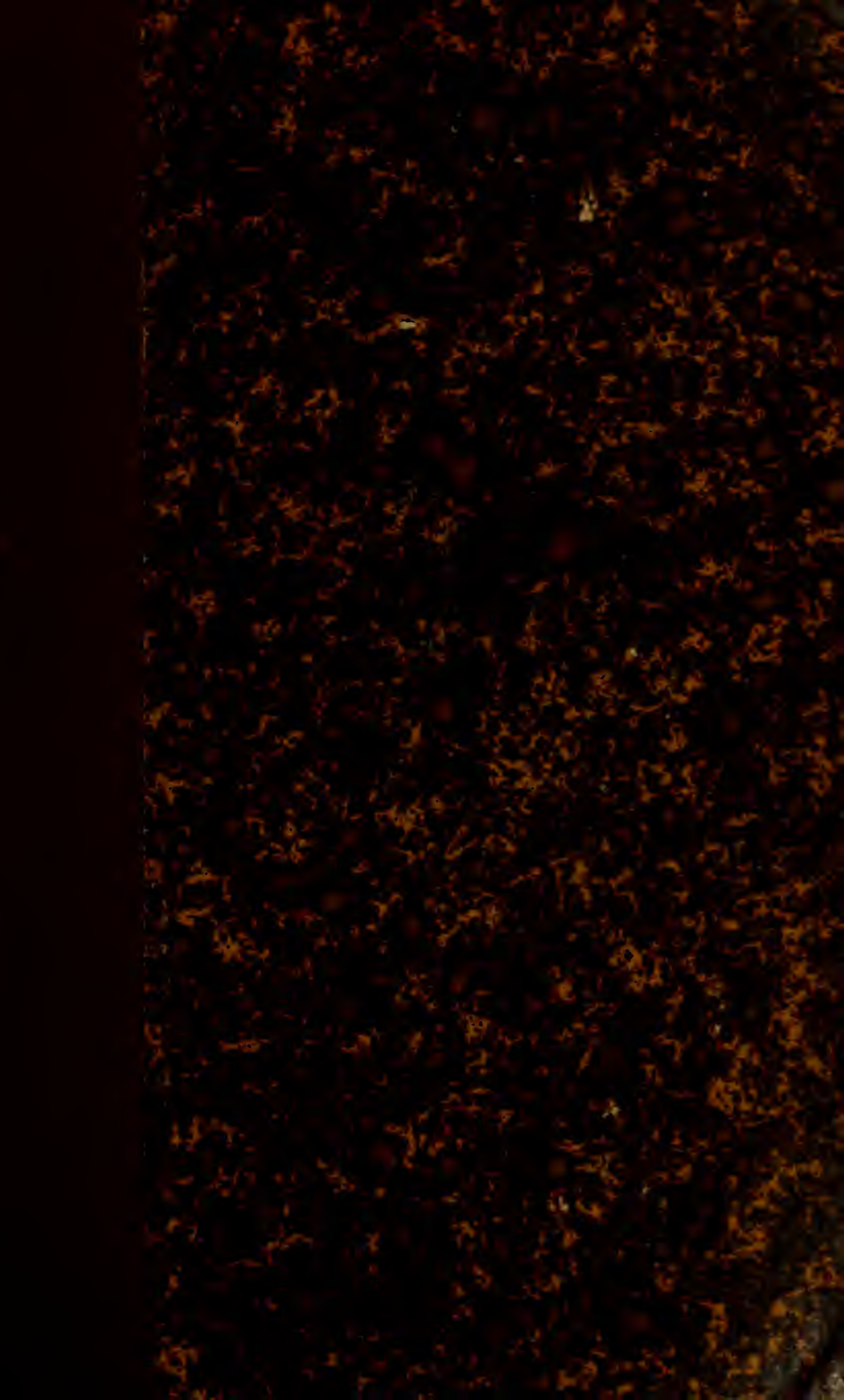


206 - discours de V. Hugo
- La pièce de 5 Francs !

JOURNAL

DU

MARÉCHAL DE CASTELLANE

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.



JOURNAL

DU MARÉCHAL

DE CASTELLANE

1804-1862

TOME QUATRIÈME

1847-1853

Avec une héliogravure



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1896

JOURNAL

DU

MARÉCHAL DE CASTELLANE

CHAPITRE PREMIER

Arrivée à Rouen. — Nomination de Mme d'Audenarde comme dame du palais. — Je prends des mesures pour rétablir la discipline à Rouen. — Organisation communiste des ouvriers. — M. de Cubières à Angerville. — Visite au Havre. — Le banquet réformiste de Rouen. — Mort de Madame Adélaïde. — Service célébré pour elle à la cathédrale de Rouen. — Je force mes officiers d'état-major à monter à cheval. — Détails sur l'internement d'Abd-el-Kader au fort Lamalgue. — Accusations contre M. Génie, secrétaire de M. Guizot. — Visite au Roi et à la Reine. — Je défends, au comité des inspecteurs généraux, les officiers d'avenir. — Mes idées à ce sujet. — Lettre du duc de Mortemart, du 13 février 1848, sur la situation. — Voyage à Paris le 17 février 1848. — Mécontentement des généraux Jacqueminot et Sébastiani en apprenant la nomination du maréchal Bugeaud comme commandant en chef des forces du département de la Seine. — Inquiétudes causées à Paris par le banquet réformiste. — Troubles à Paris les 22, 23 et 24 février. — Je reçois, le 24, à huit heures du soir, la nouvelle de la formation d'un gouvernement provisoire. — Je réunis les troupes pour leur faire savoir que j'attends pour reconnaître ce gouvernement. — Sur la nouvelle que les ouvriers voulaient désarmer mes troupes, je sors de Rouen le 25 février, et je m'établis au mont Riboudet. Sur la demande de la municipalité, je consens à rentrer à Rouen, et à y prendre le commandement de la garde nationale. — Le ministre de la guerre Subervie m'écrit pour me féliciter sur ma conduite. — Je rentre en triomphe à Rouen et j'assure partout la tranquillité. — Nomination de M. Deschamps comme commissaire provisoire pour le département de la Seine-Inférieure.

1847

10 novembre. — Je suis arrivé aujourd'hui à Rouen par le chemin de fer. J'ai été d'abord chez le premier président

Franck-Carré, mon collègue à la Chambre des pairs, ensuite chez l'archevêque Blancard de Bailleul; ils n'y étaient ni l'un ni l'autre. J'ai été ensuite chez le préfet Dupont-Delporte, que je connaissais, et je lui ai dit que j'étais persuadé que nous n'aurions que de bons rapports et que je maintiendrais la discipline comme je l'ai fait partout. Je lui ai parlé des émeutes de Perpignan et je lui ai dit que, si jamais il y en avait ici, je serais toujours prompt à obtempérer à ses réquisitions, que j'exigerais que les officiers fussent toujours en uniforme. Il m'a répliqué : « Et le général Gérard aussi? » — « Certainement, ai-je répondu; il est commandant de la subdivision, et les règlements sont formels à cet égard. » De là, j'ai été chez le général d'Audenarde. Mme d'Audenarde faisait un secret de sa nomination de dame du palais. Elle a commencé par le nier; puis, voyant que je le savais positivement, ils l'ont avoué. Je lui ai dit qu'on m'avait même rapporté que la Reine avait été très aimable et avait dit qu'elle était charmée de lui faire cette grâce, au moment où M. d'Audenarde entrait dans la deuxième section. Elle a repris devant son mari : « Sûrement, les services de M. d'Audenarde y sont pour quelque chose, mais je suis nommée parce que c'était le désir de M. le duc d'Orléans, qui l'avait manifesté il y a longtemps. »

J'ai visité l'hôtel du quartier général, puis j'ai repris le train pour Paris.

11. — J'ai vu le ministre de la guerre Trézel. A mon arrivée, il était en longue conférence avec le président du conseil Guizot. J'ai dit bonjour à celui-ci; il est radieux de sa nouvelle position.

J'ai été, comme toujours, très bien accueilli par M. Trézel; il m'a très bien écouté quand je lui ai parlé du laisser aller que j'ai vu dans le service à Rouen, puis il m'a dit : « Il faudra prendre garde à Rouen; c'est une ville amie. Le Roi va à Eu; il n'aime pas les visages mécontents. » Je lui ai répondu que je ne demande jamais que l'exécution des règlements, que je regarde comme indispensable pour la considération de l'état militaire, que tous les officiers soient tenus de porter l'uniforme, et que je ne vois pas en quoi cela peut mécontenter

les habitants. D'ailleurs, le Roi ne sera pas à Eu avant trois mois, et d'ici là, la mauvaise humeur sera passée. Il m'a dit que lui aussi, dans sa division, tenait à l'uniforme.

Sa Majesté s'occupe avant tout des relations extérieures, qu'il dirige lui-même et despotiquement, car il n'aime autant M. Guizot que parce que celui-ci lui obéit aveuglément. Le Roi se mêle peu de l'administration intérieure, et pas du tout du militaire, auquel il n'entend rien. Tant qu'il régnera, il sera impossible de remettre l'armée sur un bon pied. Si son règne se prolonge encore longtemps, cela pourra avoir des suites graves, et le laisser aller dans l'armée amènera une nouvelle révolution. Si, en 1830, dans leurs commandements, les officiers généraux avaient été constamment en uniforme, les troupes les auraient connus et ne leur auraient pas refusé le service.

13. — Parti de Paris à dix heures du matin, je suis arrivé à une heure à Rouen. J'ai trouvé à la gare le maréchal de camp Gérard, le colonel et les officiers du 28e de ligne.

J'ai passé la revue de ce régiment sur le boulevard; il a très mal défilé.

J'ai reçu les visites de corps des officiers et des autorités. Ayhartz avait tout bien arrangé pour que je pusse m'établir commodément chez moi. J'ai été très bien accueilli par les autorités du pays ; j'ai tâché de leur être le plus agréable possible dans mes réponses.

17. — J'ai passé une partie de la journée à rendre les visites officielles qui m'ont été faites. Rouen est fort grand; il y a cent vingt mille âmes, on n'en accuse que quatre-vingt-dix-huit mille, parce qu'au delà de cent mille il faudrait deux maires et deux municipalités.

Je travaille beaucoup. J'espère que d'ici à trois mois la 14e division sera, comme l'était la 21e, une division modèle. Comme on fait son lit, on se couche.

22. — J'ai demandé au ministre de la guerre un détachement de vingt-cinq cavaliers, pour pouvoir au moins avoir des ordonnances. Il n'y a pas un seul cheval de troupe dans cette ville de cent vingt mille âmes. Le ministre a, en conséquence,

ordonné que le 2e régiment de dragons, en garnison à Beauvais, m'enverrait un détachement de vingt-cinq hommes et un officier.

23. — Le ministre de la guerre a complétement approuvé mes ordres sur la tenue et sur l'uniforme; cela a coupé court aux réclamations. Les officiers d'état-major semblent s'habituer à porter leur habit, entre autres un chef d'escadron qui est depuis quinze ans à Rouen, quoique sa femme regardât auparavant comme une monstruosité de le lui faire porter. Elle trouvait plus commode qu'il vînt passer une heure chaque jour, au bureau de l'état-major, en redingote, et quand, dans les grandes occasions, le 1er mai, par exemple, on l'obligeait à porter son uniforme, il s'en excusait. Son beau-père, directeur des contributions indirectes, d'une avarice sordide, est furieux contre moi, parce que, dit-il, je ruine son gendre; et il ajoute en soupirant : « Tout annonce qu'il faudra qu'il achète aussi un cheval. »

Mon gendre, le marquis de Contades, a été élu député de Murat. Il n'était nullement connu dans cet arrondissement; c'est un hommage que les électeurs ont voulu rendre à la mémoire de mon fils.

25. — La garnison de Rouen, de trois faibles bataillons (car ils ne fourniraient pas quatorze cents baïonnettes), est beaucoup trop faible. Il faudrait au moins six bataillons et un régiment de cavalerie. Le jour où je suis arrivé à Rouen, le 14, s'il y avait eu une émeute, cela aurait été véritablement effrayant. Pas un officier général ni d'état-major n'avait de cheval; les officiers supérieurs d'infanterie ne sont pas en grande partie montés; on m'a dit même que le colonel de gendarmerie était à pied.

Il y a soixante mille ouvriers, tant à Rouen que dans les vallées environnantes; il y a des fabricants qui ne peuvent en ce moment donner que trois jours de travail par semaine aux ouvriers; ils craignent que l'hiver ne soit difficile à passer.

M. le procureur général Salveton m'a dit que l'organisation communiste des ouvriers était en grand progrès; le nombre en est très considérable et va toujours croissant. Il est d'une

sage prévoyance d'être prêt à tout événement. Je suis arrivé depuis trop peu de temps dans ce pays pour le connaître encore. Les habitants aisés sont paisibles; le danger de troubles ne peut venir que des ouvriers communistes.

28. — Une députation de la Société centrale d'agriculture était venue m'inviter à la séance publique de distribution des prix qui a eu lieu aujourd'hui. Il y avait beaucoup de grands propriétaires de la Seine-Inférieure, entre autres l'ancien ministre de Charles X, le baron d'Haussez, qui a une terre à Saint-Saon, près de Neufchâtel. Il est fort estimé dans ce département. J'ai été aussi aimable pour lui que je l'ai pu; il m'a paru y être sensible.

Le colonel de B..., mon nouveau chef d'état-major, n'est pas fort. Il avait omis de donner des ordres pour faire partir. le 30, deux compagnies du 18e de ligne de Lisieux pour Rouen. J'ai dû écrire au ministre de la guerre que, par oubli de mon chef d'état-major, ce mouvement ne commencerait que le 2 décembre. Le colonel de B... en a été désespéré; il m'a dit qu'il était perdu, qu'on ne voudrait plus de lui auprès de Paris. Il est de cette catégorie d'officiers d'état-major qui ne peuvent servir qu'à Paris ou tout près, et qui se soutiennent les uns les autres. C'est une espèce de société d'admiration mutuelle dans le genre de celle d'Afrique, qui ne tend à rien moins qu'à faire passer pour bons de très mauvais officiers; malheureusement, elle y réussit souvent.

7 décembre. — Le marquis de Boissy, pair de France, veuf, épouse la comtesse Guiccioli, l'ancienne amie de lord Byron; ce mariage me semble une nouvelle excentricité dudit Boissy.

9. — Je suis parti de Rouen par le convoi de sept heures du matin. J'étais en tête-à-tête dans mon wagon avec M. Legendre, armateur. Il est conservateur et cause bien. Il a été, sous l'Empire, sergent-major dans les fusiliers de la garde impériale.

Comme presque tous les Rouennais, il applaudit à la mesure que j'ai prise de faire mettre les officiers d'état-major en uniforme et de leur faire acheter des chevaux, puisque l'État leur alloue des rations.

M. Legendre est descendu à Beuzeville, allant à un château qui est près de celui de M. de Cubières, à Angerville. Il m'a raconté qu'il avait été saisi, la première fois qu'il avait revu celui-ci après sa condamnation, mais que M. de Cubières ne paraît pas du tout sentir sa position. Il est gai; il attache à sa boutonnière, au lieu de décorations, une blague qu'il a rapportée de Morée.

J'étais au Havre à dix heures du matin. J'ai été faire une visite chez le sous-préfet Bequet, chez le commissaire général de la marine M. de Lagatinerie, ancien élève de l'École militaire, qui est bien tourné et qui a de bonnes manières. J'ai de là été chez M. Lemaître, gros négociant, ancien député, maire du Havre. Il a paru charmé de ma visite, puis il m'a demandé si je comptais laisser la garnison du Havre telle qu'elle est. J'ai répondu que la ville ne perdrait rien aux changements que je ferais. Il m'a répliqué : « C'est très bien; mais c'est la musique. Le Havre a toujours eu une musique; c'est un droit acquis. Rouen a tout; il aura deux musiques maintenant. » Le maire est tenace; obligé de se rendre en quelque sorte à mes raisons, il m'a dit : « Envoyez-nous la musique de Caen; cela nous est égal d'où elle vienne. » Il est vraiment fâcheux qu'on en soit à ce point que des habitants pensent qu'on doive changer l'assiette des troupes, parce qu'il est agréable à une ville d'avoir une musique.

J'ai ensuite été à ce qu'on appelle la citadelle, où j'ai reçu les officiers du 9e léger. J'ai vu quelques chambres; j'ai trouvé des souliers sous les matelas et des fusils sur les lits. J'ai visité la manutention. Le pain est très bon, et je voudrais bien qu'il fût de la même qualité à Rouen.

Je suis entré dans le bateau transatlantique *le Missouri*, dont les emménagements sont très commodes pour les passagers; celui-là en prend soixante-douze. Les paquebots ne partent en cette saison qu'une fois par mois; leur traversée est ordinairement de quinze à dix-huit jours.

J'ai repris le train à trois heures. A la nuit, en approchant de Rouen, dans les vallées, j'ai vu les fabriques illuminées, ce qui m'a prouvé que le travail reprenait.

12. — Parade de trois petits bataillons des 18e et 28e de ligne. C'est tout ce que la garnison de Rouen peut fournir. Le peloton du 2e de dragons a fait grand plaisir aux Rouennais, qui ne sont pas accoutumés à voir de la cavalerie. La foule était considérable, et nous avons été favorisés par un très beau temps.

18. — Le banquet réformiste de Rouen, qui doit, d'après les ordres de ceux qui sont à la tête de ces manifestations, clore, en France, celles de ce genre, sera présidé par M. Senard, avocat de Rouen, d'un grand mérite, auquel on prête des opinions républicaines. Il se fait, chaque année, de son cabinet au moins cinquante mille francs. Les réformistes ont fait les plus grands efforts pour que ce banquet fût très nombreux; ils se vantent qu'il y aura quinze cents personnes. Le festin aura lieu à Tivoli, situé dans la commune du Petit-Quevilly, à la sortie du faubourg Saint-Sever et à trois kilomètres de la tête du pont de Rouen. On ne pense pas qu'il y ait des troubles à cette occasion. Les habitants paisibles voient avec peine ces manifestations, qui ne sont propres qu'à donner de l'inquiétude, à diminuer les affaires et à resserrer les capitaux. Elles tendent à remuer les masses. Il est regrettable que, dans un gouvernement monarchique, des banquets d'où le nom du Roi est proscrit puissent avoir lieu publiquement; cela est mauvais pour la basse classe. A l'aide de ces banquets radicaux et du communisme, on voudrait monter les têtes des ouvriers, afin de les faire agir dans l'occasion et marcher sur Paris.

Les ouvriers qu'on a été obligé de faire venir de Lyon à Elbeuf, pour y enseigner l'usage de certaines machines, ont donné à ceux de cette dernière ville un mauvais esprit; les négociants d'Elbeuf ont senti la nécessité d'être prêts à se défendre, ce qui fait que la garde nationale y est bien composée.

21. — Suivant les radicaux, ils seront seize cents au banquet réformiste. Sur le refus d'admettre le toast au Roi, M. Grandin, député, leur a déclaré qu'il n'y assisterait pas. L'opinion générale est que ce dîner se passera sans manifes-

tation extérieure; cependant le préfet m'écrit pour que je fasse doubler certains postes qui sont sur le chemin qui conduit à Tivoli. Toutes les précautions seront prises; mes vingt-cinq dragons auront leurs chevaux sellés. J'ai tout lieu de croire qu'il n'y aura rien; les meneurs veulent se borner en ce moment à monter les têtes.

Rouen est toujours avec une municipalité provisoire; le premier conseiller municipal, Fleury, remplit les fonctions de maire, car l'opposition allant toujours croissant, M. Barbet, pair de France, a cru devoir donner sa démission de maire. Il n'y a ni colonel ni lieutenant-colonel dans la garde nationale; les candidats présentés n'étant pas dans les opinions que le gouvernement pourrait désirer, le préfet de la Seine-Inférieure préfère que le commandement soit exercé par le plus ancien chef de bataillon, dont il est satisfait.

22. — M. Bouvet, l'un des commissaires du banquet réformiste, a écrit au commandant de la place de Rouen pour lui demander de mettre à leurs ordres un piquet de vingt hommes pour faire leur police. Je me suis mis d'accord avec le préfet, et voici ce que j'ai fait répondre : « Le banquet pour lequel on demande un piquet n'ayant pas le caractère de réunions d'amusement public pour lesquelles je suis autorisé à en fournir, ce piquet ne pourrait être accordé que sur la réquisition de M. le préfet de la Seine-Inférieure. »

Si les moyens légaux manquent pour empêcher ces réunions, il serait à désirer que le gouvernement provoquât une décision législative qui mît au moins des limites à cette faculté.

23. — Plusieurs membres du conseil municipal font partie du banquet; la municipalité a accordé aux commissaires des drapeaux qui appartiennent à la ville pour décorer la salle et des gardes municipaux pour leur police.

25. — Vingt mille personnes s'étaient portées sur la route du Pont de Rouen à Tivoli. Elles n'avaient d'autre but que de voir passer les convives; immédiatement après leur entrée, la foule s'est dissipée. Le nombre des convives était de dix-sept cents.

Je tiens de M. Germonière, l'un d'eux, qu'il y avait douze rangs de tables, sur quatre cent soixante mètres de longueur; les tables étaient séparées pour la facilité du service. Au milieu était celle des députés invités. M. Senard avait à sa droite M. Odilon Barrot, à sa gauche M. Duvergier de Hauranne. Près de cette table il y avait une tribune où les orateurs montaient. On a prononcé seize grands discours et deux petits; on s'est mis à table à trois heures et demie de l'après-midi, on n'en est sorti qu'à onze heures du soir.

Le discours de M. Odilon Barrot a terminé les harangues. On a bu aux institutions constitutionnelles; ce qui a empêché M. Garnier-Pagès et les radicaux du premier ordre d'assister au banquet. Les toasts au Roi et à la dynastie n'ont pas été portés. On s'attendait à chaque instant à voir entrer M. de Lamartine, qui avait écrit qu'il adhérait à tous les toasts, mais qu'il y avait de l'inconnu, de l'inattendu dans ses projets, et qu'il ne savait pas s'il pourrait venir.

Il n'y avait de mets chauds que sur la table des députés invités; les dindons et les petits cochons, qui étaient les mets dominants, étaient froids et avaient été découpés hier. Le coup d'œil de ces dix-sept cents personnes assises était fort beau, du moins à ce que m'a dit ce M. Germonière, qui a quarante mille livres de rente et auquel le président du banquet, Senard, a dit qu'il serait député. Il raconte que ce festin constate la séparation des radicaux et des communistes. Le fait est qu'il y avait à ce banquet des gens comme MM. Levavasseur, qui ont deux cent mille livres de rente et qui, par conséquent, n'ont aucun intérêt à ce qu'on partage les biens des riches.

Après le festin, M. Marion, commandant l'artillerie de la garde nationale, qui a de soixante à quatre-vingt mille livres de rente, a réuni, chez lui, à minuit, quatre-vingts personnes, parmi lesquelles les députés invités. Il y avait un beau buffet où chacun a pu souper, car la plupart avaient peu mangé au banquet.

Au milieu du festin, on a fait signer une pétition pour la réforme; les convives venus par curiosité ont dû faire comme

les autres. Le Juif et député Crémieux n'a pas dû être flatté de l'attention qu'on avait eue de mettre un cochon sur toutes les tables. Comme dans toute cette démocratie il faut toujours un petit brin d'aristocratie, la table où étaient les députés invités est la seule où on ait donné du café.

26. — J'ai été, le soir, chez l'ancien maire de Rouen, M. Barbet; il reçoit le dimanche. Il y avait assez de monde; le principal sujet de la conversation était le banquet d'hier, qui fera plus d'effet à Paris, par le retentissement que lui donneront les journaux, qu'à Rouen, où on est disposé à s'en moquer. Cela n'a pas produit la moindre émotion dans cette ville, où, au fond, on aime la tranquillité.

Le préfet Dupont-Delporte m'a dit que j'ai bien réussi à Rouen, et que les gens de toute opinion applaudissent à la promptitude avec laquelle j'ai remis l'ordre dans le militaire.

27. — Je suis parti de Rouen à midi, et je suis arrivé à Paris à trois heures et demie.

J'ai vu le ministre Trézel, qui a été, suivant son usage, fort aimable pour moi. Il m'a parlé du banquet de Rouen; cette série de banquets le tracasse.

Le Roi a ouvert la session des deux Chambres au Palais-Bourbon; il a été accueilli avec enthousiasme. La majorité des deux Chambres a voulu, je crois, lui montrer par là son mécontentement de ce que, dans les banquets réformistes, son nom avait été proscrit des toasts. La Reine a été assez applaudie, lors de son entrée dans sa tribune; il y a eu quelques cris de : « Vive madame la duchesse d'Orléans! » et peu de « Vive le comte de Paris! »

Le Roi était enroué, par suite de sa grippe, mais sa voix était forte, et, quoique les journaux de l'opposition aient dit le contraire, il n'avait pas l'air malade. On a beaucoup crié : « Vive le Roi! » à son départ comme à son arrivée.

31. — Je suis rentré hier à Rouen à sept heures du soir; j'ai été réveillé à une heure du matin par mon chef d'état-major, qui est venu m'annoncer qn'on sonnait le tocsin et que la fonderie de M. Lacroix était en feu. Je suis monté immédiatement à cheval et je m'y suis rendu. J'ai fait venir

cinq cents hommes des 18e et 28e de ligne, et j'ai dit au maire par intérim, Fleury, que j'allais avec sa permission faire relever à la chaîne les ouvriers qui y étaient, afin qu'ils ne perdissent pas leur journée et qu'ils allassent se reposer. Il m'en a beaucoup remercié.

Madame Adélaïde est morte aujourd'hui à trois heures et demie du matin. L'affliction du Roi est profonde; c'est la personne de sa famille en qui Sa Majesté avait le plus de confiance. Elle était, en quelque sorte, son conseil et était le premier crédit sur lui. Il n'y avait pas de secret politique pour Madame Adélaïde; elle était fort comptée dans sa famille. Femme de beaucoup d'esprit, elle savait toujours tirer des gens ce qu'elle voulait en apprendre; elle aimait à connaître les anecdotes de la société. Madame Adélaïde n'avait pas de réceptions officielles, mais elle voyait de une heure à trois heures quelques personnes en audience particulière, puis celles qu'elle avait autorisées une fois pour toutes à venir chez elle. J'étais de ce nombre. Je la regrette vivement. Sa perte fera un grand vide dans la vie du Roi.

1848

1er janvier. — Le 1er janvier, suivant l'usage de Rouen, étant la première autorité du lieu, je suis resté chez moi pour recevoir, ce qui a duré de onze heures du matin à cinq heures du soir. Tout le monde me fait bon accueil ici.

2. — On a reçu la grande nouvelle qu'Abd-el-Kader était venu se rendre à Nemours à M. le duc d'Aumale, le 23 décembre, à la condition d'être envoyé à Alexandrie ou à Saint-Jean d'Acre. Il est arrivé à Toulon le 29 décembre.

5. — Il y a eu un service à la cathédrale pour le repos de l'âme de Madame Adélaïde. J'avais fixé aujourd'hui comme terme de rigueur, passé lequel mes officiers d'état-major seraient aux arrêts, jusqu'à ce qu'ils eussent des chevaux. Le chef d'escadron R..., le plus riche, a été le plus lent à s'exécuter. A ma sortie de l'église, il s'est laissé couper par la

Cour royale, et je suis arrivé ici seul avec mon escorte de dragons. M. de R... a voulu remonter la rosse rétive que, dans son avarice, — car il a de la fortune, — il a achetée au meilleur marché possible; mais la bête, qui n'a pas l'habitude des robes rouges, s'est effrayée; il a voulu la faire avancer, le cheval s'est entêté à reculer. Dans ce combat entre le cavalier et l'animal, la rosse a eu le dessus et a envoyé M. de R... barboter dans le ruisseau. Dans sa chute, il s'est légèrement foulé le poignet, et, de plus, ce qui fera un grand effet dans la famille de sa femme, il a déchiré son habit de grand uniforme de haut en bas. J'avais bien prévu que, par économie, il se donnerait un cheval de réforme; mais j'ai prévu aussi que cela lui procurerait quelque chute.

Si on entrait en campagne subitement, il se trouverait que la moitié des officiers d'état-major seraient hors d'état de marcher et auraient à cheval des tournures incroyables; voilà ce que c'est que de tolérer presque partout qu'ils soient sans chevaux. La Chambre, je ne cesserai de le répéter, ne vote cependant pas des rations pour que la France ait un état-major à pied.

7. — Je continue chaque jour à rendre mes visites du jour de l'an, et j'ai été étonné de retrouver dans M. Bellangé (1), conservateur du Musée, et qui a la réputation d'être homme de talent, le peintre qui, il y a vingt-sept ans, avait fait une lithographie du 5e de housards que je commandais alors. Il me l'a rappelé.

10. — Je suis parti de Rouen par le convoi de midi dix minutes; à quatre heures et demie j'étais à la Chambre des pairs.

J'ai voyagé de Rouen à Paris avec l'amiral Cécile; nous avons causé de l'île de Madagascar.

J'ai été le soir chez M. le chancelier; un véritable coup de théâtre a été l'entrée de Mme la marquise de Boissy, la nouvelle mariée. On parlait très haut dans le salon, où il y avait

(1) Joseph-Louis-Hippolyte Bellangé (1800-1866), peintre français, auteur de nombreux tableaux et lithographies dont la plupart représentent des scènes militaires.

beaucoup de monde, lorsqu'on a annoncé le marquis et la marquise de Boissy; aussitôt le silence le plus complet, et tout le monde de tourner la tête vers la porte. La pauvre femme a paru d'abord un peu interdite. Cette ancienne maîtresse de lord Byron est de petite taille; malgré ses cinquante ans, elle a encore de beaux tire-bouchons blonds, une poitrine et des épaules blanches qui font encore de l'effet.

On a distribué aux deux Chambres un mémoire d'un M. Petit qui dénonce M. Génie, secrétaire particulier de M. Guizot, qui a toute sa confiance, comme ayant reçu de l'argent pour de vilains marchés. Cela fait grand bruit.

13. — Abd-el-Kader et sa famille ont été déposés au fort Lamalgue. M. le lieutenant-colonel Lheureux, aide de camp du ministre de la guerre, est chargé du commandement du fort Lamalgue pendant tout le temps qu'y séjournera Abd-el-Kader. Il avait été convenu qu'un officier d'état-major du ministre de la guerre serait envoyé à Abd-el-Kader, pour tâcher de l'amadouer. Le général Trézel avait choisi parmi eux le lieutenant-colonel Lheureux. Cet officier a jugé convenable, au lieu de chercher à le capter, de le mettre au fort Lamalgue, de le séparer des personnes de sa suite, etc. Le Roi, en apprenant cette nouvelle, a été furieux, et avec raison; une dépêche télégraphique vient d'être envoyée à M. Lheureux pour lui donner l'ordre de revenir immédiatement.

Le ministre de la guerre a des officiers fort médiocres auprès de lui; c'est la conséquence de l'obligation où se croient tous les ministres arrivants de prendre les officiers d'ordonnance du prédécesseur comme le mobilier de l'hôtel. Ils devraient, au contraire, être tous bien connus du ministre de la guerre et avoir sa confiance pour pouvoir lui rendre compte d'une manière exacte. Au lieu de cela, quand il y a une vacance dans ce mobilier de la guerre, comme ces emplois sont très recherchés à cause du séjour à Paris, les ministres choisissent ordinairement, si ce n'est un de leurs parents, un homme très protégé, sans penser le moins du monde s'il a ou non des capacités. Je sais bien, mon Dieu! que pour rester vingt-quatre heures dans l'antichambre du

ministre de la guerre il n'est pas besoin d'avoir un mérite transcendant; mais, lorsqu'il surgit une mission importante à donner, le ministre de la guerre est embarrassé, et, comme conséquence, on a les sottises du colonel Lheureux. Les officiers d'ordonnance du ministre de la guerre devraient être des officiers capables, qui seraient continuellement en mission sur tous les points de la France, pour lui rendre compte des contraventions aux règlements; le ministre devrait s'en servir comme l'Empereur le faisait de ses aides de camp.

16. — Je suis parti de Paris par le convoi de dix heures du matin. J'ai voyagé en tête à tête avec la femme d'un négociant de vins de Bercy qui allait à Pont-Audemer voir sa belle-sœur malade. C'est la nièce de M. Guizot, ce qui fait que son frère, clerc de notaire, a été transformé en receveur particulier à Pont-Audemer, ce qui lui vaut quinze mille livres de rente. On ne reprochera pas aux ministres de ce temps-ci d'oublier leurs parents. Petites et grandes places, tout leur convient; c'est scandaleux. Je suis arrivé à une heure à Rouen; une demi-heure après, j'étais à cheval, visitant les postes.

19. — J'ai été le soir chez le receveur général comte de Germiny, qui est fort bien. Sa recette générale est la meilleure de France; il avoue qu'elle lui produit cent cinquante mille francs de rente. Sa maison est magnifique; il l'a achetée avec le mobilier à son prédécesseur, M. Baudon, qui l'avait fait bâtir. Mme de Germiny est fille de M. Humann, mort ministre des finances, qui a donné cette recette générale à M. de Germiny, qui était préfet.

21. — Je suis arrivé à Paris à trois heures pour assister demain à la séance de la Chambre des députés.

22. — La séance a été vive à la Chambre des députés. M. Odilon Barrot a attaqué le ministère sur l'affaire Petit et sur la part que M. Génie, secrétaire de M. Guizot, y a prise. M. Guizot n'a pas eu de succès dans sa réponse; il a nié tout simplement. M. Thiers a protesté de l'innocence des faits qui se sont passés sous son ministère; cela prouve qu'il a beaucoup d'aplomb pour mentir.

M. Lacave-Laplagne, qui est le ministre qui a fait le plus audacieusement placer ses parents et fait le plus de traités dans le genre Petit, a nié aussi. Le ministère a obtenu un ordre du jour favorable, mais cette séance n'en est pas moins détestable pour lui; ce qui s'est passé, les injures qu'on a dites en face au président du conseil ne peuvent qu'ajouter à la déconsidération du ministère.

M. Desmousseaux de Givré a, dès l'année dernière, abandonné le cabinet, dont il était un des défenseurs les plus ardents.

24. — Le Roi et la Reine ont reçu pour la première fois depuis la mort de Madame Adélaïde; il y avait foule. J'ai été frappé de la bonne santé du Roi. Leurs Majestés recevront dorénavant les lundis, mercredis, jeudis et samedis.

25. — Au comité des inspecteurs généraux, nous avons examiné les chefs de bataillon proposés pour le grade de lieutenant-colonel. J'ai pris la parole encore une fois en faveur des officiers qui, par leur âge, offrent de l'avenir, puisque je vois des chefs de bataillon de cinquante-sept ans, beaucoup de cinquante-six, et qu'il n'y en a que deux de quarante ans. J'ai dit qu'il fallait cependant songer à nous donner des successeurs, qu'il n'y avait que deux lieutenants généraux de l'Empire dans le comité, Fezensac et Schramm, et deux colonels du même temps, Sébastiani et moi.

Là-dessus, M. de Rumigny, qui, comme aide de camp du Roi, doit tout son avancement à son service de château, est parti comme une soupe au lait; il a dit qu'il fallait regarder l'âge pour rien, et seulement les services. Quand il a eu fini ses divagations, j'ai continué en disant que, quant à moi, je n'avais que peu d'étapes à faire pour arriver à l'éternité, mais que je ne pouvais pas ne pas me préoccuper de nos successeurs, dans l'intérêt de mon pays et de l'avenir de l'armée.

J'ai dit que rester longtemps capitaine et n'arriver que tard aux grades supérieurs donnait des idées rétrécies, tandis qu'au contraire être encore jeune dans les hautes fonctions agrandissait les idées.

Cela n'a pas paru le moins du monde agréable à la majorité du comité.

Les ministres de la guerre, pour se débarrasser des obsessions des députés, ont inventé de faire donner par les inspecteurs des numéros de mérite aux candidats, afin de pouvoir répondre qu'ils sont bien fâchés que leur classement ne leur permette pas d'avancer leurs protégés, ce qu'ils aiment mieux que d'avoir le courage de leur dire en face qu'ils ne le veulent pas, parce qu'il y en a de plus méritants. On n'a de pouvoir que quand on en use; c'est pour cela que le pouvoir exécutif s'en va; chacun cherche à éviter à tout prix une responsabilité.

Cet avancement par l'élection des inspecteurs généraux a plus de portée que ne l'ont supposé ceux qui l'ont inventé, parce que cela leur était commode ce jour-là. Il est bien à peu près établi que les numéros des inspecteurs ne sont que des indications auxquelles le ministre de la guerre n'est pas tenu de se conformer exactement; cependant il n'oserait s'en écarter trop. Il passe bien quelquefois un numéro, mais c'est pour y revenir ensuite. Avec ce système, il ne se passera pas dix ans avant que cette élection des inspecteurs généraux soit un droit, et que le pouvoir du Roi soit réduit, comme pour les nominations à l'ancienneté, à l'expédition des brevets de nomination.

28. — J'ai été à la Chambre des députés; il y a eu encore un colloque pitoyable entre M. Émile de Girardin et le garde des sceaux Hébert sur de petits actes de corruption. M. de Girardin a dit qu'on avait parlé d'un tartufe de religion, d'un tartufe de probité (M. Guizot), et qu'on pourrait parler maintenant d'un tartufe de justice.

31. — Je suis parti de Paris à dix heures du matin, et je suis arrivé à Rouen à une heure de l'après-midi. Les fabriques ont repris un peu, mais les négociants n'ont aucune confiance; ils ne veulent se livrer à aucune spéculation, ils préfèrent attendre.

9 février. — Le comte de Germiny a donné un beau bal. Sa maison est magnifique; il reçoit chaque semaine, ce qui lui

est facile, mais cela n'en est pas moins bien à lui : il y en a tant d'autres, dans le siècle où nous vivons, qui mettraient les économies tout simplement dans leurs poches!

10. — L'inquiétude est grande; le ministère craint un mouvement, à en juger par l'ordre qu'a reçu l'intendant de la 14e division d'expédier en grande vitesse par le chemin de fer les approvisionnements de lard et de biscuit demandés pour Vincennes. Ce n'est pas à Vincennes maintenant, mais à Paris, que ce lard est destiné, et le ministre de la guerre en est si pressé qu'il a écrit à l'intendant de ne pas regarder au prix pour hâter ces envois et de charger les négociants de payer les droits d'octroi.

13. — Le duc de Mortemart m'écrit ce qui suit sur la situation actuelle :

« Si mon cœur est oppressé (1), mon vieux compagnon, mon âme n'est guère plus satisfaite. Je suis humilié de ma nation. Que de passions haineuses et petites, quelle abondance d'esprit et quelle absence de sens commun, que d'ambitions étroites et personnelles sans l'ombre de patriotisme! Moi qui examine toute cette tête de société de près, qui ne suis ni pour Pierre ni pour Paul, mais seulement bon Français, je me désole, je me dépite et je verse en secret mon ennui dans le cœur d'un ami patriote et bon soldat. O mon cher camarade, que je voudrais encore une fois sentir la poudre près de vous avec un nouveau Napoléon! Le banquet de ce soir est remis, mais l'absurde est dans toutes les têtes. Je n'en excepte que la majorité de l'armée; là est encore l'honneur et la raison. »

15. — Je suis arrivé à trois heures au débarcadère de la rue Saint-Lazare, j'étais à quatre heures à la Chambre des pairs, où l'on discutait la loi sur le travail des enfants dans les manufactures.

J'ai été le soir chez le ministre des affaires étrangères Guizot, et chez le garde des sceaux Hébert, où il y avait beaucoup de membres de la majorité et où on ne paraissait pas très rassuré sur la situation. Il y avait aussi beaucoup de monde chez le

(1) Le duc de Mortemart venait de perdre sa sœur, Mme la marquise de Forbin-Janson.

comte Molé, dont les chances pour arriver au pouvoir paraissent bonnes en ce moment. On est fort agité, pas mal inquiet; la garde nationale de Paris et les maires se prononcent pour le banquet que l'opposition médite. Il est décidé qu'il aura lieu, mais les chefs ne veulent point que cela amène de troubles ; ils savent, d'ailleurs, que les mesures sont prises pour que la répression soit terrible, et qu'un événement de ce genre ne servirait qu'à prolonger la durée du ministère. Celui-ci est bien malade ; ceux mêmes qui le soutiennent disent qu'il ne peut pas durer.

MM. Dufaure et Billault, qui veulent être ministres, ont déclaré qu'ils ne prendraient pas part aux banquets; on ignore encore ce que fera M. Thiers, mais il est fort animé.

16. — On ne s'aborde pas en ce moment à Paris sans se demander : « Quand le banquet? ...Où est Lola Montès? » Le banquet aura lieu dimanche au faubourg Saint-Honoré; les chefs ont voulu qu'il fût loin des faubourgs d'ouvriers, l'émeute pouvant seule faire durer le ministère.

17. — La Chambre des députés est nombreuse, non dans la salle, où on discute une loi des crédits supplémentaires de 1845, ce dont la Chambre s'occupe le moins, mais à la salle des conférences, où l'on s'entretient de la situation la plus grave dans laquelle nous nous soyons trouvés depuis 1830, intérieurement et extérieurement. Il est question d'interpeller le président sur une réunion des membres de l'opposition qui a eu lieu à son insu, dans un des bureaux de la Chambre, et dans laquelle ont été admis non seulement le pair d'Alton Shée, mais MM. Marrast, Pagnerre et autres radicaux.

J'ai été, le soir, aux Tuileries. J'ai vu toute la famille royale, sauf le Roi. Je l'ai attendu une heure; mais voyant qu'il ne revenait pas du salon dans lequel il était à causer avec le nonce du Pape Fornari, je suis parti. L'aspect du salon était sombre; j'ai causé un peu avec la Reine et Mme la duchesse d'Orléans. Le duc de Nemours, auquel j'ai parlé de ma proposition pour la suppression du grade de lieutenant-colonel, m'a dit qu'il était pour la conservation des droits acquis; j'en ai conclu que c'était l'opinion du Roi, qui est

toujours, en toutes choses, pour le *statu quo*. Le duc de Montpensier m'a, au contraire, dit que j'avais très bien fait; il était très occupé de démentir la copie de l'ordre, signée de lui, donné à l'artillerie de Vincennes d'envoyer de la mitraille à l'École militaire; il commande l'artillerie des 1re et 14e divisions. On a fait venir des approvisionnements, en cas d'émeute, à l'École militaire et dans les casernes de Paris; cet ordre est donc la conséquence de sa position; seulement, comme il est prince, quoique simple maréchal de camp, il a, contrairement aux ordonnances, un chef d'escadron faisant fonction de chef d'état-major qui signe « *par ordre de Son Altesse Royale* »; c'est comme cela qu'il peut nier avoir signé l'ordre.

Le duc de Marmier, avec M. Sallandrouze et deux ou trois autres conservateurs dissidents, qui n'ont pas voulu venir avec la députation de l'adresse, étaient chez le Roi pour prouver qu'ils ne sont pas hostiles à sa personne.

De là, j'ai été un instant chez le ministre Duchâtel, qui était en conférence avec M. Dejean. J'ai causé avec lui un moment; il est sérieusement occupé de la situation. Je ne sais pas s'il est fort satisfait de la nomination du maréchal Bugeaud comme commandant en chef des forces de la Seine. Son beau-père, le général Jacqueminot, qui commande la garde nationale, ne l'est pas; il a, aussitôt que cette nomination lui a été signifiée, fait mettre dans le *Moniteur* qu'il ne recevrait plus. Le général Sébastiani, commandant la 1re division, ne l'est certainement pas non plus; au fait, il n'y a pas de quoi.

19. — On continue à être fort inquiet du banquet; on dit que douze mille gardes nationaux se réuniront en uniforme à la Madeleine, pour escorter au lieu du banquet M. Odilon Barrot et les députés principaux du banquet. Les douze maires de Paris s'y trouveraient aussi; ce qui serait assez grave. Maintenant, on commence à dire que ce ne sera pas aux Champs-Élysées, mais à Chaillot, qu'il aura lieu. L'opposition n'est pas rassurée, ni le gouvernement non plus : l'opposition, qui ne voudrait pas d'émeute, craint que la rue ne soit plus forte qu'elle. On n'ose pas convoquer la garde

nationale, dont l'immense majorité est mal disposée. On ne doute pas que la troupe de ligne ne tire; mais s'il y a de la garde nationale en uniforme devant elle, cela sera une complication. Si on rassemble la garde nationale, on la laissera en bataille devant les mairies.

Le maréchal Bugeaud est guéri de sa grippe. Son ordonnance de commandant des forces de la Seine ne paraîtra qu'au moment de l'émeute. Il n'est pas douteux que le général Jacqueminot en a de l'humeur; au fond le Roi serait bien aise qu'il donnât sa démission pour y placer son toutou Bugeaud, qui le désire vivement; mais, d'un autre côté, comme le général Jacqueminot est beau-père du ministre de l'intérieur Duchâtel et que ce dernier, qui y est déjà assez disposé, donnerait sa démission, on le craint.

20. — Trente-trois députés conservateurs, se portant fort pour sept autres, ont offert aux députés de la gauche de s'engager à voter contre le ministère dans l'intérêt de l'ordre, si on voulait renoncer au banquet; la gauche a répondu qu'il était trop tard, que cela n'était plus une question de cabinet, mais une question de principes.

21. — Le banquet a été fixé définitivement à demain mardi 22 février, à midi; il aura lieu sur un terrain situé à l'extrémité des Champs-Élysées, dans la partie qui longe le quartier de Chaillot. Les députés de la gauche se sont réunis, hier à midi, dans leur local ordinaire, place de la Madeleine; il a été rédigé un manifeste, séance tenante, et il a été publié dans les journaux du 21 février.

M. Jacqueminot, commandant des gardes nationales de la Seine, a, par un ordre du 21 février, rappelé les gardes nationaux à l'exécution de la loi, qui leur défend de se rassembler sans être requis.

Je suis parti de Paris par le convoi de sept heures du soir.

M. Delessert, préfet de police, a fait une proclamation aux habitants de Paris, leur faisant connaître que le gouvernement a interdit le banquet et les engageant au calme; elle est suivie d'un arrêté défendant la réunion et le banquet, et d'une ordonnance faisant connaître la loi et les règlements qui

défendent les attroupements. Le tout a été affiché à Paris dans la soirée.

Rien n'annonce à Rouen que la tranquillité soit menacée; on y est inquiet de ce qui se passera à Paris demain.

Un M. Caussidières, l'un des rédacteurs du journal *la Réforme,* qui vient souvent à Rouen, est reparti ce matin pour Paris avec dix mille trois cents francs, produit d'une souscription faite par le comité radical et communiste, présidé par M. Deschamps.

22. — Une dépêche télégraphique de huit heures du matin annonce que Paris est tranquille; une autre, de une heure et demie du soir, dit qu'il s'est formé des attroupements sur différents points, mais qu'il n'y a pas de désordres sérieux.

Rouen est parfaitement tranquille; il a plu toute la journée.

A onze heures du soir, le préfet m'a communiqué la dépêche suivante :

« Les troubles sont devenus plus graves aujourd'hui. Force est restée partout à l'autorité, et le désordre est réprimé. Pour rétablir l'harmonie dans les esprits, le Roi a chargé le comte Molé de former un cabinet. »

23. — Voici la première dépêche télégraphique reçue de Paris :

« Depuis minuit, la tranquillité est rétablie. Toutes les mesures sont prises pour empêcher le retour du désordre. »

J'ai reçu à une heure de l'après-midi une dépêche télégraphique du ministre de la guerre qui me prescrit de presser l'envoi à Paris du biscuit qu'on fabrique à Eu; cela me fait penser que tout n'est pas fini.

Par le convoi de sept heures du soir, j'ai appris qu'on se battait dans les rues Rambuteau et Cadet, et que la 10e légion de la garde nationale avait refusé à son colonel de se porter en avant.

On a demandé, au théâtre de Rouen, la *Marseillaise* à la fin du spectacle, mais cela n'a pas eu d'autres suites; on ne l'a pas chantée.

Le convoi de onze heures du soir a confirmé les nouvelles de sept heures; seulement, à son départ, on ne se battait plus. Le général Jacqueminot a annoncé, à six heures, à la garde

nationale, que le ministère était changé, que M. Molé était chargé de former un cabinet, ce qui a été accueilli par les cris de : « Vive le Roi ! » La tranquillité paraît rétablie.

A onze heures du soir, nous étions réunis chez le préfet Delporte : M. Fleury, maire provisoire de Rouen, Rondeau, adjoint provisoire, Lequesne, commandant provisoire de la garde nationale, et Geneau, commissaire central de police.

J'ai fait connaître les mesures que j'ai prises en cas de troubles. Avec mes quinze cent vingt et une baïonnettes des 18e et 28e de ligne, j'occuperai les quais, les têtes des deux ponts, la manutention, et j'évacuerai les autres postes. Il a été convenu que la garde nationale occupera les postes de la ligne; il y a six bataillons, et, d'après le dire du chef de la garde nationale, on ne peut pas compter sur plus de quatre cents hommes par bataillon; l'escadron de cavalerie ne donnera pas soixante chevaux; quant à l'artillerie, le préfet s'en défie, on ne lui délivrera pas ses canons.

24. — Le convoi parti hier soir de Paris à onze heures est arrivé à trois heures du matin à Rouen. Nous avons appris qu'à dix heures du soir, Paris étant illuminé, le feu avait repris; on a attaqué le ministère des affaires étrangères et on a entendu une vive fusillade et le canon.

Le préfet m'a écrit à sept heures du matin de prendre mes mesures de précaution et de faire doubler mes postes. J'ai fait doubler seulement ceux que la troupe ne doit pas évacuer. Mes vingt-deux dragons ont leurs chevaux sellés.

Le préfet m'a envoyé, à dix heures du matin, la dépêche télégraphique suivante :

« Le Roi a appelé M. Thiers et l'a chargé de la composition d'un nouveau cabinet. M. Thiers a demandé au Roi la permission de s'adjoindre M. Odilon Barrot; le Roi a consenti à cette proposition. »

A deux heures, le préfet a reçu la dépêche ci-après :

« M. Odilon Barrot vous annonce qu'il constitue le ministère. Le général Lamoricière est nommé commandant de la garde nationale de la Seine; le calme se rétablit. Le Roi a abdiqué, la duchesse d'Orléans est nommée régente. »

Les événements se succèdent avec une telle rapidité que c'est à n'y pas croire.

A huit heures et demie du soir, j'ai reçu une dépêche télégraphique de Paris, cinq heures du soir, ainsi conçue :

Les membres du gouvernement provisoire à MM. les préfets et sous-préfets, à MM. les généraux.

« Un gouvernement provisoire vient d'être établi. MM. Dupont de l'Eure, Arago, de Lamartine, Garnier-Pagès, Marie, membres du gouvernement. La tranquillité est rétablie.

GARNIER-PAGÈS,
Maire de Paris et membre du gouvernement provisoire.

MARIE,
Membre du gouvernement provisoire. »

J'ai été chez M. le préfet Delporte; je l'ai trouvé un peu abattu et croyant qu'on viendrait établir un gouvernement provisoire chez lui dans la nuit. Je me suis rendu à la caserne Martainville, où j'ai établi mon quartier général. J'ai lu la dépêche télégraphique aux officiers du 18e de ligne et je leur ai dit que nous ne pouvions pas reconnaître ce gouvernement provisoire, que nous avions prêté serment au Roi et qu'il fallait avant tout que nous connussions les événements, que nous resterions dans nos casernes, où nous nous défendrions si on nous attaquait. J'ai été fort content du 18e de ligne. J'ai été ensuite à la caserne du 28e de ligne, à Saint-Sever, et j'ai dit à peu près la même chose.

J'ai fait délivrer à chaque homme deux rations de pain, et j'ai fait porter les drapeaux et les caisses des régiments aux casernes.

Le conseil municipal de Rouen s'est adjoint cinq membres du comité radical, M. Deschamps en tête.

Par le chemin de fer de onze heures du soir, on a appris que le Roi était à Vincennes.

25. — J'ai passé la nuit à la caserne Martainville; j'ai donné des ordres pour que les troupes fussent prêtes à tout

événement, et je me suis couché tout habillé pendant quelques heures sur le lit de l'adjudant, dont j'occupe la chambre.

Le convoi de trois heures du matin est venu confirmer la gravité des événements de Paris; les voyageurs ont annoncé que la République avait été proclamée, que les troupes fraternisaient avec le peuple, et que tout était fini.

Le courrier de Paris, que la poste m'a fait parvenir à quatre heures du matin, ne m'a apporté aucune nouvelle de ma famille. J'ai été prévenu à neuf heures du matin que des masses d'ouvriers voulaient venir demander les armes de mes soldats; je prends mes mesures en conséquence.

On dit que le duc de Nemours tient à Saint-Cloud avec quelques régiments; Vincennes tient aussi, les troupes se sont retirées dans les forts; les choses ne sont peut-être pas dans un état aussi désespéré. Pour connaître la véritable situation, j'envoie à Paris mon secrétaire M. Noguès, qui reviendra cette nuit à onze heures. J'aurai aussi des nouvelles de ma famille.

A midi, M. de la Preugne, secrétaire général de la préfecture, est venu m'annoncer que vingt mille ouvriers devaient venir vers une heure désarmer les soldats, qui, comme moi, sont décidés à se faire tuer jusqu'au dernier plutôt que de rendre les armes. La position à Martainville n'étant pas bonne et me trouvant dans l'impossibilité d'y faire une défense heureuse, j'ai pris le parti de sortir de la ville et de prendre position au Mont Riboudet (barrière du Havre), à trois kilomètres de Rouen (1).

(1) M. de la Preugne m'observa que tout était fini, que la République était établie, et qu'il ne m'était pas possible de me rendre avec mes troupes à Paris. Je lui répliquai : « Cela ne m'empêche pas d'aller au Havre. »

Je fis venir immédiatement un officier de chaque grade pour leur donner mes instructions. Je fis immédiatement charger les armes, et j'ordonnai de jeter à l'eau les poudres qui ne pouvaient être emportées. Je prescrivis à l'intendance de faire suivre du vin, et d'assurer les vivres et les fourrages pour les troupes. Un officier d'état-major porta l'ordre au général Gérard, au quartier Saint-Sever, de faire ôter les batteries de cinq cents fusils qui ne pouvaient être emportés, de traverser la Seine avec le 28e de ligne, et de me rejoindre sur la route du Havre. Je me mis en marche à la tête du 18e de ligne; mes dragons formaient l'avant-garde. Je rencontrai

Mont Riboudet. — Une députation de la municipalité avec le maire en tête est venue me demander de rentrer avec les troupes pour protéger la ville et ses établissements industriels. Une députation de la garde nationale, une autre composée de trois membres du conseil municipal et d'autres personnes sont venues à plusieurs reprises me faire la même prière et m'assurer de l'estime profonde que me porte toute la ville. M. Duval, maire de Boudeville, est venu avec des gardes nationaux m'assurer de son dévouement et se mettre sous mes ordres. M. Duvivier, chef de bataillon de la garde nationale, est venu à six heures du soir me prier, au nom de tous les officiers supérieurs de la garde nationale, de rentrer à Rouen. Je leur ai répondu que ma position est bonne et que je ne peux y consentir, que même pour la tranquillité de la ville, une masse de troupes, dans la situation où je suis, empêchera une descente des ouvriers des vallées.

Je me suis établi chez un épicier sur le bord de la route, où l'on m'a donné, à côté de la boutique, une petite chambre fort propre.

J'ai donné à dîner au général Gérard, au lieutenant-colonel Beauquet, mon chef d'état-major, à tous les officiers d'état-major, aux colonels des 18e et 28e de ligne, à tous les officiers supérieurs, à M. de Lacombe, lieutenant de dragons, qui commande mon escorte. Nous étions seize à table, et mon dîner improvisé à été fort bien.

Je me décide à passer la nuit au bivouac du Mont Riboudet.

Je suis venu à huit heures du soir à Rouen pour voir de mes yeux l'état des choses; je suis revenu à mon quartier général une heure après (1).

sur les quais des gardes nationaux, je les invitai à aller prévenir la municipalité que je laissais sous sa sauvegarde mes malades et soixante hommes de garde à l'Hôtel de ville. Je longeai le quai, et je fus rejoint au pont Saint-Sever par le général Gérard et le bataillon du 28e de ligne (*Note du maréchal.*)

(1) Après avoir visité mes postes, je m'en fus au galop avec une ordonnance à Rouen, pour voir de mes yeux l'état des choses. Je fus à l'embarcadère du chemin de fer, qui était garni de gardes nationaux. Au moment où je quittais Rouen, à neuf heures du soir, on m'annonça que le débarcadère de la rive droite était dévasté. J'avais calculé que personne

A dix heures du soir, M. Bertel, maire de Sotteville, est venu m'avertir que l'établissement de M. Buddicom était menacé. Je lui ai répondu que je ne pouvais pas envoyer de troupes, ne voulant pas compromettre mes soldats.

A dix heures et demie, deux gardes nationaux sont venus dire que le poste de l'Hôtel de ville était attaqué à coups de pierres et compromis. Je leur ai dit que j'en suis bien fâché, mais que je ne peux pas diviser mes forces. Le pont en bois, à l'extrémité du Cours la Reine, est en flammes; on menace l'embarcadère de Saint-Sever.

A onze heures du soir, quatre soldats du 69e de ligne qui ont quitté Paris m'ont été amenés; ils m'ont donné des détails sur les événements de Paris. Ils sont sans armes, et ce qu'ils racontent prouve qu'ils ont été mal commandés et qu'ils manquaient de vivres. Ils se seraient très bien battus; ils sont furieux. Il paraît que le Roi a empêché de tirer, et c'est presque sans coup férir que cela s'est passé (1).

26. — A sept heures du matin, j'ai réuni les colonels et les officiers chefs de corps; ils m'ont assuré de nouveau de la parfaite obéissance des troupes; je leur ai fait compliment de leur excellente discipline.

M. l'intendant de Bailleul est venu pour me rendre compte que toutes les dispositions que j'avais ordonnées pour les vivres étaient prises, et il m'a parlé du désir ardent qu'on avait de me voir rentrer en ville. J'ai répondu à M. de Bailleul qu'il pouvait dire à la municipalité que je rentrerais en ville sans me prononcer pour rien, et à la condition que je prendrais le commandement en chef de la garde nationale avec celui des troupes, et que je dirigerais les mesures pour le maintien de l'ordre. J'exige de plus qu'une députation de la municipalité, qui comprendra des membres des comités démocratiques, vienne me le demander.

A onze heures et demie du matin, les délégués du conseil

ne m'attendant, et toujours au galop, je pouvais parcourir la ville sans danger, et juger par moi-même de la situation. (*Note du maréchal.*)

(1) Beaucoup de ces soldats qui revenaient de Paris nous demandaient des armes pour marcher avec nous; les colonels ne s'en souciaient pas, dans la crainte de les voir démoraliser leurs régiments. (*Note du maréchal.*)

municipal et des comités sont arrivés à mon quartier général; ils m'ont apporté la délibération suivante :

« M. le maire, assisté du conseil municipal et des deux comités central et démocratique, donne mission à MM. Bademer Saint-Léger, Leballeur, Esclavy et Bellanger de se rendre auprès de M. le lieutenant général pour l'inviter à ramener ses troupes dans la ville, afin de concourir avec la garde nationale au maintien du bon ordre et à son rétablissement.

« Fait à l'Hôtel de ville, le 25 février 1848.

« *Signé* : FLEURY, SÉNARD. »

J'ai répondu que cela ne me paraissait pas suffisant, que je voulais diriger la garde nationale... Après une discussion, les commissaires ont ajouté ce qui suit :

« Comme complément à la demande ci-dessus adressée à M. le lieutenant général Castellane, nous, commissaires chargés de l'apporter, déclarons unanimement à nos concitoyens que M. le général rentre à Rouen pour maintenir l'ordre et, de concert avec l'autorité municipale, diriger les mesures propres à assurer la tranquillité de la cité. »

M. Buchet-Bellanger, du comité démocratique, m'a adressé assez malencontreusement quelques menaces pour me faire rentrer; elles auraient été de nature à m'en empêcher, si je n'avais été unanimement désiré. J'ai dit qu'il était bien entendu que je viendrais reprendre ma position avec mes troupes, quand bon me semblerait, et j'ai ajouté : « Au reste, je n'ai pas besoin de cet engagement, car je me ferais toujours jour avec mes baïonnettes (1). »

J'ai fait prendre les armes à mes troupes, j'ai fait serrer les deux régiments en masse et je leur ai adressé cette courte allocution :

(1) Il fut, en outre, convenu avec les démocrates qu'ils feraient passer à ma famille, à Paris, une lettre de moi, et qu'on me rapporterait la réponse. Cela fut exécuté. (*Note du maréchal.*)

« Soldats,

« J'ai commencé comme vous, j'ai été soldat et j'ai combattu sur tous les champs de bataille de l'Europe. Souvenez-vous que tout soldat qui rend ses armes est déshonoré. Jurez-moi de vous faire tuer jusqu'au dernier, plutôt que de les abandonner. »

Les soldats ont répondu unanimement dans les deux régiments : « Oui, nous le jurons! Vive le général Castellane! Nous vous suivrons partout! » Des soldats qui sont revenus, désarmés, de Paris nous regardaient.

Un bataillon de la garde nationale est venu jusqu'à mon quartier général et a beaucoup crié : « Vive le général! » Nous sommes partis et nous sommes arrivés sur le quai, j'ai fait masser mes troupes en arrière du corps de garde du Mont Riboudet. J'ai trouvé là un jeune homme en uniforme de l'état-major avec un manteau, de sorte que je n'ai pas vu son grade; il m'a dit qu'il était aide de camp du ministre de la guerre de la République, du général Subervie.

Je suis descendu de cheval, j'ai fait appeler le général Gérard, les chefs de corps et un officier de chaque grade; je leur ai lu la lettre suivante :

« Général,

« J'apprends que vous vous êtes dirigé vers le Havre avec les troupes que vous commandez; mon intention est que vous rentriez immédiatement à Rouen avec elles, en prenant toutes les dispositions nécessaires pour le maintien de la discipline. Vous me rendrez compte de l'exécution de cet ordre; nous comptons sur votre patriotisme. Cet ordre, qui vous est porté par M. Petit, officier d'état-major, vous a été également annoncé par le télégraphe et par la poste.

« Recevez, mon cher général, l'assurance de mon attachement.

« *Signé :* Général Subervie. »

J'ai répondu à l'aide de camp que nous n'étions pas assez instruits des événements pour pouvoir reconnaître la République; que nous serions toujours prêts, quoi qu'il arrive, à marcher sur la frontière pour la défense du pays; que, dans tous les cas, j'aurais rendu un grand service en conservant des régiments intacts et bien disciplinés : puis, m'approchant de l'aide de camp, je lui ai dit : « Je ne reconnais pas le général Subervie comme ministre de la guerre; mais comme homme, dites-lui mille amitiés de ma part. »

La députation qui était venue à mon quartier général m'attendait; je suis entré avec elle dans une maison pour lui parler de l'établissement de mes troupes. J'ai dit que je voulais être logé avec elles sur le quai, et établir mon quartier général à la Bourse.

En en sortant, je suis parti avec quelques gardes nationaux à cheval pour me rendre à l'Hôtel de ville; cela a été une véritable ovation : la garde nationale me pressait, m'entourait, si bien même que, comme je portais mon manteau, le cordon me serrait tellement la gorge, que j'ai manqué être étranglé au milieu de mon triomphe. J'étais pressé si fort que c'est à grand'peine qu'avec leur aide je suis parvenu à me défaire de mon manteau; ils m'ont porté en quelque sorte en triomphe dans la salle où étaient réunis le conseil municipal et les membres du comité de la réforme et du comité démocratique qu'ils s'étaient adjoints; tous m'ont également reçu avec enthousiasme et comme des gens qui regardaient le salut de la ville attaché à mon retour. Je serais bien embarrassé de trouver les paroles que je leur ai dites, j'ai eu soin d'établir que je ne rentrais que pour le rétablissement de l'ordre, et que je serais parfaitement libre de me retirer avec mes troupes, lorsque tout serait tranquille.

En descendant de l'Hôtel de ville, j'ai été accueilli par les mêmes acclamations qu'à mon arrivée; j'ai pris immédiatement, si ce n'est de droit, au moins de fait, le commandement de la garde nationale, qui le réclamait à grands cris.

J'ai établi mon quartier général à l'Hôtel de la Bourse, où huit cents hommes du 18e de ligne se sont aussi logés; j'avais

aussi un piquet de deux cents hommes de la garde nationale avec quatre ordonnances de la garde à cheval pour assurer les communications entre l'Hôtel de ville et moi.

Mes forces se composent de quinze cents hommes des 18e de ligne et 28e de ligne, de vingt-deux dragons du 2e régiment, bien commandés par le lieutenant de Lacombe. Cela n'est pas beaucoup, mais bien ensemble, cela ne laisse pas que d'être imposant. Je prends toutes les dispositions nécessaires pour la sûreté de la ville.

J'ai dîné chez le général Gérard, qui loge à côté de la Bourse; immédiatement après, accompagné de huit gardes nationaux à cheval et d'un détachement de dragons, j'ai fait la visite des postes. J'ai placé vingt-cinq hommes de la ligne chez M. Cibiel et vingt-cinq autres chez M. Barbet pour protéger ces deux hôtels qui ont été menacés.

Le commandant Dumont, du 28e, reste à cette hauteur avec le reste de son monde pour prendre à dos les assaillants, soit qu'ils se présentent par le Mont Riboudet, soit par la rue du Renard; le poste de Cauchoise reçoit des instructions dans le même sens.

J'ai été au débarcadère de la rue Verte, où j'ai donné au capitaine commandant le poste de la garde nationale des instructions sur les mesures à prendre pour la défense.

Je me suis porté de là au poste Beauvoisine, et j'ai donné aussi des instructions pour la défense du poste et la surveillance à exercer aux alentours. On est venu m'annoncer que l'établissement de M. de Buddicom était menacé, j'ai envoyé un commandant avec cinquante hommes du 18e de ligne, m'attendre de l'autre côté du pont de pierre; je suis retourné à l'Hôtel de ville, où j'ai été reçu avec le même enthousiasme que le matin. Je me suis rendu au pont de pierre par le boulevard et le Champ de Mars; de là je suis parti au grand galop sur Grammont et sur l'établissement de M. Buddicom. L'attaque qu'on m'avait annoncée était une fausse alerte. Je me suis dirigé sur les établissements de la commune de Sotteville, où j'ai trouvé la garde nationale. Le maire est venu me complimenter.

J'ai fait demander un autre cheval pour continuer ma ronde, et j'ai donné l'ordre de faire rentrer les troupes qui étaient en marche. Le chef d'escadron M..., qui sort de la carte de France et qui n'a aucune idée du service, n'ayant pas trouvé les troupes sur sa route, s'en est revenu tout bonnement au quartier général sans les chercher : il les a laissées aller jusqu'à Sotteville, je lui en ai dit mon avis; là-dessus il m'a demandé son changement; le moment est bien choisi.

Les gardes nationaux m'ont montré un grand empressement à écouter et à exécuter mes instructions; je pense bien avoir fait six ou sept lieues (1).

(1) Le maire Fleury fit afficher la proclamation suivante :

« AUX HABITANTS DE ROUEN.

« L'administration municipale provisoire s'empresse de porter à la connaissance de ses concitoyens les nouvelles suivantes : « En apprenant la « Révolution accomplie à Paris, le lieutenant général commandant la division a jugé convenable d'aller prendre position, avec les troupes de la « garnison, au haut du Mont Riboudet. L'administration municipale étant « fermement résolue à ne rien négliger pour prévenir le retour des déplorables excès qui ont marqué la soirée d'hier, une démarche a été faite « auprès du lieutenant général de Castellane, pour obtenir son concours « et celui des troupes qu'il commande. Trois membres pris dans le conseil municipal et dans les comités qu'il s'est adjoint, se sont rendus « auprès du général, qui s'est empressé d'accéder au vœu qui lui était « exprimé. Le lieutenant général de Castellane est rentré à Rouen avec la « troupe de ligne, en déclarant qu'il y revient uniquement pour maintenir l'ordre et pour prendre, de concert avec l'autorité municipale, la « direction des forces destinées à protéger la ville et ses établissements « industriels.

« Des acclamations unanimes ont salué à son retour le général, dont « on connaît la loyauté, et nos braves soldats, et témoigné des sentiments « de la garde nationale et de toute la population. En même temps que la « troupe de ligne revient se joindre à la garde nationale, de nombreux « citoyens, que divers motifs exemptent du service, ont spontanément « offert à l'administration municipale de rentrer dans les rangs pour partager les fatigues de leurs camarades; des armes leur ont été aussitôt « délivrées.

« De toutes parts, d'ailleurs, l'effervescence se calme, et les ouvriers « prouvent déjà qu'ils comprennent que leur premier besoin et leur intérêt le plus pressant est le retour de la tranquillité et la reprise de leurs « travaux. L'administration municipale a reçu aujourd'hui, et presque « d'heure en heure, de nombreuses députations d'ouvriers venant lui « demander son concours pour les améliorations que leur position réclame, « et en même temps lui apporter leur engagement de retourner immédiatement à leurs ateliers. Leurs promesses ont été tenues, et l'administra-

27. — Je me suis établi dans une salle de conseil du tribunal de commerce donnant sur le quai : j'ai été voir les deux cents gardes nationaux dans la salle où ils se trouvaient; cela a été toujours le même enthousiasme. Je me suis étendu sur un matelas; les rapports de la garde nationale et de la ligne se succédaient; il fallait donner des ordres, je réfléchissais à la position, au parti à prendre; enfin je n'ai pas dormi un seul instant.

A minuit un quart, j'ai reçu la lettre ci-après du général Subervie, de Paris, le 25 février :

« Général, je vous préviens que le gouvernement provisoire vient de nommer M. Deschamps commissaire provisoire pour le département de la Seine-Inférieure. Ce fonctionnaire se rend immédiatement à son poste et reçoit l'ordre de se concerter avec vous pour le maintien de l'ordre public, et je vous invite à lui prêter l'appui de votre autorité et des forces militaires qui sont à votre disposition. Je compte en cette circonstance sur votre patriotisme et sur votre dévouement à vos devoirs militaires. Vous m'informerez de toutes les mesures que vous aurez prises.

« Le ministre provisoire de la guerre,

« *Signé* : SUBERVIE. »

J'ai communiqué aux officiers la lettre du ministre de la guerre; la garde nationale, par une députation, proteste contre

« tion à la nouvelle de la reprise des travaux dans six des établissements « industriels où ils avaient été suspendus; tout nous donne la certitude « du prompt et complet rétablissement du bon ordre.

« Au nom du conseil municipal et des comités adjoints,

« Le maire provisoire,

« FLEURY.

« Fait à Rouen, en l'Hôtel de ville, le 26 février 1848. »

Les trois compagnies, laissées à la garde de l'Hôtel de ville, et que je n'avais pas eu la possibilité de rappeler au moment de mon départ, n'avaient pas été attaquées. Mon projet était, si j'étais parti le lendemain pour le Havre, d'aller avec un bataillon les chercher au milieu de la nuit. (*Note du maréchal.*)

cette nomination et se déclare unanime pour repousser M. Deschamps.

J'ai reçu une lettre de Mme Deschamps qui me rend responsable de la vie de son fils. J'ai remis cette lettre au maire provisoire en présence de la garde nationale, dont une députation est partie pour Paris, afin de demander qu'on ne leur donne pas M. Deschamps.

M. Sénard vient à mon quartier général et m'explique confidentiellement toutes les mesures qu'il a prises pour engager M. Deschamps à ne pas rentrer dans la ville. Je réponds à M. Sénard que, quant à moi, si M. Deschamps vient dans ma chambre, je lui ferai un rempart de mon corps, mais que c'est tout ce que je puis faire.

A une heure, j'ai appelé les officiers supérieurs et un officier de chaque grade pour leur demander de réfléchir à ce qu'ils feraient dans le cas où je ne voudrais pas remettre le commandement et dans le cas où je serais remplacé. Je leur ai dit que je ne demandais pas leur opinion, mais que je les engageais seulement à y réfléchir. Les dispositions des six mille hommes de garde nationale sont que je ne les quitte à aucun prix. Je juge que le moment de reconnaître la République arrive, alors je fais une espèce de consultation. Pour les partis énergiques, il faut toujours les prendre de soi-même; pour les partis faibles, on peut consulter. Un général qui veut livrer bataille doit se décider seul; s'il a de bonnes raisons pour ne pas la donner, il fera bien d'assembler un conseil de guerre; il est probable que l'attaque n'aura pas lieu, et cela met d'autant sa responsabilité à couvert.

J'ai promis mon appui à la manufacture de la Foudre, qui vient le réclamer.

A cinq heures du soir seulement, l'ordre du jour du ministre de la guerre Subervie, à l'armée, du 25 février, pour demander aux soldats de ne pas quitter leurs drapeaux, m'est parvenu; il est ainsi conçu :

« Soldats, je vous adjure, au nom du pays et de l'honneur, de ne pas quitter votre drapeau et d'écouter la voix des officiers supérieurs qui vous commandent.

« La nation a besoin du concours et du patriotisme de tous ses enfants : n'oubliez pas qu'un jour vous serez appelés peut-être à défendre son indépendance et l'inviolabilité de son territoire. Vous écouterez ma voix, qui vous parle au nom de l'honneur et de la patrie. »

J'ai fait mettre immédiatement cet ordre à l'ordre de la division; j'en ai envoyé un reçu au ministre de la guerre par le télégraphe qui ne va pas, par la poste et aussi par son aide de camp Petit, qui était resté ici pour travailler les troupes.

Mon secrétaire, M. Noguès, que j'avais envoyé à Paris, m'a appris que tout était fini et que le gouvernement provisoire de la République était reconnu par tout le monde, chacun voulant sauver sa personne et ses biens. Je suis venu dîner à mon quartier général de la rue du Moulinet.

J'ai réuni à dix heures du soir le général Gérard, l'intendant, les chefs de corps, de détachement, les officiers supérieurs et un de chaque grade, pour leur dire qu'ayant charge d'âmes, j'avais dû envoyer mon secrétaire M. Noguès à Paris pour prendre connaissance de l'état de choses; qu'il était tel qu'il ne nous restait plus, dans l'intérêt de l'ordre, de la défense et de l'indépendance du pays, qu'à adhérer au gouvernement provisoire établi, et que si on envoyait un officier général pour me remplacer, je lui remettrais le commandement immédiatement.

Je suis monté ensuite dans la salle des gardes nationaux, ayant des engagements avec eux; je leur ai répété à peu près la même chose. Une commission du Havre est venue avec une lettre du préfet Delporte, resté préfet provisoire, demander cinq cents fusils pour cette localité, afin d'armer les corporations maritimes du Havre réunies en un corps spécial et la garde nationale d'Ingouville; j'ai ordonné au directeur d'artillerie du Havre de faire la livraison d'urgence de ces cinq cents fusils, dans l'intérêt de la défense du pays et du maintien de l'ordre. Le chemin de fer est intact de Rouen au Havre. Vingt hommes d'infanterie ont été envoyés à Barentin, vingt autres à Malaunay, par le chemin de fer,

pour assurer la conservation de ces deux viaducs. Le pont du Manoir, sur le chemin de fer de Rouen à Mantes, a été préservé de l'incendie par un détachement composé de gardes nationaux et de troupes de ligne que j'avais fait partir en wagon.

J'ai fait payer d'urgence aux officiers les appointements de février, et à la troupe la première quinzaine de mars. Cette mesure a assuré leur payement. Après l'avoir fait, le receveur général n'avait plus de fonds; il en a demandé au gouvernement.

Toute la nuit du 27 au 28 j'ai reçu rapport sur rapport et fait réflexion sur réflexion sur la situation; je n'ai dormi qu'une heure le matin.

J'étais pour mon compte non seulement maître de Rouen, mais de toute la Normandie. Le général Korte tenait à Caen, où il commandait la subdivision, et mes ordres eussent été exécutés dans toutes; attendant ou le Roi ou les princes, je n'en voyais pas venir. Je savais le 2e de dragons à Beauvais prêt à me joindre au premier ordre, les troupes de la 16e division (Lille) dans les mêmes dispositions. Mon projet était de réunir à Mantes vingt-cinq mille hommes. Cela m'était facile en huit jours de convoquer au Havre les Chambres des pairs et des députés, mais pour cela il aurait fallu un drapeau; je ne pouvais pas me proclamer roi de France. J'ai su depuis du comte de Jarnac, mon cousin germain, qu'il avait offert à M. le duc de Nemours, en Angleterre, de débarquer au Havre, ayant la certitude que je tiendrais bon. M. le duc de Nemours ne le voulut pas, disant qu'il ignorait où était le Roi, et qu'il ne connaissait pas sa volonté. Il serait arrivé à Rouen le 27 au soir, il était encore temps. Le Roi, au lieu de venir régner à Rouen, se cachait dans ma division; je l'ignorais. Je regrettai alors qu'il n'eût pas pris le parti; je m'en suis réjoui depuis, persuadé que tout eût été perdu; le Roi aurait démoralisé mes troupes.

J'appris que Mme la duchesse de Montpensier avait, pendant que j'étais au Mont Riboudet, passé avec M. de Lasteyrie et autres personnes sur la route occupée par mes troupes;

elle avait vu mon cheval attaché à la porte de mon épicier et avait craint de s'arrêter (1).

28. — Le commissaire du gouvernement Deschamps s'est installé à la préfecture dans le cabinet du préfet Delporte, qui lui a remis aussitôt l'administration. On est venu m'annoncer que la manufacture de la Foudre, au delà de la barrière de Caen, était menacée. J'ai tout de suite dirigé sur ce point cent hommes d'infanterie et cent gardes nationaux. Je me suis rendu à l'Hôtel de ville, où les cris de : « Vive le général Castellane! » ont été proférés, suivant l'usage; puis je me suis rendu avec un piquet de garde nationale à cheval et vingt dragons sur les lieux. Là j'ai trouvé une masse d'ouvriers qui étaient devenus inoffensifs, depuis qu'ils avaient fait embarquer quarante ouvriers anglais. Je me suis efforcé de leur faire comprendre que cela n'était pas de la liberté ni de l'égalité. « Que diriez-vous, si vous vous étiez rendus en pays étranger pour amasser un petit pécule, si on vous traitait de la même manière? Vous exposez les Français en Angleterre, et dans les autres pays, aux mêmes traitements. » Ils m'ont promis à l'avenir d'être plus sages : ils m'avaient dès l'abord accueilli par les cris de : « Vive le général! » Un d'eux ayant crié : « A bas les Anglais! » je leur ai dit alors que je comptais faire retirer les troupes, mais qu'au contraire elles allaient rester. Un garde national m'a fait observer que tous ne devaient pas payer pour un : je leur ai demandé s'ils voulaient faire justice eux-mêmes des perturbateurs; ils m'ont répondu : « Oui, oui. » J'ai fait alors retirer les troupes; ils ont crié : « Vive le général! » et m'ont dit qu'ils voulaient m'accompagner. En effet, malgré une pluie battante, ils sont venus jusqu'au faubourg Saint-Sever; il y en a même qui ne m'ont quitté qu'à la Bourse, où mon quartier général est toujours établi.

J'ai voulu aller chez M. Deschamps avec des gardes nationaux à cheval; connaissant leur répulsion pour lui, j'étais bien aise, dans une idée de conciliation, de me faire accom-

(1) Ce passage est tiré des *Bagatelles sur mon temps.*

pagner par eux. Je lui ai raconté ce que je venais de faire et que j'adhérais; il m'a demandé si mon adhésion était bien franche; j'ai alors élevé la voix, lui disant : « Il est incroyable qu'on veuille douter de ma loyauté. Je suis venu ici avec ces messieurs parce que vous savez bien qu'ils ne sont pas disposés en votre faveur, dans un but de conciliation. » Il a alors été plus doux, mais son observation a fait un mauvais effet sur les gardes nationaux.

M. Deschamps est un petit homme de quarante ans environ, qui était pour le talent le deuxième avocat du barreau de Rouen.

J'ai été dîner à la rue du Moulinet, et, en revenant, je suis passé par l'Hôtel de ville : les cris de : « Vive le général! » se sont fait entendre. Voulant parler au maire, je suis entré dans la salle où était assemblé le conseil municipal, ce dont je ne me doutais pas. M. Fleury m'a fait asseoir près du bureau, et j'ai fait la relation de ce qui s'était passé le matin.

J'ai passé devant les gardes nationaux, qui se levaient en masse pour crier : « Vive le général! » Pendant que j'étais au bureau de la garde nationale, j'ai entendu à l'entrée quelques cris de : « A bas Deschamps! » quoiqu'on les eût tenus à distance de son passage. Un de ses grands partisans, appelé Bachelet, je crois, a été même maltraité. Le citoyen Deschamps a cassé le conseil municipal et composé la mairie provisoire.

29. — Je me suis étendu sur mon matelas; à deux heures du matin, M. Soubiranes, chef de bataillon de la garde nationale de la banlieue, et M. Lecouteux, capitaine de la garde nationale, sont entrés dans ma chambre; ils m'ont raconté ce qui s'était passé à l'Hôtel de ville; que M. Quénot était confirmé comme colonel de la garde nationale, et ils m'ont remis la lettre ci-après de cet officier :

« MON GÉNÉRAL,

« J'éprouve le besoin et le plaisir de vous dire que l'admirable conduite que vous avez tenue dans les circonstances

graves et difficiles que nous venons de traverser a été vivement appréciée par la cité, et notamment de la garde nationale que j'ai l'honneur de commander. J'ai l'espoir, bien doux pour mon cœur, que le gouvernement provisoire aura le bon esprit et fera acte de justice en vous maintenant dans le grade que vous avez si glorieusement acquis. Tous les rapports qui me parviennent par mes patrouilles me donnent l'assurance que la tranquillité ne sera nullement troublée. »

Après en être convenu avec le commissaire du gouvernement Deschamps et le nouveau maire Leballeur, j'ai fait rentrer les troupes dans les casernes. J'ai quitté la Bourse et je suis rentré dans mon quartier général, rue du Moulinet, après avoir été cinq jours sans me déshabiller.

Ayant reçu l'ordre du ministre de la guerre de rassembler les troupes pour leur faire donner leur adhésion à la République, je les ai massées sur le quai auprès du pont de fil de fer et je leur ai parlé en ces termes :

« Officiers, sous-officiers et soldats, nous sommes déliés de nos serments vis-à-vis du gouvernement déchu; le gouvernement provisoire de la République est un fait accompli; le ministre de la guerre me demande si nous y adhérons. Groupons-nous autour du gouvernement provisoire de la République dans l'intérêt de l'ordre, de la défense et de l'indépendance du pays. Je lui donne mon adhésion; lui donnez-vous la vôtre? »

Les soldats ont répondu : « Oui! Vive la République! » La musique a joué la *Marseillaise,* et les troupes ont ensuite défilé devant moi. Nul enthousiasme; ces gens se soumettent à regret à une dure nécessité. Le 3e escadron du 9e de hussards, qui arrivait d'Eu à Rouen, s'est trouvé au défilé.

CHAPITRE II

Arrivée à Rouen des volontaires parisiens. — Réception à l'Hôtel de ville. — Adhésion des troupes à la République. — Je suis remplacé dans le commandement de la 14e division par le général Ordener, et mis en disponibilité. — Mécontentement des troupes et de la garde nationale de Rouen. — Le ministre de la guerre, en m'envoyant mon ordre de rappel, m'écrit une lettre de félicitation sur ma conduite. — Voyage à Paris, aspect des gares incendiées et des lignes surveillées. — Détails sur les événements de février. — Le gouvernement provisoire. — Faiblesse et inertie des généraux Bedeau, Rulhières, Lamoricière, etc., pendant les émeutes. — Paris inquiet et terrifié; crise financière. — Beaucoup d'officiers sont chassés par leurs soldats. — Triste état de l'armée. — Émeute du 16 mars 1848. — La légion vésuvienne. — Je retourne à Rouen. — Ravages commis dans les forêts de la Seine-Inférieure. — Je suis rappelé à Paris par M. Arago, ministre de la guerre par intérim. — Mon entrevue avec lui. — M. Marrast. — Je suis mis illégalement en retraite, le 18 avril 1848. — Remise des drapeaux aux troupes et à la garde nationale, le 20 avril. — Troubles à Rouen; la garde nationale et la ligne rétablissent l'ordre. — Ouverture de l'Assemblée nationale. — On fête l'anniversaire de la mort de l'empereur Napoléon. — Lettres du colonel Camou, du colonel Canrobert, etc., à l'occasion de ma mise à la retraite. — Ledru-Rollin et George Sand. — Émeutes du 15 mai 1848. — Les gardes nationales de province viennent au secours de l'Assemblée nationale. — Fête de la Concorde. — Détails sur le séjour de Louis-Philippe à Claremont.

1er mars. — L'arrivée de deux cents volontaires de Paris au débarcadère de Saint-Sever a d'abord donné un peu d'émoi; on ne savait ce qu'ils venaient faire. La troupe de ligne et la garde nationale leur ont laissé le terrain libre pour éviter des collisions. Leur but, à ce qu'ils disent, est de révolutionner les masses et d'arrêter les incendiaires.

J'ai reçu la visite du capitaine Mathis et du sous-lieutenant Gressot, du 3e de dragons, qui ont été requis à Saint-Germain pour accompagner avec cinquante dragons les représentants du peuple et les volontaires parisiens. Le 3e dragons est le

seul corps qui soit revenu en entier de Paris et qui ait conservé ses armes. Ces deux officiers m'ont dit que les officiers de la ligne s'éloignent d'eux partout où ils arrivent, et qu'alors ils s'empressent d'aller leur expliquer qu'ils ne font partie de la colonne que parce qu'ils ont été requis.

Les représentants Dussart et Avril, qui commandent cette colonne, sont venus chez moi pour me parler de leur mission, qui consiste à préserver les chemins de fer des incendiaires. J'ai été à l'embarcadère de Saint-Sever leur rendre leur visite; ils m'ont demandé de passer la revue des deux cents volontaires, qui sont commandés par un élève de l'École polytechnique. Je les ai harangués, en leur faisant compliment de la devise de leurs drapeaux : *Expédition contre les incendiaires.* Le représentant a crié : « Vive la République! » Ils ont ensuite crié : « Vive le général Castellane! »

M. Leballeur, maire provisoire, m'a demandé un demi-bataillon d'infanterie avec une musique, et un peloton de cavalerie, pour aller chercher les volontaires parisiens au débarcadère de Saint-Sever et leur servir d'escorte d'honneur jusqu'à l'Hôtel de ville, où des rafraîchissements doivent leur être donnés. J'ai accordé tout cela. Le cortège s'est formé place Saint-Ouen; il y avait un fort bataillon de la garde nationale. On a été à la préfecture prendre M. Deschamps, commissaire du gouvernement. Pendant le trajet, une averse mêlée de grêle est venue saucer tout le monde. De la préfecture, M. Deschamps, avec le cortège, s'est dirigé par les quais et le pont Saint-Pierre vers le débarcadère. Avant l'arrivée du cortège, le maréchal de camp Gérard, suivi de son aide de camp, avait été voir les volontaires; il s'est trouvé sur les lieux et s'est vu obligé de se joindre à la municipalité et au commissaire du gouvernement. Le cortège est revenu alors vers l'Hôtel de ville; en tête il y avait un rassemblement de deux cents hommes de tout âge, en blouse, qui ont chanté la *Marseillaise*. Une foule immense accompagnait le cortège, mais c'était seulement par curiosité. On ne paraît guère enthousiaste de la République.

La garde nationale, la ligne et les volontaires se sont mis

en bataille sous le balcon de l'Hôtel de ville. Les volontaires ont chanté deux ou trois fois le *Chant des Girondins* dans le drame du *Chevalier de Maison-Rouge* d'Alexandre Dumas. Rien n'a pu exciter la plus minime manifestation.

Une demi-heure après, M. Deschamps, entouré du maire et de la municipalité provisoire, s'est présenté au balcon de l'Hôtel de ville avec l'élève de l'École polytechnique qui commande les volontaires et avec les représentants du peuple.

Prenant à la main un drapeau qui portait l'inscription : *Expédition contre les incendiaires*, il a parlé en ces termes : « Au nom du peuple français, à la face du ciel qui nous entend et qui nous répond (*il pleuvait*), sous les plis de ce noble drapeau qui a vu la victoire que viennent de remporter nos frères de Paris, la République française est proclamée à Rouen. Vive la République! »

Les volontaires seuls et quelques ouvriers ont crié : « Vive la République! » La garde nationale et la ligne sont restées muettes. L'élève de l'École polytechnique a embrassé M. Deschamps et les membres de la municipalité provisoire, tout le monde s'est embrassé, ce qui a fait passablement rire.

M. Deschamps est descendu, suivi de toute la municipalité et de l'élève de l'Ecole polytechnique, qui avait repris le drapeau; il a passé la revue des volontaires, de la garde nationale, qui n'a pas soufflé mot, et de la ligne, qui n'a pas crié davantage. Seuls, deux ou trois individus en blouse qui suivaient en dehors de la foule criaient de temps en temps : « Vive Deschamps! »

La garde nationale n'a pas attendu que M. Deschamps et sa municipalité provisoire fussent rentrés dans l'Hôtel de ville pour partir, musique en tête, pendant qu'ils passaient devant la ligne.

On a servi à dîner dans l'Hôtel de ville aux deux cents volontaires. Après dîner, ils ont fait le tour de la ville, accompagnés de quelques Rouennais. Ils sont venus devant mon quartier général, rue du Moulinet; ils ont chanté un couplet de la *Marseillaise* et le *Chant des Girondins*, le tout entremêlé de cris de : « Vive le général Castellane! »

2. — Par un décret du gouvernement provisoire du 29 fé-

vrier, le titre de général de division et celui de général de brigade sont rétablis dans l'armée.

3. — J'ai reçu une circulaire du ministre de la guerre prescrivant de faire rentrer à leurs corps les militaires qui sont en congé; elle donne aussi la forme dans laquelle les troupes doivent donner leur adhésion.

Je les ai, en conséquence, réunies au Champ de Mars, et je leur ai lu la proclamation du ministre de la guerre qui se terminait par le cri de : « Vive la République! » On l'a répété. On a joué la *Marseillaise;* les troupes ont défilé. On a dressé les listes d'adhésion par corps; les officiers ont signé en marge, comme cela est prescrit. Ces listes ont été envoyées le soir au ministre de la guerre avec le procès-verbal.

J'ai été le soir chez Mme Cibiel. Là, M. Charles Darcel m'a dit que son frère avait vu Mme Mathieu, sœur de M. Arago, et qu'elle lui avait dit que j'avais fait le plus de mal que j'avais pu à sa famille (1), et que M. Arago me ferait remplacer. M. Darcel m'a offert avec beaucoup d'obligeance d'aller à Paris pour parer le coup. Je ne sais pas pourquoi, par une espèce de pressentiment, en voyant les troupes aujourd'hui, j'ai pensé que c'était pour la dernière fois.

4. — Le courrier de Paris m'a apporté la lettre suivante du ministre de la guerre :

« Paris, le 3 mars 1848.

« Général, au nom du gouvernement provisoire, je vous annonce que le général de division Ordener est désigné pour vous remplacer dans le commandement de la 14e division militaire.

« Lorsque vous aurez remis ce commandement, vous devrez vous retirer dans vos foyers, où vous recevrez le traitement de disponibilité de votre grade. Vous m'indiquerez le lieu de votre résidence.

« Le ministre de la guerre,

« *Signé :* Général SUBERVIE. »

(1) Par mon opposition, à Perpignan, à l'élection de M. Arago (*Note du maréchal.*)

J'ai immédiatement accusé réception au ministre de cette lettre, et j'ai adressé aux troupes un ordre du jour pour leur annoncer mon remplacement et pour leur témoigner ma satisfaction de leur discipline, de leur instruction et de leur dévouement. J'ai prévenu également le colonel de la garde nationale, M. Quénot, de mon remplacement. J'ai été à la municipalité, où M. Leballeur et les adjoints nommés par le commissaire du gouvernement ont été fâchés de mon rappel. La garde montante de la garde nationale qui était sur la place a crié : « Vive le général Castellane! » et a montré un vif mécontentement. Vers deux heures, une députation de cinq ouvriers est venue chez moi. « Nous venons vous demander, m'ont-ils dit, si c'est de votre plein gré que vous quittez Rouen. — Je ne quitte mon commandement que parce que je suis remplacé. J'ai reconnu le gouvernement de la République, je dois obéir. — Alors vous ne partirez pas, et votre successeur n'entrera pas dans Rouen. — Je vous demande de ne réclamer que par des moyens légaux; je serais désolé d'être le sujet d'une manifestation populaire. — Nous vous demandons, si ce n'est pas trop d'orgueil de notre part, de nous donner la main. »

Je la leur ai donnée, et ils se sont retirés.

J'ai prévenu le citoyen Deschamps de mon remplacement; il m'a assuré qu'il n'était pour rien dans mon rappel. Par le même courrier, j'ai reçu la lettre suivante du ministre de la guerre :

« Paris, 3 mars 1848.

« Général, j'ai reçu vos deux rapports du 29 février. La tranquillité règne à Rouen, et je me plais à reconnaître que cette heureuse situation est due en grande partie à vos bonnes dispositions.

« Continuez, comme vous avez fait jusqu'ici, à maintenir l'ordre et le respect des personnes et des propriétés, en vous concertant avec le commissaire du gouvernement et en alliant le dévouement de la garde nationale à la discipline de l'armée.

Vous pourrez dire avec orgueil que vous avez rempli votre devoir de bon soldat et de bon citoyen.

« La nouvelle donnée par un journal que vous étiez gardé à vue par la garde nationale n'a obtenu, dès l'abord, aucune créance et n'a même pas eu besoin d'être démentie. J'approuve toutes les mesures que vous avez prises et je vous renouvelle le témoignage de ma satisfaction.

« Le ministre de la guerre,

« *Signé :* Général SUBERVIE. »

5. — J'ai trouvé une petite maison à louer provisoirement, vis-à-vis de celle du quartier général, rue du Moulinet, nº 10. J'y ai fait transporter immédiatement mes effets, et dès hier au soir j'y ai couché, laissant ainsi le quartier général à mon successeur, s'il lui plaît d'arriver immédiatement.

Je suis parti à une heure de l'après-midi par le chemin de fer; je m'étais rendu à l'embarcadère de Saint-Sever avant que personne se doutât de mon départ, car je veux éviter des démonstrations en ma faveur. Depuis Mantes, j'ai été frappé de l'aspect des stations. C'est la garde mobile qui fait le service; il y a des factionnaires avec une mauvaise capote et un bonnet de police sur lequel ils mettent une grande cocarde; d'autres sont des gardes nationaux des villages et sont en blouse.

A Épône, à Meulan, à Triel, les stations ont été incendiées. Nous étions à Maisons à cinq heures et demie du soir. On ne peut pas aller plus loin, le pont de Bezons ayant été brûlé. On est obligé de monter en omnibus; on y est fort mal. Je suis arrivé à huit heures du soir chez ma fille Contades, où on était à table.

6. — Je vois le général Subervie, ministre de la guerre. J'en ai été fort content; il m'a exprimé tous ses regrets d'avoir eu la main forcée pour mon remplacement; c'est M. Arago qui l'a exigé.

L'aspect du ministère de la guerre est révolutionnaire. Dans

la salle où se tenait ordinairement l'officier de service, il y a une douzaine d'élèves de l'École militaire avec leurs fusils en faisceaux.

MM. Odilon Barrot et Thiers, en faisant retirer les troupes devant le peuple, croyant par là tout calmer, ont amené le désarmement des soldats et donné le dernier coup de pied à la monarchie. Ils ont tiré les marrons du feu pour la République, ce dont ils se mordent les pouces. M. Thiers, que j'ai vu pour aller lui demander deux volumes de mes *Mémoires* que je lui avais prêtés, m'a raconté qu'il n'avait jamais été nommé ministre, et que, pendant que le Roi les avait appelés, il avait vu M. Guizot, dont le Roi continuait à prendre les conseils, dans son cabinet.

Le duc de Nemours a voulu aussi se mêler de commander; de tout cet imbroglio de commandements il est résulté qu'il n'y a eu ni ordres, ni vivres pour les troupes. Des régiments de cavalerie sont restés douze heures en bataille sans bouger et sans qu'on les laissât descendre de cheval.

Le 3e de dragons est parvenu à sauver ses chevaux et ses armes en fuyant à toute bride à Saint-Germain, où il était en quartier.

Le duc de Nemours a montré une grande faiblesse à la sortie de la Chambre des députés après qu'on lui eut jeté un habit de garde national sur le corps, et il est sorti au second rang de trente gardes nationaux qui l'ont ainsi amené à travers le peuple jusqu'aux Invalides. Ils avaient tous, sauf lui, la baïonnette au bout du fusil. La duchesse d'Orléans, séparée du duc de Nemours, à la Chambre des députés, a, au lieu de cela, montré un grand courage. On l'a fait passer par le couloir qui mène de la Chambre à l'hôtel de la Présidence, d'où elle s'est rendue aux Invalides.

Jamais on n'a vu autant de soldats et d'officiers en uniforme dans les rues de Paris; ils sont sans armes, en casquette, dans la plus mauvaise tenue; cela fait pitié à voir. Dans la rue Bellechasse, j'ai vu le 8e de dragons dans la cour, sans armes, et à la porte un factionnaire de la garde nationale; il y en a à toutes les casernes.

M. Molé, que j'ai vu, n'est pas trop abattu; il était tellement l'ennemi de M. Guizot qu'il se réjouit de le voir chassé n'importe comment. Il est vrai que l'autre, dont il était le cauchemar, le lui rendait bien.

La fausseté du Roi, qu'on a appelée habileté tant que cela lui a réussi, l'a perdu; elle ne réussit qu'un certain temps. La loyauté, la franchise et le courage finissent toujours par triompher.

Le Roi et la Reine sont arrivés le 4 mars à Londres. La duchesse d'Orléans est arrivée le 2 mars à Coblentz avec ses deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres.

7. — Les gouvernants commencent à être embarrassés ; une crise financière est imminente; les membres du gouvernement provisoire sont divisés. Louis Blanc, Albert, Ledru-Rollin, Flocon, marchent ensemble. Lamartine est le plus conservateur; il vise; dit-on, à être président ou consul de la République.

Tout le monde approuve ma conduite. Il y a unanimité à cet égard, et on finit ordinairement ainsi : « Si, ici, on avait fait comme vous! » Au ministère de la guerre, en me faisant compliment, on m'a dit que ma division était la seule où les choses se fussent bien passées. Il est heureux pour moi que j'en aie pris le commandement trois mois avant les événements, ce qui m'a permis d'y établir le service sur un pied militaire et d'y habituer à l'obéissance.

J'ai été voir le général Bedeau, commandant de la 1re division; on lui avait donné un commandement lors des événements, et il a montré une grande indécision. Après m'avoir fait compliment sur ma conduite, il s'est cru dans l'obligation de m'expliquer la sienne, comme quoi c'est la fusillade faite au ministère des affaires étrangères qui a tout perdu : il m'a dit qu'il avait été rappelé avec ses troupes du faubourg du Temple et qu'il était revenu sur la place Louis XV. C'est là qu'il a laissé massacrer le poste de la garde municipale, auprès de l'hôtel La Reynière (ambassade turque), en arrêtant un escadron de cuirassiers qui se portait en avant pour le dégager. S'il avait envoyé, de la place Louis XV où il

était, deux cents hommes seulement à la Chambre des députés, elle n'aurait pas été envahie. Le général Bedeau a marché avec les événements; il était d'abord très ardent, puis, lorsqu'il a vu la tournure que prenaient les choses, il a suivi le torrent.

Le général Rulhières était aussi sur la place Louis XV; il n'a pas été plus brillant. Le général Lamoricière a changé trois fois d'opinion dans la même journée. Le lieutenant général Sébastiani et le lieutenant général Jacqueminot ont passé leur temps à se disputer sur le commandement. On n'accuse pas leur fidélité, mais on est émerveillé de leur incapacité. Les troupes n'ont pas été commandées; on les a laissées dans la boue, sans leur donner ni ordres, ni vivres.

Le maréchal Bugeaud n'a pas fait merveille. Les choses n'ont pas mieux été quand il a eu pris le commandement, la même indécision a continué à régner.

Le Roi a été longtemps à croire qu'il y eût du danger; dès qu'il a vu les Tuileries menacées, il a complètement perdu la tête. La Reine, au contraire, a montré un grand courage; elle ne voulait pas qu'il abdiquât et lui disait, au contraire, de descendre dans la cour. Il n'a pensé, au lieu de cela, qu'à se sauver. Il est passé près de Rouen, où il a dû savoir que j'étais avec des troupes et une ville fidèle; il n'a pas pensé le moins du monde à s'arrêter.

Il y a bien des gens qui pensent à la régence, mais qui n'osent le dire. Chacun se croit obligé de proclamer qu'il n'y a qu'une république possible, et personne ne croit à la durée de ce qui existe.

Le *National* demande le renvoi du général Subervie; il ne restera pas longtemps ministre de la guerre.

Une des raisons données au gouvernement provisoire pour mon rappel de Rouen est que j'étais trop influent dans cette ville.

8. — Le chancelier Pasquier s'est réfugié à Tours, où il est bien portant. M. Dupont (de l'Eure) habite son appartement au Petit Luxembourg. M. Louis Blanc habite l'appartement de M. le duc Decazes au Luxembourg. Son secrétaire, M. de

Montmahou, fils de mon médecin, couche dans le lit de Mme Decazes. Notre ancien référendaire s'est retiré dans une petite maison, rue de Verneuil.

Le ministre de Prusse, baron d'Arnim, est parti, laissant le comte de Hatzfeldt, mon gendre, comme chargé d'affaires. Le duc de Mortemart est fort souffrant d'un érysipèle; il est malade aussi du chagrin que lui a causé la honte de nos soldats, qui ont remis leurs armes et leurs cuirasses au peuple.

Paris est inquiet et terrifié.

Le comte d'Aubusson, mon beau-père, est mort hier; il s'est éteint sans souffrances; il avait plus de quatre-vingts ans. C'était un excellent homme.

Depuis le 25 février, le château des Tuileries était resté à la discrétion et sous la garde de cent cinquante à deux cents individus qui s'étaient organisés et avaient deux drapeaux sur lesquels on lisait : « Vive la République et le bon ordre! » Cette singulière garde avait fermé toutes les grilles de la cour et du jardin, établi des postes partout et placé des sentinelles. Tous les fournisseurs du quartier étaient mis à contribution par ces individus pour le pain, la viande, la charcuterie, etc. A force de prières et de promesses, on les a décidés à sortir, au grand contentement du cuisinier, dont ils avaient fait un esclave, par respect, sans doute, pour les traditions républicaines. Ce qui a le plus étonné, c'est qu'ils aient consenti à quitter le château sans avoir tout à fait vidé les caves.

10. — J'ai été au Luxembourg, où il y avait affluence d'ouvriers; c'était un curieux spectacle. Il y avait une colonne de calicots (commis de nouveautés) avec un drapeau, qui venaient demander qu'on fermât les magasins à six heures du soir. Louis Blanc préside, à la salle de la Chambre des pairs, les réunions d'ouvriers, qui occupent nos places. La première ayant eu lieu sans qu'on en fût prévenu, on avait laissé les tiroirs de nos bureaux sans les vider; aussi n'ai-je pas retrouvé une très bonne lorgnette de spectacle que j'y avais laissée.

Les huissiers de la Chambre des pairs font le service auprès de M. Louis Blanc en épée et comme par le passé; il n'y a rien de changé à leur costume, auquel on n'a fait qu'ajouter

un brassard tricolore. Les gens de service sont les mêmes.

J'ai été voir le général de brigade Duvivier, qui commande la place de Paris et qui est chargé de l'organisation de la garde mobile; il y avait une foule de monde dans son cabinet; c'est à peine s'il a pu s'en débarrasser un instant pour me faire compliment sur ma conduite à Rouen. L'opinion est unanime à cet égard.

11. — La tristesse continue, la situation devient de plus en plus pénible, il y a des banqueroutes à foison.

J'ai rencontré M. de Montalembert, qui est fort mécontent de M. Louis Blanc. Celui-ci, dans son discours aux ouvriers, l'a traité de « tribun de l'aristocratie » pour ameuter les ouvriers contre lui.

13. — Je vois le ministre de la guerre Subervie. Quoiqu'il fût très occupé, il est sorti de son cabinet; il m'a témoigné de nouveau ses regrets de mon rappel. Il m'a dit qu'il travaillait, dans le cabinet, d'où il sortait, à la formation de deux corps d'armée, l'un sur le Var, l'autre à Dijon, et il a ajouté qu'il me proposerait au gouvernement provisoire pour en commander un, mais qu'il n'était pas le maître.

Je suppose que M. Arago, dans ce cas-là, se mettrait encore en travers. Le ministre de la guerre m'a dit que j'étais, avec Oudinot, le seul à prendre pour commander un corps d'armée, mais que le général Lamoricière en exigeait un, qu'il était ennuyé de son ambition, que les officiers d'Afrique voulaient tout avoir, que le général Bedeau était plus raisonnable et qu'il se contenterait d'une division. Le but de ces deux corps d'armée est de se porter au secours des Piémontais, s'ils sont attaqués par les Autrichiens.

15. — M. de Montmahou, secrétaire de Louis Blanc, m'a raconté qu'il a convoqué trois mille étudiants et ouvriers pour défendre demain le gouvernement provisoire, à l'Hôtel de ville, contre la manifestation de la garde nationale.

Les gardes nationaux de Rouen, pour me témoigner leur affection et leur confiance, veulent me nommer leur colonel.

16. — Le 3e dragons, à Saint-Germain, vient de chasser un capitaine; le 9e de hussards, à Amiens, a renvoyé son colonel,

M. d'Oraison; le 2e de hussards, à Auch, a congédié le sien, M. Gagnon, qui a failli être tué.

C'est le 1er du génie à Metz qui a donné ce bel exemple en renvoyant son colonel, M. Paulin.

Le 2e léger a renvoyé le colonel Ulrich, qui est certainement un des meilleurs de l'armée; il a quarante ans et il demande sa retraite. Le 18e léger, à Mulhouse, a également prié le colonel Henry, fort bon officier, de s'en aller.

Des régiments rendent leurs armes, d'autres renvoient leurs officiers; il y en a même où les soldats ne veulent plus qu'on les mette à la salle de police. C'est un beau désordre, et voilà une armée dans un bel état!

Cinquante mille gardes nationaux au moins des différentes légions de Paris et de la banlieue se sont rendus à l'Hôtel de ville pour réclamer contre la suppression de leurs compagnies d'élite. Ils ont trouvé le passage barré par le peuple, qui couvrait la place de l'Hôtel de ville et les quais.

17. — On croit que la demande des gardes nationaux a été provoquée par le parti de Ledru-Rollin, qui voulait une contre-manifestation pour prouver sa force. Cent vingt mille ouvriers se sont portés aujourd'hui à l'Hôtel de ville pour protester contre la manifestation de la garde nationale d'hier: ils criaient : « Vive le gouvernement provisoire! Vive Ledru-Rollin! » Ce sont six mille ouvriers organisés en centuries, et dont disposent Louis Blanc et Ledru-Rollin, qui font marcher les autres. Ils vont les prendre dans les ateliers, que beaucoup quittent à contre-cœur et dans la crainte d'être battus, car les meneurs ont toujours soin de se présenter dans les ateliers en nombre supérieur.

Le soir, trois cents gamins criant : « Vive Ledru-Rollin! » ont cassé des carreaux dans la rue Bellechasse et ont forcé tout le faubourg Saint-Germain à illuminer.

Les clubs se sont opposés à l'entrée des troupes de ligne à Paris. Le 6e chasseurs à cheval, voyant le 13e sans armes, s'est moqué de ce régiment, lui disant qu'il devait couper ses moustaches, puisqu'il n'avait pas de sabres. Le 13e de chasseurs s'est plaint à ses amis les mobiles, qui se sont portés

sur les casernes du quai d'Orsay et de la rue Bellechasse, occupées par le 6e régiment. Celui-ci est monté à cheval, a déclaré qu'il ne rendrait pas ses armes et qu'il allait se battre. Le ministre de la guerre, pour tout arranger, a donné l'ordre au 6e chasseurs de partir pour Compiègne; il s'est mis en route dans la nuit.

18. — J'ai vu le ministre Subervie, qui est ennuyé des commissaires de M. Ledru-Rollin et de l'autorité qu'ils veulent prendre sur les officiers généraux. Il attend avec impatience de les voir dépouillés de leurs pouvoirs et réduits au rôle des anciens préfets. Il y avait à la porte du ministre une compagnie de garde nationale mobile, avec un drapeau, qui venait lui demander de nommer capitaine le sergent-major qui l'instruisait et qui était à sa tête.

19. — MM. Thiers, Odilon Barrot, Chambolle, rédacteur du *Siècle*, sont fort abattus. J'ai rencontré M. Mignet, qui ne voit pas non plus la situation en couleur de rose.

20. — Par décret du 19 mars, le général Subervie est nommé chancelier de la Légion d'honneur en remplacement du maréchal Gérard; les attaques du *National* annonçaient l'intention du gouvernement provisoire de lui ôter le ministère de la guerre. Il le quitte avec la satisfaction de n'être pas sorti de la légalité. M. Arago, ministre de la marine, est chargé par intérim du ministère de la guerre, en attendant l'arrivée du général Cavaignac, gouverneur de l'Algérie.

Un placard affiché dans tous les quartiers de Paris annonce l'ouverture d'un bureau d'enrôlement pour toutes les femmes libres, de quinze à trente ans, qui voudront faire partie de la *Légion vésuvienne,* destinée à faire le service de la garde mobile. On dit qu'il y en a une soixantaine d'enrôlées. On en commandera probablement un certain nombre chaque jour pour faire le service dans les corps de garde des citoyens de la mobile.

22. — Les provinces commencent à trouver honteux de subir le joug des gamins de Paris, qui leur imposent le gouvernement qui leur plaît. On commence à exprimer le vœu que l'Assemblée nationale siège à Bourges, pour qu'elle ne délibère pas sous le couteau de la populace parisienne.

J'ai vu le général Changarnier, qui est arrivé hier et qui repart demain pour l'Afrique; il est enchanté de sa nomination de gouverneur général. Il se rendait au gouvernement provisoire, devant lequel il était appelé. Son acte d'adhésion à la République, dans lequel il a dit qu'il se donnait à elle, corps et âme, aura sans doute contribué à sa nomination.

Il y a à l'École militaire l'artillerie qu'on y avait placée avant les événements; les artilleurs qui s'y trouvent sont sans armes. Ils ont reçu l'ordre de conduire leurs canons à Vincennes; la mobile s'y est opposée, et les pièces restent en conséquence à l'École militaire, en dépit des ordres du ministre de la guerre.

Le citoyen Caussidière, qui a remplacé M. Delessert, dit qu'il était un très bon préfet de police. Il a découvert que, moyennant trois cents francs par mois, il était parfaitement instruit, par son confident à lui Caussidière, de tout ce qu'il faisait contre le gouvernement.

J'ai vu le maréchal Soult en tête à tête avec la maréchale; il m'a fait compliment et m'a dit que je recevrais, tôt ou tard, ma récompense. Il n'est point abattu, comme je l'aurais craint, à son grand âge; mais, comme de raison, il n'est pas satisfait.

23. — J'ai pris, au débarcadère de la gare Saint-Lazare, à dix heures, l'omnibus pour Maisons, où, grâce au pont brûlé, on est dans la nécessité d'aller en voiture pour prendre le chemin de fer. A six heures du soir, j'étais à l'embarcadère de Saint-Sever.

24. — J'ai vu le receveur général M. de Germiny, qui est suffisamment démoralisé. Les financiers ne sont pas sur un lit de roses en ce moment. Il y a faillites sur faillites; la place du Havre est dans un état déplorable.

Comme je me promenais à cheval, en bourgeois, sur le quai, j'ai rencontré une colonne de quatre mille ouvriers avec des drapeaux. Ils m'ont reconnu et se sont mis à crier : « Vive le général Castellane! » Presque tout le monde dans les rues m'ôte son chapeau.

25. — On ravage les bois appartenant aux particuliers; on a coupé pour quatre-vingt mille francs de bois à M. Barbet,

beaucoup aussi dans la forêt Verte, qui appartient à l'État. Le commissaire du gouvernement Deschamps y a envoyé des troupes, mais avec la recommandation de ne pas agir; ce qui les compromet sans utilité pour personne.

Le 69e, arrivé à Rouen, est tout honteux d'avoir été désarmé à Paris et n'est pas, dit-on, disposé à remettre ses armes une seconde fois.

27. — On a fini par arrêter quinze pillards dans les bois, et on les a conduits à la prison de Bicêtre.

La prison de Bicêtre a été assaillie, ce soir, par le peuple, qui a réclamé l'élargissement des prisonniers. Le commissaire Deschamps a requis le général Gérard de se porter à Bicêtre avec ses troupes. Celui-ci est resté avec ses soldats sur le quai, auprès du grand pont, à un kilomètre de Bicêtre, où il a attendu les événements. Lorsqu'il a appris que le peuple s'était retiré, il a harangué les troupes; elles ont crié : « Vive la République! » et sont rentrées dans leurs casernes. Des bandes parcourent la ville nuit et jour avec des chants qui ne sont pas rassurants.

28. — Le fils du général Ramel, qui est négociant ici, a été envoyé chez moi en députation par la garde nationale, et m'a demandé si, dans un danger pressant, je pourrais prendre le commandement de la garde nationale. Je lui ai répondu que, dans ma position, ce serait me mettre en révolte; que, quand j'aurais été régulièrement élu, étant général de division en disponibilité, je demanderais au ministre de la guerre l'autorisation d'accepter.

29. — J'ai été à la barrière du Havre, au Mont-Riboudet, voir la brave épicière chez laquelle j'avais établi mon quartier général dans la nuit du 25 au 26 février. C'est une excellente femme; elle a été enchantée de ma visite; je tenais à la remercier.

Le commissaire du gouvernement Deschamps a fait une proclamation, publiée ce matin, dans laquelle il défend les attroupements; il ordonne de traduire les chefs devant les tribunaux. Il a été mis au pied du mur dans une assemblée de commerçants, où on lui a signifié qu'il fallait qu'il prît

parti, ou pour les honnêtes gens, ou pour les fauteurs de désordres. Voilà M. Deschamps engagé dans une voie qui ne plaira pas à M. Ledru-Rollin.

31. — Le général de division Ordener est arrivé dans la soirée pour prendre le commandement de la 14e division.

2 avril. — J'ai été très étonné de recevoir à huit heures du matin la lettre suivante :

« MON CHER GÉNÉRAL,

« J'ai l'honneur de vous informer que le ministre de la guerre me charge de vous inviter à vous rendre immédiatement à Paris, au ministère de la guerre, auprès du général de division directeur du personnel, qui a des communications urgentes à vous faire.

« Recevez, mon cher général, mes compliments affectueux et empressés.

« *Signé :* ORDENER. »

Mon premier mouvement a été de penser que le gouvernement provisoire et le ministre de la guerre par intérim Arago, ne se souciant pas que je résidasse à Rouen, où je suis très populaire, me faisaient venir à Paris pour me le dire. J'ai été chez le général Ordener pour tâcher de savoir s'il était mieux instruit que moi; il m'a paru ne pas l'être.

En exécution des ordres du ministre de la guerre, je suis parti par le convoi d'une heure et demie et je suis arrivé à sept heures du soir à Paris.

J'ai vu à onze heures du soir le général Gazan, qui m'a raconté que M. Arago lui avait dit que le gouvernement provisoire était inquiet de ma présence à Rouen, que j'agitais cette ville, que je parcourais les campagnes des environs, etc. Je lui ai répondu que j'étais loin de croire que j'étais en suspicion, et que je ne savais pas ce que cela voulait dire; que, quant à parcourir les campagnes, je n'étais pas même sorti de Rouen. J'ai ajouté que j'étais, à Rouen, établi très régulièrement, puisque j'avais été autorisé par le ministre de la guerre,

que j'avais loué une maison et que je m'occupais de la rédaction de tous mes mémoires; que, du reste, si je recevais l'ordre de quitter Rouen pour aller jouir de ma disponibilité ailleurs, je l'exécuterais, mais que jusqu'ici les officiers généraux avaient joui du traitement de disponibilité où bon leur semblait.

Le général Gazan m'a dit que demain, à huit heures, il répétera à M. Arago tout ce que je viens de lui dire. Le pauvre Gazan est malade et fatigué; il m'a dit qu'il attendait avec impatience la nomination d'un ministre de la guerre pour donner sa démission et s'en aller. Il m'a raconté qu'il est en butte aux attaques de tous les ambitieux, de tous les officiers tarés, repoussés sous tous les régimes, et que sa place n'est plus tenable.

3. — J'ai été à neuf heures du matin au ministère de la guerre. On m'a fait entrer dans le cabinet du ministre, où M. Arago n'a pas tardé à arriver. Nous nous sommes assis sur un canapé. Je lui ai dit : « J'étais loin de croire, citoyen ministre, que j'étais en suspicion, après quarante-trois ans de services rendus à ma patrie. Je croyais qu'on m'appelait pour m'offrir le commandement d'un corps d'armée. Quand j'ai reçu ma lettre de rappel, j'en ai eu une de la même date du ministre de la guerre Subervie qui me faisait compliment, me disant que je m'étais conduit en bon soldat et en bon citoyen; la voilà.

M. Arago. — Je n'ai pas besoin de la voir. Je sais que vous vous êtes parfaitement conduit à Rouen et que vous avez bien maintenu vos troupes.

Général Castellane. — Je croyais d'autant plus que c'était pour m'offrir le commandement d'un corps d'armée, que le général Subervie m'avait dit de ne pas vendre mes chevaux. Il sait que je suis sans fortune, car il sait fort bien que j'ai toujours employé mes appointements à faire honneur à ma position. J'ai trouvé à Rouen une petite maison et je m'y suis établi avec l'autorisation du ministre de la guerre, car je ne peux, avec neuf mille francs, vivre à Paris, et je suis, à Rouen, entouré de la sympathie générale.

J'ai appris avec étonnement que j'avais fait des promenades dans les campagnes; je ne suis pas sorti de Rouen. J'ai, il est vrai, sur l'allée du Mont-Riboudet, rencontré une colonne de quatre mille ouvriers qui chantaient et qui, en me voyant, ont crié : « Vive le général Castellane! »

Arago. — On aura cru que c'était prémédité.

Général Castellane. — Se promener à cheval n'est pas un crime. La garde nationale se propose de me nommer son colonel; mais, comme je suis général de division en disponibilité, je ne pourrai accepter qu'avec l'autorisation du ministre de la guerre, et si cela ne convient pas au gouvernement, il pourra toujours l'empêcher.

Arago. — Les rapports reçus au ministère de la guerre sont fort vagues. J'ai confiance en votre loyauté, et vous pouvez retourner à Rouen tranquillement.

Général Castellane. — La discipline de l'armée s'en va.

Arago. — Vous avez bien raison, la discipline est en bien mauvais état. Je viens de renvoyer cinq officiers de cuirassiers. Le général Cavaignac n'accepte pas le ministère de la guerre, je viens d'en recevoir la nouvelle. Je ne sais qui vous aurez pour ministre; le gouvernement provisoire s'en occupera aujourd'hui.

Général Castellane. — Je le regrette beaucoup; le général Cavaignac était dans une position où il pouvait être utile au maintien de la discipline dans l'armée. Telle mesure qu'il prendrait, lui, dans ce sens, serait approuvée par les journaux les plus avancés, et la même mesure prise par moi pourrait ne pas l'être.

Je pense que ce qui s'est passé entre nous ne peut avoir aucune influence sur nos rapports actuels.

Arago. — Non, et pour preuve, je vous prie de me donner la main. »

Il m'a reconduit fort poliment et m'a même dit en me quittant, ce qui m'a fort étonné pour un ministre : « Je vous assure de mon respect. » Nous nous sommes séparés fort bons amis; je suis bien aise d'avoir eu cette explication avec M. Arago.

Je suis reparti à cinq heures du soir pour Rouen.

Paris est toujours dans le plus grande fermentation. Tous les jours, du matin au soir, on ne voit que des rassemblements, des députations d'hommes, de femmes, qui vont féliciter le gouvernement provisoire.

6. — La ville de Rouen entretient en ce moment onze mille ouvriers qui sont censés travailler et qui, au lieu de cela, lisent le journal. La ville donne 0 fr. 75 aux uns, 0 fr. 65 à d'autres; il y a des femmes à 0 fr. 40, des enfants à 0 fr. 30, ce qui fait environ 5,500 francs de dépense par jour pour la ville de Rouen, dépense qu'elle ne pourra supporter longtemps. Ces ouvriers ont chassé les inspecteurs qu'on leur avait donnés et en ont élu d'autres qui les portent tous présents, qu'ils viennent ou non aux ateliers, ce qui est, du reste, indifférent pour l'ouvrage, puisque, présents ou absents, ils ne travaillent pas.

Comme il y a demain une grande cérémonie pour la plantation d'un arbre de la liberté au Champ de Mars, je me rends à Paris, parce que si je ne m'y trouvais, il y aurait de la part de la garde nationale et des ouvriers des cris de : « Vive le général Castellane! » Cela donnerait de l'humeur aux autorités et déplairait au gouvernement.

8. — Je suis arrivé à Paris à sept heures du soir.

On a fait une caricature sur Louis Blanc : des ouvriers lui disent : « *Chou blanc*, nous voulons la lune. » Il répond : « Il faut pour cela que je consulte M. Arago, puis que j'en confère avec le gouvernement provisoire; mais, dans tous les cas, vous l'aurez... vous l'aurez avant l'organisation du travail. »

10. — J'ai appris que M. Marrast, un des membres du gouvernement provisoire, était celui qui avait le plus insisté pour mon rappel de Rouen. Il y a deux ans, son frère, le capitaine d'habillement Marrast, ayant été proposé pour le grade de major, je dis au comité des inspecteurs généraux que ce capitaine d'habillement avait été compromis dans le procès du capitaine Leclerc, du 56e de ligne, et qu'il convenait de consulter la procédure. On la fit venir de Perpignan. On y trouva une lettre dudit Marrast constatant qu'il était en rapport avec un fripier et qu'il lui vendait des effets de son régiment. Mar-

rast ne fut pas nommé, ni porté l'année dernière sur le tableau d'avancement. Un des premiers actes du gouvernement provisoire a été de le nommer chef de bataillon. Le rédacteur en chef du *National* a fait également nommer son frère, Achille Marrast, procureur général près la cour de Pau.

J'ai rencontré le général Changarnier, qui sortait de chez M. de Hatzfeldt et qui m'a ramené dans son fiacre. Il m'a dit : « On ne peut pas être plus comblé que je le suis : gouverneur général d'Afrique, puis Cavaignac n'ayant pas accepté, j'ai été balancé pour être ministre de la guerre, puis, au moment d'avoir un corps d'armée, d'être nommé ambassadeur en Prusse. »

Cela m'a paru, à moi, fort peu de chose d'être l'envoyé de la République française près d'une puissance qui ne l'a pas reconnue. Avec toutes ces hypothèses, on lui a admirablement doré la pilule. Mon amitié pour lui m'a porté à le féliciter néanmoins.

11. — Un ouvrier, dans un club, est monté à la tribune et s'est écrié : « Il faut me f... un bon dîner, il faut me f... cent sous pour aller au spectacle, il faut me f... la plus jolie femme de Paris.

Le président. — Citoyen, f...-moi le camp. » Et l'orateur a été chassé au milieu des rires de l'assemblée.

J'ai vu le nouveau sous-secrétaire d'État de la guerre, M. Charras, qui, de chef de bataillon du 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique a été nommé, il y a quelques jours, par le gouvernement provisoire, lieutenant-colonel du 9e de ligne et secrétaire du comité de défense. Il était, en 1830, élève de l'École polytechnique; il est entré depuis dans l'artillerie, puis il est passé, en Afrique, dans la ligne. Il a toujours été correspondant du *National*, ce qui est la base de sa fortune actuelle. On suppose que le gouvernement provisoire veut en faire un ministre de la guerre. Depuis la République, les généraux ne sont plus introduits avant les autres officiers. Il m'a dit qu'on va former trois corps d'armée pour garnir la frontière de Huningue à Dunkerque, et mon nom, m'a-t-il dit, sera mis nécessairement sous les yeux du gouvernement provisoire, pour le commandement d'un de ces corps.

Je suis rentré à Rouen à minuit.

12. — L'arbre de la liberté planté au Champ de Mars a été coupé dans la nuit. La nouvelle s'en est répandue dans la ville avec rapidité et y a causé une certaine émotion. A deux heures, un cortège plus nombreux qu'on n'aurait pu le prévoir (les deux tiers étaient composés de femmes) s'est rendu avec drapeaux et tambours au Champ de Mars. Le commissaire du département et quelques fonctionnaires avec leurs écharpes fermaient la marche. Au lieu d'un, on a planté trois arbres de la liberté, et un quatrième a été planté sur la place de l'Hôtel de ville.

13. — Ma révocation du commandement de la 14e division a été une injustice et, qui plus est, une faute politique; cela a produit du mécontentement à Rouen. On s'en prend à moi de la position qu'on m'a faite, et on en arrive à la persécution à mon égard.

Voici la lettre que j'ai reçue du ministre de la guerre Arago :

« Général,

« Les préventions dont je vous ai déjà entretenu, qu'elles soient fondées ou non à votre égard, se sont encore augmentées, et les autorités civiles de Rouen s'inquiètent de votre candidature au grade de colonel de la garde nationale de cette ville, candidature qui est d'ailleurs inconciliable avec votre position dans le cadre d'activité de l'armée.

« Dans l'intérêt de l'ordre public, je vous invite donc à changer le lieu de votre résidence, afin de tranquilliser les esprits.

« Le ministre de la guerre,

« *Signé :* Arago. »

J'ai répondu au ministre que je me rendrais à Paris le 17, et que je lui demanderais une audience.

17. — Je suis arrivé à Paris à quatre heures de l'après-midi.

18. — Je me suis présenté au ministère de la guerre pour

voir le citoyen Arago et lui demander des explications sur sa singulière lettre. J'ai trouvé dans son salon le comte Daru, qui m'a dit : « Eh bien, mon général, j'ai vu votre nom dans le *Moniteur*. — Pourquoi ? » lui ai-je dit. Un je ne sais qui a repris : « Vous êtes en retraite. » J'ai été stupéfait, ne sachant pas du tout ce qui dominait en moi, de l'étonnement ou de l'indignation. J'ai répondu : « Il est alors inutile que je voie le citoyen Arago; je vais aller lire le *Moniteur*. »

Je me suis fait donner le journal, j'ai même eu assez de peine pour l'avoir au cabinet du ministre, où on était honteux de me le montrer. J'ai trouvé que mon nom figurait avec trente-sept autres généraux de division, parmi lesquels Flahault, Fezensac, Mortemart, Gourgaud, Marbot, Rumigny, Gazan, etc. Sur les quatre-vingts généraux du cadre d'activité, on en conserve des impotents et on en renvoie de très valides.

J'ai écrit sur-le-champ au citoyen Arago, ministre de la guerre, la lettre suivante, qui sera mise dans les journaux :

« Paris, le 18 avril 1848.

« Citoyen ministre. J'ai appris par le *Moniteur* mon admission d'office à faire valoir mes droits à la retraite, en violation de la loi sur l'organisation de l'état-major général de l'armée du 4 août 1839, votée comme récompense du sang versé pour la patrie. J'adresserai ma réclamation à l'Assemblée nationale. Dans mon dernier acte militaire, j'ai conservé intact l'honneur du soldat, j'ai maintenu l'ordre à Rouen à la satisfaction de tous.

« Votre prédécesseur, le général Subervie, m'avait écrit que je m'étais conduit en bon soldat et en bon citoyen.

« Salut et fraternité.

« Le général de division,

« *Signé :* Général CASTELLANE. »

20. — Les troupes et la garde nationale étaient convoquées pour neuf heures du matin. A dix heures et demie, le

gouvernement provisoire est arrivé et a pris place sur une estrade, en avant de l'Arc de triomphe. Il y avait des tribunes remplies de femmes sous l'Arc de triomphe. L'Empereur ne se doutait pas qu'il servirait à ombrager les fronts de MM. Dupont (de l'Eure), Arago, Lamartine, Louis Blanc, Albert, Ledru-Rollin, Flocon, Garnier-Pagès, Marie, Bethmont et Marrast.

A midi, je suis sorti; j'ai trouvé dans l'avenue des Champs-Élysées des gardes nationaux et des bataillons de mobiles qui ne bougeaient pas, en attendant le défilé.

Le premier objet qui a frappé ma vue, c'est le général Piré, qui avait inventé, avec ses soixante-dix ans, de se mettre au premier rang de la 1re légion de la banlieue avec un fusil, un habit d'officier général, une casquette bleue brodée et sa plaque de grand officier de la Légion d'honneur. Je n'ai pu m'empêcher de lui demander s'il était fou; il avait la figure la plus grotesque.

J'ai continué ma route vers la place de la Concorde, où j'ai rencontré le colonel du 18e de ligne qui allait porter son drapeau à son régiment; cela m'a fait mal de voir qu'il fallait qu'il fût sauvegardé par quelques gardes nationaux.

J'ai été jusqu'au boulevard Poissonnière; la colonne s'étendait au delà de la Bastille, vers Bercy. Les dispositions prises étaient fort mauvaises. L'artillerie, partie de Vincennes à cinq heures du matin, n'a défilé qu'à dix heures et demie du soir; elle ne sera pas rentrée à Vincennes avant une heure du matin, chevaux et hommes n'ayant rien mangé. Il en a été de même pour la cavalerie et la ligne.

Je suis revenu ensuite aux Champs-Élysées et j'ai été jusqu'à la barrière de l'Étoile. Là, par la protection d'un garde communal, je suis passé derrière un peloton de la garde nationale qui s'est arrêté un quart d'heure à regarder les gouvernants. Au bout de dix minutes, je suis parti, sans que ce peloton bougeât encore, ce qui explique la longueur du défilé.

Les quatre légions de la banlieue ont défilé les premières; il devait y avoir près de quinze mille hommes dans la se-

conde; la 12e légion de Paris (faubourg Saint-Marceau) en avait autant; elle avait des bouquets au bout des fusils.

Les gardes communaux à cheval ont des blouses bleues, une casquette rouge, une cravate et une ceinture rouges; ils sont montés sur des chevaux de la garde municipale.

Les gens non habillés dominent maintenant dans la garde nationale. Il y avait deux cantinières avec des bonnets phrygiens rouges, dans la 12e légion.

Le général de la garde nationale, Courtais, dirigeait tout (il y a eu un grand désordre); il était monté sur le cheval blanc du roi Louis-Philippe.

Derrière la 8e légion, il y avait un grand nombre de moutards du faubourg Saint-Antoine; un homme de quarante-cinq ans avec une veste et un pantalon de velours vert, un bonnet de police bleu sur lequel il avait ajusté un petit drapeau tricolore en guise de plumet, les commandait avec une petite baguette. On chantait la *Marseillaise;* quelques légions avaient l'aspect le plus révolutionnaire. Tout s'est passé, du reste, fort tranquillement.

21. — Le gouvernement provisoire se hâte de faire décret sur décret, renversant toutes les lois qui existent, et brisant toutes les garanties pour satisfaire les sentiments d'une indigne vengeance. Il ne veut rien laisser à faire à l'Assemblée générale, qui prendra les choses au point où il les laissera et ne reviendra pas malheureusement sur des faits accomplis. Le gouvernement donne un bel échantillon des vertus républicaines.

Les domestiques sont furieux du décret du gouvernement qui les impose comme les bêtes et qui les fait passer, dans l'arrêté, même après les chiens. Pour des gens qui prétendent détruire tout ce qui porte atteinte à la dignité humaine, cela est fort drôle; il ne manquerait plus que de supprimer aussi le titre de domestique et de nous rendre les « officieux » de la première République.

L'agitation continue dans les départements; on ne cesse de renvoyer les commissaires et sous-commissaires qui veulent faire trop les révolutionnaires.

25. — Une personne qui doit être bien informée m'assure que M. Arago ne m'avait pas porté sur la liste des officiers généraux à mettre en retraite, et que j'y ai été ajouté avec trois autres par le gouvernement provisoire. M. Louis Blanc aurait fait des observations, disant que pour M. Arago cela aurait l'air d'une vengeance particulière. M. Arago s'est abstenu de voter pour ma mise à la retraite. M. Louis Blanc a voté contre, et les neuf autres membres, y compris Lamartine, ont voté pour.

26. — Dans la Seine-Inférieure, le dépouillement des scrutins fait pressentir de quel côté se tournera la victoire dans la lutte électorale. Aucun des candidats du comité démocratique et révolutionnaire ne sera nommé, pas même M. Deschamps, commissaire du gouvernement. Presque certains de leur défaite, les meneurs de ce comité veulent pousser les ouvriers au désordre.

27. — Il y a des troubles à Rouen; les meneurs, pour commencer l'attaque, ont envoyé une troupe d'enfants qui, pendant plusieurs heures, ont manœuvré sur la place Saint-Ouen, s'approchant des gardes nationaux et les narguant par des propos blessants. Vers cinq heures, un d'eux s'étant distingué par ses impertinences, les gardes nationaux l'ont empoigné. Aussitôt, les autres se sont répandus de tous côtés, criant que les gardes nationaux les avaient maltraités. Les meneurs se sont répandus en criant : « Aux armes ! on assassine nos frères ! »

Les insurgés se sont jetés dans la partie est de la ville, qu'ils ont couverte de barricades. La garde nationale et la ligne se sont occupées de concentrer l'insurrection, en attendant le jour pour agir efficacement.

28. — La garde nationale a bivouaqué toute la nuit avec la troupe partout où elles avaient pris position. Vers cinq heures du matin, les troupes se sont ébranlées pour enlever les barricades, qui ont toutes été prises successivement; il y a eu de nombreux morts et blessés.

1er mai. — Par arrêté du ministre de la guerre du 19 avril, le citoyen Bonaparte (Pierre-Napoléon), ex-chef d'escadron

au service de la Colombie, a été nommé chef de bataillon dans le 1er régiment de la légion étrangère.

Une partie des officiers généraux de terre et de mer présents à Paris se sont réunis, rue de Richelieu, n° 104, pour adresser au gouvernement provisoire une protestation contre l'illégalité des mises en retraite. On a parlé, discuté; enfin la protestation a été envoyée à M. Dupont (de l'Eure) et sera mise dans les journaux. Je n'étais pas de l'avis de cette protestation, en ayant déjà fait une particulière, mais je l'ai signée malgré son inutilité, pour ne pas me séparer des autres.

4. — C'est aujourd'hui qu'a eu lieu l'ouverture de l'Assemblée nationale. J'ai vu passer à une heure de l'après-midi le gouvernement provisoire, rue Royale; il se rendait à l'ouverture de l'Assemblée. J'ai remarqué que plusieurs d'entre eux n'avaient pas le gilet blanc classique à la Robespierre, qu'ils ont décrété pour les représentants. Ils étaient suivis de plusieurs voitures, apparemment les leurs.

Aujourd'hui, anniversaire de la mort de l'empereur Napoléon, une réunion nombreuse de vieux serviteurs de l'Empire, dont le plus grand nombre portait encore les uniformes de l'époque, s'est rendue à l'Hôtel des Invalides. Ils ont été reçus par le général Petit, qui s'est mis à leur tête, pour défiler processionnellement devant le tombeau de Napoléon.

Après cet hommage, ces vieux soldats se sont rendus en portant deux vieux drapeaux, l'un de l'Empire, l'autre de la République, au pied de la colonne de la Grande Armée. Dans l'après-midi, des couronnes d'immortelles au chiffre de Napoléon ont été suspendues aux grilles.

6. — Les positions ont leurs avantages; ainsi, lorsque j'avais du crédit, les officiers affluaient chez moi, j'étais souvent obligé de fermer ma porte; à présent, je puis la laisser toute grande ouverte sans risquer de la voir obstruée. Il faut cependant le dire, beaucoup d'officiers sont venus me témoigner leur chagrin de la brutale et inique mesure dont j'ai été victime. On m'a écrit aussi beaucoup de lettres; j'en citerai quelques-unes.

Extrait d'une lettre du colonel du 33e de ligne, Camou, d'Alger, 22 avril 1848 (1) :

« En vous voyant aujourd'hui dans le nombre des officiers généraux en retraite, mon cœur reconnaissant reçoit une blessure inguérissable. Vous recevrez sans doute un grand nombre de manifestations de la part des heureux que vous avez faits pendant votre longue vie militaire, mais vous n'en recevrez pas de plus sincères que la mienne, et je vous renouvelle ici, mon général, mon dévouement de reconnaissance. »

Extrait d'une lettre du colonel Canrobert, du 2e régiment de la légion étrangère (2) :

« La mesure inique qui vous frappe plonge dans l'affliction et la surprise ces milliers d'officiers et soldats dont, pendant tant d'années, vous fûtes le noble et habile guide, et qui auraient été tous heureux et fiers de vous suivre sur les champs de bataille où la patrie peut les appeler. Pour mon compte particulier, mon général, j'en suis cruellement désolé, et je ne puis croire encore que ce soit de sang-froid que les hommes qui président aujourd'hui aux destinées de la France aient voulu ainsi la priver d'un de ses plus glorieux et expérimentés défenseurs. Vous nous serez rendu, mon général, permettez-moi d'en conserver le ferme espoir. »

Extrait d'une lettre de M. de Baillencourt, chef de bataillon du 18e léger, de Belfort, le 5 mai 1848 (3) :

« L'admiration et la douleur peuvent à la fois émouvoir le cœur d'un soldat ; vous seul, mon général, avez su comprendre et sauvegarder l'honneur de ceux qui, placés sous vos ordres, étaient fiers de porter une arme.

« Loin de vous, nous nous sommes écriés : « Honneur au « brave général qui comprend ainsi l'honneur du soldat ! »

« Cette satisfaction du chef qui a si dignement rempli son devoir est une récompense ; celle-là, du moins, on ne pourra pas vous l'ôter... »

(1) Général de division du 6 janvier 1852. (*Note du maréchal.*)
(2) Maréchal de France du 18 mars 1856. (*Note du maréchal.*)
(3) Colonel du 40e de ligne, le 7 janvier 1852. (*Note du maréchal.*)

7. — Pierre-Napoléon Bonaparte, fils de Lucien, et Napoléon Bonaparte, fils de Jérôme, ont été élus représentants du peuple en Corse.

9. — L'Assemblée nationale est peut-être modérée en grande majorité, mais la peur l'emporte en elle sur la modération. Elle voulait nommer directement les ministres; on a dit dans les bancs qu'on battait le rappel, et aussitôt elle a déclaré qu'elle ne nommerait pas les ministres. Le parti Ledru-Rollin l'a emporté.

11. — Hier, pendant que l'Assemblée nationale votait les directeurs, M. Ledru-Rollin était couché sur le gazon de la Chambre des députés avec Mme George Sand; un factionnaire empêchait d'en approcher. M. de Lamartine est venu les rejoindre un peu plus tard.

13. — Une manifestation a eu lieu en faveur de la Pologne; les différents clubs se sont réunis à la place de la Bastille pour aller à l'Assemblée nationale porter une pétition demandant que la France aille au secours des Polonais. Les pétitionnaires n'ont pu dépasser la tête du pont de la Concorde, qui était gardée par la garde nationale. Ils ont fait demander M. Vavin, à qui ils ont remis le texte de la pétition. Ce représentant est venu se placer au balcon du 3e étage de la maison qui fait le coin de la rue Royale, à la droite de la Madeleine. Il a harangué le peuple et a dit que la Chambre s'occuperait lundi de la question de la Pologne. Les ouvriers se sont séparés en petits groupes très animés, disant que c'était pire que sous Louis-Philippe, qu'on les trompait, qu'ils ne voulaient pas de fête demain, et qu'on envoyât cet argent aux Polonais.

Le fait est que Louis Blanc, qui a été expulsé du gouvernement, est très mécontent, et que ses troupes agissent.

14. — La fête dite de la Concorde, qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été renvoyée à dimanche prochain 21, sous le prétexte que les délégués des départements n'étaient pas arrivés. Les démocrates polonais et certains clubs, si la fête avait eu lieu, voulaient tomber sur l'Assemblée, à l'allée des Veuves, et jeter une partie des représentants dans la Seine.

15. — Dès ce matin, une vive agitation a régné dans les quartiers populeux; des groupes nombreux se sont dirigés vers la place de la Bastille, et se sont réunis sous les drapeaux des corporations et des clubs. On remarquait les bannières des clubs de l'Émancipation des peuples, des Quinze-Vingts, des Jacobins, des Montagnards de Belleville, de l'Avenir, de l'Égalité, des Intérêts communs, et les drapeaux des ateliers nationaux.

A onze heures, la foule s'est dirigée par les boulevards du côté de l'Assemblée nationale, aux cris de : « Vive la Pologne! Vive la République! » Ce cortège grossi sur sa route était, à son arrivée à la Madeleine, de cent mille hommes au moins. Le général Courtais s'est porté à la rencontre de la colonne; mais bientôt après il a repris le chemin de la place de la Concorde, et la masse l'a suivi.

La foule a forcé les portes de l'Assemblée et a fait irruption dans les tribunes et dans la salle. La tribune a été prise d'assaut par tous les chefs de club; mais ils s'interrompaient les uns les autres, et il a été impossible de rien saisir, au milieu de cet effroyable tumulte; enfin un orateur a déclaré, au nom du peuple, que l'Assemblée nationale était dissoute. La plupart des membres de l'Assemblée ont été chassés de leur siège, et quelques-uns des chefs du mouvement ont proclamé, à quatre heures et demie, un gouvernement provisoire ainsi composé : Pierre Leroux, Barbès, Blanqui, Cabet, Proudhon, Louis Blanc, Albert, Ledru-Rollin, Huber et Raspail.

A ce moment, la garde nationale accourue en masse a occupé toutes les issues et a dégagé complètement la salle des séances. L'Assemblée, redevenue libre, a pu reprendre ses délibérations; elle a ordonné l'arrestation des chefs du complot et s'est déclarée en permanence.

La Chambre a ordonné également l'arrestation du général Courtais, accusé de trahison; il a été chassé de l'Assemblée par la garde nationale et dépouillé de ses insignes et de son épée.

Le général Courtais a fait retirer la baïonnette des fusils

des gardes nationaux qui barraient le passage du pont de la Concorde; il a même fait mettre la crosse en l'air à un bataillon de la garde nationale mobile; il a, en quelque sorte, introduit la foule dans l'Assemblée.

Quand Huber s'est écrié que l'Assemblée était dissoute, presque tous les représentants ont quitté leurs places; le Père Lacordaire, seul, a tenu bon et a répondu à un homme du peuple qui voulait le faire sortir : « Je mourrai sur mon banc. » Son exemple a été suivi par une quarantaine de ses collègues.

J'ai marché assez longtemps avec les 1re et 2e légions; elles étaient fort animées et se plaignaient de n'avoir pas d'ordres.

La garde nationale de Paris est maîtresse; elle peut imposer toutes ses volontés et s'opposer à toute manifestation ou mouvement. C'est une masse de cent cinquante à deux cent mille hommes. Si elle était bien commandée, on pourrait tout entreprendre pour le maintien de l'ordre et pour la liberté.

16. — Dans la nuit, Barbès, Blanqui, Sobrier, Raspail et quarante ou cinquante autres qui ont été arrêtés ont été transférés à Vincennes sous bonne escorte.

L'armée a été appelée à Paris; plusieurs régiments sont déjà entrés dans la capitale.

Les 1er, 2e et 6e cuirassiers sont aux Champs-Élysées; ils sont arrivés hier soir de Versailles à l'École militaire, où hommes et chevaux ont passé la nuit dans la cour. Le fourrage est arrivé trop tard le matin, et ils sont partis de l'École militaire sans avoir pu donner l'avoine à leurs chevaux. Quand je les ai vus à cinq heures du soir, ils avaient tous grand'faim. Ils avaient bien pris de l'avoine dans leurs musettes, mais personne ne donnait l'ordre de débrider; ces cuirassiers n'étaient rien moins que satisfaits.

17. — Le général Cavaignac est nommé ministre de la guerre.

Il y a dans la population de l'animation contre le gouvernement provisoire, qu'on accuse de ne pas vouloir sérieusement la répression des troubles. M. de Lamartine surtout est fort tombé dans l'opinion.

18. — La garde nationale occupe les postes, les cours et les jardins de la préfecture de police. Les Lyonnais, les Montagnards et la partie de la garde républicaine qui s'y étaient installés sont désarmés depuis hier soir; ils sont toujours dans la préfecture et gardés à vue.

Les gardes nationales de Caen, d'Amiens et de Melun sont arrivées à Paris au secours de l'Assemblée nationale; aujourd'hui, ces troupes occupaient les postes d'honneur au palais de la Chambre.

19. — Des réunions préparatoires ont eu lieu à Rouen pour s'entendre sur la nomination du colonel de la garde nationale. Ma candidature a obtenu une grande majorité.

Le *Journal de Rouen* a publié un article violent contre moi, plein d'inexactitudes sur les faits et sur les dates. Il a produit l'effet contraire à celui qu'on attendait, et il a porté les indécis à se prononcer pour moi. Aussi les opposants, convaincus que mon nom sortirait de l'urne à une grande majorité, ont provoqué du commissaire du gouvernement un arrêté qui ajourne indéfiniment les élections de la garde nationale. Rouen est la seule ville du département de la Seine-Inférieure où les élections ne soient pas faites.

21. — La fête de la Concorde a eu lieu aujourd'hui au Champ de Mars; tout Paris y assistait. Autour de la colonne de Juillet, un immense décor avait été placé, représentant la forteresse de la Bastille. Cette décoration a été bombardée ce soir.

Deux pyramides s'élèvent à l'entrée du Champ de Mars, ayant chacune à leur base trois statues gigantesques. A celle de gauche, il y a la France, l'Allemagne, l'Italie; à celle de droite, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité. Entre ces deux pyramides flotte un cordon de neuf bannières brodées d'or; celle du milieu fait ondoyer au soleil ces deux vers de Béranger :

> Peuples, formez une sainte alliance
> Et donnez-vous la main.

Quelques pas plus loin, se trouvent deux statues debout sans piédestal : l'Agriculture et l'Industrie.

Au centre de trente-deux piédestaux s'élève la statue colossale de la République par Clésinger, avec quatre lions aux coins de son piédestal; enfin un immense amphithéâtre s'élève devant l'École militaire.

Les corporations d'état avaient fait des chefs-d'œuvre qui ont défilé processionnellement. Les menuisiers avaient fait un temple de Salomon, les tailleurs de pierre un projet de palais, les débitants de tabac un cigare monstre, les boulangers une couronne que supportait un faisceau de flûtes et de pains à café, les fleuristes un dais de roses et de satin.

Cinq cents jeunes filles en blanc, avec des couronnes de chêne et des aiguillettes tricolores, étaient laides en général.

Il y avait beaucoup de monde aux Champs-Élysées, qui avaient l'aspect d'une foire. La tranquillité n'a pas été un seul instant troublée. Près des estrades, le peuple recommandait aux représentants de parler peu et d'agir avec fermeté. Personne ne s'explique cette fête, qui a coûté beaucoup d'argent, alors que le Trésor est vide et que l'inquiétude est dans tous les esprits.

23. — Le président de la Chambre a confié au ministre de la guerre Cavaignac le commandement des forces qui doivent protéger l'Assemblée. On n'était pas sans inquiétude sur le maintien de la tranquillité; un grand déploiement de forces défendait l'approche de l'Assemblée nationale à une grande distance. Tout fait croire que c'est la commission du pouvoir exécutif qui, pour obtenir du président de l'Assemblée nationale de déférer au général Cavaignac le soin de défendre l'Assemblée, a annoncé une émeute contre l'Assemblée nationale. Il n'y avait personne sur la place de la Concorde.

Il est triste, au milieu des graves événements qui affligent le pays, de voir les hommes qui se trouvent à la tête du gouvernement se laisser guider par l'esprit de coterie, comme s'il ne s'agissait que de s'occuper de mesquines rivalités, lorsqu'il s'agit de sauver la patrie de l'anarchie qui la menace et de la crise financière qui l'épuise.

24. — Ma candidature au grade de colonel de la garde

nationale de Rouen donne lieu à des attaques et à des calomnies contre ma personne, comme si j'avais sollicité cette nomination. Pour mettre tout le monde à son aise et faire cesser la division qui se manifeste dans la garde nationale, j'ai écrit hier au rédacteur de l'*Impartial de Rouen* la lettre suivante :

« Paris, le 23 mai 1848.

« Monsieur le rédacteur,

« Je n'ai point sollicité l'honneur d'être colonel de la garde natinonale de Rouen ; on m'a fait des offres de candidature. Ayant passé des jours difficiles avec la garde nationale à notre satisfaction réciproque, j'ai cru répondre à sa confiance en acceptant, si j'étais élu, le commandement de la légion.

« On a imprimé dernièrement que mon élection serait considérée comme une nomination réactionnaire ; on ne m'a pas ménagé les calomnies. Je vous remercie, Monsieur le rédacteur, du talent et de la vigueur avec lesquels vous avez bien voulu me défendre. Je ne me propose pas d'engager ici une polémique avec ceux qui m'ont attaqué. Je rétablirai un seul fait. On a avancé que j'avais fait mitrailler à Perpignan. Il y a eu deux émeutes dans cette ville, l'une en 1834, l'autre en 1846, après les élections. Elles ont été dissipées, grâce à mes dispositions énergiques, sans un coup de fusil tiré.

« Homme d'ordre, habitué au commandement, je n'avais accepté la candidature de colonel que par le désir d'être utile à la ville de Rouen. On me mande que depuis la remise des élections, la veille du vote, ma candidature est un motif de division dans la garde nationale. Ceux de MM. les gardes nationaux qui avaient l'intention de me porter jugeront s'ils convient maintenant de persister dans une candidature que je n'ai point sollicitée.

« Recevez, Monsieur le directeur, avec la nouvelle expression de ma reconnaissance, celle de ma considération très distinguée.

« *Signé :* Général Castellane. »

Le département de la Seine-Inférieure a deux représentants à nommer, par suite de l'option de M. de Lamartine pour Paris et de la démission de M. Martinez. J'ai résolu de me présenter aux suffrages des électeurs de la Seine-Inférieure, et je leur ai adressé la circulaire suivante :

« Paris, le 24 mai 1848.

« *A MM. les électeurs du département de la Seine-Inférieure.*

« CITOYENS,

« Le département de la Seine-Inférieure va avoir à élire deux nouveaux représentants à l'Assemblée nationale. Si j'étais assez heureux pour obtenir les suffrages des électeurs, j'en serais fier. Je veux de l'ordre, de la liberté et de la fraternité dans la République, mais non du despotisme sous le masque de la liberté. Je veux le maintien de la propriété, le respect des personnes. Je ne veux pas que Paris impose sa volonté aux départements. Le courage et l'énergie ne me manqueraient pas pour faire triompher ces principes. Je ne veux ni anarchie, ni une république de terreur et de spoliation. Si cela s'appelle de la réaction, je suis réactionnaire.

« *Signé :* Général CASTELLANE. »

Je n'espère pas de succès pour ma candidature à l'Assemblée nationale, mais après toutes les calomnies débitées contre moi à l'occasion de mon élection comme colonel de la garde nationale de Rouen, j'ai été bien aise, sous ce prétexte, de faire cette profession de foi.

25. — Les princes d'Orléans ont eu tort de protester contre le projet de bannissement ; ils devaient être les derniers à reconnaître ce qui s'est fait et en rester, eux, à reconnaître la régence.

On m'a raconté que le roi Louis-Philippe est assez mal avec son gendre le roi des Belges, qui lui prête de mauvaise grâce son château de Claremont, en Angleterre.

Le roi Louis-Philippe a été assez bien accueilli par les *torys*, mais lord Palmerston voulait le faire décamper. Il pria le comte de Jarnac de dire à Louis-Philippe qu'il lui conseillait de quitter l'Angleterre. Le comte de Jarnac répondit à lord Palmerston qu'il ne se chargerait pas de pareille commission; il en parla à lord Aberdeen, qui en fut indigné. Celui-ci se rendit avec le duc de Wellington et sir Robert Peel à Claremont, et ils dirent tous les trois à Louis-Philippe que, dans le cas où il ne se trouverait pas bien à Claremont, chacun d'eux lui offrait celui de leurs châteaux qui lui conviendrait le mieux, pour qu'il en usât comme du sien propre. Le duc de Wellington fut trouver le prince Albert, qui était à la tête de l'intrigue pour faire partir la famille de Louis-Philippe, et il lui raconta ce qui venait de se passer. Cela arrêta les projets de lord Palmerston.

28. — Le rappel a été battu hier dans la soirée; la tranquillité n'a pas été troublée. Il y a toujours des bataillons de la garde nationale de réserve; il y en a un à l'Élysée-Bourbon. On passe sa vie dans l'attente d'une émeute. C'est une triste existence que celle dont on jouit sous le régime actuel.

La *Presse* publie une lettre du prince Napoléon-Louis à l'Assemblée nationale, dans laquelle il revendique ses droits de citoyen français et réclame contre la proposition, qui a été faite dans les bureaux, de maintenir contre lui seul la loi d'exil de 1816.

CHAPITRE III

Audience du général Cavaignac, ministre de la guerre. — Dîner chez le baron de Fagel. — Élection de Louis-Napoléon. — M. Caussidière et M. Guizot. — On crie : « Vive Napoléon! » — L'Assemblée nationale passe à l'ordre du jour sur la pétition des officiers généraux mis illégalement à la retraite. — Journées de Juin. — Les officiers d'Afrique sont inhabiles dans la guerre de barricades. — Horreurs commises par les insurgés. — Le général Cavaignac est nommé chef du Pouvoir exécutif. — Désarmement d'une partie de la garde nationale. — Détails sur la famille Cavaignac. — Cérémonie funèbre célébrée pour les victimes des journées de Juin. — Tout le monde se bat pour l'ordre, non pour la République. — Réceptions du général Cavaignac. — Le général Changarnier fait supprimer le mot *citoyen* dans les lettres qui sortent de l'état-major. — Les théories de M. Proudhon. — Le général Le Flô est envoyé en Russie comme ministre plénipotentiaire. — Les allusions contre la République sont bien accueillies dans les théâtres. — Je dîne chez la princesse Demidoff. — Modifications à la décoration de la Légion d'honneur. — Hostilité du général Cavaignac contre Louis-Napoléon. — Le mécontentement augmente en France. — Entrée de Louis-Napoléon à la Chambre. — Je le vois pour la première fois, le 1er octobre 1848, chez la princesse Demidoff. — Couplet sur la Chambre. — On décide que le Président de la République sera élu par le suffrage universel. — Pierre Bonaparte. — M. Dufaure est nommé ministre de l'intérieur. — Le nègre Mazuline. — Toutes les chances pour la présidence sont en faveur de Louis-Napoléon.

29 mai. — Le général Cavaignac m'a donné une audience à sept heures du matin. Je l'ai vu en réforme à Perpignan, pendant six mois, comme chef de bataillon, et il avait souvent dîné chez moi; je m'attendais donc à un accueil aimable de lui. Je lui ai exposé l'iniquité de l'acte qui m'a frappé; il a fait le ministre, m'a dit que c'était un fait accompli, que le gouvernement ne reviendrait pas, que l'Assemblée approuverait. que le comité de l'Assemblée était déjà de cet avis, qu'il était fâché, à cause de nos anciens rapports, de me le dire. Je lui

ai demandé s'il croyait que je n'étais pas en état de servir la France. Il m'a répondu : « Oui. » Je lui ai dit que si, dans quinze ans, il y avait une révolution et qu'il lui arrivât pareille chose, cela ne serait que la conséquence de la violation de la loi actuelle, et je l'ai prévenu que je réclamerais continuellement contre une pareille injustice. Nous nous sommes quittés froidement.

Heureusement, le ciel m'a doué de courage, et le malheur ne saurait m'abattre. Il faut croire que cela ne durera pas toujours. Déjà un des braves gens qui m'ont condamné à la retraite, le citoyen Albert, est en accusation. Il n'y avait pas un seul militaire dans les onze gouvernants qui ont fait une Saint-Barthélemy des officiers généraux.

3 juin. — J'ai dîné chez le général baron de Fagel, ministre de Hollande. Je le connais depuis de longues années ; il doit avoir plus de quatre-vingts ans. C'est un excellent homme, fort spirituel, très aimable ; il fait très bonne chère. Le chargé d'affaires de Russie, M. de Kisseleff, homme de beaucoup d'esprit, diplomate de mérite, M. de Kœnneritz, ministre de Saxe, mon gendre Hatzfeldt et sa femme, ma fille Contades étaient de ce dîner, où se trouvait aussi la vieille marquise de Dolomieu, ancienne dame d'honneur de la reine Amélie, bien triste, bien cassée et presque réduite à la misère par la perte de sa place.

4. — Une pétition a été faite à l'Assemblée nationale pour qu'on rétablisse l'effigie de l'Empereur sur la croix de la Légion d'honneur. Le général de la garde nationale Clément Thomas a appelé ces décorations des *hochets*. Il s'est manifesté dans la garde nationale une telle indignation contre M. Clément Thomas, qui n'a jamais été que sous-officier dans l'armée, qu'il est venu à la tribune pour retirer le mot *hochet*, ou du moins pour l'expliquer du mieux qu'il a pu.

5. — C'est aujourd'hui la Saint-Boniface, jour de ma fête ; je n'ai jamais été dans une situation aussi triste que celle dans laquelle je me trouve maintenant, par suite de la révolution de Février. Mis en retraite par une mesure inique, j'ai pour perspective d'être réduit à un très faible revenu, avec la

crainte, si les choses continuent ainsi, de n'être pas payé (1).

7. — M. Bethmont est ministre de la justice; il a consenti à prendre ce portefeuille, tombé si misérablement des mains de M. Crémieux et que la commission exécutive a rendu si lourd à porter. En février, M. Crémieux se jeta au milieu des événements pour se trouver au premier plan ; il se fit tribun pour séduire le peuple par ses exagérations, tandis qu'il se rendait aux Tuileries pour ne pas perdre de vue la monarchie, dont rien ne prouvait que la dernière heure fût venue. Il se fit le chevalier de Mme la duchesse d'Orléans, et il prépara le discours qu'elle devait prononcer devant la Chambre. Les événements devenant plus graves, il ne se trouva plus auprès de la princesse, mais dans les rangs de ceux qui nommaient un gouvernement provisoire, et il y prit sa place. Ministre de la justice, il a tout désorganisé, il a profané la justice en détruisant l'inamovibilité. Il n'a fait que deux lois : la revision du jury et le rétablissement du divorce; celle-ci attaque la société dans ce qu'elle a de plus sacré, la famille; celle-là menace sa sécurité.

La loi sur les attroupements a été votée par une très grande majorité. Les représentants ne sont pas jaloux d'être envahis de nouveau; ils ont eu grand'peur, et la peur leur aurait fait voter une loi bien plus sévère que celle-là.

Il y a depuis plusieurs jours des attroupements sur les boulevards Saint-Martin et Saint-Denis; ils ont été plus nombreux ce soir, il y a eu une charge de cavalerie, des marches à la baïonnette; le peuple se reformait derrière la troupe.

8. — Il y a eu discussion sur la loi des incompatibilités. Les ministres n'arrivent guère à la Chambre avant quatre heures; ils se gênent beaucoup moins que ceux de la monarchie. La Révolution s'est faite aux cris de : « Vive la réforme ! » et il y a trois fois plus de fonctionnaires qu'auparavant.

(1) Je pris courageusement mon parti. Je calculai que je pouvais, avec le peu d'argent que j'avais d'avance, conserver mes deux chevaux de selle pendant un an; ils m'étaient utiles pour aller avec les troupes voir combattre les émeutes. Je fis, en même temps, le vœu de ne prendre ni fiacre, ni voiture de remise, jusqu'à ce que ma position fût changée. Cela me fut pénible, mais je tins ma parole. (*Note du maréchal.*)

Parmi les députés nommés par le département de la Seine. M. Caussidière est celui qui a eu le plus de voix; il a été nommé par tous les partis. Le général Changarnier, élu par 103,539 voix, reçoit la récompense de l'énergie qu'il a déployée dans la matinée du 16 avril. Qu'il comprenne bien la position qui lui est faite par la reconnaissance de la population. L'entrée de M. Thiers dans la Chambre, avec 97,394 voix, est un grave événement. La tourmente du 24 février n'a pas produit un seul homme. Pierre Leroux, Lagrange et Proudhon sont des communistes, et leur nomination effraye.

Louis-Napoléon. qui a eu 84,427 voix, est un drapeau qui s'élève et qui voudrait arriver au pouvoir, entre les deux autres prétendants Henri V et le comte de Paris. Les Bonaparte se remuent beaucoup et ont gagné du terrain parmi les ouvriers.

La garde nationale réclame avec force l'élection de son commandant; elle en a déjà assez de M. Clément Thomas.

Il y a eu de nombreux rassemblements entre la porte Saint-Denis et le Château-d'Eau. A dix heures du soir, les groupes sont devenus moins inoffensifs; ils ont crié : « Vive Barbès! » et chanté le *Ça ira*. On a fait des sommations; la première est restée sans effet, les deux autres ont été accueillies par des cris et par des huées. Un détachement de dragons a parcouru au galop la rue Saint-Denis et la rue du Faubourg-Saint-Denis. Les lanciers ont fait évacuer les boulevards, mais les groupes, un moment dispersés, n'ont pas tardé à se reformer. Ce n'est qu'après minuit que le calme a été complètement rétabli.

9. — Des rassemblements considérables se sont encore formés sur les boulevards Saint-Denis et Saint-Martin; des groupes compacts chantaient la *Marseillaise* et criaient : « Vive Barbès! » Vers dix heures, ils se sont dirigés vers la place Saint-Georges en criant : « A bas Thiers! » En voyant déboucher de fortes patrouilles, ils se sont dissipés.

10. — Les rassemblements de la porte Saint-Denis étaient moins considérables; ils criaient : « A bas Thiers! Vive Barbès! Vive Louis Blanc! » Vers dix heures du soir, ils se

sont portés de nouveau vers l'hôtel de M. Thiers; l'arrivée de la garde nationale a mis en fuite cette tourbe qui se préparait à escalader les grilles. A onze heures, sur le boulevard Saint-Denis, la garde nationale s'est mise en mouvement, précédée du commissaire de police qui a fait des sommations. Le boulevard a été déblayé au pas de charge.

11. — Les boulevards Saint-Denis et Saint-Martin et la place Saint-Georges ont présenté le même aspect que ces jours derniers.

Après les événements de Février, M. Guizot resta onze jours à Paris; il s'était réfugié rue de Madame, et il donna un jour à son valet de chambre des commissions à faire. Ce misérable, qui était avec lui depuis longtemps et dans lequel il avait toute confiance, fut trouver M. Caussidière, préfet de police, et lui dénonça la demeure de M. Guizot, en lui demandant la récompense de cette belle action. M. Caussidière lui demanda quelle preuve il pourrait lui donner de la vérité de cette assertion. Il montra alors la note écrite de la main de M. Guizot. Le préfet de police lui montra un petit escalier, lui dit de descendre, et ajouta qu'en bas il lui ferait donner une récompense. M. Caussidière est un colosse très fort; il suivit le valet de chambre, lui donna un grand coup de pied dans le derrière et lui fit dégringoler l'escalier. Il descendit ensuite et lui dit : « Allez raconter à M. Guizot la récompense que je vous ai donnée et que vous méritiez. » M. Caussidière fit prévenir M. Guizot que sa demeure était connue et qu'il eût à en changer. Son arrestation aurait été un embarras pour le gouvernement provisoire de la République. M. Guizot se réfugia alors rue Thirout, n° 8, chez un de ses amis.

12. — Le gouvernement a emporté le vote de cent mille francs par mois pour la commission exécutive, par 569 voix contre 112. Il a habilement fait usage de l'inquiétude que donne à l'Assemblée le cri de : « Vive Napoléon ! » Le général Bedeau a parlé en faveur de la République. M. de Lamartine a fait un grand discours dont la première partie n'a eu aucun succès. Il s'est alors reposé; lorsqu'il a repris la parole, il est venu dire qu'on avait tiré sur le commandant de la

garde nationale au cri de : « Vive Napoléon! » et il a habilement tiré parti de ce fait. La commission exécutive a dit qu'elle maintenait la loi de bannissement du 10 avril 1832 contre Louis-Napoléon, et que l'Assemblée prononcerait. Celle-ci n'a rien décidé.

Pendant qu'on criait : « Vive la République! » dans l'Assemblée, des groupes nombreux, sur la place de la Concorde, criaient : « Vive Napoléon ! » On a fait évacuer la place. Le général de la garde nationale Clément Thomas a dit : « *Chargez cette canaille.* » Les groupes qui reculaient devant la garde nationale criaient : « A bas Clément Thomas ! Vive Napoléon ! » Il régnait une véritable agitation bonapartiste. La garde nationale ne criait pas non plus : « Vive la République ! » Il y avait parmi elle des cris de : « Vive Napoléon! » et quelquefois : « Vive l'ordre! Vive la liberté ! »

Je suis inquiet de la République; ce qui s'est passé aujourd'hui pourrait bien être le commencement de la fin. La garde nationale et les troupes sont fatiguées, et le cri général est qu'il faut autre chose que ce qui existe. Tout le monde dit : « Il faut quelqu'un qui commande. » Nous verrons si nous passerons par un Bonaparte.

Suivant l'usage, il y a eu des groupes nombreux à la Porte Saint-Denis; on entendait de tous côtés les chants de la *Marseillaise* et des *Girondins*, et, par intervalles, le refrain suivant sur l'air des *Lampions :*

Nous l'aurons, nous l'aurons,
Louis-Napoléon.

13. — M. Jules Favre a fait un discours très acerbe contre son ancien ami M. Ledru-Rollin et contre le gouvernement, dont il ne fait plus partie, depuis qu'il a donné sa démission de sous-secrétaire d'État du ministère des affaires étrangères. Il a conclu à l'admission de Louis-Napoléon, élu dans les trois départements : la Seine, l'Yonne, la Charente-Inférieure.

M. Buchez, chargé de faire le rapport d'une des élections de Louis-Napoléon, a conclu à son annulation. Toute son argumentation se résumait en ces mots : « Nous avons peur. »

M. Ledru-Rollin a pris la parole pour s'opposer à l'admission de Louis Bonaparte; la Chambre ne l'a pas moins prononcée à une forte majorité.

Les cris de : « Vive Napoléon ! » qu'on entend dans les groupes depuis deux jours prouvent qu'il y a non seulement justice, mais prudence à l'admettre. Si par hasard la peur a influencé la résolution de certains membres, on ne peut que s'en réjouir. Refuser l'admission de Louis-Napoléon, c'était lui faire un piédestal, tandis qu'en l'admettant à l'Assemblée on pourra y apprécier son mérite.

16. — J'ai été payé jusqu'au 16 juin du traitement de disponibilité; à dater de demain, je le serai sur le budget des pensions.

Honneur aux généraux Baraguay d'Hilliers et Lebreton, au représentant Larabit; ils ont courageusement défendu les droits méconnus d'officiers généraux victimes d'une mesure illégale et arbitraire.

Je plains le général Cavaignac d'avoir défendu la mesure. Le général Lamoricière l'a appuyée dans le comité. Quelques généraux se réjouissent de ne plus voir devant eux des officiers qui les primaient et qui, par leur expérience de la guerre du continent, étaient appelés à rendre service à la France; je le déplore. L'Assemblée nationale a passé à l'ordre du jour. Je ne cesserai de réclamer le conseil d'enquête composé de trois maréchaux de France et de deux lieutenants généraux, qui est nécessaire pour infliger la retraite à un lieutenant général.

Le gouvernement vient de créer des conseils d'enquête pour les sous-officiers; ils ne pourront plus être cassés sans cette formalité, et il en refuse un aux officiers généraux qu'il a mis en retraite, malgré la précipitation avec laquelle il en a dressé la liste! Ni le bureau des états-majors, ni le directeur du personnel de la guerre n'ont été consultés; la précipitation a été telle que deux officiers généraux qui n'ont pas le temps voulu pour obtenir la pension, le général de division Lawœstine et le général de brigade Polignac, ont été compris dans le décret, ainsi que deux colonels, l'un mort depuis six

mois, le colonel Lusset, et l'autre déjà admis à la retraite, le colonel Barthélemy.

Onze membres du gouvernement, non militaires, ont prononcé, sans examen et d'après leur bon plaisir, sur le sort d'officiers généraux dont ils ne connaissaient pas les services. L'âge ne les a pas guidés, car ils en ont laissé sur le cadre de plus vieux que ceux qu'ils en ôtaient; une liste a été établie dans je ne sais quel coin du ministère de la guerre, puis les membres du gouvernement provisoire ont ajouté les officiers généraux contre lesquels ils avaient de petites rancunes. Je suis dans ce dernier cas.

19. — La commission des officiers généraux de terre et de mer a fait la protestation suivante, contre l'ordre du jour prononcé par l'Assemblée nationale, pour leur recours contre leur mise en retraite :

« Frappés par deux décrets qui ne sont pas même appuyés du prétexte politique d'une utilité de circonstance, violemment expulsés des rangs de l'armée, au mépris des lois qui les garantissaient contre l'arbitraire, les officiers généraux avaient cru devoir en appeler à la justice de l'Assemblée nationale.

« Leur espérance a été trompée; la demande d'annulation des mesures prises contre l'état-major général par le gouvernement provisoire vient d'être repoussée par l'ordre du jour. Mais il n'est point de pouvoir humain dont des hommes de cœur puissent accepter un tel jugement d'incapacité ou d'indignité, et puisque, dans la situation actuelle, ils ne peuvent plus qu'attendre un gouvernement définitivement constitué, ils attendront. L'heure de la justice ne manque guère d'avoir son tour. »

22. — Les ouvriers des ateliers nationaux qui ont reçu l'ordre de s'éloigner de Paris refusent d'obéir; des délégués, bannière en tête, se sont rendus auprès de la commission du pouvoir exécutif, pour obtenir la révocation du décret qui a été rendu contre eux. Peu satisfaits des réponses données, ils se sont répandus dans la rue de Vaugirard, en criant sur l'air des *Lampions* : « Bonaparte à la Chambre! »

On a fait une caricature : le prince de Joinville débarquant et disant : « Je suis l'oncle de mon neveu »; et le prince Louis-Napoléon : « Je suis le neveu de mon oncle. »

23. — A neuf heures du matin, des barricades étaient faites à la porte Saint-Denis. Ou le gouvernement n'a pas été informé, ou il n'a pris aucune mesure pour les empêcher; ce n'est que vers onze heures que des gardes nationaux s'y sont portés d'eux-mêmes : vers une heure seulement, le général Cavaignac est arrivé avec des troupes.

Les barricades de la porte Saint-Denis et de la porte Saint-Martin ont été successivement enlevées; les insurgés se sont repliés dans les faubourgs, surtout dans celui de Saint-Antoine, où de grands préparatifs de combat ont eu lieu.

Dans les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau, de nombreuses barricades sont élevées; elles sont défendues par la 12e légion de la garde nationale; des officiers en tenue commandent les barricades. A sept heures, la barricade du Petit Pont a été attaquée par la ligne, par la garde nationale et la mobile; les insurgés, postés dans les maisons, aux fenêtres, résistent avec avantage. Les rues de la Huchette, du Petit-Pont, Saint-Jacques, de la Harpe, sont pleines de barricades; derrière le Panthéon s'élève une vraie redoute. On dit que, dans le faubourg Saint-Antoine, il y a des barricades défendues par du canon et imprenables.

Le général Cavaignac a été nommé par l'Assemblée nationale et par la commission commandant en chef de toutes les forces.

L'Assemblée s'est déclarée en permanence et a appelé dans son sein la commission exécutive. Les insurgés continuent à être attaqués sur tous les points; au petit pont de l'Hôtel-Dieu, aux faubourgs Saint-Marceau, Saint-Antoine, à la Chapelle-Saint-Denis, les combats ont été très vifs hier dans la soirée. A dix heures du matin, on proclame la mise en état de siège de Paris; tous les pouvoirs civils et militaires sont concentrés dans les mains du général Cavaignac. On annonce que le pouvoir exécutif a donné sa démission, ne pouvant faire autrement; la nouvelle de son renvoi est accueillie avec joie; plus

de vingt mille gardes nationaux qui n'étaient pas sortis ont rejoint aussitôt leurs compagnies.

Les insurgés ont envoyé à l'Assemblée deux parlementaires pour demander un gouvernement provisoire composé de Caussidière, Louis Blanc et Pierre Leroux; on a arrêté les parlémentaires. La pièce de canon sur la place de l'Hôtel-Dieu a tiré presque toute la journée. Les généraux d'Afrique sont habitués à combattre les Arabes, qui n'ont pas de canons et sur lesquels les boulets font par conséquent de l'effet; ils ne savent pas, ceux qui n'ont combattu que là, que l'effet d'une seule pièce est à peu près nul; il est facile de calculer le temps qu'il faut pour recharger et l'arrivée du nouveau boulet. L'artillerie ne fait effet que quand plusieurs pièces sont réunies. On a eu tort aussi de ne pas faire des communications de maison à maison pour arriver par ce moyen à déloger ceux qui les occupaient et à tirer sur les barricades. Vers trois heures, on s'est emparé du Panthéon; on y a pris, dit-on, quinze cents insurgés; une partie s'est échappée par un grand trou qu'ils avaient fait au collège Henri IV. L'église Saint-Séverin a été prise après un combat acharné.

Dans la rue du Temple, la compagnie de la garde nationale de ce quartier a pris parti pour les insurgés. Le général Cavaignac a encore fait placer une seule pièce de canon; les canonniers ayant été tués sur la pièce, elle est revenue, ainsi que les 14e et 24e légers qui la soutenaient. Alors un bataillon du 52e s'est élancé et a enlevé la barricade.

24. — La place Louis XV était gardée par deux régiments de cuirassiers; on ne pouvait la traverser, non plus que le pont, etc. Il m'a fallu, pour aller à cheval dans le faubourg Saint-Germain, prendre le pont des Invalides; la place était gardée par le 2e de dragons; on ne pouvait passer que par la rue de Grenelle; tous les abords de l'Assemblée, à une grande distance, étaient gardés par des troupes de ligne et de la garde nationale.

La garde nationale d'Amiens est arrivée; on en a tué dix-huit d'une maison, à leur sortie du débarcadère; ils étaient quinze cents et n'avaient point de cartouches. Un détache-

ment de la garde nationale de Rouen est arrivé, ainsi que de Seine-et-Oise.

Les gardes nationales de Montmorency et de Pontoise ont perdu chacune vingt hommes à l'attaque des barricades.

La ligne a fait des pertes considérables; on cite particulièrement les 73e de ligne et 24e léger. La garde nationale, dans les 2e et 3e légions, une grande partie de la 12e, un certain nombre de gardes nationaux de la 8e et de la 11e légion, ont pris parti pour les insurgés.

La garde mobile s'est très bien battue; les 4e et 9e bataillons ont, à ce qu'on assure, perdu beaucoup de monde.

Des barricades dans les rues Saint-Denis et Saint-Jacques avaient du canon.

25. — La lutte a continué toute la journée dans les faubourgs du Temple, Saint-Antoine, etc. On a déblayé tout à fait la rive gauche de la Seine. Les insurgés s'étaient concentrés sur la rive droite, dans le faubourg Saint-Antoine, le quartier Popincourt, une partie du faubourg Saint-Martin, la Villette, le débarcadère du chemin de fer du Nord. Le clos Saint-Lazare et la barrière Rochechouart étaient barricadés et crénelés. C'est sur cet espace, qui s'étend le long du canal Saint-Martin jusqu'à la Seine, que l'insurrection a aggloméré ses dernières ressources. Les barricades élevées dans le quartier de l'Hôtel de ville, à partir de l'église Saint-Gervais jusqu'à la place Royale, ont résisté pendant la matinée. A six heures, le clos Saint-Lazare a été enlevé, après des efforts désespérés de la part des insurgés. Dans le faubourg Saint-Antoine, les insurgés ne tiennent que dans la dernière caserne (des Célestins). Le général Négrier, qu'on avait envoyé dans le faubourg Saint-Antoine, s'étant avancé près d'une barricade pour engager les insurgés à cesser le feu, a été immédiatement tué à bout portant par eux. Le général Négrier était un honnête homme, un officier général de courage et de résolution. C'est une véritable perte. Le général de Bourgon a été blessé d'une balle qui lui a cassé la cuisse.

Le général Bréa avait été fait prisonnier avec son aide de

camp à la barrière du Maine; il paraît que les insurgés l'ont massacré; ils lui ont arraché les yeux et coupé les deux cuisses avant qu'il fût mort.

M. de Rémusat, fils du représentant, garde national, a été blessé d'une balle dans le mollet; le nombre des tués et blessés dans la garde nationale et la ligne est considérable.

Voici un décret du général Cavaignac qui porte atteinte à la liberté de la presse :

« Le chef du pouvoir exécutif, en vertu du décret de l'Assemblée nationale qui met la ville de Paris en état de siège, arrête :

« Le préfet de police et tout agent de la force publique, sur le vu du présent arrêté, fera arrêter le citoyen Émile de Girardin et supprimer le journal *la Presse*. Le préfet de police fera immédiatement saisir toutes les feuilles publiques qui, par leur publication hostile, prolongent la lutte qui ensanglante la capitale et compromet le salut de la République.

« Paris, le 25 juin 1848.

« *Signé :* Cavaignac. »

M. Jules de Lasteyrie a dit hier au président Sénart, après que le général Négrier a été tué : « Comment se fait-il que le général Castellane ne soit pas employé? » Le président Sénart lui a répondu : « Mon avis était de lui donner un commandement; c'est le général Cavaignac qui ne l'a pas voulu : je lui en ai parlé. »

L'argent dont les insurgés sont bien pourvus provient des ateliers nationaux, où l'on soldait quarante-cinq mille ouvriers, au lieu de cent quinze mille portés sur les états; on gardait le reste de l'argent pour l'insurrection.

Dans l'après-midi, la lutte a cessé sur tous les points; on a envoyé, le soir, des bataillons pour fouiller le faubourg Saint-Antoine; les insurgés se sont sauvés dans la campagne, on a envoyé de la cavalerie pour les poursuivre.

On se figurerait difficilement toutes les horreurs commises par les insurgés. Des femmes vendaient aux soldats de l'eau-

de-vie empoisonnée; des gardes mobiles et des dragons ont péri de cette manière.

A la barricade de la barrière de Rochechouart, on a trouvé une pompe pleine d'huile de vitriol, et des bouteilles de fer-blanc remplies d'essence de térébenthine pour incendier les maisons. On a coupé les poignets à un jeune garde mobile, et on les lui a mis dans sa poche en lui disant de les porter à ses parents. C'était un bouleversement social dont nous étions menacés. Le drapeau rouge a été déployé, l'émeute s'est battue aux cris de : « Vive la République sociale! » Elle a écrit sur plusieurs de ses drapeaux les mots de *Pillage* et *Viol*.

27. — J'ai été à la séance du soir, à l'Assemblée nationale; j'ai entendu le fameux Pierre Leroux, qui a pris parti pour les insurgés; il a parlé sans talent de tout autre chose que de la question. Son discours a été pitoyable; si on donnait un prix à l'amphigouri, sûrement il le remporterait. Il aurait voulu qu'on ajournât la loi de déportation. M. Caussidière n'a pas eu plus de succès en faveur des insurgés; il a juré à la tribune un « Sacrebleu! » prolongé, ce qui a excité des murmures. Ce n'est pas certes un orateur; ce qu'il a dit de mieux, c'est qu'il avait fait de l'ordre avec du désordre. L'Assemblée a voté avant minuit la loi de déportation des insurgés dans les colonies, au delà des mers autres que la Méditerranée; leurs femmes et leurs enfants auront la liberté de les suivre.

28. — L'Assemblée nationale a voté des remerciements au général Cavaignac, qui avait déposé ses pouvoirs, et a décidé à l'unanimité que le général Cavaignac conserverait le pouvoir exécutif et qu'il nommerait son ministère, ce qu'il a fait sur-le-champ.

Un officier ayant dit au général Cavaignac : « Eh bien! général, nous sommes vainqueurs! — Oui, a répondu Cavaignac, d'un ton pénétré; mais *sans nos vieux Africains* nous étions f... »

Je dis, moi, que si nous n'avions eu que les Africains, nous aurions été vaincus. La nécessité où l'on a été de faire leur expérience, pour agir contre une résistance à laquelle ils

n'étaient pas habitués en Afrique, a coûté cher. Ils ne connaissaient pas la guerre de barricades; ce n'est que le troisième jour qu'ils se sont décidés à attaquer les barricades, en faisant des communications de maison en maison, comme je l'avais indiqué, dès le premier jour, à tous les représentants que je rencontrais. Les officiers d'Afrique, en se présentant en face aux barricades, sont cause de la Saint-Barthélemy d'officiers qui a été faite. Le général Changarnier n'est pas de ceux-là; il est nommé commandant en chef de la garde nationale de Paris : c'est un fort bon choix.

29. — Les gardes nationales des départements continuent à affluer à Paris; cela fait un grand effet moral sur les ouvriers, qui voient bien que s'ils avaient été vainqueurs, ils n'auraient pas été les maîtres de la France, comme ils se le figuraient.

30. — Le désarmement de la mauvaise portion de la garde nationale continue à s'opérer tranquillement.

Ce qu'il est arrivé de gardes nationaux des provinces est incroyable. On en a arrêté beaucoup qui étaient en marche, en leur faisant savoir que tout était terminé dans la capitale. J'ai été dans les rues du Faubourg-Saint-Martin et du Faubourg-Saint-Denis; les pavés sont remis en place, et on ne se douterait pas qu'on se battait dans ces quartiers, il y a quatre jours.

1er juillet. — Les partisans de Louis Blanc prétendent que les ouvriers qui suivent sa bannière ne figuraient point dans l'insurrection, et qu'il n'y avait que ceux des ateliers nationaux; cela me paraît difficile, car ils portent eux-mêmes le nombre des combattants à quarante mille, parmi lesquels dix mille forçats libérés.

Le moyen qu'on a pris le dernier jour, et que j'ai indiqué le premier, de faire des communications de maison en maison, pour arriver aux barricades, ne leur fait aucun plaisir et les embarrasse beaucoup pour les barricades futures; ils cherchent les moyens d'y parer. Ils sont furieux de l'arrivée en masse des gardes nationaux des provinces.

On continue à assassiner des mobiles isolés.

On m'a assuré que, le samedi 24, le ministre des finances

d'alors, le sieur Duclerc, a raconté que j'étais à la tête des ouvriers des barricades, et qu'il était question de m'arrêter. En fait d'invention absurde, on ne peut en trouver de plus forte. Je ne suis sorti de chez moi que pour me trouver au milieu des gardes nationaux pendant les jours de combat, pour donner des conseils et offrir mes services.

3. — Le général Cavaignac a annoncé à l'Assemblée la dissolution des ateliers nationaux.

La proposition de l'impôt progressif sur les successions a été mal accueillie par l'Assemblée.

4. — La mère du général Cavaignac est une petite femme d'une tournure commune et de beaucoup d'esprit; elle a toujours été une ardente républicaine. Elle exerce une influence absolue sur son fils; il en était de même sur l'aîné, Godefroi.

Le général Cavaignac était disposé à s'établir à l'Élysée: elle s'y est opposée, disant que ce palais était dominé de tous les côtés, entouré de murs d'où l'on pouvait tirer facilement sur son fils, qu'elle ne pourrait y dormir. Mme Cavaignac reçoit une foule de lettres dans lesquelles on lui annonce que son fils sera assassiné. Le général Cavaignac a eu ensuite l'idée d'aller s'établir à la liste civile, place Vendôme; mais le représentant qui est chargé de la liquidation a fait observer que, pour débarrasser les papiers, il faudrait quelque temps; alors il y a renoncé. On a sous-loué à M. Baudon l'hôtel de Mademoiselle d'Orléans, rue de Varennes; le général Cavaignac va y demeurer. — Je tiens ces détails de son oncle, le général de division, ancien pair, qui fait partie de la deuxième section et qui a signé le recours à l'Assemblée nationale, dont son neveu a appuyé l'ordre du jour.

5. — Il avait d'abord été décidé que le cortège de la cérémonie funèbre de demain conduirait les corps des victimes jusqu'à la colonne de Juillet, au pied de laquelle ils devaient être déposés. Le général Cavaignac et d'autres représentants craignent, comme Louis-Philippe, les assassinats, dans ce grand trajet de boulevards; aussi a-t-il été décidé que le cortège s'arrêterait à l'église de la Madeleine, où les corps seraient provisoirement déposés, sous prétexte qu'on n'avait

pas eu le temps de faire au pied de la colonne de Juillet les dispositions nécessaires pour les recevoir.

6. — La cérémonie funèbre pour les victimes des journées de Juin a eu lieu; on avait élevé une immense estrade avec un autel à l'entrée de l'avenue des Champs-Élysées, sur la place de la Concorde; des banquettes étaient placées pour les autorités au pied de l'obélisque; l'abbé de Fayet, évêque d'Orléans, représentant du peuple, a officié. Un char traîné par seize chevaux a emporté cinq des corps des victimes, qui représentaient ceux de tous, jusqu'à l'église de la Madeleine, où on les a déposés, en attendant qu'on les transporte au pied de la colonne de Juillet. Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, présidait la cérémonie; il était en habit noir, avec un pantalon gris bleu, un gilet jaune avec un chapeau rond, des gants jaune Suède, une baguette à la main, ce qu'il a apparemment jugé un costume convenable pour un chef de République; cela a choqué.

7. — Le chef d'escadron d'état-major Constantin, républicain de la veille, avait été imposé au général Subervie, ministre de la guerre, et il le tenait sous sa dépendance; depuis, il est resté sous tous les ministres qui se sont succédé, et il a fait toute sorte de mal au ministère de la guerre. Il n'a pas été étranger au renvoi des officiers généraux. Il vient d'être arrêté. Voici comment on raconte le fait : Ce citoyen Constantin avait trouvé moyen de se faire adjoindre à l'instruction de l'affaire des insurgés de Juin, pour décider ceux qui devaient être déportés et ceux qui seraient mis en jugement. Plusieurs de ceux qui sont chargés de l'instruction étaient réunis; il y eut un mouvement parmi les insurgés appelés à comparaître, lorsqu'ils virent le citoyen Constantin parmi les juges. Un d'eux prit la parole et dit : « Mais M. Constantin que voilà est notre chef; c'est lui qui nous a donné le plan des barricades, c'est lui qui les a fait construire, etc. »

Le citoyen Constantin a été immédiatement arrêté; il a tout avoué, puis il a ajouté que si on voulait lui assurer la vie sauve, il ferait des révélations plus importantes.

8. — La République, au 24 février, a été un véritable esca-

motage; la prétendue force prise par la République, le 24 juin, est encore un escamotage; aussi M. Villemain, en voyant sur le char funèbre des victimes les mots : *Morts pour la République,* s'est écrié : « Quel mensonge pour la postérité! » Le fait est que chacun s'est battu contre les émeutiers pour la défense de l'ordre, et non pour autre chose. Le même sentiment a animé les gardes nationaux venus des départements, dont l'immense majorité, tout en subissant la République, veut une monarchie. Au 24 février, le général Cavaignac était maréchal de camp; ses qualités de républicain de la veille, de frère du fameux républicain Godefroi Cavaignac, ont été la cause de ses nominations de général de division, de gouverneur d'Afrique et de ministre de la guerre, et l'ont porté à la dictature. Comme militaire, il n'a aucune influence sur l'armée; il n'a pas, comme Bonaparte, remporté de grandes victoires à la tête d'une armée.

Le ministre de la guerre, le général Lamoricière, n'entend rien au maniement des troupes; sorti des rangs du génie, il serait incapable de commander sur le terrain un changement de front à trois bataillons. Le général Changarnier est le seul des Africains qui sache manier des troupes; il l'a appris ailleurs qu'en Afrique; il est certainement, de tous les officiers généraux qui ont fait leur avancement en Afrique, le plus capable de faire la guerre sur le continent.

9. — Pierre Leroux dînant chez Mme de Boissy, celle-ci lui faisait des observations sur les principes qu'il professait; à propos des malheurs qui menaçaient Paris, il a répondu : « Babylone et Ninive ont bien disparu; il en sera de même de cette ville. »

12. — J'ai dîné chez Mme des Roys, née Hoche; MM. Mignet, Boulay (de la Meurthe), Desjobert, représentant de la Seine-Inférieure, Mauvais, représentant, aide-astronome de M. Arago, l'abbé Coquereau, étaient avec quelques autres de ce dîner.

La duchesse d'Orléans, à Eisenach, Louis-Philippe et les princes, à Claremont, ont positivement refusé un arrangement avec la branche aînée et veulent qu'on le sache; ils

trouvent que ce serait un déshonneur pour eux : Louis-Philippe ne pourra plus dire, comme il l'a écrit particulièrement à plusieurs souverains à son avènement, qu'il avait ramassé le trône seulement parce qu'il était tombé, et qu'il avait par là rendu service à toutes les monarchies. Il est bien clair que ce qu'il a voulu, c'est prendre la place de la branche aînée. Cette résolution des d'Orléans prouve qu'ils croient à la possibilité du rétablissement pur et simple de la régence ; ce qui me paraît peu croyable.

M. Avond, rapporteur ordinaire du comité de la guerre, a proposé l'ordre du jour au nom de ce comité, sur ma pétition tendant à être replacé sur le cadre d'activité ; il a dit que l'Assemblée ayant passé à l'ordre du jour, le 15 juin, sur le recours des officiers généraux, et ma réclamation étant fondée sur les mêmes motifs, il y avait lieu de passer également à l'ordre du jour ; l'Assemblée a adopté les conclusions du rapporteur et a voté l'ordre du jour.

14. — On donne en ce moment aux troupes de ligne à Paris, outre la solde de cette capitale, un supplément de cinquante centimes, d'une ration de vin, d'une ration d'eau-de-vie. D'un autre côté, la garde nationale mobile, à pied et à cheval, a trente sous par jour. On fait de prétendues économies par des retenues sur les appointements, et à côté de cela, des dépenses exorbitantes pour la force publique. Dans beaucoup de départements, on ne paye pas le supplément d'impôts de quarante-cinq centimes ; la crise financière suit son cours. La misère est excessive, le nombre de boutiques fermées à Paris, dans ce trimestre de juillet, est considérable.

15. — Une séance violente a eu lieu, il y a deux jours, dans le comité secret de l'Assemblée nationale. M. Flocon et autres avaient établi l'usage de fumer dans la buvette, dans la bibliothèque et dans les salles attenant à l'Assemblée ; il s'agissait de supprimer cette faculté. La montagne a été très vive pour son maintien ; la majorité en a décidé autrement, et le palais de nos représentants ne sentira plus la pipe.

18. — M. le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, avait annoncé qu'il recevrait tous les mardis ; il a débuté

aujourd'hui. Il y avait, dit-on, plus de deux mille personnes; on passait devant lui comme on le faisait avec le Roi, avec la différence que lui Cavaignac ne parle presque pas. Il a regardé défiler les officiers de la garde nationale, appuyé à la cheminée. Il a dit quelques mots aux autres personnes et a été poli avec le corps diplomatique. Voici son costume : habit noir à collet droit, coupé comme les habits de pair, à un seul rang de boutons, boutonné par le bas, ouvert par le haut pour laisser paraître un gilet blanc et une cravate blanche, la croix de commandeur de la Légion d'honneur et celle de commandeur de Léopold de Belgique à son cou, un pantalon noir et des bottes.

La mère Cavaignac assistait à la réception.

Mme Lamoricière est la seule femme qui soit venue.

21. — La République comptera, le 24 juillet, cinq mois d'existence; combien de fois, depuis, s'est-on écrié : « Cela ne peut pas durer ! » et cela a toujours marché, en dépit de toutes les illégalités commises; maintenant, on le répète encore; la République semble être arrivée à un état de langueur et d'atonie. Le singulier est qu'à peu près personne en France n'en veut, qu'à peu près personne n'ose le dire, que la masse de ceux qui défendent la République n'en veulent pas. La misère s'accroît tous les jours, la crise financière ne diminue pas; l'Assemblée vote des dépenses inutiles, sans s'embarrasser des moyens de recettes, témoin ces bourses gratuites pour les Écoles polytechnique et militaire, dans le but de flatter le peuple, et cela au moment où on ne sait pas si, dans six mois, on pourra payer l'armée; les provinces sont furieuses contre Paris auquel elles doivent la République et qu'elles voudraient voir anéantir. Tout ceci finira par du hasard et de l'inattendu. Cela peut durer six jours, six mois, six ans; Dieu seul le sait. Confions-nous en lui; il est grand et miséricordieux.

22. — Le général Changarnier a fait supprimer le mot *citoyen* des lettres qui sortaient de l'état-major de la garde nationale et l'a fait remplacer par celui de *monsieur*. Comme on lui faisait l'observation que le mot *citoyen* était imprimé,

il leur a répondu : « Messieurs de l'état-major de service, qui n'ont rien à faire, l'effaceront. » Cela se raconte dans la garde nationale et y fait bon effet; on peut juger par là de son esprit actuel.

25. — A l'Assemblée nationale, la moitié de la séance a été perdue à discuter sur la prononciation du mot *club* : les uns disaient *cleubbe*, les autres *club* comme *plut;* il a été décidé qu'on prononcerait *club*.

29. — La Prusse a reconnu la République française. Mon gendre, le comte de Hatzfeldt, qui n'exerçait jusqu'ici qu'officieusement les fonctions de chargé d'affaires, a été accrédité comme tel, en attendant l'arrivée d'un ministre plénipotentiaire.

30. — La *Presse*, l'*Assemblée nationale* et autres journaux supprimés par le général Cavaignac continuent à ne point paraître; c'est une véritable confiscation. M. Émile de Girardin a fait paraître une brochure intitulée : *Journal d'un journaliste au secret*, dans laquelle le général Cavaignac est violemment attaqué.

Un grand scandale a eu lieu : M. Proudhon a développé à la tribune de l'Assemblée nationale sa proposition de l'impôt sur le revenu, dont le but véritable est l'abolition de la propriété, la violation de toutes les lois divines et humaines; il a prêché le socialisme, la spoliation et le vol. Il prétend que la propriété a été abolie par le décret du gouvernement provisoire qui proclame le droit au travail.

La Chambre a prononcé l'ordre du jour motivé ci-après : « L'Assemblée nationale, considérant que la proposition du citoyen Proudhon est une atteinte odieuse aux principes de la morale publique, qu'elle est une violation flagrante du droit de propriété, base de l'ordre social, qu'elle encourage la délation, et fait appel aux plus mauvaises passions;

« Considérant, en outre, que l'auteur a calomnié la révolution de Février, en voulant la rendre complice des théories qu'il est venu développer à la tribune, passe à l'ordre du jour. »

7 août. — Le général Lamoricière, ministre de la guerre,

s'est fait nommer général en chef de l'armée des Alpes par son ami le général Cavaignac, dans le cas où l'on interviendrait en Italie. Le général Oudinot, commandant provisoirement cette armée, deviendra ce qu'il pourra; il sera libre de conserver sa division de cavalerie.

15. — Le général Le Flô, appelé d'Afrique, a été nommé, hier, ministre plénipotentiaire près l'empereur de Russie. Je connais beaucoup M. Le Flô, qui était colonel du 32e en Afrique; il a été récemment nommé général de brigade par le gouvernement de la République; il est homme d'esprit; en 1830, je le conservai au 2e léger, d'où on voulait le renvoyer comme légitimiste. C'est un honnête homme, et un fort bon officier dont je fais cas; je suis persuadé qu'il ne s'attendait pas à la mission dont le général Cavaignac le gratifie, en sa qualité d'Africain probablement.

16. — J'ai été chez M. Thiers. J'y ai rencontré le général Changarnier; je ne l'avais pas vu depuis quelque temps. La grande question à l'ordre du jour est la publication des pièces de l'enquête; il y a tant de gens intéressés à l'ensevelir que je n'y croirai que quand je la verrai. Le *National* crie contre. On l'avait annoncée pour aujourd'hui; rien n'a paru. On racontait qu'on craignait un mouvement *henriquinquiste;* je n'y crois pas, en ce moment, à Paris; cela me paraîtrait stupide. M. Thiers ne serait pas partisan, du moins je le suppose, d'une restauration de la légitimité : les propos des femmes de la maison, Mmes Thiers et Dosne, sont violents contre.

Je suppose que la maison est pour la régence; j'ai toujours cru que si un mouvement dans ce sens avait lieu, ce ne serait que par les provinces qu'il pourrait avoir des chances.

18. — Je profite des loisirs que me laisse le repos militaire auquel je suis condamné en ce moment, pour travailler à la rédaction de mes mémoires, intitulés : *Bagatelles sur mon temps.* Cette occupation a un grand charme pour moi. Je les avais terminés au mois d'avril 1825; depuis que j'ai repris ce travail, j'en suis arrivé au mois d'avril 1826. Ils sont extraits du journal que, depuis de longues années, j'avais écrit chaque

jour; puis, pour les chapitres de la France quand j'en suis absent, des lettres que feu mon pauvre père m'écrivait chaque jour, de celles de ma femme et de mes amis. C'est une besogne de plusieurs années probablement.

20. — J'ai vu le général Le Flô. Il est reconnaissant envers moi; il est donc venu me voir, me parler de nouveau de son attachement et du chagrin qu'il éprouve de mon inique mise en retraite. Je n'ai au reste, pour mon compte, à me plaindre de personne à ce sujet; le général Changarnier n'a pas oublié non plus qu'il était capitaine sous mes ordres en 1834 et 1835, que je l'avais déjà distingué comme un homme fait pour commander aux autres et proposé pour l'avancement.

21. — Dans tous les théâtres. les allusions contre la République (et il n'en manque pas dans les nouvelles pièces) sont accueillies avec enthousiasme et couvertes d'applaudissements.

24. — Le général Cavaignac prend goût aux suspensions de journaux. On supposait que la loi restreignant la liberté de la presse une fois votée, il ne se croirait plus ce droit; il en est autrement : un arrêté du 21 août a suspendu les journaux *le Représentant du peuple, le Père Duchêne, le Lampion* et *la Vraie République*.

Une réunion des rédacteurs des journaux a eu lieu à onze heures du matin, dans les salons Lemardelay, rue de Richelieu. Il a été décidé qu'une protestation serait rédigée; elle a été votée à l'unanimité et couverte immédiatement de soixante signatures.

Cela n'a point arrêté le général Cavaignac dans son amour de suppression : un arrêté de ce jour suspend la *Gazette de France,* comme contenant des attaques contre la République et professant des doctrines monarchiques tendant à soulever la guerre civile.

28. — Le nouvel Annuaire militaire est curieux; grâce à la Saint-Barthélemy des officiers généraux, il ne figure plus dans le cadre d'activité que vingt-quatre lieutenants généraux nommés avant la République. M. Cavaignac, Louis-Eugène, le premier des élus de ce gouvernement, est du 28 février 1848. Les premiers qui figurent sur l'Annuaire sont le général

Harispe, qui aura quatre-vingts ans au mois de décembre, et le général Exelmans, qui a soixante-treize ans; ils ont été conservés comme ayant commandé en chef.

3 septembre. — Le général Cavaignac a passé une grande revue de la garde nationale, de la ligne, de l'artillerie et de la cavalerie; il y avait un bataillon par légion et par régiment. La garde nationale a un peu crié : « Vive la République! » L'artillerie de la garde nationale, qui passe pour avoir des opinions plus avancées, a crié : « Vive la République démocratique et sociale! »

Les 12ᵉ et 26ᵉ de ligne sont campés aux Champs-Élysées. Chacun de ces régiments a seize cents hommes; tous les soirs, il en manque six cents à l'appel; ils rentrent quand ils veulent, ils s'en vont courir le soir dans la plus mauvaise tenue, et on n'ose pas les punir. Si ces régiments restent longtemps dans cette position, ils seront perdus.

Il y a un grand désordre dans les expéditions du ministère de la guerre. Cela n'est pas étonnant; on a renvoyé de bons chefs de bureau pour les remplacer par des gens étrangers au ministère de la guerre, et il leur faut un certain temps pour se mettre au fait.

8. — On prétendait, hier, que le général Cavaignac voulait se débarrasser du général Changarnier, qui lui porte ombrage, et l'éloigner de Paris en lui donnant le commandement de l'armée du Rhin. Je ne suppose pas que le général Changarnier se prête à une semblable combinaison, à moins que la guerre ne soit certaine.

C'est un drôle de corps que M. de la Rochejaquelein; maintenant les légitimistes s'en défient. Il a dîné l'autre jour avec le général Cavaignac, et il a été ensuite à l'Opéra avec lui dans sa loge. A l'Assemblée, il est continuellement à s'entretenir avec les ministres.

J'ai dîné hier avec lui chez la princesse Mathilde Demidoff, fille de Jérôme Bonaparte. Si les Napoléon font des démarches pour arriver au pouvoir, je ne doute pas qu'elle n'y soit tout à fait étrangère. On a parlé beaucoup, à ce dîner, du bal que M. Marrast a donné hier; il y avait quatre mille personnes et

une incroyable composition en femmes. Mme Marrast ne fait pas du tout les honneurs de chez elle. Elle reste assise; c'est M. Marrast qui se charge des politesses.

9. — Des électeurs du département de la Seine m'ont engagé à me mettre sur les rangs pour la députation. J'ai fait une circulaire aux électeurs, et j'ai été au club central de la garde nationale; il n'y avait malheureusement pas plus de deux cents personnes. J'ai été appelé à la tribune, où j'ai fait ma profession de foi. On a voté sur mon admission provisoire comme candidat; j'ai été reçu à la presque unanimité.

12. — J'ai été ce soir au comité électoral du XIe arrondissement, à l'École de médecine. L'amphithéâtre était comble; on payait deux sous pour entrer. Il y avait, je pense, plus de douze cents personnes; j'y ai lu ma profession de foi.

13. — J'ai été entendu avec faveur hier au club; un délégué du comité israélite est venu me dire qu'il était envoyé par son comité, pour m'annoncer que celui-ci m'avait choisi comme candidat et qu'il m'apportait trois mille voix. Ce succès du matin a précédé ma défaite du soir. Lorsque j'avais été entendu avec faveur par le club de la garde nationale et que j'avais été admis comme candidat provisoire, il n'y avait pas deux cents membres; ce soir, il y en avait deux mille. On a admis à concourir le maréchal Bugeaud, qui n'était pas venu au club. Il y avait sept candidats admis provisoirement : le général Castellane, l'abbé Deguerry, M. de Boissy, M. Marchal de Calvi, M. Bugeaud, M. Lefebvre et M. Achille Fould. On a procédé par ordre alphabétique. M. de Boissy a été admis à la presque unanimité, le maréchal Bugeaud a une majorité douteuse; j'ai été éliminé à une grande majorité, l'abbé Deguerry également. M. Achille Fould a été admis après trois épreuves. Les trois candidats du club sont donc MM. de Boissy, Bugeaud et Achille Fould. Cette fantaisie d'être candidat m'a coûté cent soixante-seize francs.

14. — Le 9e léger est venu du camp de Saint-Maur remplacer le 12e de ligne au camp des Champs-Élysées. Ce dernier régiment, avant-hier, à l'exemple de ceux de l'École militaire, a jeté ses gamelles de biscuit, disant qu'en temps de

République il n'en voulait pas, et que le pain était assez bon marché pour qu'on en donnât aux soldats. Les soldats de ce camp se plaignent hautement, dans les cabarets, de ce qu'on les laisse sous les tentes; ils crient contre le général Cavaignac et disent qu'ils ne tiennent pas du tout à ce chef-là; qu'on leur en donne un autre !

15. — La décoration de la Légion d'honneur sera provisoirement modifiée ainsi qu'il suit : La couronne qui surmonte l'étoile sera supprimée; le centre de l'étoile présentera d'un côté la tête de Bonaparte avec cet exergue : *Bonaparte, premier consul, 19 mai 1802*, et, de l'autre, les deux drapeaux qui y sont actuellement, placés avec cet exergue : *République française*, et au centre la devise : *Honneur et Patrie.*

16. — Les soldats montrent un grand mécontentement de ce qu'on donne du pain blanc aux insurgés de Juin prisonniers, tandis qu'eux n'ont que du pain de munition; c'est la cause des révoltes qui ont eu lieu. On voulait leur donner du vieux biscuit pour la soupe. Le soldat est aussi fort peu satisfait de ce qu'on donne aux insurgés double ration de vin (un demi-litre), tandis qu'eux, qui les gardent, n'en ont pas.

17. — Le général Cavaignac avait résolu d'envoyer des représentants comme commissaires dans les départements, pour chauffer la République; ils étaient déjà nommés. Cela a donné lieu à des interpellations. M. de Falloux a fait un très beau discours contre cette mesure. Ce discours improvisé a beaucoup grandi dans l'opinion M. de Falloux comme orateur.

18. — Depuis le discours du général Cavaignac dans lequel il s'est vanté d'être le fils d'un conventionnel, on se persuade qu'il tourne aux rouges, et il a beaucoup perdu dans l'opinion. La misère et le mécontentement vont croissant. La mesure projetée par le général Cavaignac prouve qu'il croit la République en danger dans les départements.

Cette malencontreuse idée d'envoyer des représentants comme commissaires dans les départements vient du général Cavaignac, ou plutôt de Mme Cavaignac, sa mère, qui a une grande influence sur lui. Cette mesure était prise dans l'inté-

rêt de sa future présidence. On ignore encore si, après l'ordre du jour motivé de l'Assemblée qui lui en laisse toute la responsabilité, il persévérera dans son projet. L'arrivée de ces commissaires dans les départements pourrait bien être le signal des troubles.

Cavaignac est furieux, à ce qu'on assure, des élections de Louis-Napoléon; il est de fait que, s'il y avait un président à élire en ce moment par le suffrage universel, Cavaignac n'aurait aucune chance, et Louis-Napoléon serait élu. Il y en a qui disent qu'il pourrait bien être proclamé empereur; il est probable qu'alors, sur certains points de la France, il s'élèverait un drapeau légitimiste.

22. — Voici le résultat des réélections de la Seine. Sur 247,242 votants, Louis-Napoléon a eu 110,752 voix, Achille Fould, 78,891 et Raspail 66,963 voix. Louis-Napoléon a été également élu dans la Moselle et dans la Charente-Inférieure.

Des interpellations ont été adressées au général Cavaignac, qui y a répondu tant bien que mal. Sur la proposition de M. Laboissière, l'Assemblée a voté l'ordre du jour motivé suivant : « L'Assemblée nationale, répondant à la communication de M. le président du conseil, déclare que le gouvernement continue de posséder sa pleine confiance et passe à l'ordre du jour. »

Cela a paru une comédie arrangée; c'est le vingtième vote de confiance qui confirme dans leur haute position les hommes du *National*. Malheureusement la France n'en est pas plus heureuse; la misère est à son comble, les capitaux se resserrent de plus en plus, l'inquiétude est excessive, le mécontentement extrême, et l'avenir des plus sombres.

23. — Il y a quinze jours, la même police qui veillait sur la personne de Louis-Philippe faisait le même service auprès de Cavaignac, dont les jours étaient menacés. Maintenant, il ne craint plus rien; il sort à pied et en voiture et va à l'Opéra sans être éclairé.

25. — Louis-Napoléon arrivera, à ce qu'on croit, demain; son intention est d'entrer sans ostentation à la Chambre. Il a loué un appartement de trois pièces, hôtel de Hollande, rue

de la Paix; ce détail m'a été donné par un diplomate qui en a la certitude.

On donne comme certain que la duchesse d'Orléans se refuse toujours à toute espèce d'arrangement avec la branche aînée; mais, à Claremont, on y est plus disposé. Un parent d'un des ministres déchus, après avoir parcouru une grande partie de la France, serait allé en Angleterre dire à Louis-Philippe que la régence n'a aucune chance, que dans les provinces on est pour Henri V, et qu'il devait sérieusement penser à un rapprochement.

J'ai fait compliment à M. Molé sur son élection de représentant, il en est enchanté, ainsi que de son accueil à l'Assemblée lorsqu'il y est entré.

26. — L'Assemblée a prononcé l'admission de plusieurs représentants, entre autres celle de Louis-Napoléon pour les départements de l'Yonne et de la Seine.

La séance était ouverte lorsqu'un nouveau venu s'est glissé inaperçu aux bancs de la gauche, à côté de M. Vieillard. C'est un homme de taille ordinaire, à la démarche un peu embarrassée, au visage immobile, avec une paire de longues moustaches abondamment pourvues. Ce représentant que nul ne connaît et que nul ne remarque n'est autre cependant que M. Louis Bonaparte.

A partir d'aujourd'hui, il n'y a plus de prétendant Louis-Napoléon; il n'y a plus que le citoyen Napoléon Bonaparte, représentant du peuple; c'est le prince lui-même qui l'a déclaré en personne en portant à la République son serment de reconnaissance.

1er octobre. — J'ai été chez la princesse Demidoff; j'y ai vu le prétendant Louis-Napoléon. Il est né le 20 avril 1808; il a, par conséquent, quarante ans. Il est petit; je lui crois plutôt cinq pieds que cinq pieds un pouce; il a un nez long, la coupe du visage de madame sa mère, la tête forte pour sa taille, les cheveux bruns, de grosses moustaches et une barbe brune qu'il laisse croître au menton. Il a le corps très long, les jambes courtes; il paraîtra grand à cheval. Ceux qui se sont entretenus avec lui m'ont raconté qu'il n'apportait pas

dans sa conversation les idées d'un prétendant. Il ne ressemble pas à l'Empereur. Pour la princesse Demidoff, née en 1820, son visage présente, au contraire, beaucoup d'analogie avec celui de l'Empereur. Son frère Napoléon, né en 1822, représentant du peuple, quoique plus grand que l'Empereur, a aussi quelque ressemblance avec lui.

Il y a eu hier un banquet de douze cents couverts à deux francs par tête, à la barrière de Sèvres; il y avait vingt représentants. M. l'abbé Châtel en a été l'ornement. On a crié : « Vive la république démocratique et sociale! Vivent les martyrs de Juin! » Les républicains exaltés veulent recommencer dans les départements, en faveur du socialisme, les fameux banquets de l'an dernier. Le général Cavaignac est à peu près, sous ce rapport, dans la même position que le ministère Guizot avant la Révolution.

2. — On a chanté hier, au théâtre du Vaudeville, le couplet suivant, qui a été couvert d'applaudissements. Les Français ont toujours l'esprit de chanter dans les moments les plus tristes.

Nous sommes représentés
Par une Chambrée complète.
Avec quatr' cents députés
L'aut' Chambre était satisfaite.
Depuis qu'on a tant, tant, tant,
Qui coûtent vingt-cinq francs par tête,
Depuis qu'on a tant, tant, tant,
N'y a qu' les vingt-cinq francs d' contents.

7. — L'Assemblée nationale a décidé, par 602 voix contre 211, que le président de la République serait nommé par le suffrage universel. Le général Cavaignac et les ministres ont ostensiblement voté contre, et ont montré beaucoup de chagrin et d'humeur de cette résolution de l'Assemblée. Ils veulent à tout prix se cramponner au pouvoir.

On se réjouissait beaucoup du vote de l'Assemblée chez le comte Molé, qui reçoit les mardis et les samedis, et chez la princesse Demidoff, où j'ai vu Lucien Murat, fils du roi Joachim, qui est grand et gros, mais beaucoup moins beau que

son père. Les personnes qui se trouvaient chez elle pensaient que cela donne à Louis-Bonaparte de grandes chances d'être président.

9. — Un amendement de M. Antonin Thouret, déclarant inaptes à être nommés président tous les descendants des familles qui ont régné sur la France, a été rejeté. Louis-Napoléon a pris la parole à ce sujet pour protester de son désintéressement et de son républicanisme.

On parlait de la démission du général Cavaignac et de ses ministres, par suite de leur échec de samedi dernier au sujet de l'élection du président. Ils se sont bien gardés de la donner; ils veulent rester au pouvoir le plus longtemps possible.

10. — Chez la princesse Demidoff, où il n'y avait presque personne, on croyait à l'élection de Louis Bonaparte comme président; il s'est fait grand tort à l'Assemblée par son petit discours d'hier. Dans les départements, comme ce ne sera pas sa personne qu'on nommera, mais son nom, il n'en a pas moins de grandes chances d'être élu président. Pierre Bonaparte a cru, à la séance d'aujourd'hui, devoir faire aussi sa protestation en faveur de la république démocratique, en déclarant qu'il n'y a pas de prétendants dans l'Assemblée. Celui-là, fils de Lucien, a un accent italien très prononcé.

12. — On n'était occupé, dans l'Assemblée, que de la modification ministérielle dans un sens modéré; le général Cavaignac, qui avant tout veut conserver le pouvoir, se croit dans l'obligation lui-même de changer les ministres avec lesquels il a voté. Il est fort tombé dans l'opinion de l'Assemblée depuis quelques jours; pour peu que cela continue, il sera bientôt révoqué par elle de ses fonctions de chef du pouvoir exécutif.

14. — M. Dufaure est nommé ministre de l'intérier, M. Vivien ministre des travaux publics, et Freslon ministre de l'instruction publique.

L'ambition de M. Dufaure l'a porté à accepter cette position, dans laquelle M. Vivien l'a suivi, par amitié; ils pourront s'y user promptement l'un et l'autre. M. Dufaure, d'un talent incontestable, est un mauvais coucheur; on l'a toujours

regardé, depuis son premier ministère, comme un dissolvant de cabinet.

16. — Il y a vingt et un ans, dans l'avenue des Champs-Élysées, un palefrenier du roi Charles X, qui promenait des chevaux, renversa la petite fille d'une veuve anglaise. M. Barthe, depuis pair et alors avocat et carbonaro, s'empara de cette affaire et engagea cette veuve à faire un procès à la liste civile. M. le duc de Doudeauville arrangea la chose. Cette veuve voulait quarante mille francs, on conclut avec elle moyennant vingt mille francs et une pension de mille francs. Cette petite Anglaise est aujourd'hui la femme de M. Armand Marrast, président de l'Assemblée nationale. Je tiens cette anecdote de M. Auguste de Jonquières, alors employé au ministère de la maison du Roi, et qui fut chargé alors par M. de Doudeauville de faire cet arrangement.

17. — J'ai été le soir chez M. Thiers; là, comme ailleurs, on ne croit pas à la durée de la République. La nomination de Louis-Napoléon à la présidence est regardée par chacun comme certaine.

Le chef du pouvoir exécutif, Cavaignac, reçoit le mardi. Au dire d'une personne qui en sortait, il y avait des membres du corps diplomatique, quelques fonctionnaires, mais les salons étaient surtout encombrés de gardes nationaux qui vont là par curiosité; l'un d'eux, entre autres, avait sa casquette sur la tête au milieu du salon.

20. — Le nègre Mazuline, représentant de la Martinique à l'Assemblée nationale, est valet de chambre du général Pernetti; il est très attaché à son maître. Ses nouvelles fonctions ne lui permettant pas de remplir officiellement les anciennes, il reste dans la maison comme ami. Ce nègre a raison; s'il quittait le général Pernetti et qu'il ne fût pas réélu, il pourrait se trouver sur le pavé.

22. — L'*Assemblée nationale* d'aujourd'hui contient l'article suivant, de moi :

« Le *Moniteur de l'armée* du 19 octobre annonce que toutes les lettres de notification de retraite ont été retirées par les officiers généraux frappés. Si ce journal entend par là que

ceux-ci se reconnaissent satisfaits, il se trompe; privés de tout traitement, ils ont obéi à la nécessité; ils subissent la retraite, et rien de plus. Mon récépissé porte : *Reçu comme contraint et forcé, avec la ferme résolution de protester et de réclamer contre l'illégalité de ma mise à la retraite, par tous les moyens de droit, jusqu'à ce que justice me soit rendue.* »

M. de Lamartine est en congé. Il voulait faire dans toute la France une tournée de candidature à la présidence; il la borne à son département de Saône-et-Loire, le seul où il peut être bien reçu. Les renseignements qui lui sont parvenus sur la manière dont il serait accueilli ailleurs l'ont dégoûté des voyages. Toutes les chances pour la présidence sont en faveur de Louis-Napoléon, qui sera ensuite, en quelque sorte, empereur malgré lui.

CHAPITRE IV

M. Odilon Barrot est le conseil de Louis Bonaparte. — Conversation avec le général vicomte Cavaignac. — Détails sur le chancelier Pasquier. — Rixes entre la garde mobile et la ligne. — Le journal *le Constitutionnel* est hostile au général Cavaignac. — Celui-ci se vante d'un trait d'indiscipline. — Le maintien de la garde mobile est absurde. — M. Marrast proclame la Constitution, le 12 novembre 1848. — Raout chez lord Normanby. — Dîner chez le comte Molé. — M. Bastide et le secret des lettres. — Le « petit chiffre » de M. Campi. — Scène de pugilat entre M. Proudhon et Félix Pyat. — Je suis présenté à Louis-Napoléon, le 2 décembre 1848, par la princesse Demidoff. — Les courtiers électoraux du général Cavaignac. — Dîner chez le duc Pasquier. — Le projet de loi pour les récompenses nationales produit un grand scandale. — Élection de Louis-Napoléon, par 6,035,242 suffrages, comme président de la République. — Louis-Philippe satisfait du mouvement napoléonien. — Formation du nouveau cabinet. — Le prince Louis-Napoléon s'établit à l'Élysée. — Le roi Jérôme est nommé gouverneur des Invalides. — Difficultés entre le prince président et son ministère. — Démission de MM. de Malleville et Biais. — Réceptions du président de la République le 1er janvier 1849. — Situation embrouillée. — M. Thiers au comité de l'instruction publique. — M. Grévy. — La *Foire aux idées*. — Le général Changarnier et M. Aladenise. — Discours du maréchal Bugeaud à Bourges. — Louis-Napoléon et sa famille. — Je suis invité au bal de l'Élysée, le 15 février 1849. — Troubles à Niort. — M. Thiers et le président Louis-Napoléon.

22 octobre. — Le général Changarnier a passé, au Carrousel, la revue des 2e et 10e légions de la garde nationale et de la légion d'artillerie. Cette dernière, de trois mille hommes, commandée par l'exalté Guinard, est très belle comme tenue. La moitié, au moins, appartient à la république rouge; aussi un certain nombre ont-ils crié : « Vive la république démocratique et sociale! » On se garde bien de leur donner des canons; ils viennent s'exercer sur deux pièces qui se trouvent dans la cour des Tuileries. Il est, au reste, absurde d'avoir dans la garde nationale des légions de cavalerie et d'artillerie.

Qui dit légion dit troupe de toutes armes; l'artillerie et la cavalerie devraient former des batteries et des escadrons dans leurs légions respectives. Ce serait un moyen de dissoudre comme corps cette artillerie qui inquiète.

23. — Le président Marrast avait provoqué la proposition d'une augmentation de six mille francs par mois à ajouter aux quatre mille francs qui lui sont déjà alloués pour sa représentation; il se croyait sûr de les obtenir, en considération des bals qu'il a donnés et de ceux qu'il était disposé à offrir à la cohue qu'il rassemble. A sa grande stupéfaction, à la presque unanimité des voix, l'Assemblée a repoussé la proposition du fastueux républicain.

24. — M. Odilon Barrot paraît être maintenant le conseil de Louis Bonaparte. MM. Odilon et Ferdinand Barrot l'appellent continuellement « Prince » à la Chambre. Hier, Louis Bonaparte est sorti de l'Assemblée pour s'en aller à Asnières avec M. Odilon Barrot, chez lequel il allait coucher.

J'ai vu hier mon camarade et ancien collègue de la Chambre des pairs, le général vicomte Cavaignac, oncle du chef du pouvoir exécutif. Il m'a fait compliment de mon article inséré le 22 dans l'*Assemblée nationale.* Son neveu lui aurait dit à lui qu'il avait bien fait de signer la protestation des officiers généraux, mais il n'en est pas pour cela plus disposé à réparer cette iniquité.

Le général Cavaignac va déjeuner tous les dimanches chez son oncle, qui lui a dit qu'il ne voulait se mêler de rien, mais qu'il lui donnerait des conseils s'il lui en demandait. (Il est encore à lui faire une demande de ce genre; cependant il vise à l'héritage de son oncle, qui est riche.) Le vicomte Cavaignac m'a dit qu'il perdait quarante-cinq mille livres de rente depuis février; sa fortune était en actions de banques, de ponts, etc. Pendant que j'étais chez lui, on est venu lui faire signer une protestation contre une suppression de péage. Je le crois, au fond, flatté de la position de son neveu, quoiqu'il ne soit pas satisfait et point républicain. Le lieutenant général vicomte Cavaignac est un fort brave homme, avec lequel j'ai toujours été dans d'excellents rapports.

28. — L'Assemblée nationale a voté par 436 voix contre 281 que le président élu prêterait serment à la République en présence de l'Assemblée nationale, et cela sur la proposition de M. Buchez. C'est une nouvelle preuve que les plus grands partisans de la susdite république ne croient pas à sa solidité; les modérés de la Chambre, à quelque nuance qu'ils appartiennent, ne produiront pas un troisième candidat entre M. Cavaignac et Louis-Napoléon. Dans l'état de l'opinion, il n'aurait aucune chance. On se réunira sur Louis-Napoléon, afin qu'il ait un nombre suffisant de voix pour que le général Cavaignac soit écarté.

29. — Le chancelier duc Pasquier, qui depuis les événements de février s'était retiré à Tours, est revenu à Paris, où il occupe l'entresol et le premier d'une des deux maisons qu'il possède rue Royale, maintenant rue de la Révolution. Ayant appris son arrivée, je suis allé le voir hier, et, avec son excessive politesse, il est revenu aujourd'hui chez moi. Il est vraiment étonnant pour son âge. Il a quatre-vingt-un ans; il est parfaitement sain de corps et d'esprit, grand et mince, et d'un tempérament sec. Il monte les escaliers très facilement; ses yeux seulement sont affaiblis et le forcent à porter des lunettes de couleur.

Le général Cavaignac a passé au Champ de Mars la revue de la garde mobile. Elle a été fort silencieuse; le chef du pouvoir exécutif paraissait de fort mauvaise humeur.

Pendant le même temps, le général Changarnier passait aux Tuileries la revue des 1re, 3e et 5e légions de la garde nationale; il y avait environ quinze mille hommes. Il n'y a pas eu de cris de : « Vive la République! » Les propos des gardes nationaux sont en masse fort hostiles contre ladite République. La plupart annoncent leur intention de voter pour Louis-Napoléon, et non pour Cavaignac.

J'ai été chez Mme de Tracy; le ministre Vivien y avait dîné et y était encore. Dans cette maison, on est partisan de la candidature du général Cavaignac, mais on n'est pas sans inquiétude sur son succès. Mme de Tracy m'a même dit : « Je crois que Louis-Napoléon aura plus de voix, mais les

choses s'arrangeront pour que Cavaignac soit président. »

3 novembre. — Il y a eu ces jours-ci, à la barrière Poissonnière et sur d'autres points, des rixes entre des gardes mobiles et des soldats de la ligne. Des ouvriers ont pris parti pour la ligne. Malgré les tendances rouges qui sont reprochées au général Cavaignac par les modérés, les habitants des faubourgs l'ont en horreur.

4. — Le président de l'Assemblée, Marrast, est fort laid; il a la tournure et la grâce d'un gros courtaud de boutique. Il n'en est pas moins fort galant et a des prétentions aux belles manières; en conséquence, on l'a surnommé le « marquis de la République ». Il est lancé auprès des dames de l'Opéra et fait encore sa cour à d'autres.

M. Dufaure a fait, le 2 novembre, une circulaire aux préfets, leur indiquant clairement, sans le nommer, le général Cavaignac comme président de la République, pour chauffer son élection. Il fait des allusions contre Louis-Napoléon; il travaille de toutes ses forces à faire triompher son patron Cavaignac, qui ne réussira pas.

M. Vatout, ancien bibliothécaire du roi Louis-Philippe, ancien député, est mort à Claremont, où il avait été passer quelques jours. M. Vatout était un homme d'esprit; même en ce moment, où Louis-Philippe ne laisse encore personne lui dire la vérité, il se le permettait. Fort obligeant, il avait de nombreux amis et est fort regretté; il était enfin parvenu, avant Février, à être élu membre de l'Académie, ce qui était l'objet de tous ses vœux, mais il n'avait pas encore été reçu.

5. — Le pouvoir exécutif a fait partir de Paris le 1er léger, à la suite de ses querelles avec la mobile. On parle de son envoi en Afrique; en attendant, il a été dirigé sur Charenton. Un soldat du 1er léger avait pris part à un banquet et péroré, disant que les soldats étaient bien disposés, mais que les officiers les contenaient, etc.; des militaires de ce corps se promenaient avec les ouvriers à la suite de leur querelle avec les mobiles, les traitant comme eux de bouchers et criant : « A bas Cavaignac! » Les officiers et le régiment sont très mécontents de leur ordre de départ et le manifestent hautement.

6. — La *Presse* continue à soutenir la candidature de Louis-Napoléon et à attaquer celle du général Cavaignac; le fait est que beaucoup de gens voteront pour le premier, afin d'éviter le second.

Le général Cavaignac a fait écrire à M. Véron, principal propriétaire du *Constitutionnel*, de passer chez lui, et il lui a dit : « Il faut que le *Constitutionnel* se prononce pour ou contre ma candidature. Ce ne sont pas quelques journaux et quelques hommes, sur lesquels, du reste, on peut mettre la main, qui peuvent empêcher que ce qui existe soit; la République sera ce qu'elle est. » Cela a produit l'article du *Constitutionnel* d'il y a deux jours, attribué à M. Thiers, dans lequel la candidature du général Cavaignac est repoussée.

Le *Moniteur de l'armée* a envoyé la biographie du général Cavaignac dans deux numéros successifs ; il en a été distribué par son ordre deux par compagnie. Dans cette biographie, le général Cavaignac se vante d'un grand trait d'indiscipline. En 1832, pendant une émeute à Metz, il était suspect pour ses opinions ; il dit à son colonel : « Posez-moi des questions par écrit; j'y répondrai par écrit.

D. Si le régiment avait à se battre contre les carlistes, vous battriez-vous ?

R. Oui.

D. S'il avait à se battre contre les républicains, vous battriez-vous ?

R. Non. »

C'est un drôle de moyen qu'il prend là pour rétablir l'ordre dans l'armée; cela n'augmentera pas la confiance qu'elle a en lui. Il en est généralement détesté; la masse des soldats votera pour Louis-Napoléon.

9. — J'ai dîné chez le bon et aimable général Fagel, employé comme ministre de Hollande à Paris depuis 1814; il a, je crois, près de quatre-vingts ans. Nous étions dix à table ; comme toujours, ses dîners sont excellents.

Comme convives, il y avait le comte de Lœwenjelm, ministre de Suède, qui faisait les honneurs en face de lui : je le trouve vieilli depuis quelque temps; il est vrai qu'il n'est pas jeune

non plus (1); le comte Fritz de Pourtalès, grand maître des cérémonies du roi de Prusse, celui qui a épousé une Castellane. Je suis fort lié avec lui, et je ne l'avais pas vu depuis de longues années. Il était aide de camp du prince de Neufchâtel sous l'Empire. A la Restauration, comme Neufchâtelois, il revint au service de Prusse.

Il y avait aussi M. de Kisseleff, chargé d'affaires de Russie, qui a beaucoup d'originalité dans l'esprit; le général Girardin, qui porte très bien ses soixante-treize ans. Je lui ai fait compliment de son plan de finances inséré dans la *Presse*, journal de son fils putatif Émile de Girardin; il a paru très satisfait et m'a dit que c'était une chose à lire plusieurs fois.

Le grand Pontois, qui était aussi de ce dîner, s'est approché et a dit au général Girardin que tout le monde annonçait qu'il serait le ministre des finances de Louis-Napoléon, et le maréchal Bugeaud, ministre de la guerre. Le général Girardin a répondu : « Certainement, je ne ferai pas le ministère des finances comme un banquier »; et cela avec l'air d'un homme qui compte sur ce ministère et qui sera satisfait d'occuper cet emploi.

10. — Les 9e, 12e, 14e, 21e et 22e bataillons de la garde mobile, casernés à Courbevoie, se sont mutinés. Le lieutenant-colonel Mauduit, du 14e léger, détaché pour commander ces bataillons, ayant ordonné de mettre en prison plusieurs gardes mobiles, pour actes d'insubordination assez graves, quelques-uns de leurs camarades sont venus les délivrer, et, accompagnés de trois à quatre cents gamins, ils se sont portés chez M. de Mauduit en criant sur l'air des *Lampions* : « On le pendra. »

Ils ont brisé une grille de fer qui fermait la cour d'entrée; ils allaient faire pis encore, quand le lieutenant-colonel s'est présenté à eux et, par son attitude énergique, leur a imposé le respect. Ils ont abandonné la place et se sont répandus dans les rues en continuant de crier et de chanter.

C'est une nouvelle preuve de l'absurdité de cette troupe,

(1) Il avait été page de Gustave III et témoin de son assassinat.

qui est beaucoup plus payée que la troupe de ligne, qui n'est pas soumise au code militaire et qui fait une armée dans l'armée. Ce sont des soldats qui ne le sont pas. La garde nationale mobilisée était précédemment, une fois soldée, soumise aux mêmes lois que les autres troupes. Il est incroyable qu'on ait eu l'idée de mettre ces bataillons sur un autre pied et qu'on les laisse dans la dépendance du ministre de l'intérieur. Il est impossible qu'une pareille troupe produise autre chose que du désordre.

12. — La proclamation de la Constitution a été lue sur la place de la Concorde par M. Marrast, président de la Chambre, après qu'on a eu chanté le *Te Deum* sur un immense autel construit au pont tournant des Tuileries et couvert de velours cramoisi.

Mgr Sibour, nouvel archevêque de Paris, était assisté de quatre évêques; il doit sa promotion à ce qu'il appartient à la clique du *National*, ce que j'ignorais.

A la droite de l'autel, on avait construit deux immenses baraques à colonnes, avec des drapeaux tricolores, pour abriter les neuf cents représentants, le pouvoir exécutif, le corps diplomatique et les autres autorités. On avait aussi construit, le long du mur de la terrasse des Tuileries, des tribunes pour les invités; une foule de mâts sur la place portaient des écussons avec les noms des départements et des colonies. Les députés, après la lecture de la Constitution, ont crié : « Vive la République ! » Il n'y a pas eu de chorus de la part du peuple. La cérémonie a été triste comme le temps; il tombait un peu de neige.

Après le *Te Deum*, le général Cavaignac et M. Marrast se sont placés à droite de l'autel avec les ministres et le bureau de l'Assemblée; l'archevêque a dit une messe basse. Le défilé a ensuite commencé. Le général Changarnier commandait les troupes. Il s'est placé, à cheval, au pied de l'obélisque, faisant face aux Tuileries; le général Cavaignac était à pied, vis-à-vis de lui, en uniforme de lieutenant général, ayant par-dessus un caban africain. Il y avait trente mille hommes de la garde nationale de Paris et quatre mille des départements.

L'artillerie de la garde nationale a crié : « Vive la République démocratique ! » On a, du reste, très peu crié : « Vive la République ! » Il y a eu quelques cris de : « Vive Cavaignac ! » Ailleurs on a crié : « A bas Cavaignac ! Vive Napoléon ! Vive le Roi ! A bas les prétendants ! » Quelqu'un a même entendu un cri de : « Vive Guizot ! » Tout cela fort isolé.

La cérémonie a commencé à neuf heures du matin ; le défilé a été terminé à deux heures et demie de l'après-midi, et chacun a été se chauffer. La fête a été morne et silencieuse. Cela avait plutôt l'air d'un enterrement que de l'inauguration de la constitution de la République.

13. — J'ai été à un raout chez lord et lady Normanby ; les invitations avaient été peu nombreuses. Il avait lieu dans les appartements d'en haut de l'ambassade d'Angleterre ; le corps diplomatique y était en entier. Le général Cavaignac est venu, en bourgeois, avec sa croix de commandeur au cou. Le petit président Marrast y était avec son épouse. Malgré ses cheveux à l'enfant, il est terriblement laid ; il est difficile d'avoir plus de ressemblance avec une chauve-souris. La figure de Mme Marrast, avec sa poudre, n'est pas mal.

M. Dufaure était à cette soirée. Ce ministre est petit et n'est pas beau non plus ; sa femme a un grand nez et est plus grande que lui. Il y a eu assaut de politesses entre MM. Dufaure et Marrast, à qui présenterait la femme de l'un à celle de l'autre. Le ministre de l'intérieur s'est exécuté vis-à-vis du président. Mme Dufaure s'est levée, conduite par son mari assisté de M. Marrast, et a été présentée à Mme Marrast ; cela a été fort beau.

J'ai causé un moment avec M. Odilon Barrot et avec M. Molé ; j'ai remarqué que M. Thiers, ni aucun des Bonaparte, ne se trouvaient à ce raout, qui, d'ailleurs, n'a pas été très animé. Le général Cavaignac est parti de bonne heure ; il était mécontent de ce qu'il n'y avait sans doute que des députés de la droite de l'Assemblée. M. et Mme Marrast n'y ont pas non plus fait de vieux os ; il n'y avait aucun empressement auprès des membres du pouvoir, si ce n'est celui qu'on témoigne pour voir des bêtes curieuses. On les laissait

dans l'isolement. Celui de M. et Mme Marrast était complet; le chef du pouvoir exécutif lui-même ne recevait que de froides et courtes politesses des membres du corps diplomatique.

14. — J'ai dîné chez le comte Molé, qui reçoit les mardis et les samedis; ces jours-là, il donne à dîner à une douzaine de personnes. Il y avait mon gendre et ma fille Hatzfeldt, M. de Rémusat, d'un esprit remarquable, qui a été fort drôle sur plusieurs de ses collègues de l'Assemblée; un jeune député de Rennes, M. Fresnaut, qui à la Chambre, sur le préambule de la Constitution, a prononcé un discours qui a fait un grand effet; M. de Mérode, ancien député, fort riche.

Ces dîners de douze personnes sont les plus agréables; la conversation peut être générale. La maison de mon père, où cela existait chaque jour, est toujours regrettée sous ce rapport par les personnes de cette époque qui existent encore. Mon père avait un esprit supérieur et réunissait chez lui des gens distingués; c'était une prolongation de l'hôtel de La Rochefoucauld, dont le salon était célèbre avant la Révolution. Ma belle-mère, femme en premières noces du duc de La Rochefoucauld, en avait apporté toutes les traditions.

16. — Ma fille Hatzfeldt reçoit les lundis et les jeudis. Son salon prend chaque jour de la consistance; les membres du corps diplomatique y viennent exactement, et si son mari, en ce moment chargé d'affaires de Prusse, était définitivement fixé à Paris comme ministre, je suis persuadé que le salon de ma fille Hatzfeldt remplacerait bientôt à Paris celui de feu sa mère, qui était le premier par son influence et par sa composition.

20. — La candidature de Louis-Napoléon fait chaque jour des progrès; toutes les nouvelles des départements l'annoncent. A Saint-Quentin et dans une autre ville du Nord, lors de la proclamation de la Constitution, on a crié : « Vive l'Empereur! »

Il y a eu, à la barrière du Maine, un banquet socialiste de huit cents hommes et de quatre cents femmes; une dame a porté un toast « *A l'union de l'homme et de la femme!* »

24. — On décachette à la poste toutes les lettres du corps

diplomatique. Les ambassadeurs les faisant jeter à cinq heures, ceux qui sont chargés de cette mission ont donc bien peu de temps et s'en acquittent fort mal. Lord Palmerston a écrit à lord Normanby de se plaindre, non officiellement, mais officieusement, de cette violation, trop patente par l'état des cachets. Lord Normanby est arrivé chez M. Bastide. « Lord Palmerston est très susceptible, lui a-t-il dit. Les cachets de mes dépêches arrivent tout brisés, on ouvre mes dépêches; je vous serais obligé d'y mettre ordre. » M. Bastide répondit par une dénégation, et dit à un de ses amis auquel il le racontait : « Pendant ce temps-là, j'avais la copie de la dépêche dont il me parlait dans mon secrétaire; mais, c'est singulier, les envoyés des puissances n'écrivent rien d'intéressant à leurs cours. »

Ce niais de ministre les croit donc assez sots pour confier leurs dépêches importantes à la poste, où ils savent qu'on les ouvre; ils les font toujours parvenir par des courriers ou par des occasions.

J'en ai entretenu le duc Pasquier, qui s'est étonné du bris des cachets. Il existait à l'administration des postes un bureau d'ouverture des lettres, créé sous M. de Louvois, et dont les emplois ont toujours été depuis lors et régulièrement occupés par des gens de la même famille. Ils venaient par des escaliers dérobés à leur bureau; ils se servaient de la vapeur, de manière que les cachets à la cire fondissent doucement. Ils avaient, ou plutôt ils ont un médaillier qui contient tous les cachets dont ils prennent l'empreinte. Il est impossible de rien voir aux lettres ainsi décachetées; elles sont recachetées avec plus de soin et mieux que par ceux qui les jettent à la poste. Ces employés sont aussi très forts pour le déchiffrement des chiffres; ils ont, au reste, conservé la collection de tous ceux qu'on a déchiffrés depuis la création du bureau.

Il y avait aux affaires étrangères, à l'époque où M. de Mezi était directeur général des postes et M. Pasquier ministre des affaires étrangères, un vieil employé nommé Campi, qui était chargé des chiffres. Il en avait un, appelé le petit chiffre,

qu'il considérait comme indéchiffrable, à tel point que, chaque fois qu'on nommait un ambassadeur, M. Campi venait trouver le ministre, lui demandant s'il fallait donner le « petit chiffre ».

M. Pasquier voulut s'assurer si ce chiffre était aussi impossible à trouver que M. Campi le prétendait; il le pria de faire une dépêche, de la lui remettre cachetée. M. Pasquier la donna à M. de Mezi, avec prière de la lui remettre dans une enveloppe cachetée de même, mais contenant en plus la dépêche déchiffrée. Il la rendit ainsi à M. Campi, qui n'en revenait pas.

26. — M. Félix Pyat, représentant de la Montagne, a reproché au socialiste Proudhon d'affaiblir leur parti en faisant voter ses amis pour Raspail, au lieu de Ledru-Rollin. On en est venu aux injures, puis aux coups. M. Félix Pyat a donné un soufflet à M. Proudhon; celui-ci lui a poché l'œil d'un coup de poing. Cette scène s'est passée dans les couloirs de l'Assemblée, derrière le fauteuil du président. M. Proudhon a renversé à terre M. Pyat et l'accablait de coups avec ténacité, lorsqu'on est accouru les séparer.

27. — M. Félix Pyat a écrit à M. Proudhon pour lui demander satisfaction. M. Proudhon lui a répondu que c'était lui qui avait commencé, et que c'était, au contraire, lui Proudhon qui devrait lui réclamer satisfaction, mais qu'il ne lui réclamait rien du tout. En conséquence, M. Proudhon gardera son soufflet, et M. Félix Pyat ses coups de poing.

M. Proudhon est de Besançon. Mme Suard (1) a légué une rente de quinze cents francs à l'académie de Besançon; elle est destinée à payer pendant trois ans, à Paris, le jeune homme qu'on reconnaîtra avoir le plus de dispositions pour les lettres. M. Proudhon obtint ce prix par un ouvrage sur la nécessité de l'observation du dimanche et se montra à Paris très studieux.

28. — Il y avait, à la réception du général Cavaignac, un nombre si considérable de gardes nationaux qu'il a dû descendre

(1) Veuve de M. Suard, de l'Académie française.

dans la rue pour les voir. C'est dans la cour qu'il a reçu lord Normanby; mon gendre Hatzfeldt est revenu sans avoir pu parvenir jusqu'à lui.

1er décembre. — Mme de Damrémont m'a raconté et fait voir les pièces du fait suivant, relatif à son fils, en ce moment secrétaire d'ambassade à Munich.

Son fils Denis de Damrémont, à l'époque où M. Guizot fut nommé ministre des affaires étrangères, le 29 octobre 1840, était attaché d'ambassade. Il écrivit à sa mère vivement sur l'indélicatesse de M. Guizot d'accepter la succession de M. Thiers, sous le ministère duquel il était ambassadeur à Londres. Cette lettre, ouverte aux affaires étrangères, parvint à la connaissance de M. Guizot, qui était déjà installé. M. de Damrémont fut attaché à l'ambassade de M. de Salvandy en Espagne, puis, à son retour de ce pays, il ne fut plus employé; on le laissa en disponibilité, ensuite on le raya tout à fait.

Mme de Damrémont demanda une audience à M. Guizot, lui exposa que la nomination d'attaché d'ambassade de son fils avait été le prix d'un service rendu, qu'elle avait des lettres de M. le duc d'Orléans à son mari, le comte de Damrémont; qu'après sa mort ce prince avait désiré les ravoir, qu'elle les lui avait remises, et qu'en même temps M. le duc d'Orléans lui avait apporté une nomination d'attaché d'ambassade pour son fils. M. Guizot, poussé à bout, répondit qu'il ne pouvait pas employer son fils, parce qu'il avait fait la contrebande. Mme de Damrémont sortit; revenue chez elle, elle confia le fait à son frère, le général Baraguay d'Hilliers; on fit venir le jeune homme, qui donna sa parole d'honneur que le fait était faux.

Le général Baraguay d'Hilliers demanda une audience à M. Guizot, le priant de faire faire une enquête : une scène vive eut lieu, M. Guizot promit d'en faire une.

Le général Baraguay d'Hilliers revint un mois après. M. Guizot lui dit que l'enquête n'avait rien produit, et qu'il replacerait son neveu; le général répliqua que cela ne suffisait pas, qu'il lui fallait une lettre de lui, disant que cette accusation de contrebande était fausse. M. Guizot refusa.

Mme de Damrémont écrivit alors à M. Guizot, pour en avoir une réponse qui serait la satisfaction que demandait le général Baraguay d'Hilliers; en effet, M. Guizot lui répondit qu'il allait replacer son fils; il fut attaché à la légation du Brésil. A la révolution de Février, M. Sains de Bois-le-Comte, ancien chef d'escadron, qui avait servi sous le général de Damrémont, attaché au cabinet de M. de Lamartine, ministre des affaires étrangères, écrivit à Mme de Damrémont une lettre de dévouement et d'attachement, et lui envoya une pièce qui était au dossier de son fils, compromettante pour son honneur. En effet, c'était la copie d'une lettre de M. de Damrémont fils à sa sœur, dans laquelle il lui disait d'envoyer des dentelles, et que, les recevant en franchise, il doublerait ainsi ses appointements.

Mme de Charnailles avait conservé les lettres de son frère; on retrouva celle-là, mais le paragraphe concernant la contrebande n'y était pas; on l'avait ajouté dans la copie.

Mme de Damrémont fut de suite, son fils étant au Brésil, faire enregistrer et faire constater au timbre la date de la présentation de la lettre de son fils à sa fille; elle en fit autant des pièces envoyées par M. Bois-le-Comte, afin qu'il fût bien prouvé que ce n'était pas une nouvelle lettre qu'on avait fait faire à M. de Damrémont.

Les infidélités de copies à la poste sont d'autant plus infâmes qu'on n'a non seulement aucun moyen de les savoir, mais encore d'y parer. Ceux qui en sont possesseurs ont intérêt à ne pas les dévoiler, puisque c'est par une vilaine action qu'ils en ont connaissance. La raison de l'intérêt d'État pour la violation des lettres ne peut, aux yeux de la morale, être une excuse. C'est, je crois, sous le ministère Polignac que le cabinet noir avait été aboli; il avait fait une action honnête, sans nuire à l'État, car cela ne sert à rien. Sous le règne de Louis-Philippe, le cabinet noir fut rétabli.

2. — J'ai été chez la princesse Demidoff, comme cela m'arrive à peu près deux fois la semaine depuis longtemps; le hasard fit que j'y ai rencontré le prince Louis-Napoléon; elle m'a présenté à lui. Il cause bien; il m'a paru observer, avec raison,

une grande retenue dans ses paroles. Je lui ai dit que ses chances augmentaient chaque jour, et que son manifeste avait eu du succès; il m'a répondu que l'armée et les paysans étaient pour lui, presque partout, ce qui faisait une grande avance. J'ai ajouté qu'il était assez singulier que je lui fusse présenté le 2 décembre, anniversaire du couronnement de l'Empereur et de mon entrée au service comme simple soldat, il y a quarante-quatre ans. J'ai aussi causé avec son cousin Lucien Murat; il a dit qu'il s'apercevait bien que la candidature de son cousin était en bon train, à toutes les personnes qui cherchaient à se rapprocher de lui; il est vrai que c'est le meilleur symptôme.

De là j'ai été chez le comte Molé, où il y avait assez de monde. Il faisait l'éloge de la personne du prince Louis-Napoléon; ce qui était une nouveauté pour moi, parce qu'il ne l'avait pas fait jusqu'ici, tout en disant qu'il fallait voter pour lui. Il cause fréquemment maintenant avec Louis-Napoléon à l'Assemblée, et c'est là qu'il a formé sur lui son opinion. Il y a une chose très positive, toute la conduite de Louis-Napoléon est très prudente.

Le nonce apostolique à écrit une lettre à l'Assemblée pour la remercier de son intérêt pour le Pape. M. Marrast en a répondu une autre pour lui assurer « *que l'illustre pontife, en entrant dans notre France républicaine et catholique, y trouvera le cortège de tous les respects dus à sa haute situation* ».

Ce Marrast, journaliste de la veille, grand président du lendemain, écrivait de la même main, il y a à peine un an, les plus grossières injures contre les catholiques de la Suisse, contre les Sœurs de la Charité, contre les moines hospitaliers du mont Saint-Bernard, et traitait M. de Montalembert, l'éloquent défenseur de la liberté religieuse, de *sacristain cafard*, de *déclamateur furibond dont la colère était mêlée de bave et d'eau bénite*.

3. — M. Gustave de Beaumont, ambassadeur de la République en Angleterre, avait quitté Londres pour se rendre dans la Sarthe, afin d'intriguer en faveur de la candidature du général Cavaignac. Il est retourné à son poste; en repassant à Paris,

il a dit qu'il avait retourné tout le département de la Sarthe en faveur de Cavaignac.

M. Thouret, ministre du commerce, s'est rendu dans l'Allier pour remplir la même mission. Une foule de représentants sont en congé dans leurs départements et remplissent avec un zèle coupable les fonctions de courtiers électoraux pour le général Cavaignac. Si, sous la monarchie, on avait poussé l'audace des influences au point où le fait le général Cavaignac, le *National* et les autres journaux qui trouvent cela superbe en auraient dit de belles.

4. — J'ai dîné chez le duc Pasquier; il y avait plusieurs officiers généraux, anciens pairs : le duc de Fezensac, Achard, Rulhière; trois anciens ministres : Portalis, Barthe et Villemain; le marquis d'Audiffret, M. Patin, de l'Académie française, etc. Nous étions douze à table; le dîner était servi avec luxe et recherche. Le duc Pasquier possède, rue Royale, deux maisons attenantes qui lui rapportent cinquante mille livres de rente. Il a pris pour lui un entresol sur la rue, avec les pièces correspondantes au premier; au premier, il a une salle à manger, un salon et, attenant, une grande bibliothèque qui est charmante et sur le modèle de la bibliothèque de la Chambre des pairs, dont elle est une miniature. Plus on cause avec le chancelier, plus on s'étonne de la fraîcheur de sa mémoire.

J'étais à côté du premier président Portalis, et comme justement je m'occupe de la rédaction de mes Mémoires à cette époque, nous avons causé de son ministère d'alors et des obstacles qu'il éprouvait de la part de Charles X; il pense comme moi que, si Villèle n'avait pas faussé le gouvernement représentatif pour rester au pouvoir, et encouragé le Roi à marcher dans cette voie, nous n'en serions pas où nous en sommes.

M. Villemain ne paraît pas se ressentir du tout de sa folie; il ne lui en est resté que de la tristesse et une susceptibilité extrême. Il m'a fait compliment de ma conduite à Rouen et m'a dit que, si j'avais commandé à Paris, il n'y aurait pas eu de révolution.

Je me suis réjoui de voir un dîner comme ceux des maisons soignées d'avant la Révolution.

7. — Le 29 septembre dernier, un projet de loi de récompenses nationales avait été présenté à l'Assemblée par M. Sénard, qui était alors ministre de l'intérieur; il est signé de E. Cavaignac, chef du pouvoir exécutif. Les noms des personnages proposés pour ces récompenses sont consignés sur un état communiqué par M. Dufaure à la commission chargée d'examiner le projet. On y voit figurer pour des pensions de cinq cents francs les parents de l'assassin Fieschi, les fils de Pépin, de Morey, la sœur d'Alibaud, celle de Lecomte, des individus condamnés à des peines afflictives et infamantes, à côté des citoyens Armand Marrast, Bastide, Trélat, Recurt, Flocon, etc.

A force d'insistance, la commission a reçu aujourd'hui les documents qu'elle réclamait, revêtus du visa de M. Dufaure, ministre de l'intérieur, avec l'état nominatif des condamnés, l'indication des titres et des mérites de chacun d'eux. Le bruit de cette scandaleuse production s'est répandu dans l'Assemblée. M. Dufaure, averti par d'officieux amis, et voyant tout le danger électoral, s'est empressé de retirer ce projet et ces étranges documents. Les journaux en contiennent de nombreux extraits. On disait, le soir, chez M. Thiers, que le nombre des brigands pensionnés devait se monter à quatre mille. Il y avait beaucoup de monde. Le prince Napoléon Bonaparte, fils de Jérôme, a apporté la nouvelle que les malles-poste n'étaient pas parties à six heures du soir, sur un ordre de M. Trouvé-Chauvel, ministre des finances, et de M. Vivien, des travaux publics; il avait la certitude que leur départ avait été retardé jusqu'à l'heure de la nuit où le *Moniteur* du 8 serait imprimé pour qu'elles pussent l'emporter. Le gouvernement a l'espoir que son contenu pourra atténuer en province le mauvais effet produit par les listes des pensions des récompenses nationales.

On a envoyé à l'Hôtel des postes, où on s'est assuré que les malles n'étaient pas parties; cela avait produit un rassemblement. Retarder le départ des malles, inquiéter ainsi tout le

pays, et cela dans l'intérêt électoral du général Cavaignac, c'est, en conscience, un tour de passe-passe un peu trop fort.

8. — L'indignation causée par la publication des listes des récompenses nationales a été grande dans Paris; on ne parlait que de cela à la Bourse. Cela a fait perdre au général Cavaignac un grand nombre de voix pour la présidence.

La séance de l'Assemblée a été curieuse; elle a encore donné une nouvelle preuve de la manière dont elle s'est identifiée avec le général Cavaignac. Ce sentiment lui est dicté par un sentiment d'intérêt personnel; ce n'est qu'avec lui qu'elle aurait la chance de se prolonger trois ou quatre ans comme elle le voudrait; elle sent très bien qu'élue sous l'empire de la terreur morale qui existait alors dans le pays, elle n'en représente pas du tout l'opinion, et que la majorité de ses membres n'est pas destinée à être réélue. Elle a approuvé le retard de six heures dans le départ des malles-poste, dans l'intérêt de l'élection du général Cavaignac. Celui-ci est comme ivre, non de vin, car il est fort sobre, mais d'agitation nerveuse; il ne peut supporter l'idée d'être forcé à abandonner le pouvoir.

10. — Le temps était superbe pour l'élection du président: le soleil brillait comme au printemps. Cet état de l'atmosphère est favorable à Louis-Napoléon; il permettra aux campagnes, qui sont presque tout entières pour lui, de se rendre aux chefs-lieux de canton pour voter en sa faveur. Dans les différentes sections, les élections se sont opérées avec ordre et sans encombre. On distribuait à profusion des billets de vote pour Napoléon, Cavaignac, Ledru-Rollin; les abords des sections étaient jonchés de bulletins de Cavaignac déchirés.

11. — J'ai rencontré des officiers du 14e léger; ils m'ont dit qu'ils avaient délibéré entre eux de renvoyer tout officier par récompense nationale qui leur serait envoyé; il y a gros à parier, d'après cela, que ceux qui sont dejà dans les corps en seront chassés. J'ai dit à ces officiers que j'avais voté pour Louis-Napoléon; ils m'ont répondu qu'ils avaient agi de même, ainsi que tout le régiment.

12. — La majorité, à Paris et dans toutes les élections

connues, est énorme en faveur de Louis-Napoléon. L'attitude des représentants, dont la majorité était favorable à l'élection du général Cavaignac, est curieuse; les plus enragés commencent déjà à faire volte-face, ils disent qu'il faut respecter le suffrage universel et s'y rallier.

J'ai été le soir chez la princesse Demidoff, qui est, comme de raison, charmée; puis chez M. Molé, où on se réjouissait de l'immense majorité de Louis-Napoléon, ce qui assure la tranquillité.

13. — La discipline se relâche; le métier d'électeur pour les soldats n'est pas propre à la fortifier. Un sergent d'une compagnie qui votait, rue Tronchet, questionné pour qui il votait, a répondu : « Pour Napoléon! et tous ceux qui sont ici, sauf ce gredin-là (*montrant un de ses officiers*); mais il ne le portera pas loin, nous le lui ferons payer à la première occasion. »

Nous allons voir ce qui va advenir; il est probable que Louis-Napoléon, après avoir pris possession de la présidence, ne tardera pas à être proclamé empereur, même malgré lui. Le général Cavaignac prend assez bien son échec; il dit qu'il ne lui est pas personnel, mais qu'il est une protestation contre la République. Il y a du vrai dans cette assertion. On m'a assuré, et quelqu'un à portée de le savoir, que Louis-Philippe se réjouissait du mouvement napoléonien; non qu'il en soit satisfait, mais par haine de Henri V.

16. — J'ai été le soir chez la princesse Demidoff; il y était question du costume du Président. Il n'est pas militaire; il ne peut donc pas mettre d'uniforme, ce qui est assez embarrassant. Nous n'avons pas du tout les mœurs républicaines, quoique nous soyons en République, et si Louis-Napoléon se présente en frac devant les troupes ou la garde nationale, cela paraîtra ridicule. La Constitution lui interdit de commander en personne la force armée qu'il dirige.

J'ai de là été chez le comte Molé, qui paraît avoir été consulté dans la formation du cabinet. Il y avait deux futurs ministres : M. Léon Faucher, des travaux publics, et le général Rulhière, de la guerre. Ce dernier s'est conduit en hon-

nête homme. Lorsqu'on lui a proposé d'entrer dans le nouveau cabinet avec M. Arago, auquel le prince Louis aurait pensé, il a répondu qu'il ne pouvait pas faire partie d'un ministère avec l'homme qui avait brisé l'épée de ses camarades et la sienne. Son intention est bien de revenir sur l'illégale mesure de la mise en retraite des officiers généraux; il en a déjà parlé au futur président du conseil, Odilon Barrot, qui est de son avis. On attendra la nouvelle Chambre pour réparer cette criante injustice.

17. — On travaille à force à l'Élysée pour l'établissement du Président. On croit que MM. Molé et Thiers ont eu une grande influence sur la nomination du ministère. On s'adresse à M. Thiers pour avoir des places. Je n'y avais pas été depuis huit jours; aussi ai-je trouvé l'affluence quadruplée chez lui, depuis qu'on sait que le prince Louis-Napoléon y a dîné. Il avait hier le maréchal Bugeaud et le général Changarnier à manger chez lui, ce qu'on disait dans le salon. Le maréchal Bugeaud a tout d'un coup poussé comme un homme sur lequel il faut s'appuyer.

Le grand M. Madier de Montjeau était pérorant dans le salon de M. Thiers; il parlait des intentions des ouvriers, avec lesquels il est en rapport, à ce qu'il dit. Il est vrai que son fils s'est fait grand républicain socialiste et avocat des insurgés de Juin; il prétend que soixante-dix mille ouvriers (des bons), ayant la bannière des corporations en tête, veulent faire une ovation à Louis-Napoléon; ils partiront de la Bastille, crieront d'abord : « Vive Napoléon! » ensuite : « Vive l'Empereur! » arriveront à l'Assemblée et l'empêcheront de faire un faux serment à la République.

20. — A une heure de l'après-midi, l'ordre est arrivé aux troupes de prendre les armes pour la proclamation du Président. On ne se doutait nullement que cela fût pour aujourd'hui.

On a voulu éviter la manifestation des ouvriers impérialistes. Les troupes ont été placées sur la place de la Concorde et dans les rues conduisant à l'Élysée.

M. Waldeck-Rousseau, président de la commission du

dépouillement des votes, monte à trois heures à la tribune et fait connaître les résultats (1).

MM. Louis-Napoléon.	5,434.226	voix.
Le général Cavaignac.	1.448,107	—
Ledru-Rollin.	370.119	—
Raspail.	36,920	—
Lamartine.	17,210	—
Changarnier.	4,790	—

Louis-Napoléon avait un habit noir avec la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur, qu'il a eue à sa naissance, et le ruban de représentant. En descendant de la tribune, il a été donner la main au général Cavaignac, qui, sans se lever et tournant à peine la tête, lui a tendu deux doigts. Cela a fait le plus mauvais effet dans l'Assemblée, toute dévouée cependant à l'ancien pouvoir exécutif. Elle a commencé à être indisposée contre lui par les nombreuses nominations et promotions qui ont paru dans le *Moniteur* depuis deux jours.

Le Président a été reconduit en voiture à l'Élysée, escorté par des dragons et des gardes nationaux à cheval; le général Changarnier marchait en tête. Le Président a fait apporter de chez un restaurateur du coin de la place de la Madeleine un dîner de douze personnes pour ses ministres et pour lui. Il a adressé à six heures du soir au président de l'Assemblée l'arrêté de formation du cabinet.

Justice : M. Odilon Barrot.

Affaires étrangères : M. Drouyn de Lhuys.

Instruction publique et cultes : M. de Falloux.

Intérieur : M. Léon de Malleville.

Commerce et agriculture : M. Bixio.

Travaux publics : M. Léon Faucher.

Guerre : Général Rulhières.

Marine et colonies : M. de Tracy.

Finances : M. Hippolyte Passy.

Le maréchal Bugeaud est nommé commandant en chef de

(1) Au 4 janvier, d'après les procès-verbaux admis à l'Assemblée nationale, Napoléon avait 6,035,242 voix; Cavaignac, 1,473,167; Ledru-Rollin, 381.540; Raspail, 37,102; Lamartine, 20,465 voix

l'armée des Alpes. Le général Changarnier réunit le commandement de la 1re division militaire à celui de la garde nationale du département de la Seine et de la garde nationale mobile.

22. — Le général Changarnier a rassemblé chez lui les généraux et chefs de corps des troupes de toutes armes qui sont en garnison à Paris. Il leur a dit qu'il sévirait contre tous les officiers, sous-officiers et soldats qui assisteraient aux clubs; qu'il n'avait jamais été partisan des cris poussés sous les armes, contrairement aux règlements, et qu'il ne devait pas y en avoir.

Le Président a nommé colonels de la garde nationale, attachés à l'état-major du général Changarnier, ses deux cousins Napoléon Bonaparte et Lucien Murat.

23. — M. Troplong, conseiller à la Cour de cassation, ancien pair, a été nommé premier président de la Cour d'appel de Paris; c'est un bon choix.

24. — L'ancien roi de Westphalie, Jérôme Napoléon, a été nommé, par un arrêté du Président de la République, gouverneur des Invalides, en remplacement du maréchal Molitor, qui passe pour lui faire place à la grande chancellerie de la Légion d'honneur. Le Président de la République a passé la revue de la garde nationale de Paris et de la banlieue; il n'y avait sous les armes qu'environ quarante-cinq mille gardes nationaux et cinquante mille hommes de troupes de ligne; le tout était commandé par le général Changarnier. On avait défendu aux troupes les cris; la garde nationale a crié : « Vive Napoléon! Vive Bonaparte! Vive le Président! » Quelques voix isolées ont crié : « Vive l'Empereur! »

Louis-Napoléon était en uniforme d'officier général de la garde nationale; son chapeau était surmonté d'une aigrette blanche, et au bas, de plumes rouges et bleues. Les troupes ont défilé au pied de l'Obélisque. On a beaucoup crié sur le passage du général Changarnier, à sa sortie de l'Élysée, où il avait été reconduire le Président : « Vive le général Changarnier! » et ces cris l'ont accompagné jusqu'à son quartier général des Tuileries.

On a calculé que depuis la République, le commun de la durée des ministres a été de deux mois. Ce qu'il y a eu d'argent volé et gaspillé est incroyable. L'affaire des six millions de drapeaux ou d'écharpes commandés à Lyon est une infamie.

26. — L'indécision paraît jusqu'ici le caractère dominant du nouveau gouvernement. Le remplacement de la plupart des préfets est urgent; il y en a même qui ont donné leur démission. Je tiens de M. Romieu que le Président lui a dit qu'il fallait le temps, bien examiner, et que tout se ferait lentement et successivement. Leur système paraît être de gagner du temps.

Le Président ne veut pas, dit-il, de réaction, mais la France attend de lui des réparations. Il a été élu pour cela; s'il avait le malheur de s'identifier à la Chambre actuelle, dont on demande déjà de tous les côtés la dissolution; si, au lieu de réparations, il laissait debout les monstruosités et les fonctionnaires tarés nommés depuis le 24 février, la nouvelle Chambre serait élue dans des vues hostiles contre lui.

27. — Par la Constitution, le Président et les ministres sont également responsables; déjà on ressent les inconvénients de cette disposition. Louis-Napoléon a sa liste de préfets prête; le ministre de l'intérieur Malleville, la sienne; il en est de même du ministre des affaires étrangères; c'est la cause de ce qu'aucune nomination de préfets ni de ministres auprès des puissances n'a pas encore paru.

Le Président de la République veut une amnistie générale. le ministère s'y oppose; nous voilà déjà avec une question de cabinet.

30. — Par arrêté du Président de la République. M. Léon Faucher, ministre des travaux publics, passe à l'intérieur, en remplacement de M. Léon de Malleville, démissionnaire: M. Lacrosse, vice-président de l'Assemblée nationale, est nommé ministre des travaux publics; M. Buffet, représentant du peuple, est nommé ministre du commerce, en remplacement de M. Bixio, démissionnaire.

M. Lacrosse, ancien député, est considéré. M. Buffet, très

jeune représentant, est doué d'un mérite qui s'est tout à coup révélé. Je n'en avais jamais entendu parler; mais depuis sa nomination, chacun répète qu'il en est pétri. Nous verrons. Tant est que la Constitution est si bien faite, qu'au bout de dix jours le ministère est en déroute par suite des divisions intérieures. M. de Malleville ne voulait pas contresigner les nominations du Président, qui se laisse un peu trop influencer par sa famille. Le Président est entêté; il a écrit à M. de Malleville une lettre dans laquelle il lui disait qu'il exigeait son contreseing. M. de Malleville communiqua cette lettre à ses collègues; ils furent tous d'avis de donner en masse leur démission. Louis-Napoléon a donné des explications, et comme la plupart des démissionnaires avaient envie de rester, ils y ont consenti, sauf M. Léon de Malleville et M. Bixio, son ami, qui ont tenu bon. Cette retraite de M. de Malleville fait le plus mauvais effet.

1849

1er janvier. — Le Président de la République a reçu hier et aujourd'hui les autorités dans le même ordre que le faisait le Roi; il a pris une mesure généralement approuvée, celle de défendre les discours.

2. — Par arrêté du 31 décembre du Président de la République, contresigné Léon Faucher, on a nommé quatorze nouveaux préfets. Les choix sont, en général, assez bons; ils étaient sur le travail préparé par M. Léon de Malleville. Son successeur, M. Léon Faucher, est d'une outrecuidance à nulle autre pareille; être ministre lui a tourné la tête. Chacun se plaint de sa raideur; ceux qui ont affaire à lui ne peuvent pas l'approcher. M. Molé et M. Thiers, qui le protégeaient, s'en plaignent eux-mêmes. En général, tous ces journalistes parvenus au pouvoir font de très mauvais ministres. Faire un article et administrer n'est pas la même chose.

3. — Le commerce et la confiance ne reprennent pas; le renvoi de M. de Malleville cause des inquiétudes, les récep-

tions du jour de l'an n'ont pas été favorables à Louis-Napoléon.

6. — Celui de tous les ministres qui réussit le mieux est M. de Falloux, homme d'esprit et de bonnes manières. Il est dévot, ses opinions ont de tout temps été légitimistes; il réussit très bien dans son ministère de l'instruction publique; les académiciens et les savants en sont enchantés.

7. — M. Molé a dîné, il y a deux jours, chez le Président; il en a été content.

La situation est fort embrouillée; les napoléoniens pur sang, dont les ambitions ne sont pas satisfaites, se joignent aux républicains pour crier, contre le ministère, à la trahison. Toute place qu'on ne leur donne pas leur paraît un vol. Il en est ainsi de tous les partis après le triomphe. Ils disent que le ministère actuel a le projet de remettre en place tous les fonctionnaires du gouvernement déchu, et ensuite, tous les emplois occupés, de proclamer la régence. Les légitimistes se joignent aux républicains pour croire à cette conspiration orléaniste.

Louis-Napoléon parle à M. Molé dans un sens tout différent qu'il ne le fait à M. Marrast, de sorte que de tout cela il naît de la défiance et une position des plus compliquées.

J'ai demandé à un napoléonien, M. Paganelli, comment rien ne se faisait; il m'a répondu : « Parce qu'on veut placer tous les fonctionnaires de l'ancien gouvernement, et que le Président ne le veut pas. Vous avez vu la dernière liste de préfets : elle est, sauf M. de Sivry, entièrement composée de fonctionnaires de Louis-Philippe. » M. Paganelli était le secrétaire du roi Jérôme et vient d'être placé auprès de M. Thayer, nommé directeur général des postes, dont il organise le cabinet.

On cherche aussi à donner ombrage au Président du général Changarnier; cela devait être, avec le pouvoir immense dont celui-ci est revêtu. On va jusqu'à raconter que cet officier général aurait dit que les choses ne pouvaient pas aller ainsi; que dans deux mois, si cela ne changeait pas, lui-même mettrait fin à cette situation.

10. — Dix-sept nouveaux préfets ont été nommés : parmi eux il y a huit anciens préfets et quatre anciens sous-préfets.

Partout on signe des pétitions pour forcer l'Assemblée nationale à s'en aller.

16. — J'ai été chez le comte Molé et chez la princesse Demidoff. M. de Falloux y était; je lui ai fait mon compliment sur ses succès comme ministre. Il donne demain un dîner de quatre-vingts personnes auquel assistera le Président de la République.

24. — Un personnage très haut monté par la révolution de Février disait hier : « Pour que l'accord règne entre notre parti et celui qui est au pouvoir, il faut qu'on nous donne quatre ministères; sans cela, on sera obligé de se f... des coups de fusil. »

Depuis deux jours, le journal *la Presse* attaque la personne de M. Thiers. Ce dernier a un grand succès au comité établi par le ministre de l'instruction publique, M. de Falloux, et composé avec talent d'éléments divers pour établir la loi de l'instruction primaire. On est d'accord pour changer le système des instituteurs primaires actuels; sur les soixante mille, il y en a les deux tiers socialistes. M. Cousin lui-même, qui les défend le plus, en accorde un tiers. On leur donne trop d'instruction pour ce qu'ils doivent enseigner; alors ils deviennent mécontents, se trouvent dans une position au-dessous de leur mérite et sont toujours en rivalité avec le curé. Cette commission marche d'accord. M. Thiers en est arrivé au point de reconnaître que l'instruction primaire doit sortir de la sacristie. Les Frères ignorantins ne sont pas assez nombreux, mais, en élargissant les bases de la liberté d'enseignement, ce sera un moyen d'en augmenter le nombre. Au reste, la part de l'Université dans l'enseignement sera encore fort large.

Je tiens ces détails de M. l'abbé Dupanloup, qui fait partie de cette commission et qui est fort content. Il trouve M. Cousin très amusant. Le fait est que M. Cousin a un talent particulier pour traiter gaiement les objets sérieux.

25. — L'Assemblée continue la discussion de la loi organique du conseil d'État, qui en est une véritable désorganisation et qui ne durera pas plus que tout ce que décrète cette belle Assemblée.

M. Grévy a fait un rapport très acerbe contre la proposition Rateau, proposant son rejet. Ces féroces représentants ne veulent absolument pas s'en aller. M. Thiers s'étonnait, le soir, de la violence de ce M. Grévy, secrétaire en 1846, à douze cents francs d'appointements, du comité électoral de la gauche.

J'ai vu chez M. Thiers le général Changarnier, les ministres Rulhière et Drouyn de Lhuys. J'ai causé avec ce dernier, qui n'est nullement satisfait des dispositions désorganisatrices de nos représentants. M. Thiers a été, à son ordinaire, fort spirituel sur leur stupidité. On a parlé de la pièce *la Foire aux idées* du Vaudeville, qui est dirigée contre la République et qui est chaque soir couverte d'applaudissements. On propose dans cette pièce un effet à quatre-vingt-dix jours; celui à qui on l'offre répond : « Non, c'est trop long; je l'accepte fin République. » Des représentants se sont fâchés et ont engagé M. Baroche, procureur général de la République, à poursuivre; il a fait venir le directeur du Vaudeville et l'a engagé à supprimer plusieurs passages.

27. — Les vingt-quatre bataillons de la garde nationale viennent d'être réduits à douze. Quatre chefs de bataillon sont venus réclamer chez le général Changarnier. Un d'eux, M. Aladenise, qui a figuré dans la conspiration de Boulogne, a tiré son sabre comme pour en menacer le général; puis, se ravisant, il a fait mine de le briser sur son genou. Le général Changarnier les a fait conduire à l'Abbaye; il s'est rendu ensuite chez le Président de la République pour le prévenir de l'arrestation de M. Aladenise; le Président lui a dit qu'il avait bien fait.

28. — Cinq cents gardes mobiles sont venus à la Présidence réclamer contre l'arrestation de M. Aladenise. Celui-ci a parlé hier au général Changarnier d'une façon telle qu'il serait aujourd'hui fusillé, si la garde nationale mobile était soumise au code militaire. Il est incroyable, et contraire aux lois, qu'étant soldée, elle n'y soit pas.

La *Réforme* rapporte ainsi le discours de M. Aladenise au général Changarnier :

« Général, les mesures toutes réactionnaires que vous prenez tendent à la désorganisation de la République; elles prouvent votre trahison à la République et à la Constitution. Je vous déclare traître à la République et à la patrie. Vous me demandez mon épée. Je la tiens de l'élection des volontaires républicains, je ne puis que la briser; mais, général, nous nous retrouverons. »

29. — Un grand déploiement de troupes a eu lieu dès le matin.

Le général Changarnier a fait prévenir le président de la Chambre, Marrast, du rassemblement des troupes. M. Marrast a avoué lui-même à la tribune que ses gens n'avaient pas voulu laisser troubler son sommeil. Il a ensuite mandé le général Changarnier auprès de lui. Ce dernier lui a répondu qu'il était retenu auprès du Président. C'est alors probablement que, poussé par M. Degousée, questeur, M. Marrast a nommé M. de Lamoricière commandant en chef des troupes chargées de la défense de l'Assemblée.

J'ai été à deux heures et demie à la Chambre. M. Lemançois, secrétaire général de la questure, m'a annoncé cette nomination. Au lieu de cela, le président a annoncé à la tribune que c'était le général Lebreton, l'un des questeurs, qui était chargé de la défense de l'Assemblée, d'accord avec le ministre de la guerre. Le fait est que M. Marrast a reculé, soit que M. de Lamoricière lui-même ait senti que cela le mettait dans une fausse position et ait refusé, soit qu'il ait la certitude que les troupes ne lui obéiraient pas, ce qui serait arrivé. Le général Changarnier a réuni hier les officiers généraux et leur a expliqué bien clairement que c'était à ses ordres seuls qu'il faudrait obéir; que si des représentants intervenaient, il ne faudrait pas les écouter, et qu'on ne leur devait le respect que sur leur siège.

La *Réforme*, ou un autre journal de cette espèce, a dit que le général Changarnier voulait *castellaniser* les Parisiens, comme on avait fait à Perpignan.

Le général Bachelu a dîné chez le Président de la République avec Mme la maréchale Ney, Mme Regnaud de Saint-

Jean d'Angely, Mme Salvage et une autre ancienne beauté de l'Empire; elles avaient toutes mis des turbans qui étaient à la mode à cette époque. Le général Bachelu a raconté que le prince Louis l'avait fait « dîner avec quatre mameluks ».

30. — Un grand nombre de chefs de club et de section ont été arrêtés; parmi eux M. d'Alton-Shée, ancien pair, et les deux fils de M. Madier de Montjau. Paris est calme sur les places publiques, mais il y a de l'inquiétude dans les esprits.

31. — Ce soir, M. de Tracy, chez Mme Narischkin, disait que les ministres sont très contents. Le prince Louis-Napoléon est très ferme dans sa volonté de soutenir son ministère et de résister à l'Assemblée. Je le tiens de M. de Morny, qui sortait de chez le Président, quand je l'ai rencontré.

2 février. — Le président Marrast a voté dans les bureaux pour la mise en accusation du ministère. Ce féroce rédacteur du *National* en est à dire qu'on ne peut pas gouverner avec la liberté de la presse.

Le président Louis-Napoléon a passé en revue la division Guillabert; il a été bien accueilli par les troupes. La fermeté qu'il a déployée depuis quatre jours l'a remonté dans l'opinion; presque tous les ministres ont montré du caractère. M. Odilon Barrot a été assez faible.

4. — On craint un mouvement populaire dans la semaine. La nouvelle du jour est le discours du maréchal Bugeaud à la garde nationale et aux officiers de la troupe de ligne, à Bourges. Il donne un chef aux départements dans le cas où une émeute renverserait, à Paris, le gouvernement.

« Si, par impossible, a-t-il dit, la république rouge venait à triompher un seul jour dans Paris, si elle parvenait à renverser le Président de la République, je me mettrais aussitôt à la tête de tous ceux qui voudraient me suivre, pour aller défendre la société, et je n'attendrais pas qu'un premier bataillon fût formé ou prêt à partir; il ne me suffirait pour marcher que de quatre hommes et d'un caporal, et je suis convaincu que, de tous les coins de la France, de bons et courageux citoyens viendraient se serrer derrière moi... »

5. — Il y avait chez le duc Pasquier, comme tous les lundis.

une foule d'anciens pairs et de gens considérables. Le ministre des finances Passy était fort satisfait. J'ai fait compliment au préfet de police Robillot sur la manière dont il exerce ses fonctions, en homme habile et de caractère.

Les rouges sont effrayés, d'abord du déploiement de forces à Paris, puis du discours du maréchal Bugeaud à Bourges, qui leur prouve qu'un triomphe, même de quelques heures, ne les mènerait à rien. L'armée des Alpes, toutes les gardes nationales de la province, où l'on est très monté contre Paris, sont décidées à venir les combattre, ainsi que le gouvernement qu'ils institueraient, au lieu de le reconnaître, comme ils ont fait pour l'escamotage de la République en février.

L'attitude ferme du gouvernement impose même aux journaux rouges en ce moment, car ils prêchent la patience au lieu de la révolte immédiate, à laquelle ils engageaient leurs adeptes, il y a quelques jours; aussi les fonds montent d'une manière marquée.

7. — Le colonel Cornemuse, du 14e léger, a présidé d'une manière remarquable, avec fermeté et capacité, le second conseil de guerre qui a jugé les assassins du général Bréa et du capitaine Mangin. Il a remis à sa place un représentant de la Montagne qui, au lieu de se borner à sa déposition, faisait une philippique contre les gardes nationaux; il l'a fait lestement asseoir.

8. — Le président Louis-Napoléon est tiraillé par sa famille; il est d'abord brouillé avec Pierre Bonaparte, fils de Lucien, qui marche avec les rouges. Le roi Jérôme est très exigeant; il devrait cependant être satisfait de sa situation. Son fils Napoléon fait de l'opposition au ministère. Il a de l'esprit, mais nulle consistance; il passe sa vie avec Mlle Rachel et autres actrices. C'est celui de tous dont la figure a le plus de ressemblance avec celle de l'Empereur.

14. — Je ne me suis point présenté chez le Président de la République, et je ne comptais pas y aller, tant que je serais dans une position illégale. J'ai donc été fort étonné et assez fâché de recevoir une invitation du président Louis-Napoléon, qui m'invite à aller à son bal du 16 février. J'avais prié sa

cousine, la princesse Demidoff, de lui dire que je ne pourrais me présenter chez lui, tant que je serais en retraite. Le général Wast-Vimeux, frappé aussi illégalement, a eu ces jours-ci une audience du prince Louis et lui a dit que, quoique n'ayant rien d'hostile contre la personne du Président, j'étais décidé à ne point me présenter chez le chef du gouvernement, tant que justice ne serait pas rendue aux officiers généraux. « Mais sans venir officiellement, a repris le prince Louis, il pourrait bien me voir. » Il a, au reste, dans sa conversation, annoncé qu'il était bien disposé à relever de la retraite les officiers généraux, mais il croit à l'impossibilité de le faire actuellement.

16. — Le Président de la République a donné un magnifique bal à l'Élysée-Bourbon, très bien ordonné; il y avait douze cents personnes, pas trop d'encombrement. Les salles étaient très bien éclairées, garnies de fleurs, les femmes très parées. L'aspect était tout à fait princier; aussi un officier supérieur du génie me disait : « Ce bal m'a l'air du *balai* de la République. »

Le prince Louis-Napoléon n'est pas grand, mais sa tournure et sa manière sont agréables; il avait l'uniforme de lieutenant général de la garde nationale, avec le grand cordon de la Légion d'honneur par-dessus. Le corps diplomatique et les militaires étaient en uniforme; dans ma position, je n'ai pas voulu en mettre : j'y ai été en frac avec ma plaque, mon grand cordon de la Légion d'honneur, et au cou ma croix de commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique.

Le prince Louis-Napoléon m'avait invité sans que j'eusse voulu mettre le pied chez lui. Je lui ai dit en arrivant : « Monseigneur, je vous remercie d'avoir pensé à moi dans ma solitude. » Il a repris : « Je tenais, général, à vous avoir », et il m'a tendu la main, ce qu'il a fait une autre fois, pendant le bal, en me demandant si je n'étais pas fatigué. Je lui ai fait compliment sur sa fête, qui était le premier bal de bonne compagnie que j'eusse vu depuis longtemps.

On donne à chacun, en le présentant au Président, les titres qui sont interdits par la Constitution; les valets de pied

appellent : la voiture de Mme la duchesse de Poix, de Mme la duchesse de Gramont, en donnant les titres avec un soin particulier. Le contraire, au reste, ne serait pas conséquent, le Président se faisant appeler « prince ». Il a raison, car on lui obéit avec plus de plaisir que s'il ne l'était pas. Le monde est ainsi fait; les républicains de la veille ne le changeront pas.

Cela a été vraiment une magnifique fête; le souper en buffet a été très bien servi : abondance de valets de chambre en noir. Le prince Louis-Napoléon a longtemps habité l'Angleterre; on voit qu'il se connaît en confortable.

Il y avait, en hommes surtout, beaucoup de gens du faubourg Saint-Germain, des légitimistes, cela a été remarqué; en femmes, les duchesses de Poix, de Gramont, etc.

M. Molé, sa fille la marquise de La Ferté, M. et Mme Thiers, Mme Dosne, sa belle-mère, et autres notabilités, s'y trouvaient. Ce bal avait l'aspect princier et pas le moins du monde républicain. J'ai demandé qu'on me montrât des républicains de la veille; sauf cette chauve-souris de Marrast, on ne m'en a point désigné. Ce misérable lilliputien était dans l'isolement le plus complet; personne ne lui parlait, il était mal à son aise.

18. — Mes deux deuils d'abord, mon peu de goût pour le spectacle, font que depuis deux ans je n'avais pas mis le pied à aucun théâtre; on m'avait fait de si grands éloges de la *Foire aux idées* et de *La propriété, c'est le vol*, que je me suis lancé au Vaudeville.

Dans la seconde pièce, la figure et le costume du socialiste Proudhon sont fort bien représentés. Ces deux pièces fourmillent d'allusions contre la République; elles sont accueillies avec enthousiasme par le parterre.

23. — L'Assemblée s'occupe de la discussion sur les incapacités électorales; sur la proposition du montagnard Gent, elle a décidé que le commandant supérieur des gardes nationales de la Seine ne pourrait être élu à Paris; c'est une gentillesse de l'Assemblée contre le général Changarnier.

Un escadron du 2e régiment de chasseurs, en garnison à Niort, avait ordre de partir de cette ville, le 18 février, pour

aller tenir garnison à Saintes. Le colonel de Cotte passait la revue de son régiment, des émeutiers se sont avancés en criant : « A bas le 2e chasseurs! A bas le colonel! Les chasseurs ne partiront pas! » Dans un groupe, le représentant Maichain criait : « Vive la République démocratique et sociale! Vive la Montagne! »

Au moment où le colonel de Cotte se plaçait pour le défilé, la foule l'entoura; le conducteur des ponts et chaussées Bernard s'avança jusque sous le nez de son cheval, en menaçant le colonel du geste. Celui-ci le frappa du plat de son sabre sur la tête; le commissaire de police s'avança et lui dit : « Je vous arrête au nom du peuple. » Sans répondre à cette intimidation, le colonel ordonna de faire défiler au trot.

Une barricade commençait à être élevée au bas de la rue des Douves, qui conduit au quartier. Pour arrêter la construction de cette barricade, le colonel fit rompre par quatre au trot, se mit à la tête de la colonne et s'avança résolument sur la barricade. Son cheval fut renversé par une charrette poussée sur lui; plusieurs cavaliers furent blessés ou démontés. M. de Cotte remonta à cheval, la colonne entière passa la barricade, et le régiment rentra au quartier en bon ordre. La foule l'y suivit en criant : « A bas le 2e chasseurs! A bas le colonel! Il faut le fusiller! »

Le commissaire de police, l'adjoint du maire et le préfet, M. Degouve-Denuncques, arrivèrent. Le commissaire dit au colonel de se constituer prisonnier, pour calmer l'émeute, le peuple n'en voulant qu'à lui seul; le colonel refusa formellement et très énergiquement; les officiers entourèrent alors M. de Cotte et lui exprimèrent leur dévouement unanime. Le préfet demanda au colonel de lui donner par écrit son refus de se constituer prisonnier. Le colonel déclara qu'il ne donnerait aucun écrit, qu'il n'obéirait qu'au ministre de la guerre, et que le départ de l'escadron pour Saintes s'effectuerait, si M. Giraud, maire de la ville, ne rapportait de Paris le contre-ordre du départ qu'il était allé solliciter du ministre. Les choses en étaient là, quand le maire arriva, rapportant le contre-ordre.

M. Degouve-Denuncques, rédacteur du *National*, préfet improvisé après le 24 février, s'est rendu complice de l'outrecuidance du commissaire, qui a osé, au nom du peuple, vouloir arrêter un colonel à la tête de son régiment.

M. de Cotte est un excellent officier qui a montré dans cette circonstance caractère et fermeté. Il faut que l'armée ne soit plus à la merci de l'émeute et que les fonctionnaires, par suite de leur faiblesse ou de leur conviction, ne pactisent pas avec les émeutiers. Le représentant Maichain, en quittant les groupes, s'est rendu à Paris pour excuser l'émeute dont il faisait partie.

Le *Moniteur* contient l'article suivant :

« Le gouvernement, après s'être fait rendre compte des troubles de Niort, a pris le parti que lui commandaient les circonstances. Le 2ᵉ régiment de chasseurs cessera de tenir garnison dans cette ville et sera dirigé sur Tours. Ce n'est pas une disgrâce pour le colonel et pour ses braves soldats; c'est un exemple à l'adresse des perturbateurs, une leçon donnée à l'esprit de désordre. »

Cet article officiel du *Moniteur* a fait hausser les rentes.

24. — Le service funèbre pour l'anniversaire de Février a eu lieu à la Madeleine; on a ensuite chanté un *Te Deum*. Le Président s'y est rendu en voiture, accompagné du vice-président de la République, Boulay (de la Meurthe). La garde nationale et la ligne bordaient la haie. Un certain nombre de députés ont crié : « Vive la République! » comme des énergumènes et même auprès du Président, en ayant l'air de le défier. Ils ont, du reste, trouvé peu d'écho dans le peuple.

L'artillerie de la garde nationale, bordant la haie à la sortie du palais de l'Assemblée, a beaucoup crié : « Vive la République démocratique et sociale! » La 5ᵉ légion, dont l'esprit n'est pas bon, pas plus que la 6ᵉ, qui garnissaient la rue du Faubourg-Saint-Honoré sur le passage de Louis-Napoléon, ont beaucoup crié : « Vive la République! » et pas du tout : « Vive le Président! » Le bataillon de la 1ʳᵉ légion criait : « Vive la France! » Il garnissait le pont de la Concorde. Un représentant, furieux de ce qu'ils ne répondaient pas à leur

cri de : « Vive la République! » leur a dit : « A quelle sauce la voulez-vous? — A la sauce blanche, a répondu un garde national, et si vous ne vous conduisez pas bien, nous vous ferons goûter de celle-là. » Et il montrait la rivière. Le président Marrast a inventé, ce soir, de faire mettre des lampions sur les marches du palais de l'Assemblée; là s'est bornée l'illumination de Paris; il n'y en avait pas à l'Élysée, palais du Président.

J'ai adressé au Président de la République la lettre suivante :

« Paris, 24 février 1849.

« Monsieur le Président,

« Mis illégalement à la retraite avant l'âge, je viens vous demander de me faire passer devant un conseil d'enquête. L'avis de trois maréchaux de France et de deux généraux de division était nécessaire pour m'infliger la retraite. J'ai été, comme mes camarades qui sont dans le même cas, assassiné militairement.

« Ma mise à la retraite, après avoir conservé intact à Rouen l'honneur de mes soldats et préservé cette ville de grands désordres, a été une insulte à l'armée. J'ai une lettre du ministre de la guerre Subervie, m'exprimant sa satisfaction de ce que je m'étais conduit en bon soldat et en bon citoyen.

« Toute ma vie a été consacrée au service de mon pays; me refuser un conseil d'enquête pour juger si j'ai, ou non, été justement renvoyé de l'armée par onze gouvernants non militaires, serait un déni de justice. Je n'ai pas cette crainte de la part du neveu de l'Empereur, dans les armées duquel je m'honore d'avoir servi.

« Recevez, Monsieur le Président, l'hommage de mon respect.

« Le général de division, grand-croix de la Légion d'honneur,

« *Signé :* Castellane. »

26. — Raout chez l'ambassadeur d'Angleterre Normanby. Le président Louis-Napoléon y était, accompagné de deux

officiers d'ordonnance en uniforme, M. Edgar Ney, en chef d'escadron du 1er de housards, et M. Fleury, en chef d'escadron de spahis.

Lord Normanby est maintenant aussi courtisan du prince Louis-Napoléon qu'il l'était naguère du général Cavaignac. Le président Marrast est venu; il reste, comme toujours, dans le plus complet isolement. Un autre citoyen d'environ cinq pieds trois pouces, d'une tournure et d'une figure fort communes, le suivait. C'était le sieur Bastide, ce marchand de bois transformé par la République en ministre des affaires étrangères.

Au dîner que le ministre des finances, Passy, a donné au Président de la République, il avait inventé d'y prier M. Léon de Malleville; après leurs dissentiments, c'était manquer de tact. Le prince Louis s'en est très bien tiré; il a été, après le dîner, auprès de M. de Malleville et lui a dit : « Nous avons passé des moments difficiles, depuis que nous nous sommes séparés. »

M. Thiers s'est, depuis quelques jours, entièrement rapproché du Président. Ce n'est plus le temps où il me disait : « C'est un paltoquet. » Il racontait, à la réception de jeudi dernier du Président, et c'est la princesse Demidoff qui me l'a répété : « Ce n'est pas un César, c'est un Auguste. »

CHAPITRE V

Bal chez la princesse Demidoff, chez le Président de la République, etc. — Je vois le général Le Flô, de retour de Saint-Pétersbourg. — Il est partisan du général Cavaignac. — Le prince Jérôme-Napoléon fait de l'opposition à son cousin. — Le choléra à Paris. — Fermeté et belle conduite du général Changarnier. — L'indiscipline fait de grands progrès dans l'armée. — Le prince Jérôme-Napoléon est révoqué de son ambassade de Madrid. — Progrès du socialisme dans les environs de Paris. — Mauvaise tenue des soldats. — Affaire du sergent Boichot. — L'agitation orléaniste au mois de mai 1849. — J'ai une audience du président Louis-Napoléon, le 19 mai. — Dernières séances de l'Assemblée constituante. — Mon gendre le comte de Hatzfeldt est nommé ministre plénipotentiaire de Prusse à Paris. — Émeute du 28 mai. — Second ministère Odilon Barrot; détails sur les ministres. — Recrudescence du choléra. — Mort du maréchal Bugeaud, le 10 juin 1849. — Journées des 12, 13 et 14 juin 1849. — J'accompagne, en uniforme, le général Changarnier, pour assister à la répression des troubles. — Arrestation de plusieurs représentants. — Le général Le Flô me donne des détails à ce sujet. — Jalousie du ministère contre le général Changarnier. — Obsèques du maréchal Bugeaud aux Invalides. — Mort de Mme Cavaignac. — Le comte de Sannois. — Le cercle de la Constitution et M. de Lamoricière. — Le général Changarnier refuse d'être nommé maréchal de France. — Il s'emploie pour me faire remettre en activité. — La *Foire aux idées.* — Le tiers parti. — Dîner chez le prince Louis-Napoléon. — Ambition de MM. Dufaure et de Lamoricière. — Sotte réflexion de M. Victor Hugo.

27 février. — J'ai causé chez le comte Molé avec le ministre du commerce Buffet. Il est courageux et capable; je lui en ai fait mon compliment, l'engageant à persévérer et lui répétant qu'on n'a de pouvoir que quand on en use. M. Molé parlait à plusieurs députés de la nécessité de citer à la tribune l'infâme discours de M. Ledru-Rollin, qui avait, dans un banquet, osé avancer que l'armée était socialiste. Rien n'est plus faux; mais comme les départements pourraient le croire, il faut qu'un démenti public lui soit donné.

28. — J'ai été tout cet hiver dans le monde, sans prendre ni fiacre ni voiture de remise, en faisant usage d'omnibus et de galoches. Je ne me doutais pas, dans ma jeunesse, que j'en serais réduit là dans ma vieillesse. Il a fallu pour cela la révolution de Février, ma mise à la retraite avant l'âge, et des complications d'affaires de famille. J'approche de soixante et un ans, ma santé est bonne; je marche mieux que je ne pensais pouvoir le faire dans le temps où je n'étais pas obligé d'aller à pied.

Avec du courage, de la résignation, dans une position comme la mienne, avec mes deux filles, Mme de Hatzfeldt, dont un père doit être fier, et Mme de Contades, fort tendre pour moi, je dois me trouver heureux.

3 mars. — Voici la réponse du président Louis-Napoléon à ma lettre du 24 février :

« Paris, le 2 mars 1849.

« Général,

« Personne n'a été plus affligé que moi de la mesure qui est venue vous frapper et qui, en même temps, a enlevé à l'armée un grand nombre d'officiers supérieurs. J'en ai entretenu le conseil des ministres, mais il n'a pas trouvé le moment opportun de s'en occuper. Lorsqu'il arrivera, veuillez bien croire que je prendrai en très sérieuse considération, et les services qui honorent votre carrière, et les raisons qui appuient votre requête.

« Agréez, général, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

« *Signé :* Louis-Napoléon Bonaparte. »

La princesse Demidoff a donné un beau bal à son cousin le Président de la République. On avait construit une galerie en bois dans le jardin, on y descendait par deux escaliers trop étroits à chaque extrémité de la maison. Les fenêtres bien ornées, comme la salle, servaient de loges pour regarder danser. Les appartements étaient bien éclairés; cela avait fort

bon air. La princesse Demidoff fait très bien les honneurs de chez elle; elle est au fond très bonne femme et a un grand désir qu'on sorte content de chez elle.

Le prince Louis-Napoléon y est venu et y est resté très longtemps. Il était en frac, avec son grand cordon rouge par-dessus un gilet blanc. Je lui ai dit : « Monseigneur, je vous suis très reconnaissant de votre lettre très aimable et fort polie, toute espèce de fin de non-recevoir qu'elle est. » Il m'a serré la main, me disant qu'à présent il était impossible de rien faire, et qu'il fallait attendre la nouvelle Chambre.

Le duc de Rohan était à ce bal. Je l'ai présenté au général Rulhière à cause de son fils, Fernand de Chabot, maréchal des logis. Il y avait pas mal de légitimistes, entre autres M. de Pastoret, chargé des affaires de M. le duc de Bordeaux. Nous ne nous étions pas vus depuis longtemps; nous nous sommes dit bonjour. Il y avait aussi beaucoup de membres du corps diplomatique : lord et lady Normanby particulièrement empressés auprès de la princesse Demidoff et du Président.

M. Faucher a paru satisfait des compliments que je lui ai faits sur sa fermeté. Les ministres Buffet, Tracy, Lacrosse, Odilon Barrot, étaient aussi à ce bal, où je n'ai pas vu M. Drouyn de Lhuys.

Le prince Louis-Napoléon a longtemps causé avec M. Thiers qui était arrivé avec sa femme, Mme et Mlle Dosne.

6. — Il y a maintenant beaucoup de bals et de réunions. Le commerce ne reprend pas néanmoins, mais les rentes montent d'une manière extraordinaire.

8. — Il y avait du monde à la réception du jeudi du Président de la République; il y a eu un concert où chantait un talent : Mme Alboni.

10. — Magnifique bal chez M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, dans la magnifique galerie que j'ai vu inaugurer en 1810, si je m'en souviens bien, pour le mariage de l'Empereur avec l'impératrice Marie-Louise. On avait en outre construit une petite galerie. Il y avait dix-huit cents personnes. Les femmes étaient très parées, les salles bien éclairées, l'orchestre bon.

11. — Il y a depuis quelque temps des cas de choléra dans la Seine-Inférieure, à Rouen même; mais il est beaucoup moins dangereux qu'en 1832. Il y a eu plusieurs cas depuis deux jours au dépôt de Saint-Denis et à Paris.

14. — Le second bal du Président de la République a eu lieu aujourd'hui. Il y avait presque le double de monde qu'au premier, peut-être trois mille personnes. Il y a eu un moment où l'on était littéralement presque obligé de se battre, ou au moins de se pousser considérablement pour passer dans les portes. Les salons des appartements d'en haut étaient ouverts comme ceux d'en bas, mais presque personne n'y allait; on l'ignorait. On avait fait construire une immense galerie dans le jardin pour le souper. Le buffet tenait tout le centre; il y avait tout autour une table étroite, et une autre en arrière contre la muraille, sur lesquelles on mangeait debout. Cela ne vaut pas les soupers en petites tables où l'on s'assoit. En résumé, ce bal, plus nombreux que le premier, était magnifique, mais il a été moins agréable.

15. — La loi électorale a été définitivement votée aujourd'hui. Les élections pour la nouvelle Chambre législative auront lieu le 13 mai; celle-ci s'assemblera le 28 mai. Nous voilà débarrassés de cette infernale Assemblée, ou du moins nous avons la certitude de l'être dans deux mois. D'ici là, elle pourra encore faire du mal, mais on se flatte que ce mal passager l'arrêtera dans son amour de la désorganisation.

16. — M. Mathieu (de la Drôme) a cru, dans un discours, faire compliment à l'armée en disant qu'elle avait mis la crosse en l'air le 24 février. Le général Bedeau a essayé de justifier sa conduite à cette époque; elle est pour lui un véritable cauchemar. Il a dit qu'il avait eu ordre de ne pas agir.

17. — Daix et Lahr, meurtriers du général Bréa, condamnés à mort, ont été guillotinés de grand matin à la barrière de Fontainebleau, où le meurtre du général Bréa avait été commis, à la satisfaction des soldats, qui craignaient beaucoup qu'ils ne fussent fusillés, ayant été condamnés par un conseil de guerre. Un escadron de la gendarmerie de la Seine et la

brigade de cavalerie du général Reibell avaient été prendre les condamnés au fort de Vanves. Le général Sauboul avec quatorze bataillons protégeait l'exécution. Il n'y a point eu de rassemblements; cela s'est passé tranquillement.

Le général Changarnier a réuni les officiers généraux de l'armée de Paris pour leur parler des menées des socialistes, qui veulent corrompre les soldats; il leur a recommandé une grande surveillance; il déploie énergie, capacité et tact dans son commandement.

M. de Lamartine envoie partout des circulaires pour demander qu'on souscrive à ses œuvres, dont il se fait éditeur. D'après toutes les lettres qu'il écrit pour avoir des souscripteurs, il faut qu'il ait un grand besoin d'argent. M. de Lamartine a mal déposé dans le procès de Bourges en faveur des accusés; il a dit que l'affaire du 15 mai était plutôt un attentat d'occasion que de préméditation; une étourderie populaire, cela ne remonte pas M. de Lamartine dans l'opinion.

19. — Tous les efforts des rouges se portent maintenant à corrompre l'armée. On jette des pamphlets et des journaux dans les casernes, on en distribue dans les cabarets hors barrière fréquentés par les soldats.

Sur différents points de la France, il y a eu de petites manifestations rouges. Le pouvoir exécutif n'est pas assez puissant; de plus, il n'use même pas assez vigoureusement de celui qu'il possède.

25. — M. Blin de Bourdon, représentant du peuple, est mort du choléra; il avait quatre-vingt-deux ans.

J'ai vu le général Le Flô revenant de Saint-Pétersbourg, où il avait été envoyé par le général Cavaignac. Il est dans l'enchantement de l'empereur Nicolas, par lequel il dit avoir été traité à merveille, quoique celui-ci ne le reconnût pas comme chargé d'affaires de la République. Il prétend que Nicolas l'aurait reconnu si Cavaignac avait été nommé Président, ajoutant qu'il était opposé à la candidature du prince Louis-Napoléon. L'Empereur lui avait dit que, pour le moment, une république honnête était la seule chose possible en France, quoique lui, Nicolas, n'aimât pas ce genre de gouvernement; qu'il connais-

sait le duc de Bordeaux, qu'il l'aimait, qu'il était très capable, mais qu'il ne savait pas s'il aurait assez de force pour triompher du désordre actuel.

Le général Le Flô a toujours été légitimiste; il me l'a encore répété hier; mais il servait comme lieutenant-colonel sous Cavaignac, lorsque ce dernier était colonel des zouaves; il est lié avec lui, sa nomination de ministre de France en Russie a excité sa reconnaissance, et il se croit obligé d'être républicain. Les troupes russes sont magnifiques, leur discipline admirable. Le général Le Flô m'a dit que l'empereur Nicolas, à la nouvelle des événements du 24 février 1848, les avait mises sur le pied de guerre; elles sont au complet et prêtes à marcher. Le général Le Flô n'a pas été chargé d'annoncer à l'Empereur l'avènement du prince Louis-Napoléon à la présidence. M. Drouyn de Lhuys ne lui a fait part que de sa nomination comme ministre des affaires étrangères.

Il est résulté de la conversation que le général Le Flô est mécontent du gouvernement actuel, ce qui est tout simple, puisqu'il est pour le général Cavaignac. Il m'a dit que ce dernier se tenait tout à fait à l'écart, et qu'il allait souvent causer chez lui le matin.

Le général Le Flô, qui a la tête vive, voulait faire, m'a-t-il dit, une scène à M. Odilon Barrot, qui, l'autre jour, lorsqu'il lui a été présenté à l'Assemblée par le ministre de la guerre Rulhière, a continué à causer avec un autre représentant sans le regarder; il ne s'est pas levé. M. Le Flô l'attendait dans le couloir pour lui en demander raison. Le général Cavaignac, le voyant très animé, a combattu son projet, qui ne pouvait amener qu'une scène ridicule pour M. Le Flô lui-même, et l'a emmené. Il n'a vu qu'une seule fois le président Louis-Napoléon pour lui dire qu'il était antipathique à l'empereur Nicolas, qui lui aurait parlé de Strasbourg et de Boulogne; ce que ne m'a pas dit M. Le Flô, et ce qui n'en est pas moins certain, c'est que M. Le Flô ayant mis sur ses cartes à Saint-Pétersbourg : « Ministre de la République française », l'empereur Nicolas lui a fait dire d'avoir à retrancher sur-le-champ cette dénomination, sans quoi il ne pourrait plus le recevoir.

26. — Les journaux rouges ont fait une proclamation pour engager leurs adhérents à ne point descendre dans la rue. Le sort de la République, disent-ils, en dépend. Le fait est que les mesures sont si bien prises qu'ils eussent été écrasés; ils ont eu peur. Dans la nuit du 23 au 24, des bandes de cent cinquante à deux cents ouvriers ont parcouru certains quartiers de Paris avec des torches. Je connais quelqu'un qui en a vu passer une bande, rue Saint-Lazare. Quarante gardiens de Paris environ les suivaient à deux cents pas pour les observer. On les laissera commencer, pour ensuite les bien étriller. Le général Changarnier a dit à ses officiers généraux que, ne pouvant être partout, il ne pouvait donner des ordres, mais qu'il n'accepterait pas l'excuse de n'en avoir pas, que leur devoir était d'agir, et vigoureusement, qu'il en prenait toute la responsabilité. Ces dernières nuits, les patrouilles de compagnies entières parcouraient la ville avec ordre de faire feu sur tous les rassemblements qui se présenteraient et qui ne se dissiperaient pas à l'instant. Les sentinelles sont placées en avant de toutes les casernes pour ne pas être surprises.

28. — Sur la nouvelle des premiers succès des Autrichiens contre les Piémontais, une portion du comité des affaires étrangères avait décidé que le ministre des affaires étrangères serait entendu dès le soir. Il a répondu qu'il ne pouvait s'y rendre, attendu qu'il y avait conseil des ministres. Le prince Napoléon Bonaparte, qui devait partir pour son ambassade de Madrid, a été faire de l'opposition à ce comité. J'ai entendu sa sœur, la princesse Demidoff, l'en blâmer, le soir, chez le prince Louis-Napoléon, où le roi Jérôme est venu. J'avais dîné chez le Président. Voici les noms des convives : la princesse Demidoff, la baronne sa dame d'honneur, fort brave Allemande ayant soixante-dix-huit ans, à ce qu'elle m'a raconté et ce dont on ne se douterait pas; le comte et la comtesse d'Argout, le prince Paul de Wurtemberg, la comtesse de Montessuy, dont le mari vient d'être nommé ministre en Hanovre; le représentant Vieillard, ancien précepteur du prince Louis; le prince et la princesse Charles de Beauvau, M. Clary, M. Bacciochi, le chef de bataillon de garde du 41e, Brachet; MM. de Toulon-

geon et Fleury, officiers d'ordonnance; en tout dix-neuf personnes. Il y avait abondance de lumières, le dîner très bien servi, avec luxe, un festin de *perfect gentleman*. Le Président fait très bien les honneurs de chez lui. On dîne à sept heures. A neuf heures et demie, le Président s'est retiré, et chacun s'en est allé.

3 avril. — On a placé du chlore dans la salle de l'Assemblée. Deux nouveaux représentants sont atteints du choléra : l'abbé Fayet et un autre. Pour peu que cela continue, on verra bientôt les représentants déserter les séances; ce sera le meilleur moyen d'arriver à une prorogation. L'Assemblée a supprimé, par 361 voix contre 304, les cinquante mille francs de traitement du général Changarnier comme commandant de la garde nationale; c'est la guerre au pouvoir. Les Montagnards auraient voulu par là se débarrasser du général Changarnier. qu'ils redoutent, et cela sous le prétexte que le cumul du commandement des troupes et de la garde nationale est inconstitutionnel. Il n'en restera pas moins à son poste; seulement ce sera une réparation de plus qu'aura à faire la nouvelle Chambre. et en attendant le général Changarnier ne pourra plus nourrir les officiers de service; ils iront manger où ils pourront.

5. — L'Assemblée nationale a perdu de nouveau trois de ses membres : Mgr Fayet, évêque d'Orléans; M. le colonel Calmann. M. Ballot (de l'Orne). Cela fait en tout cinq emportés par le choléra. Si cela pouvait les engager à dételer! On ne peut pas trop leur dire que leur salle est malsaine, en dépit du chlore répandu à profusion par le président. En attendant, ils chargent chaque jour l'ordre du jour de lois dont, grâce à Dieu. ils n'auront pas le temps de s'occuper. Je ne sais s'ils croient par là montrer leur courage et leur indifférence pour le choléra. dont beaucoup sont cependant effrayés.

6. — Le général Changarnier a refusé une souscription qu'on voulait ouvrir pour remplacer le traitement que lui a refusé l'Assemblée. On a affiché dans les cercles ou clubs. où différentes sociétés se réunissent pour autre chose que la politique, ce mot du général Changarnier au montagnard lui annonçant à la Chambre le retranchement de ses cinquante

mille francs : « Eh bien ! si vous descendez dans la rue, je vous étrillerai gratis. »

C'en est fait de Longchamps ; cette année, il n'y a pas eu plus de voitures qu'à l'ordinaire les mercredi, jeudi et vendredi saints aux Champs-Élysées, et point de garde républicaine remplaçant la garde municipale pour faire la police. C'était à cette force armée seule qu'on s'apercevait de Longchamps depuis plusieurs années.

8. — Le général Changarnier a été nommé grand officier de la Légion d'honneur ; on applaudit à cette promotion. Le Président de la République et le ministre Falloux ont insisté pour qu'elle eût lieu. Les autres membres du cabinet ne s'en souciaient pas, dans la crainte de déplaire à l'Assemblée.

9. — Le prince Napoléon Bonaparte, depuis quelque temps, fait de l'opposition à son cousin le Président de la République ; il voudrait le supplanter. On l'a nommé ambassadeur à Madrid pour s'en débarrasser. Retenu à Paris par ses intrigues et par les charmes de Mlle Rachel, cela a été toute une affaire de lui faire prendre la route d'Espagne. Sur son chemin il a été le plus ridicule du monde dans ses propos, prêchant la non-élection des modérés, disant qu'il valait mieux élire des rouges que des orléanistes et des légitimistes. On a tellement été indigné de sa conduite à Bordeaux que le comité électoral a envoyé un délégué à celui de la rue de Poitiers pour l'instruire de ces faits. J'ai demandé au ministre de l'intérieur, Léon Faucher, que j'ai rencontré le soir chez ma fille Hatzfeldt, qui reçoit les lundis, ce que le ministère comptait faire dudit Napoléon. Il m'a répondu : « Agir comme s'il n'était pas parent du Président. » M. Léon Faucher a du caractère, mais la masse de ses collègues en manque ; on se bornera, j'en suis persuadé, à envoyer pour le moment audit ambassadeur une lettre de blâme. S'il se lie avec les révolutionnaires espagnols, il ne pourra pas rester à Madrid, où sa position en qualité de Bonaparte, ambassadeur près des Bourbons, est délicate, le duc de Montpensier étant par-dessus le marché en Espagne et beau-frère de la reine régnante.

14. — J'ai causé avec M. Rébillot ; il m'a dit que les émeu-

tiers étaient hors d'état, en ce moment, d'amener plus de trois mille hommes dans la rue. Leurs projets d'incendie, d'assassinat, ont dégoûté la masse de la population, qui, certaine d'ailleurs d'une répression terrible, ne les suivrait pas.

20. — L'Assemblée a adopté, par 328 voix contre 310, un article qui autorise l'affichage, le colportage de tous les imprimés ayant trait aux élections, pendant quarante-cinq jours avant l'époque où elles ont lieu. Cela a donné lieu à une discussion très vive, et surtout à de grands cris. M. Charras s'est plaint de ce qu'on distribuait les journaux et pamphlets conservateurs de la rue de Poitiers dans les casernes, et de ce qu'on interdisait les autres. Le ministre de la guerre, Rulhière, ne pouvant, suivant son usage, dire un mot, c'est M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, qui a pris la parole. Cela a donné lieu à des observations auxquelles il a répondu que les ministres étaient solidairement responsables. Il a déclaré que les journaux de toutes les couleurs, comme le demandait M. Charras, étaient interdits dans toutes les casernes. Cela est vrai maintenant, mais ne l'était pas il y a quelques jours. On avait distribué dans les quartiers des journaux conservateurs, des pamphlets; on s'est bientôt aperçu, mais trop tard, que cela tendait à transformer les chambrées en clubs politiques, car si on y parlait des bons, on pouvait aussi y causer des mauvais journaux. Du moment qu'on laisse les soldats délibérer sur quelque chose, il n'y a plus de discipline possible; c'est certes un des dangers du moment.

Le général Changarnier a de l'activité, de la fermeté, mais il ne peut tout voir. Le ministre de la guerre est sans portée; il ne prend aucune mesure et laisse les choses sur le pied où les a mises le général Lamoricière.

On se tue de dire que les troupes sont excellentes; malgré cela, on les conduit avec de grands ménagements. Il n'y a pas un colonel de bonne foi qui ne vous réponde qu'il ne pourrait exiger les mêmes choses qu'il y a un an. La discipline, comme toute chose, est en décadence. Les journaux proclament qu'elle est en progrès, parce qu'il y a eu moins d'hommes condamnés par les conseils de guerre. Cela prouve

seulement qu'on a usé de plus d'indulgence et qu'on n'a pas traduit aux conseils de guerre tous ceux qui auraient dû l'être. Le nombre des fautes d'indiscipline est plus considérable; mais, au lieu de les réprimer, on en passe beaucoup sous silence. On tolère aux soldats quantité de choses qui étaient défendues précédemment. Tous les commandements actuellement sont difficiles à exercer. Il n'est pas facile en France, avec le mot *République,* de contenir longtemps une armée; ceux qui commandent le sentent bien. Cela n'a pas la même influence, ni le même poids, que le mot *Roi*. Celui de *République,* pour la plupart des paysans et des soldats, est le synonyme de liberté de mal faire. La société est malade. Il faut du temps pour détruire les habitudes de discipline d'une armée; aussi résiste-t-elle encore, mais le relâchement doit aller en augmentant si l'état des choses se prolonge. Les avancements fous accordés à la suite de la révolution de Février sont aussi un élément de désordre pour l'avenir.

21. — Il y a eu un commencement d'émeute rue Martel. Une section armée est même descendue dans la rue. Pendant le bal du Président, vers onze heures, on est venu donner l'ordre à plusieurs officiers généraux commandant les brigades de se rendre à leur poste pour y attendre des instructions. Puis le contre-ordre est arrivé vers minuit. Le général Changarnier est venu et a dit à un officier général : « C'est fini pour ce soir, mais ce sera probablement pour demain matin. »

Le bal du Président de la République était moins nombreux que les derniers et fort beau. Le souper, au premier, en petites tables, était magnifique. Il en a, comme à l'ordinaire, très bien fait les honneurs.

22. — Il y a eu encore quelques rassemblements à la porte Saint-Denis, vers la soirée. Des troupes ont été dirigées vers ce point. On annonce pour trois ou quatre jours un mouvement sérieux, le club Martel voulant convoquer de nouveau les militaires socialistes. Quatre régiments quittent Paris; ce sont les 9e léger, 48e, 52e et 74e de ligne. Ils vont à l'armée des Alpes et sont remplacés par des régiments de cette armée

qui se trouvaient à Bourges et aux environs. Il est bien de ne pas laisser continuellement à Paris les mêmes corps.

23. — On s'attend d'un instant à l'autre à une collision; cela commencera dans quelque club. La Cour de cassation ayant décidé que le commissaire de police avait droit d'assister aux assemblées électorales, le préfet de police Rébillot leur a donné l'ordre de s'y rendre. Déjà on leur a refusé l'entrée; ils y ont pénétré à l'aide de soldats, la baïonnette en avant. Les troupes ont ordre d'agir vigoureusement. Il arrivera un de ces soirs quelque conflit; quelque clubiste sera tué, on promènera le cadavre, et alors commencera le combat. Le préfet Rébillot évaluait à six mille, tout au plus, le nombre de ceux qui sont disposés à descendre dans la rue. Les placards incendiaires ont commencé, d'après la loi du 21 avril, qui le permet. Les rouges ont adopté la liste de vingt-six de leurs candidats sur vingt-huit. Pierre Leroux est en tête; d'Alton-Shée en fait partie. Il y a en blanc deux noms pour les candidats militaires. Ils ont annoncé une convocation des militaires socialistes pour les désigner, en ayant été empêchés ces jours derniers. Ils n'ont pas pris un seul des candidats du *National*, ce qui prouve qu'à Paris ils ne se sont pas mis d'accord avec le parti Cavaignac.

25. — J'ai été chez le ministre de l'intérieur, Léon Faucher. Il y avait bien peu de monde. Avec quarante-huit mille francs, ils ne peuvent pas donner à dîner comme leurs prédécesseurs; il n'y a donc pas de visite de digestion à leur rendre. Chez M. de Falloux, au contraire, il y avait beaucoup de monde. Là, les légitimistes abondent.

26. — Le *Moniteur* contient la révocation du prince Napoléon Bonaparte de son ambassade de Madrid, parce qu'il avait quitté son poste pour venir à Paris, sans autorisation, intriguer pour les élections. Le gouvernement et le Président ont donné une preuve de fermeté en sévissant contre lui. Il y a scission dans cette famille; on voudrait exclure maintenant le prince Louis du parti bonapartiste. Il est fort heureux pour la France que ce soit lui, et non un de ses cousins, qui ait été élu.

27. — Le socialisme fait des progrès dans les environs des campagnes de Paris. Les pamphlets répandus par les instituteurs sont plus habiles et moins violents. Ils disent maintenant qu'ils n'en veulent pas à la propriété, que seulement les petits propriétaires payeront moins, que par exemple le paysan imposé à quinze francs sera dégrevé des deux tiers et sa quote-part réduite à cinq francs, que celui qui paye mille francs sera tenu d'en donner quinze au Trésor. Ils disent que les curés seront payés de façon à ne plus avoir besoin du casuel, à baptiser, marier, enterrer pour rien. Le garde champêtre ne sera plus payé par la commune, mais par l'État. Il y aura des hôpitaux pour recevoir tous les malades. L'instruction sera donnée aux enfants gratuitement. C'est avec de pareils leurres que le socialisme fait des prosélytes.

Tous les Bonaparte sont divisés; ils sont maintenant en hostilité contre le Président. Pierre, le fils de Lucien, est avec les rouges. Son frère était à la tête de l'insurrection de Rome. Lucien a donné beaucoup d'ennui à l'Empereur; ses fils suivront son exemple. Le fils de Jérôme-Napoléon est d'une ambition excessive, parce qu'il a dans la tournure de la ressemblance avec l'Empereur. Il a de l'esprit, mais pas la moindre raison. Il a une grande influence sur son père, le roi Jérôme, qui se laisse entraîner par lui. Il a quitté l'ambassade de Madrid.

Il y a eu encore hier au soir des rassemblements aux portes Saint-Denis et Saint-Martin. Du sein d'une masse compacte sortaient des sifflets, le *Chant du départ* et la *Marseillaise*. Des sergents de ville, sur deux rangs, dissipaient les rassemblements, qui se reformaient aussitôt. On a fait monter à cheval le 2e régiment de dragons, qui s'est porté sur le boulevard.

28. — La tenue de nos soldats dans les rues fait vraiment de la peine. On en voit en bonnet de police, débraillés, la pipe à la bouche.

L'Empereur savait bien l'influence du costume sur l'esprit des troupes. Sous les murs de Moscou, il regarda avec sa lorgnet un régiment de lanciers passant à une certaine dis-

tance de lui. Ils étaient en bleu, couleur de leur veste d'écurie. Il les reconnut pour être ceux du 2e régiment de la garde. Il fit appeler le général Colbert, qui les commandait, lui en fit des reproches et lui dit : « Croyez-vous que je mette aux lanciers de ma garde des habits rouges pour qu'ils les conservent pour se pavaner au Palais-Royal? Veuillez les leur faire porter. »

3 mai. — Il n'y aura pas de revue de la garde nationale et de la ligne à la fête de demain. Un bataillon par légion est seulement commandé pour la police, et des troupes de ligne en nombre suffisant pour le même objet. On a craint des manifestations d'une mauvaise portion de la garde nationale, qui prétend que le Président de la République est seulement chef de l'État et qu'il ne peut la passer en revue. On s'attend toujours à un mouvement, particulièrement la nuit, et les troupes ont ordre de se tenir prêtes à tout événement à cet égard.

J'ai, en me promenant, regardé faire l'exercice de détail au 42e de ligne. Cela m'a fait peine à voir. Les soldats avaient l'air de porter leurs armes et d'exécuter les différents mouvements de l'exercice par complaisance, avec une mollesse remarquable. Pas la moindre immobilité. Les officiers les regardaient et ne disaient mot, se contentant de faire les commandements et de voir tranquillement les fautes sans les reprendre, tolérant des inattentions de soldats que le moindre caporal n'eût pas souffertes il y a quinze mois.

4. — Dans la nuit du 2 au 3 mai, à deux heures du matin, les officiers généraux et chefs de corps ont reçu l'ordre d'être prêts à marcher. On craignait un mouvement, les émeutiers voulant procéder par voie d'incendie en mettant le feu dans cent quarante endroits de Paris à la fois. Chaque brigade, chaque corps a sa place désignée et a ordre d'agir avec vigueur.

Le général Changarnier a rassemblé, le 3 à dix heures du matin, les officiers généraux et supérieurs. Son langage a été à la fois militaire, laconique, ferme et énergique. Il a dit à chacun qu'il n'accueillerait point l'excuse de difficultés, ni de

n'avoir pas d'ordre; qu'il ne reconnaissait pas le mot d'*impossibilité*, qu'il fallait avant tout agir vigoureusement, qu'il ne trouverait jamais qu'on en eût fait trop, mais plutôt pas assez. Il a ajouté qu'il prenait la responsabilité de tout, qu'il donnerait des récompenses et son appui à ceux qui en feraient trop, qu'il ne craignait pas que le nombre en fût trop grand, et que, quant à ceux qui n'en feraient pas assez, il ne les ménagerait pas, qu'il s'en prendrait aux officiers généraux et chefs de corps. On craint un mouvement avant l'arrivée de la nouvelle Assemblée. Les Montagnards, voyant le pouvoir leur échapper, veulent jouir de leur reste. Ils se flattent d'avoir avec eux le tiers de la garde nationale. Si les incendies éclatent, les troupes de ligne les laisseront éteindre aux pompiers et aux habitants. On parle aussi du projet des insurgés de faire sauter les gazomètres pour plonger la ville dans l'obscurité. Nous sommes sur un volcan.

Le singulier est que les fonds montent, ce qui est propre à tromper les provinces sur la situation de Paris. On dit que les jours du Président de la République sont menacés; aussi est-il bien gardé. A dix heures du matin, il s'est rendu sur la place de la Concorde, où l'archevêque de Paris a chanté le *Te Deum*. L'Assemblée nationale y a assisté. Il y avait un bataillon de chaque légion. En s'en retournant, ceux de la 2e et de la 3e légion ont chanté sur le boulevard la *Marseillaise* et les *Girondins*. Quelques hommes des 5e et 6e légions ont crié : « Vive la République démocratique et sociale! »

Le Président a assisté à un dîner de deux cents personnes à l'Hôtel de ville. Le feu d'artifice de l'Étoile a été médiocre. L'illumination des Champs-Élysées, de la place de la Concorde, a été remarquable. Les bâtiments publics seuls ont été illuminés. Les particuliers, à quelques exceptions près, s'en sont abstenus. Il y avait, le soir, aux Champs-Élysées, une foule énorme, abondance de petites boutiques, de saltimbanques, de tentes où l'on dansait. La journée s'est passée tranquillement. Depuis 1789, il n'y a pas eu d'exemple d'une émeute un jour de fête. Le gamin de Paris veut d'abord s'amuser, sauf à se révolter un autre jour.

6. — Ce laisser aller dans la tenue, ces pipes à la bouche, ces habits débraillés, qu'on tolère depuis l'avènement de la République, sont un relâchement de nature à en amener d'autres bien plus graves dans la subordination. Aucun détail n'est sans importance dans notre métier. En tenant la main à nos excellents règlements, on a une troupe bien tenue et obéissante; depuis l'avènement de la République, les Africains Cavaignac, Lamoricière, Charras et Cie (j'en excepte le général Changarnier qui a des idées différentes) ont voulu que l'armée de France ressemblât à celle d'Afrique. Ils ont, à l'Assemblée, employé leur temps, leurs connaissances, leur influence, à saper notre organisation et notre discipline, tout cela pour satisfaire leur insatiable ambition. Je ne les aurais pas crus assez insensés pour penser qu'ils deviendraient, un jour, les ennemis acharnés de notre bonne organisation militaire.

Le général Changarnier avait ordonné de mettre à la salle de police le sergent-major Boichot, du 7e léger, candidat porté par les rouges à la députation; on l'y a conduit le 5. Sa compagnie de carabiniers s'est révoltée, s'est portée avec des pioches à la salle de police pour l'ouvrir. Ils ont enfoncé la porte; le sergent-major Boichot s'est refusé à sortir, il a cédé enfin, puis est revenu plus tard se constituer prisonnier. Le reste du régiment a appuyé le mouvement. Le commandant Polhès a voulu interposer son autorité; il a été maltraité et conduit à la salle du rapport. Aujourd'hui les gendarmes se sont présentés avec des voitures de prison devant les baraques des Invalides, pour transporter le sergent-major Boichot. Le régiment s'est rassemblé sans armes et a méconnu l'autorité du colonel Lisleferme et des officiers; des soldats et des hommes en blouse ont coupé les traits des chevaux. Les mutins ont fini cependant par laisser partir le sergent-major Boichot, qui a été conduit à Vincennes.

Je ne suis pas étonné de cet événement; c'est la suite du droit de vote accordé à l'armée par la Constitution. Le sergent Boichot se portait comme candidat à la députation; les soldats en étaient très flattés. « Il ira à l'Assemblée, disaient-ils, avec ses deux galons. » Si l'on veut avoir une armée, les sol-

dats en congé peuvent seuls avoir le droit de voter. Le résultat du vote de ceux qui sont sous les drapeaux sera du désordre.

Les trois quarts votent sans connaissance de cause, prennent les bulletins dans les cabarets ou des mains des sous-officiers. Les officiers ne s'en mêlent pas; s'ils le tentaient, les soldats, pour montrer leur indépendance, voteraient contrairement à leurs indications. Il ne sera plus possible d'avoir une armée, si elle continue à voter; elle deviendra délibérante, et une armée délibérante n'en est plus une; elle fera continuellement des révolutions, renverra aujourd'hui les officiers nommés hier; l'épaulette n'étant plus respectée, le galon le sera encore moins. Les votes de l'armée sont socialistes; cependant on conclurait faussement en pensant que les soldats ne se battront pas contre les gens de ce parti. S'il y a combat, la masse fera son devoir, mais il y aura des défections.

Le laisser aller qui règne depuis quinze mois dans les troupes doit amener ce résultat. Les officiers, les chefs de corps ont peur de se compromettre; les sous-officiers eux-mêmes craignent de commander. Des officiers ambitieux (on peut en calculer le nombre à un dixième) et beaucoup de sous-officiers excitent les soldats. On verra probablement bientôt, si cela continue, des renvois d'officiers par les corps, comme en 1830. Ce fut alors la faute des officiers généraux exhumés de la retraite; actuellement cela viendrait d'en bas.

Le sentiment de l'honneur, la gloire et la force des armées, est affaibli dans la nôtre depuis longtemps. Un lieutenant ne désire plus, en général, être capitaine pour avoir l'honneur de commander une compagnie, mais pour toucher des appointements plus forts. Le règne de Louis-Philippe a été funeste sous ce rapport; il a encouragé l'amour de l'argent. Ceux qui en avaient parvenaient à tout; il leur accordait des récompenses qui auraient dû être réservées pour les véritables services, il prodiguait les croix de la Légion d'honneur.

7. — Des nouvelles particulières ont appris un échec du général Oudinot à Rome. Au lieu d'attendre à Civita-Vecchia

la seconde portion de l'expédition, il s'est mis en marche vers Rome avec cinq mille hommes, croyant ne point trouver de résistance. Son avant-garde de quinze cents hommes a été repoussée avec perte à l'entrée de la ville. J'attendrai des détails officiels pour écrire un récit plus complet de ce combat. Le lieutenant-colonel Fezensac, fils du général, a écrit à son père qu'il a eu une balle à travers la cuisse et qu'elle a été extraite. Son cheval avait d'abord été tué.

Interpellations à l'Assemblée, grandes rumeurs de la Montagne. M. Flocon a lu une lettre; il ne voulait pas l'achever; on l'y a forcé. Il est résulté de cette lecture que les Romains ne voulaient pas se défendre, mais que les Français et d'autres étrangers moteurs des révolutions se sont chargés de la résistance; on assure que leur nombre se monte à trente mille. M. Jules Favre voulait qu'on envoyât à cette armée des représentants du peuple pour diriger les opérations, comme au commencement de la Révolution, et il oubliait que dans vingt jours les représentants actuels auront cessé d'exister.

9. — A l'espoir que montrent certains orléanistes, je ne serais pas étonné qu'il se méditât quelque mouvement en faveur du prince de Joinville, sur la popularité duquel ils fondent beaucoup d'espoir. Cela, suivant moi, ne pourrait aboutir qu'à une échauffourée sans portée. Que représente-t-il? Rien. Henri V représente un principe : celui de la légitimité. Louis-Napoléon, avec ses six millions de voix, est l'élu de la nation; de quel droit le prince de Joinville viendrait-il lui disputer la présidence?

Le grand mot de ses partisans est que les d'Orléans sont les représentants de la bourgeoisie, qui doit gouverner. Le prince de Joinville sera, dit-on, nommé député dans la Haute-Marne; on distribue des circulaires pour le faire nommer à Paris. Le duc d'Aumale est candidat à Alger.

10. — J'ai été à la réception du Président de la République. Il y avait assez de monde. M. de Tracy est une véritable poule mouillée; il avait l'air renversé. M. Lacrosse ne paraissait guère plus rassuré. Je les soupçonne l'un et l'autre de n'avoir pas un grand caractère. L'attitude de M. Buffet et

celle de M. Odilon Barrot étaient beaucoup meilleures. Ce sont les seuls ministres que j'aie vus chez le Président. M. Odilon Barrot a dit devant moi qu'il défendait le général Oudinot parce que c'était son devoir, mais qu'il en était très mécontent.

11. — Il y a une recrudescence de choléra marquée ; on espère cependant que cette épidémie n'arrivera pas à la hauteur de celle de 1832. La célèbre Mme Récamier recevait encore hier à quatre heures de l'après-midi dans sa retraite de l'Abbaye-au-Bois. Il y avait eu des cholériques, et elle avait été habiter ailleurs quelques jours; elle venait d'y rentrer. A quatre heures et demie, le choléra l'a prise; à six heures, ce matin, elle n'existait plus.

Il y avait, à ce qu'on assure, une conspiration dans laquelle entrait M. Marrast. On voulait, dans une séance de nuit, déclarer les ministres en accusation, les enlever et prendre les rênes du gouvernement. Tout cela aurait nécessairement amené un conflit sanglant entre le Président de la République et le président de la Chambre. Le complot a échoué pour la séance de nuit du 9, puis on a trouvé les ouvriers peu disposés à descendre dans la rue. La nuit dernière, il a été reconnu au comité des sociétés secrètes qu'on ne pouvait guère compter pour un coup de main que sur les affiliés. Ils ont été mécontents aussi de ce que deux représentants seulement, Félix Pyat et Baune, s'y étaient rendus. On avait, ce matin encore, de grandes inquiétudes.

Il y avait ces jours-ci des gens tout à fait démoralisés, entre autre M. Molé, qui n'a jamais brillé par le courage. M. Thiers n'était pas non plus très rassuré. M. Berryer parlait de la société perdue. Le prince Louis-Napoléon a montré du caractère, et le général Changarnier sa détermination accoutumée.

13. — Le général de division Vaillant, président du comité du génie, est envoyé à Rome avec de grands pouvoirs et la faculté de prendre, s'il le juge convenable, le commandement de l'armée, en remplacement du général Oudinot. C'est contraire à toutes les règles, les commandements d'armée ne pouvant

se donner à des officiers généraux des armes spéciales. Le général de division Rostolan a reçu l'ordre de se rendre à cette armée. Le général Magnan s'embarque avec sa division; le corps expéditionnaire est porté à vingt mille hommes.

14. — M. Laurent Franconi, le Nestor de l'équitation parisienne, a succombé à une attaque de choléra; cette épidémie augmente beaucoup depuis quelques jours, surtout dans les 4e, 5e et 10e arrondissements et dans l'armée.

16. — M. Odilon Barrot, voyant à peu près pour lui la nécessité de s'en aller, se plaint de ne pas avoir eu la confiance du Président, qui l'a accordée au général Changarnier et à M. Léon Faucher. Ce dernier ne va plus à l'Assemblée, a donné sa démission; mais, en attendant son remplacement, il signe l'expédition des affaires courantes. Le Président de la République ne veut pas nommer un nouveau ministère avant de connaître les élections, et il a raison.

19. — J'ai vu le prince Louis-Napoléon en audience particulière; j'étais bien aise d'expliquer au Président de la République mes services, ce que j'ai fait en lui donnant simplement la date et les lieux de mes brevets. Je lui ai dit quelques mots de ma mise illégale à la retraite, des moyens qui auraient dû être pris, le lendemain de son avènement au pouvoir, pour remettre en activité les officiers généraux frappés, en annulant les décrets du gouvernement provisoire des 11 et 17 avril 1848. Le prince m'a accueilli avec beaucoup de bienveillance, a dit quelques mots de la nouvelle Chambre, annonçant que la question lui serait soumise, et ne s'est, du reste, point départi de son système de réserve, qui lui réussit bien depuis sa nomination de Président. Je suis sorti content. Je ne lui demandais positivement rien, il n'avait donc rien à me refuser; il a été parfaitement poli.

La plus grande partie des élections est connue, on compte sur cent cinquante rouges à la nouvelle Chambre, sur une opposition totale de deux cent cinquante. La Chambre comprenant sept cent cinquante membres, il y aura environ cinq cents conservateurs de toutes nuances. L'opposition sera néanmoins violente et active. L'inquiétude que cela cause, l'absurde sup-

pression de cent millions sur les boissons qui fait craindre la banqueroute, ont été cause d'une baisse de quatre francs sur le cinq pour cent, en tout huit francs depuis cinq jours.

Pour satisfaire au décret de l'Assemblée, le général Perrot, chef d'état-major du général Changarnier, a été nommé commandant en chef par intérim de la garde nationale. Le général Changarnier conserve le commandement en chef des troupes de ligne. En fait, cela ne change rien à sa position ; le général de brigade Perrot, quoique non officiellement sous ses ordres, lui obéira de fait comme commandant de la garde nationale, de la même manière que lorsqu'il était son chef d'état-major.

On a ordonné pour demain une grande revue des troupes : celles qui sont à Versailles et dans la banlieue y viendront. Le Président a désiré passer la revue des troupes, à cause des bruits qu'on fait courir sur le peu d'affection qu'on aurait pour sa personne.

Nous avons une recrudescence de choléra, mais aussi une recrudescence de peur politique, et cela dans toutes les opinions; chacun s'aborde avec inquiétude, comme si on était à la veille de sinistres événements.

21. — Le général Changarnier, avant la revue, a réuni les officiers généraux et chefs de corps ; il leur a dit : « Je ne suis pas partisan, vous le savez, des cris sous les armes ; je les ai défendus. Mais on accuse l'armée d'être socialiste; il convient donc aujourd'hui de crier : « Vive Napoléon, symbole de « l'ordre ! »

L'infanterie, moins le 3e bataillon de chasseurs à pied, a crié : « Vive Napoléon ! » Le génie n'a pas crié, l'artillerie peu : la cavalerie a crié en élevant en l'air ses sabres; la garde républicaine à pied et à cheval a crié : « Vive Napoléon ! » un certain nombre d'entre eux : « Vive l'empereur Napoléon ! »

La revue, commandée par le général Changarnier, a été très belle ; il y a eu beaucoup d'ordre pendant le défilé, et pas de temps d'arrêt. Il a commencé à midi ; à trois heures, tout était fini. Les tribunes qui avaient servi la veille pour les courses étaient remplies de femmes bien mises ; le temps était couvert, mais il n'y a pas eu de pluie.

Cette revue fera bon effet sur Paris, où on était mal à propos dans la crainte de voir l'armée se joindre aux rouges; la discipline est relâchée, mais pas à ce point. La panique est surtout grande dans celles des provinces où les rouges ont été élus. Beaucoup d'ordres de vente sont arrivés; cela a contribué à la baisse de six francs qui a eu lieu aujourd'hui. La situation politique a cet avantage de distraire du choléra, dont on ne s'occupe pas comme on le ferait, si nous étions dans une position normale.

Mme Howard, maîtresse du Président de la République, a assisté à la revue dans une tribune; sa beauté a été remarquée. Sa voiture est charmante; sur la portière, il n'y a pas d'armes, mais un cheval.

22. — Les séances deviennent de plus en plus orageuses à la Chambre, ou plutôt à la halle aux représentants. Cette Assemblée expirante veut léguer le plus d'embarras qu'elle pourra; elle oublie que la nouvelle Chambre pourra prendre des mesures contraires aux siennes, la semaine prochaine. Les montagnards voudraient amener un conflit avant l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée constituante; ceux qui ne sont pas réélus veulent se cramponner au pouvoir.

24. — La séance de la Chambre des députés a été très violente. Je suis sorti, et je l'ai regretté en apprenant le magnifique discours de M. de Falloux. On ne parlait, le soir, chez le Président de la République, que de ce discours; il a eu un immense succès, et chacun disait que M. de Falloux avait un grand avenir politique. C'était le jour du prince Louis-Napoléon; il y avait une musique militaire, et on a valsé.

L'Assemblée n'a plus que deux séances, ou trois, si elle siège le dimanche. Les montagnards voudraient faire encore beaucoup de mal.

26. — Mon gendre, le comte de Hatzfeldt, chargé d'affaires de Prusse à Paris, a été nommé ministre plénipotentiaire de son gouvernement. Premier secrétaire de la légation, lors de la révolution de Février, il fut nommé chargé d'affaires lors du départ du ministre plénipotentiaire. Depuis quinze mois, il s'est acquitté de ses fonctions à la satisfaction de

son gouvernement et de ceux qui se sont succédé ici, sans perdre rien de sa dignité, ni de son honorable caractère. M. de Hatzfeldt obtient là dans son pays un avancement incroyable; il saute deux ou trois échelons pour arriver à un des quatre premiers postes diplomatiques de son pays. C'est un grand bonheur pour moi. Ma fille, s'il n'avait pas été nommé, aurait dû nécessairement quitter Paris sous peu.

27. — La nouvelle Chambre a eu une assemblée préparatoire, le nouveau ministère n'est pas encore connu. M. Odilon Barrot installera demain l'Assemblée législative. Le Président ne s'y rend pas comme à une séance royale.

28. — A une heure de l'après-midi, des rassemblements d'ouvriers se sont portés vers l'Assemblée pour demander l'amnistie et faire proclamer la république démocratique et sociale. Les troupes ont fait évacuer immédiatement la place de la rue de Bourgogne et celle de la Concorde. Des ouvriers ayant crié à un peloton de dragons qui s'avançait : « Vive la République démocratique et sociale! » les dragons ont répondu : « Non, jamais! » et ont pris le trot. Des détachements ont été placés pour tenir les ouvriers à distance de l'Assemblée. J'ai rencontré le général Reibell à cheval dans les Champs-Élysées avec quelques officiers. J'ai voulu voir ce qui se passait au delà de l'endroit où étaient les troupes; on lui criait : « Vive la République démocratique et sociale! » Il répondait : « Vive la République des honnêtes gens! » Comme je passais rue de Lille, des ouvriers repoussés de l'Assemblée ont crié à mon passage : « Unité des peuples! Unité de l'Allemagne! Mort aux rois! » Je suis revenu vers six heures du soir; les troupes s'étaient retirées. J'ai vu déboucher sur le pont environ quinze cents ouvriers qui m'ont laissé passer. Les sergents de ville qui s'y trouvaient m'ont paru assez compromis. J'ai appris plus tard qu'un ouvrier avait tiré sur le quai des Tuileries un coup de pistolet à un sergent de ville. Il a été arrêté, et ses camarades l'ont laissé emmener sans la moindre résistance.

Au sortir de la séance, M. Thiers a été entouré par des groupes. On voulait lui faire crier : « Vive la République démocratique et sociale! » Des cochers de fiacre sont venus à

son secours; il a pu monter dans une voiture et s'esquiver.

M. le comte d'Agoult m'a prié, en qualité de Provençal, et comme tel un peu son parent, d'être le témoin du mariage de sa fille, qui épouse M. Guy de Charnacé. M. d'Agoult est séparé de sa femme, née Flavigny. A mon grand étonnement, elle était à la municipalité; son mari, en arrivant, lui a fait une grande révérence, puis ils se sont assis à côté l'un de l'autre.

2 juin. — Le nouveau ministère nommé aujourd'hui est ainsi composé : M. Odilon Barrot, président du conseil, ministre de la justice; le général Rulhière, ministre de la guerre; M. de Falloux, ministre de l'instruction publique; M. Passy, ministre des finances; M. de Tracy, ministre de la marine; M. Lacrosse, ministre des travaux publics, qui conservent leurs portefeuilles. M. Dufaure est nommé à l'intérieur; M. de Tocqueville, aux affaires étrangères, et M. Lanjuinais, au commerce.

Ce n'est pas dans les rangs de la majorité qu'on a été chercher les nouveaux ministres; c'est dans la gauche de l'ancienne Chambre que M. Odilon Barrot aime à se recruter exclusivement. On a conservé tout ce qui s'était montré faible et sans caractère sous le précédent ministère. M. de Falloux n'était pas de ces derniers. On l'a beaucoup prié de ne pas s'en aller; M. Berryer lui a conseillé de rester. Je ne pense pas qu'il tienne longtemps. On n'a pas même voulu lui accorder M. Buffet, qui l'avait toujours soutenu dans toutes les circonstances.

On garde le général Rulhière comme une médiocrité soumise à la majorité. C'est M. de Lamoricière que MM. Dufaure et Cie auraient voulu avoir; mais là s'est trouvée une difficulté insurmontable : le Président ne voulait pas se séparer du général Changarnier, et lui voulait s'en aller, si le général Lamoricière entrait au conseil.

M. Dufaure a un talent de parole incontestable, mais il n'en est pas de même de son caractère; il est envieux, faux, dominateur, mauvais coucheur au dernier degré. Il était ministre de l'intérieur de Cavaignac; on croit plus à son ambition pour règle de conduite qu'à ses principes.

Cette nomination de ministère, pour être inattendue, n'en

est pas moins absurde. M. Beuret, gendre de M. de Tracy, me disait, il y a quelques jours, qu'il ne fallait pas tant combattre le socialisme que le diriger; comme si les factions étaient dirigeables! M. Ledru-Rollin avoue lui-même qu'il est dépassé.

Le prince Louis-Napoléon a trouvé dans la majorité des obstacles pour faire un ministère de droite. M. Molé ne se refusait pas à y entrer, mais il voulait M. Thiers avec lui, car il le regarde, en dehors du ministère, comme un terrible dissolvant. M. Thiers n'y a pas consenti; on dit qu'il est effrayé, et que Mme Dosne, sa belle-mère, l'est encore plus.

4. — Le choléra prend des développements effrayants. La princesse douairière de Wagram, née princesse Élisabeth de Bavière, est morte hier du choléra; elle était très bienfaisante; elle avait épousé secrètement depuis plusieurs années le lieutenant-colonel d'état-major Lherminier.

Le marquis de Forbin-Janson, beau-frère du duc de Mortemart, Mme Visconti, femme de l'architecte du gouvernement, lady Blessington, ont été comme foudroyés. Huit cents soldats de l'armée de Paris sont déjà morts du choléra. On s'occuperait beaucoup plus du choléra, si on n'avait pas de grandes inquiétudes politiques.

6. — J'ai adressé à l'Assemblée législative une pétition pour me faire replacer sur le cadre d'activité.

7. — Le manifeste du Président n'a aucun succès; il est sans couleur. Il y avait peu de monde à la réception du Président; on est fort mécontent de son ministère.

8. — L'Assemblée législative n'a pas tenu de séance; elle a été bien aise de se donner un jour de repos par cette énorme chaleur. On étouffe dans cette salle; plusieurs membres ont été atteints du choléra.

Le maréchal Bugeaud va mal; après avoir, il y a deux jours, beaucoup parlé dans son bureau, il a bu, ayant très chaud, un verre d'eau. Un moment après, il a eu des vomissements, les premiers symptômes du choléra; il lui a fallu sortir de la salle.

Aujourd'hui est survenu l'orage qu'on attendait avec impa-

tience, car, à en juger par les antécédents, il était nécessaire pour qu'on entrât dans la période décroissante de ce fléau.

10. — Le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, né à Limoges, le 15 octobre 1784, est mort à six heures et demie du matin du choléra. Il a eu beaucoup de succès en Afrique; il n'a pas été à portée, comme commandant d'armée, de montrer s'il avait du talent pour diriger les masses contre de véritables troupes. Il faisait de la popularité avec le soldat, et cela explique que l'armée des Alpes qu'il commandait soit fort démocratique, quoique ses sentiments ne fussent pas tels. Il avait montré, depuis les événements de Février, de bonnes dispositions pour le rétablissement de l'ordre; ses écrits et ses discours dans ce sens le faisaient regarder par beaucoup de gens comme appelé à sauver le pays. C'est ce qui a fait que, pendant sa maladie, on faisait queue à sa porte pour savoir de ses nouvelles, et que beaucoup de gens regardent sa mort comme un malheur public. Il était essentiellement mobile, et j'étais loin de partager les espérances de la masse des amis de l'ordre. Lors des événements de Février, lorsqu'il a eu le commandement des troupes, il n'a rien fait; il a dit que le Roi l'avait empêché d'agir, et, grâce à son bonheur accoutumé, on a trouvé l'excuse bonne.

Il y a trois jours, la politique faisait qu'il n'était presque pas question de choléra; depuis trois jours, l'épidémie exerce de tels ravages qu'on ne parle que du choléra et plus de politique.

Le marquis d'Ormenans, M. Eugène Périer, qui étaient hier matin à la visite de corps des officiers au général Perrot, ont été enlevés par le choléra. M. de Chelaincourt, M. de Clermont-Tonnerre ont aussi succombé.

11. — Dans le XIIe arrondissement, la mortalité a été effrayante. Les rouges voulaient aujourd'hui faire un mouvement; les ouvriers, sous l'effroi du choléra qui les décime, n'ont pas voulu bouger. Cinq cents hommes, dont deux cents gardes nationaux de la 5e légion, s'étaient mis en marche pour l'Assemblée; se voyant seuls, ils sont retournés chez eux.

12. — Les journaux rouges prêchaient aujourd'hui la

révolte armée; les ouvriers sont restés sourds aux provocations des députés montagnards et leur ont déclaré, en outre, que s'ils descendaient dans la rue, il faudrait qu'ils fussent à leur tête. Cela n'est guère dans leur goût.

J'avais eu du faubourg Saint-Jacques un renseignement certain; le commissaire de police, qui est très intelligent, savait que, sous le poids des affreuses pertes causées par le choléra (il y a eu deux cents morts par jour dans ce seul quartier), les ouvriers se refuseraient à marcher. Le mouvement ne pouvait donc avoir lieu que de la part de six à sept mille sectionnaires. On croyait, à l'état-major, qu'il aurait lieu entre six et huit heures du soir; le général Changarnier en avait même fait prévenir le Président. Cela s'est borné au rassemblement de quelques groupes sur la place Louis XV.

Un détachement de la 1re légion qui revenait de l'enterrement du chef de bataillon d'Ormenans a été accueilli, rue de Bourgogne, par des groupes qui criaient : « Vive la République démocratique et sociale! » Il n'a pas répondu. Vers huit heures du soir, quatre cents émeutiers environ, après être passés devant l'Élysée en poussant des cris, se sont portés, rue d'Anjou, à la mairie, pour y prendre les armes du poste. On a eu le temps de fermer les portes; une vingtaine de gardes nationaux qui s'y trouvaient ont pris les armes, et, conduits par M. de Nadaillac, ils ont fait ouvrir les portes de la mairie, sont sortis, la baïonnette en avant, et, renforcés d'une cinquantaine de gardes nationaux, ils ont repoussé le rassemblement jusqu'à la rue des Champs-Élysées, où il s'est dissipé.

Un piquet de douze cents hommes a été commandé dans les 1re, 2e et 10e légions, et point dans les autres, où l'on se méfie beaucoup de l'esprit des gardes nationaux.

13. — Le général Changarnier m'avait fait dire, en venant de la Présidence, de me trouver à cheval et en uniforme, à une heure et demie, aux Tuileries. A mon arrivée, il s'est mis en marche avec le bataillon de la gendarmerie mobile et le 2e de dragons. Nous avons pris par la rue de la Paix; en haut de la rue était un bataillon de chasseurs à pied.

Une colonne de trente mille personnes, suivant certains journaux, ayant à sa tête M. Étienne Arago, habillé en chef de bataillon de la garde nationale, et M. Forestier, colonel de la 6e légion, en petite tenue, se dirigeait du Château d'Eau vers l'Assemblée par le boulevard.

Le général Changarnier a fait avancer le bataillon de gendarmerie mobile, celui de chasseurs à pied et quelques dragons; ils ont débarrassé le boulevard en face de la rue, jusqu'aux maisons; alors deux commissaires de police, l'un à droite, l'autre à gauche du boulevard, ont fait les sommations après les roulements. Cette formalité terminée du côté de la Madeleine, les chasseurs à pied ont ouvert leurs rangs pour laisser passer deux escadrons de dragons qui ont fait une charge à fond et dissipé environ deux mille hommes de la tête de la colonne; des chasseurs à pied sont descendus dans la rue Basse du Rempart et dans les rues adjacentes. Deux autres escadrons de dragons ont chargé vers le boulevard des Italiens, et en un instant le boulevard a été balayé.

Le général Changarnier s'est remis en marche de ce côté, le bataillon de la gendarmerie déblayant les contre-allées, et les dragons la chaussée. Arrivés à hauteur du café de Paris, nous avons trouvé toutes les chaises sur la chaussée, deux omnibus et deux jolies voitures renversés; il en était ainsi jusqu'au faubourg Poissonnière. Nous sommes passés au milieu des obstacles. Il y avait beaucoup de monde aux fenêtres des maisons.

Nous sommes arrivés à la porte Saint-Denis, où le général Changarnier a ordonné au 10e bataillon de chasseurs à pied de rester. Beaucoup de gens criaient : « Vive le général Changarnier! » mais d'autres criaient aussi : « A bas le général Changarnier! Vive la Constitution! Vive la République démocratique et sociale! » Il s'avançait alors vers eux; les sergents de ville et les gendarmes arrêtaient ceux qui poussaient ces cris, en les menant rudement. J'ai vu arrêter un sergent-major du 16e léger parmi ceux qui hurlaient. Des bourgeois se précipitaient aussi sur ces derniers et les remettaient aux troupes; je l'ai vu.

Sur les marches de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, il y a eu un groupe très insolent pour le général Changarnier; il s'est approché avec un peloton de gendarmerie qui a dispersé ceux qui criaient, après échange de quelques coups de feu. Chose singulière, toutes les fenêtres étaient garnies de femmes.

C'est près de la rue Grange-Batelière qu'un de ceux qu'on arrêtait a sorti un pistolet, en menaçant le général Changarnier. On le lui a arraché de la main, et il a été fort bousculé. Je n'ai pas vu son mouvement, mais je l'ai vu entre les mains des soldats. A peu près au même instant, j'ai entendu un coup de feu; je ne sais s'il est parti par accident des rangs du 62e qui chargeait ses armes.

Le général Changarnier a été accueilli dans les régiments sur le boulevard par les cris de : « Vive le général Changarnier! » Les troupes étaient très animées contre les émeutiers.

Nous sommes descendus jusqu'à la rue de Choiseul, puis jusqu'à la rue Vivienne.

Il y avait derrière les grilles des gens qui poussaient de mauvais cris. On a fait les sommations; des chasseurs à pied sont entrés dans le passage Jouffroy, et des sergents de ville sont montés au Cercle démocratique. Des chasseurs à pied ont occupé les maisons des coins de la rue Vivienne et des boulevards.

Le général Changarnier est revenu aux Tuileries par la rue Vivienne, la rue Neuve des Petits-Champs et la rue Richelieu. Sur la place de la Bourse, il y a eu beaucoup de cris de : « Vive le général Changarnier! » Rue Neuve des Petits-Champs, un jeune homme ayant une blessure à l'œil s'est approché de moi en me disant : « Je vous engage, général Castellane, à ne pas rester là », et autre chose que je n'ai pas entendu. Si je ne me trompe, j'ai vu ce jeune homme arrêté dans la cour des Tuileries.

La gendarmerie mobile était très animée; elle a très bien marché, en suivant partout le général Changarnier; elle est presque entièrement composée de la garde municipale, si maltraitée en février 1848. (Au reste, toutes les troupes étaient très animées et ne voulaient pas faire de quartier.) Ces soldats

sont tous gens forts et intelligents; ils ont beaucoup crié : « A bas les rouges! » lorsqu'ils étaient en bataille derrière les grilles des Tuileries. Un lieutenant de la 4e légion de la garde nationale m'a dit qu'il apportait un procès-verbal, établi rue Montesquieu par un notaire et plusieurs habitants, constatant que MM. Ledru-Rollin et Guinard avaient crié : « Aux armes! » Un capitaine du 7e léger m'a assuré avoir vu M. Ledru-Rollin au Palais-Royal dans un fort mauvais costume avec M. Guinard, haranguant le peuple pour lui faire prendre les armes, la Constitution étant violée. M. Guinard s'est rendu avec M. Ledru-Rollin et quelques artilleurs de la garde nationale au Conservatoire des arts et métiers. Le général Changarnier, revêtu depuis onze heures du matin, par un arrêté du Président, du commandement en chef de la garde nationale et de la ligne, a fait partir des Tuileries le général Perrot avec le 24e de ligne, auquel se devaient joindre sur le boulevard le 62e et d'autres troupes. Elles avaient l'ordre de ne pas faire de quartier. Avant leur arrivée, une partie de la 6e légion, voulant éviter un combat dans la rue Saint-Martin, s'est rassemblée pour les expulser des Arts et Métiers. Ils étaient occupés à former un gouvernement provisoire. Le sergent Boichot était général en chef de la garde populaire. Prévenus de la manifestation des habitants, Ledru-Rollin et plusieurs autres se sont sauvés par les derrières avant que les troupes de ligne eussent cerné le Conservatoire des arts et métiers, où elles ont arrêté une cinquantaine d'artilleurs de la garde nationale et quelques représentants de la Montagne.

J'ai ensuite été avec le général Changarnier au-devant du Président, que nous avons trouvé rue du Faubourg Saint-Honoré. Il a parcouru tous les boulevards jusqu'à la Bastille, est revenu par les quais, la place du Carrousel, la rue de Rivoli, la place de la Concorde, les avenues des Champs-Élysées et de Marigny, puis il est rentré à l'Élysée à six heures du soir. Les boulevards et les places étaient garnis de troupes. Il était escorté par un régiment de cuirassiers et un détachement de dragons. Les troupes ont beaucoup crié : « Vive Napoléon! Vive le Président! » Il y a eu des cris de différents genres

dans la population, mais au passage du Président, on n'a arrêté personne.

L'Assemblée, convoquée extraordinairement, s'est déclarée en permanence et a, sur la proposition du ministère, mis Paris et la 1re division en état de siège, ainsi que les villes où il éclaterait des révoltes.

A dix heures du soir, la plupart des troupes sont rentrées. On s'est contenté d'occuper les points principaux. Le général Perrot, resté à la porte Saint-Denis avec quelques bataillons, a rendu compte à onze heures du soir qu'il y avait des groupes dans la rue Rambuteau. J'ai vu arriver au quartier général le lieutenant-colonel de la 11e légion, Pascal, escorté par quatre sous-officiers de la ligne; il avait insulté, à la tête de son bataillon, le général Sauboul, qui l'avait fait arrêter après avoir entouré le bataillon.

Les quatre journaux *la Vraie République, la Tribune des peuples, la Démocratie pacifique* et *le Peuple* ont été suspendus et leurs papiers saisis dans la nuit. Trois rédacteurs de la *Vraie République* qui ont protesté ont été arrêtés. On dit que les presses du *Peuple* et de la *Démocratie pacifique* ont été brisées par la 1re légion de la garde nationale. Un de ceux qui ont été à l'expédition de la *Démocratie* dit qu'on a seulement brouillé les caractères.

14. — Dès le matin, les maisons des rues Transnonain et environnantes ont été occupées par les troupes, qui se sont opposées à la formation des barricades. A cinq heures du soir, j'ai parcouru les boulevards Saint-Denis et Saint-Martin; il n'y avait aucun rassemblement. Dans la rue Saint-Martin, vis-à-vis des Arts et Métiers, il y avait un peu plus de foule, et en descendant plus bas elle se grossissait. Un homme m'a prévenu de ne pas prolonger ma promenade rue de Montmorency, car je pouvais y être insulté, étant à cheval; n'y ayant rien à faire, je suis revenu sur mes pas. J'ai vu ramener une douzaine de prisonniers par des sergents de ville et un détachement de soldats du 18e léger.

La séance de l'Assemblée s'est passée en demandes d'autorisation de poursuites. Le procureur général de Dijon en

demande contre M. Rolland, représentant de Saône-et-Loire. L'Assemblée a autorisé d'urgence des poursuites contre les représentants Ledru-Rollin, Considérant, Rattier et Boichot. Au nombre des pièces produites se trouve une affiche incendiaire appelant le peuple aux armes, signée des représentants montagnards. En voici le texte :

« Au peuple! à la garde nationale! à l'armée!

« La Constitution est violée, le peuple se lève pour la défendre, la Montagne est à son poste. Aux armes!

« *Signé :* LEDRU-ROLLIN
(et environ soixante autres signatures).

« Au Conservatoire des arts et métiers, le 13 juin,
à deux heures d'après midi. »

M. Grandin a demandé qu'on lût les signatures. Alors il y a eu un défilé burlesque et couard de représentants de la Montagne venant protester contre l'apposition de leurs signatures sur cette pièce. M. Dufaure a mis fin à ce défilé, demandant qu'on s'occupât immédiatement de la mise en accusation des représentants, que les réclamations arriveraient ensuite. MM. Mathé, Arnaud (du Var) ont aussi protesté.

Le sergent Rattier avait voulu engager le sergent du 18e léger de garde aux Arts et Métiers à se joindre à eux. Ce vieux sous-officier lui a dit qu'il portait depuis dix-huit ans son fusil et qu'il ne le lui rendrait pas. A ce même instant du renfort est arrivé, et le sergent Rattier s'est enfui, laissant sa casquette aux mains du sergent de garde.

Le général Le Flô m'a dit qu'il ne vit jamais figure plus livide, un homme plus effrayé que le représentant Suchet lorsqu'on le lui a amené; il le tient pour une lourde bête. Il lui raconta qu'il arrivait de Toulon, qu'il n'avait pas su ce qu'il faisait lorsque, envoyé par d'autres, il s'était rendu à la mairie du VIe arrondissement, où le maire l'a fait arrêter; il venait requérir le colonel Forestier et la garde nationale pour se joindre à eux.

Le colonel Forestier, qui était dans la manifestation, n'a pas été arrêté. Le curieux est qu'il a écrit ce matin au général Changarnier lui demandant des renforts, craignant de n'avoir pas assez de monde pour maintenir l'ordre. A présent c'est un sauve-qui-peut général de la part des Montagnards et consorts. Le général Le Flô avait la fièvre, le soir, lorsqu'on lui a amené les autres représentants arrêtés. Il était souffrant, de sorte qu'il n'a pas causé avec eux. Ils étaient renversés et dans un état pitoyable. Ils n'ont pas été non plus rassurés par les propos des soldats de garde qui, en les voyant passer, disaient : « Les gueux, il faut les fusiller, les jeter à la Seine. » Les Montagnards, en portant aux nues les brigands de toutes les nations renfermés à Rome qui ont tiré sur nos troupes, ont exaspéré l'armée contre eux. Le général Le Flô a reçu, à une heure du matin, la visite de M. Lagrange. Il n'avait pu voir ni le président, ni les vice-présidents. Le commandant de l'Assemblée l'introduisit chez lui ; Lagrange lui demanda à voir les représentants arrêtés. Le commandant lui répondit que cela n'était pas possible, qu'il les avait placés chacun dans un bureau différent, avec un agent de police pour les garder, et que, depuis la décision de l'Assemblée, il les avait remis au procureur général. Lagrange lui dit : « J'ai conspiré autrefois, mais depuis le suffrage universel je ne me crois pas en droit de le faire; je ne trouve pas la Constitution assez violée pour cela. J'ai de quoi vivre, je ne veux pas de place et je suis dégoûté de l'amour insatiable du pouvoir de tous ces gens qui veulent tout faire et tout risquer pour le rattraper. »

15. — Tout le monde rend justice à l'habileté des dispositions du général Changarnier. En un moment les troupes ont été sur tous les points importants, prêtes à agir; il a eu non seulement une grande vigueur, mais à propos partout. La séparation de la colonne en deux à la hauteur de la rue de la Paix a fort étonné et terrifié les agitateurs. Dans la marche sur les boulevards, la cavalerie allait sur la chaussée, tandis que l'infanterie s'avançait en colonne sur l'asphalte des deux bas côtés. Il y a quelques jours, M. Odilon Barrot et d'autres

ministres, MM. Passy, Tracy, tout en défendant le général Changarnier, en disaient le diable en descendant de la tribune. Ils ont été heureux de l'avoir au moment du danger. La peur pousse à l'enthousiasme; aussi des gens qui étaient disposés à dire le diable du général Changarnier et qui le trouvaient très embarrassant en font maintenant le plus grand éloge.

M. Bastide, l'ancien ministre des affaires étrangères, a écrit une lettre stupide dans les journaux. Il y raconte qu'il a fait partie de la manifestation, mais qu'il n'a pas donné le bras à M. Étienne Arago, qu'il ne s'est pas sauvé rue Caumartin, mais bien au ministère des affaires étrangères. Qu'est-ce que cela fait au public qu'il ait ou non donné marque d'amitié à M. Étienne Arago en lui prenant le bras? Le fait est que la lettre même constate sa présence dans le rassemblement. Cette pièce donne idée du beau ministre des affaires étrangères que la France a eu pendant un an.

L'Assemblée a voté des remerciements à l'armée, à la garde nationale et au général Changarnier.

16. — Les événements ne sont quelque chose que par leurs conséquences; nous n'avons pas un ministère de taille à en profiter. Tous les triomphes de l'ordre, depuis Février, et cela est remarquable, ont été marqués par des concessions au parti du désordre. Ainsi, après le 16 avril, le 17 paraissait un décret mettant illégalement en retraite les officiers généraux et un autre attaquant l'inamovibilité des juges. Ce que veulent avant tout MM. Odilon Barrot et Dufaure, c'est se maintenir au pouvoir et ne pas prendre trop fortement le parti de l'ordre, nager entre deux eaux, user de ménagements dans la crainte de n'être plus trouvés suffisants. Si le parti du désordre eût triomphé, il n'eût pas, lui, balancé à agir dans le sens révolutionnaire. M. Dufaure s'occupe, dit-on, de replacer un ancien chef de la police sous M. Ledru-Rollin, M. Panis. La majorité de la Chambre est très disposée à faire les réparations; c'est le ministère qui veut l'arrêter, sous prétexte de ne pas faire de réaction. MM. Odilon Barrot, Dufaure, Passy, Tracy, etc., jaloux de la puissance du général Changarnier, voudraient bien s'en débarrasser; mais, comme ce n'est pas

avec des discours qu'on contient un pays en révolution, ils auront le dessous, et je ne suppose pas au ministère actuel une longue durée.

17. — Le général Changarnier est le réel maître de la position; il sera certainement bientôt maréchal de France, et on ne peut rien faire en ce moment de mieux dans l'intérêt du pays que de lui donner de la force. Le ministère avait eu soin, en réunissant de nouveau les commandements de la ligne et de la garde nationale entre les mains du général Changarnier, de mettre que ce n'était que pour quelques jours. M. de Montalembert a sur-le-champ, en réponse à cet arrêté, fait une proposition à la Chambre pour abolir l'article de la loi qui ne permettait pas de réunir le commandement de la garde nationale à celui de la ligne. On ne met pas en doute que, malgré le ministère, qui probablement n'osera pas s'y opposer patemment, l'Assemblée n'adopte cette proposition.

19. — Le choléra a baissé des trois quarts. On a été loin d'avouer le nombre des morts; il a été au minimum de mille à douze cents par jour pendant huit jours. Les convois des pompes funèbres ne suffisaient pas; le soir, on rangeait des tapissières sur le boulevard extérieur près de la rue de Miromesnil; elles allaient ensuite recueillir les morts, la nuit, pour moins effrayer le public. Cela n'empêchait pas les chars ordinaires de l'établissement de travailler toute la journée, jusqu'à neuf heures du soir, en emportant deux ou trois cercueils à la fois.

La grande raison qu'on donne pour laisser au pouvoir MM. Odilon Barrot, Dufaure et Cie, est que MM. Molé, Thiers et autres chefs du parti modéré ne veulent pas du pouvoir. Ce n'est pas une raison pour ne pas prendre des ministres de la même couleur; les révolutionnaires, quand ils sont au pouvoir, ne sont pas, eux, embarrassés; ils ne vont pas chercher si tel ou tel est en position d'être ministre, ils prennent MM. Trélat et Cie. Il n'est pas difficile à la droite de trouver dans son sein des ministres de la valeur de ceux du gouvernement provisoire.

Le service funèbre du maréchal Bugeaud a eu lieu à l'église des Invalides; le Président de la République y a assisté. Son oncle le roi Jérôme, gouverneur des Invalides, a eu le mauvais goût de s'en aller la veille à Enghien. Au reste, sous l'Empereur, il ne faisait jamais que des sottises.

J'ai été au service en frac, avec mon grand cordon, et j'ai répondu à ceux qui m'avaient vu en uniforme avec le général Changarnier, le 13, et qui m'en témoignaient leur étonnement : « Ce jour-là, il pouvait y avoir des balles à recevoir, et il faut que chacun sache sur qui il vise; tant que je serai dans une position illégale, je ne veux pas mettre mon uniforme. »

A la réception du mardi chez M. Molé, il y avait assez de monde, beaucoup de représentants, puis des solliciteurs, car chacun lui suppose un pouvoir qu'il n'a pas; les amateurs de préfectures surtout réclament son appui. L'ambassadeur d'Angleterre et d'autres diplomates sont très assidus chez lui. M. Dupin réclamait avec force que la commission du règlement qu'il préside en finît promptement, afin qu'il fût suffisamment armé pour maintenir l'ordre dans l'Assemblée. Le fait est que ce pauvre Dupin est exténué. Il n'est pas facile de présider avec des gens qui n'ont aucune idée de ce qu'est une Assemblée délibérante et qui sont toujours prêts à ramener les discussions à l'état de querelles d'estaminet.

21. — Mme Cavaignac, née de Corancez, mère du général de division Eugène Cavaignac, veuve du Constitutionnel, femme de beaucoup d'esprit, est morte du choléra, hier, à l'âge de soixante-dix ans. Elle avait été mêlée à toutes les conspirations républicaines, parti dont feu son fils Godefroy était le chef. Elle avait une grande influence sur l'ex-chef du pouvoir exécutif, son fils; quand il a eu le pouvoir, elle est devenue plus modérée. On l'avait surnommée la « mère rouge ».

Le comte de Sannois, petit homme de cinquante-huit ans, était cousin germain de feu l'impératrice Joséphine, dont la mère était sœur de son père. Il a été premier page de l'Empereur, a fait la campagne de Russie avec le 6e de housards, dont il commandait la compagnie d'élite à la bataille de la Moskowa. Chef de bataillon en 1815, il retourna à la Marti-

nique, où il était né. Il avait trois belles habitations, avec cinq cents nègres, une belle maison au Fort-Royal, où il tenait un grand état. Il était un des colons les plus considérables et les plus estimés, il avait cent mille francs de rente nets. Sont arrivés la révolution de Février, l'affranchissement des nègres; on a brûlé sa maison, où trente-cinq blancs ont été égorgés; lui-même n'a pu échapper à la mort qu'en se sauvant dans une chaloupe avec sa famille. La loi d'expropriation appliquée aux colonies est venue achever la ruine de M. de Sannois; il est réduit à la misère.

Étant grand-oncle à la mode de Bretagne du prince Louis-Napoléon, et apprenant qu'il était devenu Président de la République, il est venu à Paris demander une place pour sortir de la mendicité; mais il l'a fait timidement, comme un homme qui n'est pas accoutumé à solliciter et auquel cela répugne. Il a une lettre de la main de l'impératrice Joséphine et plusieurs du prince Eugène fort aimables pour lui. Son embarras m'a fait croire qu'il n'a pas bien fait comprendre sa gêne au prince Louis-Napoléon.

M. de Sannois, désespéré, voulait partir pour Pau, où il a des parents. Je l'ai décidé à rester, lui exposant que sa position et sa parenté avec le Président, une fois connues, étaient trop intéressantes pour qu'on ne trouvât pas moyen de lui donner une petite place lui rapportant de quoi vivre. Il s'est rendu à mes raisons et est venu hier au soir chez le Président, où je l'ai présenté à la princesse Demidoff, qui ignorait complètement sa position et qui l'a parfaitement accueilli. Je l'ai aussi présenté à M. de Persigny, officier d'ordonnance qui passe pour avoir du crédit sur le prince Louis. Il a été le premier à me dire qu'on ne pouvait laisser M. de Sannois dans cette position; il doit lui remettre demain une note pour le Président. Je ne doute pas qu'il ne soit placé de manière à être à l'abri du besoin. Cet homme respectable, que je ne connaissais pas, avait excité en moi une grande compassion par sa résignation douce et noble à se soumettre aux décrets de la Providence et à cesser toutes démarches pour aller mourir de misère aux colonies.

22. — Il s'est formé sur la place Vendôme une réunion du tiers parti, présidée par le général Lamoricière, sous le nom de cercle de la Constitution. C'est un tiers parti que M. Dufaure veut former et grossir le plus possible, profitant pour cela de sa présence au pouvoir, afin que lorsqu'il n'y sera plus, il lui reste de l'influence dans l'Assemblée. Il ne peut marcher avec la majorité, elle n'a pas confiance en lui; il voudrait la scinder. C'est là un des dangers de la situation; un tiers parti n'a jamais pu gouverner, mais il peut donner des embarras.

24. — La victoire du 13 juin restera stérile; le parti de l'ordre triomphe et n'agit pas. Le lendemain du 13, le général Changarnier aurait dû être maréchal de France. L'armée elle-même s'impatiente de ce que, depuis le 13, on n'a rien fait, et chacun s'écrie : « Dans trois mois, cela sera à recommencer. »

27. — Le député Roger (du Nord), colonel d'état-major de la garde nationale, lié avec le général Changarnier, m'avait dit dimanche dernier 24, chez M. Thiers, que cet officier général ne voulait pas être maréchal de France en ce moment, et qu'il en donnait de très bonnes raisons. Cela m'étonna, d'autant plus que, deux jours après les événements du 13, je lui en parlai et que le bâton de maréchal me parut lui sourire.

Le colonel Rollin, chef d'état-major du général Changarnier, m'a répété, ce matin, que celui-ci ne trouvait pas avoir fait assez pour être maréchal de France, et qu'il ne voulait pas l'être en ce moment.

Deux heures après, j'ai eu l'explication de cette énigme. Le général Chargarnier devait être déclaré maréchal de France le 22, jour de l'enterrement de Mme Cavaignac la mère; mais en même temps, par un coup fourré de M. Dufaure, le général Cavaignac devait l'être. Le général Cavaignac avait écrit au Président de la République, sous le prétexte de lui annoncer la mort de sa mère, une lettre fort polie dans laquelle il lui disait qu'il était appelé à de grandes choses, etc., évidemment dans le but d'aider son ami Dufaure dans son projet. Le prince Louis-Napoléon garde la lettre. Le général Cavaignac avait écrit également une lettre obligeante au général Chan-

garnier pour le prier d'aller à l'enterrement de sa mère. En partant pour la cérémonie, le général Changarnier envoya son aide de camp Valazé dire au président Louis-Napoléon qu'il savait que sa nomination de maréchal de France devait être agitée au conseil; il lui demandait de refuser en son nom, ce qui fut fait et coula à fond l'intrigue Dufaure, à laquelle le Président aurait sans doute résisté; mais si la majorité du conseil s'était prononcée pour, elle aurait eu chance de succès. Les raisons que donnait le tiers parti pour faire Cavaignac maréchal de France, si on accordait cette dignité à Changarnier, ne pouvaient être plausibles pour l'élever seul à cette dignité, en opposition à l'opinion de la majorité de la Chambre. Le bâton de M. Cavaignac tomba dans l'eau.

Lorsque le général Changarnier arriva pour la cérémonie de l'enterrement de Mme Cavaignac, les amis du général Cavaignac l'entourèrent pour lui faire compliment de sa nomination de maréchal de France. Il répondit qu'il ne l'était pas, qu'il avait déclaré qu'il ne voulait pas l'être. Le général Cavaignac semblait occupé de tout autre chose que de l'enterrement de sa mère; quoiqu'il l'aimât beaucoup, sa figure s'allongea, ainsi que celle de ses intimes. Que le général Changarnier ait refusé, oui ou non sciemment, il a rendu un véritable service à l'armée en empêchant M. Cavaignac, obscur maréchal de camp il y a quinze mois, d'être aujourd'hui maréchal de France, sans avoir militairement rien fait. La lettre du général Changarnier au Président de la République est fort bien; il déclare qu'il préfère gagner le bâton de maréchal sur le champ de bataille, et qu'il ne veut pas donner un exemple d'ambition à l'armée.

Ces féroces républicains, avec leur amour d'égalité, ont une soif insatiable de places, d'avancement, d'honneurs. La révolution faite par des habitués d'estaminet, sous le prétexte de l'intérêt des masses, n'avait d'autre but que d'améliorer la position personnelle des chefs, sauf à aggraver celle des masses en leur inspirant des utopies irréalisables qui ne peuvent, quelque chose qui arrive, que les plonger dans le malheur, au physique et au moral.

28. — Le général Changarnier, le soir même du 13 juin, me dit qu'il allait demander ma mise en activité immédiate. Il le fit en effet, comprenant de plus dans sa demande le général Rulhière en sa qualité de ministre de la guerre. Il insista vivement sur les services que je rendrais, sur l'injustice de ma mise à la retraite. Il envoya même une note détaillée à cet égard. Le prince Louis-Napoléon accueillit fort bien cette demande, et cela fut adopté au conseil en principe, mais on ne fut pas d'accord sur le moyen d'exécution. M. Rulhière a une loi prête pour vingt officiers généraux; il voulait la présenter. Le prince Louis donnait un autre moyen, je ne sais lequel.

Dans son entourage, chacun dit que je vais être remis sur le cadre; en attendant, on ne fait rien. Les entraves viennent de M. Dufaure, ami intime de M. de Lamoricière. Il le consulte sur tout, et cet officier général, provocateur dans son intérêt de l'infâme mesure qui excluait de l'armée les officiers généraux marchant avant lui, est violemment opposé à ce qu'ils rentrent en ligne pour les grands commandements. Au train dont vont les choses, il est probable que la question s'engagera à la Chambre à propos de ma pétition, qui sera rapportée une des premières après l'adoption du règlement. Le général Changarnier se regardait comme tellement certain de ma remise en activité qu'il m'avait parlé du commandement qui m'était destiné; il y a dix jours de cela, et rien ne se fait.

2 juillet. — Les révolutions ont parfois un côté comique qui ne laisse pas que de donner à réfléchir. Un préfet reçut, il y a environ un an, une dépêche télégraphique ainsi conçue : « Monsieur le préfet, arrêtez par tous les moyens possibles le citoyen Louis-Napoléon, s'il se présente dans votre département. — *Signé :* Ledru-Rollin. » Un an après, ce même préfet recevait une autre dépêche ainsi conçue : « Arrêtez par tous les moyens possibles le citoyen Ledru-Rollin, s'il se présente dans votre département. — *Signé :* Dufaure (ministre de Louis-Napoléon). »

4. — J'ai été au Vaudeville. J'y ai vu *Un monsieur qui veut exister* et une partie du troisième numéro de la *Foire aux*

idées. Étant souffrant, j'ai été obligé de sortir. Ces pièces sont remplies d'allusions contre la République et contre les républicains; elles ont été couvertes d'applaudissements. Il y a dans la *Fôire aux idées* un petit garçon en costume de marquis représentant M. Marrast, et deux autres enfants avec des gilets blancs à la Robespierre auxquels on donne le fouet.

6. — J'ai été hier rendre visite à Mme Favier, mariée en premières noces au maréchal Duroc, duc de Frioul. C'est une petite Espagnole brune, mince, avec des traits délicats dans sa jeunesse, maintenant grosse avec de gros traits. Le hasard y a amené, pendant ma visite, le gouverneur des Invalides, le roi Jérôme-Napoléon. Il s'est plaint de ce que les travaux du tombeau de Napoléon étaient interrompus, faute de fonds. Les deux millions votés étant épuisés, il y a dix mois que les travaux ont cessé, l'Assemblée constituante n'ayant pas voté de fonds. Il y a huit cent mille francs de travaux faits en sus du devis de deux millions de M. Visconti; il faut maintenant, pour les solder et pour achever le monument, deux millions cent mille francs. Le roi Jérôme prétend que l'empereur Napoléon a été le Roi du peuple; je ne sais où il a été pêcher cela.

Le général Gourgaud ayant fait une allusion aux officiers généraux violemment mis à la retraite par le gouvernement provisoire en disant : « Ceux-là ont entendu siffler des boulets », a été fort applaudi par la majorité de l'Assemblée, ce qui est un bon indice de ses dispositions.

7. — Le prince Louis-Napoléon est venu à dix heures du matin visiter notre maison, qui serait non seulement commode à joindre à l'Élysée, trop petit, mais presque nécessaire à la sûreté de ce palais auquel elle tient et qu'elle domine de certains côtés. Le ministère des travaux publics, qui ne peut pas l'acheter, comme je le crois, puisqu'il faudrait une loi, va donc probablement la louer. Le Président était accompagné du colonel Vaudrey et de M. Ferdinand Barrot, frère du président du conseil. J'ai dîné ce même jour avec ce dernier chez le Président de la République. J'étais, à table, séparé de lui seulement par M. de Persigny. Je n'osais pas parler à M. F.

Barrot de sa jolie femme née Nicot, fille d'un avocat à la Cour de cassation ; ne la voyant plus depuis longtemps, je craignais qu'elle ne fût morte. Alors je demande à M. de Persigny si Mme Ferdinand Barrot est vivante; il me répond : « Oui. » Moi alors avec un grand empressement de lui demander avec intérêt des nouvelles de sa femme ; à quoi il m'a répondu qu'elle était morte. J'ai fait compliment à M. de Persigny de la sottise qu'il venait de me faire faire.

8. — MM. Dufaure, de Lamoricière, Gustave de Beaumont, chefs du tiers parti, ne sont ni républicains de la veille ni républicains du lendemain, mais ils sont, surtout les deux premiers, des ambitieux de premier ordre. Ils ont le jugement faux; ils se sont, en conséquence, persuadés qu'ils pourraient exploiter à leur profit le pouvoir au nom de la République. On fera très bien de changer le nom de tiers parti en celui de parti de l'exploitation du pouvoir républicain.

9. — Il y a eu une étonnante excentricité de M. Victor Hugo. Il a prétendu que l'article 13 de la Constitution n'était point exécuté pour l'assistance publique, soutenant qu'il était au pouvoir du gouvernement de détruire la misère. Il a dit qu'un homme de lettres était mort, après six jours passés sans pain. M. Lebeuf lui a répondu que s'il était à la tête, comme lui, de la littérature française, il n'aurait pas laissé son collègue mourir de faim. Alors M. Victor Hugo, un peu interloqué, a répondu qu'il n'avait eu connaissance du fait qu'après qu'il eut été consommé. On s'est écrié : « Nous le savions beaucoup moins que vous avant. »

CHAPITRE VI

Voyages du prince Louis-Napoléon à Amiens, à Angers, etc. — M. Charras défend à la Chambre la mesure du gouvernement provisoire qui m'avait mis à la retraite. — La Chambre casse cette mesure; je suis remis en disponibilité. — Dîner chez Mme Hoche. — M. Thiers opposé à Henri V. — Visite à la princesse Demidoff au pavillon de Breteuil. — Le congrès de la Paix. — Audience du prince Louis-Napoléon. — M. de Persigny. — Anecdote sur M. Bastide. — Conduite du Président vis-à-vis de la garde nationale. — On loue la maison de Mme de Castellane pour loger le personnel de l'Élysée. — Bruits d'un coup d'État, le 28 octobre 1849. — Le changement de ministère. — M. Odilon Barrot refuse la grand'croix de la Légion d'honneur. — Les rapports entre le général Changarnier et le président Louis-Napoléon commencent à devenir plus tendus. — Visite aux nouveaux ministres. — M. de Persigny se croit un important personnage. — M. Pierre Bonaparte. — Le Président est gêné par sa famille. — Le salon de la princesse de Lieven. — On réprime les manifestations socialistes dans l'armée. — Je fais faire mon portrait par le peintre Bin. — Je vois George Sand chez Mme Marliani. — M. de Nieuwerkerke est nommé directeur des musées. — Les réceptions du 1er janvier 1850 à l'Élysée. — Dîner chez le baron James de Rothschild. — Le prince Louis-Napoléon fait augmenter la solde des sous-officiers. — Le journal *le Napoléon*. — On coupe les arbres de la liberté plantés en 1848. — Le faubourg Saint-Germain s'abstient d'aller à l'Élysée.

10 juillet. — Le général Rulhière tient beaucoup à ce que ma pétition soit rapportée. Il en a encore parlé longuement aujourd'hui à M. de Persigny. Elle le sera samedi. Il a besoin de ce vote de l'Assemblée, afin d'avoir le courage nécessaire pour présenter la loi qui autorise à remettre en activité les officiers généraux frappés illégalement de la retraite.

13. — Il existe à Paris un M. Guillaume, fort riche, protecteur des actrices et des rats de l'Opéra. Mlle Judith, des Français, ayant besoin d'argent, lui dit : « Père Guillaume, j'ai un grand dîner à donner. Je n'ai plus mon argenterie, prêtez-moi la vôtre. » Il la lui envoya. M. Guillaume, ne la voyant pas

revenir, la réclama sans succès; il insista, se fâcha. Mlle Judith finit par lui avouer qu'elle était au Mont-de-piété. Elle lui offrit les reconnaissances; il les refusa et la menaça de la poursuivre. Alors Mlle Judith s'ingénia pour la lui rendre. Elle connaissait le jeune Arthur de L...; elle lui fit le même conte du festin. Là-dessus il fut trouver sa mère, la marquise de L..., et lui parla d'un dîner qu'il s'était engagé, lui, à donner à ses camarades. Elle consent à lui lâcher son argenterie; il court la porter chez Mlle Judith, puis il n'en entend plus parler. Elle l'avait mise en gage pour retirer celle de M. Guillaume. La marquise de L... s'impatiente; une explication vive s'ensuit entre son fils et Mlle Judith, mais cette fois il a fallu se contenter des reconnaissances du Mont-de-piété, et la marquise de L... les a payées pour retirer son argenterie.

16. — Le Président de la République a été le 15 à Amiens. Parti à sept heures du matin, il est revenu à onze heures du soir. Il y a eu un repas de soixante-dix couverts. Il a remis le drapeau aux gardes nationaux du département; on a beaucoup crié : « Vive Napoléon ! Vive Napoléon II ! Vive l'Empereur ! » même : « Vive l'Empereur absolu ! » Il y a eu de l'enthousiasme et peu de cris de : « Vive le Président ! Vive Changarnier ! » Les journaux modérés ne parlent pas de ces cris.

Le grand Opéra est fermé. Le directeur, M. Duponchel, ne pouvait y tenir. Chaque représentation lui coûtait six mille francs, il faisait cinq cents francs de recette. Le gouvernement sera obligé de venir de nouveau au secours de l'Opéra, qui attire à Paris une foule d'étrangers. On annonce qu'il est fermé pour deux mois seulement.

17. — Le général de Lamoricière est parti pour sa mission; il se rend au quartier général de l'empereur de Russie.

19. — J'avais adressé à l'Assemblée nationale une pétition pour être rétabli sur le cadre d'activité. M. d'Ollivier, rapporteur, a conclu au renvoi de ma pétition au ministre de la guerre. Comme le rapporteur s'est plaint qu'on eût renvoyé des officiers généraux pour charger le budget en en nommant d'autres, M. Cavaignac est monté à la tribune pour dire que le gouvernement provisoire avait pris la mesure d'exclusion, et

que lui n'avait fait que remplir les cadres fixés. C'est une espèce d'excuse de sa part et presque une amende honorable d'avoir défendu l'année dernière cette mesure.

Le marquis d'Havrincourt, gendre du duc de Mortemart, était venu la veille et le matin chez moi, avec beaucoup d'obligeance, pour s'instruire à fond de la question des officiers généraux. Il a, avec talent et clarté, appuyé le renvoi au ministre de la guerre proposé par le rapporteur. Il a parlé en même temps avec succès de l'inamovibilité de la magistrature. Il y a eu des interruptions de la Montagne, elles ont été couvertes par les applaudissements de la droite.

M. Charras a eu la malheureuse idée de défendre la mesure du gouvernement provisoire. Il a dit qu'il voudrait que tous ceux qui y ont participé eussent aujourd'hui le même courage; que le conseil de défense avait été consulté (MM. de Lamoricière, Bedeau en faisaient partie, et même le général Oudinot); que dans le comité de la guerre de l'Assemblée constituante, trois membres seulement s'étaient prononcés contre l'ordre du jour. (On a remarqué en ce moment que le général Bedeau pâlissait.) On sait fort bien, au reste, que c'est M. de Lamoricière qui a poussé à la mesure contre les officiers généraux, et qui a fait agir M. Charras dans ce sens.

Il était allé à Nantes chercher madame sa femme pour l'emmener à Saint-Pétersbourg; il n'a donc pas pris part à la discussion.

M. Charras, sans m'attaquer personnellement, a conclu à l'ordre du jour sur ma pétition.

La majorité, composée des trois quarts de l'Assemblée, a renvoyé ma pétition au ministre de la guerre. On a remarqué que le général Bedeau s'est levé pour. Le général Cavaignac ne s'est levé ni pour ni contre, et il a empêché M. Charras de se lever contre, apparemment comme chose inutile, vu la majorité. On lui a entendu dire : « Ne vous levez pas. » La discussion a été orageuse. Il y a eu même un moment d'interruption de la séance avant de reprendre le rapport des pétitions.

23. — Le prince Louis-Napoléon a été le 22 à Ham, où il a

été détenu pendant six ans. Il a voulu revoir la citadelle où il a expié, a-t-il dit lui-même, « la témérité de ses entreprises ». Il a passé une revue, assisté à un *Te Deum*, fait mettre en liberté Bou-Maza. On a crié : « Vive l'Empereur ! » encore plus qu'au voyage d'Amiens. Le Président a bu, au festin, à l'observation des lois; mais pour la République, il n'en a pas été question.

26. — Le président Louis-Napoléon a reçu, ce qui ne lui était pas arrivé depuis quinze jours. Il y avait assez d'hommes à son jeudi, mais peu de femmes.

29. — Le Président de la République est parti à six heures du matin par le chemin de fer d'Orléans pour Angers. De là il ira à Nantes par le bateau à vapeur. Il y a des fêtes et des festins préparés partout. Des rédacteurs de journaux — il y a certaines feuilles qui y en ont trois — sont partis avec le convoi. Ils seront défrayés de tout; non seulement le chemin de fer les transporte gratis, mais ils ont des cartes pour loger, déjeuner, dîner et danser. Nous ne manquerons donc pas de relations de voyage.

Ce matin, lors du départ du Président, sur la place Beauvau, il y a eu des cris de : « Vive l'Empereur ! »

1er août. — Le conseil d'État a voté d'urgence et à l'unanimité la mesure de réparation vis-à-vis des officiers généraux illégalement mis à la retraite. Frappé de sa justice, il a considérablement amélioré la loi du ministre de la guerre. Le général Rulhière proposait de les faire rentrer dans le cadre à raison d'une vacance sur trois. C'était un leurre pour beaucoup, qui auraient atteint l'âge de disparaître du cadre d'activité avant d'y arriver. Dans le projet du conseil d'État, en trois articles, les officiers généraux reprennent immédiatement leur place sur le cadre d'activité, à leur rang d'ancienneté. Le cadre sera successivement réduit au nombre, fixé par le gouvernement provisoire, de soixante-cinq généraux de division et de cent trente généraux de brigade par suppression d'une vacance sur trois. Les officiers généraux illégalement à la retraite devront, dans le délai de trois mois, faire connaître s'ils préfèrent y rester ou reprendre de l'activité.

Le secrétaire général du conseil d'État m'a promis que ce projet de loi serait envoyé demain à midi au ministère de la guerre. Si le ministère veut demander l'urgence et présenter immédiatement le projet de loi, toutes les probabilités sont pour qu'il passe avant la prorogation. Le conseil d'État a envoyé l'exposé des motifs; le général Rulhière n'a donc qu'à mettre la loi dans son portefeuille et à la porter à la Chambre. Il n'a pas d'effort d'éloquence à faire, ce qui est beaucoup pour lui.

J'ai dîné chez la comtesse des Roys, ou plutôt chez Mme Hoche, sa mère, car c'est elle qui tient la maison. Il y avait des gens d'opinions diverses. La couleur de la maison est orléaniste. M. Mignet, le peintre Ary Scheffer et quelques autres y étaient. J'ai raconté à M. Mignet que M. Thiers se perdait vis-à-vis de la majorité en ne voulant pas être ministre. J'ai vu que ce propos sur son intime ne lui plaisait pas. Il croit à la possibilité de la régence, et j'ai constaté par ses propos que M. Thiers était violemment pour et opposé à la légitimité. Cela s'explique : M. Thiers a fait arrêter la duchesse de Berry. Dans ses ouvrages sous la Restauration, il ménageait la branche aînée des Bourbons; dans ceux qu'il a écrits sous le règne de Louis-Philippe, il les a fortement attaqués. M. Thiers ne croit pas en conséquence pouvoir être ministre dans le cas où Henri V reviendrait.

6. — Le ministre de la guerre a enfin porté à l'Assemblée un projet de loi pour la remise en activité des officiers généraux qui ont été violemment expulsés de l'armée. La Chambre a prononcé l'urgence.

J'ai été le soir chez le président de l'Assemblée, Dupin. J'ai été frappé de la richesse et de la beauté des nouveaux appartements de la présidence; ils n'avaient été ni construits ni meublés dans l'hypothèse d'une république, mais, achevés sous la monarchie, ils n'ont été ouverts que sous la République; le tout est magnifique. Le président Dupin m'a fait compliment sur la loi; j'ai été entouré de députés qui m'en ont parlé comme s'il ne s'agissait que de moi. Il est heureux que la chose ait été engagée par ma pétition.

Le général Rulhière a cru bon d'ajouter à son projet de loi pour les officiers généraux deux articles que le conseil d'État avait supprimés; la loi ne passera pas telle quelle; cela donnera lieu à des discussions; je suis convaincu qu'on retranchera les articles du cru du général Rulhière, d'autant plus qu'appelé devant la commission, il ne sera pas en état de les défendre. Le résultat net de sa belle manœuvre sera que le vote de la loi, en ce qui conserve les officiers généraux, sera remis à deux mois et peut-être aux calendes grecques, car en temps de révolution surtout, on n'est sûr que de ce qu'on tient. Depuis seize mois, je me suis donné un mal de chien pour faire sortir de leur position illégale les officiers généraux frappés de la retraite. Je touchais au port, et, grâce à l'imbécillité du ministre de la guerre, malgré la bonne volonté du président Louis-Napoléon et de la Chambre, me voilà encore reprenant la mer. J'avale véritablement le calice jusqu'à la lie.

9. — La Chambre s'est rassemblée dans les bureaux à onze heures pour nommer la commission de la loi sur les officiers généraux; cette commission est tout entière favorable à la loi.

10. — La commission de la loi des officiers généraux y a mis un grand zèle. Elle a nommé, dans la matinée, M. d'Havrincourt son rapporteur; il a déposé le rapport dans le courant de la séance, et la loi a été mise à l'ordre du jour de demain.

11. — M. Charras a demandé l'ajournement de la loi de réparation pour les officiers généraux. Le général Gourgaud est venu appuyer cet ajournement. Il avait été compris dans les mises en retraite; il est venu raconter que, pour lui, il renonçait à toute réparation, mais il s'est gardé de dire le pourquoi : c'est qu'il a atteint la limite d'âge fixée par la loi, et que la réparation ne lui est pas applicable; il a voulu faire du désintéressement à bon marché. L'ajournement a été rejeté par 250 voix contre 212, et l'urgence maintenue.

On a construit depuis plusieurs années, près de la barrière de l'Étoile, un hippodrome où l'on donne des représentations trois fois la semaine, de trois à cinq heures du soir. Ce sont des

exercices équestres, des courses de chars; hommes et femmes font, ainsi que les chevaux, des choses impossibles. Le manège est à ciel ouvert, et beaucoup plus grand que chez Franconi.

M. Charras a proposé un article additionnel à la loi excluant de la mesure les officiers généraux qui ont passé à l'ennemi pendant les Cent-jours, ou qui, en 1815, ont fait partie des commissions militaires qui ont prononcé des condamnations. Cet article a été écarté. Tous les articles de la loi étant votés, M. Charras a voulu se donner encore la satisfaction de reculer le scrutin définitif. Il y avait 473 votants; 357 voix ont voté pour le projet, 116 contre. Cela fait une belle majorité (1). Voilà donc cette réparation obtenue. Je n'ai cessé d'y travailler ouvertement, écrivant et signant des articles dans les journaux, témoignant aux puissants du jour mon indignation de ce qu'on ne revenait pas plus vite sur une mesure attentatoire aux droits de l'armée.

Les officiers généraux me doivent leur réintégration; ils m'en remercient. La magistrature est aussi très satisfaite de moi et trouve que j'ai beaucoup contribué à ce que justice lui soit rendue, car j'ai parlé d'elle dans presque toutes mes réclamations imprimées.

(1) Voici la loi telle qu'elle a été adoptée :

Article premier. — Seront relevés de la retraite, sur leur demande, les officiers généraux qui y ont été admis d'office par le gouvernement provisoire du 17 avril 1848, qui sont encore au-dessous des limites d'âge fixées pour leur grade par l'article 5 de la loi du 4 août 1849.

Art. 2. — La demande de rappel à l'activité devra, sous peine de déchéance, être formée dans le délai de trois mois à partir de la promulgation de la présente loi.

Art. 3. — Les officiers généraux relevés de la retraite en vertu de l'article 1er seront rétablis à leur rang dans le cadre de l'état-major général; ils toucheront la solde affectée à leur grade, à compter du jour de la décision rendue sur leur demande.

Art. 4. — Pourront également être réintégrés dans les cadres, sous la condition déterminée à l'article 2, les intendants militaires et colonels des diverses armes admis d'office à la retraite par des décrets ou arrêtés des mois d'avril et mai 1848, pourvu qu'ils n'aient pas atteint la limite d'âge fixée pour leur arme.

Art. 5. — Jusqu'à ce que le cadre d'activité de l'état-major de l'armée soit réduit au chiffre fixé par le décret du 3 mai 1848, il ne sera fait que deux nominations sur trois vacances.

. . . .

Le général Changarnier, en réclamant du ministère ma remise en activité, a puissamment poussé le Président et les ministres à présenter un projet de loi; cependant ils n'ont osé le faire qu'après le succès de ma pétition. La Chambre a fait, avec raison, la réparation complète, et au delà de ce que voulait le gouvernement. Je suis doublement heureux de ce succès; je suis d'abord enchanté d'être ressuscité militairement, puis de n'avoir plus à me plaindre de cette injustice contre laquelle j'étais parfaitement décidé à réclamer jusqu'à ma mort par toutes les voies légales.

14. — En conséquence de la loi qui me remet en activité, j'ai cru devoir me présenter chez tous les ministres. M. de Tracy n'a pu empêcher sa femme de me faire compliment; mais à la manière dont ils m'en ont parlé, j'ai vu qu'ils ne sont pas enchantés de la loi, et qu'ils sont surtout préoccupés de la position ministérielle. Mme de Tracy disait naguère avec fierté : « La France doit à M. de Tracy d'avoir M. Passy pour ministre des finances. » Ce grand ministre n'a fait que des sottises; son impôt sur les revenus est généralement blâmé.

15. — J'ai été voir la princesse Demidoff au pavillon de Breteuil, dans le parc de Saint-Cloud; c'était naguère l'habitation d'été de M. de Montalivet, intendant de la liste civile. La vue est magnifique et l'habitation charmante. Le ministre des travaux publics l'a loué trois mille francs à la princesse Demidoff; elle y est établie avec le prince Murat et sa famille. J'ai appris là que le président Louis-Napoléon avait envoyé, ce jour-là, le grand cordon de la Légion d'honneur au général Petit, commandant en second des Invalides, et que le général Exelmans, sur le refus du maréchal Gérard de reprendre ses fonctions, avait été nommé grand chancelier de la Légion d'honneur.

18. — M. le comte de Chambord est arrivé à Ems, le 18 août, pour rejoindre la comtesse de Chambord, qui y prenait les eaux. Leur présence y attire une foule de légitimistes. Il donne des audiences à tout le monde : des ouvriers y sont venus en députation, des gens d'opinions diverses y vont par curiosité.

25. — Le congrès de la paix, composé de membres de différentes nations, a eu lieu à Paris. M. Victor Hugo a été proposé et agréé pour le présider; l'archevêque Sibour a été nommé président honoraire. Le ministre des affaires étrangères, M. de Tocqueville, a inventé de prier à une soirée les membres du congrès de la paix. La lettre d'invitation était curieuse; le ministre priait « Monsieur *** et sa famille ». J'ai cru d'abord que le *et sa famille* venait de vieux billets d'invitation du républicain Bastide; mais j'ai vu le nom de Mme de Tocqueville imprimé tout au long. J'ai dit en entrant à M. de Tocqueville : « Je ne vous amène pas ma famille Contades; elle ne s'est pas crue invitée par le *et sa famille.* » Il m'a répondu en riant : « C'est pour le congrès. »

Mme de Tocqueville m'a raconté que M. Cobden lui avait dit : « Jamais, madame, votre salon n'a renfermé autant de *valeurs morales.* » En effet, cette ridicule réunion de deux mille personnes pouvait être moralement superbe, mais physiquement c'était effroyable. On a voulu me présenter à M. Cobden; je me suis contenté de le regarder. Il y avait une collection d'horribles visages mâles et femelles, des toilettes incroyables; les bonnets des quakeresses étaient curieux; c'était un ramassis de tous les pays et de toutes les classes. J'ai eu un moment l'inquiétude de ne pas voir Haïti représenté; l'apparition d'un nègre et d'un mulâtre m'a tranquillisé à cet égard. Il y avait une famille en chapeaux, grand'mère, mère, enfants, une foule de petites filles; la plus âgée, ayant dix ans, était, je crois, la plus jolie figure de l'assemblée. Le buffet était assiégé par une foule d'habits et de robes sales. Un Anglais et un Américain voulaient à toute force avoir du vin de Champagne; on avait mis, par prudence apparemment, le congrès au régime de la limonade.

Un citoyen qui avait un méchant habit avec un bouquet, une cravate noire et un gilet à ramages bleu, voyant un grand cordon, s'est levé et a essayé de me parler dans une langue inconnue. Comme je ne le comprenais pas, il a pris le parti de me faire des signes. Si nous ne nous sommes pas compris, nous avons, du moins, beaucoup gesticulé. Jamais l'hôtel des

affaires étrangères n'avait réuni de pareilles figures. Cette soirée du 25 a été une curiosité qui n'est pas à répéter, dans l'intérêt de la dignité du pays. Le corps diplomatique a dû être édifié de cette réunion démocratique et sociale.

Le prince Louis-Napoléon est venu à Paris pour le conseil; il habite les petits appartements de Saint-Cloud, et ne reçoit personne.

28. — J'ai eu une audience du prince Louis-Napoléon pour le remercier de l'intérêt qu'il a pris à ma remise en activité. Il m'a dit qu'il saisirait l'occasion de m'employer comme je le désirerais. Je l'ai entretenu de différents détails du métier et de son intérêt à avoir un ministre de la guerre capable, et non une nullité obéissante, pour la commodité des autres ministres. Il m'a très bien écouté. Ses courtes réponses ont été très sensées et celles d'un honnête homme. Je suis sorti de chez lui fort content.

Le général de division Guehéneuc, frère de la maréchale de Montebello, ancien aide de camp de l'Empereur; Mme de Mirbel, le peintre en miniature; M. de Poilly, père de Mme Charles de Fitz-James, sont morts du choléra. Ce fléau, sans avoir augmenté d'une manière sensible, vient de frapper quelques personnes connues.

1er septembre. — L'arrêté qui me remet en activité est enfin signé. Chose incroyable, le général Rulhière aurait eu des difficultés à vaincre pour obtenir la signature du Président. On prétend que le général Changarnier ne voulait aussi la réparation que pour un petit nombre. Si cette opposition du général Changarnier est vraie, comme j'ai lieu de le craindre, mon amitié pour lui fait que j'en suis fâché; cela ne pourrait que lui faire du tort si cela était connu, et je me garderai bien de le dire. Il faut avouer que cette réparation d'un acte illégal n'a pas été facile à obtenir, et qu'il y a eu à lutter jusqu'au bout.

3. — Les journaux vont sans doute faire grand bruit de ce que M. Odilon Barrot a été faire l'ouverture de la chasse aujourd'hui à Champlâtreux, chez le comte Molé. Cela s'est passé tout à fait en famille; il n'y avait en étrangers que lord Normanby, venu de Chantilly, ma fille Contades et le général

d'Arbouville, cousin de M. Molé. M. Odilon Barrot est parti pour la chasse en compagnie de M. de La Ferté, gendre de M. Molé; il est devenu très conservateur dans ses propos, fort hostile aux révolutionnaires, et il fait des *meâ culpâ* sur son passé. Le comte Molé et lui sont en coquetterie pour le quart d'heure. Le général Changarnier, de son côté, qui ne chasse jamais, a été à Ferrières chez M. de Rothschild, pour faire l'ouverture de la chasse.

16. — Le citoyen Bastide, pendant qu'il était ministre des affaires étrangères de la République, se trouvait un jour en voiture avec le marquis de Brignole, ambassadeur de Sardaigne. Il lui demanda si le cigare ne l'incommodait pas. L'ambassadeur, étant poli, lui répondit : « Non. » Alors l'ancien marchand de bois prit une allumette et la frotta contre la semelle de ses bottes. Cela s'appelle maintenant : se procurer du feu *à la Bastide.*

M. de Persigny, envoyé en Allemagne en mission particulière par le Président, dépense beaucoup d'argent et déploie un grand luxe; il a dîné à Berlin avec le roi de Prusse et est à Vienne en ce moment; il se fait appeler « le vicomte » gros comme le bras.

2 octobre. — On donnait depuis quelque temps à la Porte-Saint-Martin une pièce intitulée *le Siège de Rome,* dans laquelle on faisait paraître le Souverain Pontife. On le traînait moralement dans la boue et on couvrait de huées nos soldats. Le général Changarnier, avec beaucoup de tact et de raison, avait défendu qu'il fût fourni des soldats pour figurants. Il y a eu relâche par ordre de l'autorité. Aujourd'hui, le ministre Dufaure s'est enfin décidé à interdire cette pièce; sans cela, il aurait été vivement interpellé à la Chambre par les représentants de la majorité.

12. — Le prince Louis-Napoléon a renvoyé la garde nationale de l'Élysée. Il a pris le prétexte que ses finances ne lui permettaient pas de nourrir autant d'officiers de garde; il a aussi réduit les trois cents hommes de ligne à cent. On a témoigné, à l'état-major de la garde nationale, un grand mécontentement; le général Perrot parlait lui-même d'offrir sa

démission. Le prince Murat, M. Odilon Barrot ont fait au Président les plus vives représentations à ce sujet; ils n'ont pas pu, plus que tous ceux qui lui ont peint les inconvénients de cette mesure, obtenir de le faire revenir sur sa décision; il est fort entêté quand il a pris une résolution. Il écoute très bien, tout aussi longuement que l'on veut, puis il ne répond rien et suit son idée.

14. — Je quitte ma maison de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, numéro 53, et je viens m'établir rue d'Aguesseau, numéro 13. La maison de Mme de Castellane est louée par le ministère des travaux publics comme succursale de l'Élysée. Je m'y croyais fixé pour le reste de mes jours, et il m'a été dur d'en sortir.

Le Président, malgré son entêtement, a cédé pour la garde nationale, en voyant les conséquences fâcheuses qui en résulteraient. Des ordres ont été donnés pour qu'il y eût, à dater de demain, un poste de seize hommes de la garde nationale.

20. — J'ai rencontré, chez la princesse Demidoff, Louis-Lucien Bonaparte, fils de Lucien; il est dévoué au Président; il a l'apparence de quarante et quelques années, un accent italien prononcé.

23. — J'ai trouvé chez M. le comte Molé M. de Persigny, favori du prince Louis-Napoléon; il m'a franchement raconté qu'il n'y avait de salut pour la France que par la restauration de l'Empire, qu'il fallait un Sénat, un conseil d'État, des fonctionnaires largement rétribués, enfin la constitution impériale. Il a ensuite pris à partie M. d'Havrincourt, qui appartient au parti légitimiste, et il a prêché hautement sur la nécessité de sauver le pays en faisant empereur le prince Louis-Napoléon. Le nom de Napoléon, a-t-il dit, est le seul qui soit populaire en France et en Europe; il a cité les chansons de Béranger, il a aussi appelé l'histoire romaine à son aide, en disant que la gloire de César avait fait régner ses descendants pendant quatre cents ans; il ne faisait pas attention à toutes les contradictions de M. d'Havrincourt. Le secrétaire de la Chambre, Heeckeren, qui semble assez avant dans la confiance, racontait qu'il fallait chasser la Chambre. Je me suis contenté

d'écouter pour mon instruction, mais de tout cela je conclus qu'on médite quelque coup d'État. Avec quoi? Comment? Je l'ignore parfaitement.

28. — Le Président a été déjeuner hier à Maisons chez la maréchale Ney, où le prince de la Moskowa l'attendait; puis il a été à Saint-Germain passer la revue du 11e bataillon de la garde nationale et du 1er régiment de cuirassiers; il a délivré des croix, puis il a assisté à des courses sur le pré. Mme Howard s'était rendue à Saint-Germain avec le chef de cabinet du prince Louis, Mocquart et sa femme. On avait dit que le prince Louis reviendrait de Saint-Germain à Paris à la tête de ce régiment de cuirassiers avec le titre d'empereur; mais nous nous sommes couchés républicains comme la veille; la pluie est toujours un calmant pour l'enthousiasme. C'est partie remise à un autre jour; on ne croit pas que nous attendions longtemps.

30. — Le prince Louis-Napoléon est très préoccupé; sa conviction est qu'il y a nécessité pour lui de se faire proclamer empereur promptement. Peut-être balance-t-il sur les moyens à prendre; sûrement il aimerait mieux l'être par la Chambre, mais cela est difficile. Un coup d'État ne l'est pas moins. Le Président se croit sûr de deux régiments, mais avec cela on ne fait pas une révolution. Cette idée le préoccupe. Une modification ministérielle est imminente.

Il y a un article dans le *Dix Décembre* sur le général Changarnier; il y perce du mécontentement contre lui et le désir cependant de ne pas rompre.

Le général Changarnier a donné, hier 29, au Président un dîner de soixante personnes. On voulait conclure de ce festin que la plus parfaite entente régnait entre le Président et lui. Les fonds n'en ont pas moins baissé à la Bourse.

31. — J'ai rencontré à cinq heures M. de Flahault, que je n'avais pas vu depuis plusieurs années; il m'a appris la formation du nouveau ministère et l'envoi d'un message à l'Assemblée par le Président de la République.

Le nouveau ministère est ainsi composé :

MM. le général D'HAUTPOUL à la guerre, DE RAYNEVAL aux affaires étrangères, Ferdinand BARROT à l'intérieur, Achille

Fould aux finances, Parieu à l'instruction publique, Rouher à la justice, Bineau aux travaux publics, contre-amiral Romain-Desfossés à la marine, Dumas (de l'Institut) au commerce et à l'agriculture.

Les ministres sortants sont fort choqués de la manière brutale avec laquelle ils ont été chassés et de ce qu'ils appellent l'ingratitude du Président. M. Odilon Barrot avait fait faire une simarre toute neuve pour la cérémonie du 3 novembre, son discours était prêt; il a appris son renvoi à sa maison de campagne de Bougival. Le Président de la République, violant les statuts de la Légion d'honneur, qui exigent un certain temps passé dans les grades inférieurs pour arriver aux grades supérieurs, a envoyé à M. Odilon Barrot le grand cordon, en même temps que son congé. M. Odilon Barrot n'était que chevalier; on lui a adressé à la fois les quatre arrêtés le nommant officier, commandeur, grand officier et grand-croix de la Légion d'honneur. Il a renvoyé le tout à la fois.

3 novembre. — L'institution républicaine de la magistrature a eu lieu aujourd'hui au Palais de justice. J'y ai assisté, car j'étais désigné pour faire partie de la députation des officiers généraux. Le Président de la République s'est d'abord rendu à la Sainte-Chapelle. Le républicain Sibour, archevêque de Paris, nommé comme tel par Cavaignac, n'en a pas moins fait un discours impérialiste; il est apparemment poltron. La Sainte-Chapelle avait été ornée d'une manière remarquable. Après l'office, le Président est revenu dans la salle des Pas perdus, dont une moitié avait été arrangée pour la cérémonie. On y avait construit des gradins, des tribunes pour les dames. Le Président était assis au fond sur une estrade, où se trouvaient les Cours de cassation et d'appel et les députations. M. Rouher, nouveau garde des sceaux, a fait un discours qui a eu le mérite d'être court. M. Dupin, procureur général près la Cour de cassation et président de l'Assemblée, lui a succédé; il a fait l'histoire de la magistrature presque depuis sa création jusqu'à nos jours, ce qui a été fort savant, fort beau, mais trop long; il a requis la prestation de serment. Après

cette prestation, le président Louis-Napoléon a lu, d'une voix claire, un discours très bien fait qui a été fort applaudi.

5. — On a dit partout que le général Changarnier avait embrassé le général d'Hautpoul chez le Président, et qu'ils marcheraient parfaitement d'accord. Le général Changarnier, auquel j'ai raconté le fait, m'a répondu : « C'est lui et pas moi qui l'ai embrassé. » Cela pourrait bien être le baiser de Judas. Le jour où le Président a amené le général Changarnier à l'Opéra pour faire tomber les bruits de son désaccord avec cet officier général, le public a remarqué le sérieux du général Changarnier et le peu de paroles qu'il a échangées avec le chef du pouvoir.

8. — J'ai été chez le Président de la République; il y avait du monde, moins de femmes que l'année dernière. Beaucoup, il est vrai, ne sont pas encore revenues de la campagne. Je n'ai pas vu de légitimistes; on prétend qu'il y en ira peu cet hiver.

10. — Une note au *Moniteur* d'aujourd'hui est de nature à faire croire que le prince Louis-Napoléon a renoncé à un coup d'État pour se faire empereur. Il aura senti les difficultés d'en venir à ses fins sans le secours de l'Assemblée, et il est probablement, quant à présent, décidé à se contenter de faire proroger à dix ans ses pouvoirs, ce à quoi l'Assemblée paraît disposée.

11. — Le prince Louis-Napoléon a fait au Palais de justice la distribution des décorations de la Légion d'honneur et des médailles accordées sur la proposition du jury central pour l'Exposition de l'industrie de 1849. L'archevêque de Paris a officié dans la Sainte-Chapelle et a béni les médailles. Le Président de la République a lu un discours qui se termine ainsi : « Impassible devant les calomnies comme devant les séductions, sans faiblesse comme sans jactance, je veillerai à vos intérêts, qui sont les miens; je maintiendrai mes droits, qui sont les vôtres. » Puis il a remis aux fabricants les croix et les médailles.

13. — J'ai été faire la tournée des nouveaux ministres de la rive droite. Le contre-amiral Romain-Desfossés était au

moment de partir pour commander la station de la Plata, lorsqu'il s'est trouvé ministre de la marine. J'ai remarqué qu'il ne porte les rubans d'aucune décoration. On racontait dans son salon qu'il avait du mérite. De la marine j'ai été aux finances. Je connaissais M. Achille Fould; il recevait seul, sa femme étant encore à la campagne. Il y avait assez de monde chez le nouveau garde des sceaux Rouher, jeune homme de taille moyenne, assez bien tourné; la petite Mme Rouher est assez gentille. L'important de l'Élysée, M. de Persigny, accompagné du colonel Vaudrey, a fait aussi sa tournée chez les ministres; il a été traité par eux avec les égards que sa position comporte.

14. — J'ai fait ma tournée des nouveaux ministres de la rive gauche; il y avait beaucoup de monde chez le général d'Hautpoul, qui recevait chacun avec une grande politesse. Le général La Hitte m'a salué avec empressement, ce qui m'a étonné; il m'a raconté que, depuis 1847, il me boudait à cause d'un capitaine La Hitte, son parent, contre lequel j'avais voté au comité, mais qu'il ne m'en voulait plus. Alors il m'a annoncé qu'il était nommé ministre à Berlin. J'ai tout de suite vu ce qui me valait le retour de sa bienveillance: il a coupé court sur son neveu La Hitte et m'a dit que M. de Hatzfeldt, ministre de Prusse à Paris, avait donné son agrément à son envoi à Berlin, en attendant celui de son gouvernement. C'est une politesse qui se fait toujours de gouvernement à gouvernement lorsqu'on nomme des ambassadeurs. Le général La Hitte m'a dit alors qu'il avait vu ma fille Hatzfeldt chez moi à Perpignan, qu'il irait chez elle et qu'il espérait qu'elle voudrait bien le recevoir.

J'ai été ensuite chez M. Ferdinand Barrot, ministre de l'intérieur; il y avait encore plus de monde qu'à la guerre, ce qu'explique, du reste, la prochaine promotion de préfets annoncée; c'est toujours sous trois jours qu'elle doit paraître. Mme Barrot la mère, qui a quatre-vingt-deux ans, fait les honneurs.

15. — J'ai dîné chez le chancelier Pasquier avec Mme de Boignes, la marquise Pasquier, l'ancien préfet de police

Rébillot et quelques autres personnes. M. Pasquier ne croit pas que M. Carlier fasse un bon préfet de police. Il m'a rappelé qu'il m'avait vu pour la première fois chez l'impératrice Joséphine, comme je revenais de la guerre; il a une mémoire excellente.

17. — M. de Persigny, jeudi dernier, était, à ce qu'on m'a raconté, dans la pièce à côté de celle où recevait le Président; il le copiait dans sa manière d'accueillir les visiteurs. M. de Persigny se croit décidément un important personnage. Il disait à un M. d'Acier, membre du conseil général de la Loire, son département, qui était venu ici en députation pour je ne sais quelle réclamation : « C'est moi qui ai nommé le ministère. Des enfants doivent de la déférence à leur père; vous verrez s'ils sont obéissants, et vous jugerez de mon intelligence à les diriger. »

Le représentant Pierre Bonaparte, improvisé chef de bataillon de la légion étrangère, avait été envoyé à Zaatcha. La guerre n'est pas de son goût, à ce qu'il paraît; il est revenu à Alger sous prétexte d'une mission; là, il a déclaré qu'il voulait remplir ses fonctions de représentant, et il est arrivé à Paris.

18. — Le *Moniteur* contient un décret d'hier, du Président de la République, qui nomme le général La Hitte ministre des affaires étrangères. Il y a quatre jours, il était nommé ministre plénipotentiaire à Berlin.

19. — M. Pierre Bonaparte a adressé au journal *l'Assemblée nationale* des rapports comme pièces justificatives de sa conduite. Ce journal fait à la suite des réflexions qui prouvent que ces documents ne le justifient pas.

20. — Le *Moniteur* d'aujourd'hui contient un décret du Président portant que M. Pierre Bonaparte, nommé chef de bataillon de la légion étrangère et envoyé sur sa demande à Zaatcha, ayant, au lieu de se rendre à Alger pour y remplir une mission auprès du gouverneur général, jugé convenable de s'embarquer à Philippeville, pour venir à Paris remplir son devoir de représentant, est révoqué du grade et de l'emploi de chef de bataillon à la légion étrangère.

C'est par décret du gouvernement provisoire que M. Pierre

Bonaparte a été, en dehors de toutes les règles militaires, nommé d'emblée chef de bataillon dans la légion étrangère comme ayant ce grade dans la Colombie. Il n'a pas mieux réussi comme militaire que son cousin Napoléon dans la diplomatie; l'un revient de son ambassade à Madrid sans congé, l'autre quitte l'armée sans tambour ni trompette. C'est la seconde fois que le Président de la République est dans l'obligation de remplir contre ses cousins un devoir rigoureux.

22. — M. Pierre Bonaparte, après sa triste conduite, a poussé l'audace jusqu'à faire des interpellations au ministre de la guerre, prétendant qu'un représentant militaire avait toujours le droit de quitter son poste, même devant l'ennemi. Le général d'Hautpoul lui a très bien répondu; on en a même été étonné. Ce ministre jusqu'ici n'avait rien improvisé et n'avait que mal lu à la tribune.

23. — J'ai rencontré M. de Persigny chez l'ambassadeur d'Angleterre. Je lui ai dit : « La séance d'hier a dû vous causer de l'ennui. » Il m'a répondu : « Plus que cela, du chagrin; c'est de la dégradation morale. » Pierre Bonaparte a fait contre lui une attaque encore plus directe que ne le rapportent les journaux. En attaquant l'entourage du prince Louis comme une source de mal, il a dit : « Un certain Fialin, dit Persigny. » Chacun s'attendait à un duel entre eux. On racontait même que M. de Persigny avait offert au Président sa démission de son service auprès de lui, pour pouvoir se battre plus convenablement; il n'en est rien.

D'après ce que m'a dit Louis-Lucien Bonaparte qui, lui, est fort bien, M. de Persigny est trop dévoué au Président et à sa famille pour provoquer Pierre Bonaparte et ne pas sacrifier son ressentiment. Louis-Lucien Bonaparte est un chimiste distingué, s'occupant plus de science que de politique; il cause bien; sa ressemblance avec l'Empereur, lorsqu'il était premier consul, est remarquable; il est fort mécontent de son frère Pierre, dont il est l'aîné, parce qu'il ne l'écoute pas.

28. — Les propos du Président sont dans le sens d'obtenir légalement une prolongation de pouvoir par l'Assemblée. Ceux de son entourage sont beaucoup plus impérialistes, et

particulièrement le journal *le Dix Décembre*, auquel son secrétaire, M. Briffault, travaille. Le fait est que personne ne connaît les véritables intentions du prince Louis-Napoléon, et ce doute jette de l'inquiétude dans les esprits.

30. — On recommence à parler d'empire, et, au fond, le prince Louis-Napoléon en a grande envie. Comment y arriver, voilà ce qui l'embarrasse.

La chose dont on s'occupe le moins, parce que, en France, on trouve toujours plus agréable de détourner les yeux que de regarder en face les choses qui déplaisent, ce sont les masses de troupes étrangères qui se concentrent vers nos frontières. Nous oublions l'intérêt qu'ont les puissances à étouffer, une fois pour toutes, les agitations qui tourmentent la France, et la propagande révolutionnaire dont le chef-lieu est à Paris et qui remue l'Europe, quand il lui plaît. M. de Humboldt a dit récemment ces mots : « Quand la France est enrhumée, toute l'Europe éternue. »

1er décembre. — La conduite du Président envers la garde nationale porte ses fruits. Cette dernière est très mécontente; les officiers se sont promis de ne plus mettre les pieds à l'Élysée en uniforme de la garde nationale; il n'y en avait aucun à la réception de jeudi dernier.

2. — Le salon de la princesse de Lieven était moins animé que le dimanche précédent; le général Changarnier y est venu, apparemment pour prouver au public la fausseté de l'article du journal *l'Événement* qui a annoncé que le Président lui a défendu ce salon. M. Molé y était. MM. Guizot, Berryer n'y sont pas venus. La princesse Wittgenstein brillait par sa beauté.

6. — La réception du duc de Noailles à l'Académie française a eu lieu aujourd'hui. Il a fait l'éloge de M. de Chateaubriand, son prédécesseur; il a mis de l'habileté à faire aussi celui des hommes politiques distingués de tous les partis. M. Patin, directeur de l'Académie, a exprimé dans sa réponse le regret que la politique ait pris une aussi grande place dans le discours de M. le duc de Noailles.

7. — L'esprit de l'armée de Paris se maintient bon. Il est

vrai que les manifestations socialistes y sont vigoureusement réprimées; ceux qui s'en rendent coupables sont mis soixante jours en cellule, puis on les dirige par la gendarmerie sur Toulon, d'où on les envoie en Afrique. Le voyage dure de deux à trois mois. Cette punition a été appliquée dans l'armée de Paris depuis dix-huit mois, à une moyenne de vingt-cinq sous-officiers ou soldats par régiment.

14. — Je me fais faire, en pied, un portrait d'aïeul, par un débutant peintre nommé Bin. Il est possible que cela réussisse; dans tous les cas, cela transmettra à mes petits-enfants mon uniforme, mes croix, cordons et ordres.

Il y a ici une comtesse de Stackelberg, avec sa fille, grande brune à l'air spirituel; elles reçoivent les vendredis, on y trouve le corps diplomatique et beaucoup d'étrangers. Mlle de Stackelberg a des talents; elle peint très bien à l'huile.

Le comte de Stackelberg est un ancien ambassadeur de Russie à Naples; il a quatre-vingt-cinq ans.

15. — Le général d'Hautpoul a fait une circulaire aux colonels de gendarmerie, dans laquelle il leur prescrit de rendre compte de toutes choses. Le Président de la République a fait insérer dans la *Patrie* et dans quelques autres journaux un petit article annonçant qu'il ne connaissait pas, comme on l'avait dit, avant sa publication, la circulaire du général d'Hautpoul, ce qui veut dire, en d'autres termes, qu'il ne l'approuve pas.

16. — Dans la même maison que moi loge une Mme Marliani, femme d'esprit, qui reçoit une foule de libéraux; elle est fort polie pour moi, et m'a beaucoup engagé à aller chez elle. J'y vais de temps en temps avant de sortir. J'y suis monté ce soir. J'y ai vu une femme paraissant encore assez jeune; il n'y avait pas beaucoup de lumière, et je n'ai pas pu bien voir son visage; elle fumait une cigarette. Mme Marliani m'a bientôt, en parlant de Maurice de Saxe, dont George Sand descend du côté gauche, fait comprendre que c'était elle. George Sand, aussitôt une cigarette finie, en prenait une autre. Il y avait là un monsieur de beaucoup d'esprit qu'on appelait « le capitaine » et dont je ne sais pas encore le nom. Démocrate enragé, il disait que les démocrates étaient les plus forts, mais il s'affli-

geait, ainsi que George Sand et un autre jeune homme, de leur division en différentes sectes, ce qui les perdrait. Sur ces entrefaites est entré un monsieur assez grand, gros, l'air commun. George Sand s'est avancée vers lui, l'a embrassé en lui disant : « Il y avait longtemps que je ne vous avais vu. » C'était le fameux général Pepe. Ce Pepe n'est qu'un traître, puisqu'au lieu de revenir à Naples avec les troupes que son roi lui avait confiées, lorsque celui-ci lui en a donné l'ordre, il est passé aux insurgés italiens avec tous les soldats qu'il a pu entraîner. C'est ainsi qu'il est devenu commandant en chef à Venise et qu'il a défendu cette ville avec des *condottieri* de tous les pays. A mon avis, le roi de Naples est le seul souverain qui ait montré du caractère et qui soit venu à bout des insurrections de son pays avec ses seules forces; il a soumis la Sicile en dépit des menées de l'Angleterre qui favorisait les insurgés, ramassis de toutes les nations.

18. — Il y avait foule chez le ministre des finances Fould; le Président de la République y dînait. Chacun de ses ministres le régale à son tour, à l'occasion de son élection du 10 décembre. Les ministres actuels ont l'air d'être en visite chez eux; on est tellement accoutumé maintenant à les voir changer, qu'on va plutôt visiter l'hôtel du ministère que l'individu qui l'occupe momentanément.

27. — M. de Nieuwerkerke était à la réception de l'Élysée; il a pris ce matin possession de sa place de directeur des Musées. M. de Nieuwerkerke est un sculpteur remarquable; la place de directeur des Musées est tout à fait dans ses goûts, il convient à sa place, et, sous ce rapport, on ne pouvait faire un meilleur choix. C'est un brave garçon; je lui ai fait sincèrement mon compliment.

29. — Le Président de la République avait écrit au président de l'Assemblée législative pour lui demander à quelle heure il conviendrait à la députation de l'Assemblée de se rendre chez lui, le jour de l'an. M. Dupin a mis la lettre dans sa poche sans y répondre, après avoir consulté le vice-président Daru et le questeur Le Flô. Un peu plus tard, M. Rouher, au refus de M. Ferdinand Barrot, qui redoute au dernier point

les avis de Jupiter-Sanglier de M. Dupin, est venu lui demander de consulter l'Assemblée, à la demande du ministère, sur l'heure à laquelle elle désirait être reçue par le Président : « Consultez l'Assemblée, si vous voulez, a dit M. Dupin; elle vous répondra, non par un vote, mais par un éclat de rire. » A la suite de ces explications, le programme des réceptions de l'Élysée a été changé, et le *Moniteur*, qui règle le cérémonial de l'Élysée pour le 1er janvier, contient la petite note suivante :

« MM. les membres de l'Assemblée législative qui désireraient, à l'occasion du jour de l'an, se présenter chez le Président de la République, sont prévenus qu'ils seront reçus à l'Élysée national, le 31 décembre, à huit heures et demie du soir. »

1850

1er janvier. — Nous voilà en 1850; je dois saluer ma soixante-deuxième année. Les visites obligées du jour de l'an ont disparu d'une manière effroyable; les ascendants n'existent plus; il me reste en tout et pour tout ma belle-mère d'Aubusson, de dix ans seulement plus âgée que moi.

Le Président de la République a reçu les différentes autorités à l'Élysée, comme l'aurait fait le Roi. Les officiers généraux et autres de la garde nationale et de la ligne ont défilé devant lui. J'y ai été, en ma qualité de général de division en disponibilité; il m'a pris la main comme à beaucoup d'autres.

Il y avait dans les rues affluence de gens à pied et en voiture, qui couraient comme des fous pour se faire des visites; à cause du dégel, les piétons étaient crottés comme des barbets.

5. — J'ai dîné chez le baron James de Rothschild avec le président Dupin, qui vient de donner sa démission; MM. Molé, Pasquier, Changarnier l'engagent à ne pas persister dans sa résolution et à accepter le résultat du scrutin qui le réélira président lundi. Nous étions trente à ce dîner, où il y avait

plusieurs ambassadeurs, et comme femmes, la princesse Calimaki, ma fille Hatzfeldt, la comtesse de Pralormo, la vicomtesse de Flavigny, la marquise de La Ferté, Mme Piscatory, etc. La baronne James est toujours agréable, spirituelle et polie. Le luxe en vins et en bonne chère est remarquable; cela rappelle les dîners du prince de Talleyrand. J'étais entre le ministre des finances, Fould, et le neveu du baron, M. Antoni Rothschild, de la maison de Londres, qui n'est ni beau ni spirituel, et qui paraît avoir une quarantaine d'années. Comme tous les Rothschild, ce Juif s'entend très bien en affaires; il dit qu'à Londres on en peut faire sur tout, sur les cotons comme sur les rentes, autant qu'on en veut, tandis qu'en France on ne peut guère spéculer que sur les rentes. Le grand avantage des Rothschild est d'avoir des maisons dans presque toutes les capitales de l'Europe; ils vont en établir une à New-York. Le fils aîné du baron James, Alphonse, qui paraît avoir de vingt-cinq à trente ans, intelligent et bien tourné, arrive d'explorer les États-Unis et la Havane; c'est lui qui va aller fonder une maison à New-York.

6. — Le Président de la République a envoyé aux journaux ministériels du soir une note communiquée annonçant que c'est à tort qu'on parle de modifications ministérielles, que les votes de l'Assemblée ne peuvent avoir aucune influence à cet égard, que la volonté du prince Louis-Napoléon est tout, que les ministres resteront tant qu'ils lui plairont et qu'il les renverra quand cela lui conviendra. C'est en quelque sorte une nouvelle déclaration de guerre à l'Assemblée.

8. — Le général d'Hautpoul, ministre de la guerre, a présenté un projet de loi pour augmenter la solde des sous-officiers de vingt centimes; il annonce qu'avec les économies qu'il médite, cela n'augmentera pas la dépense. Il est clair que c'est un acte de popularité du Président pour gagner les sous-officiers, dans le but de se faire proclamer empereur. De deux choses l'une : ou la Chambre refusera, ou elle acceptera. Dans le premier cas, c'est à elle que les intéressés s'en prendront du refus; dans les deux, le prince Louis-Napoléon en aura le mérite.

9. — Le prince Louis-Napoléon affecte une grande confiance dans le général Changarnier; il veut même afficher qu'il est bien avec lui. Cela ne prouve autre chose, sinon qu'il ne croit pas en ce moment pouvoir s'en débarrasser; car, au fond, il en serait bien aise. Il est vrai que cet acte serait très dangereux pour lui; je ne sais pas si l'Assemblée ne mettrait pas le Président en accusation. Le Président, qui a besoin de l'appui de Changarnier, lui a donné le pas sur les ministres et a ordonné à ceux-ci de le laisser passer partout avant eux. Le général Changarnier est d'une prudence excessive. Chacun voudrait savoir son opinion, dans le cas d'une tentative d'empire, par exemple; il ne se laisse pas pénétrer le moins du monde à cet égard, et il est probable que le Président de la République n'est pas plus avancé que les autres à ce sujet. Le général Changarnier ne demande jamais, ou du moins ne demande que peu de choses au Président.

13. — Le second numéro du *Napoléon*, journal hebdomadaire, a paru aujourd'hui dimanche; il déclare qu'il n'a pas le prince Louis-Napoléon pour rédacteur en chef, comme on l'avait imprimé; que celui-ci ne corrige pas les épreuves, comme on l'a annoncé; mais que ce journal reçoit du Président de la République sa direction politique, que le *Napoléon* « s'efforcera de se rapprocher le plus possible des idées du Président de la République ». Le fait est que le représentant Briffaut, son ancien secrétaire, est le principal rédacteur du *Napoléon*, et que le Président y travaille lui-même. Le second numéro, comme le premier, attaque l'Assemblée et annonce le désir de s'en débarrasser.

Le soir, chez la princesse de Lieven, le journal *le Napoléon* faisait les frais de la conversation.

14. — Une grande partie des arbres de la liberté plantés à la suite de la révolution de Février ont déjà disparu. Les commissaires de police ont reçu l'ordre de faire couper ceux qui restent encore; la plupart de ces peupliers étaient morts. Après 1830, le peuple se donna aussi cette jouissance de planter des arbres de la liberté. Deux ans après, ils avaient disparu.

15. — M. Barthélemy Saint-Hilaire a parlé pendant cinq heures sur la loi de l'enseignement. M. Victor Hugo a exposé, avec beaucoup de concision, son système (ce n'est pas le sien, mais celui du socialisme); il a reçu les applaudissements de la Montagne et indigné les amis de l'ordre. Ce discours était évidemment écrit pour la rue. M. Victor Hugo a découvert quelque chose de nouveau : *Le droit de l'enfant qui se confond avec le droit de l'État, non pas avec celui du père, et le droit de l'enfant ou de l'État, c'est tout un, est encore plus sacré que celui du père.* M. Victor Hugo a reçu le prix de son inconvenant discours, avant de descendre de la tribune : « Est-ce que je vous serais suspect, moi ? » a-t-il demandé à ses collègues. « Oui ! oui ! oui ! » ont répondu plus de quatre cents voix.

20. — On a fait l'histoire de la République sur les nouvelles pièces de cent sous. Après les mots : « Liberté, Égalité, Franité », il y a un point; en tournant la pièce du côté de la légende, on dit : « Liberté, point; égalité, point; fraternité, point. » En retournant la pièce du côté où l'effigie de la République est représentée par une femme qui porte des tresses, on dit : « Des tresses (détresse) partout. » Le nom du graveur Oudiné est au bas, avec une étoile au-dessus. On ajoute alors : « Où dîner ? A la belle étoile. »

Il y avait du monde politique chez la princesse de Lieven; on parlait d'un banquet des socialistes qui doit avoir lieu demain, 21 janvier, en l'honneur de la mort de Louis XVI; on parlait aussi d'une police qu'auraient les questeurs pour connaître les projets du Président de la République. On sait bien, au fond, qu'il aurait envie de se faire empereur; mais quant aux moyens qu'il compte pour y parvenir, on les ignore.

22. — J'ai été à un magnifique bal chez Mme Ridgway; il y avait la fine fleur des pois de la société, de magnifiques appartements bien éclairés, un excellent orchestre, de jolies femmes très bien parées, pas trop de monde. Ce bal, vraiment de bonne compagnie, était charmant.

24. — Je vais une fois par mois à l'Élysée, à moins que quelque chose de particulier ne m'y attire, quoique le prince Louis-Napoléon me serre affectueusement la main chaque fois

que j'y vais, faveur qu'il accorde, du reste, à beaucoup de gens.

Aujourd'hui, il y avait foule; on dansait dans les deux galeries, on pouvait à peine se remuer. Très peu de femmes connues, un grand nombre d'Anglaises. Il y avait de jolis visages. Mme Douglas est une nouvelle beauté que le Président de la République doit distinguer, car l'ami du prince Bacciochi lui donne le bras. On a donné de l'avancement audit Bacciochi. Il est supérieurement laid, avec les épaulettes de colonel d'état-major de la garde nationale dont on l'a gratifié. Les valets de chambre sont maintenant à l'Élysée en habit bleu de ciel avec des épées; les officiers d'ordonnance sont tous en uniforme.

Le faubourg Saint-Germain n'abonde plus à l'Élysée; je n'y ai vu aucune des personnes que j'y voyais l'année dernière. J'y ai remarqué la princesse de Craon, née du Cayla. Celle-là n'est point classée dans les femmes du faubourg Saint-Germain; en cherchant le nom des femmes que j'y ai vues, je ne retrouve le nom d'aucune.

CHAPITRE VII

Bal chez le président de l'Assemblée, Dupin, chez le prince Calimaki, chez la comtesse de Behague. — Aventure du général Lamoricière au carré Saint-Martin. — Je suis nommé au commandement de la division de Bordeaux (12e division), en y joignant le commandement supérieur de celles de Nantes et de Rennes (14e et 15e divisions). — Je pars pour Bordeaux le 18 février 1850. — Ma réception dans cette ville, le 21 février. — J'y retrouve d'anciennes connaissances. — L'archevêque Donnet. — Je vais à Libourne, pour affermir l'autorité du sous-préfet Le Provost de Launay. — Tournée d'inspection dans les départements de l'Ouest qui sont sous mon commandement. — Je passe par Blaye, Saintes, Rochefort, la Rochelle, Fontenay-le-Comte, Napoléon-Vendée. — Les populations montrent peu d'enthousiasme pour la République. — Arrivée à Nantes le 5 avril 1850. — Je prononce partout des discours énergiques en faveur du maintien de l'ordre. — Je visite Vannes et Pontivy. — Je reçois du ministre de la guerre, le 11 avril, l'ordre de partir pour Poitiers, pour passer la revue du 11e léger, envoyé en Afrique à cause de son indiscipline et de ses tendances socialistes. — Je remets l'ordre dans ce régiment, à tel point que je lui fais réprimer une émeute. — Catastrophe d'Angers, le 3e bataillon du 11e léger précipité dans la Maine par la rupture d'un pont suspendu. — Je me rends dans cette ville avec le Président de la République et le ministre de la guerre. — Conversation avec le prince Louis-Napoléon. — Je retourne à mon inspection. — Le *Moniteur* m'apporte à Lorient, le 28 avril 1850, la nouvelle de ma nomination au commandement de Lyon. — Je viens à Paris prendre congé du président Louis-Napoléon et du ministre de la guerre d'Hautpoul.

26 janvier. — Le bal du président de l'Assemblée, Dupin, était superbe. Les nouveaux appartements de la présidence sont à peu près ce qu'il y a de mieux à Paris pour donner une fête. Je les trouve supérieurs à ceux de l'Hôtel de ville. Il y avait beaucoup de monde, mais pas trop pour les immenses salons. Les femmes étaient très parées. Le Président de la République y était en uniforme. J'ai été frappé, pendant que j'attendais ma voiture, du soin avec lequel on appelait les gens par le titre de leur maître. M. Dupin est cependant loin d'être aristo-

crate, et nous sommes en République. Il est vrai que c'est par surprise; elle n'est pas dans nos mœurs, et au fond, sauf quelques ambitieux croyant y trouver leur compte, personne n'en veut; on la subit, et voilà tout.

27. — Le journal *l'Assemblée nationale* a inventé de mettre qu'il y a, sous les auspices de M. Thiers, un traité d'alliance entre les généraux Changarnier, Lamoricière, Bedeau, Perrot et Magnan. C'est à peu près comme si on alliait le feu et l'eau que de mettre ensemble les généraux Changarnier et Lamoricière. Changarnier n'aurait qu'à y perdre. Les généraux Bedeau et Magnan ne sont pas bien vus dans l'armée, et le général Perrot n'a fait son avancement qu'à Paris. Cette prétendue alliance n'a pas le sens commun.

1er février. — Le prince Callimaki, ministre de Turquie, a donné un grand bal. C'est le premier qui ait été offert par un ambassadeur de cette nation. Lui et sa femme sont Grecs, ce qui explique qu'elle ait pu en faire les honneurs.

2. — Joli bal chez la comtesse de Béhague, payé par sa mère, Mme Baillot, qu'on ne salue pas et à laquelle on ne fait pas attention, ce que je trouve parfaitement grossier, son nom étant porté en tête sur les billets. Je ne manque pas pour mon compte de lui faire la plus profonde des révérences. Le bal était nombreux; la majorité de l'assemblée était de la société orléaniste. Il y avait quelques femmes du faubourg Saint-Germain et aussi de la Bourse, M. Baillot père étant agent de change.

4. — Un commencement d'émeute a eu lieu vers trois heures au carré Saint-Martin, à propos d'un arbre de la liberté que l'autorité voulait faire couper; en définitive, il est resté debout. Cette agitation n'a été que locale et ne s'est pas communiquée aux autres quartiers.

5. — Le ministre de l'intérieur a fait afficher une proclamation dans laquelle il dit que le préfet de police, dans l'intérêt de la circulation, a fait couper quelques arbres de la liberté, mais que les autres resteront debout; que s'ils devenaient une occasion de désordre, ils seraient immédiatement coupés.

Cette proclamation a paru à beaucoup de gens une espèce de concession à l'émeute. A quatre heures du soir, il y a eu des rassemblements au carré et à la porte Saint-Martin ; on faisait découvrir ceux qui passaient devant l'arbre, ils étaient forcés de saluer ce nouvel emblème de l'émeute. A six heures du soir, trois cents individus, la plupart jeunes, sont arrivés sur la place du Carré-Saint-Martin. L'un d'eux est monté sur l'arbre, qui, hier, était surmonté d'une statue de la République liée à l'arbre avec une ceinture rouge, et il y a attaché le triangle égalitaire avec le niveau. Les omnibus ne pouvaient plus passer ; ils étaient obligés de prendre la rue des Gravilliers. L'ordre a été alors donné de couper l'arbre. Deux régiments, partis au pas de course des Tuileries, ont déblayé le carré Saint-Martin. Une compagnie de sapeurs du génie a fait disparaître l'arbre en un instant. Les groupes se sont dissipés.

Le général Lamoricière avait reçu une espèce d'ovation samedi dernier au bal de l'Opéra. En entendant à l'Assemblée un officier du général Changarnier rendre compte au ministre de la guerre d'Hautpoul des rassemblements du carré Saint-Martin, il a cru qu'il y serait porté en triomphe ; il s'est hâté de prendre une voiture et de s'y rendre. L'accueil a été tout différent de celui qu'il attendait. Le public n'était pas le même que celui de l'Opéra. Les ouvriers l'ont hué, battu, et ce n'est pas sans peine qu'il est parvenu à entrer dans un café. On a brisé deux barres de fer d'une fenêtre par où il a pu s'échapper, pendant qu'on envahissait cet établissement.

De là, il est passé par le manège Pellier, où il a pris un cheval sur lequel il s'est sauvé. Il a d'abord été chez le général Changarnier. Il était couvert de poussière, il avait perdu son chapeau, sa redingote était déchirée. Il s'est de là rendu à l'Assemblée. A son entrée dans la salle, le montagnard Charles Lagrange s'est précipité dans les bras de M. de Lamoricière et l'a embrassé.

Voici comment les amis de M. de Lamoricière expliquent sa belle expédition. Il avait été avec une voiture de louage voir une selle qu'il avait commandée, rue de Richelieu. En appre-

nant qu'il y avait des rassemblements au carré Saint-Martin, il a eu la curiosité de s'y rendre. Il a mis la tête à la portière pour voir ce qui se passait; il a été reconnu, et ses jours ont été menacés. Il est alors sorti de la voiture par l'autre portière, d'où il est parvenu, non sans outrages, à gagner le café.

6. — La petite réunion de la coterie doctrinaire Broglie-Piscatory n'a aucun succès; les doctrinaires ne sont pas, avec raison, populaires. Ce qu'ils avaient de mieux à faire était de se fondre avec la majorité. Leur chef, Guizot, qui n'est pas représentant, s'est sans doute consulté avec le duc de Broglie pour cette faute politique.

J'ai été à un bal à l'Hôtel de ville, chez le préfet Berger. La cohue était énorme, et la composition était fort mêlée. Il y avait de jolis visages, de singulières toilettes; quelques charmantes personnes avaient les cheveux relevés en l'air, avec une petite boucle en accroche-cœur.

De là, j'ai été chez Mme Hope. Là, il y avait un beau bal, *select party*. Mme Hope est fille du général Rapp. Une des pièces est ornée du beau tableau de la bataille d'Austerlitz, dans laquelle Rapp figure au moment où il vient rendre compte à l'Empereur après la charge.

7. — Depuis qu'on a abattu deux arbres de la liberté, Paris est tranquille.

A l'Élysée il y avait foule comme toujours; peu de femmes connues. La marquise de Béthisy y a fait son début. Les appartements sont bien éclairés; il y avait de jolies figures; on dansait dans les deux galeries pour la dernière fois avant le carême. On s'est retiré à une heure et demie. Suivant son usage, le Président était parti auparavant. A tout prendre, c'était un beau bal. La modicité des appointements du Président lui a fait supprimer la partie solide du buffet, où l'on ne trouve plus que du thé, des sandwichs et du vin de Champagne.

9. — J'ai reçu à six heures du soir une invitation du ministre de la guerre pour passer dans la soirée à son cabinet. C'était pour m'offrir le commandement supérieur des 8e, 10e et 13e divisions, dont les chefs-lieux sont Montpellier, Toulouse et Cler-

mont-Ferrand, avec faculté, en outre, d'appeler les troupes de la 9e division, Perpignan.

J'ai accepté, tout en faisant observer que je préférerais trois autres divisions.

Le soir, j'ai été au bal de la marquise de Béthisy, qui était très beau et parfaitement éclairé. Il y avait beaucoup moins de monde qu'elle ne s'y attendait parce qu'il y avait une conspiration dans la fine fleur du faubourg Saint-Germain, qui ne pardonne pas à M. de Béthisy d'être allé faire sa cour au roi Louis-Philippe, immédiatement après avoir été à Londres protester de son dévouement au comte de Chambord.

11. — Jusqu'à quatre heures du soir, j'ai fait mes préparatifs de départ et je me suis occupé de recueillir au ministère de la guerre des renseignements sur mon commandement. En sortant, j'ai rencontré, sur le trottoir, le général d'Hautpoul qui rentrait chez lui ; il m'a dit que ma destination était changée, qu'on avait réfléchi que, constitutionnellement, il fallait que ceux qui étaient pourvus de commandements supérieurs de divisions en eussent un en titre, qu'on allait me nommer titulaire à Bordeaux, avec cette division et le commandement supérieur de celles de Nantes et de Rennes.

13. — Le *Moniteur* d'aujourd'hui contient l'arrêté suivant du Président de la République :

« Art. 1er. — Le général de division de Castellane est nommé au commandement de la 12e division militaire (Bordeaux).

« Le général de division de Castellane aura, en outre, le commandement supérieur des 14e et 15e divisions militaires, dont les chefs-lieux sont Nantes et Rennes. »

16. — J'ai eu mon audience de congé du Président de la République; il a eu plus d'abandon avec moi qu'il n'en a eu jusqu'ici; il m'a remercié d'avoir accepté le commandement. Au milieu des éloges, il a percé qu'on lui avait dit que je tourmentais les troupes, etc.

Il m'a été facile de rétorquer son argument. Je lui ai dit que j'avais toujours désiré être jugé sur mes actes et non sur des calomnies, que personne ne nierait que j'avais formé les meilleurs officiers et les meilleurs régiments de l'armée. Le prince

Louis-Napoléon m'a dit que l'important pour lui était d'être bien informé, et il m'a même prié de lui écrire directement. Si j'use de cette permission, ce sera avec discrétion et dans un cas extraordinaire. Je lui ai répondu que mes rapports au ministre de la guerre contiendraient tout ce que j'aurais à mander, et qu'il pourrait se les faire présenter.

17. — J'ai passé ma journée en visites d'adieu et j'ai dîné chez le duc de Mortemart avec ma fille Hatzfeldt.

18. — Je suis parti à sept heures de chez moi pour le chemin de fer de Tours; je suis arrivé à Tours à quatre heures et demie du soir. J'ai voyagé avec le préfet Sivry, ce qui m'a permis de causer avec lui; en arrivant, j'ai trouvé à la gare le général Tempoure ; les troupes étaient sous les armes. Je me suis rendu à cheval à quatre kilomètres de Tours sur le terrain de manœuvre.

J'ai fait manœuvrer le 2e de chasseurs et quatre compagnies du 72e de ligne ; j'ai reçu les corps d'officiers, celui du dépôt du 41e, celui de la garde nationale; son colonel, Quinemont, est fort bien. J'ai vu l'archevêque; j'ai parlé à toutes les autorités de la nécessité de soutenir le pouvoir dans l'intérêt de l'ordre. J'ai été on ne peut mieux accueilli.

J'ai dîné chez ma belle-fille Castellane avec mon gendre et ma fille Contades, qui étaient venus de Montgeoffroy pour me voir.

Le préfet M. de Sivry a été d'une grande politesse pour moi. Les troupes sont animées d'un bon esprit; elles ont montré une grande confiance en moi. Chacun est convaincu de la nécessité d'un pouvoir fort.

19. — Je suis arrivé à Poitiers à trois heures et demie; l'officier commandant les trente chasseurs m'a remis une lettre obligeante du préfet Devès, m'offrant de descendre à la préfecture; ne restant que quelques heures, je m'y suis fait conduire. M. Devès est de Bordeaux ; il a environ cinquante ans, est marié, a de la fortune. Il a la réputation d'un bon préfet ; il a de la fermeté, de l'influence dans le département de la Vienne, dont la situation est satisfaisante; il a réuni dans ses salons les gens de tous les partis. Les populations sont reli-

gieuses; l'évêque, Mgr Pie, âgé de trente-quatre ans, nommé sous le ministère de M. de Falloux, est un prêtre distingué.

20. — Je suis arrivé à Ruffec à six heures du matin. J'étais à trois heures à Angoulême.

Le lieutenant-colonel du 58e de ligne, Lebrun, et l'officier de gendarmerie m'attendaient hors la ville; les honneurs de général en chef m'ont été rendus. J'ai passé la revue du 1er bataillon du 58e. Je connais ce régiment depuis longtemps; il était revenu d'Afrique pour la deuxième fois sous mes ordres, lors de mon départ de Perpignan, en 1847. J'ai fait une allocution à ce corps qui est très bien commandé par le colonel Mayran (1) et le lieutenant-colonel Lebrun; ce régiment a un bon esprit.

Décidément la République n'est pas dans nos mœurs; malgré tous mes efforts, je ne pouvais empêcher un mendiant de m'appeler « mon prince ».

Je suis parti d'Angoulême à six heures du soir.

21. — J'étais le 21, à deux heures du matin, à Cubzac. J'y suis resté à admirer le beau pont, afin de passer le temps.

J'ai quitté Saint-André de Cubzac à onze heures du matin. Je me suis arrêté assez longtemps à la poste du Carbon-Blanc pour arriver juste à deux heures à l'entrée de Bordeaux.

Ma réception a été remarquable; les balcons étaient couverts de monde, les femmes agitaient leurs mouchoirs. Une centaine de gamins, soldés par les rouges, m'ont accompagné jusqu'au quartier général en criant : « Vive la République! »

Les rentes ont monté de cinquante centimes à la bourse de Bordeaux, à la nouvelle de mon arrivée; elles sont venues au-dessus du taux de Paris, à 96 francs. Dès le soir, j'ai rendu une partie des visites.

24. — Après la visite de corps des officiers de la garde nationale de Bordeaux, le major de la 1re légion s'est détaché et est venu me dire : « Mon général! vous ne me reconnaissez pas? C'est moi qui vous ai immatriculé! » J'ai repris alors : « Vous êtes M. Gourzac, ancien quartier-maître du 5e léger. Je

(1) Il mourut héroïquement en Crimée, après avoir parcouru une noble et glorieuse carrière.

retrouve maintenant vos traits; c'est que nous sommes vieillis. Je ne me suis jamais rappelé sans plaisir ma joie en passant sous votre toise. Je l'ai mis dans mes Mémoires, et je suis heureux de vous retrouver. »

J'ai demandé au ministre de la guerre d'envoyer sans retard un officier général à Bordeaux, pour qu'il y commande sous mes ordres. Je ne peux commencer ma tournée auparavant. Je suis plus convaincu que jamais, d'après ce qui s'est passé sur mon chemin de Tours à Bordeaux, de l'utilité de voir promptement les principales villes et les autorités de mon commandement.

26. — J'ai été au spectacle. La loge du général commandant est belle; la salle est magnifique, mais mal tenue. J'ai passé une grande partie de ma journée à rendre des visites; partout on me reçoit à merveille.

27. — J'ai dîné chez le colonel Bontemps-Dubarri, mon ancien lieutenant-colonel de housards de la garde. Nous étions à dîner quatre anciens officiers de ce régiment : M. Bontemps-Dubarri, le chef d'escadron Duluc, le capitaine de Montbadon, qui sont tous en retraite à Bordeaux. Un cinquième officier de ce régiment, le sous-lieutenant Soye, est venu le soir. Après le festin, il y a eu soirée en mon honneur. L'archevêque y est venu; il y avait plusieurs femmes de la société : Mmes Marsand, Amédée de Carayon, Oldekop et autres. Chacun cherchait à plaire au gouverneur; je me suis assez amusé.

28. — M. Duffour-Dubergier, riche négociant, maire de Bordeaux avant la révolution de Février, m'a donné à dîner avec le préfet Neveux, le maire Gautier, les officiers supérieurs de la garde nationale et de la ligne. M. Duffour-Dubergier est président de la chambre de commerce; c'est un négociant qui fait de grandes affaires. Il raisonne comme pas un sur le vin de Bordeaux, sur la manière de l'avaler. Il faut le secouer d'une certaine manière dans son verre, puis le sentir avant de boire. Les verres à vin de Bordeaux sont ici plus profonds qu'ailleurs; on ne les remplit qu'au tiers pour pouvoir les agiter. Cela n'est pas sans difficulté; voilà plusieurs jours que j'y travaille, mais je suis un mauvais élève; je jette toujours

du vin sur la nappe. M. Duffour-Dubergier m'a cependant donné des leçons; avec de la persévérance et du travail, je parviendrai, je le suppose, à agiter mon vin convenablement, et alors les Bordelais, déjà bienveillants pour moi, auront encore une bien plus grande considération pour ma personne.

Le festin de M. Duffour-Dubergier était très bon, ses vins excellents.

2 mars. — Le ministre de la guerre m'a répondu qu'on ne pouvait pas envoyer de général de brigade à Bordeaux, l'arrêté du gouvernement provisoire qui a force de loi l'ayant supprimé. Le gouvernement provisoire a en cela travaillé à la désorganisation, comme en autre chose. A Bordeaux, par exemple, je suis seul. Qu'une émeute éclate, qu'une balle m'atteigne, qu'un événement grave, de nature à nécessiter ma présence, survienne sur un point de mon commandement, un colonel peut-être incapable me remplacera. Il peut s'ensuivre indécision dans le commandement, indécision dans l'obéissance, puis la débandade.

3. — Parade sur la place des Quinconces. Les mouvements se sont bien exécutés. La foule était grande, elle se pressait sur mon passage; on n'est pas accoutumé à ce spectacle à Bordeaux.

J'ai dîné chez une vieille baronne de Villeneuve. L'archevêque Donnet y était avec son grand vicaire; il m'a fait beaucoup d'excuses de ce que, le matin, le curé de Saint-André, ne sachant pas que j'irais à la messe, ne m'avait pas fait préparer de chaise. La société de Mme la baronne de Villeneuve est celle du faubourg Saint-Germain du lieu.

4. — J'ai dîné chez l'archevêque Donnet; festin en mon honneur, de vingt-cinq personnes. Ce prélat est aimable. Il n'a pas une grande influence, même sur son clergé; cela tient peut-être à ce que son désir d'être agréable le porte à faire des compliments à tout le monde, qu'ils soient mérités ou non. J'étais à côté de lui à table; il m'a dit : « Permettez-moi de boire à votre santé, à votre bonne arrivée. » Puis voyant en face de lui le procureur général Devienne, récemment installé,

il a ajouté : « Et à celle de M. le procureur général; nous sommes heureux de vous voir tous deux. »

M. l'archevêque de Bordeaux ne sera jamais embarrassant pour aucun gouvernement; il aime tous ceux qui sont au pouvoir.

7. — M. de Santa Coloma, consul du Chili, consul général de la Confédération argentine, a donné un festin de vingt-cinq personnes en mon honneur. C'est un gros homme d'environ soixante ans, très poli; sa femme est très agréable. Leur fille aînée, Mme Surget, a un grand talent pour la musique. Le dîner était bon, splendide, les années et les crus des vins très variés.

9. — Je me suis rendu à Libourne avec M. le préfet Neveux, qui avait jugé ma présence utile dans cette ville. Le bataillon d'infanterie de la garde nationale, mal commandé, avait voulu faire, le 24 février, une réunion qu'il a empêchée; les trois compagnies d'artillerie, des marins, des pompiers, sont au contraire décidées pour l'ordre.

Le sous-préfet le Próvost de Launay s'est trouvé à cheval en uniforme avec le piquet de cavalerie qui est venu au-devant de moi à un kilomètre de la place; arrivé à la tête du pont, j'y ai trouvé le maire, les adjoints et des membres du conseil municipal. Là, des gens apostés et des gamins se sont mis à crier : « Vive la République! » pendant la harangue du maire, puis ils se sont tus. J'ai répondu au maire et je suis remonté à cheval. L'artillerie, les marins, les pompiers et la portion d'infanterie de la garde nationale sous les armes ont couvert les cris des gamins par ceux de : « Vive le général! » Le 4e de chasseurs était en bataille; on a tiré le canon à mon entrée. La population m'a on ne peut mieux accueilli; les femmes agitaient leurs mouchoirs sur les balcons et m'ont jeté des bouquets. Le premier qui m'a été envoyé l'a été par Mme Princeteau, sœur du duc Decazes.

Chose singulière, le duc Decazes a obligé une foule de gens et il a fait un nombre considérable d'ingrats. Il n'a point de considération dans ce pays.

A trois heures, j'ai reçu les autorités. Les officiers du bataillon

d'infanterie de la garde nationale avaient mis en délibération s'ils viendraient chez moi; ils s'y sont décidés, au moins pour la plus grande partie. J'ai d'abord parlé aux trois compagnies d'artillerie, de marins et de pompiers; je leur ai dit que je savais que la patrie pouvait compter sur eux; je me suis ensuite retourné vers l'infanterie, et je lui ai fait un speech sévère. Alors un capitaine, mettant la main au shako, a dit humblement qu'ils ne voulaient que ça : « l'ordre », et ils sont sortis tout penauds.

Le sous-préfet le Provost de Launay nous a donné à dîner. C'est un grand jeune homme bien tourné, ferme, zélé; il dirige bien son arrondissement. Il désirait beaucoup ma venue, comme devant donner de la force à l'autorité; elle a été d'un très bon effet. Je suis revenu à Bordeaux dans la soirée.

13. — Une dépêche télégraphique du 13 mars, arrivée à Bordeaux à deux heures du soir, annonce que MM. Carnot, Vidal et Flotte l'ont emporté aux élections de Paris sur MM. Foy, La Hitte et Bonjean, le premier avec six mille voix de majorité. Paris jouit de la plus parfaite tranquillité.

Les rentes ont baissé à la Bourse de Bordeaux de 1 franc 75. Marseille a été, comme Bordeaux, dans la stupeur en apprenant ces élections de Paris.

16. — On m'écrit de Paris : « Il y a ici, à propos des élections, de grandes déceptions; on croyait avoir trois modérés, on a eu trois rouges. Aussi chez M. Molé les figures étaient-elles bien longues. On dit qu'à l'Élysée on n'est pas mécontent, parce que cela pourrait donner le prétexte à un coup d'État. »

22. — Le ministre de la guerre a ordonné d'envoyer en Afrique seize infirmiers qui avaient formé une association politique. On est venu m'avertir à plusieurs reprises que cela produirait une manifestation de la part des anarchistes; j'avais prescrit d'être prêt à prendre les armes et ordonné publiquement le départ des infirmiers, à sept heures du matin. J'ai envoyé un aide de camp pour les faire partir en ordre, à quatre heures du matin; ils n'ont pas dit un mot, le caporal le plus ancien a pris le commandement et leur a défendu de faire du bruit en traversant la ville.

Un infirmier qui avait tenu dans un café des propos excitant à la révolte avait été remis la veille à la gendarmerie. Il y a trois sergents infirmiers envoyés aussi en Algérie; comme ils ont des destinations particulières, l'intendance leur donne des feuilles de route individuelles.

Cette institution des infirmiers est détestable; elle est due à l'influence et à la manie des intendants de vouloir avoir des soldats d'administration; si on n'y avait mis ordre, on aurait eu bientôt la moitié de l'armée en infirmiers, ouvriers et soldats du train des équipages militaires. Les soins des Sœurs de Charité sont bien préférables pour les soldats à ceux de ces infirmiers. En temps de guerre, où les infirmiers sont nécessaires, on ne manque jamais de mauvais soldats qui préfèrent relever et soigner les blessés plutôt que d'aller au feu.

26. — Le général de brigade Raoul, commandant l'artillerie de Paris, a été enlevé par une attaque d'apoplexie, le mercredi 20 mars, à dix heures et demie; il était né le 24 mars 1788, à Neufchâteau (Vosges); il était entré au service comme canonnier au 5e d'artillerie à pied, le 21 mai 1802; il faisait partie de l'artillerie de la garde en 1814 et suivit l'Empereur à l'île d'Elbe; après la bataille de Waterloo, il perdit tous ses droits d'officier, comme étant revenu de l'île d'Elbe, et fut appelé à Naples par le comte de Saint-Leu, pour être précepteur de son fils Louis-Napoléon, aujourd'hui Président de la République. Le commandant Raoul passa ensuite dans l'Amérique du Sud. En février 1832, il apprit qu'une ordonnance du 24 décembre 1830 le réintégrait dans l'armée avec le grade de lieutenant-colonel. Il a été sous mes ordres directeur à Perpignan. C'était un fort brave homme; il est de ceux qui, pendant ma retraite, ne m'ont point oublié. Il était veuf; c'était un homme de cœur qui se consacrait à l'éducation de sa jeune fille, qu'il aimait beaucoup.

27. — Je vais partir en tournée d'inspection et j'ai fait différentes visites d'adieu; on est généralement fâché de me voir m'éloigner de Bordeaux en ce moment.

28. — Je suis parti à huit heures du matin par le bateau;

à dix heures et demie, je suis arrivé au débarcadère de Blaye. J'y ai trouvé le sous-préfet, M. de Pourville, plus zélé que capable, que le Président de la République a fait replacer parce qu'il était sous-préfet de Doullens lorsqu'il y était prisonnier.

J'ai reçu les autorités, et ensuite j'ai passé la revue des deux compagnies du 54e qui forment la garnison de la citadelle; elles sont bien tenues. J'ai été parfaitement reçu. Je suis parti à midi et demi de Blaye et je suis arrivé à Saintes à sept heures du soir.

Le maire, M. Vacherie, accompagné du conseil municipal et de toutes les autorités de la ville, était venu à ma rencontre. Tous les officiers en retraite et presque tous les légionnaires étaient venus aussi.

La garde nationale, de sept cents hommes, était sous les armes. Une portion de cette garde nationale est rouge, on ne peut guère compter sur elle; la masse de la population est néanmoins bonne, et si, dans les campagnes, on est moins napoléonien, c'est qu'ils ont élu le prince Louis dans des idées monarchiques et qu'on trouve qu'il ne les débarrasse pas assez vite des rouges. Lors de la visite de corps, j'ai parlé ferme aux officiers de la garde nationale; j'ai traité les fauteurs d'anarchie et de désordre comme ils le méritent; mes harangues ont été bien accueillies. Je n'ai eu fini mes réceptions officielles et particulières qu'à onze heures du soir.

29. — J'ai quitté Saintes ce matin. En avant de Tonnay-Charente, j'ai trouvé un détachement de la garde nationale à cheval, puis, sur le pont de cette ville, le maire et les adjoints venus au-devant de moi. J'ai traversé à pied avec eux une grande partie de la ville, jusqu'à la mairie.

Les lanciers de la garde nationale de Rochefort ont remplacé ceux de Tonnay-Charente. A trois heures trois quarts j'étais en dehors de la porte de Rochefort, où j'ai trouvé un gros détachement de la garde nationale, le maire et les adjoints.

Je suis descendu chez le contre-amiral Laplace, que je connais depuis longtemps, ayant navigué avec lui en 1825, pendant dix-sept jours, sur la frégate *l'Amphitrite,* dont il était

second. J'ai reçu les différentes autorités civiles, militaires et judiciaires.

J'ai dîné chez le préfet maritime. M., Mme et Mlle Laplace sont fort obligeants pour moi; le soir, la musique de la garde nationale m'a donné une sérénade.

30. — Une lettre du ministre de la guerre du 26 mars me donne avis que, vu les manifestations politiques du 11e léger, il fait partir ce régiment pour l'Afrique; les actes d'insubordination de ce corps auraient dû, dans mon opinion, être préalablement réprimés.

J'ai passé la revue des troupes et visité les casernes; j'ai reçu ensuite la visite de tous les corps de la marine. J'y ai trouvé des officiers avec lesquels j'ai navigué ou avec lesquels je me suis trouvé en rapport; comme j'ai toujours été bien pour eux, ils sont bien pour moi.

J'ai visité les établissements. A mon entrée dans le port, l'artillerie et deux beaux bataillons d'infanterie de marine étaient en bataille dans une belle tenue, commandés par le lieutenant-colonel Bert, bon officier. Le major général de la marine, Thibaut, brave homme, capable et fin, m'a conduit, accompagné de tous les chefs de service.

J'ai visité le bagne, où il y a onze cents forçats; on ne leur donne pas de viande, mais une livre et demie de pain et des haricots; ils souffrent de la faim; ils peuvent gagner jusqu'à vingt centimes par jour en travaillant; mais comme on manque de fonds, on ne leur fait gagner ordinairement que dix centimes, et alors ils ne peuvent pas acheter assez de nourriture. Le bagne est très bien tenu.

Le vaisseau *la Ville de Paris* est en construction depuis quarante-trois ans; on dit qu'il n'en vaudra que mieux, il est au moment d'être fini. Il y a pour quatre-vingts millions d'approvisionnements pour la marine dans le port de Rochefort, qui est à peine fermé. Avec le mauvais esprit des ouvriers, quoique l'arsenal soit leur pain, un beau jour ils pourraient y mettre le feu. En traversant la salle des mécaniciens, un ouvrier s'est levé, a ôté sa casquette et a crié : « Vive la République démocratique et sociale! » Quelques

autres ont crié : « Vive la République! » Le major de la marine Thibaut et les officiers qui m'accompagnaient étaient furieux. C'est le premier cri de ce genre que j'entends depuis mon départ de Paris. L'amiral Laplace a mis un grand ordre dans l'arsenal; il est très ferme, et il est au désespoir de cet événement; l'ouvrier a été immédiatement renvoyé de l'arsenal.

L'hôpital de la marine, qui peut contenir douze cent cinquante malades, est remarquable et par la beauté de l'édifice et par la manière dont il est tenu. M. Leprédour, président du conseil de santé, m'en a fait les honneurs. Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul le desservent; des galériens font le service d'infirmiers, et le font très bien; c'est pour eux une rude punition d'être renvoyés au bagne. La salle des galériens est curieuse; on les enchaîne tous les soirs dans leur lit; il est très rare que les Sœurs aient à se plaindre d'eux.

31. — J'ai passé la revue de la garde nationale : à mon arrivée, une escouade de gens apostés a crié : « Vive la République démocratique! » La garde nationale est restée impassible, et n'a pas poussé un cri; elle était belle et a bien défilé. Un canonnier m'a demandé la grâce de l'ouvrier renvoyé de l'arsenal; je lui ai répondu que je n'étais pas chargé de la police du port, et il n'a pas ajouté un mot.

J'ai beaucoup remercié le préfet maritime de sa bonne, aimable et gracieuse hospitalité.

La garde nationale à cheval de Rochefort m'a accompagné hors la ville et a beaucoup crié : « Vive le général Castellane! » en se séparant de moi.

J'ai quitté Rochefort à onze heures du matin; j'étais à une heure à la Rochelle. J'ai trouvé à l'avancée l'état-major de la place ayant le lieutenant-colonel Mantil en tête, puis les officiers du génie et de l'artillerie. A l'entrée de la ville, le préfet Brian, le maire et les adjoints m'ont harangué. Je leur ai riposté.

Les troupes bordaient la haie; presque toute la population était dehors. Je suis descendu à la préfecture, où M. et Mme Brian m'avaient offert l'hospitalité. J'ai reçu les officiers,

et je leur ai fait un speech. A la demande du maire, j'ai passé la revue de la garde nationale.

1er avril. — J'ai de là été à la manutention, où le pain est trop brûlé, puis à l'hôpital militaire, qui peut contenir quatre cent soixante malades et qui est bien tenu.

J'ai passé la revue des troupes et j'ai rendu les visites en voiture, puis j'ai été à l'établissement des bains de mer créé par souscription et qui est fort bien; un M. de Fleuriau, qui a quatre-vingt-dix ans, y a mis beaucoup d'amour-propre; il y a dépensé beaucoup d'argent.

M. Brian m'a donné un dîner de trente-six personnes, avec toutes les autorités; puis Mme Brian a réuni les dames à une soirée. Il est étonnant qu'il y ait autant de bonne société dans une ville de dix-sept mille âmes. Plusieurs de ces femmes sont charmantes. M. et Mme Brian m'ont donné à la préfecture une cordiale hospitalité.

2. — J'ai quitté la Rochelle à huit heures et demie du matin. J'ai trouvé, à un kilomètre de Niort, un détachement de chasseurs avec le colonel Thomas, de la 9e légion de gendarmerie; le colonel Cassaignolles, du 3e de chasseurs; les officiers supérieurs et de l'état-major. Il y avait au même endroit trois cents individus criant : « Vive la République! » A l'entrée de la ville, un détachement de la garde nationale a poussé les mêmes cris. J'étais monté à cheval, et j'ai été accompagné jusqu'à l'auberge du Raisin de Bourgogne par une foule de gens, évidemment commandés, qui criaient : « Vive la République! » et qui chantaient des chants démocratiques. Les deux adjoints, en l'absence du maire, m'attendaient à ma descente de cheval; ils ont été fort mécontents des cris poussés, qui ne sont nullement en rapport avec l'opinion de l'immense majorité de la ville. La compagnie d'artillerie, en revenant de faire les salves en mon honneur, est passée sous mes fenêtres et a crié : « Vive la République démocratique! » L'adjoint faisant fonction de maire a pris immédiatement un arrêté défendant les chants dans les rues, qui a été sur-le-champ approuvé par M. de Saint-Marsault, bon préfet, ayant bien réussi dans ce département.

4. — J'ai quitté Niort à sept heures du matin; à neuf heures j'étais à Fontenay-le-Comte, où j'ai passé la revue des voltigeurs du 1er bataillon du 77e de ligne et des cavaliers de la succursale de remonte commandée par le capitaine d'artillerie de Guitry, officier d'une grande énergie et qui en a donné des preuves à Guéret, lors de la révolution de Février.

Les courses que lui et ses officiers font dans la Vendée lui font bien connaître l'esprit des populations. Il n'y a pas de socialistes dans ce département; elles sont dévouées à l'ordre, et on y trouverait appui contre le désordre.

La population de la Vendée est parfaitement calme. Le Bocage, qui fait les deux tiers du département, est religieux; la plaine aussi. Le Bocage est légitimiste; la plaine est devenue napoléonienne maintenant. Il n'existe pas de socialistes dans les campagnes.

Je suis arrivé à deux heures à Napoléon-Vendée; la gendarmerie était venue au-devant de moi. J'ai trouvé, à l'entrée de la ville, le maire et les adjoints, qui m'ont harangué : je leur ai répondu. Le général Siméon était en tête de la portion du 71e qui est en garnison à Napoléon. Je suis passé devant les troupes; j'ai ensuite reçu les officiers, puis, sur la place, j'ai passé la revue de la garde nationale et des troupes. J'ai reçu la visite du préfet Bonnin, qui est très aimé et estimé; il a été longtemps sous-préfet à Fontenay-le-Comte. Il est venu avec les chefs de service, le tribunal et les autorités; les échanges de discours ont eu lieu suivant l'usage.

Le général Siméon, commandant à Napoléon-Vendée, est un très brave homme; il a voulu m'accompagner partout; il m'a donné à dîner, ainsi qu'au préfet Bonnin et à toutes les autorités. Sa femme est agréable; ils sont logés dans un bâtiment du gouvernement, sur la place. Le soir, la société est venue chez eux; il y avait au moins vingt femmes. La ville a six mille âmes; il paraît qu'on s'y attache, à cause de l'affabilité des habitants.

5. — L'évêque de Luçon veut l'ordre, mais il est borné, entêté, et donne souvent de l'embarras, son influence étant grande.

J'ai quitté Napoléon à huit heures du matin. A une heure trois quarts de l'après-midi j'étais à l'extrémité du faubourg de Nantes à six kilomètres de la cathédrale. J'y ai trouvé trente chevaux du 5e de housards, régiment que j'ai formé en 1816; un peu plus loin, le chef d'escadron avec la gendarmerie, ensuite le général Gérard avec son état-major, tous les officiers supérieurs de la garde nationale de Nantes, le colonel d'Illiers en tête et la garde nationale à cheval. Ce bon général Gérard m'a témoigné toute sa joie de me revoir. Les deux escadrons du 5e de housards et les autres troupes étaient en bataille sur mon passage; il y a eu très peu de cris de : « Vive la République! » et seulement d'un groupe aposté près d'un pont, pour l'article obligé du journal rouge du lieu. Ici comme partout, au reste, maintenant, le cri de : « Vive la République! » est considéré comme séditieux. Il faisait beau, il y avait foule dans les rues; beaucoup de gens saluaient. J'ai lieu d'être satisfait de l'accueil que j'ai reçu à Nantes.

Je suis descendu au quartier général de la division, où le général Gérard et son excellente femme tenaient beaucoup à m'avoir.

J'ai reçu les visites de corps, puis le préfet, M. Gauja, qui m'a présenté les conseillers de préfecture et les différents chefs de service; il est fort bien. Les tribunaux de première instance et de commerce, les officiers de la garde nationale au grand complet, le colonel d'Illiers, le maire, M. Colombel, avec le conseil municipal, sont aussi venus. Ce que j'ai dit, qu'il fallait faire taire ses préférences pour fortifier le pouvoir actuel afin de sauver la société, a été applaudi. Chacun m'a assuré de son concours. L'évêque Jacquemet, homme d'esprit, estimé, m'a promis celui du clergé.

6. — J'ai passé la revue des troupes sur le cours Saint-Pierre; elles étaient bien tenues. J'ai été ensuite visiter l'hospice civil de l'Hôtel-Dieu; les administrateurs et le personnel étaient à la porte de l'établissement pour me recevoir. J'ai vu les salles militaires. L'Hôtel-Dieu est un vieux bâtiment, et les Sœurs de la Sagesse qui le desservent ont du mérite à le tenir propre.

J'ai été au château de Nantes, où est la batterie d'artillerie et la salle d'armes. Du donjon on a une vue magnifique; on découvre en entier Nantes et les campagnes environnantes.

L'architecture de ce château est curieuse. Le directeur de l'artillerie Liautey occupe l'appartement où a été conduite Mme la duchesse de Berry lorsqu'on l'a arrêtée.

J'ai été ensuite voir la caserne d'infanterie. C'est un ancien couvent qui a été très bien arrangé. Le 47e achète maintenant du pain blanc. Cet essai de M. d'Hautpoul réussira tant que le blé sera à bas prix, tant qu'il n'y aura pas de disette et tant qu'on ne fera pas faire aux troupes des mouvements précipités dans de mauvais pays.

Presque tout le monde m'ôte son chapeau; le lieutenant-colonel m'a dit que les ouvriers des faubourgs m'ôtent leurs chapeaux, et que cela est significatif.

7. — J'ai passé la revue de la garde nationale de Nantes, sur la demande des autorités. Le préfet, le maire, les membres du conseil municipal et du conseil de préfecture sont venus me chercher à l'hôtel du quartier général. Ils étaient escortés par ce qu'on appelle la compagnie de vétérans, qui est composée de fonctionnaires et de gens qui ont passé l'âge de faire le service. Ils étaient précédés des drapeaux des différents corps de la garde nationale.

Le général Gérard, quoique souffrant d'une blessure, nous a suivis à cheval. Je suis passé devant la garde nationale, qui occupait tous les côtés des cours Saint-Pierre et Saint-André; il y avait trois mille cinq cents hommes, artillerie, pompiers, marins, infanterie, cavalerie de Nantes; huit cents hommes de la banlieue; on n'en avait jamais réuni autant.

Le *National de l'Ouest* avait invité les gardes nationaux à ne pas s'y rendre; il n'a donc eu aucun succès dans ses prédications. Un très petit nombre de gardes nationaux ont crié : « Vive la République! » Ces cris ont été couverts par ceux de : « Vive le général! »

Pendant qu'on faisait masser la garde nationale, je suis passé devant les troupes de ligne qui étaient placées en arrière; les douaniers s'étaient placés à la gauche. Ils pas-

sent pour être animés d'un mauvais esprit; un d'eux ayant crié : « Vive la République! » d'un air menaçant, je me suis retourné et je lui ai dit : « Les douaniers pas plus que les soldats ne doivent crier sous les armes. »

La garde nationale a défilé dans le plus grand ordre. La revue s'est très bien passée.

10. — J'ai quitté Nantes à quatre heures et quart du matin. Je suis arrivé à Vannes à une heure au lieu de deux, que j'avais fixée. Je suis même entré dans la ville sans m'en douter. J'ai fait rebrousser chemin à ma voiture pour attendre la gendarmerie; lorsqu'elle est venue, je suis monté à cheval par une pluie battante. J'ai trouvé un peu plus loin le général Boullé en grand uniforme, venant au-devant de moi avec son aide de camp. La garde nationale se formait; les trois compagnies du 11e de ligne formant la garnison étaient en bataille. J'ai été bien accueilli.

Je suis descendu à la préfecture, où le préfet Boulage m'attendait.

J'ai passé par un temps pluvieux la revue de la garde nationale, dont les rangs étaient éclaircis par l'ondée. J'ai visité la manutention; le pain est bon.

Je suis parti de Vannes à neuf heures du matin. A Locminé, on n'enchaîne plus les fous dans l'église pour les faire guérir par saint Colomban. C'est moi qui, il y a trente ans, ai mis un terme à ce barbare usage en le faisant défendre par le gouvernement. Depuis, quoiqu'on raconte le contraire, on se contente de montrer, dans la chapelle de Saint-Colomban, les crochets de fer auxquels on attachait les insensés.

11. — J'ai retardé ma marche de manière à n'arriver qu'à deux heures à Pontivy. J'ai trouvé, en avant de la ville, la gendarmerie, puis trente housards du 5e régiment. A la porte, j'ai trouvé le sous-préfet Revel et le maire Jouanno, professeur du collège en retraite. Celui-ci m'a harangué en me disant qu'à Pontivy on ne m'avait jamais oublié, et il m'a offert une soirée à la mairie. On a beaucoup crié : « Vive le général! » Je suis monté à cheval. A l'entrée de la ville, j'ai passé la revue de la garde nationale. Je les ai fait défiler avec le 5e de

housards, qui était en garnison dans cette ville, il y a trente ans, lorsque j'en étais colonel. J'en passe la revue aujourd'hui, comme commandant supérieur; ce régiment est animé d'un excellent esprit. J'ai visité de suite le quartier, la prison, l'hôpital, la manutention. Je suis descendu à l'Hôtel des voyageurs; on a bâti beaucoup de maisons, et de jolies maisons, depuis trente ans, à Pontivy, et comme les rues étaient régulièrement tracées, cela fait une assez jolie ville. Il y a six mille âmes, dont cinq mille agglomérées, à ce qu'on raconte; il y en avait douze cents réunies lorsque j'y étais. On avait conservé dans cette ville un si bon souvenir de moi, qu'en 1837, les électeurs de l'arrondissement m'offrirent la députation, et si je n'avais pas été nommé pair, j'aurais été élu, ce que celui qui fut nommé à ma place fut chargé de me dire à Paris.

J'ai dîné chez trois vieilles demoiselles Condé, filles de l'amiral. Une grande, Mlle Nanine, est la plus spirituelle; elles m'ont offert de bien bon cœur ce festin où était une vieille Mme Leclerc, mon hôtesse d'alors. Il m'a été agréable de revoir Pontivy, où j'ai passé le moins tristement possible, avec mes housards, deux années de ma jeunesse.

Le maire Jouanno a inventé d'inviter démocratiquement toute la garde nationale et leurs familles; il en est résulté qu'aucune femme de la société n'a voulu venir; il en est venu trois en bonnet breton. L'une d'elles a fini par me dire qu'elle ne s'était décidée à s'y rendre que pour m'y voir. C'est une étrange fête que m'a donnée là le maire Jouanno; il y avait une foule de gardes nationaux en uniforme.

A huit heures et demie du soir, le directeur des postes est entré, m'apportant une dépêche télégraphique du 10, du ministre de la guerre, arrivée par estafette, me prescrivant de partir sur-le-champ pour Poitiers, où je recevrai de nouveaux ordres, et où je dois être rendu le 14 au matin au plus tard. C'est le jour de l'arrivée dans cette ville du 1er bataillon du 11e léger qui, en passant à Angers, a poussé des cris, chanté des chansons séditieuses et commis pendant la route des actes d'insubordination. Si le ministre de la guerre, avant d'envoyer ce régiment en Algérie, avait commencé par punir

les coupables, cela ne serait pas arrivé. La faiblesse dont on a usé à Rennes après les premiers actes d'insubordination est cause de tout cela. Il m'est fort ennuyeux, au lieu de continuer ma tournée sur Brest, ce que je devrai refaire plus tard, d'être obligé de rebrousser chemin et d'aller à Poitiers.

12. — Je suis parti de Pontivy à six heures du matin. J'ai rencontré auprès de Ploërmel l'avant-garde du 1er bataillon du 22e de ligne, mal en ordre; des gamins portaient les fusils des soldats, et ceux-ci marchaient à la débandade. J'ai mis le capitaine qui commandait huit jours aux arrêts, ainsi que son lieutenant, qui portait une casquette au lieu d'un shako.

Je suis arrivé à trois heures à Rennes. J'ai envoyé une carte au général Duvivier et une autre au préfet. Comme j'achevais de dîner, est arrivé le général Duvivier, qui m'a dit qu'il n'avait été prévenu que tard; il lui a fallu certainement le temps de passer son uniforme. J'ai à peine eu le temps de lui dire deux mots, et je suis monté en voiture; il avait l'air tout contrit.

13. — A cinq heures et demie du matin, nous étions à la gare du chemin de fer d'Angers. Nous avons pris le convoi de sept heures; nous étions à huit heures et demie à Saumur. J'ai fait demander des chevaux de poste, et nous sommes repartis immédiatement.

J'ai vu à Fontevrault deux compagnies du 71e, bien tenues; les barbes étaient remises à l'ordonnance, ce qui prouve que dans ce régiment on exécute les ordres.

Je suis arrivé à Poitiers à cinq heures et demie du soir. J'ai su qu'à Loudun et Mirebeau quelques soldats avaient crié : « Vive Barbès! Vive la République démocratique et sociale! »

Le colonel Boyer, du 12e de chasseurs, m'a remis les instructions du ministre de la guerre qui me prescrit d'envoyer à l'île d'Aix, pour y être embarquée, la portion du bataillon que je croirai devoir séparer des autres.

14. — A l'entrée du 11e léger, aujourd'hui, à Poitiers, trente démocrates l'ont accablé des cris de : « Vive la République! Vive le 11e léger! Vive la sociale! » Ils étaient tellement déterminés à crier que l'officier d'escorte des bagages a été accueilli

par le cri de : « Vivent les bagages! » Le bataillon est resté impassible et a traversé la ville en ordre; mes dispositions étaient prises pour qu'au premier acte de mutinerie le bataillon fût désarmé. Le 12e de chasseurs, excellent régiment qui a été longtemps sous mes ordres, occupait toutes les avenues et était prêt à déboucher. Les trois compagnies du 71e étaient serrées en masse dans la cour de la préfecture; j'avais interdit le passage de la place pendant la revue, et les socialistes ont été tenus à distance.

Après être passé devant les rangs, j'ai réuni les officiers au milieu du bataillon. Je leur ai parlé avec énergie, fermeté et paternité. Je me suis ensuite adressé aux sous-officiers, leur disant que le 11e léger s'exposait à être licencié, qu'il le serait s'il y avait nécessité, que le licenciement était pour les officiers la non-activité, pour les sous-officiers le renvoi chez eux; qu'ils n'étaient plus rien après le licenciement, et que s'ils avaient encore du temps de service à faire, ils l'achèveraient dans un autre corps à titre de licenciés. Je leur ai dit enfin tout ce qui était capable de les émouvoir, et avec succès.

J'ai ensuite ordonné de faire former le cercle aux compagnies et de lire le code pénal, particulièrement les articles sur la désobéissance et les complots. Le bataillon reformé, j'ai ordonné de faire conduire par un caporal et quatre hommes le chasseur David, de la 4e compagnie, au milieu, et en avant du bataillon; là, je l'ai fait désarmer par le caporal, puis deux gendarmes l'ont emmené en prison. Le bataillon a gardé l'immobilité la plus complète; les gendarmes ont passé avec le prisonnier devant le reste du front, et j'ai prescrit de faire défiler. Ce chasseur était le seul désigné nominativement dans les rapports que j'ai reçus; à Angers, il était monté sur un tabouret dans le cabaret de la veuve Morin, disant : « Je suis le fils d'un fermier, je suis républicain rouge; plus tard nous serons les maîtres, nous nous soutiendrons, etc. » Il subira soixante jours de prison, après quoi il sera envoyé de brigade en brigade à son régiment en Afrique.

J'ai fait appeler chez moi individuellement les sergents-majors et les officiers; j'en ai été content. Ils disent qu'ils

ont été calomniés, qu'ils sont contents d'aller en Afrique, mais qu'ils sont fâchés d'y être envoyés par punition, le régiment ne le méritant pas.

Je suis passé devant le bataillon rassemblé pour l'appel, j'ai adressé à la troupe quelques mots de satisfaction; un groupe aposté a alors crié : « Vive la République! Vive le 11e léger! » Je me suis retourné vers ce groupe et je lui ai dit : « Le cri de : Vive la République! est très licite; mais quand il est poussé avec un air menaçant, il devient séditieux, et celui de : Vive le 11e léger! est une insulte pour ces braves soldats. » J'ai alors fait signe à un peloton de chasseurs à cheval de s'avancer, et j'ai dit à un commissaire de police de faire les sommations; ce dernier prétend qu'il ne m'a pas compris, mais il a mis son écharpe, et cela a suffi pour calmer les criards. Je suis ensuite passé devant le front du bataillon; j'ai causé avec quelques soldats, leur demandant de quel département ils étaient, etc.; les ordres donnés, on a fait rompre les rangs. Le bataillon a montré toute la journée une subordination parfaite; j'aime à croire et je suis persuadé qu'il ne donnera lieu à aucune plainte dans sa marche; mes allocutions leur ont fait bon effet.

Ce régiment, après ce qui s'était passé à Rennes, était un point de mire pour les socialistes; ils en sont pour leurs frais.

Le lieutenant-colonel Michel, aide de camp du ministre de la guerre, est arrivé à cinq heures du soir et m'a remis de nouvelles instructions du ministre. Le colonel du 11e léger, Thomas, est arrivé ce soir. Je lui ai donné l'ordre de se trouver à Saumur pour la revue du 2e bataillon. Je serai demain à dix heures dans cette ville.

15. — Le 1er bataillon du 11e léger s'est mis ce matin en marche, dans l'ordre le plus parfait.

M. d'Hautpoul veut à tout prix faire du nouveau avec les troupes; il a prescrit pour les soldats un nouvel essai d'alimentation qui leur déplaît; cela a causé une révolte à Angoulème, dans une compagnie de voltigeurs du 58e de ligne. J'avais bien entendu à Vannes quelques propos de mécontentement à ce sujet dans le 11e de ligne. Nous ne sommes pas

cependant dans un moment où on doit penser à se créer des embarras; l'essai de pain blanc est, je le crains, destiné à nous en donner aussi. Sous M. de Saint-Germain, on a fait un essai de ce genre, et on a été forcé d'y renoncer; on trouve toujours plus facile, je le répéterai, en France, d'inventer que d'apprendre à se servir de ce qui existe.

16. — J'ai passé ma nuit en voiture. A dix heures du matin, en approchant de Saumur, j'ai trouvé un détachement de cavaliers de l'École, commandé par le lieutenant Kœnig; deux compagnies du 71e étaient en bataille; le colonel Jacquemin, commandant provisoirement l'École, avec tous les officiers et les escadrons de cavalerie.

Je me suis rendu à l'École, où toutes les autorités étaient réunies. Le sous-préfet, M. de La Chapelle, fils de l'ancien préfet du Lot, m'a très bien parlé; sont ensuite entrés les tribunaux de première instance et de commerce.

J'ai passé la revue du 2e bataillon du 11e léger dans la cour de l'École, où il s'était formé en bataille dans le meilleur ordre. J'ai fait une allocution aux officiers; pendant que je parlais aux sous-officiers, une foule d'émeutiers est venue contre la grille de l'École crier : « Vive la République! vive le 11e léger! » empêchant d'entendre mes paroles. Je me suis retourné vers le bataillon, lui disant : « Le cri de : Vive le 11e léger! dans la bouche de ceux qui le poussent, veut dire : « Vivent les insubordonnés! » C'est une insulte pour vous, je ne le souffrirai pas. Colonel, faites porter en avant vos carabiniers. Commissaire de police, faites les sommations. » J'ai eu toutes les peines du monde à les obtenir de ce commissaire; après s'y être décidé, il a été, après chaque sommation, parlementer avec les émeutiers. Les sommations faites, les carabiniers se sont élancés en avant et ont crossé vivement ces braves gens; un peloton de l'École de cavalerie a également chargé, et la place a été déblayée en un instant. Ces individus, qui depuis le matin criaient : « Vive le 11e léger! » ont jeté des pierres aux soldats; un carabinier en a reçu deux; la tranquillité n'a plus été troublée.

Un malheur horrible est arrivé. Le pont suspendu de la

Maine s'est affaissé à onze heures du matin sous le poids du 3e bataillon du 11e léger. Le lieutenant-colonel Simonet, tombé dans l'eau, a été sauvé par miracle. Deux cent vingt hommes ont été noyés.

17. — Je suis parti à huit heures et demie du matin de Saumur par le convoi du chemin de fer. J'étais à dix heures et demie à Tours, où on n'avait eu qu'une heure pour préparer ma réception; les troupes étaient en bataille; j'ai reçu les autorités et je les ai haranguées suivant l'usage.

18. — J'ai passé à midi la revue des troupes et visité, après le défilé, les différentes casernes, la manutention, le magasin à fourrages, l'hospice civil.

Je dînais à la préfecture, quand, au moment où nous nous y attendions le moins, un aide de camp est venu me dire de me rendre au chemin de fer, où était le Président de la République avec le général d'Hautpoul. Ils allaient à Angers voir le reste du 3e bataillon du 11e léger.

Je suis parti avec le Président de la République et le ministre de la guerre, dans le même wagon.

J'étais à dix heures et demie à Angers. Nous sommes descendus à la préfecture; M. Besson, préfet, a été fort étonné de voir arriver le Président de la République.

19. — Le Président est monté en calèche. Nous avons été voir un quartier où sont les quatre cents hommes qui restent du 3e bataillon du 11e léger; ils ont crié : « Vive le Président! » comme des gens à qui on l'avait prescrit. J'ai remarqué dans les compagnies du centre quelques cris de : « Vive la République! » J'ai demandé au prince Louis-Napoléon s'il voulait que je reçusse chevaliers ceux qui étaient nommés; il y a consenti. Cette réception a fait bon effet. Nous avons de là été à l'hôpital, où il a donné la croix au chirurgien en chef; nous avons vu les blessés du 11e léger, et nous sommes revenus à la préfecture.

Après le déjeuner, le Président a remis la croix de commandeur au préfet; on oubliait tout net le maire, de Latouche, représentant, qui est si bien que je croyais qu'il avait déjà la croix; après m'être assuré qu'il ne l'avait pas,

j'en ai fait l'observation, et le Président la lui a donnée.

Le Président est de nouveau monté en calèche. Il a visité les casernes d'un bataillon du 47e et du dépôt du 72e; il a donné force croix; deux gendarmes l'ont aussi reçue, lors de sa visite au pont; un portier-consigne l'a eue sur la proposition du capitaine d'artillerie qui commande celle du château; c'est bien une croix accrochée par hasard, comme, du reste, plusieurs des vingt qui ont été données; un cavalier du dépôt de remonte en a eu une. Parmi les civils, un perruquier a été choisi pour avoir sauvé cinq hommes. Il a jugé convenable de se jeter dans les bras du Président et de l'embrasser; cela a été curieux.

Revenus à la préfecture, nous sommes retournés à deux heures au chemin de fer. Le prince Louis-Napoléon a été bien accueilli à Angers; il y a eu beaucoup de cris de : « Vive Napoléon! Vive le Président! » et presque pas de : « Vive la République! » Le ministre de la guerre dit bien haut, en bon courtisan, qu'il n'y a que le cri de : « Vive Napoléon! » qui signifie quelque chose, et que c'est celui-là qu'il faut proférer. Cela a été exécuté dans les casernes du 47e et du dépôt du 72e.

Je suis remonté en tiers dans le wagon avec le Président et le ministre de la guerre. J'ai insisté beaucoup dans le wagon sur la nécessité de supprimer le vote des soldats sous les drapeaux et sur le droit de casser les sous-officiers autrement que par un conseil d'enquête. Je leur ai dit que, sans cela, avant deux ans, nous n'aurions plus d'armée et, par conséquent, plus de France.

Partis à deux heures un quart d'Angers, nous sommes arrivés à quatre heures à la gare de Tours. Le Président a continué à grande vitesse sur Paris.

20. — Je suis parti de Tours par le convoi de sept heures et demie du matin. A huit heures, nous étions à la station de Langeais; là, j'ai pris un *coucou*, et nous sommes arrivés à neuf heures et demie au château de Rochecotte, chez ma belle-fille. J'ai été heureux de la revoir, ainsi que mon petit-fils Antoine, qui a six ans et qui est l'héritier de mon nom.

Cet enfant est assez grand pour son âge, il est charmant.

21. — J'ai quitté Rochecotte le 21, à sept heures et demie du matin; j'étais à neuf heures et demie à Saumur. J'ai remarqué que beaucoup d'ouvriers qui ne me saluaient pas, avant la charge des carabiniers sur les émeutiers, m'ôtent maintenant leurs chapeaux. La légion de la garde nationale est plus nombreuse sous les armes qu'elle n'a jamais été. Le maire est dans l'enchantement et me raconte que la tranquillité est revenue pour plusieurs mois.

M. de La Chapelle, sous-préfet de Saumur, s'est bien conduit lors de l'émeute du 16; j'ai sollicité la croix de la Légion d'honneur pour lui, comme devant produire un bon effet à Saumur.

La répression du 16 a rassuré les timides et découragé les rouges. Le colonel Jacquemin, commandant provisoire de l'École, est aussi un énergique défenseur de l'ordre.

22. — J'ai quitté Saumur le 22; j'étais à onze heures à Angers. J'ai trouvé au débarcadère le général d'Uzer et les troupes en bataille sur mon passage ; sur l'invitation du préfet Besson, je suis descendu à la préfecture. J'ai reçu les visites de corps, puis individuellement les officiers et les sergents-majors du 3e bataillon du 11e léger. J'ai rendu ensuite mes visites.

J'ai dîné en petit comité chez le préfet Besson; sa femme et sa fille sont agréables et spirituelles. Ce préfet de Maine-et-Loire a bien réussi dans ce département, il y est estimé. Il est capable, bien décidé pour l'ordre; aussi, quoiqu'il y soit depuis peu de temps, il a déjà acquis une grande influence.

23. — A la revue, la garde nationale était nombreuse; environ vingt hommes par compagnie et l'artillerie en entier ont crié : « Vive la République! » en défilant et lorsque je suis passé devant le front. Chose incroyable, des voltigeurs du 3e bataillon du 11e léger qui, étant armés, assistaient à la revue, ont crié en défilant, malgré la défense de parler sous les armes : « Vive la République! » Le 47e et le 72e ont, au contraire, défilé militairement et en silence; quatre voltigeurs seulement ont été reconnus et désignés par leurs camarades. J'avais consigné

la compagnie et mis les officiers aux arrêts; le colonel Thomas a cassé ces quatre voltigeurs et les a incorporés comme chasseurs dans les 1er et 2e bataillons. J'ai ordonné qu'ils fussent conduits de brigade en brigade à Marseille, et je fixerai la durée de leur prison, suivant leur culpabilité. Les cris sous les armes sont déplorables; les règlements les interdisent formellement.

Lorsque j'ai quitté la revue, une centaine de gamins m'ont suivi en criant : « Vive la République! » On assure que les rouges avaient fait tous leurs efforts pour obtenir une émeute; ils en ont été pour leurs frais; les amis de l'ordre ont repris courage, l'attitude de la population a été bonne.

Les populations des bords de la Loire sont portées au socialisme; c'est dans les villes surtout que je trouve des partisans de la démagogie; les populations de l'intérieur des terres, qui forment l'immense majorité, sont conservatrices et religieuses.

24. — Je me suis embarqué le 24 sur le bateau à vapeur *le Président.*

J'ai trouvé sur le quai, à mon débarquement à Nantes, à deux heures de l'après-midi, une grande foule de peuple; elle a ouvert ses rangs à mon passage en criant : « Vive le général Castellane! » Un piquet du 9e de housards m'attendait; je suis monté à cheval, puis le général Gérard est arrivé au-devant de moi avec son état-major; nous avons été de concert à son quartier général.

Le général Gérard, toujours obligeant pour moi, m'a donné à dîner, ainsi qu'au préfet et au maire; celui-ci a tenu à ce que je fusse avec lui à la salle de spectacle, où il y avait un grand concert et beaucoup de monde; les conseillers municipaux m'ont beaucoup remercié de mon apparition dans la loge de la mairie.

25. — J'ai quitté Nantes à neuf heures du matin; je suis arrivé à cinq heures et demie du soir à Vannes, où je suis descendu à la préfecture. A mon entrée dans le Morbihan, j'ai été salué par la pluie; elle m'accompagnera probablement pendant tout le temps de ma tournée dans la basse Bretagne.

J'ai trouvé, à quelques kilomètres de Nantes, le 1er bataillon et quelques compagnies du dépôt du 11e de ligne, marchant en ordre, le colonel Gallemant et le lieutenant-colonel Titard en tête. J'ai passé la revue des deux bataillons, j'ai harangué les officiers ; j'en ai été très content.

26. — Après avoir passé la revue du 2e bataillon du 11e de ligne, je suis parti de Vannes à dix heures du matin. Je suis arrivé à Lorient à deux heures et demie de l'après-midi. La garde nationale au complet et les troupes étaient sous les armes. J'en ai passé la revue immédiatement après mon arrivée. Pendant le défilé, un bizet (1) resté en arrière des rangs de la garde nationale a crié, en tenant son fusil en l'air : « Vive la République ! » Le maire, indigné, a quitté le groupe derrière moi, a été le prendre par le bras et l'a fait rentrer dans les rangs. Chacun rend justice à la fermeté, à l'activité, à l'habileté du contre-amiral de Suin, préfet maritime, chez lequel je suis descendu.

27. — L'évêque du Morbihan, de Vauvert, n'est pas venu me voir à mes deux passages à Vannes. Il est borné, entêté ; il n'a pas d'influence sur son clergé, ce dernier en a sur le pays.

28. — Le *Moniteur* a apporté à Lorient ma nomination au commandement de Lyon ; l'amiral de Suin s'est empressé de me le montrer. Je n'ai pas mes lettres de service, je continue ma route. L'amiral et Mme de Suin m'ont très bien reçu. Je les ai beaucoup remerciés.

A mon passage à Quimperlé, j'ai trouvé le sous-préfet Robert à la tête d'un piquet de la garde nationale; ces gardes nationaux ont crié comme des sourds : « Vive la République ! »

La municipalité et le maire de Quimper m'attendaient le 28 à la porte de la ville; le maire Porquier m'a fait un bon discours dans le sens de l'ordre. J'ai passé la revue du bataillon de la garde nationale; pas un cri n'a été poussé. La population est excellente; tous les fonctionnaires sont, m'a-t-on assuré, conservateurs.

(1) On appelait *bizet* un garde national qui n'avait pas d'uniforme.

29. — Parti de Quimper à cinq heures du matin, je suis arrivé à Brest à deux heures de l'après-midi. A la porte de la ville, j'ai trouvé le maire, Bizet, les adjoints, le conseil municipal, le sous-préfet, M. de Colle. Le discours du maire a été très conservateur et très décidé, ils ont fort applaudi ma réponse; ils étaient accompagnés d'une compagnie de la garde nationale et du corps d'officiers.

J'ai été à pied avec eux jusqu'à l'hôtel de Provence, où je suis logé. Le 1er de ligne, le colonel Paté en tête, formant la garnison de Brest, bordait la haie.

J'avais accepté de passer la revue de la garde nationale demain; mais, au moment où je commençais à recevoir les visites de corps, le directeur des postes m'a remis la lettre ci-après du ministre de la guerre :

« Paris, le 25 avril 1850.

« GÉNÉRAL,

« J'ai l'honneur de vous informer que, par décret du 24 de ce mois, le Président de la République vous a nommé au commandement de la 6e division; vous réunirez en même temps le commandement supérieur de la 5e. Vous devrez, aussitôt ma lettre reçue, vous rendre à Paris, où je vous donnerai des instructions.

« Le gouvernement, en vous choisissant pour un poste aussi important, a compté sur votre dévouement et votre zèle pour le service de l'État.

« Vous aurez près de cinquante mille hommes sous vos ordres, et après Paris, c'est le poste le plus important. Le général Gemeau a ordre de vous attendre à Lyon pour vous remettre le commandement. Le général d'Arbouville vous remplace dans le vôtre; la 15e division en est détachée, la 11e y est jointe.

« Recevez, Général, l'assurance de ma haute considération.

« Le ministre de la guerre,
« D'HAUTPOUL. »

J'ai expédié immédiatement un ordre d'adieu aux 12e, 14e et 15e divisions, et des circulaires de congé aux seize préfets.

A neuf heures, j'ai quitté Brest, après y avoir fait un séjour de six à sept heures.

30. — Nous étions à une heure du matin à Guingamp.

J'ai déjeuné à onze heures du matin au café, à Saint-Brieuc, puis j'ai continué ma route.

Nous avons dîné à Rennes à sept heures du soir à l'hôtel de France.

1er mai. — A huit heures, hier soir, nous nous sommes remis en route, et nous sommes arrivés aujourd'hui à la gare d'Angers à sept heures vingt minutes, un quart d'heure après le départ du convoi. Nous sommes partis par le convoi de marchandises, en qualité de ballots, à dix heures dix minutes. Malgré la lenteur de ce train, ce que j'avais encore de mieux à faire était de le prendre; il s'arrête une demi-heure à Saumur. J'ai donné connaissance de mon arrivée au sous-préfet de La Chapelle, qui a voulu m'accompagner dans mon wagon jusqu'à Tours, où nous sommes arrivés à trois heures trois quarts. J'y ai trouvé mon aide de camp d'Augicourt qui m'a remis une foule de lettres qui m'y attendaient. M. de Quinemont, colonel de la garde nationale, m'a invité à dîner en famille avec lui et madame sa mère; il m'a témoigné, au reste, comme tous ceux que je rencontre, du chagrin de ce que je quittais le commandement des divisions de l'Ouest.

2. — Je suis parti de Tours par le convoi de huit heures quarante. Je suis arrivé à Paris à cinq heures du matin. A onze heures et demie, j'ai vu le général Changarnier, qui est toujours parfait pour moi, et le général d'Hautpoul, ministre de la guerre, qui est toujours d'une fausseté remarquable. Il a la manie d'embrasser; ses baisers de Judas sont devenus proverbiaux.

J'ai, de là, été chez le Président de la République, qui m'a fait de suite entrer et qui a été très bien.

Les ministres Fould, La Hitte, Romain-Desfossés, Rouher, y étaient. J'ai parlé très ferme sur la nécessité de supprimer le vote des soldats; que sans cela, et si on ne rétablissait pas

le droit de casser les sous-officiers, dans un an il n'y aurait plus d'armée. Il paraît que mon discours a plu aux ministres.

4. — Le Président de la République, depuis notre commun voyage à Angers, est fort bon pour moi. Il m'avait prié à déjeuner; il n'y avait que lui et ses aides de camp. Après le déjeuner, il m'a pris par le bras, et nous avons longuement causé.

J'ai causé des inconvénients qu'il y aurait pour moi à trouver le général Gemeau à Lyon. Le Président en a pris note pour dire à M. d'Hautpoul de le faire revenir; il m'a dit aussi que les honneurs de général en chef m'étaient donnés. M. d'Hautpoul s'était bien gardé de me le dire.

J'avais été le matin chez le ministre de l'intérieur, Baroche. Nous avons longtemps causé sur les départements que je viens de parcourir, sur les préfets, sur les sous-préfets; il m'a parfaitement écouté : c'est un homme d'esprit et de fermeté. Il m'a promis la croix d'officier pour M. Neveux, préfet de la Gironde, et celle de légionnaire pour M. de La Chapelle, sous-préfet de Saumur.

Les illuminations sur la place de la Concorde et les décorations qu'on y avait mises étaient remarquables; c'était à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de la belle constitution qui nous régit. J'ai été en jouir sur le balcon du ministre de la marine, puis chez la princesse Callimaki, ambassadrice de Turquie, chez qui il y avait un raout à cette occasion.

5. — J'ai dîné chez le général d'Hautpoul en petit comité. J'ai relancé le général d'Hautpoul, lui demandant ce qui était décidé pour les honneurs. Je savais les ordres qu'il avait reçus du Président; alors il m'a répondu d'un air dégagé : « Vous aurez les robes rouges. — Et le général Gemeau? Je ne veux y arriver qu'après son départ. — Je lui écrirai demain par le télégraphe. » Cela m'a prouvé qu'il n'avait rien fait. Je lui ai dit : « Mais le Président a dû vous en donner l'ordre. — Oui, il m'en a parlé. » Un moment après, il m'a pris à part pour me dire : « Vous savez que, comme à Paris, les officiers à Lyon peuvent se mettre en bourgeois. » Je lui ai répondu : « Vous aurez la bonté de me l'écrire. » Un moment après, je

lui ai dit que cela n'avait pas le sens commun; il m'a répliqué qu'on insultait les officiers qui étaient en uniforme. J'ai répondu que si on les tuait en bourgeois, ils le seraient honteusement, tandis que s'ils étaient tués en uniforme, ils le seraient noblement, et que je ne pouvais pas admettre que des officiers ne portassent pas l'uniforme.

Il y avait assez de monde chez Mme de Lieven, où chacun m'a fait compliment, le corps diplomatique en particulier, de ma tournée dans l'Ouest.

6. — J'ai dîné chez la princesse Demidoff; il n'y avait, en fait d'étranger, que l'abbé Coquereau, qui est toujours content de lui, spirituel et bavard (1).

Il y avait assez de monde chez le baron et la baronne de Rothschild, entre autres le général Changarnier. Ce dernier croit à une bataille sous peu de jours et voudrait me savoir à Lyon; il me presse de partir.

(1) L'abbé Coquereau, aumônier de la flotte, avait accompagné le prince de Joinville, quand il fut chercher les cendres de Napoléon à Sainte-Hélène.

CHAPITRE VIII

Mon arrivée à Lyon, le 8 mai 1850. — Je prends mes mesures pour rétablir l'ordre dans l'armée. — Visite des forts et des casernes. — Passage à Lyon du duc de Gênes, frère du roi Victor-Emmanuel. — Je passe avec lui la revue des troupes. — J'ordonne aux officiers de porter constamment l'uniforme. — Je reçois une députation des habitants de la Croix-Rousse. — Je vais rendre visite aux principaux membres de cette députation. — L'état de siège à Lyon. — Rapports du général Changarnier avec le président Louis-Napoléon. — Voyage à Saint-Étienne, le 4 juillet 1850, et voyage dans le département de l'Ain. — Le fort de l'Écluse et le fort des Rousses. — Le ministre de la guerre d'Hautpoul veut m'enlever les honneurs de général en chef. — Je visite Dijon, Gray, Langres, Chaumont, Besançon. — Je retrouve à Dijon le président Louis-Napoléon. — Détails sur la réception qui lui est faite à Dijon, à Màcon, à Lyon, à Bourg, à Lons-le-Saunier, à Dôle. — Arrivée à Besançon, le 18 août 1850. — Guet-apens dirigé contre le Président au bal public de cette ville. — Détails sur la suite du prince. — Le voyage du Président dans l'Est fait bon effet. — Je viens à Paris, le 25 août 1850. — Position fausse du général Changarnier. — Le Président me demande mon avis sur les généraux. — Je reviens à Lyon par Autun, le Creusot et Màcon. — Je rencontre dans cette ville un de mes anciens camarades du 5e léger, de 1804. — M. de Lamartine. — Simulacre du siège du fort de la Vitriolerie. — Fausses allégations des journaux à ce sujet. — Passage à Lyon de l'ambassadeur du Népaul. — M. Fransoni, archevêque de Turin, exilé, se retire à Lyon. — Détails sur les sociétés secrètes.

8 mai. — Je suis parti de Paris par le chemin de fer de Lyon. J'ai dîné à Tonnerre, où nous étions à quatre heures de l'après-midi. Là, j'ai fait mettre des chevaux de poste à ma voiture.

9. — Nous sommes arrivés à Dijon à cinq heures du matin. J'ai écrit aux onze préfets, aux onze évêques ou archevêques, aux quatre procureurs généraux, une lettre pour leur annoncer mon arrivée, et j'ai envoyé aux derniers et aux préfets

la copie de mon ordre du jour aux 5e et 6e divisions (1).

10. — Nous sommes arrivés à Lyon à trois heures de l'après-midi. J'ai trouvé au débarcadère le maire de la ville, Reveil, et ses adjoints; il m'a fait un très bon discours. Je lui ai répondu; nous nous sommes serré la main avec effusion, il m'a remercié de la lui avoir donnée devant la population.

Les troupes étaient en bataille sous le commandement du général Duchaussoy; leur tenue était belle et militaire. L'accueil qui m'a été fait par les populations a été parfait; presque tout le monde se découvrait à mon passage; il y a eu de rares cris de « Vive la République! »

La journée a été bonne pour l'ordre. J'ai trouvé, à l'hôtel du quartier général, le général Gemeau qui m'attendait dans son salon; nous avons échangé réciproquement de bonnes paroles. Il m'a remis le commandement. Il part pour Marseille cette nuit par le bateau à vapeur, et de là pour Rome, où on lui a donné le commandement de la division d'occupation.

J'ai reçu les différentes autorités, les corps d'officiers; j'ai été fort content des discours qu'on m'a faits. Les ordres du ministre de la guerre étaient parvenus seulement hier au soir pour ma réception officielle.

J'ai été le soir rendre visite au premier président, au procureur général, au commissaire La Coste, au maire Reveil, que je n'ai pas trouvés; puis je suis entré un instant au cercle du Commerce, dont le président, M. Goiran, était venu me

(1) ORDRE POUR LES 5e ET 6e DIVISIONS MILITAIRES.

Le Président de la République m'a appelé au commandement supérieur des 5e et 6e divisions. Je m'efforcerai de justifier sa confiance.

Les règlements doivent être religieusement observés. J'en donnerai moi-même l'exemple. Ils sont à la fois un point d'appui pour les chefs et une satisfaction pour les subordonnés.

La discipline doit être maintenue; les officiers qui toléreraient des actes d'insubordination seraient aussi coupables que les soldats qui les commettraient; toute tentative de désordre sera immédiatement et sans hésitation vigoureusement réprimée. Le commandant supérieur s'empressera et sera toujours heureux de faire valoir les bons services.

Quartier général de Dijon, le 9 mai 1850.

Le général de division.
Commandant supérieur des 5e et 6e divisions.
Signé : CASTELLANE.

dire, le matin, que j'étais membre honoraire. Il y avait pas mal de négociants; ils m'ont témoigné leur satisfaction de mon empressement à me rendre à leur invitation.

11. — Les gardes étaient dans une fort mauvaise tenue. Il existe ici un laisser aller déplorable dans le militaire; il faudra du temps et de la patience pour remettre le service sur un pied tolérable, surtout si M. d'Hautpoul reste encore ministre, car, loin d'appuyer les mesures à prendre pour l'exécution des règlements, je peux compter qu'il fera de son mieux pour trouver des biais, afin de me désapprouver.

Chose incroyable! dans une ville de guerre en état de siège, l'habit bourgeois est le costume reconnu des officiers; l'uniforme est toléré hors du service, et voilà tout. Nous sommes bien loin de l'exécution de l'article du règlement de 1768 portant que tout officier d'une garnison qui quittera son uniforme sera mis quinze jours en prison. On est surpris de ma résolution de ne pas quitter le mien; il est vrai qu'avec le temps il en sera de même de tous, et on s'en doute.

Je suis sorti à cheval avec deux ordonnances. Tout le monde m'ôtait son chapeau, ce qui ne serait pas arrivé si je m'étais déguisé en bourgeois, comme le font beaucoup d'officiers généraux.

J'ai rencontré M. Chaix d'Est-Ange, qui était venu plaider à Lyon; il m'a fait compliment de mon entrée, puis il m'a dit que, se trouvant à côté d'un républicain, un moment avant, il avait entendu cet homme dire en ôtant sa casquette : « Celui-là se fie à nous, c'est bien. »

J'ai fait une visite à l'improviste à l'hôpital militaire. J'ai tout d'abord découvert un gros abus. J'ai rencontré une foule de femmes dans la cuisine. J'ai demandé ce que c'était; on m'a raconté que c'étaient les femmes des infirmiers, qui venaient chercher leurs vivres. J'ai alors appris qu'il y avait dix infirmiers logés en ville, dont sept infirmiers-majors; ceci est un gros abus, et il n'en manque pas à l'hôpital militaire.

12. — J'ai été à la messe, à la paroisse de Saint-François, seul et en uniforme, comme je le faisais à Bordeaux; j'y ai été trop tard pour la messe du matin. Le curé, prévenu,

m'avait fait préparer des chaises dans le chœur; je n'ai pas cru devoir les refuser. Là, comme ailleurs, on m'a montré une grande déférence.

J'ai établi qu'il y aurait musique de six à sept heures du soir sur la place Bellecour. J'y ai été à pied, comme je le faisais à Bordeaux, et, de même que dans cette ville, on m'a fort entouré et salué.

L'uniforme est une curiosité dans cette ville. Personne ne le porte; mais mon intention n'est pas de rester seul en uniforme, dans une ville de guerre, en état de siège.

Le président du cercle de Bellecour est venu m'inviter à y y aller; je m'y suis rendu, le soir, pour l'en remercier; alors est arrivée une députation du cercle du Midi pour demander l'heure où je pourrais le recevoir, leur intention étant de me prier de leur faire le même honneur.

13. — J'ai passé la revue des troupes et j'ai visité les casernements; plusieurs compagnies sont logées en ville dans de vilaines maisons qu'on a louées. J'ai visité aussi le pénitencier militaire pour cent trente-trois prisonniers, qui est bien tenu. Depuis la révolution de Février on n'a plus osé faire travailler ces prisonniers; on va recommencer, ils auront alors de la viande tous les jours, au lieu de trois fois par semaine. La prison militaire attenante est horriblement tenue; condamnés, prévenus et punis disciplinairement sont confondus; il y a même parmi eux des condamnés à mort. Le visage d'un des prisonniers s'est contracté quand, lui ayant demandé à quoi il était condamné, il m'a répondu : « A mort, pour avoir battu un caporal. » Il est vrai que celui-là est bien sûr de ne pas être fusillé; depuis longtemps on commue ce genre de condamnation.

J'ai passé mes cinq heures à cheval et j'en suis descendu à six heures du soir.

Le matin, j'avais reçu le comité d'horticulture, le tribunal de commerce.

14. — La pluie m'a empêché de passer des revues. J'ai été le soir au spectacle.

15. — J'ai eu la visite d'un abbé Faivre, aumônier volon-

taire de la garnison de Lyon, où il a rendu des services; il fréquente les soldats, il leur fait des cours de morale: ils s'y rendent volontiers. J'ai passé la revue de trois bataillons du 19e léger. Ce régiment, où il y a cent vingt Parisiens, était un peu rouge et assez indiscipliné; le colonel de La Motte-Rouge le remet.

J'ai visité les forts de la Vitriolerie, du Colombier, Lamotte.

16. — La pluie m'a empêché aujourd'hui de continuer ma tournée des forts.

17. — J'ai passé la revue du 6e de ligne, beau et bon régiment, animé d'un excellent esprit. C'est lui qui le premier, à la Croix-Rousse, a pris l'initiative de l'attaque en juin 1849.

18. — J'ai été visiter le fort des Brotteaux, celui des Charpennes, la lunette, la redoute de la Tête d'or; cela a terminé ma visite des fortifications de la rive gauche du Rhône. J'ai examiné le beau terrain de manœuvre du grand camp, qui a quatre-vingt-deux hectares.

19. — Grande parade sur la place Bellecour. Cette parade a fait un bon effet; une nombreuse population y assistait.

J'ai fait une vigoureuse allocution au grand cercle des officiers supérieurs, leur disant que, dans le cas où un mouvement éclaterait, ce que je ne leur pardonnerais pas, ce serait l'irrésolution; qu'avant tout il fallait agir, et vigoureusement; que je ne me plaindrais jamais qu'on en eût trop fait.

De tous les points il me revient que l'attaque générale des socialistes en France doit avoir lieu dans la nuit du 20 au 21 mai; il est rare que ce qui est annoncé à l'avance ait lieu.

20. — J'ai visité aujourd'hui un fort et les casernes fortifiées de la Croix-Rousse, entre Saône et Rhône. Les quantités de biscuit prescrites n'y étaient pas: l'intendance en avait distribué sans le remplacer. Je lui ai donné l'ordre de les compléter immédiatement, et j'exige qu'à l'avenir on ne mette plus de biscuit en consommation, avant que celui qui est destiné à le remplacer soit confectionné.

21. — De nombreuses patrouilles ont sillonné Lyon pendant la nuit; trois hommes seulement ont été arrêtés pour avoir crié : « Vive la République démocratique et sociale! »

Là se bornent les faits à signaler dans cette nuit du 20 au 21, pour laquelle on annonçait un mouvement général socialiste en France.

La *Gazette de Lyon* de ce matin a fait, sans intentions mauvaises, un article entièrement faux; elle a dit que j'ai mis hier l'épée à la main, à la Croix-Rousse; elle parle d'un rassemblement d'ouvriers, il n'y en a pas eu. Un gamin a crié : « Vive la République démocratique et sociale! » Un officier de l'état-major et deux guides ont couru après lui sans pouvoir l'atteindre. Cinq ou six ouvriers ont crié : « Vive la République! » J'ai arrêté mon cheval, je me suis croisé les bras, leur disant : « Et après? » Ils m'ont alors ôté leurs casquettes et moi mon chapeau. Hier comme aujourd'hui, la masse des ouvriers de la Croix-Rousse s'est découverte à mon passage.

J'ai visité les casernes des Colinettes et du Bon-Pasteur, les forts de Montessui et de Caluire, ce qui achève ma tournée entre Saône et Rhône.

22. — J'ai visité la caserne Saint-Just, occupée par le 17e de ligne; celle de la Providence, où il y a un bataillon du même régiment. En passant devant un grand jardin, un prêtre s'est avancé et m'a dit qu'il y avait là un de mes amis, Mgr de Pins, chanoine de Saint-Denis, ancien archevêque ayant fait l'intérim du siège de Lyon pendant la Restauration, lorsque le cardinal Fesch en était titulaire et résidait à Rome en sa qualité d'oncle de l'empereur Napoléon. Ce bon vieillard de quatre-vingt-cinq ans m'a reçu avec effusion, me demandant de l'embrasser. Il a toute sa tête; il dit qu'à la messe il prie chaque jour pour moi.

J'ai ensuite visité toutes les fortifications et le terrain de manœuvre du plateau de Fourvières. J'ai suivi la ligne des fortifications jusqu'au fort Loyasse et la batterie de Vaise, qui est occupée par le 49e de ligne; les fortifications sont belles et bien entendues. Je ne suis descendu de cheval qu'à six heures du soir.

23. — J'ai été visiter le fort Saint-Irénée, la redoute de Sainte-Foy, le fort de Sainte-Foy, un des meilleurs ouvrages de la place; ils sont occupés par le 17e de ligne. La distance

qui existe entre tous les forts, la difficulté du terrain pour aller de l'un à l'autre, leur multiplicité fait qu'il faudrait une armée pour défendre Lyon. Ce qui manque, c'est une citadelle où l'on puisse rassembler la plus grande partie du matériel et des approvisionnements; dans l'état actuel, ils sont disséminés dans tous les forts.

L'arsenal est mal placé dans la presqu'île Perrache, à cinq kilomètres de la Part-Dieu et de l'artillerie; il en résulte que les canonniers et les chevaux, y venant deux fois par jour pour le travail, font vingt kilomètres. On parle de le céder à la gare du chemin de fer, et l'on fera bien.

Cette tournée complète ma visite des fortifications de la place. J'ai tout vu, sauf le fort de la Duchère, qui est très éloigné de la ville et qui n'est qu'en construction.

J'ai dîné chez M. et Mme de La Motte; le mari a été officier dans la garde royale. Mlle Gabrielle de La Motte, qui a dix-neuf ans, est une fort jolie personne, spirituelle, qui a de beaux yeux ; ils avaient réuni le soir en mon honneur quelques personnes, ce qui est assez difficile, la plupart des personnes de leur société, celle de Bellecour, ce qu'on appelle à Lyon la noblesse, étant déjà à la campagne. Cependant il est venu quelques jupons, et s'il n'y avait pas de jolies femmes, au moins il y en avait de l'espèce que je n'avais pas encore vue à Lyon; c'est la première soirée agréable que j'y ai passée.

24. — Le duc de Gênes, frère du roi Victor-Emmanuel, né le 15 novembre 1822, est arrivé à Lyon, venant de Dresde, où il a été épouser une princesse de la famille royale; il a passé par Berlin, le Wurtemberg, et a fait un petit tour d'Allemagne. Rentré par Strasbourg, le général Magnan lui a fait voir les troupes. Il me l'a dit; alors je lui ai fait la politesse de lui montrer les miennes, il a accepté ; il m'a présenté à la duchesse de Gênes, grande blonde fort jolie et causant bien.

J'ai prêté au duc de Gênes mon cheval *la reine Margot*, qui me vient du duc de Mortemart. A deux heures, il a été avec le colonel du Terrail, mon chef d'état-major, et un officier du génie, visiter une petite partie des fortifications; on a eu soin de le mener au fort Loyasse et sur d'autres points imprenables.

A quatre heures, les troupes étaient rangées en bataille, infanterie, artillerie, cavalerie, sur les quais du Rhône et de la Saône; elles ont défilé sur la place Bellecour dans la meilleure tenue et avec une attitude très militaire; le duc de Gênes m'en a fait compliment. Il s'est montré très brave dans la dernière guerre contre les Autrichiens; tout ce qui touche au militaire l'intéresse vivement. Il portait la plaque et le grand cordon de la Légion d'honneur et, par-dessus, un grand cordon piémontais.

Le soir, le duc de Gênes a été avec la princesse au spectacle, dans la loge du préfet de la Coste, où j'ai été lui faire une visite.

Cette royale revue, après mes quinze jours de séjour à Lyon sans qu'il fût poussé plus d'un cri de : « Vive la République! » a été un véritable tour de force. Elle m'a prouvé combien j'impose à la population; quinze jours auparavant, le prince en aurait été abasourdi; au lieu de cela, l'attitude de la population vis-à-vis de lui a été respectueuse. J'ai fixé l'homme qui a poussé le cri de : « Vive la République ! » il a à peine osé le terminer. Pousser ce cri sous une république est cependant chose légale, mais est déjà frappée de réprobation par les masses.

25. — Comme c'est samedi, je n'ai pas passé de revue; j'ai mis au jour un ordre pour la tenue, bien nécessaire sous tous les rapports (1). L'uniforme est encore un moyen de savoir si

(1) ORDRE POUR LES 5e ET 6e DIVISIONS MILITAIRES.

Les règlements sur la tenue doivent être strictement exécutés dans les 5e et 6e divisions militaires; plusieurs circulaires du ministre de la guerre, celle du 12 janvier 1837 en particulier, prescrivent à MM. les commandants de division d'y tenir exactement la main.

Une autre circulaire du 28 janvier 1847 a renouvelé aux officiers généraux l'ordre d'être constamment en uniforme dans leur commandement. Lyon, place de guerre. Lyon en état de siège ne peut être l'objet d'une exception; l'habit bourgeois ne sera toléré à aucun militaire, quelle que soit son arme (la gendarmerie et les officiers de remonte exceptés, d'après leurs règlements particuliers) ; l'uniforme français est trop honorable pour que les officiers de tous grades ne se montrent pas en tout temps jaloux de le revêtir. MM. les officiers généraux doivent eux-mêmes donner l'exemple ; il importe d'ailleurs à la discipline, à l'esprit militaire, à la considération du soldat, que les règlements à cet égard soient suivis.

La tenue du matin sera permise jusqu'à midi; les officiers de semaine,

les officiers fréquentent les socialistes; on en a découvert un, il y a quelques jours, parce qu'il avait eu l'imprudence de se mettre en petite tenue pour se rendre chez un de leurs principaux chefs.

En outre, les officiers font des dettes, par suite de l'obligation d'avoir deux tenues, et, par suite, ils sont presque toujours salement vêtus dans l'une comme dans l'autre. M. d'Hautpoul, avant mon départ, m'a dit comme une belle chose : « Vous savez que les officiers sont en bourgeois à Lyon. » Je lui ai répliqué : « Si vous voulez que cela soit ainsi, vous m'écrirez. » J'ai attendu quinze jours; n'ayant rien reçu, j'ai expédié mon ordre, bien décidé à ne pas revenir, s'il le trouve mauvais, et à demander plutôt mon remplacement que de céder. J'ai relevé le pouvoir; la mesure que j'ai prise est dans son intérêt.

26. — J'ai été à la messe à Saint-François. J'y vais seul et en uniforme, comme à Bordeaux; c'est encore une chose qu'on prétendait impossible.

27. — Revue du 33e de ligne, beau régiment commandé par le colonel Bouat, que j'ai toujours protégé depuis qu'il a été adjudant-major sous mes ordres. Ce régiment, qui a été longtemps en Afrique, revient de l'expédition de Rome. J'ai vu aussi le 1er escadron des guides, bien tenu, ayant pour commandant le capitaine Bureaud, qui se fait recommander par toute la terre.

29. — Revue du 2e de dragons. Ce régiment est beau en

dans l'infanterie, prendront la tenue journalière à onze heures du matin.

Conformément à la décision du 28 mars 1837, MM. les officiers d'artillerie employés dans les arsenaux, ateliers, magasins, etc., et ceux du génie employés aux travaux, pourront conserver la tenue du matin jusqu'à la sortie, le soir, des ouvriers.

MM. les officiers généraux, MM. les colonels directeurs d'artillerie et des fortifications, MM. les chefs de corps et les commandants de place sont responsables de l'exécution du présent ordre, chacun en ce qui le concerne.

Quartier général de Lyon, le 25 mai 1850.

Le général commandant supérieur
des 5e et 6e divisions militaires.
Signé : CASTELLANE.

masse, et animé d'un excellent esprit; mais il y a bien des détails sur lesquels il y a à redire, entre autres de ridicules barbes, à commencer par celle du colonel Ambert, ce qui fait qu'il n'y a pas d'uniformité sous ce rapport. Cette licence des barbes, contraire aux règlements existants, est une chose ridicule; cet abus est, par la faiblesse de ceux qui commandent, devenu presque un droit. Le ministre de la guerre veut qu'on le tolère; il serait plus simple qu'il le régularisât; s'il ne le fait pas, il faudra bien qu'on se conforme aux règlements. Cela fera trois jours de cris, puis, les barbes coupées, ce sera fini. M. d'Hautpoul est un homme étrange; il vous dit bien : « Laissez telle chose contraire aux règlements », puis, lorsqu'on lui dit : « Envoyez-m'en l'ordre par écrit », il recule.

31. — J'ai été visiter le fort de la Duchère, au-dessus de Vaise.

J'ai traversé, en allant et en revenant, le faubourg de Vaise; j'ai remarqué l'empressement des ouvriers à se porter sur mon passage pour me saluer. Ils passent cependant pour être « démoc-socs »; les femmes s'en mêlent et me font de grandes révérences.

Le général Rostolan me mande de Montpellier, par dépêche télégraphique : « L'arrestation de plusieurs chefs d'une société secrète a eu lieu à Béziers sans résistance; des costumes particuliers, des ceintures rouges et des notes écrites qui font la preuve d'une vaste conspiration ont été trouvés chez eux. La tranquillité règne dans tout mon commandement. »

2 juin. — Belle parade sur la place Bellecour; cette parade était commandée par le colonel Sonnet, du 17ᵉ de ligne. C'est la première fois depuis longtemps qu'on voit à Lyon les cuirassiers à la parade; ils ont fait grand effet.

On crie peu : « Vive la République! » maintenant : un seul homme du peuple a poussé ce cri, il n'a pas eu d'écho. L'affluence était pourtant considérable.

Il y avait beaucoup de monde le matin à la procession faite par le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, sur les quais et dans les rues avoisinant la cathédrale. Les habitants avaient

orné la façade de leurs maisons; cela s'est passé dans le plus grand ordre.

4. — Une députation de cinquante fabricants ou propriétaires de la Croix-Rousse, présidée par M. Aubertier, ancien représentant de la Constituante, fort honnête homme, est venue m'assurer de son concours. Cela prouve une grande amélioration dans l'opinion. Il y a peu de jours encore, ces conservateurs n'eussent pas osé faire cette petite manifestation. M. Aubertier a commencé par me dire que ces fabricants s'étaient empressés de se rendre auprès de moi pour me témoigner leurs sympathies et leur dévouement, et qu'ils avaient voulu me remettre par écrit l'expression de leurs sentiments.

J'ai remercié avec effusion les membres de la députation. Je leur ai témoigné combien une pareille démarche me touchait. J'ai dit que le concours de tous les honnêtes gens était nécessaire pour sauver la société; mes paroles ont été accueillies avec reconnaissance par les auditeurs.

Je me suis entretenu ensuite avec la plupart des membres de la députation, et nous avons longuement causé de la fabrique, des besoins et des intérêts de la classe ouvrière.

Une descente de justice a été faite ce matin à Lyon, chez le sieur Tiphaine, ancien secrétaire de Caussidière. Il résulte des lettres trouvées que ses deux fils font, dans le 5e lanciers à Verdun, de la propagande socialiste et y organisent des projets de révolte. Un des fils Tiphaine annonce qu'il n'attend qu'un signal pour s'emparer, avec ses camarades réunis au 29e de ligne, de la ville et des remparts, sur lesquels doit flotter, dit-il, le drapeau de la démocratie.

5. — M. le lieutenant général comte de Maugny, gouverneur de la Savoie, est venu chez moi à neuf heures du matin; à mon grand étonnement, il m'apportait ma nomination et les insignes de grand cordon de l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare.

10. — J'ai été à la Croix-Rousse rendre visite aux principaux membres de la députation; j'étais suivi seulement de deux ordonnances, auxquelles j'avais recommandé de se tenir

à cinquante pas de moi. J'y suis monté par la montée au delà de Saint-Clair; partout les ouvriers m'ont salué, et sur la grande place il y a eu quelques cris de : « Vive Castellane! » pas d'autres. J'ai été chez M. Aubertier, auquel j'ai demandé le nom du principal des délégués après lui pour aller le voir; il m'a dit que leur démarche avait fait le meilleur effet à la Croix-Rousse. Pendant que j'y étais est arrivé un des délégués de la députation qui avait quitté son travail; ce qui m'a prouvé, ce que je croyais bien, que c'étaient des ouvriers mêmes qui étaient venus. Lui, M. Aubertier, était en redingote; sa femme et sa fille travaillaient avec quatre ouvriers dans la première pièce. Ils ont désiré me montrer leur ouvrage, de très belles robes qui étaient sur le métier; il y en avait une magnifique. Ils peuvent la livrer à douze francs le mètre; elle se payerait quinze et seize francs dans les magasins. Un bon ouvrier peut en faire quatre mètres et gagner trois francs par jour.

Le maire, M. Moyne, est aussi arrivé chez M. Aubertier pour me demander de visiter la mairie. Pendant que j'étais chez M. Aubertier, la foule s'était rassemblée à sa porte; la majorité a ôté sa casquette. Le maire, Moyne, ancien sous-officier, le seul conservateur qu'on ait pu nommer dans le conseil municipal, a été charmé de ma visite : étant peu riche, il fait un grand sacrifice en exerçant ces fonctions.

De là, j'ai été chez un fabricant, Guillet, indiqué par M. Aubertier comme le principal moteur de la députation. Je l'ai trouvé à son métier avec sa femme; lui faisait de l'*uni* et sa femme de l'étoffe à parapluies. Il était en manches de chemise et m'a témoigné son chagrin de ce qu'il n'avait pas été prévenu de ma visite et de ce qu'il me recevait de cette manière; il m'a dit que, sachant que j'étais bien disposé à faire mon devoir et beaucoup de mal à la Croix-Rousse si elle bougeait, il avait été trouver M. Aubertier pour lui dire qu'il fallait me faire une députation pour me convaincre que la majorité du faubourg n'était pas aussi mauvaise qu'on l'avait raconté. Il est clair que, dans la démarche, la crainte que je ne brûle le faubourg a été pour quelque chose.

De là, je me suis rendu au quartier des Chartreux pour voir

un M. Duquaire, qui occupe, rue de la Tourette, n° 4, une maison curieuse. Cette maison est un pavillon qui était au bout du jardin du duc de Villeroy, lorsqu'il était gouverneur de Lyon; il y donnait des fêtes.

J'ai été fort content de ma course.

12. — M. le général d'Hautpoul, en renvoyant la classe de 1843 et, de plus, en faisant délivrer cent soixante-dix congés dans les régiments d'infanterie et de cavalerie, désorganisait tout bonnement l'armée. Heureusement que, grâce au général Changarnier, la mesure a été réduite de moitié; j'ai pour mon compte suspendu la mesure dans l'artillerie et la cavalerie, jusqu'à l'arrivée des hommes destinés à les remplacer. Dans les 2e et 12e de dragons, dans les 7e et 10e de cuirassiers il y aurait eu au moins cent chevaux de plus que d'hommes.

Voici ce que me mande le général Changarnier à ce sujet :

« Vous aurez lu dans le *Moniteur* d'avant-hier un arrêté du ministre de la guerre, dont j'ai eu, comme vous, la première connaissance par ce journal. Dans les circonstances actuelles, lorsque l'armée est la seule ancre de salut de la société, si audacieusement attaquée, affaiblir ainsi cette armée en renvoyant soixante-six mille de ses meilleurs soldats ! Je n'essayerai pas de vous dire combien j'ai été affligé d'une semblable pensée. Aussi me suis-je empressé de faire tous mes efforts pour conjurer la réalisation d'une si fatale mesure. Bien que ces efforts n'aient pas obtenu tout ce que j'avais désiré, ce m'est une vive satisfaction de songer qu'ils auront réussi à conserver à notre brave et belle armée quelques mille de ses plus vieux et meilleurs soldats. En agissant ainsi, en présence des difficultés de notre situation, j'ai la confiance d'avoir rendu un service réel à la cause de l'ordre, à la considération du pays et même aux intérêts bien entendus du trésor. »

23. — C'est le premier dimanche, depuis mon arrivée, qu'il n'y a pas de parade; les brigades manœuvrant une fois la semaine au grand camp, j'ai voulu les laisser reposer. Les gardes se relèvent maintenant à six heures du soir.

26. — Le 23 juin, on a représenté à Vienne la tragédie de

Charlotte Corday de M. Ponsard; la salle était comble. Au moment où Marat débite sur la scène de dégoûtantes théories contre la bourgeoisie, une trentaine d'individus du parterre ont applaudi à outrance. La famille de M. Ponsard, originaire de Vienne, a fait des démarches auprès du directeur du théâtre, afin qu'une seconde représentation annoncée pour le 27 n'eût pas lieu. J'ai donné l'ordre au colonel de Planhol, qui commande l'état de siège à Vienne, de réprimer vigoureusement toute tentative de désordre, s'il s'en manifestait.

L'esprit s'améliore; l'état de siège est regardé comme un bienfait par tous les amis de l'ordre. Le commerce a repris tout son essor; la levée de l'état de siège serait regardée comme une calamité, et avec raison. Bientôt après la liberté de paraître laissée aux journaux rouges, on se verrait dans la nécessité de rétablir l'état de siège, ce qui serait beaucoup plus difficile que de le continuer. Il ne gêne personne; sa levée encouragerait les rouges et jetterait l'abattement parmi les conservateurs.

28. — Un concile va s'ouvrir; il se tiendra aux Chartreux. Le cardinal de Bonald, MM. les évêques d'Autun, de Langres, de Dijon devaient venir hier chez moi. Je leur avais fait dire de ne pas prendre cette peine, que je serais à la campagne et que j'irais les prendre aujourd'hui chez eux, ce que j'ai fait. Pendant ce temps-là ils sont venus chez moi, de sorte que nous nous sommes croisés. Je n'ai trouvé aux Chartreux que l'archevêque d'Auch, Mgr de la Croisette, qui est très bien, et l'archevêque *in partibus*, coadjuteur de celui de Toulouse, grand gaillard qui a été autrefois supérieur du séminaire des Chartreux à Lyon; il est de cette ville, qui fournit beaucoup de prélats.

On m'a invité à visiter le collège, où il y a 123 élèves; il est dirigé par des prêtres et très bien tenu. Tous les élèves, à mon entrée dans la cour, ont battu des mains; les applaudissements ont redoublé à deux reprises, lorsque, soufflé par le supérieur, j'ai obtenu de lui la levée de toutes les punitions et la prolongation de la récréation jusqu'à huit heures du soir. Lors de ma sortie des Chartreux, ils étaient rangés en haie

dans l'allée, et on leur a fait crier : « Vive le général Castellane! »

29. — Le prince de Lobanow, officier général au service de Russie, est arrivé à Lyon; il est venu me rendre visite. C'est un grand et bel homme de trente-cinq à quarante ans. J'ai rendu visite à sa femme, fille du maréchal Paskiewitch; elle est petite, a du Kalmouck dans le visage, mais elle a de l'expression dans les yeux.

1er juillet. — Voici une lettre qu'on m'a envoyée de Paris, du 22 juin :

« Il est important de vous faire connaître une chose qui ne peut vous être mandée que par occasion : c'est la position de Changarnier et du Président. Ils sont fort mal ensemble; mais, comme il faut rendre justice à qui de droit, il faut dire que le général d'Hautpoul en est à peu près seul la cause. Quoique connaissant ses mauvaises qualités, le Président se laisse monter la tête par lui, si bien même qu'il y a quinze jours la destitution de Changarnier a été signée pendant vingt-quatre heures, et son remplaçant était Baraguay d'Hilliers. C'est à ne pas croire, mais c'est positif. Après cette affaire-là, il y a eu grand replâtrage, amitiés, etc.; mais les haines s'en sont accrues, comme bien vous pensez.

« Changarnier, tout en faisant son fendant, est un peu « battu « de l'oiseau », et, à mon avis, son étoile pâlit. Tout cela bien entre nous. Je le crois très en intrigue orléaniste et surtout régence.

« Quant au Président, son affaire des trois millions ne va pas trop bien, et il n'est rien moins que sûr qu'il l'obtienne, au moins comme argent annuel. Un parti dans la Chambre veut qu'on les lui donne, en disant que c'est pour payer ses dettes, ce qu'il dit ne vouloir pas accepter; une partie ne veut les lu accorder que pour un an, comme frais d'installation; un nombre assez considérable enfin ne voudrait les accorder qu'à la condition que d'Hautpoul et Rouher sortiraient du ministère. A cela le Président résiste de toutes ses forces. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le Président a pour le 1er juillet 1,400,000 francs de billets à échéance. »

Je devais donner aujourd'hui un dîner aux principales autorités. L'arrivée du prince et de la princesse Lobanow fait que j'y ai ajouté des dames.

Autre lettre de Paris du 27 juin :

« La discussion des trois millions pour le Président a tourné tout à coup favorablement pour lui par l'influence d'un discours de Changarnier que vous aurez lu dans les journaux. La Chambre n'était en rien disposée à accorder ce crédit; si on l'eût laissée voter sans l'influencer, elle l'aurait refusé. Un refus aurait évidemment amené une crise; cette crise, Changarnier ne s'est-il pas senti la force d'y résister, ou n'en a-t-il pas voulu? Voilà ce qu'on ne sait pas; mais son discours, en faisant voter les trois millions, a empêché qu'elle n'arrive. Changarnier, comme vous le savez, était fort mal avec le Président; cette action les a rapprochés, et ils sont au plus tendre, c'est-à-dire vis-à-vis du public, car le fond de leur cœur est resté absolument le même, et il me semble clair que la première occasion qui se présentera pour ôter à Changarnier son commandement sera avidement saisie par le Président.

« Une des choses qui ont le plus indisposé le Président contre Changarnier, c'est que dans ses ordres du jour il ne parle jamais de lui. »

4. — Je suis parti à dix heures et demie par le chemin de fer de Lyon pour Saint-Étienne; à une heure nous étions dans cette ville.

J'y ai été bien accueilli; il n'y a eu que deux ou trois rares cris de : « Vive la République! » Les sections avaient délibéré pendant la nuit, pour savoir si l'on crierait, et on s'était séparé sans rien décider. Toute la population était dehors, les balcons étaient garnis; on ne me saluait pas autant qu'à Lyon, mais cependant une partie de la population se découvrait.

J'ai reçu les différentes autorités, le maire, le conseil municipal, les tribunaux de première instance, de commerce, les corps d'officiers; mes discours énergiques et nets en faveur de l'ordre ont été bien accueillis.

J'ai ensuite passé la revue des troupes et je suis rentré à l'hôtel de ville. Le petit préfet Rousset, qui n'a rien de

distingué ni dans la tournure ni dans les manières, et qui est maintenant d'autant plus décidé pour l'ordre qu'il n'avait pas été envoyé dans ce sens par M. Dufaure et qu'il veut conserver sa position, a tout à fait manqué de tact en me présentant le conseil municipal. Il m'a désigné une partie des membres comme faisant de l'opposition à l'ordre, de sorte que j'en étais moi-même embarrassé; il s'était embarbouillé dans son discours et ne pouvait plus en sortir. Dans ma réponse, tout en parlant dans le sens de l'ordre, j'ai arrangé la chose pour ne choquer personne, avec les mots vagues de *bons Français* et autres.

Cinquante-cinq convives étaient réunis à l'hôtel de ville pour un banquet que m'avait voté le conseil municipal; il y a eu douze opposants rouges qui ont donné leur démission à cette occasion, et on s'en réjouit.

On a annoncé au maire qu'il était servi; un membre du conseil municipal lui a dit : « Offrez donc votre bras au général! » Là-dessus, il m'a fallu prendre son bras comme si j'étais une femme. Il n'y avait pas de soupe; sauf cela, le repas était fort bien. A la fin du repas, le maire a porté un toast en mon honneur et a lu un petit discours rempli d'éloges de moi, ce qui probablement avait été délibéré; comme pas un mot n'avait été dit du Président de la République, j'ai cru devoir rappeler que je tenais de lui mes pouvoirs. Après le festin, il m'a fallu, pour le bras de M. le maire provisoire, rejouer le rôle de femme en retournant au salon. On a causé jusqu'à dix heures du soir.

5. — Je suis parti de Saint-Étienne par le convoi de deux heures de l'après-midi, et je suis arrivé à Saint-Chamond à deux heures et demie. Le maire, M. Neyron, m'attendait au débarcadère avec M. Richard, riche négociant, possédant deux millions, âgé de quatre-vingt-huit ans.

J'ai passé la revue des troupes. Après le défilé, je me suis rendu à l'hôtel de ville, où j'ai reçu les diverses autorités; nous avons fait un bon échange de discours.

On est pieux et bienfaisant à Saint-Chamond. A Bordeaux, un négociant gagne quatre-vingt mille francs, il les dépense;

à Lyon et dans ce pays, il gagne et accumule; aussi les fortunes sont plus grosses, plus solides.

6. — Je suis parti à six heures et quart de Saint-Chamond avec le préfet de la Loire, Rousset. Je me suis arrêté deux heures à Rive-de-Gier.

A quatre heures et demie j'étais à Lyon; je me suis promené à Bellecour un moment.

15. — Les journaux parlent toujours des dissentiments qui existent entre le général d'Hautpoul et le général Changarnier; le premier reste toujours, parce que le prince Louis-Napoléon le soutient.

20. — Je suis parti de Lyon à trois heures de l'après-midi; je suis arrivé à six heures à la Chassagne, château de la comtesse de Laurencin. Il est fort beau, et la vue sur la Saône est remarquable. J'ai été très bien reçu par Mme de Laurencin, ainsi que par le marquis et la marquise de Mortemart, son gendre et sa fille.

21. — J'ai été à la messe à la Chassagne avec la famille Mortemart; j'en suis parti pour arriver à Trévoux à onze heures. A deux kilomètres de la ville, j'ai trouvé le préfet de l'Ain, M. de Lapeyrouse, la brigade de gendarmerie et la compagnie des pompiers.

Je suis monté à cheval avec la brigade de gendarmerie, et au milieu de la compagnie des pompiers, suivi des autorités à pied, j'ai traversé la ville pour me rendre chez M. Smith, conseiller à la cour de Lyon, chez lequel je suis logé. La ville est pavoisée de drapeaux tricolores; j'ai été très bien reçu.

Je me suis rendu à l'hôtel de ville, où j'ai trouvé le sous-préfet et les autres autorités, clergé, etc.

Nous sommes partis avec le même cérémonial qu'à mon arrivée pour aller à la pose de la première pierre du pont; en batelet, nous sommes parvenus à la culée du milieu, qui est déjà fort avancée. On a placé la plaque, je l'ai scellée, et j'ai donné le coup de marteau sur la pierre qui la recouvrait.

22. — Après avoir pris congé de M. et Mme Smith, j'ai quitté Trévoux à huit heures et demie du matin.

Je suis arrivé à deux kilomètres de Bourg à une heure, au

lieu de deux, de sorte qu'il m'a fallu attendre chez un ancien cuisinier des pages de Louis XVIII, qui est retiré dans une petite maison avec sa femme et sa fille.

La population de Bourg était dehors; elle s'est portée avec empressement sur mon passage; j'ai été bien accueilli. Il est remarquable que, depuis mon départ de Lyon, je n'ai pas encore entendu un cri de « Vive la République! » La République est tellement peu dans nos mœurs que ce cri n'est proféré que par ceux qui le considèrent comme synonyme de désordre; la masse des honnêtes gens le regarde comme séditieux.

Je suis descendu à la préfecture, où M. et Mme de Lapeyrouse m'ont reçu avec un grand empressement. J'ai reçu les différentes autorités; j'ai été ensuite passer la revue des troupes; le général Borrelli les a fait défiler devant moi.

23. — Je suis parti à huit heures et demie de Bourg; le préfet, M. de Lapeyrouse, a voulu que je montasse dans sa calèche, et il m'a accompagné avec le général Borrelli jusqu'à la sortie de la ville; j'étais escorté par un peloton de guides; à hauteur de l'église de Brou, nous avons échangé nos adieux. et je suis monté dans ma voiture.

A Pont d'Ain et à Cerdon, j'ai trouvé les brigades de gendarmerie en avant et à cheval. En sortant de cette dernière localité, on entre dans les montagnes; je n'ai pu arriver à Nantua que vers deux heures. L'officier de gendarmerie était à un kilomètre, avec sa troupe sur les bords du lac; il m'avait amené un cheval. J'ai trouvé à l'entrée de la ville le sous-préfet et le maire qui m'ont harangué; je leur ai répondu. Je me suis rendu à la sous-préfecture, où le tribunal en robe est venu me faire sa visite. Je leur ai fait un discours dans lequel j'ai insisté sur la nécessité d'agir vigoureusement; à mon grand étonnement, le juge d'instruction m'a demandé alors de faire mettre en liberté trois individus qui, après que le maire eut fait couper l'arbre de la liberté, avaient voulu en replanter un autre, et avaient affiché un placard contre le maire. Il m'a raconté qu'ils étaient pères de famille, etc. Je lui ai vertement répliqué; j'ai dit que je n'étais point Prési-

dent de la République pour faire grâce, que la justice devait avoir son cours et que, si le procureur général le proposait, sur des charges suffisantes, je les traduirais au conseil de guerre.

A trois heures, je suis remonté en voiture. La poste de Bellegrade m'a mené au fort supérieur de l'Écluse. J'y ai trouvé une compagnie et demie du 19e léger. Ces forts défenfendent parfaitement la route de cette gorge. Je suis monté au haut du fort, et j'ai descendu les onze cents marches séparant le fort supérieur du fort inférieur. Les galeries de l'escalier creusé dans le roc sont curieuses; elles m'ont rappelé Gibraltar.

Je n'ai pu arriver qu'à neuf heures du soir à Gex.

La ville était illuminée avec quelques chandelles. J'ai entendu trois cris de : « Vive la République! » Ce sont les seuls que j'aie ouï depuis le commencement de ma tournée dans le Rhône et dans l'Ain.

24. — Je suis resté à Gex jusqu'à onze heures du matin. M. Leglay, sous-préfet, est fort bien; il m'a reçu avec beaucoup de politesse.

En sortant de Gex, on monte beaucoup; la vue est magnifique. En se retournant, au sommet du col de la Faucille, on voit la vallée, le lac et la ville de Genève. Le haut de la Faucille est à 1,323 mètres au-dessus du niveau de la mer. De là on descend, au milieu de gorges entourées de sapins et autres arbres, aux Rousses, où l'on construit un grand fort pour défendre la route de Genève; il y a trois millions de dépensés, il en faudra cinq pour l'achever; il me semble que des travaux en terre bien entretenus auraient suffi pour défendre ce point, le cas échéant. On veut faire un grand dépôt dans un lieu qui est inabordable six mois de l'année. La neige y couvre continuellement la terre pendant ce laps de temps; il en tombe pendant huit mois de l'année.

Des Rousses, je suis venu coucher à Saint-Laurent, chef-lieu de canton, à l'auberge de l'Écu de France.

L'opinion s'améliore dans le Jura, qui avait envoyé de fort mauvais représentants, Richardet et compagnie. On écoute

avec grand respect mes discours en faveur de l'ordre, et dans toute la journée d'hier que j'ai passée dans le Jura, pas un seul cri de : « Vive la République! » n'a été proféré.

25. — Je suis parti de Saint-Laurent à neuf heures du matin. Je suis tombé de mon haut, en arrivant à Lons-le-Saunier, en lisant une lettre du général d'Hautpoul qui m'ôte les honneurs de général en chef dont je suis en possession depuis trois mois. Le Président de la République m'a dit trois fois, à mon passage à Paris, qu'ils m'étaient accordés, et M. d'Hautpoul me dit bravement que, pendant ma tournée, je ne recevrai que les honneurs de simple commandant de division territoriale. Je ne puis retourner à Lyon avec une position inférieure à celle que j'y avais; les choses ne peuvent rester en cet état.

26. — En conséquence de la belle décision de M. d'Hautpoul, j'arrête ma tournée; au lieu d'aller à Besançon, où l'on m'attend, je vais à Dijon pour y attendre l'autorisation d'aller à Paris, et j'écris au prince Président et au général d'Hautpoul.

29. — Depuis deux jours, je suis à Dijon et je passe inutilement mon temps à l'auberge de la Cloche à attendre la décision du ministre de la guerre. Paris étant hors de mon commandement, je ne puis m'y rendre sans autorisation et sans manquer à mes devoirs.

Le courrier m'a apporté aujourd'hui la décision de M. d'Hautpoul, d'après laquelle les honneurs de général en chef me sont maintenus. Avec un peu d'obligeance, il aurait pu me la faire parvenir dès hier par le télégraphe, mais le fait est qu'il a la main forcée.

Il m'importait de conserver les honneurs de général en chef, que m'avait accordés M. le Président de la République; le contraire eût affaibli mon pouvoir moral, et il m'eût été bien difficile de me représenter devant les troupes de mon commandement, sans porter atteinte à ma considération personnelle, avec des honneurs moindres que ceux qu'elles m'avaient déjà rendus.

Je suis parti de Dijon à neuf heures et demie du matin, je suis arrivé à Auxonne à midi.

31. — J'ai passé la revue des pontonniers. J'ai parlé aux officiers et aux sous-officiers ; depuis la revue du général Laplace et le renvoi de quelques mauvais sujets, il n'y a plus eu de symptômes de mauvais esprit dans ce régiment. Le colonel est ferme; il y a lieu d'espérer que ce corps marchera bien maintenant. J'ai quitté Auxonne à dix heures du matin.

1er août. — Je suis arrivé près de Gray à une heure de l'après-midi. Le lieutenant-colonel Ginesty et les officiers du dépôt étaient venus au-devant de moi. Au moment où je suis monté à cheval, le vent s'est élevé, la tourmente a grossi, et nous nous sommes trouvés au milieu d'une trombe de pluie et de grêle. Les chevaux tendaient la croupe et ne pouvaient pas avancer. Au bout d'un quart d'heure, nous avons pu continuer au milieu de ce torrent. J'ai été bien reçu et bien mouillé à Gray.

2. — Parti de Gray à neuf heures du matin, à deux heures je suis arrivé à Langres, ville de huit mille âmes. J'ai trouvé à la porte de la ville le préfet de la Haute-Marne, M. Combe-Sieyès, le sous-préfet, de Champvans, le maire, les officiers de la garde nationale; il y a eu échange de discours. J'ai trouvé en bataille le 21e de ligne et le dépôt du 14e léger. Grand dîner chez le sous-préfet. Après le festin, j'ai été au bal qui m'était offert; le curieux est qu'il y avait au milieu un écusson où on lisait : « La ville et la garnison de Langres *au général comte* de Castellane, commandant supérieur des 5e et 6e divisions » ; au-dessous ma devise : « Plus d'honneur que d'honneurs », et nous sommes en république ! D'autres écussons portaient le nom des batailles, ou du moins des principales, où je me suis trouvé; il y avait des trophées.

Les officiers du 21e de ligne et du 14e léger avaient beaucoup travaillé à l'ornement de la salle avec des calicots blanc et de couleur et des glaces. La musique du 21e formait l'orchestre : il y avait de jolies femmes. Ce bal était fort bien et bien ordonné; il était offert de grand cœur. Beaucoup de gens en deuil ne pouvant y venir y avaient souscrit. La grande majorité à Langres est conservatrice.

3. — De Langres, je me suis rendu à Chaumont, où j'ai été bien accueilli; la population se pressait autour de moi, tout le monde ôtait son chapeau.

A six heures il y a eu un banquet de deux cents personnes dans la salle de spectacle, où assistaient des délégués des cantons de tout l'arrondissement; on avait mis une grande inscription au milieu de la salle, ainsi conçue : « *La Haute-Marne au général de Castellane.* »

4. — J'ai quitté Chaumont à huit heures et demie du matin pour Vesoul.

5. — Je suis obligé de partir, ayant reçu en entrant à Vesoul la nouvelle de l'arrivée du Président de la République, qui sera le 12 à Dijon et le 14 à Lyon. Je pars, en conséquence, demain pour Besançon et Lyon, ayant l'ordre de m'y rendre et d'être de retour à Dijon le 12.

6. — Je suis parti de Vesoul à huit heures du matin.

J'ai trouvé à Besançon, à la porte de la ville, le préfet M. Pardeilhan et le maire Convert, qui m'ont fait de fort bons discours. Leurs paroles étaient couvertes de cris de : « Vive la République! » qui m'ont fort étonné, d'autant plus qu'on citait Besançon pour son bon esprit. Je leur ai répondu : la garde nationale s'en est mêlée, les cris de : « Vive la République! » ont redoublé, et le colonel avec le lieutenant-colonel de cette garde, qui n'ont pas cette opinion, entraînés par l'exemple, ont crié aussi : « Vive la République! »

Le préfet M. Pardeilhan-Mezin, que je connais depuis de longues années, et madame sa femme, qui est charmante, m'ont reçu à merveille. J'ai dîné avec eux en famille, puis il y a eu un grand bal avec beaucoup de monde.

8. — Je suis revenu directement de Besançon à Chalon, où j'ai pris le bateau à vapeur pour Lyon.

9. — Parade d'un bataillon et d'un escadron par régiment pour recevoir plusieurs légionnaires; elle a été fort belle.

Tout annonce que le Président de la République sera très bien reçu à Lyon.

10. — J'ai écrit au Président pour demander que son entrée eût lieu le jour, et on a changé l'itinéraire; il couchera le 14 à

Mâcon; il arrivera le 15 à dix heures du matin, alors il fera son entrée. Je repars demain pour Dijon.

12. — J'ai passé ma journée à recevoir et à rendre des visites. Le Président de la République est arrivé à neuf heures et demie du soir. J'avais retardé la retraite pour que les honneurs lui fussent rendus. Le prince Louis-Napoléon, lorsque je suis arrivé auprès de la calèche, m'a tendu la main, et M. d'Hautpoul, qui était à sa gauche, s'est levé, puis s'est précipité pour me la donner par-dessus la tête du Président de la République. Il y a eu beaucoup de cris de : « Vive la République! » et de plus mauvais; il y a eu aussi des : « Vive Napoléon! » mais peu nombreux. Les édifices publics étaient illuminés, une partie des maisons aussi; le Président m'a fait rester à souper avec lui.

14. — Le prince est parti de Dijon à huit heures du matin, par le chemin de fer; nous avons trouvé partout, sur notre passage, les gardes nationaux sous les armes et une nombreuse population. Nous étions à dix heures à Chalon; le Président y a passé la revue des troupes et d'une foule de gardes nationaux des environs; le pompier dominait. Il y a eu beaucoup de cris de : « Vive la République! » et de « Vive Napoléon! » Pour une ville d'une aussi mauvaise réputation que Chalon, le prince y a été bien accueilli.

Nous nous sommes embarqués à midi sur le bateau à vapeur; le quai était couvert de peuple; sur toute la ligne de la Saône, les populations et les gardes nationales étaient en bataille au devant de leurs villages. Nous sommes arrivés à Mâcon à trois heures et demie.

Le prince a passé, en débarquant, la revue de nombreuses gardes nationales des campagnes et de celle de la ville. Cette dernière en défilant a crié : « Vive la République! » celles des campagnes criaient : « Vive Napoléon! »

15. — Nous sommes partis à six heures du matin par le bateau à vapeur *l'Hirondelle.*

Les populations du rivage se portaient sur le bord de la rivière pour voir le Président; à tous les débarcadères, les municipalités venaient haranguer, accompagnées de leurs

gardes nationales, parmi lesquelles le pompier domine.

A dix heures et demie du matin, le Président est entré dans Lyon. Les troupes bordaient la haie; l'artillerie de la place a fait les trois salves. Les troupes étaient nombreuses et magnifiques; il y a eu des cris de : « Vive la République! Vive Napoléon! » L'affluence était énorme; toutes les fenêtres étaient garnies de femmes.

Nous avons d'abord été à la cathédrale entendre la messe. Le cardinal, en rouge, attendait avec son clergé le Président à la porte de l'église. L'entrée a été belle. Le Président a visité les hôpitaux; il y a eu un dîner de deux cents personnes à l'hôtel de ville. Le toast de M. Reveil, maire, a été très bien. Le Président a lu sa réponse, qui a eu un grand succès. J'étais à table à côté de M. de La Marmora, ministre de la guerre de Sardaigne, envoyé par son souverain à Lyon pour féliciter le Président. Je l'avais vu à Perpignan, il y a quelques années, alors qu'il revenait d'Afrique, étant capitaine d'artillerie. Après le festin, il y a eu un grand bal à l'hôtel de ville; le Président n'y est pas resté longtemps. Il y avait une foule énorme.

16. — Le Président a été voir deux fabriques et l'école de la Martinière, due à un M. Martin de Lyon qui a fait une immense fortune dans l'Inde; il a laissé plusieurs millions à sa ville natale. Pendant toutes ses courses dans Lyon, je suis placé dans la calèche du Président, à côté de lui, à sa gauche; le préfet du Rhône, commissaire extraordinaire, est sur le devant, vis-à-vis du Président, et sur le devant, vis-à-vis de moi, le maire de Lyon, Reveil.

Nous avons été à un déjeuner monstre de mille personnes donné par le petit commerce de Lyon. On avait invité un sergent, un caporal et un soldat par régiment, ce qui était assez déplacé; mais cela s'est bien passé. M. Vachon, bâtonnier de l'ordre des avocats de Lyon, homme très capable, présidait; il a porté la santé du Président, qui lui a bien répondu. M. Vachon m'a dit qu'on avait aussi arrêté de porter la mienne, mais les ministres ont trouvé que ce n'était pas convenable, et ils ont eu raison. On ne doit, d'après le décret,

d'honneurs à personne vingt-quatre heures avant et vingt-quatre heures après l'arrivée de l'Empereur, et ce sont ces honneurs qu'on lui a rendus. Le prince Napoléon m'en a parlé lui-même, m'a dit qu'on voulait porter ma santé, et que c'était une preuve des bonnes dispositions dans lesquelles on était pour moi.

Le jardin d'hiver, où l'on donnait ce festin, est couvert de vitrages. Ce dîner était un fort beau spectacle.

A midi, il y a eu grande revue; les troupes étaient rangées sur les quais du Rhône, de la Saône, et sur la place Bellecour.

Après que le Président a eu passé devant le front des troupes sur les quais, il est revenu à la place Bellecour, où j'avais fait venir un peloton par régiment, avec les drapeaux, pour qu'ils soient présents à la réception des nombreux décorés de la Légion d'honneur. J'ai reçu ces derniers, et ensuite le défilé a eu lieu. Cette revue a été magnifique; il y a eu un concours de peuple immense.

J'ai oublié de dire qu'à la revue j'ai donné, pour la première fois de ma vie, des coups de plat d'épée à un prêtre, à l'abbé Sève, aumônier de l'hôpital militaire; il a voulu être reçu avec les officiers.

Le Président s'est rendu à la Croix-Rousse.

Chez M. Aubertier s'est trouvé une Mme Fritz, femme d'un ouvrier condamné pour les événements de Juin. M. Aubertier s'y intéressait, le conseil des prud'hommes avait donné un avis favorable. Le Président lui a accordé la grâce de son mari et, de plus, lui a fait donner trois cents francs, ce qui a produit un bon effet à la Croix-Rousse.

Nous sommes ensuite redescendus; nous avons été au Musée, où le Président a inauguré l'administration de la caisse de secours des ouvriers. Le ministre Dumas a d'abord fait un discours, le Président en a lu un fort bien, puis il a distribué quelques médailles à son effigie frappées à cette occasion; j'en ai eu une.

Nous avons ensuite été à un beau banquet donné par la chambre de commerce à l'hôtel de ville; le toast au Président

et sa réponse ont été bien, puis le Président a été au spectacle, il a été applaudi; de là au cercle du Commerce, où le président Goiran l'a reçu; ensuite chacun est rentré chez soi.

17. — Nous sommes partis à neuf heures et demie de Lyon. La garnison était sous les armes; il y avait une grande affluence de population. Trois salves d'artillerie de la place ont salué la sortie du Président, qui a été fort belle.

Sur toute la route les populations se présentaient, leur maire en tête et la garde nationale sans armes, presque toutes étant désarmées depuis l'état de siège. Dans le Jura, nous n'avions pas cet avantage; elles avaient des fusils. Là, comme dans l'Ain, le pompier dominait; le casque leur plaît, et ils se le passent.

Nous sommes arrivés à trois heures et demie à Bourg, où est le dépôt du 33e de ligne. J'y avais fait venir de Mâcon deux compagnies d'élite du 14e léger et un escadron de lanciers; il y avait une foule de gardes nationales des campagnes, et il y a eu beaucoup de cris de « Vive Napoléon! » Je crois que nous ne serions jamais sortis du défilé si je n'avais pas pris le commandement.

Nous sommes repartis à cinq heures du soir et nous sommes arrivés à Lons-le-Saunier, chez le préfet, M. de Vincent, à dix heures du soir. Mme et Mlle de Vincent ont fait les honneurs du festin; nous avons été à un bal à la salle de spectacle, il était fort bien.

18. — Aujourd'hui dimanche, nous avons été à la messe; l'évêque de Saint-Claude, qui a plus de quatre-vingts ans, s'était rendu à Lons-le-Saunier et a fait un discours au Président à l'entrée de l'église. Il y a eu revue des troupes sur la promenade, distribution de croix, etc.

M. de Vincent a grande envie d'être préfet de Lyon, mais il crie par trop fort derrière le Président : « Vive Napoléon! » pour faire crier le peuple; cela n'est pas très convenable.

Nous sommes partis à onze heures du matin, nous étions à Dôle à deux heures et demie. Le Président est monté à cheval, à l'entrée de la ville, et a été passer la revue du régiment de pontonniers. Dans le Jura et dans le Doubs, il y a partout

des arcs de triomphe; la garde nationale et les curés des villages sont présents.

Nous étions à sept heures du soir à la porte de Besançon; nous n'avons pu arriver à la préfecture qu'à huit heures du soir, tant le général Vesco avait mal arrangé ses troupes. La garde nationale a crié : « Vive la République! » avec rage. La ville était illuminée; dans la population, on criait beaucoup : « Vive Napoléon! »

Après le dîner chez le préfet Pardeilhan, on a eu le tort de mener le Président à un bal public. On a donné pour raison que le duc de Nemours avait été à un bal semblable. Nous étions au moment d'y arriver, lorsqu'un commissaire de police est accouru et a dit au prince qu'il ne pouvait y entrer sans courir des dangers. Je lui ai dit alors en lui prenant la main : « Il n'y a plus à reculer, il faut avancer. » Il a été aussi de cet avis. Nous sommes entrés; à peine dans la salle, le Président a été assailli de cris de : « Vive la République! » Il a été pressé, comme font les galériens lorsqu'ils veulent étouffer un des leurs; j'ai un moment été inquiet pour lui. J'ai mis l'épée à la main, et, à la tête de quelques chasseurs à pied du 4e bataillon, je suis parvenu à le dégager; je crois qu'il n'y avait pas de temps à perdre. Jamais on n'a vu un pareil guet-apens. Le préfet Pardeilhan était dans la plus grande sécurité; le maire Convert était venu, quelques moments auparavant, dire que tout allait pour le mieux.

Nous avons été à un autre bal à la salle de spectacle. Celui-ci était vraiment magnifique, mais beaucoup trop nombreux; le prince est resté un moment dans la loge qui lui avait été préparée, puis il est rentré. On était encore dans ce bal un peu sous l'impression de la réception de l'autre.

19. — Le Président a reçu les différents corps, puis à onze heures il a été au polygone passer la revue des troupes et de la garde nationale.

Cette revue a été magnifique, sur un beau terrain. J'ai commandé le défilé; la garde nationale, en tête, a beaucoup hurlé : « Vive la République! » Le prince n'en a pas moins été très bien reçu par la population; dans sa traversée de la

ville, on l'a accablé de bouquets; j'ai été blessé par un au genou; le général Vesco dit qu'il l'a été plus sérieusement hier, dans la bagarre du bal, et il s'est mis au lit après le départ du prince.

Le Président est parti à une heure de l'après-midi. Comme je n'avais plus de troupes jusqu'à la limite de la 4e division, où il est entré peu d'heures après, j'ai pris congé de lui à la sortie de Besançon; il a été parfaitement aimable pour moi et m'a témoigné sa satisfaction.

La suite du prince se compose, en outre du ministre des travaux publics Bineau, du ministre du commerce Dumas, du chef de cabinet Mocquart, du colonel Vaudrey, aide de camp; du lieutenant-colonel Ney, du lieutenant-colonel de Béville, du capitaine Toulongeon, officier d'ordonnance du prince; du docteur Conneau; du lieutenant-colonel Desmarets, aide de camp du ministre de la guerre; de M. Dubertier, secrétaire du ministre des travaux publics. Tout cela m'a paru fâché de se séparer de moi, à commencer par le prince. Le colonel Ney m'a dit en me quittant : « A présent que nous ne vous avons plus, nous allons marcher à l'aventure. »

Je suis resté à Besançon à la préfecture, où j'ai dîné avec M. et Mme Pardeilhan; j'ai travaillé à mettre un peu à jour ma besogne, qui est en arrière.

Le préfet de Vincent était venu à Besançon accompagner le prince. A la parade, il s'est pris de bec avec un peloton de la garde nationale qui criait : « Vive la République! » Il criait, lui : « Vive Napoléon! » Cela a duré dix minutes. Cela lui a réussi, car le Président m'a dit qu'il le voudrait comme préfet à Lyon, et il est probable qu'il le sera très incessamment.

Plusieurs des préfets des départements parcourus dans ce voyage auront de l'avancement dans la Légion d'honneur, mais on n'a pas voulu le leur signifier immédiatement, pour n'avoir pas l'air de payer comptant leur hospitalité.

22. — La visite du Président à Besançon, où on s'attendait à une mauvaise réception, a été un acte de force d'un bon effet.

Les rouges de Besançon applaudissent au courage du Pré-

sident d'avoir été au bal de la halle; son voyage a fait du bien dans cette ville comme partout. Besançon est la ville du désordre pacifique. Six mille étrangers, Suisses non naturalisés, ne sont pas un élément de tranquillité; il y aura à vérifier s'il ne s'en est pas introduit dans la garde nationale.

J'ai quitté Besançon à neuf heures et demie du matin, après avoir remercié M. et Mme Pardeilhan de leur bon et aimable accueil. J'étais à une heure et demie à Dôle.

23. — Je suis parti à neuf heures et demie de Dôle; je me suis arrêté un instant à Auxonne pour voir le colonel du 2e de lanciers, et je suis arrivé à deux heures à Dijon, comme je l'avais annoncé.

24. — J'ai dîné chez M. et Mme d'Archiac, parents de feu ma femme. Le maire ayant avancé l'ouverture de l'année théâtrale pour que j'y assistasse, je n'ai pu me dispenser de m'y rendre; il n'y avait pas grand monde dans les loges. La salle est belle; le parterre était bien garni. J'ai été dans la loge du maire, puis, dans l'entr'acte, je suis sorti, et, à neuf heures du soir, j'étais en voiture pour Tonnerre.

25. — Je suis parti de Tonnerre par le convoi de onze heures cinquante, et je suis arrivé à cinq heures à Paris.

26. — J'ai vu le ministre de l'instruction publique, M. de Parieu, qui m'a questionné sur le voyage, et M. Baroche, qui est toujours fort aimable pour moi; nous avons parlé des préfets de mon commandement.

27. — J'ai été aux bureaux de la guerre et je me suis occupé des affaires de mon commandement.

J'ai vu le général La Hitte; j'en ai été fort satisfait. Il m'a parlé du général d'Hautpoul; il paraît qu'il n'en est guère content, car il m'a dit : « Il trompe même ses collègues. »

28. — Le prince Louis-Napoléon est arrivé à huit heures et quart du soir à l'Élysée, de retour de son voyage.

J'ai trouvé le général Changarnier vieilli; il est fort amoureux de Mme R... Je lui suppose quarante-cinq ans, mais elle est fort spirituelle et encore jolie; le général Changarnier lui plaît et lui en est fou.

29. — Le général Changarnier a tort de dire un grand mal

du Président, et encore devant assez de monde, pour que cela soit répété. Je crains que le général Changarnier ne soit étourdi par le pouvoir. Élevé en très peu de temps au pinacle par l'énergie qu'il a déployée dans des circonstances graves, il croit trop à la durée de sa puissance. Il a une grande influence sur l'Assemblée, cela est vrai; il croit que s'il y a une nouvelle élection présidentielle, personne ne réunissant le nombre de suffrages exigé, ce sera à l'Assemblée à choisir parmi les candidats, et qu'alors il sera indubitablement élu. Je ne crois pas pour mon compte à une seconde élection présidentielle; mais si cela arrive, comme la nation n'est pas le moins du monde républicaine, ce sera un prince qu'elle choisira.

Le général Changarnier a tenu des propos tels que ceux-ci devant les officiers généraux et chefs de corps, donnant pour instructions au général de division Guillabert : « Votre division est chargée de la garde de la Chambre. Moi seul commande; si le ministre de la guerre vous donne des ordres, non seulement vous ne lui obéirez pas, mais vous le f... à la salle de police. » Ces propos n'ont eu aucun succès, et les officiers généraux n'y ont point applaudi; personne n'a soufflé mot, mais chacun a réfléchi que le ministre de la guerre était au fond le chef de l'armée, et qu'un pareil ordre pouvait les mettre dans l'embarras.

30. — J'ai vu le Président de la République; il m'a témoigné ses regrets de ne m'avoir pas vu hier, me disant que, lorsqu'il était venu me chercher dans le salon, j'étais parti. Il a pris l'annuaire, m'a lu un à un les généraux de brigade pour avoir mon avis sur chacun d'eux, puis il marquait au crayon. Je n'ai pu le donner qu'approximativement et en les ménageant beaucoup. Nous avons causé de son voyage; il a été très bien et m'a quitté après une audience fort longue, me disant qu'il était heureux de me voir à Lyon.

31. — J'ai quitté Paris le 31; à trois heures trente-cinq nous étions à Tonnerre, où j'ai retrouvé ma voiture; nous sommes arrivés à Saulieu le 1er septembre, à trois heures du matin.

1er septembre. — J'ai quitté Saulieu à huit heures du matin; à onze heures, j'étais aux portes d'Autun, comme je l'avais annoncé.

Je suis descendu à l'évêché, où Mgr d'Héricourt, prélat aimable, très respectable et très respecté, avait bien voulu m'offrir l'hospitalité; il a débuté par être mousquetaire sous la Restauration. J'ai trouvé chez lui Mgr Mathieu, archevêque de Besançon; il est curieux pour moi d'habiter ce palais épiscopal, moi qui ai tant connu le prince de Talleyrand.

A côté de moi, à table, au dîner de trente personnes que m'a donné le sous-préfet, M. Heulard de Montigny, se trouvait son père, ancien président de la chambre de la Cour royale de Bourges, qui a soixante-dix-huit ans. Élevé à Autun dans le même collège que M. Joseph Bonaparte, placé par M. de Marbeuf au collège des Oratoriens d'Autun, il est toujours resté en correspondance avec lui tant qu'il a vécu. M. de Montigny a reçu en 1789 un prix des mains de M. de Talleyrand, évêque d'Autun; il m'a raconté qu'il le lui avait écrit lorsqu'il était dans les grandeurs et qu'il ne pensait plus à sa prêtrise; il en avait reçu une lettre aimable.

Nous avons été à un magnifique bal par souscription où il y avait cinq cents personnes et des femmes fort agréables. J'ai fait connaissance avec Mlle Antoinette Changarnier, sœur du général; elle a environ cinquante ans. Il y avait à ce bal de fort jolies personnes non seulement d'Autun, mais des châteaux et villes environnants. Le maire et les commissaires ont été avec moi d'une extrême politesse et n'ont voulu commencer le bal qu'avec mon agrément, etc. J'ai fait le tour du bal et j'ai parlé à toutes les femmes. Il y a bonne compagnie à Autun; la société y est légitimiste. Ma réception dans cette ville n'a rien laissé à désirer.

2. — J'ai quitté Autun à une heure de l'après-midi pour me rendre au Creusot. La population ouvrière n'a pas poussé un seul cri à mon entrée dans cette ville, mais elle s'est montrée respectueuse.

J'ai visité les vastes ateliers de la Compagnie Schneider; elle emploie encore en ce moment quatre mille cinq cents

ouvriers dans les usines et dans les mines. On avait recommencé aujourd'hui à travailler dans certains ateliers douze heures par jour, ce qui ne s'était pas fait depuis le gouvernement provisoire; ce changement s'est fait tranquillement.

Les premiers bâtiments ont été construits en 1780, sous Louis XVI; ils ont plus que triplé depuis 1837.

M. Schneider, principal propriétaire de l'établissement, est revenu exprès du conseil général, où il était à Mâcon, pour me recevoir. Il m'a donné un fort beau dîner et m'a offert l'hospitalité. La maison qu'il habite a été bâtie par Marie-Antoinette pour la cristallerie qu'elle avait créée.

3. — J'ai quitté le Creusot à neuf heures et demie du matin, et j'ai continué ma tournée officielle par Chalon et Mâcon.

4. — A Mâcon, à l'arrivée du bateau, un bataillon du 14e léger et le dépôt du 49e de ligne battaient aux champs et présentaient les armes, le canon se faisait entendre, et le quai auprès du débarcadère était couvert de monde; tout cela faisait un fort bel effet. Le préfet Pierre Leroy m'attendait sur le ponton du débarcadère avec le maire Carteron, les adjoints, les officiers supérieurs de la garde nationale et d'autres fonctionnaires. Nous sommes montés sur le quai, la haie était bordée par les pompiers, qui sont toujours l'escorte d'élite des municipalités.

Le capitaine de cette compagnie, vieux soldat, m'a reconnu. Il était en décembre 1804 caporal de carabiniers à la première compagnie du 5e léger, lorsque je suis entré dans ce régiment. Je lui ai donné la main devant sa troupe, comme à un ancien camarade; cela a fait un fort bon effet. Le préfet Leroy, toujours obligeant et toujours attentif à ce qui peut relever le pouvoir, m'a remis en débarquant une croix envoyée à un ancien soldat de l'Empire. J'ai fait battre un ban et je lui ai administré, à sa grande satisfaction, les coups de plat d'épée, devant les troupes sous les armes.

Nous sommes montés à cheval; les troupes ont défilé, puis accompagnés du préfet, des officiers supérieurs de la garde nationale et de la gendarmerie, nous avons traversé processionnellement la ville. Presque tout le monde saluait; il n'y a

eu que quelques rares cris de : « Vive la République ! » sur le port. Ma réception a été très bonne.

Mme Leroy, mère du préfet, m'attendait à la préfecture. J'ai reçu les différentes visites de corps ; les officiers de la garde nationale, après le discours que je leur ai fait, m'ont assuré avec effusion de leur loyal concours. Nous sommes en grand progrès vers l'ordre dans Saône-et-Loire; le préfet Leroy rend de véritables services.

M. de Lamartine, président du conseil général, était en séance; il l'a quittée pour me rendre sa visite. Son empressement a été remarqué; je l'en ai remercié. Je n'ai pas pu m'empêcher de lui dire que mon activité prouvait qu'il avait eu tort de me mettre à la retraite, lors du gouvernement provisoire; il m'a dit que c'était une chose contre laquelle il avait protesté. Je sais bien, moi, qu'il n'a pas dit un mot et qu'il a signé très agréablement; mais c'était une politesse qu'il était convenable que j'acceptasse. Je me suis empressé de lui rendre sa visite.

M. de Soultrait, receveur général, m'a donné un dîner de trente personnes. J'étais à la droite de Mme de Soultrait; M. de Lamartine, comme président du conseil général, était à sa gauche; cet ancien membre du gouvernement provisoire a été très déférent pour moi. Comme je n'ai pas de rancune du mal qu'il m'a fait, plus par faiblesse que par méchanceté, je lui ai promis deux chiens de mes lévriers de Syrie; il les enverra chercher à Lyon, m'a-t-il dit, à mon premier avertissement. Il a pour un million huit cent mille francs de biens à ses châteaux de Monceaux, Saint-Point, qu'il m'a dit avoir appartenu à mon grand-père, ce qui est vrai. Il a sur ses terres pour plus d'hypothèques qu'elles ne valent, mais il n'est pas dans l'intérêt de ses créanciers de l'exproprier; tant qu'il vivra, ils espèrent toujours qu'il les payera avec le produit de son talent. Il part demain 5, avec Mme de Lamartine, pour l'Angleterre, afin d'y chercher des fonds pour l'exploitation des dix-sept mille hectares qu'il possède près de Smyrne, grâce à la munificence du Grand Turc. Il vient de visiter cette concession; il en fait le plus bel éloge, prétend que les prêteurs, auxquels il donnera

un intérêt dans l'entreprise, doubleront leur capital; il n'a pu persuader à cet égard les prêteurs français, il espère être plus heureux avec les prêteurs anglais. M. de Lamartine compte rester six jours en Angleterre, aller également en passer six dans le Loiret pour visiter ses électeurs, puis revenir dans sa terre.

J'ai trouvé M. de Lamartine changé et vieilli. Il ne désespère pas cependant de sa position; il disait, il y a deux mois : « Après le président actuel, ce sera Victor Hugo pendant quatre ans, et ensuite moi, toujours. » Il modifie sa politique. Il s'est montré moins hostile au conseil général; pour certains mauvais votes il s'est même abstenu.

5. — Je suis parti à huit heures du matin de Mâcon avec le préfet, M. Leroy; il tenait beaucoup à ce que je me rendisse à Cluny, ville de cinq mille âmes qui passe pour ce qu'il y a de plus rouge dans Saône-et-Loire. Beaucoup d'habitants possèdent des biens de l'ancienne abbaye, et on leur persuade que, si la monarchie revenait, ils en seraient dépouillés.

J'ai été parfaitement accueilli à Cluny; il n'y a pas eu un seul cri de : « Vive la République! » On se pressait autour de nous, et le préfet se félicitait bien de m'avoir fait venir dans ce lieu, célèbre par l'ancienne abbaye.

Nous sommes arrivés à Charolles à quatre heures de l'après-midi; le maire, Guichard, avocat distingué, m'a fait un excellent discours à la tête des délégués de l'arrondissement, parmi lesquels on comptait les plus riches propriétaires, tels que le marquis de la Guiche, MM. de Tournon, de Chabrillan, etc.

6. — J'ai quitté Charolles à huit heures et demie du matin, fort satisfait de la manière dont j'y ai été traité : je suis arrivé à Roanne à dix heures.

Je suis descendu à la sous-préfecture, où on m'a offert un dîner par souscription; il y avait cent personnes. Le sous-préfet, M. Ducos, est fort bien; le maire, M. Imbert, très conservateur, ancien chirurgien d'armée, était avec M. de Narbonne à Torgau. Le Président lui a donné la croix à son passage à Lyon; ils m'ont témoigné leurs regrets d'avoir été prévenus trop tard, ils auraient voulu faire mieux.

7. — J'ai quitté Roanne à neuf heures du matin; arrivé à deux heures à Montbrison, je me suis trouvé sur une autre route que celle où s'étaient placées les troupes et les autorités. Il s'est passé trois quarts d'heure avant que je pusse avoir la gendarmerie et un cheval; alors j'ai été les rejoindre. A l'entrée de la ville, le maire, à la tête de la municipalité et des fidèles pompiers, m'a harangué; je lui ai répondu.

Je suis remonté à cheval, je me suis rendu à la préfecture en suivant les boulevards; les troupes bordaient la haie. La population de Montbrison était certainement doublée; il n'y a pas eu un cri de : « Vive la République! » chacun ôtait son chapeau. J'ai passé la revue des pompiers, des dépôts des 5e léger et 6e de ligne, visité l'hôpital, desservi par des Sœurs de Saint-Augustin, vu les casernes, la manutention; il était six heures lorsque je suis rentré à la préfecture.

8. — Je suis parti à dix heures un quart du matin et je suis arrivé à une heure et demie à Saint-Étienne. J'ai pris le chemin de fer à deux heures; à cinq heures j'étais à mon quartier général de Lyon, charmé de m'y retrouver après cinquante et un jours de voyage. J'y ai trouvé l'avis d'une tentative de révolte dans le canton de Loriol, où on a enlevé des prisonniers à des gendarmes; le général Lapène, au lieu d'agir comme il le devait, m'a consulté bravement sur le parti à prendre; je lui ai répondu qu'au lieu de consulter il fallait agir, et vigoureusement, et désarmer sur-le-champ les communes de ce canton.

11. — J'ai été au théâtre. La troupe me paraît bonne; il y avait les danseuses viennoises; l'aspect de la salle, depuis que les officiers sont en uniforme, est beaucoup mieux.

21. — Les journaux parlent d'un rapprochement entre le général Changarnier et le général Lamoricière. Je n'en crois pas un mot; ils sont seulement mécontents tous deux du Président, à des titres différents. On a remarqué qu'au retour de Cherbourg du Président, le général Changarnier n'a pas été attendre le Président au débarcadère et y a envoyé seulement un aide de camp.

25. — Le *Moniteur* et d'autres journaux de Paris ont établi

que je faisais camper les troupes devant le fort de la Vitriolerie pour un simulacre de siège. Les journaux de Lyon l'avaient avancé et l'ont démenti depuis. J'ai écrit au ministère de la guerre pour lui dire qu'il n'y a pas un mot de vrai, et qu'au lieu de cela, les troupes ne font le simulacre de siège que de onze heures à quatre heures, entre les deux soupes, pour ne pas fatiguer le soldat.

3 octobre. — L'ambassadeur du Népaul, Jung Bahadour kouwur Ranaya, est arrivé à neuf heures et demie du matin à Lyon par les Messageries, avec une suite de trente-deux personnes.

J'ai envoyé à l'ambassadeur un officier d'ordonnance, M. de Gramont, pour lui demander s'il désirait voir les travaux du simulacre de siège; cela s'est bien trouvé, car il y avait ravitaillement du fort de la Vitriolerie. Le prince a accepté.

Le colonel du 13e de ligne, avec deux bataillons de son régiment et un escadron du 6e de housards, est parti de Bellecour avec un convoi d'artillerie et du train des équipages; il a suivi le Rhône, a été inquiété à hauteur du pont Napoléon par un escadron du 2e de dragons. La défense avait été portée à deux bataillons; une portion de la garnison était venue au-devant du convoi. On devait profiter de ce renfort pour faire une sortie et détruire une partie des travaux. On a attendu pour cela l'ambassadeur; il est arrivé à deux heures et demie, escorté par un peloton de guides; on avait été obligé de mettre deux factionnaires à la porte de son auberge pour éloigner les curieux.

Le colonel Sonnet, du 17e de ligne, avec les deux bataillons de son régiment, deux pièces de canon et deux escadrons de dragons, s'était placé par mon ordre sur la route de l'Isère, entre les deux ponts, pour inquiéter le convoi à son retour; il y a eu là un petit combat dont l'ambassadeur du Népaul a joui de dessus la chaussée. Je l'avais placé près du pont; il a été enchanté de le voir traverser au pas de charge par une compagnie de grenadiers.

Nous avons ensuite été visiter les tranchées; il a été enchanté des sapeurs, qui étaient en tête de sape avec le casque et la

cuirasse; il s'est écrié : « Très joli! » Les batteries d'obusiers ont aussi attiré son attention; il a eu grand plaisir à les voir charger et faire feu. Il n'est pas facile de causer avec lui; ses interprètes sont deux officiers anglais qui ne savent pas un mot de français; heureusement que M. de Gramont sait l'anglais.

Le prince Jung est remonté en voiture pour s'en retourner par Bellecour et les quais de Saône à son auberge; les curieux n'ont pas manqué. Il est littéralement couvert de pierreries : sa toque était couverte de perles et de diamants, surmontée d'un oiseau de paradis; il avait d'énormes boucles d'oreilles avec des perles et des rubis, un collier en perles et diamants évalué à sept cent mille francs, un baudrier couvert de diamants, un sabre magnifique; sa tunique était aussi ornée de diamants. Il est mince, a la figure basanée, le nez retroussé comme les nègres. Quand on lui est présenté, il donne la main.

J'ai été voir le prince Jung à l'hôtel du Parc; il s'était mis en négligé; il avait une casquette brodée, qui ressemble au casque des mineurs à la tranchée; une grande tunique de couleur; un pantalon vert avait remplacé son pantalon rouge galonné. Il a voulu absolument me reconduire jusqu'à mon cheval.

5. — J'avais envoyé le 18 août le comte Alfred de Gramont, lieutenant au 14e léger, mon officier d'ordonnance, porter à Chambéry la croix de commandeur de la Légion d'honneur, que le Président a accordée, sur ma proposition, au lieutenant général comte de Maugny, gouverneur de Savoie. M. de Gramont a été autorisé à aller jusqu'à Turin.

6. — Mgr Fransoni, archevêque de Turin, banni par jugement, est arrivé à Lyon avant-hier; il est venu me voir aujourd'hui. Ce prélat a soixante-deux ans; il est fort vert; il est mince et maigre; ses yeux annoncent de la finesse et de l'esprit, et sa conversation le confirme; il compte rester à Lyon et y vivre très retiré, si le gouvernement français ne s'y oppose pas. Je ne vois pas pourquoi il aurait cette complaisance pour le gouvernement du Piémont. Ce prélat parle bien français; le

gouvernement piémontais lui a séquestré ses quatre-vingt mille francs de revenu; il a été mis au secret dans la citadelle de Fénestrelle. Pour que le tribunal pût le condamner au bannissement, on a dû inventer ce beau motif qu'il n'avait pas les droits de citoyen, parce qu'il était obligé, en sa qualité d'évêque, d'obéir à un souverain étranger, au Pape.

Mgr Fransoni n'a pas voulu indiquer au gouvernement le pays où il désirait être envoyé, attendu que, victime d'une illégalité, il ne devait indiquer que son diocèse pour lieu de sa résidence; il a été bien aise d'être envoyé en France.

J'ai été rendre à Mgr Fransoni sa visite : il avait été chez M. de Lacoste, commissaire extraordinaire, qui, pas plus que moi, n'avait reçu d'instructions à son égard; il m'a parlé du roi Victor-Emmanuel. Le premier ministre d'Azeglio l'encourage, dans ses plaisirs, car il veut exercer le pouvoir sans contrôle, et le Roi trouve cela très commode. Celui-ci est faux comme la plupart des princes de la maison de Savoie, mais surtout très léger. Il va beaucoup à la chasse, quelquefois seul. Un jour il s'arrête auprès d'un paysan qui labourait son champ, et se met à causer avec lui. Ce paysan lui raconte qu'il a un fils estropié dans la dernière guerre, et qu'il n'a pas de pension. Victor-Emmanuel lui dit : « Que ne vous adressez-vous pas au Roi? — Le Roi, monsieur? Cela est bien inutile, il ne s'occupe que de ses plaisirs et pas du tout du pays. — Envoyez toujours une pétition », répliqua le Roi. La pension fut accordée.

Le duc de Gênes a beaucoup d'esprit, plus que le Roi; sa fausseté est aussi bien plus grande. Il est, comme Victor-Emmanuel, très brave.

8. — Il existe dans les départements de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura, une société secrète encore imparfaitement organisée. Elle cherche à s'assimiler l'ancienne secte des « Bons Cousins », très nombreux dans la Franche-Comté et dont elle a pris le nom. Cette société a, on le suppose, des ramifications avec la Suisse et avec Lyon. Les « Bons Cousins », secte semi-maçonnique, semi-politique, existent de temps immémorial en Franche-Comté; les démagogues

empruntent cette forme, soit pour mieux cacher leurs menées, soit pour attirer à eux tous les « Bons Cousins » de la province.

13. — J'ai donné à dîner à Mgr Fransoni, archevêque de Turin. Il est, pour le coup, venu en grande tenue et m'a beaucoup remercié de mon invitation. Il était accompagné de son secrétaire. J'avais aussi Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, qui a été autrefois curé à Villefranche. Il a toujours été aimable pour moi, et en dernier lieu, à Bordeaux; il est de passage à Lyon. J'avais aussi prié l'abbé Lyonnet, grand vicaire de Lyon, son ami. Le cardinal de Bonald, que j'avais invité, a refusé; il s'est mis sur le pied, à Lyon, de ne dîner nulle part.

CHAPITRE IX

Je donne aux troupes de Lyon un ordre du jour leur prescrivant les dispositions à prendre en cas d'émeute. — Menées des « rouges »; découverte du complot Gent. — Disgrâce du général Neumayer. — Le général Changarnier a tort de faire de l'opposition au président Louis-Napoléon. — Détails sur les sociétés secrètes de Lyon, les « Voraces », les « Invisibles », la « Nouvelle Montagne », etc. — Bon esprit de l'armée de Lyon. — Passage à Lyon de Mgr Garibaldi, nonce du Pape. — La « Charbonnerie » dans la Côte-d'Or et le Jura. — Réceptions du 1er janvier 1850. — Crise ministérielle et formation d'un ministère Baroche, Fould, Rouher, etc. — Révocation du général Changarnier. — Lettres diverses sur cet événement. — Les sociétés secrètes tentent de soulever des troubles aux enterrements des membres de leur parti. — J'interdis les rassemblements de plus de trois cents personnes aux enterrements. — Les amis de l'ordre me remercient d'avoir empêché ces manifestations, qui permettaient aux rouges de se compter. — Arrivée du général Mellinet à Lyon. — Un mouvement général socialiste est projeté pour le mois de mai 1851. — Revue des troupes, le 4 mai 1851 : le général Mellinet se casse la jambe. — Je vais attendre à Dijon le Président de la République, le 1er juin 1851. — Détails sur la réception qui lui est faite. — Inauguration du chemin de fer. — Discours du Président au banquet de Dijon; effet qu'il produit sur les ministres présents, sur M. Dupin, sur moi. — On modifie le discours avant de le livrer à l'imprimerie. — Conversation avec M. Dupin; il pense que le Président est mal conseillé par Persigny. — Celui-ci fait rétablir de sa propre autorité les passages du discours supprimés par le conseil des ministres. — Je retourne à Lyon, où je crains des troubles, au lieu d'user de la permission de me rendre à Paris.

13 octobre. — Aujourd'hui, à deux heures, le feu a été ouvert à la Vitriolerie par l'artillerie de la place et celle de brèche. Le temps était superbe, il y avait une foule incroyable; les revêtements intérieurs en terre du fort étaient couverts de monde jusqu'à la muraille, au point qu'on craignait à chaque instant de voir une partie de cette foule tomber dans les fossés. On avait laissé monter le peuple au-dessus de la troi-

sième parallèle; ce qu'il y en avait était immense, tout cela formait un magnifique spectacle.

21. — Un certain nombre de métiers ne battent pas en ce moment à Lyon. La cherté des soies, la morte-saison en sont cause. On prend ce prétexte pour faire courir des bruits absurdes : que les négociants accaparent les soies, etc. On a été jusqu'à inventer que l'archevêque en avait une masse dans son palais. Il n'y a pas d'absurdité qu'on ne cherche à faire croire à ces ouvriers. Les rouges, regardant ma présence comme un grand obstacle au désordre, font sans cesse courir le bruit de mon remplacement. J'ai assemblé les officiers généraux, chefs de corps et de service; je leur ai lu un projet d'ordre en vue des dispositions générales à prendre pour le combat en cas d'émeute, leur faisant observer que ce n'était qu'un projet, que je le lisais auparavant afin de recevoir leurs observations, s'ils ne le trouvaient pas assez net, assez précis; il n'y en a eu aucune :

ORDRE CONFIDENTIEL

(3 juillet 1850.)

Emplacements des troupes en cas d'alerte ou d'émeute à Lyon :
Le quartier général du commandant supérieur : place Bellecour.
Le général Lebon-Desmottes, commandant la cavalerie,
Les officiers d'état-major de la division,
L'intendant militaire de la division,
Le colonel de gendarmerie,
Le sous-directeur commandant l'artillerie de la place,
Le colonel directeur et le chef du génie de la place, se rendent au quartier général.

Le général commandant la 1re brigade d'infanterie s'établit à la tête du pont de la Guillotière, rive gauche du Rhône.

Le général commandant la 2e brigade d'infanterie, au Palais de justice.

Le général commandant la 3e brigade d'infanterie, à la caserne des Bernardines.

Le colonel commandant la place, à l'Hôtel de ville, où il commande.

Un sous-intendant militaire se rend à l'hôpital.
Un — à la manutention.
Un — à l'Hôtel de ville;
Un fourgon d'ambulance est envoyé à Bellecour,

Un à la première brigade, au pont de la Guillotière, rive gauche du Rhône.

Un à l'Hôtel de ville,

Un à la 3ᵉ brigade aux Bernardines,

Un à la 2ᵉ brigade au Palais de justice.

25 chevaux et un officier des guides d'état-major se rendent aux Bernardines à la disposition du général commandant la 3ᵉ brigade d'infanterie.

Dix chevaux et un maréchal des logis à la Guillotière, auprès du général commandant la 1ʳᵉ brigade d'infanterie.

Dix chevaux et un maréchal des logis au Palais de justice, auprès du général commandant la 2ᵉ brigade d'infanterie.

Dix chevaux et un maréchal des logis à l'Hôtel de ville, auprès du commandant de la place.

Le restant des guides avec le capitaine, à Bellecour.

Le peloton de guides, qui est destiné aux Bernardines, passera à l'hôpital et escortera le fourgon d'ambulance par Saint-Clair, la côte Saint-Sébastien, ou par une autre montée si cette avenue n'est pas libre. Si le fourgon n'est pas prêt, les guides ne l'attendront pas et se rendront sans délai aux Bernardines.

La gendarmerie reste à sa caserne.

INFANTERIE.

1ʳᵉ brigade.

5ᵉ bataillon de chasseurs à pied. — Quatre compagnies se rendent au pas de course à l'Hôtel de ville, où elles restent jusqu'à l'arrivée du 49ᵉ de ligne; elles se retirent alors à la tête du pont Morand, rive gauche du Rhône, où les deux autres compagnies du bataillon ont dû être laissées en passant.

17ᵉ de ligne. — Quatre compagnies au pont Napoléon, rive gauche du Rhône; deux bataillons au cours de Brosse, rive gauche du Rhône.

33ᵉ de ligne. — Les deux compagnies d'élite casernées à Rambaud se rendent sur-le-champ à l'Hôtel du quartier général, rue Boissac, 11. Si le général commandant supérieur en est déjà parti, elles vont sur Bellecour.

Une compagnie de la caserne Perrache, chargée de la défense du pont de la Mulatière, se place dans les bâtiments aux abords du pont, dans la presqu'île Perrache; elle est sous les ordres du colonel du 7ᵉ cuirassiers.

Une compagnie de l'Arsenal y reste pour la défense de cet établissement; elle est sous les ordres du colonel directeur d'artillerie.

Le restant du régiment vient à Bellecour, où il se serre par bataillons en masse, faisant face à la rue Bellecour, ayant sa gauche appuyée aux banquettes du côté de la façade de la Saône.

2e brigade.

5e léger. — Le 2e bataillon sur le port du Roi, où il sera serré en masse faisant face au pont de l'Archevêché.

Le 3e bataillon à l'archevêché, gardant le pont d'Ainay et le pont Napoléon, rive droite de la Saône.

6e de ligne. — Au Palais de justice, gardant le pont du Change, rive droite de la Saône. Ce régiment gardera aussi les ponts d'Ainay et Napoléon jusqu'à l'arrivée du 3e bataillon du 5e léger venant de la Sauvagère.

49e de ligne. — Deux bataillons à l'Hôtel de ville, deux compagnies au pont de la Feuillée, rive gauche de la Saône.

3e brigade.

8e bataillon de chasseurs à pied. — Quatre compagnies se rendent de suite des Collinettes à l'Hôtel de ville, deux restent à Saint-Laurent.

Dès que le 49e de ligne est arrivé à l'Hôtel de ville, les quatre compagnies qui ont dû s'y porter au pas de course se retirent aux Bernardines.

19e léger. — Reste dans ses quartiers, sauf une compagnie qui est envoyée au bastion n° 3 de l'enceinte de la Croix-Rousse et une compagnie aux Chartreux.

13e de ligne. — Se masse au fort Saint-Jean, à l'exception de la compagnie logée à la caserne de Serin, qui y reste pour la défense de manutention.

Les garnisons des forts restent fixées comme elles l'ont été dans l'ordre du 20 avril 1850; les auxiliaires de l'artillerie seront comptés dans le nombre d'hommes à laisser dans les forts.

ARTILLERIE.

L'artillerie à pied reste dans les forts, suivant la répartition qui en a été faite par le colonel directeur.

La 5e compagnie d'ouvriers d'artillerie se rend à l'Arsenal;

La 9e batterie montée du 12e régiment, place Béranger, aux Brotteaux;

La 3e batterie du 8e régiment, cours de Brosse, rive gauche du Rhône;

La 7e batterie du 1er régiment à Bellecour, où elle se place
La 7e — 3e — — —
le dos à la façade du Rhône.

Les officiers de la direction d'artillerie seront répartis ainsi qu'il suit :

Le capitaine Simon, au fort Lamotte;

Le capitaine Favre, au fort Vitriolerie ;
— Guibret. — Loyasse ;
— Chollier. — Bernardines ;
— de Miribel. — Montessuy.

Les commandants de l'artillerie dans les forts devront obtempérer aux ordres écrits des officiers généraux, du commandant de la place et des commandants des forts, soit de l'état-major de la place, soit de la ligne, pour la délivrance des munitions de guerre.

GÉNIE.

La 1re compagnie du 2e bataillon du 1er du génie, à Bellecour ;
5e — 2e — 2e — à l'Hôtel de ville ;
2e — 1er — 3e — à Bellecour ;
6e — 1er — 3e — aux Bernardines, fort Saint-Jean.

Les deux compagnies du génie réunies à Bellecour s'y forment en bataille en avant de la statue et font face à la rue Saint-Dominique.

La compagnie de vétérans du génie reste au fort de Vaise.

Les officiers de la direction du génie sont répartis ainsi qu'il suit :

Le capitaine Heyot à la Guillotière, auprès du général commandant la 1re brigade d'infanterie ;

Le capitaine Farre à l'archevêché, auprès du général commandant la 2e brigade ;

Les quatre autres à Bellecour.

Les directeurs de l'artillerie et des fortifications préviendront des changements qui surviendraient dans les officiers placés sous leurs ordres, avec indication de leurs remplaçants sur les points indiqués

TROUPES D'ADMINISTRATION.

La 4e compagnie du bataillon d'ouvriers d'administration et la 3e compagnie du 4e escadron du train des équipages militaires restent dans leurs établissements.

L'administration militaire s'adresse au colonel du 13e de ligne pour en obtenir la protection et les escortes nécessaires jusqu'aux grands postes les plus voisins, où les escortes sont relevées.

Le capitaine Valotte, du 22e léger, rapporteur près le 2e conseil de guerre permanent de la division, prend le commandement de l'hôpital militaire et en organise la défense.

CAVALERIE.

6e hussards. — Le colonel avec deux escadrons, place Béranger, aux Brotteaux.

Un escadron, cours de Brosse.

L'escadron logé faubourg de Serin passe par la montée de Cuire

pour aller s'établir sur la route de Brosse, à hauteur du grand camp, rive droite du Rhône, place de Versailles.

10e cuirassiers. — Le colonel avec deux escadrons à la Demi-Lune; deux escadrons sur la place de la Pyramide de Vaise.

7e cuirassiers. — Le colonel avec deux escadrons au pont de la Mulatière, dans la presqu'île Perrache. Le colonel a sous ses ordres la compagnie du 33e préposée à la garde du pont, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Un chef d'escadron avec un escadron à Oullins.

Un escadron à l'Hippodrome.

2e dragons. — A Bellecour, où il se formera en bataille tournant le dos à la façade de la Saône entre cette façade et les banquettes.

3e hussards. — A son arrivée, sur le terrain de la Part-Dieu.

Quartier général de Lyon, le 3 juillet 1850.

Le général commandant supérieur
des 5e et 6e divisions militaires.

Signé : CASTELLANE.

ORDRE CONFIDENTIEL

(21 octobre 1850.)

L'ordre confidentiel du 3 juillet 1850 fixe l'emplacement des troupes en cas d'alerte ou d'émeute à Lyon.

Dispositions générales en cas d'émeute :

Dans le cas où les attroupements seraient considérables, les officiers attendraient dans leurs logements les patrouilles parties des casernes pour protéger leur sortie.

L'officier le plus élevé en grade dans les forts ou quartiers enverra sur-le-champ des détachements de cinquante hommes au moins dans ce but.

MM. les chefs de corps veilleront à ce que MM. les officiers ne logent pas trop loin des casernes.

Les forts et casernes seront fermés après le départ des troupes; s'ils sont attaqués, ils se défendront à outrance, refusant toute proposition de les ouvrir, quel que soit le costume ou l'écharpe dont serait revêtu celui qui la ferait.

Les approvisionnements en biscuit et en munitions existent dans les casernes.

Les troupes se porteront lestement à l'emplacement qui leur est fixé par l'ordre du 3 juillet 1850.

Le commandant supérieur ne peut être sur tous les points; il ne peut donc tout prévoir dans chaque cas particulier; l'officier commandant sur les lieux agira avec la dernière vigueur; un officier qui montrerait de l'indécision serait coupable et aurait à rendre compte de sa conduite. Jamais une troupe ne doit être incertaine contre

l'émeute; son chef doit combattre quand même, s'opposer avec énergie à la construction des barricades, s'il en est enveloppé, se faire jour en combattant et rejoindre sa brigade.

Les troupes ne doivent jamais se laisser approcher par une colonne d'émeutiers, par les femmes et les enfants; l'hésitation de l'infanterie à faire feu peut la compromettre et la faire désarmer; on doit à deux cents pas prévenir les émeutiers de s'arrêter; s'ils n'obéissent pas, faire feu immédiatement. Les femmes et les enfants procèdent par l'assassinat sur les officiers; ils sont l'avant-garde de l'ennemi, on doit les traiter comme tels.

Le chef s'emparera de toute maison ou point de défense qu'il jugera convenable; on attaquera les barricades par les maisons; les sapeurs du génie en tête, munis de pétards, de grenades, feront les communications à hauteur du 2e étage. Si une colonne n'a pas de troupes du génie, l'infanterie y suppléera avec les outils qui lui ont été délivrés; elle fera feu des fenêtres; on bouchera les escaliers pour en rendre le passage impossible. Chacun agira avec résolution, ne prenant conseil que de son courage si les ordres n'arrivent pas.

Sous aucun prétexte on ne doit entrer en communication, ni parlementer avec les émeutiers; le général commandant a seul le droit de le faire.

Il existe à Lyon bon nombre de maisons ayant ouverture sur deux rues ou quais; on devra se prémunir contre ce moyen pour les émeutiers de se multiplier.

On évitera de s'engager dans les petites rues; il vaut mieux y enfermer momentanément l'insurrection.

Au fur et à mesure que l'émeute aura été chassée d'un quartier ou d'une rue, on y établira un poste et des sentinelles avec défense d'y laisser circuler personne; les femmes et les enfants sont compris dans cette consigne.

Des colonnes d'attaque de toutes armes seront formées suivant les circonstances.

23. — Une descente de justice faite chez le traiteur Borel, appelé la « mère des compagnons », a amené la découverte d'un complot auquel des renseignements parvenus de points différents et éloignés me donnaient lieu de croire. J'en avais fait part au procureur général de Lyon. Cette descente de justice a amené la saisie de lettres adressées à Gent, l'ex-constituant. On lui parle d'une réunion qui vient d'avoir lieu à Valence; on lui dit : « Vous savez à quel effet? » On lui parle avec enthousiasme de cette réunion et on lui dit : « Il vous était donné de sauver la démocratie. Honneur à vous! vous l'avez sauvée, la révolution va s'opérer, le combat va donc

s'engager; nous sommes prêts, nous devons à tout prix éviter l'abîme que nos ennemis creusent sous nos pieds. Vous êtes investi d'un pouvoir puissant, unique. Tout pouvoir hardi fait tomber les têtes... En avant, en avant! telle doit être notre loi... »

Un mandat d'arrêt est lancé contre Gent; il n'a pas pu être encore arrêté.

24. — Le commissaire spécial de police de la préfecture n'ayant pas pu, depuis hier cinq heures du soir, découvrir Gent, j'ai donné l'ordre au commissaire central, à dix heures ce matin, de l'arrêter. Une demi-heure après, il était en prison.

J'ai donné des instructions au général Gueswiller, commandant la 5e division, et aux autres officiers généraux sous mes ordres, leur prescrivant que, si des troubles éclataient sur plusieurs points à la fois, ils fassent la part du feu. Pas de petits paquets. Qu'ils organisent des colonnes assez fortes pour anéantir d'abord la révolte sur un point, puis qu'ils les portent successivement sur les autres. Je leur dis d'agir avec la dernière vigueur, les prévenant que probablement les autorités civiles réclameront des troupes sur tous les points, qu'il y aurait danger à céder à leurs sollicitations, qu'il faut avant tout ne pas disséminer les troupes. Je leur prescris de me tenir exactement informé des événements, afin de pouvoir diriger les forces dont je dispose, d'après l'ensemble de la situation.

Le représentant de Bruys a renouvelé le 17, aux réfugiés qui sont à Genève, les assurances données précédemment par Gent, de l'imminence d'une prise d'armes en France, à la rentrée de l'Assemblée. Il a dit que le mouvement n'éclatera ni à Lyon ni à Paris, à cause de l'agglomération des troupes, mais que les populations rurales et celles de la plupart des villes manufacturières sont prêtes à se soulever sur tous les points à la fois.

26. — La situation de Saint-Étienne est alarmante; les hommes de désordre semblent prêts. Les masses ouvrières se lèveront à un signal convenu dans tout l'arrondissement.

Saint-Étienne seul peut fournir cent mille combattants. Une fois le combat engagé, ils lutteront avec acharnement. Leur genre d'industrie leur permet de se procurer des armes. Il y a à Saint-Étienne sept cent vingt-deux cafés ou cabarets, chaque soir sept cent vingt-deux réunions. Là, dix ou douze ouvriers traitent, en buvant, les questions politiques et se transmettent les mots d'ordre. Il a été et il est toujours question d'un soulèvement pour le 12 novembre.

J'ai été étonné de lire dans les journaux de Paris que la découverte du complot par suite de laquelle Gent a été arrêté était due aux avis de M. le préfet de police de Paris. Je n'ai, pas plus qu'aucune des autorités civiles et judiciaires de Lyon, reçu le moindre avertissement de ce magistrat.

4 novembre. — Paris a été tout en émoi ces jours-ci par suite du remplacement du général de division Neumayer, dans le commandement de la 1re division militaire, par le général Carrelet. On dit que l'Élysée a voulu par là attaquer le général Changarnier dans la personne de son lieutenant, parce qu'il a défendu à l'infanterie de crier à la dernière revue de Satory. Le général Changarnier a défendu le général Neumayer, ce qu'on ne conçoit pas à Lyon, où en février il a fait preuve de grande faiblesse. On a avancé le général Neumayer en le faisant commandant supérieur des 14e et 15e divisions, position qu'en conscience il ne pouvait guère espérer et qu'il refuse cependant. Général de division par Cavaignac, nommé commandant de la 1re division par Cavaignac, il est curieux que les choses se soient arrangées, et qu'il soit maintenant défendu par le général Changarnier. Peu s'en est fallu que cette affaire n'amenât un conflit entre la commission de permanence et le Président, et ne fît convoquer immédiatement l'Assemblée.

Au fond, le Président déteste le général Changarnier. Ce dernier ne le chérit pas, et se croit peut-être (quoiqu'il ait une grande puissance sur l'opinion) plus fort qu'il ne l'est. Il aurait tort de s'ériger en compétiteur du Président; la lutte ferait du mal au chef de l'État, mais tournerait probablement à son avantage, et le général Changarnier serait étonné, au bout de

quelque temps, de se voir délaissé par beaucoup de gens qui, le croyant en ce moment très puissant, sont à ses pieds.

8. — Les démocrates, à Lyon, regardent Genève comme le foyer d'où rayonne le socialisme. Les réunions dans les lieux publics sont abandonnées aux chefs secondaires de la sociale. Dans les cafés et cabarets de la Croix-Rousse, les rouges débattent la question de la prorogation des pouvoirs du Président; la majorité est contre. L'insurrection est toujours à l'ordre du jour. Les « Voraces » disent maintenant que personne ne bougera sans que Paris ne se soit soulevé et n'ait résisté pendant deux jours.

19. — Les chefs des « Voraces » ont adressé, le 17, une lettre au comité révolutionnaire de Paris; ils se plaignent de ce qu'on les leurre d'un prochain mouvement sans en donner jamais le signal. Ils lui disent que, placé comme il est, le comité doit connaître la faiblesse ou la force de la démocratie; que s'il est sûr de sa force, il y a lâcheté à reculer toujours, et qu'au contraire, si elle est faible, il y a déloyauté à pousser en avant les socialistes lyonnais qui ont eu la sottise de croire à leurs paroles. A la fin de la lettre, les « Voraces » expriment le vœu que le courage revienne au comité révolutionnaire pour qu'il engage la lutte le plus tôt possible.

28. — La démocratie du Midi, un moment surexcitée par les projets d'insurrection de Gent et consorts, est retombée dans son état normal. Elle conspire toujours, — c'est sa vie, — mais elle ne parle plus d'une prise d'armes immédiate.

Le parti des « Invisibles », déconsidéré à Lyon par l'immoralité de Gent, a voulu se réhabiliter par le choix d'un nouveau chef; ils ont nommé M. Chevassus, marchand d'ornements d'église. C'est un néophyte de Gent, et il est fort ardent, comme tout nouveau converti.

1er décembre. — Les soldats vont très peu dans les cabarets où il y a des ouvriers; loin de les rechercher, ils les évitent. Les jours où les ouvriers vont particulièrement au cabaret, il y a moins de soldats; cela a été remarqué. L'esprit des troupes est généralement très bon à Lyon. Sur une masse d'hommes il est impossible qu'il n'y ait pas d'exceptions; l'important est

de les connaître pour couper court aux menées des démocrates en faisant des exemples de ceux qu'ils séduisent.

3. — On forme à Lyon une nouvelle société secrète fondée sur le modèle de l'ancienne « Société des saisons ». Le comité supérieur et dirigeant se compose de cinq fondateurs; chacun d'eux initie cinq individus qui ne connaissent que lui et qui reçoivent ses instructions. Ces vingt-cinq individus suivent la même marche, et chacun d'eux choisit également cinq autres initiés, et ainsi de suite, ce qui établit une filière non interrompue de cinq en cinq personnes inconnues les unes aux autres. Chaque initiateur connaît seulement la série des cinq dont il fait partie et la série des cinq initiés dont il est le chef. On n'écrit rien ; une cotisation de vingt-cinq centimes par mois est destinée à l'achat ou à l'impression de petites feuilles socialistes que chaque membre s'engage à répandre.

Voici de nouveaux détails sur la société de la « Nouvelle Montagne ». Cette société fut fondée à Paris le 5 mars 1848 par Ledru-Rollin, Barbès et Blanqui. La première décurie fut composée d'hommes intelligents, ayant une influence réelle sur les ouvriers. Un grand nombre de décuries d'ouvriers furent promptement formées dans la capitale. Des succursales furent établies dans le département de la Seine et dans ceux voisins. Malgré le zèle des émissaires, la société eut peu de succès. L'organisation de la « Nouvelle Montagne » ne fut pas alors tentée à Lyon, parce qu'en essayant de l'y introduire, on aurait désorganisé les sociétés des « Charbonniers », des « Voraces » et des « Droits de l'homme », sur lesquelles la « Montagne » pouvait compter.

Lorsque les événements de juin 1849 eurent fait évanouir les espérances sur les insurrections de Paris et de Lyon, Gent vint s'installer dans cette dernière ville. Il tenta d'introduire la « Nouvelle Montagne » sous le titre de « Solidarité républicaine ». Il échoua; il ne parvint à constituer autour de lui qu'un petit nombre d'adeptes qui s'agitaient dans l'ombre, ce qui leur a valu de la part des Charbonniers le nom d' « Invisibles » qui leur est resté. Plus heureux dans les départements de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche, Gent y organisa la

« Nouvelle Montagne », puis, avec l'aide des sieurs Montanier et Ode d'Uzès (dans le Gard), il acquit à cette société de nombreux adhérents. Elle s'étendit de là dans les Bouches-du-Rhône, le Var et les Basses-Alpes. Gent a été le véritable organisateur du Midi. Le but de la « Nouvelle Montagne » est le partage des propriétés; chaque initié jure de ne reculer devant aucun sacrifice pour atteindre ce but, d'être prêt à tout pour satisfaire la légitime vengeance du peuple et pour parvenir à la rénovation sociale.

15. — Les journaux piémontais sont très violents. Au milieu de la tourmente, le roi de Sardaigne continue sa joyeuse vie de sous-lieutenant, beaucoup plus préoccupé de ses sujettes que de ses sujets.

Le nonce du Pape, Mgr Garibaldi, que j'ai connu, il y a huit ans, à Paris, est venu dîner chez moi. C'est un homme d'esprit que j'ai été charmé de retrouver. Il était nonce à Naples, et il retourne avec plaisir à Paris, où il était aimé. Cette fois-ci, il arrivera justement pour haranguer au nom du corps diplomatique, le jour de l'an, le Président de la République, comme il haranguait le roi Louis-Philippe. J'avais prié le cardinal de Bonald; comme c'est son second refus, il a cru devoir me dire qu'il n'avait pas été chez le préfet, et qu'il ne dînait jamais chez personne.

J'ai prié Mgr Fransoni, archevêque de Turin; il a été, lui, fort reconnaissant de mon invitation.

17. — A Dijon, les forces du parti conservateur et celles de la démocratie paraissent égales. Le socialisme dans les campagnes environnantes ne compterait que peu d'adhérents. La démocratie de Dijon a peu de rapports avec celle de Lyon. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les ventes de « charbonniers » y fonctionnent avec l'autorisation du préfet de la Côte-d'Or. Tant que la « Charbonnerie » bourguignonne n'a été qu'une variété maçonnique basée sur le christianisme, dont saint Thiébault a été le restaurateur et qui comptait François I[er] parmi ses protecteurs, cette autorisation était sans inconvénient. Il n'en est plus de même aujourd'hui. En dehors des ventes officiellement reconnues, les « charbon-

niers » démocrates ont des réunions particulières dans lesquelles on s'occupe exclusivement de politique. Ces ventes clandestines correspondent avec les autres ventes de France qui professent le républicanisme dont 93 est le type.

Dôle, ville très démocratique, compte trois ventes de « charbonniers » ayant chacune de quatre-vingts à cent membres; la « charbonnerie » y est autorisée comme à Dijon. (J'ai écrit à ce sujet au préfet du Jura.) Cette « charbonnerie » émet publiquement des bons de cinquante centimes et de un franc qui sont reçus chez les marchands débitants et qui sont remboursables le second dimanche de chaque mois. J'ai envoyé une copie de ces bons au ministre de la guerre dans mon rapport numéro 51 du 13 octobre. La « charbonnerie » de Dôle est en correspondance avec les « Invisibles» de Lyon; elle doit dans une quinzaine de jours leur envoyer trois délégués pour se mettre en rapports plus intimes avec eux et recevoir leurs instructions.

19. — Le 16, il y a eu à Saint-Just une réunion de soixante individus ayant appartenu au commencement de la République aux « Voraces », aux « Ventres creux » et aux « Vautours ». Leur but était la reconstitution de leur société sous le nom d' « Enfants de Lyon ».

22. — Une députation de trois personnes notables de Turin, présidée par le chevalier de La Marmora, frère du ministre de la guerre de Sardaigne, qui est d'une opinion opposée à la sienne, a apporté à Lyon, à Mgr Fransoni, une magnifique crosse, richement sculptée, produit d'une souscription faite à Turin.

Mgr Fransoni vit à Lyon retiré; il est fort satisfait des marques de respect dont il est l'objet dans cette ville religieuse.

31. — J'ai reçu à deux heures, le 31 décembre au lieu du 1er janvier, les différents corps d'officiers des troupes de la garnison.

J'ai fait entrer successivement chaque corps d'officiers, et j'ai fait à chacun un discours; puis ils ont ensuite défilé devant moi un par un, les chefs de corps nommant les officiers; cela a duré deux heures.

1851

9 janvier. — Beau festin de quarante-deux personnes chez M. Réveil, maire, à l'Hôtel de ville. J'y ai été fort entouré; chacun m'a fait compliment de la manière dont j'assurais la tranquillité à Lyon et sur l'influence que j'avais acquise sur la population. M. Martin, ancien député sous Louis-Philippe, m'a raconté que, se trouvant le matin au milieu d'un groupe qui m'attendait, suivant l'usage, à la sortie d'une visite, il avait entendu les ouvriers s'écrier : « Voilà un brave homme, énergique; il est très bon. » Dans tous les quartiers où je rends les visites, il se forme des rassemblements comme à la sortie du Président de l'Élysée, puis à ma vue tout le monde ôte son chapeau ou sa casquette.

J'ai eu soin de rendre les visites à tous les chefs de corps, d'administration, de congrégation, d'académie, aux sociétés d'agriculture, d'éducation et autres, qui à Lyon sont très nombreuses; j'ai rendu aussi des visites à toutes les femmes qui ont mis des cartes chez moi.

La crise ministérielle qui a lieu actuellement inquiète beaucoup à Lyon; on voudrait la prorogation des pouvoirs du Président, ce à quoi l'Assemblée ne semble pas disposée. La guerre est entièrement déclarée, d'après les journaux, entre le Président et le général Changarnier. Ce dernier a été trop étourdi par son pouvoir et par son influence sur l'Assemblée, qu'il a crue supérieure à celle du Président; on croit maintenant qu'il sera remplacé. Il est très fâcheux qu'il n'ait pas pu se maintenir en bonne intelligence avec le Président.

11. — La véritable cause de la démission des ministres, c'est qu'ils n'ont pas voulu signer la destitution du général Changarnier, à laquelle le Président tient avant tout. Il a été profondément blessé de l'ordre donné par le général Changarnier à son adresse, défendant aux troupes de crier sous les armes. L'attitude de cet officier général vis-à-vis de la commission de permanence pendant le voyage du Président lui a aussi

déplu. Le général d'Hautpoul n'a rien négligé non plus pour tout envenimer et pour exciter le Président contre le général Changarnier. Celui-ci a trop compté sur l'efficacité de l'appui de l'Assemblée; sa révocation est dans les droits du Président.

12. — L'esprit de l'armée de Lyon, d'après l'ensemble des rapports du mois de décembre, est parfaitement bon. Les corps d'officiers rejettent la politique loin de leur conversation; les sous-officiers et les soldats, à l'exemple de leurs chefs, agissent de même dans les lieux publics. On remarque que les cafés et cabarets où se réunissent dans la semaine les officiers ou les soldats, sont abandonnés par eux les jours fériés, quand les bourgeois affluent dans ces établissements.

L'ordre donné aux officiers de tous grades d'être constamment en uniforme a d'abord excité les murmures d'un certain nombre d'entre eux; il a été grandement applaudi par les sous-officiers et soldats. Aujourd'hui, à peu d'exceptions près, les officiers conviennent qu'il est un bienfait. Le costume bourgeois entraînait à des dettes; c'était le manteau dont se couvraient les joueurs, les ennemis de l'ordre et les libertins; les fournisseurs, d'abord contrariés de cette mesure, reconnaissent que depuis qu'elle est en vigueur les officiers acquittent plus exactement leurs dettes.

Un fait qui mérite de fixer l'attention, comme garantie de l'esprit du soldat, c'est l'empressement des sous-officiers et soldats à se rendre dans les églises de Lyon et de la banlieue. Plusieurs fois la semaine, ils vont dans un ordre parfait écouter des sermons entièrement consacrés à leur instruction religieuse et aux devoirs du soldat; la réunion dans l'église des Chartreux n'était rien dans le commencement; elle est devenue la plus considérable : on évalue à cinq ou six cents le nombre d'adeptes qui s'y réunissent chaque fois.

La crise ministérielle est terminée. Quatre des ministres restent; ce sont : Baroche à l'intérieur, Fould aux finances, Rouher à la justice, de Parieu à l'instruction publique. Par décret du Président de la République du 9 janvier sont nommés : M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères; M. Regnault de Saint-Jean d'Angély, général de division,

ministre de la guerre; M. Ducos, ministre de la marine et des colonies; M. Bonjean, ministre de l'agriculture et du commerce; M. Magne, ministre des travaux publics. M. Drouyn de Lhuys est chargé par intérim du ministère de la marine.

La condition *sine qua non* du Président pour les entrants a été la révocation du général Changarnier; aussi, à la suite du décret de nomination des ministres, est le suivant :

« Au nom du peuple français,

« Le Président de la République,

« Sur le rapport des ministres de l'intérieur et de la guerre,

« DÉCRÈTE :

« ARTICLE PREMIER. — Sont rapportés les décrets des 20 décembre 1848 et 11 juin 1849 qui réunissent sous un même commandement supérieur : 1° les gardes nationales de la Seine; 2° les troupes de toutes armes stationnées dans l'étendue de la 1re division militaire, et qui nomment le général Changarnier à ce commandement.

« ART. 2. — Le général de division Perrot est nommé commandant supérieur des gardes nationales de la Seine.

« ART. 3. — Le général de division Baraguay d'Hilliers, représentant du peuple, est nommé commandant en chef des troupes de toutes armes de la 1re division militaire.

« ART. 4. — Le général Carrelet, commandant la 1re division militaire, conservera les attributions qui lui sont dévolues par la législation en vigueur.

« ART. 5. — Les ministres de l'intérieur et de la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

« Fait en conseil des ministres, à l'Élysée national, le 9 janvier 1851.

« *Signé :* LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.
« Le ministre de l'intérieur : J. BAROCHE.

« Le ministre de la guerre :
« Général REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY. »

17. — Une personne au fait de la situation m'écrit de Paris du 15 janvier :

« Vous savez tous les revirements qui ont eu lieu depuis quelque temps ici; il est difficile d'y comprendre autre chose, c'est que rien n'est impossible au Président quand il a quelque chose dans la tête. Ici la chute du général Changarnier a fait peu d'effet, car tout est égal à tout le monde, et c'est le pire état que celui-là. La Bourse a à peine bougé malgré les événements, et la Chambre moins encore. Aujourd'hui elle est occupée à faire un ordre du jour qui donnera matière à beaucoup parler et à ne rien faire comme de coutume. »

20. — Dans la séance du 18 janvier, l'Assemblée a voté l'amendement suivant proposé par M. Sainte-Beuve :

« L'Assemblée déclare qu'elle n'a pas confiance dans le ministère et passe à l'ordre du jour. »

Ce vote a jeté de l'inquiétude dans le commerce; à Lyon, on craint qu'il n'y ait un temps d'arrêt dans les commandes.

Extrait d'une lettre de M. Alfred de Gramont,
mon officier d'ordonnance.

« Paris, le 22 janvier 1851.

« Le Président de la République m'a reçu avec beaucoup de bonté; il m'a questionné sur la situation de Lyon, sur l'effet produit par les dernières mesures. Il m'a dit : « Le général « Castellane a dû être fâché de ce que j'ai dû faire au général « Changarnier, son ami; mais il est trop militaire pour ne « pas comprendre qu'il y a des lois hiérarchiques qui ne se « violent pas impunément; du reste, il y a des faits cachés « que je ne puis dévoiler. Le rôle qu'on voulait me faire jouer « était usé et amoindri; je n'ai pas voulu l'accepter. Je suis « loyal et de bonne foi dans ce que je dis et promets, et la « Chambre est pour moi d'une indigne injustice. Dites bien à « votre général que son loyal concours me touche profondé- « ment, et que tout ce que je pourrai faire pour le lui prouver, « je m'empresserai de le faire. »

Toute la province se prononce ouvertement contre la Chambre, et cette dernière commence à avoir peur d'avoir eu tant de courage; tout le monde serre la main au général Changarnier, mais il s'aperçoit, surtout depuis le dernier vote où le général Cavaignac l'a mis de côté, que sa question est tombée, de principale qu'elle était, à l'état de question incidente, et il ne peut en cacher sa mauvaise humeur. Du reste, autant on le représentait silencieux auparavant, autant on le représente causeur maintenant; mais il a trop d'esprit pour être coupable des paroles de mauvais goût qu'on lui prête.

24. — A l'heure qu'il est, le ministère n'est pas encore formé; le général Baraguay d'Hilliers rencontre des ennemis nombreux qui exigent son renvoi. Le Président tient bon, parce qu'il connaît la situation que lui a faite la Chambre en province, et M. Mocquart me disait hier qu'il ne savait pas comment sortir de cette crise ministérielle. Tous ceux auxquels on propose un portefeuille partent pour la campagne. Le Président, étant au bout de ses fonds, a cessé ses réceptions; il ne veut pas demander de dotation.

27. — Après six jours d'attente, le Président de la République a envoyé, le 24 janvier, un message à l'Assemblée pour lui faire connaître les ministres qu'il avait choisis; pas un des ministres ne fait partie de l'Assemblée. Il appelle ce cabinet un ministère de transition. Voici le nouveau ministère : MM. Vaïsse à l'intérieur, Brenier aux affaires étrangères, de Germiny aux finances, de Royer à la justice, Magne aux travaux publics, Vaillant à la marine, général Randon à la guerre, Giraud à l'instruction, Schneider au commerce.

Extrait d'une lettre de Paris.

« 25 janvier.

« Voilà bien des événements depuis quelque temps. L'opinion générale n'est pas en faveur de ceux qui ont voté avec les rouges. Changarnier aussi s'était bien diminué par son peu de franchise dans ces derniers temps, et vous seriez sur-

pris du peu de sensation qu'a fait sa chute, comme il l'appelle. Maintenant son langage est de la dernière violence, et il tient les propos les plus insultants. Quand l'orgueil lui monte à la tête, toutes ses qualités diminuent et font place à de la sottise et même à de la méchanceté; il fait du tort aux autres moins qu'à lui-même en se conduisant ainsi.

« Voilà le ministère fait, et grâce au message d'hier, j'espère que cette dernière tempête va se calmer. L'Assemblée a encore perdu beaucoup d'estime dans cette dernière circonstance. Tous les partis disent que ces événements tournent au profit du Président et de la prolongation de ses pouvoirs. Je le souhaite, car je le trouve plus honnête que les autres. »

4 février. — Voici la lettre que je reçois de M. Alfred de Gramont, mon officier d'ordonnance, de Paris, le 1er février :

« Tout ici est dans un état de stagnation vraiment étonnant et qu'on n'explique que par le besoin de repos, après les inquiétudes causées par la dernière crise. Le Président doit demander sa dotation la semaine prochaine; il s'attend à ce qu'elle lui sera refusée; aussi n'est-ce que par acquit de conscience qu'il la demande.

« On a fait courir de singuliers bruits sur mon arrivée à Paris. Le *Constitutionnel* avait annoncé la présence d'un de vos officiers d'ordonnance, porteur de dépêches importantes; d'autres journaux ont commenté cette nouvelle. On a dit partout que vous m'aviez envoyé au Président pour lui offrir quatre millions que la ville de Lyon avait déposés pour lui entre vos mains, et pour lui annoncer que vous auriez certainement un mouvement pour lui dans cette même ville de Lyon, s'il le désirait. Vous pensez bien que j'ai répondu à tous ces bruits, comme il convenait, que je n'avais aucune mission officielle et que je n'étais venu à Paris que pour des affaires tout à fait personnelles.

« On dit que le général Changarnier est fort mécontent de l'oubli profond dans lequel il est tombé. Il avait compté sur la reconnaissance de la Chambre, elle ne la lui témoigne que par de stériles poignées de main. »

12. — A une heure de l'après-midi seulement, le commissaire de police de la Croix-Rousse a prévenu M. le commissaire extraordinaire et moi qu'il y aurait à trois heures un rassemblement de démocrates à la Croix-Rousse pour l'enterrement du sieur Liron, *carbonaro*, membre du conseil municipal. Ce tardif avis est encore une nouvelle preuve de l'urgente nécessité de la réunion de la Croix-Rousse, Vaise et la Guillotière à Lyon. Les mesures de précaution ont été immédiatement prises. La 3ᵉ brigade occupant la Croix-Rousse a été consignée; le général Deshorties s'est rendu au quartier des Bernardines. L'enterrement du sieur Liron s'est fait sans prêtres, le maire et le conseil municipal en tête. Il y avait de trois à quatre mille individus, « Voraces » et « Carbonari ». Aucun discours n'a été prononcé. Le cri de : « Vive la République! » a été poussé par un seul homme au passage du commandant de la place. En général, les démocrates l'ont salué; il paraît que l'on avait le projet de faire un discours, mais on ne l'a pas osé.

Après la cérémonie, la 3ᵉ brigade a été déconsignée. Cette manifestation a prouvé une fois de plus aux habitants la promptitude que mettent les troupes à occuper les postes qui leur sont assignés.

Ma fille Hatzfeldt a profité du cardinal Fornari, ancien nonce du Pape à Paris, qui retourne à Rome, pour m'envoyer une lettre dans laquelle elle me dit :

« La destitution du général Changarnier a fait ici peu d'effet; c'est toujours comme cela lorsqu'on tombe, l'on n'est plus bon à rien. Pour sa conduite personnelle, elle n'est pas ce que j'attendais de lui; il est vexé au dernier degré et dit à ceux qui veulent l'entendre un mal énorme du Président. Je trouve qu'en se taisant il aurait eu une meilleure façon. »

17. — J'avais prié cinq dames de Bellecour à dîner : la comtesse des Isnards, pour lui rendre un festin qu'elle m'a donné peu après mon arrivée; la jolie Mme de La Croix-Laval, chez laquelle j'avais dîné dernièrement; Mme de Maupas, sœur de M. de La Verpilière, mort sous-lieutenant à mon 5ᵉ de housards; la baronne de Chabert, sa fille, spirituelle

personne; Mme Du Bourg, petite femme aux yeux vifs et qui ne manque pas d'esprit. Ces dames étaient fort parées et couvertes de diamants. J'avais de plus M. Gilardin, procureur général, que j'ai placé vis-à-vis de moi; M. Chaix-d'Est-Ange, venu de Paris pour plaider dans un procès, et qui est arrivé tout à point pour mon dîner. Sa conversation est piquante et agréable.

7 mars. — Les transactions commerciales se ralentissent sensiblement à Saint-Étienne et à Lyon. Beaucoup de métiers sont à bas dans ces deux villes; il y a une grande inquiétude dans les esprits, tranquillité seulement à la surface.

14. — Par décret du 10 mars, le général Exelmans, grand chancelier de la Légion d'honneur, a été élevé à la dignité de maréchal de France. Il a toujours été un brave soldat; il remplissait les conditions du décret, ayant commandé un instant en chef un corps de cavalerie.

15. — J'ai consulté le préfet du Rhône et le procureur général pour savoir s'il n'y aurait pas un moyen, par un arrêté, de défendre légalement des enterrements où se rassemblent plusieurs milliers d'individus. Ces enterrements ne sont autre chose que des manifestations socialistes pour se compter et pour juger de la promptitude d'exécution des ordres des chefs. Jusqu'ici, ils n'ont rien trouvé.

16. — Messe à Saint-François. J'y vais tous les dimanches à huit heures du matin, seul et au milieu de la foule. J'ai refusé de me placer dans le chœur, comme le voulait le curé: on me place seulement une chaise sur le point le plus rapproché de l'autel.

18. — Les manifestations socialistes pour les enterrements prenant, de jour en jour, une attitude plus menaçante, j'ai pris aujourd'hui l'arrêté suivant :

« Vu l'arrêté du Président de la République du 15 juin 1849, qui met en état de siège la ville de Lyon et toute la circonscription comprise dans la 6e division militaire;

« Vu la loi du 9 août 1849 sur l'état de siège;

« Le général commandant supérieur des 5e et 6e divisions militaires, considérant que des enterrements auxquels assis-

tent plusieurs milliers de personnes ont eu lieu ces derniers temps à Lyon et dans les communes suburbaines;

« Considérant qu'ils ne sont point un hommage rendu aux morts, mais des manifestations politiques et provocatrices;

« Considérant que ces manifestations inquiètent la population et fatiguent les troupes, dont le devoir est d'être toujours prêtes à réprimer les désordres,

« Arrête :

« Le nombre des assistants à un enterrement ne pourra pas excéder, dans la 6e division, trois cents personnes. Si ce chiffre est dépassé, la loi sur les attroupements sera immédiatement appliquée, sans préjudice des poursuites judiciaires à exercer contre ceux qui auront enfreint le présent arrêté.

« Les autorités militaires, civiles et judiciaires sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

« Le général commandant supérieur des 5e et 6e divisions militaires,

« *Signé :* CASTELLANE.

« Quartier général de Lyon, le 18 mars 1851. »

Cet arrêté, affiché dans tout Lyon dès quatre heures de l'après-midi, a produit le meilleur effet; des groupes nombreux stationnaient auprès de chaque affiche pour en prendre connaissance.

19. — Mon arrêté pour les enterrements a été généralement approuvé par les amis de l'ordre. Beaucoup de gens commençaient à se plaindre de ce qu'on ne faisait rien pour mettre un terme à ces manifestations. J'ai été hier au soir au Cercle du commerce, le plus considérable de Lyon; chacun s'est empressé de m'en faire compliment. Cet arrêté a aussi fait grand plaisir aux soldats. Les rapports de police de ce matin portent qu'aucun n'a été lacéré, ce qui prouve que ce n'a pas été là le premier mouvement des anarchistes. Probablement il y en aura cette nuit; les chefs n'avaient pas eu le temps de donner des ordres.

20. — M. Aubertier est venu, au nom des honnêtes gens de la Croix-Rousse, me remercier de mon arrêté sur les enterrements. Cela a calmé l'agitation des ouvriers qui allait *crescendo*. Dimanche 16, veille du dernier enterrement, plusieurs personnes bien mises avaient été insultées à la Croix-Rousse par des ouvriers. M. Aubertier croit que plusieurs n'appartenaient pas à cette localité; tant est que les insultes ont cessé. Il a remarqué que non seulement les affiches ont été respectées, mais que la plupart des ouvriers qui les lisaient s'en allaient sans dire un mot. Malheureusement le travail ne va pas, les deux tiers au moins des métiers ne battent plus; les fabricants n'ont pas de confiance dans l'avenir.

26. — Le mot d'ordre est arrivé aux frères et amis de Besançon de se rendre aux enterrements, comme ils le faisaient à Lyon, pour se communiquer leurs idées. Il leur est recommandé de démolir le Président dans l'esprit de l'armée et des populations, et de chanter de préférence des couplets contre lui.

Dans la Drôme, les meneurs ne cessent de travailler à recruter des affiliés pour les sociétés secrètes; le mot d'ordre est d'irriter contre le Président.

Le travail diminue toujours, il y a beaucoup de misère; les démocrates en profitent pour faire de l'agitation. La surveillance la plus active est exercée; je suis prêt à tout événement.

31. — Mon arrêté sur les enterrements déconcerte les projets des rouges qui voulaient, par des démonstrations pacifiques de ce genre, se compter dans toute la France, pour agir au moment où l'on s'y attendrait le moins. Les sociétés secrètes m'ont déclaré maintenant la guerre; les ouvriers qui en font partie poussent des cris de mort contre moi, ce qui n'avait pas lieu auparavant. Les avis anonymes ne m'ont pas manqué; j'en reçois tous les jours.

1er avril. — M. le commissaire extraordinaire m'avait prévenu, hier, qu'un enterrement monstre devait avoir lieu aujourd'hui à la Guillotière pour une dame Gauthier, femme d'un démocrate, et que ce serait une occasion de manifestation

contre mon arrêté. La 1re brigade d'infanterie, les 8e chasseurs et 2e dragons étaient en conséquence prêts à marcher. Ces dispositions, dont les rouges auront été informés, les ont probablement calmés ; il n'y avait que cent dix personnes à l'enterrement, et parmi elles quatre-vingts chefs socialistes. Ils ont donné pour raison de ce que le convoi n'était pas plus nombreux que la dame Gauthier avait appelé un prêtre. Le fait est qu'ils n'ont pas osé. La plupart de ceux qui suivaient le convoi ont ôté leur chapeau au commandant de la place qui est passé près d'eux.

6. — Le général Mellinet, commandant la 2e brigade d'infanterie, venant d'Afrique, est arrivé le 4 avril à Lyon. Il a l'air militaire et est fort bien tourné; cet officier est, j'en suis persuadé, une excellente acquisition pour l'armée de Lyon.

7. — L'inquiétude des honnêtes gens, la confiance des démocrates augmentent dans la Côte-d'Or; il en est de même partout.

La correspondance du comité des réfugiés en Suisse avec les démocrates d'Avignon et de Carpentras est incessante.

9. — Il continue à se tenir de mauvais propos dans le peuple. Il y a beaucoup de misère à Lyon; les meneurs en profitent pour exciter le mécontentement. L'ouvrage manque aussi de plus en plus à Saint-Étienne. Les cafés socialistes sont presque tous remplis. Les meneurs annoncent la fin prochaine des souffrances du peuple. Si les rouges persistent dans leurs sinistres projets, ils trouveront à Lyon à qui parler.

A Lyon, grâce à l'état de siège, les démocrates, n'ayant pas d'armes, paraissent maintenant résolus à ne pas faire de mouvement, tant que la garnison y restera. « Du reste, disent-ils, que faire dans une ville où douze personnes ne peuvent pas se réunir sans risquer de se voir jeter en prison? »

Le fait est qu'il ne règne pas parmi les chefs de la démocratie lyonnaise un vif enthousiasme, ni surtout une ardeur immodérée de se battre.

On remarque à Lyon beaucoup d'engagements pour deux ans; heureusement, ils ne peuvent pas avoir lieu dans la 6e division. On croit qu'une partie de ces enrôlés est envoyée

dans les régiments pour faire de la propagande, et qu'ils reçoivent de l'argent à cet effet; il serait à désirer qu'une loi supprimât ces engagements de deux ans.

11. — Une dépêche télégraphique de Paris à midi nous a apporté la composition du ministère définitif :

MM. Rouher à la justice, Baroche aux affaires étrangères, Prosper Chasseloup-Laubat à la marine, Léon Faucher à l'intérieur, Buffet au commerce, Randon à la guerre, Magne aux travaux publics, de Crouseilhes à l'instruction publique, Fould (Achille) aux finances.

14. — Les rouges sont furieux de la composition du nouveau ministère; ils croient toujours à un mouvement le 4 mai au plus tard, et ils sont prêts à agir dès qu'ils en auront l'ordre.

15. — Le général Gado a pris ses dispositions pour Saint-Étienne; on a ôté les batteries des trente-huit mille fusils qui s'y trouvent.

18. — On m'a communiqué une lettre de M. Mazas, un des principaux chefs des mines de la Loire, près de Rive-de-Gier; il s'attend à un prochain mouvement socialiste des ouvriers; il me raconte qu'une vingtaine d'ouvriers dévoués viendront coucher chez lui dans la nuit du 3 au 4 mai.

21. — Les réfugiés sont toujours aussi nombreux à Genève; ils dissimulaient le 19, autant qu'ils le pouvaient, leur présence et leurs menées; ils comptent sur une explosion prochaine et s'y préparent. La Savoie et le Piémont sont travaillés plus fortement que jamais par la propagande; un mouvement révolutionnaire en France aura son contre-coup immédiat à Chambéry, Turin et Gênes.

On distribue en ce moment à Lyon et dans les communes voisines des médailles en cuivre; d'un côté est le buste de la République coiffée d'un bonnet phrygien, de l'autre un homme brisant une couronne. Autour du buste on lit : *République française : liberté, égalité, fraternité;* autour de l'homme brisant la couronne : *Le peuple rompt ses fers!* au bas : *24 février 1848.* Cette médaille doit servir de ralliement aux démocrates le jour du combat; elle est frappée à Lyon.

Le bruit est répandu dans toute la démocratie que le mois de mai ne se passera pas sans de graves événements.

25. — Un négociant, membre du tribunal de commerce de Lyon, a un ouvrier démocrate à sa dévotion qui lui a toujours donné de bons renseignements; ainsi, avant les événements de juin 1849, il l'avait averti qu'il était le seizième sur la liste de ceux à guillotiner. Ce négociant a vérifié, sur la liste qui fut remise au général Gemeau après la dispersion des insurgés, qu'il était en effet le seizième.

27. — Des ordres arrivés de Paris aux démocrates de Lyon parlent de l'insurrection comme certaine, si on touche à la constitution par la revision ou la prorogation des pouvoirs.

Voici le dixième bulletin du comité central de résistance :

DIXIÈME BULLETIN.

Aux départements!

« CITOYENS!

« Le moment est arrivé de reprendre le fusil et d'exterminer d'un bout de la France à l'autre les infâmes aristocrates que le 24 février avait épargnés généreusement et qui n'ont pas cessé de vous pressurer, de vous voler, de vous ruiner.

« L'insurrection est un droit qui appartient au peuple; c'est un droit qui vous rendra tous ceux qu'on vous a ravis; c'est le seul droit qui vous reste; vous le savez, que chacun de vous se prépare!

« Au premier son du *tocsin*, comptez sur le concours énergique de vos frères de Paris, de même qu'ils comptent sur votre concours, si les circonstances leur faisaient prendre l'initiative.

« Soyons tous solidaires, et qu'au premier ébranlement tous se lèvent; mais en attendant l'*heure prochaine* de la justice populaire, écoutez un conseil et suivez-le, car il est bon.

« Le peuple, en 1830 et en 1848, a fait grâce à tous les royalistes, et ces lâches suppôts du despotisme n'ont répondu à cette générosité que par des crimes plus atroces.

« *Aujourd'hui il n'y a plus de pardon possible; il n'en faut point; il ne doit point y en avoir!!!*

« Frappez sans pitié; les traîtres ne méritent aucune miséricorde. Tous ceux qui combattent la République sont des traîtres, et ceux qui s'abstiendront au moment du combat, leurs lâches complices.

« *Répondez à la résistance avec du plomb, du fer et du feu.*

« Pour que votre émancipation soit complète et votre bonheur durable, il faut que vos ennemis soient anéantis et disparaissent sous terre. Regardons autour de nous, et nous reconnaîtrons les ennemis dont nous devons faire justice implacable; comptons-les, et qu'au grand jour ils tombent foudroyés.

« Frères! c'est au nom du salut de tous que nous vous adressons ce conseil. Songez d'ailleurs qu'en marchant à la conquête de la liberté, il serait dangereux de laisser dans vos communes cette race lâche qui vous frapperait par derrière et immolerait vos femmes et vos enfants.

« Citoyens! si en février la correction eût été complète, si la réaction n'eût pas profité de la magnanimité du peuple pour organiser la trahison, vous ne seriez pas obligés de prendre demain les armes pour reconquérir vos droits et votre liberté, et depuis longtemps la prospérité régnerait sur la République démocratique et sociale.

« Soyons énergiques!

« Que 1851 comble la lacune laissée en 1793, et tout sera dit!

« Salut et fraternité.

« LE COMITÉ CENTRAL DE RÉSISTANCE. »

4 mai. — Le *Te Deum* et la revue, qui a été belle, se sont très bien passés à Lyon. La population s'est montrée silencieuse et respectueuse.

J'avais sur le terrain, à la revue, quatre cent trente-deux officiers, huit mille neuf cent cinquante hommes de troupe, deux mille deux cent trente-deux chevaux, artillerie, cavalerie, train. C'est le chiffre sur lequel je dois compter pour le combat. Le surplus porté ce matin sur le rapport de la place,

y compris les cantonnements voisins, cinq cent quarante-deux officiers, quatorze mille neuf cent quatre-vingt-cinq hommes de troupe, trois mille quatre-vingt-cinq chevaux, est employé à la garde des forts, aux gardes de la place, des casernes; puis il y a les non-valeurs. Beaucoup de gens ont été frappés et m'ont parlé de l'attitude militaire et décidée des troupes, qui est bien faite pour imposer aux démocrates.

Le cheval du général Mellinet s'est abattu pendant la revue. Je me suis approché pour lui demander s'il n'avait rien; il m'a répondu : « Peu de chose », et il est remonté à cheval. Il a vu défiler sa brigade et est revenu ensuite près de moi, refusant de s'en aller. Personne ne se doutait qu'il eût la jambe cassée; il est resté une heure à cheval avant de retourner chez lui. J'ai été ensuite savoir comment il se trouvait de sa chute, et j'ai été tout étonné de le retrouver entre les mains des chirurgiens qui venaient de lui remettre la jambe. Heureusement, c'est une fracture du péroné; sa jambe a été bien remise. Cet officier général distingué a un grand courage; il parlait de son accident comme de celui d'un autre. Je suis très fâché de cette chute pour le général Mellinet : d'abord, quoique depuis peu de temps avec lui, je porte à cet excellent militaire estime et attachement, puis le voilà hors d'état de monter à cheval avant quarante jours. C'est un homme d'énergie et de valeur qui me ferait faute, s'il y avait combat.

Les ordres de Paris aux démocrates leur disent que la levée des boucliers est remise à l'époque des débats sur la revision, à la fin de mai ou au commencement de juin.

11. — D'après les rapports de police, les « Invisibles » et la « Nouvelle Montagne », qui reçoivent leur impulsion de Ledru-Rollin, Delescluze, Greppo, Miot, etc., avaient travaillé le Midi et l'Est pour opérer une insurrection le 4 mai. Ce projet n'a pas réussi, le concours des autres sociétés secrètes et des républicains modérés n'ayant pas pu être obtenu. Ces sociétés ne sont pas moins révolutionnaires les unes que les autres, mais elles veulent conserver leur indépendance, et au fond elles se détestent cordialement.

31. — J'ai remis le commandement provisoire de la 6e division au général de division Lebon-Desmottes.

Je me suis embarqué à sept heures du matin sur le bateau à vapeur *le Zéphire* pour Chalon. Nous sommes arrivés à Chalon à quatre heures du soir. J'ai passé la revue du 1er bataillon du 65e. J'ai harangué les officiers et leur ai parlé sévèrement sur la révolte d'une de leurs compagnies à Salins.

Je me suis embarqué dans le chemin de fer à cinq heures du soir. J'ai trouvé à Dijon, au débarcadère, le général Menne. Je suis venu à pied chez le maire André, où je loge.

Après dîner, le général Prévost, commandant la 5e division, le général Gagnon, le capitaine Deshayes, de la gendarmerie, sont venus. Nous avons fait le travail des croix et tout réglé. M. de Bry, préfet de la Côte-d'Or, est venu me voir; il est grand, mince, paraît avoir quarante ans. Il m'a annoncé de bonnes intentions; je lui ai rendu sa visite.

1er juin. — J'ai reçu quelques personnes; je suis monté à cheval pour quelques visites et faire des courses. J'étais bien aise de m'assurer de l'état des esprits des populations des campagnes, des villages voisins. J'ai été respectueusement accueilli; on m'a beaucoup salué. Il y a eu pas mal de cris de : « Vive Castellane! » auxquels j'étais loin de m'attendre; j'ai jugé dès lors que le Président serait bien reçu.

J'avais donné des ordres au général de division Prévost et au général Gagnon, commandant la subdivision, pour les dispositions à prendre pour le placement des troupes, à l'entrée du Président; elles étaient bien.

J'avais appelé à Dijon trois bataillons du 4e léger; cela formait avec la garnison un ensemble de troupes assez respectable; l'infanterie était munie de quarante cartouches par homme.

Je me suis rendu à une heure et demie au débarcadère pour y attendre le Président de la République. De belles tribunes avaient été construites sur la rive droite pour les spectateurs, sur la rive gauche pour le Président de la République; sur une estrade où était l'autel se trouvait l'évêque avec un clergé considérable. Les troupes bordaient la haie; les tribunes

étaient garnies de femmes parées; tout cela était fort beau. Le prince Louis-Napoléon est arrivé à deux heures et demie. Je l'ai reçu à la descente du wagon avec les principales autorités; il est venu prendre place dans sa tribune. L'évêque, Mgr Rivet, a entonné des prières, puis il a fait un fort beau discours, après quoi une locomotive s'est avancée. Il en a fait le tour en lui donnant sa bénédiction. La cérémonie terminée, le Président est monté à cheval, précédé et suivi de cavalerie; l'artillerie avait fait les salves d'ordonnance; la troupe est restée impassible, conformément aux règlements. Il y a eu beaucoup de cris de : « Vive Napoléon! » assez de : « Vive la République! » quelques-uns de : « Vive la République démocratique et sociale! » Les individus qui ont poussé ces derniers cris ont été arrêtés. Le secrétaire général de la préfecture de police, Clément Reyre, vingt-cinq sergents de ville de Paris et des agents du service de sûreté en grand nombre étaient venus de Paris, de sorte que la police était très bien faite. Je sais qu'à mon arrivée, hier, à peine avais-je quitté le wagon, que j'ai été entouré de sergents de ville.

Le Président, à son arrivée à la préfecture, où il était logé, a reçu toutes les autorités; cela a été terminé à cinq heures du soir. Je suis rentré chez moi à six heures. J'ai été travailler avec le ministre de la guerre pour les croix à donner demain à la revue. J'ai accompagné le prince en voiture au banquet de l'Hôtel de ville, qui se tenait dans la salle des États de Bourgogne; il y avait quatre tables venant aboutir à la table du Président, qui prenait la salle en largeur. Le repas était venu de Paris et fait par le fameux Chevet; les mets étaient recherchés, ce qui est rare pour un aussi grand festin. Le prince avait à sa droite le président de l'Assemblée, à sa gauche le maire de Dijon. M. Léon Faucher était à la gauche du maire, puis M. Fould, ministre des finances. Je venais ensuite; j'avais à ma gauche M. Daru, vice-président de l'Assemblée.

A la fin du repas, le maire a porté un toast au Président. Le Président s'est ensuite levé, et tout le monde avec lui. On

avait mis dans les journaux de Paris qu'il parlerait de son respect pour la loi du 31 mai, puis, une heure avant le festin, M. Bigot, rédacteur du *Salut public de Lyon*, est venu me dire qu'il l'attaquerait. On était loin de s'attendre à ce que son discours serait une violente attaque contre l'Assemblée et les salons. M. de Persigny est du voyage; on lui attribue d'avoir donné ce conseil au Président, enchanté de l'accueil qu'il avait reçu à Dijon. Que ce discours ait été ou non médité, l'étonnement a été grand. J'avais à côté de moi le ministre Fould; il ne paraissait pas plus que les autres satisfait. Le Président a dit : « Ma tribune à moi, ce sont les banquets, et j'en profite. L'Assemblée, quand il s'est agi de voter des lois pour réprimer, m'a donné son concours; mais pour les lois de bienfaisance et de progrès populaire, je n'ai trouvé chez elle qu'inertie et mauvais vouloir. Ma mission à moi est de mettre un frein et de donner un but à la démocratie; ni les intrigues des salons, ni les attaques de la presse ne me feront sortir de mon calme et de ma longanimité; mais si la nation faisait appel à mon dévouement, je mettrais à la servir toute mon énergie, et, je puis le dire avec orgueil, la France ne périra pas dans mes mains. »

Nécessairement, ce discours original, quoique officiellement corrigé, sera imprimé tel qu'il a été prononcé, et je le mettrai dans ce journal. Mon premier mouvement a été de dire à M. Fould : « C'est à Lyon que je vais, et non à Paris. » (J'avais l'autorisation de m'y rendre.) M. Fould m'a dit : « Nous ne savions rien de cela. » Il avait l'air fâché, et M. Léon Faucher avait l'air en colère. M. Daru, à côté de moi, et M. Benoît d'Azy, autre vice-président, prenaient la chose très sérieusement. M. Dupin, président de l'Assemblée, s'est assis avant que le Président eût fini, ce qui a fort choqué le prince Louis-Napoléon. M. Dupin lui a dit ensuite vertement son avis sur le discours. Le discours du Président, surtout dans le bas de la table, a été assez applaudi; on s'est levé de table, une grande agitation a suivi, chacun s'entretenait du discours. M. Vaïsse, avec qui j'en ai causé, le connaissant beaucoup, en était autant étonné que les autres; la plupart des députés étaient exas-

pérés; il y en avait un assez grand nombre. M. de Montalembert, quoique partisan du Président, en est désolé et m'en a entretenu; il en a parlé sérieusement au Président. M. Dupin s'en est allé et n'a pas voulu aller au bal, disant : « Ce monsieur (le Président) vient de faire une grande sottise. » J'ai aussi de mon côté dit au Président que je ne croyais pas pouvoir profiter de l'autorisation qu'il m'avait donnée d'aller à Paris. Il m'a demandé pourquoi, ce qui m'a prouvé qu'il ne croyait pas que son discours fît un pareil effet; il m'a approuvé cependant (1). J'en ai dit autant au ministre de la guerre. Les ministres présents étaient MM. Magne, ministre des travaux publics, Faucher et Fould.

M. Léon Faucher est venu dire au Président qu'un conseil des ministres était nécessaire; on s'est retiré dans le salon de la loge du maire, où le conseil a été tenu. Les ministres ont offert leur démission; le Président a alors consenti à modifier son discours, et on en a arrangé un qui sera imprimé demain avec celui du maire. M. Léon Faucher est parti à minuit par un convoi.

Les dispositions de l'Hôtel de ville étaient magnifiques; la salle des tombeaux des ducs de Bourgogne était illuminée, et fort bien. On avait construit une superbe galerie pour aller de l'Hôtel de ville au théâtre, où se tenait le bal; il y avait des jets d'eau, c'était ravissant. La salle de spectacle, où le bal par souscription à cinq francs a eu lieu, était bien décorée; il y avait, je suppose, trois mille personnes, de belles toilettes, de jolies femmes; cela était très bien.

Le Président a dansé une contredanse, puis, après être resté dans la loge du maire assez de temps, il s'est retiré à onze heures du soir. J'en ai fait autant un instant après; plus tard, le bal a été plus beau, à ce qu'on m'a raconté.

2. — Une locomotive est partie à cinq heures du matin pour porter à Paris, à M. Léon Faucher, le discours corrigé.

A neuf heures, le Président de la République s'est rendu au Parc pour passer la revue des troupes. Après avoir passé

(1) Plus tard, à Saint-Cloud, l'Empereur m'en remercia beaucoup.

devant elles, le Président est revenu au rond-point, où il a remis des croix.

J'ai ensuite fait défiler les troupes. La revue a été magnifique; il y avait une affluence énorme. J'ai accompagné le Président à la préfecture, où a lieu un grand déjeuner. M. Dupin s'est abstenu d'y venir.

Le Président a été ensuite visiter différents établissements; j'ai été l'attendre au débarcadère. Là, M. Dupin m'a pris à part, et nous avons causé assez longtemps; il m'a parlé du discours, d'autant moins compréhensible, m'a-t-il dit, que tout le monde est d'accord pour la prolongation actuelle des pouvoirs, que M. Molé y travaille, que le Président est un honnête homme, qu'il est mal conseillé, qu'on devrait le débarrasser des Persigny, Vaudrey et consorts. Si le discours était resté comme il a été prononcé, c'était le Président à Vincennes, ou l'Assemblée à la rivière. J'ai aussi causé avec plusieurs députés. Certains qui sont entièrement bonapartistes, comme M. Abbatucci fils, ne louent pas le discours.

Dans une conversation que j'ai eue avec le Président avant déjeuner, je lui ai parlé de la loi de l'état-major général de l'armée. Ce que je lui ai raconté lui a fait effet, mais il a bien d'autres chats à fouetter pour le moment.

Le Président est arrivé à l'embarcadère avant l'heure; il m'engageait encore à partir avec lui, tandis que M. de Persigny, avec lequel j'en avais causé, trouvait très bien que je retournasse à Lyon.

A une heure de l'après-midi, le convoi est parti, emmenant le Président, les députés et autres personnes de Paris, qui étaient priées à l'inauguration de ce chemin de fer.

M. le maire de Dijon avait prié à déjeuner les principaux correspondants des journaux de Paris; au moment du départ de la préfecture du Président pour aller visiter les établissements, on est venu demander un des journalistes de la part de M. de Persigny; il est revenu un instant après, apportant une nouvelle édition du discours, où on laissait quelques-uns des principaux passages supprimés dans celui qui avait été affiché et remis aux journalistes. M. de Persigny lui a dit que

c'était là le discours qu'il fallait reproduire; alors les autres ont fait les corrections indiquées.

Je suis retourné chez moi; en traversant la grande avenue qui mène au débarcadère, j'ai été couvert de saluts et de cris de : « Vive Castellane! » J'ai pris congé du bon maire de Dijon, M. André, qui m'a donné l'hospitalité, et j'ai été prendre le chemin de fer à six heures du soir.

3. — Je me suis embarqué à Chalon sur le bateau *l'Avant-garde,* et je suis débarqué à trois heures de l'après-midi à Lyon.

J'ai été voir le commissaire extraordinaire de Lacoste, qui n'était pas bien au fait du discours; il a applaudi, comme le maire et le procureur général, à mon retour.

4. — On s'occupe du discours du Président de la République, et on attend avec impatience le résultat des interpellations qui doivent être faites à l'Assemblée à ce sujet.

11. — Les démocrates à Lyon trouvent que la marche des événements leur donne des chances en restant dans l'attente; ils se montrent calmes.

CHAPITRE X

Je viens à Paris le 15 juin 1851. — Mon opinion sur le général Changarnier. — Entrevue avec le président Louis-Napoléon. — Il m'engage à l'accompagner aux revues qu'il passe au Champ de Mars. — Je retourne à Lyon le 25 juin. — Visite aux religieuses du Sacré-Cœur des Chartreux. — Les processions à Lyon. — Je reçois une dépêche, le 11 juillet 1851, qui m'annonce ma nomination au commandement de la 1re division (Paris) et de la division territoriale. — Je refuse immédiatement. — Une autre dépêche m'appelle à Paris. — Je présente au ministre de la guerre Randon et au président Louis-Napoléon les raisons qui me font refuser le commandement de Paris. — Illusions du général Changarnier sur sa puissance; il craint de me voir accepter le commandement de la 1re division. — Je reviens à Lyon le 15 juillet. — Inquiétude causée dans cette ville par la nouvelle de ma nomination à Paris. — Le général Magnan est nommé commandant en chef de l'armée de Paris. — Indigne conduite de M. Victor Hugo. — Mort du maréchal Sébastiani, le 21 juillet 1851. — Le général de division Le Roy de Saint-Arnaud est nommé au commandement de la 2e division de l'armée de Paris. — Procès de Gent et de ses complices. — Inspection dans les départements de la Drôme et de l'Isère, au mois de septembre 1851. — Ma tournée donne du cœur aux modérés et fait le meilleur effet. — Je passe par Montélimar, Valence, Romans, Grenoble, la Tour du Pin, etc. — Nouvelle organisation de la police de Lyon. — Organisation des sociétés secrètes en France. — M. de Vincent, préfet de Seine-et-Marne, est nommé préfet du Rhône, en remplacement de M. de Lacoste démissionnaire. — La Suisse est le camp retranché de la révolution européenne. — Mouvement général insurrectionnel en décembre 1851; grâce à mes dispositions, la tranquillité ne cesse de régner à Lyon.

15 juin. — Profitant de l'autorisation verbale de M. le Président de la République et du ministre de la guerre, je suis parti à cinq heures du matin pour Paris. Je suis arrivé cette nuit à une heure du matin.

16. — J'ai vu le ministre de la guerre Randon; j'en ai été content. J'ai assez longuement causé avec le Président de la République; j'en ai été fort satisfait. Nous avons causé de la Suisse, etc. En sortant de chez lui, j'ai trouvé dans la salle du

conseil MM. Faucher, Magne, Buffet, ministres, qui sont venus au-devant de moi.

17. — J'ai fait ma tournée des ministres de la rive droite; ils ont tous été fort obligeants et très déférents pour moi. Partout on m'a fait compliment sur la situation de Lyon.

19. — J'ai été, le soir, chez ma fille Hatzfeldt, qui reçoit les jeudis; il y avait assez de monde. MM. Dupin et Thiers y étaient, le ministre des affaires étrangères, Baroche, le nonce du pape Garibaldi, Donoso Cortès et d'autres diplomates.

20. — Le général Chargarnier est dans l'opposition la plus vive contre le Président. Il est opposé à la revision et se persuade, fort à tort, qu'il sera élu Président lui-même en 1852; il se trompe fort. Depuis les événements de Février, le service énorme qu'il a rendu le 16 mai, en faisant battre le rappel à la garde nationale (ce qui a sauvé le pays ce jour-là), la fermeté et l'activité qu'il a montrées comme ami de l'ordre, les postes élevés qu'il a occupés, lui ont fait une grande réputation, à Paris surtout; mais cela ne fait pas qu'en France il soit connu des masses, parce qu'il n'y a pas véritablement bataille gagnée dont il puisse se vanter. Il y a eu un moment, du temps de la commission de permanence, où il a cru qu'il pouvait lutter contre le Président et le renverser. Il se croyait soutenu par le Parlement. Mauvais moyen! Lorsqu'il a fallu agir, il lui est advenu ce qui ne pouvait pas manquer de lui arriver, qu'il a été abandonné, et sa chute s'en est suivie.

21. — Le général Roguet, aide de camp du Président, m'a écrit à dix heures que le prince Louis-Napoléon m'invitait à l'accompagner à la revue, à me trouver à midi et demi à l'Élysée, qu'un cheval du prince serait à ma disposition.

Lorsque je suis entré à l'Élysée, la garde a pris les armes; j'ai voulu l'en empêcher. J'ai dit ensuite au général Roguet qu'on ne devait d'honneurs qu'au Président. Il m'a répondu qu'il le savait bien, mais que le prince avait donné l'ordre que pour le maréchal Exelmans, le prince Jérôme, le général Baraguay d'Hilliers et pour moi, la garde prît les armes. Le prince est sorti un moment après, et je lui ai demandé la permission de l'entretenir un instant de moi. Je lui ai dit que, dans

vingt et un mois, quelques services que je rendisse, si la loi n'était pas changée, je serais mis à la retraite, que je n'étais pas susceptible d'être maréchal de France, quand tous mes cadets l'étaient, d'après la loi, pour avoir commandé huit jours en Afrique.

Le prince m'a répondu qu'en ce moment j'étais nécessaire à Lyon, mais que d'ici un an la loi serait changée. Je lui ai alors dit que je demandais le titre de général en chef de l'armée de Lyon, comme le général Baraguay d'Hilliers l'était de celle de Paris; il m'a répondu, sans me rien promettre, que quand cela ne serait que comme récompense de mes anciens services, on devrait le faire. Le prince a été fort obligeant.

Nous sommes montés à cheval, le prince m'a appelé pour me placer à sa gauche, le ministre de la guerre étant à sa droite. Nous avons été au Champ de Mars, où le général Baraguay d'Hilliers l'a reçu à la tête de la 1re division. Les troupes étaient belles; elles ont, en général, mal défilé, l'infanterie par bataillons en masse. La gendarmerie mobile et la garde républicaine sont peu exercées.

Nous avons ensuite accompagné le prince à l'Élysée.

22. — Le ministre de la guerre Randon nous a donné un beau festin; il y avait quarante-quatre personnes. M. de Hubner, ministre d'Autriche, mon gendre Hatzfeldt, ministre de Prusse, et autres diplomates, étaient à ce dîner, où il y avait aussi une foule de généraux, parmi eux les généraux Korte, Le Flô et Canrobert.

23. — J'ai dîné chez le Président de la République: il y avait trente personnes, parmi lesquelles la princesse Demidoff, la comtesse Daru, Mme de Belmont, Mme Giraud, femme du conseiller de l'Université qui a été ministre provisoire, ma fille Contades, Mme Drouyn de Lhuys. Je lui ai donné la main; j'étais entre elle et la princesse Demidoff.

Après le dîner, le général Roguet, puis le commandant Fleury, m'ont dit que le Président désirait que j'assistasse demain à la revue, qu'il avait donné ordre de tenir un de ses chevaux à ma disposition. J'ai fait l'observation que je partais

le soir; j'ai vu clairement que cela contrarierait le prince si je n'y allais pas; le général Roguet m'a dit que cela faisait bon effet pour les troupes. Quoiqu'une revue au moment de se mettre en route ne soit pas un repos, le Président m'en ayant parlé lui-même, j'ai accepté. Il m'a parlé lui-même de mon titre de général en chef; il en parlera demain au conseil, et il est dans l'intention de me le donner.

24. — J'ai accompagné le Président à la revue de la division Guillabert au Champ de Mars. Les troupes étaient belles; j'ai remarqué seulement au défilé que beaucoup d'officiers, au lieu de marcher à deux pas de leur peloton, en étaient souvent à dix ou douze pas, ce qui est une preuve que beaucoup de détails sont négligés.

Il y a eu quelques cris de : « Vive Napoléon ! » en allant, et aussi de : « Vive la République ! » mais en revenant j'ai été frappé de la foule compacte qui a suivi depuis l'allée des Veuves en criant : « Vive Napoléon ! » ou : « Vive le Président à vie ! » On dit même qu'il y a eu des cris de : « Vive l'Empereur ! » mais je ne les ai pas entendus. Pendant le défilé j'étais à côté du ministre de la guerre; il m'a dit que le Président lui avait parlé de mon désir d'avoir le titre de général en chef, qu'il allait s'en occuper et rédiger le décret qu'il croyait nécessaire. Il m'a exprimé le regret de ce que cela ne pouvait être fait avant mon départ, ce qui prouve que le prince Louis-Napoléon lui a exprimé ce désir. Lorsque le Président m'a fait ses adieux, il m'a dit qu'il avait parlé au ministre de la guerre de mon titre de général en chef, et que cela allait s'arranger.

Ma belle-fille Castellane est justement arrivée pour me faire ses adieux au moment de mon départ, avec ma petite-fille Marie, qui a onze ans et qui vient de faire sa première communion. J'ai été charmé pendant ce voyage de revoir mon bon gendre et ma fille Hatzfeldt, ma fille Contades, mon fils Pierre. Au reste, pendant ces huit jours que j'ai passés à Paris, il est impossible d'être mieux accueilli que je l'ai été par tout le monde; chacun m'a témoigné sa reconnaissance des résultats que j'ai obtenus à Lyon.

Divisés comme le sont les partis, un plus long séjour à Paris ne pourrait qu'être fort ennuyeux, chacun cherchant à me questionner et interprétant mes paroles dans le sens qui lui convient; aussi ai-je été peu dans le monde. Je me suis borné aux visites officielles aux ministres, au Président. J'avais mis une carte le lendemain de mon arrivée chez le général Changarnier; il n'est venu chez moi qu'aujourd'hui, un peu avant mon départ, me disant qu'il était à la campagne et qu'il me croyait parti. Notre conversation a été amicale; nous avons évité l'un et l'autre de parler politique. Je suis parti à huit heures cinq minutes du soir par le train express.

25. — Je suis arrivé à Chalon à cinq heures du matin. J'étais à deux heures de l'après-midi au quartier général de Lyon; parti de chez moi à sept heures du soir, cela fait réellement dix-neuf heures. Le trajet se ferait hardiment en douze si le chemin de fer de Chalon à Lyon était fait. C'est cependant une grande amélioration de pouvoir venir de Paris à Lyon aussi rapidement.

A la descente du débarcadère de Lyon, j'ai trouvé le général Deshorties, qui est ensuite venu chez moi, ainsi que le général Duchaussoy, puis le général Mellinet, qui commence à pouvoir un peu marcher. On avait fait courir le bruit, pendant mon absence, que j'étais envoyé à Alger ou à Rome. On considère ma présence comme un gage de tranquillité à Lyon; aussi était-on un peu inquiet de mon absence, et on a été enchanté de mon retour.

27. — Les religieuses du Sacré-Cœur des Chartreux, dont la supérieure Marie de Jésus était venue me voir, il y a environ un an, pour me prier de les garantir des insultes dont leur couvent était l'objet et de recommander leur maison au poste voisin, ce que j'ai fait, m'ont envoyé, il y a quelque temps, une magnifique descente de lit en tapisserie avec mes armes. On a admiré cet ouvrage à Paris; il était accompagné de vers à ma louange, moins admirables que la tapisserie. J'ai chargé ma fille Hatzfeldt de m'acheter un présent pour cette supérieure; elle a trouvé chez Giroux un joli bénitier. Je l'ai

rapporté, et, chargé de mon présent, je suis monté aujourd'hui à la côte des Chartreux.

J'ai visité le couvent, où il y a quarante religieuses et vingt Sœurs converses; elles se livrent à l'éducation et ont en ce moment cent trente pensionnaires de six à vingt ans.

On a rangé en bataille toute la pension dans une énorme salle, les religieuses en arrière des élèves, puis au centre vingt-quatre jeunes filles en blanc couronnées de roses avec de petits paniers remplis de feuilles de roses. On avait fait ces préparatifs pendant que je visitais la maison; lorsque je suis entré dans la salle, on m'a prié de m'asseoir dans un grand fauteuil, puis on a entonné des chants. J'ai cru d'abord que c'étaient des cantiques; mais, sur l'observation de l'aumônier, je me suis aperçu que c'étaient des chants à ma louange dans le genre des vers qui accompagnaient le tapis. Cela a été assez long. Je me suis levé, j'ai fait une grande révérence et j'ai demandé un congé que la supérieure a gracieusement accordé; il y a eu un applaudissement général, puis j'ai été couvert de feuilles de roses par les jeunes personnes. J'ai fait le tour de la salle, j'ai parlé à un grand nombre, mais je dois le dire : il y en a peu de jolies. A ma sortie, j'ai été encore couvert de salves d'applaudissements. La supérieure m'a reconduit au parloir avec une religieuse et l'aumônier, et m'a renouvelé ses remerciements pour le bénitier, qui a fait un grand effet dans la communauté; on parlera longtemps de ma visite. Ce couvent d'éducation est bien tenu et en voie de prospérité; la supérieure est fort bien. Nous nous sommes quittés fort contents l'un de l'autre.

30. — Les processions de l'octave de la Fête-Dieu ont eu lieu hier à Lyon avec une grande pompe. Bon nombre de démocrates y envoient leurs enfants bien frisés et couverts de fleurs; on cite ce propos d'un perruquier rouge : « Je n'aime pas les processions, mais cela me vaut de l'argent. » Le fait est que les processions occasionnent à Lyon une dépense énorme qui profite au petit commerce; presque toute la population était dehors, et le calme a été parfait.

1er juillet. — Le capitaine Dupas, du 5e de cuirassiers, ayant

rencontré dimanche dernier une procession, la tête de son escadron s'arrêta, sur l'avertissement d'un gendarme. Cet officier se porta, en colère, à la tête et cria : « En avant! » Cela a mis du désordre dans la procession. Je lui ai infligé huit jours d'arrêts de rigueur. Un bataillon du 63e, au contraire, s'est arrêté et a rendu les honneurs au Saint Sacrement, conformément au règlement. Cela a diminué le scandale causé par la conduite du capitaine Dupas. J'avais reçu une plainte du clergé. C'est le seul fait regrettable auquel aient donné lieu les processions non seulement à Lyon, mais dans tous les endroits dont je reçois des rapports.

6. — L'affluence sur la place Bellecour à la musique, entre sept et huit heures du soir, était considérable, à cause du dimanche. Il y avait des chaises dans presque toutes les allées. Quoiqu'il y ait plus d'un an que je sois à Lyon, l'empressement à m'entourer, loin de diminuer, semble aller *crescendo*. Je me suis assis un moment; alors la foule était tellement considérable qu'elle était sur le point de renverser les chaises des personnes assises près de moi. On met aussi un grand empressement à me saluer. La nouvelle police de Lyon n'est pas encore organisée et ne le sera probablement pas avant un mois. Entre l'ancienne et la nouvelle, cela va comme cela peut; heureusement tout est fort calme pour le moment.

9. — Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun, vient de mourir (dans la nuit du 7 au 8). J'avais été à même d'apprécier ce digne prélat. Il était impossible d'imprimer une direction plus ferme et plus sage au clergé de Saône-et-Loire, comme aussi de dépenser plus généreusement sa fortune particulière : elle aura passé tout entière en fondations religieuses et en charités.

11. — Je suis tombé de mon haut en voyant entrer, à onze heures et demie du matin, dans mon cabinet, M. de Cheppe, directeur du télégraphe à Lyon ; il m'a dit : « Comme c'est une chose qui vous est personnelle, j'ai voulu vous remettre cette dépêche moi-même. Cela vous sera agréable, mais ce sera un grand malheur pour Lyon. » En me voyant changer de visage

en lisant la dépêche ci-après, qu'il me remettait, il a pu se convaincre du contraire :

« Paris, le 11 juillet 1851, à dix heures du matin.

« Le ministre de la guerre à Monsieur le général commandant supérieur à Lyon.

« Vous êtes nommé au commandement en chef des troupes de la 1re division, auquel vous réunirez le commandement de la division territoriale.

« Le général Carrelet, qui vous remplace à Lyon, partira ce soir.

« Vous quitterez Lyon après lui avoir remis le commandement. »

C'est un malheur auquel j'étais loin de m'attendre. Ma position à Lyon est mille fois préférable; je vais envoyer une dépêche au ministre de la guerre pour refuser. Alors je retourne de suite au télégraphe.

J'ai expédié la dépêche suivante datée de midi :

« Je reçois votre dépêche de ce matin. Tout honoré que je suis de la confiance du gouvernement, je demande à rester à Lyon, où je crois pouvoir rendre de plus grands services qu'à Paris. Je suis depuis un an à Lyon, et on me montre une grande bienveillance dans le pays. »

J'ai été de suite en faire part au commissaire extraordinaire de Lacoste, au maire Reveil, au procureur général Gilardin; ils étaient désespérés. Le commandant de la place, que j'ai rencontré, les généraux Duchaussoy, Deshorties, Mellinet, sont accourus tout inquiets; cela a jeté de suite l'émoi dans la ville. Les généraux de division Gentil et Lebon-Desmottes sont arrivés chez moi, croyant que cela me ferait plaisir. On a connu mon refus, et on m'en a su gré; tout le monde m'exprimait la crainte qu'on ne me forçât à accepter.

A quatre heures du soir, j'ai reçu la dépêche télégraphique ci-après du ministre de la guerre, de trois heures :

« Le Président de la République me charge de vous donner

l'ordre de vous rendre immédiatement à Paris; veuillez donc vous mettre en route, après avoir pourvu au commandement temporaire de Lyon.

« Le général Carrelet reçoit l'ordre de suspendre son départ pour Lyon. »

J'ai répondu sur-le-champ :

« Je reçois votre dépêche télégraphique de trois heures du soir. Je partirai demain à cinq heures du matin de Lyon, et je serai à Paris dans la nuit. »

12. — Je me suis levé à trois heures et demie du matin; avant cinq heures j'étais au bateau à vapeur sur le quai de Saône; j'étais au débarcadère de Paris à onze heures du soir.

Voici ce qui s'est passé :

Le général Baraguay d'Hilliers, étant représentant, s'est choqué de ce qu'on ne s'était pas occupé plus tôt de l'expiration de ses six mois de fonctions spéciales. Les ministres ont dit qu'ils ne pensaient pas que la mesure lui fût applicable, et qu'ils la discuteraient à l'Assemblée. Le général Baraguay d'Hilliers a dit qu'il ne voulait pas être discuté, et il a donné sa démission. On a cherché, recherché, et on n'a trouvé que moi pour le remplacer. Baraguay d'Hilliers est arrivé à la Chambre en annonçant ma nomination; cela a fait un très mauvais effet sur beaucoup de membres, qui ont dit que c'était une intrigue datant de mon dernier voyage, et qu'on m'appelait pour un coup d'État. Voilà les orléanistes, la portion des pointus légitimistes et la gauche en rumeur. Il paraît que le général Changarnier n'est pas moins mécontent; on lui attribue même ce propos : « Je lui dois beaucoup, je serais fâché de le faire fusiller. » Il a ajouté cependant : « A moins qu'il ne me fasse fusiller (1). »

Le fait est que ma position ne serait pas tenable à Paris avec mes relations. L'Élysée, qui me prône aujourd'hui, m'aurait probablement en suspicion d'ici à trois mois; je me

(1) Le général Changarnier dit ce même jour à la comtesse de Hatzfeldt : « Je serai fâché, mais il me faudra faire fusiller votre vieux bonhomme de père. »

trouverais entre l'enclume et le marteau. Même en ne voyant personne ou à peu près, je ne m'en tirerais pas politiquement; puis vis-à-vis de l'armée de Paris, où le laisser aller domine, je ne pourrais employer mes moyens militaires pour la remettre, tandis qu'à Lyon tout est maintenant sur un bon pied militaire, et j'y rends de grands services. Si on y envoie le général Carrelet, tout ce que j'ai fait sera perdu; Lyon va être dans un grand mécontentement, tout cela pour être à Paris, où je ne puis être utile. Il est donc de l'intérêt du gouvernement de ne pas me forcer à rester à Paris; cela me perdrait, sans que cela fût bon à rien.

13. — J'ai été à dix heures du matin chez le ministre de la guerre; il m'a fort bien reçu. Je lui ai dit toutes les raisons pour lesquelles je ne croyais pas pouvoir rendre à Paris les mêmes services qu'à Lyon. Le ministre de la guerre m'a dit que ces raisons-là avaient été pesées au conseil, et qu'on savait que je n'en ferais pas moins mon devoir contre le général Changarnier et les autres, s'il y avait lieu. J'ai dit, de plus, que mes habitudes militaires et mes moyens d'action sur l'armée n'étaient point en rapport avec les habitudes de la capitale, et que c'était avec franchise que je lui disais qu'on perdrait Lyon sans utilité pour Paris et qu'on m'userait. Le général Randon a encore insisté, puis il a dit que j'avais peut-être trouvé mauvais qu'on me donnât en même temps le commandement de la division territoriale, qu'il croyait au contraire que cela agrandissait ma position. Je lui ai répondu que j'étais parfaitement de son avis, et que si on ne l'avait pas fait, je l'eusse demandé.

Le ministre de la guerre m'a alors parlé de l'embarras d'un choix à faire. Je lui ai répondu que, dans mon opinion, c'était le ministre de la guerre qui devait commander l'armée de Paris; il m'a alors répliqué : « Mais je suis prêt à quitter le ministère de la guerre; je n'y tiens pas. » J'ai répondu : « Je ne veux pas être ministre de la guerre; ce que je veux dire, c'est que c'est vous qui devez commander l'armée de Paris. — Mais je ne puis, moi, ministre, le dire! — Eh bien! moi, je le dirai au Président. » Il a encore insisté pour me faire

accepter, mais cependant avec mesure, me disant que le Président avait été tout étonné de mon refus, et que si on avait pu le pressentir, on m'aurait consulté auparavant. Je l'ai quitté, lui disant que je désirais m'expliquer avec le Président; il m'a répondu : « Vous le trouverez actuellement; moi, je le verrai entre midi et une heure. »

En sortant de chez M. Randon, j'ai été chez le baron de Crouseilhes, ministre de l'instruction publique, mon parent et mon ami; je lui ai à peu près répété les mêmes choses. Il m'a dit que je les mettais dans un cruel embarras; qu'au conseil, la discussion avait été des plus honorables pour moi; il paraît qu'on a eu avec le général Baraguay d'Hilliers des ennuis, dont le cabinet ne s'est pas vanté; on voulait supprimer le titre de général en chef; le premier, le général Randon a proposé de me le donner et de m'appeler à Paris, cela ne pouvant avoir aucun inconvénient pour le ministre de la guerre, avec un officier général aussi militaire que moi. Le Président a insisté pour que je fusse appelé à Paris avec le titre de général en chef: il paraît que le Président ne veut ni du général Rostolan, ni du général d'Arbouville. Crouseilhes m'a bien répété que c'était la première position qu'on pouvait donner à un homme, qu'on savait bien que je ne pouvais pas être remplacé à Lyon, mais que Paris était plus important; il a beaucoup insisté. Nous nous sommes quittés, et je suis allé chez le Président.

J'ai été parfaitement accueilli par le Président; je lui ai dit que je croyais que mon appel à Paris perdrait Lyon sans utilité pour Paris ni pour lui: que Lyon était un point très important: que c'est là, s'il y avait une surprise dans la capitale, qu'il trouverait un point d'appui dans mon armée, et que les régiments que j'appellerais me rejoindraient. Le Président a repris : « J'en suis bien sûr. »

J'ai ajouté que je ne pouvais pas être remplacé à Lyon, qu'il exciterait un grand mécontentement en m'en ôtant, qu'il avait dans cette ville de nombreux partisans. Il a repris : « C'est à vous que je les dois. » J'ai répété au Président que ma position serait très délicate à Paris, que beaucoup de mes relations

étaient en opposition avec le gouvernement, et qu'il y aurait lâcheté pour moi à ne plus les voir. J'ai ajouté que je ne parlais pas pour le général Changarnier, qu'il avait été mon subordonné, que je ne serais pas embarrassé de le lui rappeler, le cas échéant.

J'ai terminé en disant que je n'avais plus que vingt mois à faire pour arriver à la retraite, et que je verrais tous les jours ma puissance décroître, tandis qu'à Lyon elle était bien établie. Le Président m'a dit qu'en me donnant le titre de général en chef il avait, lui comme le conseil, cru que cela me mettait à jamais sur le cadre. Je lui ai répondu qu'il était dans l'erreur; que, dans mon opinion, le commandant de l'armée de Paris devait être le ministre de la guerre, et que je le priais de m'autoriser à retourner à Lyon. Le Président m'a parlé de la difficulté d'un choix, puis il m'a dit : « Quand voulez-vous partir? — Demain au soir », ai-je répliqué. — « Je désire vous voir encore demain matin. — Je viendrai, monseigneur, prendre vos ordres. » Il m'a donné la main, et nous nous sommes quittés fort bons amis.

14. — J'ai été chez M. Molé, j'y ai trouvé M. de Salvandy, qui avait voyagé avec moi de Lyon à Paris et qui avait insisté pour que j'acceptasse le commandement de Paris. Le matin, il avait écrit à M. Molé pour le prier de m'engager à accepter; M. Molé a voulu dire devant M. de Salvandy qu'il pensait qu'il serait très fâcheux pour moi de prendre ce commandement en ce moment, et qu'il n'y aurait rien avant 1852.

Le général Changarnier paraît tout à fait fou d'orgueil et d'importance; comme général de l'Assemblée, il croit pouvoir renverser le Président. Il a une peur terrible que j'accepte le commandement de l'armée de Paris; il aime mieux avoir affaire à un autre qu'à moi; il tient à cet égard les propos les plus absurdes. Ce qui l'effraye le plus surtout, c'est si on donnait le commandement de l'armée de Paris au ministre de la guerre, car il n'y aurait qu'une seule personne avec laquelle le Président aurait à compter. Il paraît qu'hier non seulement lui, mais son aide de camp Valazé, étaient en

route de tous les côtés pour savoir si j'acceptais. Il y a quelques jours, le général Changarnier disait : « Je tiens l'armée dans ma main. » Il se trompe étrangement.

J'ai été chez le Président de la République. J'avais su par un aide de camp que, tout en regrettant mon refus, il avait trouvé bonnes mes raisons pour ne pas accepter le commandement de Paris. Il m'a demandé en entrant si j'avais fait mes réflexions et si je persistais; je lui ai répondu que oui. Il m'a encore parlé de l'embarras du choix. Je lui ai répondu que ce qu'il y avait de mieux était de donner le commandement de Paris au ministre de la guerre; il m'a répondu que ce n'était pas possible, qu'il fallait que le commandement de Paris fût stable, et que la Chambre renverserait sans cesse le ministre. Il m'a prononcé ensuite le nom du général Magnan. Je me suis bien gardé de dire un mot, ne voulant pas prendre la responsabilité de sa nomination; il m'a dit qu'il ne m'avait appelé à Paris que croyant me faire plaisir, que du reste cela augmenterait ma considération à Lyon, où l'on ne pouvait qu'être flatté de voir que je voulais y rester, qu'il faudrait le faire mettre dans le journal. Comme je ne lui ai pas répondu catégoriquement, il m'a dit : « Je le ferai mettre, moi! » ce qui m'a prouvé qu'il n'était nullement mécontent de mes observations. Je lui ai demandé s'il voulait m'autoriser à dire au ministre de la guerre qu'il pouvait me donner l'ordre de retourner à Lyon; il m'a répondu : « Oui! »

Nous avons un peu causé de l'hostilité du général Changarnier; il m'a dit qu'il était étonné que cet officier général se promenât avec M. Charras, bras dessus, bras dessous. Nous nous sommes quittés fort bons amis.

J'ai de là été chez le général Randon, ministre de la guerre, et je lui ai répété les paroles du Président; il m'a dit qu'il m'enverrait un ordre après le conseil. Je l'ai prié de me l'adresser le plus tôt possible, car je veux partir ce soir.

Changarnier était unique, à ce qu'on m'a raconté, dans les transes où il était de me voir accepter, parce qu'il ne se souciait pas, dans l'idée où il est qu'il sera le général de l'Assemblée, de me trouver en face de lui.

J'ai mis des cartes chez tous les ministres; ils ont été unanimes au conseil en ma faveur.

J'ai reçu à quatre heures du ministre de la guerre l'ordre de partir.

CABINET DU MINISTRE.

« Paris, le 14 juillet 1851.

« Général, d'après le vœu que vous avez formellement exprimé, l'ordre qui vous appelait au commandement de l'armée de Paris est annulé. J'ai l'honneur de vous en donner avis en vous invitant à repartir immédiatement à Lyon.

« Recevez, général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Le ministre de la guerre,
« *Signé* : RANDON. »

Je n'ai qu'à me louer de la manière dont j'ai été traité par le Président de la République, par le ministre de la guerre, et des termes dans lesquels ma révocation sur ma demande est rédigée. Je suis parti pour Lyon à sept heures du soir.

15. — A Chalon, j'ai remarqué qu'il n'y avait pas de gendarme au débarcadère. J'en écrirai au colonel de la 19e légion; on fait son service en voyageant.

Nous sommes arrivés à Lyon le 15 à une heure de l'après-midi. J'ai trouvé au débarcadère le procureur général Gilardin, le général Deshorties, le colonel de gendarmerie Lemaire, mes aides de camp. Ils étaient venus me féliciter de mon retour.

Peu après mon arrivée sont venus le commissaire extraordinaire de Lacoste, le maire Réveil et tous les officiers généraux.

Mon départ avait répandu de l'inquiétude dans les modérés de Lyon et même des départements. Une députation du commerce de Lyon allait partir pour me réclamer au Président de la République. Tous les gens d'ordre sont satisfaits de mon retour.

Par décret du 15 juillet, le général de division Magnan est nommé commandant en chef de l'armée de Paris.

Le général Carrelet, qui commande la première division de l'armée de Paris, conserve le commandement de la division territoriale. On n'a pas voulu donner au général Magnan, comme on l'avait fait pour moi, le double commandement de l'armée de Paris et de la première division militaire.

20. — La discussion de la revision de la Constitution est terminée; la revision a été rejetée. M. Cavaignac a parlé assez médiocrement contre la revision; le montagnard qui a montré le plus de talent a été Michel (de Bourges).

M. Victor Hugo, montagnard converti, a fait le discours le plus excentrique, le plus incroyable et le plus infâme; il a attaqué tout ce qui existait sous la monarchie et il a fait l'éloge de tous les excès révolutionnaires. M. de Falloux l'a bien relevé; M. Baroche l'a accablé, opposant ses antécédents, ses chants à la naissance de Henri V, ses pensions sous Louis XVIII, sous Charles X, platement sollicitées, sa pairie sous Louis-Philippe, son désir d'être ministre de Louis Bonaparte, qu'il déchire aujourd'hui. M. Victor Hugo ne peut pas improviser. Il apprend péniblement ses discours par cœur; aussi ses répliques ont été pitoyables.

Pour l'achever, les journaux ont rapporté une plate lettre de lui datée de 1826 au vicomte de La Rochefoucauld, alors directeur des beaux-arts, pour réclamer du roi Charles X une augmentation de pension. Il recevait alors 2,000 francs sur la liste civile et 2,000 francs du ministère de l'intérieur, ce qui fait qu'il a attaqué violemment dans son discours les tyrans qui l'ont accablé de bienfaits. Dans sa lettre au vicomte de La Rochefoucauld, il faisait de grandes protestations de reconnaissance. M. Victor Hugo est un misérable.

23. — Le maréchal Horace Sébastiani, né le 11 novembre 1771 à la Porta, en Corse, est mort à Paris le 21 juillet 1851, à onze heures et demie du matin, pendant son déjeuner. Il était colonel de dragons à l'époque du 18 brumaire et fut fait général de brigade. Il fut envoyé en 1805 à Constantinople comme ambassadeur; il releva le courage du sultan Sélim,

effrayé par l'Angleterre, et obligea l'escadre anglaise à se retirer honteusement après avoir vainement essayé de franchir le Bosphore. Il reçut à cette occasion le grand cordon de la Légion d'honneur. Il fut blessé grièvement à la bataille d'Austerlitz, et nommé général de division sur le champ de bataille. Le 21 octobre 1840, il fut nommé maréchal de France.

Le maréchal Sébastiani, lorsque j'étais aide de camp de M. de Narbonne, dans la retraite de Russie, m'a nourri pendant deux jours après le passage du Niémen. Je lui ai toujours conservé reconnaissance de cette action, qui était, à cette époque, un grand acte de générosité.

27. — Le général de division Guillabert est nommé à la 14e division (Nantes) en remplacement du général Gérard, qui par la loi de la limite d'âge a été forcé de prendre sa retraite. Le général Guillabert commandait la 2e division de l'armée de Paris et était bien établi à l'École militaire; aussi ce changement ne lui convient pas. Mais il a dû faire place au général de division Leroy de Saint-Arnaud, nouvellement promu à la suite de l'expédition de la Kabylie, et que le prince Louis-Napoléon tenait à avoir à Paris. Un des officiers d'ordonnance m'ayant dit, en parlant de M. de Saint-Arnaud, qu'il faudrait bien trouver moyen de faire une place à Paris pour cet officier général, je me suis douté que le général Levasseur ou le général Guillabert recevraient une autre destination.

5 août. — Le 2e conseil de guerre, pour le jugement du complot Gent, tient ses séances au Palais de justice, dans la salle des assises. Il est présidé par le colonel Couston, du 13e de ligne. Le capitaine Merle est commissaire du gouvernement.

Le Palais de justice est gardé par un bataillon du 38e de ligne et un escadron de cuirassiers. Trois ou quatre cents ouvriers étaient aux abords du Palais; ils n'ont fait aucune manifestation.

6. — Chacune des quatre grandes sociétés secrètes, *Charbonniers, Voraces, Hommes libres* et *Montagnards*, a nommé une commission de trois membres pour se mettre en rapport avec la Commission de méfiance de Paris.

7. — J'ai été fort étonné de lire, dans un récit de la séance d'hier donné par le *Salut public,* que j'étais entré à quatre heures vingt dans la salle du second conseil de guerre. Il n'y a pas un mot de vrai. Je fais rectifier cette erreur. Je n'ai point été au second conseil de guerre. Je n'y mettrai pas les pieds; j'y trouverais ma présence peu convenable.

8. — Tous les magistrats sont d'accord pour louer la précision, la netteté, la fermeté, la politesse et l'à-propos avec lesquels le colonel Couston préside en ce moment le second conseil de guerre, dans le complot Gent.

13. — L'abbé Vincent, recteur, et le proviseur du collège, étaient venus m'inviter à la distribution des prix du lycée. Je n'ai pu y aller que vers la fin de la cérémonie, à deux heures de l'après-midi. La distribution avait lieu dans la cour du collège, sous de magnifiques arbres; il y avait une foule de dames. A mon entrée, j'ai été accablé d'applaudissements; toutes les femmes se sont levées. On m'a fait couronner plusieurs élèves. J'ai remarqué que quand un élève interne était proclamé, les internes seuls applaudissaient; à leur tour, les externes applaudissaient les leurs.

26. — M. le procureur Gilardin est très content de la manière dont les débats du procès Gent sont dirigés. Le colonel Couston avait vu autrefois Madier de Montjeau; il lui a donc adressé quelquefois la parole, pendant les suspensions d'audience. M. Madier de Montjeau lui a dit, l'autre jour, en ricanant : « Vous avez bien votre régiment dans la main, colonel, n'est-ce pas? Tenez-le bien, je vous y engage. » Probablement, M. Madier de Montjeau connaît les menées pratiquées dans le dépôt du 13e de ligne, à Valence.

28. — J'ai assisté à la distribution des prix de l'École des Beaux-Arts, qui est très importante pour Lyon, parce que c'est là que se forment tous les dessinateurs pour les dessins d'étoffes et autres. Ces dessinateurs sont en partie la cause de la supériorité de Lyon pour toutes les étoffes de soie historiées. On voulait d'abord me faire mettre sur le fauteuil du président, mais j'ai refusé. M. Reveil, maire de Lyon, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a parlé avec amabilité

des sommités militaires; enfin, une phrase à mon adresse.

J'ai parlé à peu près en ces termes : « Monsieur le maire, je vous remercie des paroles que MM. les officiers généraux de l'armée de Lyon et moi pouvons nous appliquer. Elles me sont précieuses. Vous avez, dans un excellent discours, fait ressortir les avantages d'une école qui a rendu de si grands services à Lyon et qui est appelée à lui en rendre de plus grands encore; vos paroles seront un grand encouragement pour les élèves. Je prendrai toujours un vif intérêt à tout ce qui touche à la prospérité lyonnaise; on me montre à Lyon une bienveillance dont je conserverai une reconnaissance qui ne finira qu'avec moi. » La salle du Musée est grande; elle était comble, il y avait beaucoup de femmes. Ces paroles prononcées avec force ont fait un grand effet; dès qu'elles ont été terminées, j'ai été couvert d'applaudissements. J'ai couronné plusieurs premiers prix. Le maire, qui était venu me prendre à mon arrivée au haut de l'escalier, m'a reconduit avec M. Bonnefond, directeur de l'école, jusqu'à ma voiture, et j'ai ramené M. le commissaire extraordinaire de Lacoste.

6 septembre. — Tout étant calme à Lyon, je suis parti le 6 septembre par le bateau à vapeur à six heures du matin, pour faire une tournée dans le département du Rhône, de la Drôme et de l'Isère.

Nous sommes arrivés à deux heures et demie au Teil (Ardèche), débarcadère pour Montélimar; des chevaux de poste m'y attendaient.

L'Ardèche est pour les révolutionnaires du Midi le département modèle; ils attendent de lui le signal de l'insurrection, à la première occasion, et ils sont persuadés qu'elle s'étendra dans le reste du Midi. Je suis bien aise de voir par moi-même, à Montélimar et à Valence, les troupes qui ont été travaillées.

Je suis arrivé à trois heures et demie de l'après-midi à Montélimar, où j'ai été bien accueilli. J'ai passé immédiatement la revue des dépôts des 13e et 63e de ligne. J'ai dit aux officiers que le bon esprit d'un corps ne consistait pas à cacher les fautes, mais à les signaler. J'ai parlé très ferme aux sous-

officiers des dépôts des 13e et 63e, leur exposant que les fautes étaient personnelles, mais que s'ils conservaient sciemment des coupables dans leurs rangs, ils le deviendraient eux-mêmes; que les grades escamotés ne profitaient à personne; que s'ils y parvenaient, ce qui n'est pas possible, ceux qui seraient derrière eux les chasseraient à leur tour; que les démocrates qui leur racontaient qu'ils seraient tous officiers s'ils triomphaient se jouaient de leur crédulité, et que ces mêmes démocrates disaient aux soldats qu'il n'y aurait plus d'armée et qu'ils auraient tous leur congé, etc. Mon discours a paru leur faire un grand effet.

Je serai à Valence demain 7, à deux heures de l'après-midi.

7. — J'ai trouvé à deux kilomètres de Valence la gendarmerie et un escadron de canonniers du 3e d'artillerie; à la porte de cette ville, le général Laperre, à la tête des troupes, M. Tampier avec les membres du conseil municipal et ses pompiers.

On m'assure que ma tournée donne du cœur aux modérés et fait le meilleur effet. Les parquets, dans la Drôme, sont généralement mous; ils ont besoin d'un procureur général qui leur donne une énergique impulsion. M. Massot, au lieu de cela, les entrave, à ce qu'on m'assure.

8. — Le clergé est bon dans la Drôme; sur cinq cents desservants ou curés, il n'y a que trois socialistes; sur trente-cinq pasteurs protestants, il y a trente-deux socialistes. Sauf à Crest, où ils sont conservateurs, presque tous les protestants de la Drôme sont démocrates.

Les meneurs anarchistes de Valence ont quitté cette ville le 7 au matin, dans la crainte d'être forcés par la queue du parti à faire des manifestations à mon arrivée. Il n'y en a eu aucune, pas le moindre cri.

J'ai passé aujourd'hui la revue des troupes. J'ai visité les deux casernes pour onze cents hommes, occupées par le 3e d'artillerie; elles sont bien. A la citadelle, où sont les maîtres ouvriers, j'ai vu la chambre où est mort Pie VI: c'est là que travaillent les cordonniers. On m'a montré, dans une rue de Valence, la maison où a logé, à deux reprises différentes,

l'empereur Napoléon, alors lieutenant d'artillerie au régiment de la Fère.

9. — J'ai quitté Valence à sept heures du matin, fort content de la réception qui m'a été faite dans cette ville. Je suis arrivé à dix heures du matin à Romans. La population entière s'était portée sur mon passage; l'accueil le plus bienveillant m'a été fait. La municipalité de cette ville est entièrement composée d'hommes d'ordre. Elle était dans un sens contraire avant que M. Ferlay eût fait dissoudre le conseil municipal.

J'ai reconnu dans cette tournée dans la Drôme que, malgré le nombre considérable d'anarchistes qui y existe, il y a encore beaucoup de sève dans ce département pour la défense de la société. Le préfet Ferlay donne une énergique impulsion à toutes choses; il est capable, courageux, ferme, actif et apprécié par tous les honnêtes gens.

Je me suis rendu au déjeuner qui m'avait été offert par le conseil municipal de Romans. Le préfet a porté un toast en mon honneur et a profité de cette occasion pour m'adresser un discours éloquent, ferme, énergique, qui, prononcé avec chaleur et conviction, a produit le plus grand effet. Romans est le pays de Mathieu de la Drôme. Son influence a fort diminué; la queue du parti veut maintenant mener la tête, qui est débordée.

Je suis arrivé à deux heures et demie à Saint-Marcellin, et je suis venu coucher à Moirans, au château de M. de La Motte, habitant Lyon l'hiver, à qui je l'avais promis.

En entrant dans l'Isère, je n'ai pas tardé à remarquer qu'il n'y avait pas dans ce département l'énergique impulsion qui règne dans la Drôme; l'autorité n'y est pas respectée de même. Le préfet Montlaville a de la bonne volonté; il parle avec fermeté, mais il agit avec faiblesse.

11. — Je suis arrivé à Grenoble le 11 à midi par un beau temps; la foule se pressait sur mon passage. La population s'est montrée respectueuse. Il n'y a pas eu le moindre cri; j'ai été parfaitement accueilli. Le préfet Montlaville m'a fait, à la tête des autorités, un bon discours auquel j'ai répondu. J'ai

eu la visite du premier président, du procureur général près la cour d'appel. Presque tous les juges sont à la campagne. J'ai fait au corps d'officiers de la garnison de Grenoble une allocution, leur rappelant que leur devoir était de défendre avec vigueur la cause de l'ordre; que, de plus, c'était leur intérêt, car si les rouges venaient à triompher, ils perdraient leur état; ils m'ont écouté avec une grande attention et m'ont paru dans les meilleures dispositions. J'ai échangé aussi des discours avec Mgr l'évêque de Grenoble, qui m'a assuré du concours de son clergé, avec le recteur et les chefs d'administration.

J'ai répondu en ces termes au discours du préfet de l'Isère :

« Je vous remercie des bonnes paroles que vous venez de m'adresser.

« Au moment où le Président de la République, qui a rendu de si grands services à la cause de l'ordre, m'a confié le commandement que j'exerce aujourd'hui, je ne me suis pas dissimulé les difficultés de ma mission. J'avais été assez heureux pour réussir dans l'Ouest, et j'ai espéré qu'avec le concours des bons citoyens il en serait de même dans l'Est. On a bien voulu me l'accorder; je vous demande de me le continuer. Ce n'est pas seulement un concours moral que je réclame, c'est un concours énergique et agissant. Il est permis d'avoir des préférences, mais il faut savoir les faire taire pour se grouper autour du pouvoir, afin de l'aider à sauver la société menacée: il s'agit d'être ou de ne pas être. Si les principes pervers que l'on cherche à répandre venaient à triompher, les malheureux qui se laissent égarer n'y trouveraient qu'un surcroît de misère. Dieu n'a pas créé l'égalité de fortune. Elle est impossible. Nous avons depuis de longues années l'égalité des droits. Tout homme, quelle que soit sa naissance, peut, avec du mérite, arriver dans notre pays aux plus hauts emplois; c'est là la seule égalité qui soit possible, et nous l'avons.

« Ma décision ne vous manquera jamais, soyez-en sûr, dans les moments difficiles, et la société triomphera avec votre concours, l'aide de Dieu et de nos baïonnettes. »

Je crois que mon voyage à Grenoble sera utile.

13. — J'ai quitté Grenoble à huit heures du matin. J'ai continué ma route pour Voiron, où le préfet de l'Isère m'avait devancé ; il est venu au-devant de moi avec le maire Ducret et les pompiers ; il y a eu échange de discours. J'ai traversé la ville à pied, avec le préfet, le maire et les pompiers, pour arriver au logement du maire, où Mme Ducret m'a fait les honneurs du déjeuner que son mari était venu m'offrir à Grenoble. Je n'y ai pris que du thé, suivant mon usage. De là, j'ai poussé jusqu'au Pont-de-Beauvoisin. Le marquis de Vaulserre, qui possède un château à quatre kilomètres du Pont-de-Beauvoisin, m'avait offert l'hospitalité.

Au Pont-de-Beauvoisin, qui nous sépare de la Savoie, j'ai passé la revue de la compagnie de grenadiers du 25e de ligne qui y tient garnison, puis des douaniers. Les officiers de la compagnie du régiment de Coni (8e piémontais) m'ont été présentés ; je me suis refusé à entrer sur le territoire sarde.

14. — J'ai quitté à huit heures le Pont-de-Beauvoisin. J'avais annoncé que je recevrais les autorités à mon passage à la Tour-du-Pin. Le sous-préfet, Burin-Dubuisson, me les a présentées à la sous-préfecture. Le sous-préfet, qui me paraît ferme, est venu dans ma voiture jusqu'à Bourgoin, désirant savoir comment ma réception se passerait dans cette ville. A défaut du maire et de l'adjoint, qui ont donné leur démission, M. Orcel, rouge, membre du conseil général de l'Isère, qui vient de voter dans le sens révolutionnaire à la dernière session, s'est porté à ma rencontre, à la tête du conseil municipal. Il m'a exprimé sa satisfaction de me recevoir, a fait un éloge de mes services et s'est abstenu de parler politique. Je l'ai remercié, et je lui ai répliqué par un discours énergique sur la nécessité pour tous les honnêtes gens de se grouper autour du pouvoir afin de sauver la société. J'ai dit que c'était à la famille, à la propriété, à tout ce qu'on avait jusqu'ici respecté en ce monde qu'on en voulait, etc., enfin que tout trouble serait réprimé avec la dernière vigueur. Une foule considérable nous entourait. Aussitôt que j'ai eu terminé, j'ai été couvert d'applaudissements et de cris de : « Vive le général ! » J'ai été à pied, ayant le sous-préfet à ma droite, M. Orcel à ma gauche,

jusqu'à l'Hôtel de ville. Là, M. Orcel m'a présenté quelques conseillers municipaux, particulièrement ceux qui avaient servi.

J'ai ensuite passé la revue des pompiers; je suis monté à cheval pour achever de traverser la ville; à peine y étais-je que les musiciens bourgeois, qui s'étaient placés en tête des pompiers, se sont mis à crier en chœur : « Vive la République! » Les pompiers se sont tus. Quelques rouges apostés ont fait écho. Je les avais un peu dépassés; j'ai alors retourné mon cheval de la tête à la queue, et les ai regardés en face; ils sont restés pétrifiés, comme si la tête de Méduse leur fût apparue. On aurait entendu trotter une souris; plus un seul cri n'a été poussé. J'ai continué ma route au milieu de la foule, tout le monde se découvrant à mon passage. Je suis remonté en voiture en dehors de la ville.

Voici ma tournée dans la Drôme et dans l'Isère terminée: elle aura été utile en donnant du courage aux conservateurs, et en ajoutant à la conviction qu'avaient déjà les rouges que tout désordre serait énergiquement et promptement réprimé. J'ai lieu d'être satisfait, partout les populations m'ont accueilli avec respect.

Je suis plus content de la Drôme que de l'Isère. Dans l'Isère, l'opposition est innée sous tous les régimes. Les mauvaises passions ne se montrent pas ouvertement comme dans la Drôme, et cela n'en est pas moins dangereux; on fait avant tout attention de ne pas se compromettre, mais on mine continuellement le pouvoir en cherchant à l'endormir.

22. — Le commissaire extraordinaire et le secrétaire général Mencke travaillent à l'organisation de la police de Lyon. Les instructions de M. Léon Faucher ne sont pas faciles à remplir. On arme les sergents de ville de fusils, ce qui leur déplaît fort; plusieurs ont déjà donné leur démission.

Trois cents sergents de ville armés de fusils ne serviraient à rien, et cent soldats, dans une émeute, vaudraient bien mieux qu'eux, tandis qu'en qualité de sergents de ville, ils rendraient des services dans les attroupements. On voudrait aussi les caserner, ce qui n'est pas possible. Il leur faudrait

deux heures pour aller de leur caserne sur certains points de Lyon. Il faut que ces sergents de ville soient répartis par brigades dans tous les quartiers de Lyon, comme cela se pratique à Paris.

Je suppose que M. le préfet du Rhône et le secrétaire général ont adressé des observations à M. le ministre de l'intérieur. Il les prendra, je n'en doute pas, en considération ; sans cela il n'y aurait pas moyen d'assurer un bon service. Il y a des choses qu'on ne peut décider de loin, et qu'il faut être sur les lieux pour bien juger.

24. — Les montagnards continuent leurs promenades dans les départements. Le représentant Dain, dans sa tournée de Saône-et-Loire, s'est arrêté à Louhans. Il est accompagné d'un nommé Barodet, instituteur révoqué. Ils ont couru tous les cafés et cabarets de la sociale, trinquant, buvant, donnant l'accolade à leurs amis de toutes les classes, même aux plus ignobles.

29. — Les lettres de Paris annoncent qu'on y est plongé dans une torpeur incroyable. Tout semblerait au calme plat ; on est cependant fort inquiet. Les affaires sont nulles, ou à peu près. Chacun interroge son voisin ; on n'y comprend rien, on parle aussi de coup d'État. Entre mille bruits, on disait que le Président en avait voulu faire un, que les généraux Magnan et Saint-Arnaud s'y étaient refusés. D'un autre côté, je tiens d'une personne à qui M. Carlier l'a dit, que les rouges sont fortement organisés à Paris, et qu'il en a prévenu le gouvernement. Plus nous approchons de 1852, plus nous devons nous attendre à des événements. Il est de fait qu'il y en a dans l'air, et il vaudrait mieux que cela éclatât plus tôt que plus tard.

30. — Mon arrêté défendant aux arquebusiers d'avoir dans leurs boutiques des armes ayant leurs batteries est bien exécuté à Lyon. J'ai la crainte qu'il ne le soit pas aussi exactement à Saint-Étienne ; j'écris à M. le préfet de la Loire à ce sujet.

Lyon est fort calme à la surface, puis la crainte de la répression fera que ce point ne sera peut-être pas choisi pour tenter un mouvement.

6 octobre. — M. de Falloux est arrivé de Nice à Lyon; il est venu me voir. Il est dans les sentiments les plus raisonnables. Il a été ce soir au cercle du Commerce, où il avait été invité. M. Sauzet et lui ont fait de très bons discours sans couleur de parti, se plaignant de l'indifférence des honnêtes gens et prêchant la réunion de tous pour triompher dans les élections contre les montagnards. Il n'y avait qu'une voix parmi les négociants qui les ont entendus, pour faire l'éloge de leurs paroles.

13. — Les ministres et le préfet de police Carlier ont donné leur démission, pour ne pas proposer le retrait de la loi du 31 mai, que le prince Louis-Napoléon veut absolument. Le fait était positif depuis le jour où le docteur Véron, dans le *Constitutionnel*, a ouvert le feu contre cette loi, attendu que ce journal est depuis longtemps avocat du Président. Le *Pays*, rédigé par M. de Lamartine, la *Presse*, par M. É. de Girardin, font un feu violent contre cette loi, qui est défendue par l'*Assemblée nationale*.

17. — Les sociétés secrètes, dans leurs délibérations, ont décidé que, malgré la proposition faite par le Président de la République du retrait de la loi du 31 mai, elles ne lui en resteraient pas moins hostiles. Une grande inquiétude continue à régner.

18. — La France est divisée par les sociétés secrètes en cercles de sept à dix départements dirigés par un comité, avec lequel le comité central de Paris correspond. Le cercle de Lyon se compose : du Rhône, de Saône-et-Loire, du Jura, de l'Ain, de l'Isère, de la Loire, de la Côte-d'Or et de l'Ardèche.

Le cercle d'Avignon comprend le Vaucluse, la Drôme, les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes, le Var, les Bouches-du-Rhône, l'Hérault, le Gard, la Lozère, l'Aveyron. Le cercle de Nevers se compose des neuf départements du Centre.

20. — Le représentant Jules Favre est à Lyon. Il y a recrudescence de mauvais propos de démocrates depuis quelques jours. Les commandes sont arrêtées; le travail qui existe encore provient de celles qui ont été faites précédemment. A

la fin du mois, l'ouvrage manquera; l'hiver s'annonce mal sous ce rapport.

25. — Mon fils Pierre de Castellane m'écrit, du 20 octobre 1851 :

« Nous sommes ici dans le commencement d'une situation nouvelle. Il est probable que nous aurons un ministère de la nuance Billaut; il est à peu près certain que le général Saint-Arnaud sera notre ministre de la guerre. Il est choyé, caressé, fêté par le Président. Si je suis bien informé, la politique du Président serait de présenter le rappel de la loi du 31 mai, puis une seconde fois la revision, et si les deux mesures sont rejetées, ce qui est probable, l'une par le parti de l'ordre, l'autre parce qu'il faudra les trois quarts des voix, ce qui ne peut avoir lieu avec la Montagne, de brusquer un coup. Il dirait ensuite au pays : « J'ai essayé de vous tirer de l'impasse « de 1852 à l'aide de la Chambre; à gauche et à droite, je ne « trouve que des obstacles, je vous prends pour juge »; et il proposerait en même temps une constitution où il y aurait une présidence de dix ans et deux assemblées. Je vous dis *grosso modo* ce qui semble les projets du Président; en tout cas, il paraît très décidé à lutter avec toutes les armes qu'il a en main, et à ne point reculer. »

26. — Des instructions aux démocrates, venues de Paris, portent en substance qu'ils aient à se tenir prêts à agir, mais qu'ils ne bougent pas avant le signal. On assure que Mazzini est à Lausanne, où se sont, en effet, rendus les chefs des diverses émigrations. Ce congrès a pour but de compléter l'organisation des forces révolutionnaires et de leur donner l'impulsion nécessaire au moment décisif, que l'on croit très proche.

28. — L'inquiétude du haut et du petit commerce continue; les capitaux se resserrent de plus en plus. A la Croix-Rousse, il y a des ateliers de six métiers dont un seul bat maintenant.

Par décrets de M. le Président de la République sont nommés : M. Corbin, ministre de la justice, en remplacement de M. Rouher; M. Turgot, ancien pair de France, ministre des

affaires étrangères, en remplacement de M. Baroche; M. Giraud, membre de l'Institut, ministre de l'instruction publique, en remplacement de M. de Crouseilhes; M. de Thorigny, ministre de l'intérieur, en remplacement de M. Léon Faucher; M. Xavier de Casabianca, ministre de l'agriculture et du commerce, en remplacement de M. Buffet; M. Lacrosse, vice-président de l'Assemblée nationale, ministre des travaux publics, en remplacement de M. Magne; M. le général Le Roy de Saint-Arnaud, ministre de la guerre, en remplacement du général Randon; M. Hippolyte Fortoul, ministre de la marine et des colonies, en remplacement de M. de Chasseloup-Laubat; M. Blondel, ministre des finances, en remplacement de M. Achille Fould.

1er novembre. — Par arrêté du Président de la République du 30 octobre, M. de Vincent, préfet de Seine-et-Marne, a été nommé préfet du Rhône en remplacement de M. de Lacoste, démissionnaire. M. de Lacoste ne m'avait pas dit qu'il avait donné sa démission, de sorte que je ne savais pas s'il était remplacé sans l'avoir demandé. Il m'a dit aujourd'hui qu'il ne m'avait pas prévenu, parce qu'il ignorait si sa démission serait acceptée.

J'ai lu au grand cercle des officiers supérieurs, à la parade d'aujourd'hui, le dernier paragraphe de la lettre de M. le ministre de la guerre annonçant que les ministres actuels nommés par le décret du 27 octobre lutteront avec énergie pour la cause de l'ordre et de la société; il a fait grand plaisir. L'armée de Lyon est bien disciplinée, animée d'un bon esprit et prête à réprimer vigoureusement toute tentative de désordre.

M. de Lacoste a reçu une lettre de M. de Vincent qui lui annonce son arrivée le 8. M. de Lacoste compte partir dans la soirée, après lui avoir remis la préfecture; il laisse au nouveau préfet une position difficile avec la municipalité de Lyon, la loi sur la nouvelle police et l'instruction du conseil d'État n'ayant pas réglé d'une manière bien claire les attributions respectives du préfet et du maire; je prévois de graves conflits.

13. — Les sociétés secrètes s'agitent beaucoup à Lyon; elles font des réceptions en grand nombre. On m'a montré le costume dont sont revêtus les trois frères qui reçoivent. Ils ont

un bonnet rouge; devant, un morceau noir pend jusqu'au milieu du corps et n'a que deux trous pour les yeux. Le tout est d'une seule pièce, en soie ou filoselle, rouge et noire.

21. — Malgré la surveillance exercée, la contrebande de la poudre est toujours très active sur la frontière du Jura. Les socialistes sont bien organisés dans ce département et prêts à profiter d'un événement auquel ils s'attendent. A Lyon, la police m'ayant informé que les démocrates se vantaient de se procurer de la poudre par quelques artilleurs, la plus grande surveillance a été exercée, et on est parvenu à découvrir les coupables.

Les réfugiés groupés sur notre frontière et les sociétés suisses s'agitent beaucoup. La masse des émigrés français, allemands et italiens continue à se tenir à Genève et aux environs. D'après les évaluations les plus modérées, leur chiffre dépasse sept cents. Vingt-cinq mille ouvriers allemands parcourent constamment la Suisse; ils font presque tous partie des associations secrètes qui sous le nom de *Deutschwerein* couvrent la Suisse, sous la direction suprême du comité qui est à Genève. Le programme de l'association est de réclamer, les armes à la main, l'organisation de la République pour l'Europe entière et la destruction de toutes les institutions qui peuvent servir d'appui à la monarchie, à la religion, à la propriété et à la famille.

D'après les papiers saisis lors de la découverte de la conspiration de Morat, il existe à Paris et à Lyon des sociétés secrètes de cette espèce. Une organisation complète est donnée à ces légions d'anarchistes. Un mouvement sérieux venant à éclater en France, on les trouverait armées et prêtes à agir. La pensée dominante de la démagogie est de faire du territoire de la Confédération suisse le camp retranché de la révolution européenne.

25. — Le maire de la Guillotière a fait abattre hier l'arbre de la liberté. Cela n'a produit aucun émoi; seulement, quelques démocrates se sont rendus individuellement auprès de l'arbre et en ont emporté de petits morceaux.

3 *décembre.* — M. Cheppe, directeur du télégraphe, est entré à deux heures et demie chez moi, m'apportant la

dépêche télégraphique ci-après du ministère de la guerre de Paris, du 2 décembre à huit heures et demie du matin. La ligne n'étant pas ouverte entre Tonnerre et Lyon, la dépêche est passée par Bordeaux, Toulouse, etc., est arrivée à Valence à quatre heures du soir; le temps ne lui a pas permis de venir à Lyon, et elle a été expédiée par estafette au directeur du télégraphe, qui l'a reçue, lui, à une heure et demie du matin; il a fallu ensuite la déchiffrer, puis me l'apporter.

« L'Assemblée voulait renverser le gouvernement et compromettre le repos de la France. Elle a été dissoute. Le Président fait un appel à la nation et à l'armée; il maintient la République. Vous recevrez ses proclamations. Sauvegardez la tranquillité. »

Je me suis levé immédiatement. J'ai fait appeler le commandant de la place, et je lui ai donné des ordres, puis j'ai prescrit aux officiers généraux, à l'intendant, aux chefs de service d'être rendus à cinq heures du matin chez moi. Je leur ai lu la dépêche télégraphique leur annonçant que notre devoir était de maintenir l'ordre envers et contre tous; j'ai consigné toutes les troupes, j'ai doublé les postes, placé un bataillon à la préfecture, un bataillon à la gendarmerie, un bataillon à l'hôtel de ville, une division de cavalerie à la caserne de la gendarmerie, ordonné des patrouilles de cent hommes et de cinquante chevaux. J'ai donné des ordres pour que les troupes ne manquent pas de vivres et les chevaux de fourrage. M. le procureur général Gilardin, M. le maire Réveil sont venus me voir et m'assurer de leur loyal concours. M. de Vincent m'a envoyé son secrétaire général pour me consulter sur des arrestations qu'il méditait et qui n'ont point été faites. J'ai été le voir au moment où il sortait pour venir chez moi. Il a fait afficher la dépêche qu'il a reçue, et en-dessous une proclamation que je reproduis.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A MM. LES PRÉFETS.

« Le repos de la France était menacé par l'Assemblée; elle a été dissoute. Le Président de la République fait un appel à la

nation; il maintient la République, et remet loyalement au pays le droit de décider de son sort. La population de Paris a accueilli avec enthousiasme cet événement devenu indispensable. Le gouvernement vous donne tous les pouvoirs nécessaires pour assurer la tranquillité.

« *Signé :* De Thorigny. »

HABITANTS DE LYON.

« M. le président Louis-Napoléon fait un appel au pays; il sera entendu par tous les honnêtes gens, par tous les cœurs français. Pleins de confiance dans le patriotisme de Louis-Napoléon, dans son dévouement sans bornes au bonheur de notre chère patrie, nous attendrons avec confiance les mesures qu'il va prendre pour que le pays exprime librement sa volonté. Paris a accueilli avec enthousiasme la décision prise par Napoléon; le plus grand calme règne dans la capitale. Imitons Paris. Que tous les bons citoyens se rallient autour de moi. Armé des pleins pouvoirs qui me sont confiés, je prendrai, s'il le faut, toutes les dispositions pour assurer le repos et la tranquillité publique. »

La fin de cette proclamation, dans laquelle M. de Vincent oublie qu'il y a un pouvoir ici, fort au-dessus du sien, celui de l'état de siège, est la première faute qu'il fait depuis qu'il est en fonction, mais elle est grave. Je suis convaincu que cela n'est qu'une légèreté, car il a toujours été jusqu'ici très empressé à reconnaître le pouvoir dont je suis revêtu.

Le général Mellinet voulait que je fisse sur-le-champ une autre proclamation pour contrecarrer celle du préfet. Je lui ai répondu : « Je vais monter à cheval, me montrer à la population; on verra bien que je commande toujours. Il ne faut pas qu'on croie à une désunion entre le préfet et moi en ce moment. »

CHAPITRE XI

Événements du 2 décembre et jours suivants à Lyon. — Je fais arrêter les chefs des sociétés secrètes. — Partout les troupes occupent leurs places d'alarme. — Aucun trouble ne se produit à Lyon. — Je suis nommé, le 7 décembre 1851, général en chef de l'armée de Lyon. — Abattement des démocrates. — Fondation de la *Société des Vengeurs*. — Insurrections dans la Drôme, l'Ardèche, les Basses-Alpes, etc. — Tous les partisans de l'ordre me remercient d'avoir maintenu la tranquillité à Lyon, sans tirer un coup de fusil. — Établissement des commissions militaires. — On met le département de l'Ardèche sous mon commandement. — Voyage à Saint-Étienne. — Les baptêmes socialistes. — J'écris au ministre de la guerre pour protester contre le droit de grâce accordé aux préfets, au détriment des commissions militaires. — Je suis nommé sénateur, le 1er février 1852. — Je pars pour Paris le 7 février. — Je vois le Prince Président, M. de Persigny, le grand référendaire d'Hautpoul. — Je veux remettre au Président des lettres qu'il m'avait écrites confidentiellement en septembre 1851 ; il me prie de les garder. — Opinion de M. Molé sur le général Changarnier. — Bal du ministre de la guerre Saint-Arnaud, le 11 février. — Je fais donner au duc de Mortemart le commandement de la division de Bourges. — Retour à Lyon, le 15 février 1852. — Je fais respecter les règlements relativement au port de la barbe. — Sottise du colonel Ambert à ce sujet. — Le ministre de la guerre prend une décision permettant la moustache et la mouche. — Mort de la maréchale Soult. — Passage à Lyon des condamnés à la transportation du Doubs, du Jura et de Saône-et-Loire. — Je me rends à Paris pour la session du Sénat. — Rôle ridicule du prince Jérôme. — Visites au Prince Président et aux ministres. — Je pose, à Lyon, le 20 avril 1852, la première pierre de la statue de l'empereur Napoléon Ier. — M. Bret est nommé préfet du Rhône.

Le général Desmottes a apporté à midi les proclamations de M. le Président; on les a imprimées sur-le-champ. Les nouvelles apportées de Paris par cet officier général ont fait grand plaisir.

A Lyon, d'après les rapports de police, les sociétés secrètes se sont d'abord mises en permanence, puis les réunions de la Croix-Rousse et de la Guillotière se sont dissoutes, les

forces leur manquant; elles ont motivé leur inaction en disant : « Le Président nous rend le suffrage universel; pourquoi nous battrions-nous ? Nous nous compterons au scrutin. »

Il existe une certaine inquiétude. Le directeur de la Banque est venu déclarer au préfet du Rhône que, si on ne lui envoyait pas des fonds de Paris, il ne pourrait satisfaire à toutes les demandes.

L'attitude des troupes est très bonne, il n'y a pas la moindre hésitation dans l'exécution des ordres.

Je viens de voir à l'Hôtel de ville, à la gendarmerie et à la préfecture, les bataillons de piquet; ils sont, comme les troupes de toutes armes, dans les meilleures dispositions. Il y a de la foule dans les rues, quelques mauvaises figures: plusieurs ouvriers se sont montrés insolents. Trente-cinq mandats d'amener sont lancés, pour être mis à exécution pendant la nuit, contre les principaux chefs des sociétés secrètes. Les ouvriers ont, en général, abandonné leurs ateliers, ce qui explique l'affluence. On ne laisse pas former les groupes, et jusqu'ici ils se dissipent sans résistance. La population s'est montrée, comme à l'ordinaire, respectueuse à mon passage.

6 heures du soir. — On me signale à l'instant une certaine agitation à la Croix-Rousse et à la Guillotière, où les démocrates font des menaces pour la nuit; nous sommes sur nos gardes.

8 heures du soir. — Je descends de cheval. J'ai été informé par la police que les démocrates avaient pris leurs dispositions pour attaquer dans la nuit l'Hôtel de ville et occuper le centre de la ville. Les conseillers municipaux de la Guillotière sont à la tête du mouvement; s'ils échouent, ils annoncent l'intention de partir demain par les bateaux pour révolutionner le Midi. Ils ne craignent, à ce qu'ils disent, que la cavalerie.

9 heures du soir. — Les troupes sont pour la plupart rendues à leurs places d'alarme et disposées à agir vigoureusement. Le colonel Griffon défendra l'Hôtel de ville; le général Mellinet devra enlever le quartier de la Grenette.

11 heures du soir. — J'ai reçu un nouvel avis de la police

portant : « Les démocrates, qui s'étaient donné rendez-vous dans le pâté de la Grenette, rues et places adjacentes, viennent de recevoir l'ordre de se retirer Leur plan de guerre dans Lyon a échoué par le refus qu'ont fait les ouvriers de la Croix-Rousse de se joindre aux frères et amis de la Guillotière par les motifs, tout-puissants pour eux, de défaut d'ordres des représentants de la Montagne. »

Le vrai motif est l'absence d'un grand nombre de démocrates. Par suite des mesures prises pour réprimer toute tentative d'insurrection, ils n'ont pas osé venir au rendez-vous. Ils disent que c'est partie remise. Il y a gros à parier qu'ils n'oseront pas plus bouger demain qu'aujourd'hui.

J'ai fait délivrer une ration de vin à chaque sous-officier et soldat, et du bois pour les bivouacs. Je ne puis assez faire l'éloge des troupes; de l'officier général au soldat, tout le monde a montré zèle, activité, dévouement; l'ordre et l'attitude militaires ont été remarquables.

La tranquillité sera maintenue à Lyon, quoi qu'il arrive; toute tentative de désordre sera rigoureusement réprimée.

4. — La prise d'armes de cette nuit et la reculade des démocrates, qui en a été la suite, ont fait à Lyon un excellent effet. Différents rapports portent que les rouges sont déconcertés, démoralisés et de plus persuadés que jamais, à Lyon, ils ne pourront rien tenter avec succès en fait de désordre.

La journée du 4 s'est passée tranquillement à Lyon; tout annonce qu'il en sera de même pour la nuit.

5. — J'ai écrit à M. de Vincent la lettre suivante :

« Quartier général de Lyon, 5 décembre 1851

« Mon cher Préfet,

« J'ai été étonné du dernier paragraphe de votre proclamation du 3 décembre, où vous semblez oublier que le département du Rhône est en état de siège. Je vous prierai, à l'avenir, de ne plus faire afficher de proclamation de cette importance sans vous concerter préalablement avec moi. Cette phrase a

été mal accueillie par l'armée de Lyon, beaucoup d'habitants ont cru que l'état de siège était levé.

« La circulaire de M. le ministre de l'intérieur à MM. les préfets ne diminue en rien mes pouvoirs dans les départements de la 6e division.

« Recevez, mon cher préfet, l'assurance de mon sincère attachement et de ma haute considération.

« Le général commandant supérieur des 5e et 6e divisions militaires,

« Le général DE CASTELLANE. »

Vingt-sept anarchistes ont été arrêtés; tous les comités des sociétés secrètes ont brûlé leurs papiers et se sont dissous; les principaux chefs sont partis de Lyon.

6. — Cette nuit, à deux heures du matin, le commandant de la place est entré chez moi m'annonçant que le commissaire de police de la Croix-Rousse lui apprenait que les sociétés sécrètes étaient en mouvement. Ordre a été donné sur-le-champ aux troupes d'occuper leurs places d'alarme.

Je descends de cheval, où je suis resté quatre heures après avoir parcouru tous les points occupés par les troupes.

Quand je suis arrivé à la barrière Saint-Clair, à six heures du matin, un employé de l'octroi m'a rendu compte qu'une voiture partie de Lyon, hier à neuf heures du soir, était revenue, n'ayant pu passer à Villars, où on battait le rappel. M'étant porté à la place Béranger pour y voir les troupes, j'ai reçu, par un cuirassier de l'escadron placé en avant de Vaise, une lettre du sous-préfet de Trévoux, du 6, trois heures du matin, m'annonçant qu'une bande de quatre à cinq cents hommes armés parcourt depuis minuit les environs de Villars en forçant tous les hommes à les suivre. Ils ont une charretée de fusils, et il est probable qu'au point du jour ils seront à Trévoux ou à Lyon. Les troupes sont disposées à les bien recevoir.

Le courrier de Paris arrive à l'instant avec les journaux et donne la nouvelle que tout est fini dans la capitale.

6 heures du soir. — Le courrier de Besançon est arrivé;

l'ordre est rétabli à Poligny et à Tournus, d'où les deux compagnies du 4e léger ont rapporté deux cent trente fusils qui étaient à la mairie. Mâcon était hier au soir dans une situation critique; il paraît que les campagnes marchaient en nombre sur cette ville, où il y a un bataillon du 4e léger. Le général Partouneaux a, le 5, déconsigné les troupes de Grenoble, estimant que tout était dans un état normal.

L'intérieur de Lyon est calme; je garde néanmoins moitié des troupes sous les armes.

7. — Lyon est calme. Beaucoup d'ouvriers n'ont pas encore repris leur travail. Les principaux chefs des sociétés secrètes sont en fuite. J'ai réduit des deux tiers le nombre des troupes dans les places d'alarme, mais je me tiens sur mes gardes.

8. — Par décret du Président de la République en date du 7 décembre, je suis nommé général en chef de l'armée de Lyon; je continuerai à exercer le commandement supérieur des 5e et 6e divisions militaires, concurremment avec celui de toutes les troupes stationnées dans ces deux divisions.

Les propos des ouvriers sont mauvais : « Il y a, disent-ils, deux personnes à qui il faut couper le cou : Napoléon et Castellane. » Ils comptent sur les révoltes du dehors; ils voudraient fatiguer les troupes et surtout me voir dégarnir Lyon, ce que je ne ferai pas. Les représentants de la Montagne ont écrit aux démocrates de Lyon de ne faire aucun mouvement. Les démocrates sont abattus; les sociétés secrètes vont se réunir en une seule, sous le nom de *Société des Vengeurs,* qui se fonde à Paris dans le but d'assassiner le chef de l'État. Lyon est calme; les précautions militaires continuent. Neuf insurgés ont été arrêtés sur la frontière suisse.

Une dépêche télégraphique du 8, à dix heures du matin, du préfet de la Drôme, qui ne m'est parvenue que par le courrier, me dit que l'insurrection tient dans six cantons de montagne; que si un bataillon d'infanterie n'est pas envoyé, l'insurrection pourra s'étendre. L'attaque contre Crest a duré trois jours. Une dépêche du général Lapène dit qu'après avoir échoué devant Crest, les insurgés ont envahi Mirande et Saulce.

J'ai embarqué le colonel Couston avec six cents hommes du 13e pour la Drôme.

Largentière (Ardèche) a été attaqué par des bandes d'insurgés; on a fait vingt-cinq prisonniers.

Le préfet des Basses-Alpes a été obligé de quitter Digne. Cette ville est occupée, ainsi que Manosque, par cinq ou six mille insurgés. Il y a eu des combats sur différents points de la Drôme, tous avantageux; partout les troupes ont fait leur devoir.

L'ordre énergique du ministre de la guerre, du 9 décembre, en harmonie avec les circonstances, m'est parvenu cet après-midi; il a été immédiatement mis à l'ordre. L'attitude des troupes a réduit les anarchistes à ne pas même oser bouger à Lyon; l'envie ne leur en manque cependant pas.

10. — Tous les gens d'ordre me sont reconnaissants de la tranquillité de Lyon; le cercle du Commerce m'a envoyé une députation. Le prince Louis-Napoléon a agi avec habileté et courage.

11. — Les choses vont très bien dans la Drôme, les insurgés demandent merci.

La découverte du complot Gent a empêché qu'il n'y eût encore plus de mal, en privant les départements de la plupart de leurs chefs.

12. — La chambre de commerce, son président en tête, le conseil municipal, M. Reveil en tête, sont venus me remercier d'avoir maintenu la tranquillité et me féliciter de ma nomination de général en chef.

Les sociétés secrètes paraissent découragées à Lyon par les arrestations; d'après la police, elles n'osent plus se réunir.

Les commissions militaires, aussitôt que j'en ai reçu l'ordre du ministre de la guerre, ont été instituées. Je pense qu'il n'y aura pas lieu d'en établir une dans l'Ain, où il y a peu d'arrêtés; celle de Lyon peut fonctionner pour les deux départements.

Les sociétés secrètes sont en désarroi à Lyon.

Résultat définitif des votes du Rhône : 101,540 *oui*, 21,767 *non*.

La messe de minuit a été célébrée avec beaucoup de calme; pas l'ombre du plus léger désordre.

Le département de l'Ardèche est annexé à la 8e division, ce qui va me permettre d'agir simultanément sur les deux rives du Rhône. Je sais d'ailleurs que les anarchistes de l'Ardèche ne craignent rien tant que de voir ce département sous mon commandement.

Les anarchistes de Lyon sont fort découragés. J'ai eu à cet égard aujourd'hui de la Croix-Rousse des renseignements positifs. Partout la saine partie de la population reconnaît l'immense service rendu à la France par le Président de la République.

J'ai reçu aujourd'hui, 31 décembre, les visites militaires pour le jour de l'an.

1852

1er janvier. — Le préfet de l'Ardèche me mande du 31 décembre que son département jouit de la plus grande tranquillité; il en est de même sur tous les points de mon commandement.

J'ai reçu les félicitations des différents corps et administrations civiles et judiciaires; je leur ai parlé à tous de l'immense service rendu par le Président de la République par son acte du 2 décembre; je leur ai exposé que, sans lui, la France se serait trouvée, en 1852, avec des pouvoirs divisés en présence du socialisme bien organisé. J'ai aussi dit que le décret de transportation était un bienfait, et le seul moyen d'empêcher qu'il y eût une conspiration permanente agissant dans l'ombre pour détruire la société.

3. — Les marchands ont beaucoup vendu pour le jour de l'an. Le commerce à Lyon est dans un état très satisfaisant; les affaires prennent du développement.

4. — Le conseil municipal de la Croix-Rousse, composé en grande partie de rouges, a, chose incroyable, tant ils sont intimidés, décidé à l'unanimité qu'on ferait une adresse et un acte d'adhésion au Président.

8. — La ville de Saint-Étienne vient de m'envoyer, par une députation, une invitation à un bal qu'elle donnera le dimanche 11 janvier à l'Hôtel de ville, pour célébrer le plébiscite du 2 décembre. Je me rendrai en conséquence à Saint-Étienne dans l'après-midi de ce jour-là, et je serai de retour à Lyon le 12 au matin.

11. — Je suis parti de Lyon par le chemin de fer de Saint-Étienne à dix heures et demie du matin avec M. de Gramont, mon officier d'ordonnance. Nous sommes arrivés à une heure de l'après-midi au débarcadère de Saint-Étienne, où j'ai trouvé M. Bret, préfet de la Loire, avec les conseillers de préfecture, M. le général de brigade Richepanse, l'adjoint, M. Quentin, faisant fonction de maire, et les membres du conseil municipal, le procureur de la République. Nous avons fait un échange de petits discours. Je suis monté à cheval, j'ai passé la revue des troupes sur la place.

J'ai eu une conférence avec le préfet Bret, le général Richepanse, M. Collet-Meygret et le procureur de la République, Durand-Fornas. Celui-ci est d'origine Cavaignac, ce qui fait qu'il inspire de la méfiance. Tous les points en litige ont été réglés dans cette conversation. J'ai été bien net, et chacun est sorti avec la conviction qu'il faut agir avec vigueur. J'ai fait un grand discours au maire et au conseil municipal; je leur ai démontré que tout n'était pas fini, qu'il fallait de la vigueur pour triompher des sociétés secrètes et pour appliquer le décret de Louis-Napoléon.

La commission militaire ne marche pas à Saint-Étienne. Le procureur général m'avait déjà parlé, avant mon départ de Lyon, de l'avantage qu'il y aurait à faire opérer par la commission militaire de Lyon pour la Loire, comme elle le fait pour l'Ain. Le préfet de la Loire, le procureur de la République et le général Richepanse à Saint-Étienne ont été aussi de cet avis. J'ai en conséquence pris un arrêté pour faire cesser les fonctions de la commission militaire de Saint-Étienne, et j'ai fait envoyer les dossiers à la commission militaire de Lyon.

L'illumination en l'honneur du Président a été générale, et le bal à l'Hôtel de ville a été superbe.

14. — Le total des transportés connus jusqu'à aujourd'hui est de 276, dont 98 pour Cayenne et 178 pour Lambessa.

27. — Le Président a créé, le 22 janvier, un ministre d'État, M. Casabianca; il sera sur le même pied qu'était le ministre Maret sous l'Empire. Il a créé aussi un ministère de la police pour M. de Maupas. M. de Persigny remplace, au ministère de l'intérieur, M. de Morny. M. Rouher est remplacé aux sceaux par M. Abatucci; M. Fould aux finances par M. Bineau.

28. — Le citoyen Boniface, de Vaise, actuellement détenu, avait créé dans cette commune une religion anticatholique. Cet hérétique baptisait les enfants de tous les socialistes, leur imposait l'obligation de ne jamais entrer dans une église. Lorsque les parents d'un socialiste voulaient faire rendre les honneurs à un mort, ils restaient tous à la porte. Dès qu'il y avait un nouveau-né à Vaise d'un père socialiste, ce dernier se rendait chez Boniface; ce grand maître désignait l'heure et le lieu de la cérémonie. Boniface procédait au baptême de l'enfant en prononçant sacramentellement les paroles suivantes : « Enfant, je te baptise au nom de la République démocratique et sociale, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. » Ces enfants étaient reçus au berceau membres de la société des *Carbonari*.

30. — Une circulaire télégraphique du ministre de l'intérieur à MM. les préfets, du 29 janvier, leur prescrivant de mettre en liberté tout ce qui n'est pas gravement compromis, n'est sans doute pas applicable aux départements en état de siège. Cette mesure annulerait et découragerait les commissions militaires qui ont rempli avec un grand dévouement de pénibles fonctions. Mieux vaudrait supprimer les commissions militaires, laisser cours à la justice, la magistrature instruisant, le militaire revendiquant. Cette extension du pouvoir donnée aux préfets dans les départements qui sont en état de siège serait contraire à la loi. Les anarchistes y verraient un encouragement. Les rouges sont encore contenus, mais non convaincus et prêts à rallumer la guerre civile dès qu'ils l'oseront. Si l'état de siège était levé, ma conviction est qu'avant trois mois nous nous battrions dans mon comman-

dement. Il ne faut pas s'endormir et croire que tout est fini.

31. — Par décret du Président de la République du 31 janvier, la forme des décorations des membres de la Légion d'honneur est rétablie telle qu'elle avait été adoptée par l'Empereur.

J'ai écrit au ministre de la guerre la lettre suivante :

« J'ai communiqué à la commission militaire de Lyon la circulaire du 29 janvier. Elle va agir en conséquence. Les commissions militaires se sont conformées à la lettre aux instructions du gouvernement. Elles n'ont pas craint, pour remplir un devoir pénible, de s'exposer à des haines. Elles auraient aussi bien mis en liberté que MM. les préfets, conformément aux dernières instructions; ainsi toutes les mesures de rigueur n'auraient pas été rejetées sur le militaire, et celles qu'on croit devoir donner de la popularité n'auraient pas été remises à l'administration civile. Le militaire sent la situation qui lui est faite. Vieux soldat, je m'adresse au chef de l'armée; je viens demander la suppression des commissions militaires. Il n'est pas dans l'intérêt du gouvernement de les laisser subsister dans une position qui les met en quelque sorte sous l'inspection des préfets. Le gouvernement sait trop bien que l'armée est son véritable point d'appui et celui du pays, pour que cette extension de pouvoirs accordée aux préfets dans les départements en état de siége ait eu pour but d'amoindrir le militaire. Mais honoré de la confiance du prince Président et du ministre de la guerre, je manquerais à mon devoir, si je ne faisais pas connaître l'effet que cela produit. »

1er février. — J'ai appris par le *Moniteur* ma nomination de sénateur; ma nomination officielle ne m'est pas encore parvenue.

Une souscription faite pour m'offrir une épée a produit en peu de jours dix mille francs.

J'avais demandé au général Saint-Arnaud l'autorisation d'aller huit jours à Paris, en février ou mars. Il a, avec beaucoup d'obligeance, insisté pour que j'assistasse à son bal du 11 février.

7. — Je suis parti de Lyon à cinq heures du matin et suis arrivé à Paris à onze heures du soir.

8. — J'ai été voir le Président de la République. Nous avons causé de Lyon. Je lui ai dit qu'une des grandes difficultés, au début des gouvernements, était de se prémunir contre les gens qui couvraient leur incapacité, et souvent pire que cela, par des paroles de dévouement exagéré. Je l'ai remercié de ce qu'il m'a mis à portée, par les commandements qu'il m'a confiés, de servir mon pays. J'ai parlé aussi avec lui des préfectures et de la nécessité d'avoir pour préfets des hommes ayant de l'influence sur leurs administrés. J'ai ajouté qu'il faudrait, comme sous l'Empire, que les sous-préfets fussent pris parmi les gens considérés dans leurs arrondissements, et qu'ils devinssent rarement préfets. Cela devient alors des positions de localité, comme pour les juges, et le pays en est mieux administré. Je lui ai encore dit qu'actuellement les sous-préfets qui le sont depuis deux jours ne pensent qu'à devenir préfets. Le Président m'a beaucoup félicité de ma conduite à Lyon; notre conversation a été longue.

9. — J'ai été chez M. de Persigny, ministre de l'intérieur, qui m'avait donné un rendez-vous. Nous avons causé assez longuement, quoiqu'il fût fort pressé; il est très occupé des élections. Il m'a paru avoir une idée fausse, en croyant qu'aujourd'hui il y avait de l'hostilité contre les grands noms, et qu'il fallait bien se garder, en ce temps-ci, de les mettre en avant. Je lui ai parlé aussi de la composition du personnel des préfets et sous-préfets.

J'ai dîné chez le prince Président, où nous étions douze; il a été fort gracieux pour moi. Il y a eu, le soir, un charmant bal de six cents personnes, dans une nouvelle salle que je ne connaissais pas. J'ai rencontré beaucoup de femmes de ma connaissance.

Au ministère de la guerre, j'ai eu avec le colonel Blondel une longue conversation; il m'a dit que mes divisions étaient à peu près les seules qui fussent commandées.

Au Luxembourg, j'ai vu le grand référendaire d'Hautpoul, déjà installé dans son cabinet. J'ai été dans la salle marquer ma place de sénateur; j'ai choisi la même que j'avais étant pair.

11. — J'ai été voir le Président; j'ai voulu lui remettre les

deux lettres qu'il m'avait écrites, il a tenu à me les laisser. Les voici :

« Élysée, le 17 septembre 1851.

« *Confidentielle.*

« MON CHER GÉNÉRAL,

« Je profite d'une occasion sûre pour vous engager à ne pas quitter Lyon à partir du 22 de ce mois, et à prendre toutes vos précautions nécessaires en cas d'insurrection.

« Je ne vous en dis pas davantage; je compte sur votre énergie et sur votre patriotisme.

« LOUIS-NAPOLÉON. »

« Élysée, 21 septembre 1851.

« *Confidentielle.*

« MON CHER GÉNÉRAL,

« Regardez comme *non avenue* la lettre que je vous ai adressée par M. de Campaigno, qui a été chargé de vous la remettre. J'espère lever les difficultés qui s'opposent à la juste mesure dont je vous avais parlé.

« Croyez, mon cher général, à mes sentiments de haute estime.

« LOUIS-NAPOLÉON. »

J'ai parlé au Président du capitaine Merle, et je ne serais pas étonné, d'après le bien que je lui en ai dit, qu'il n'en fît un officier d'ordonnance (1).

Nous avons causé de la garde, de mes campagnes auprès de l'Empereur; il m'a dit, en me quittant, de venir dîner vendredi avec lui, « si cela ne me dérangeait pas ». Cette phrase a fait que je lui ai répondu que je dînais chez le ministre de la guerre; j'ai eu tort, parce que, pour le souverain, il n'y a pas d'excuses.

(1) Le capitaine Merle fut en effet nommé, peu de temps après, officier d'ordonnance du Président.

Je suis allé au ministère de l'intérieur, à la direction des beaux-arts, pour avoir un buste du Président pour le quartier général de Lyon ; on me l'enverra.

De là, j'ai été chez le comte Molé ; il s'attendait, m'a-t-il dit, au coup d'État. Il prétend que Changarnier a fait beaucoup de mal à l'Assemblée, que sa présomption est au delà de tout, et que cet officier général se mettait en fureur quand on lui disait qu'il ne disposait pas de l'armée. Il a tourné la tête aux Orléans avec les belles promesses qu'il leur a faites à cet égard.

Je suis allé au bal du ministre de la guerre, le général Saint-Arnaud ; il y avait des toilettes magnifiques. Une galerie avait été construite sur le jardin ; je ne me reconnaissais plus au ministère de la guerre. Il y avait plusieurs milliers de personnes, une foule excessive ; le souper était très bien servi à un buffet où les femmes entraient par bandes, successivement. M. de Saint-Arnaud m'a fait la galanterie de m'y faire entrer, et j'ai retrouvé là beaucoup de mes anciennes connaissances qui ont été très gracieuses pour moi ; j'ai eu la douleur de ne pas me rappeler leurs noms.

M. de Saint-Arnaud a toujours passé pour bien représenter : il s'entend aux fêtes, à en juger par celle-là, car elle a été superbe et bien ordonnée.

12. — J'ai eu la visite du duc de Mortemart, qui est venu de Neauphle pour me voir ; il est, comme il a toujours été, dans les meilleurs sentiments ; c'est un loyal et digne Français. Je lui ai parlé d'une combinaison pour le faire rentrer en activité ; il s'en est rapporté à moi.

J'ai été chez la princesse de Lieven, où j'ai trouvé le duc de Montebello. On y était dans la crainte que le décret de transportation ne fût pas exécuté ; je les ai calmés à cet égard, en les assurant que les mises en liberté n'étaient pas aussi considérables qu'on voulait bien le dire. Il n'y a pas eu un seul propos devant moi que je ne pusse entendre. Mme de Liéven m'a fait force compliments et m'a beaucoup remercié d'être venu la voir.

13. — J'ai été prendre congé du Président de la République. Je l'ai entretenu de ma conversation avec M. le duc de Morte-

mart; il en est fort satisfait, et il approuve la combinaison que je lui propose, c'est-à-dire de donner au duc de Mortemart la division de Bourges et d'envoyer le général Herbillon, qui commande cette division, à Lyon, sous mes ordres.

En sortant de chez lui, j'ai été, comme nous étions convenus, chez le ministre de la guerre pour qu'il lui proposât la combinaison Mortemart, ce qui a dû être fait au conseil, où M. de Saint-Arnaud se rendait.

J'ai dîné chez le ministre de la guerre M. de Saint-Arnaud. Fort beau festin de vingt-cinq personnes en mon honneur. J'ai écrit de chez lui au duc de Mortemart qu'il était nommé au commandement de Bourges, et au général Herbillon qu'il était nommé au commandement de la division de l'infanterie de l'armée de Lyon.

14. — Je suis parti de Paris à deux heures du soir. Nous étions à Chalon à quatre heures et demie du matin.

15. — Arrivé à onze heures du matin à Lyon au débarcadère de la Saône, j'ai eu le temps de faire ma toilette et d'aller à la parade, qui a eu lieu à Bellecour; elle a été fort belle.

J'ai annoncé à la parade, au grand cercle composé des officiers généraux et des officiers supérieurs, la satisfaction que le prince Président et le ministre de la guerre m'avaient témoignée des services rendus par l'armée de Lyon. J'ai ajouté que la nomination du capitaine Merle prouvait que le prince savait rechercher le mérite près ou loin de lui, que l'armée de Lyon verrait dans cette nomination une nouvelle preuve de la sollicitude du Président pour elle.

Les sociétés secrètes continuent à se réorganiser. La *Nouvelle Montagne,* en particulier, attend dans deux jours un émissaire des réfugiés de Londres. Des mesures sont prises pour l'arrêter à son arrivée.

16. — On se plaint généralement de l'obscurité des candidats présentés par l'administration dans le Rhône.

M. de Vincent a trompé le cardinal de Bonald en le priant d'engager M. le marquis d'Albon à se porter candidat. A présent que celui-ci a accepté, le préfet n'en veut plus. Il a cependant une autre considération que M. Suchet, fort mal dans ses

affaires. M. d'Albon a trois cent mille francs de rente; c'est un homme modéré, il a approuvé le coup d'État du 2 décembre. Feu son père était fort lié avec le cardinal Fesch. M. d'Albon fait des démarches pour être élu; l'archevêque lui croit des chances (1).

17. — J'ai été avant-hier à un fort beau bal aux Brotteaux, chez Mme Guesdon, hier à une soirée dansante chez les B..., qui se sont accordé le sobriquet de baron de Creusenach. On en rit, mais dans dix ans ce sera chose établie. Aujourd'hui, j'étais invité à une soirée dansante chez Mme Jouve, femme du rédacteur du *Courrier de Lyon,* et à un bal magnifique chez Mme Gervais, femme du directeur des chemins de fer de Saint-Étienne. Les toilettes étaient magnifiques, mi-partie société de Bellecour, mi-partie des Terreaux.

22. — J'ai donné ordre de se conformer aux règlements pour les barbes, qui sont beaucoup trop longues depuis plusieurs années. Les troupes du génie et les batteries d'artillerie s'y sont déjà conformées à ma simple invitation. Depuis quelques années il règne une tolérance fâcheuse à ce sujet dans l'armée. Faire rentrer dans les règlements, lorsqu'on s'en est écarté, n'est pas chose facile, surtout quand l'amour-propre s'en mêle. J'ai fait connaître aux officiers généraux et chefs de service mes intentions à cet égard, leur prescrivant de s'y conformer eux-mêmes.

28. — Les réfugiés français, toujours très nombreux dans le canton de Genève, continuent à faire courir le bruit d'une insurrection en France au mois de mai prochain. Les rouges relèvent la tête à Lyon; ils annoncent un événement imprévu avant le mois de mai.

29. — L'aspect de Lyon est fort calme; on ne se doute pas qu'on vote aujourd'hui. Les rouges font des efforts inouïs en faveur de Jules Favre contre M. Réveil. On espère que les quatre candidats du gouvernement passeront.

(1) M. de Vincent s'entêta à faire nommer de préférence M. Suchet, homme déconsidéré; le gouvernement fut forcé, en voyant que le candidat n'avait pas de chances, de prendre le marquis de Mortemart, qui fit de l'opposition.

1er mars. — J'ai nommé le colonel Monet, du 5e de ligne, président du premier conseil de guerre, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Cler, qui passe aux zouaves.

J'ai écrit au ministre de la guerre pour lui signaler le lieutenant-colonel Cler comme un président de conseil de guerre remarquable. Il s'était mis en très peu de jours au fait de ces fonctions. Le départ de cet officier supérieur est une véritable perte pour le 21e de ligne. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je connais M. Cler; il a été nommé lieutenant et capitaine au bout de deux ans de grade sur ma proposition; c'est un officier de haute distinction et d'avenir.

3. — D'après les résultats connus jusqu'ici pour les élections du Rhône, M. Réveil a 11,837 voix contre 8,546 pour M. Jules Favre. M. Réveil est donc définitivement élu.

11. — Lorsque j'ai été envoyé à Lyon en 1850, il y avait tant de choses à faire que j'ai jugé que le moment n'était pas opportun pour faire remettre les barbes à l'ordonnance. Le 27 février dernier, me sentant assez maître de mon armée, j'ai donné l'ordre d'exécuter les règlements à ce sujet. Cela a été exécuté dans les vingt-quatre heures, non sans quelques cris, en particulier dans le 2e de dragons, où le colonel Ambert avait une ridicule barbe de sapeur. Ce colonel Ambert a fait son avancement par l'opposition, en écrivant dans les journaux. Avec tout son esprit, il est susceptible de commettre toutes les sottises, parce qu'il a le jugement parfaitement faux. Lui et d'autres ont écrit à Paris que cela avait produit une émotion sérieuse; ils ont peint la situation presque comme dangereuse, ce qui n'a pas le sens commun. L'ordre est exécuté depuis plusieurs jours, et déjà l'on n'y pense plus.

Voici une lettre particulière que j'ai reçue, à mon grand étonnement, de la main de M. de Saint-Arnaud, ministre de la guerre :

« Le 6 mars 1852.

« MON CHER GÉNÉRAL,

« Dans une de vos précédentes lettres vous m'avez rendu compte sommairement et en peu de lignes que vous aviez

ordonné, dans l'armée de Lyon, de couper la moustache et la mouche à l'ordonnance rigoureuse. Je regrette qu'avant de prendre cette mesure, qui a causé dans les troupes sous votre commandement une émotion sérieuse, vous ne m'ayez pas consulté.

« Vous connaissez trop bien les hommes, et surtout les soldats, pour ne pas savoir aussi bien que moi que ces dévouements, si entiers dans l'occasion, s'obtiennent et grandissent par de petites choses, comme ils se refroidissent et disparaissent par de petites causes. La discipline et la force d'une armée ne sont pas dans la manière de porter la moustache et la mouche.

« Je ne vois pas d'ailleurs pourquoi l'armée de Lyon se distinguerait de l'armée de Paris, de l'armée d'Afrique, de l'armée d'Italie et de toutes les troupes répandues sur le territoire.

« Pour éviter un pareil inconvénient, j'ai ordonné par une circulaire générale une manière uniforme dans toute l'armée, en France comme en Afrique et en Italie, de porter la moustache et la mouche.

« Recevez, mon cher Général, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments affectueux.

« Le ministre de la guerre,

« *Signé :* A. DE SAINT-ARNAUD. »

J'ai répondu en ces termes à M. le ministre de la guerre :

« Lyon, le 7 mars 1852.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 mars. Je n'ai pas cru devoir vous consulter avant de donner l'ordre de se conformer, pour les moustaches et les mouches, à l'ordonnance, pas plus que pour un autre article du règlement. Il ne s'agissait que de leur exécution, dont je suis responsable. Il est très fâcheux, suivant moi, de

s'en écarter. Ils sont à la fois un point d'appui pour les chefs et une satisfaction pour les subordonnés.

« On vous a fort exagéré l'émotion causée par cette mesure. On a été dans le 2e dragons, le colonel ayant une longue barbe, plus fâché que dans aucun autre régiment de se conformer à l'ordonnance. Cela est une nouvelle preuve que les tolérances dans l'exécution des règlements sont toujours déplorables. Nos règlements sont très sages, l'uniformité est nécessaire dans une armée. Si on les enfreint dans les petites choses, on ne manque pas de les enfreindre bientôt dans les grandes, de même que lorsqu'ils sont exécutés dans les petites, on est sûr qu'ils le sont dans les grandes. Rien n'a été exigé dans l'armée de Lyon qui ne soit réglementaire. Il n'a été donné d'autre ordre à ce sujet que de se conformer aux décisions ministérielles. Ainsi, les chasseurs à pied ont continué à porter la barbe. On est déjà habitué à être à l'ordonnance.

« Vous m'annoncez une nouvelle décision, mon cher Ministre; l'armée de Lyon s'y conformera exactement. A vous de faire les règlements, à moi de faire exécuter vos ordres.

« Recevez, mon cher Ministre, l'assurance de mon sincère attachement et de ma respectueuse considération... »

16. — Mme Jeanne-Louise-Élisabeth Berg, maréchale Soult, duchesse de Dalmatie, est morte après une courte maladie, à l'âge de quatre-vingt-un ans, à son château de Soultberg (Tarn), dans la nuit du 11 au 12 mars. C'était une femme d'esprit. Elle avait, sans en avoir l'air, une grande influence sur son mari; elle avait toujours été fort aimable pour moi, et m'avait constamment montré une grande bienveillance, même aux époques où je n'avais pas eu à me louer de son époux.

20. — M. de Falloux, passant à Lyon pour se rendre à Nice, où il va chercher sa femme, est venu me voir. Il est satisfait de l'acte du 2 décembre; il m'a dit qu'il avait ici engagé ses amis à ne pas entraver le gouvernement. mais à l'aider au contraire.

22. — Noël Parfait, Grévy, Lirian sont à la tête de la *Société*

des Vengeurs, pour assassiner le prince Président. Le comité supérieur est à Bruxelles; elle compte soixante personnes, il y en a trois à Lyon qui sont surveillées. Il y a eu peu d'empressement aux élections aujourd'hui; les rouges, suivant leur usage, ne voteront que demain. Plusieurs font semblant de croire que pendant la nuit on pourrait changer leurs bulletins.

Une dépêche télégraphique que je reçois à l'instant du général Montréal m'annonce l'arrivée à Lyon, demain, de deux cent douze condamnés du Doubs, du Jura et de Saône-et-Loire, sous l'escorte de cent soldats; ils seront dirigés sur Tarascon le 24 mars.

23. — Les deux cent douze transportés du Doubs, du Jura, de Saône-et-Loire ont pris terre au débarcadère de la Seyrollerie, et se sont rendus au fort de la Vitriolerie.

Le colonel Griffon, commandant la place, avait, comme en toutes choses, pris les meilleures dispositions. Il dirigeait lui-même le convoi. L'escorte se composait des cent hommes du 4e léger qui conduisent les prisonniers à Tarascon, d'un bataillon du 21e de ligne, de vingt-cinq dragons et d'un fort détachement de gendarmerie. Cent sergents de ville étaient échelonnés. J'ai vu d'une maison, sans être aperçu, passer le convoi; il marchait dans le meilleur ordre, il n'y a pas eu le moindre cri.

26. — Le comte d'Aquila, frère du roi de Naples, se rendant à Paris, est passé ce matin à Lyon avec la princesse, sa femme. Ils voyagent incognito. Je me suis présenté à eux à l'hôtel de l'Europe pour prendre leurs ordres. Le comte d'Aquila m'a dit du bien du prince Président; je lui ai répondu que le prince avait sauvé non seulement la France, mais l'Europe. Il a repris : « C'est vrai! »

27. — Les rouges relèvent la tête, disant que le gouvernement ne peut durer, qu'ils sont soutenus par la bourgeoisie, qu'ils prendront leur revanche; le fait est qu'ils deviennent plus insolents.

28. — Je suis parti de Lyon le 28 mars, à cinq heures du matin, par le bateau à vapeur. A Chalon, où j'étais à une

heure, j'ai passé la revue d'un bataillon du 4ᵉ léger, que le général de brigade Montréal m'a présenté; il était bien tenu. J'en suis parti à une heure quarante-cinq avec le convoi.

A Tonnerre, le hasard a placé auprès de moi M. de Montalembert, qui se rendait au Corps législatif. Il n'était pas content; il a insisté fort sur l'ingratitude du Président à son endroit. Nous sommes arrivés à dix heures du soir à Paris.

29. — J'ai vu le général de Saint-Arnaud, dont j'ai été parfaitement satisfait. Le régiment du colonel Ambert partira de Lyon pour Belfort.

Mon habit de sénateur m'est parvenu de Lyon ce matin par le convoi du chemin de fer (1).

Je suis passé chez le Président pour annoncer que j'étais arrivé. Je me suis trouvé à midi vingt minutes dans la salle des Maréchaux, aux Tuileries. On avait dressé une estrade sur laquelle est venu se placer le Président, ayant à sa droite et à sa gauche les ministres et le Conseil d'État. Il était suivi par le prince Jérôme, qui n'avait pas voulu venir avec le Sénat et qui s'est placé un peu au-dessous du prince Président. Le Sénat était à droite, le Corps législatif à gauche; le prince Président a prononcé un discours qui a été couvert d'applaudissements. Le corps diplomatique était en entier à droite. Les tribunes, ou plutôt la galerie qui est autour de la salle des Maréchaux était occupée par des femmes. On m'a fait force compliments sur ma prochaine promotion. M. Siméon, sénateur, s'est approché de moi en me disant : « Monsieur le maréchal »; le général d'Hautpoul a dit : « Pas encore. Cela n'est pas chose faite. » Le fait est qu'on parlait comme certaine d'une promotion de trois maréchaux de France le 29 mars. Maintenant on annonce que ce sera pour l'époque de la distribution des aigles. Le prince Président a levé l'état de siège en France, le 27 mars; c'est peut-être une mesure dictée par la haute politique, mais dans la 8ᵉ division cela fera lever la tête aux anarchistes et donnera de l'inquiétude aux gens d'ordre.

(1) Le maréchal de Castellane avait pour principe de dépenser intégralement à Lyon tous ses traitements; il y faisait faire ses uniformes; tous les présents qu'il offrait, grands et petits, étaient achetés à Lyon, etc.

30. — J'ai été le matin chez le prince Président de la République; il m'a reçu aussitôt qu'on m'a eu annoncé. Je lui ai parlé de l'histoire des barbes et du bruit qu'avait voulu faire M. le colonel Ambert, qui est illégalement dans l'armée, puisqu'il n'y est rentré que par la légion étrangère après avoir donné sa démission; je lui ai dit que cet officier avait toujours fait son avancement par l'opposition; qu'il avait intimidé les princes d'Orléans, qui étaient effrayés de sa plume.

Nous avons causé de Lyon. Je lui ai parlé du duc de Mortemart, dont il est fort content dans son commandement. Notre conversation a été longue. Le prince Louis-Napoléon m'a, comme il fait toujours, écouté avec attention; il m'a dit adieu en m'assurant de toute son amitié.

J'ai été à la réunion d'ouverture du Sénat, trop tard pour entendre le discours du prince Jérôme. On était dans les bureaux pour nommer les présidents et secrétaires, lorsque je suis arrivé; le prince Jérôme ne sera, d'après ce que m'a dit le général d'Hautpoul, pas renommé, l'année prochaine, président du Sénat. Il n'a pas voulu se placer à sa tête, à la séance d'ouverture, et a voulu arriver avec le prince Président. Il voulait arriver au Sénat avec quatre aides de camp et jouer au souverain; on lui a fait observer que les séances étaient secrètes, et que ses aides de camp n'entreraient pas. Le grand référendaire parle du prince Jérôme en termes qui prouvent que le prince Président en est mécontent. Le prince Jérôme ne se montre pas du tout reconnaissant de tout le bien que lui a fait le prince Louis-Napoléon. Son fils, le prince Napoléon Bonaparte, fait l'opposition la plus vive au Président de la République.

J'ai été chez M. et Mme Turgot au ministère des affaires étrangères; la réception était nombreuse, il y avait beaucoup de femmes du corps diplomatique et autres. Ensuite j'ai été au ministère de la justice, chez M. Abatucci, toujours fort obligeant pour moi; sa belle-fille, assez gentille, fait les honneurs. De là, j'ai été au ministère d'État, au pavillon Marsan, aux Tuileries, voir M. Casabianca. Ce ministre a une femme qui paraît très bonne, et trois filles, dont une mariée.

fort polies; il y avait foule chez lui. Ce ministère deviendra le plus influent, parce que c'est lui qui soumet le travail des autres ministres au Président; ce qui avait lieu sous l'Empire.

31. — Il est venu pas mal de monde à mon audience de onze heures à une heure. On me croit un énorme crédit que je n'ai pas du tout. C'étaient M. Neveu, préfet de la Gironde révoqué, qui veut ravoir une préfecture; M. de la Preuille, secrétaire général de la Seine-Inférieure à l'époque de la révolution de Février, qui en veut une; M. Charles Darcel, membre du conseil général de la Seine-Inférieure, qui s'est aussi mis dans la tête d'être préfet, sans y avoir aucun droit, parce qu'il a vu d'autres gens en obtenir, et de trois pour les préfets; M. Loiseau, procureur général à Besançon, qui veut avoir la présidence de cette cour vacante, etc., etc. C'est à n'en plus finir des solliciteurs pour les places de tout genre, depuis celle d'huissier jusqu'aux plus élevées. Puisque cela est ainsi pour moi, qui ne dispose que de ce qu'on appelle mon crédit, jugez de ce que cela est pour ceux qui donnent des places. M. de Persigny raconte qu'en une heure on lui a demandé trente-cinq sous-préfectures.

1er avril. — J'ai été à deux heures au Sénat, où on a voté séance tenante une dotation de douze millions pour le Président, avec la jouissance des palais royaux, des châteaux et des chasses, des forêts de Fontainebleau, Compiègne, Saint-Germain, Saint-Cloud. Il n'aura pas le revenu des forêts; elles seront administrées par l'État, il payera l'entretien des châteaux. Le vote a été unanime; il n'y a pas eu la moindre observation. C'est un plaisir de voter de cette manière. A la Chambre des pairs, il aurait fallu sept ou huit séances de discussions.

4. — J'ai été convoqué, comme sénateur, pour assister, à la chapelle des Tuileries, à la remise de la barrette du cardinal Donnet. La cérémonie a été fort belle. Le prince Président s'est ensuite rendu dans la salle du Trône, où le cardinal Donnet lui a fait un bon et beau discours, auquel le prince Louis-Napoléon a parfaitement répondu. Le prince Louis-Napoléon est ensuite descendu dans la cour des Tuileries, où

il a passé la revue de plusieurs régiments. Les troupes ont défilé aux cris de : « Vive l'Empereur! » La revue a été fort belle, et le plus grand ordre a régné.

J'ai fait différentes visites, et à sept heures j'ai été dîner chez le prince Président. Il n'y avait en étrangers que M. Vieillard, qui y dîne, je crois, quand il veut; le colonel Leritz, du 68e; le colonel B..., du 12e léger. Ce dernier, pour faire sa cour, avait mis un immense aigle sur son shako, et l'avait placé sur une console, de manière que le prince Président le vît en revenant.

Après le dîner, j'ai beaucoup remercié le prince Président de la dotation de trente mille francs qu'il m'a accordée, lui disant que cet argent sera employé, comme celui que je touchais déjà, à m'en faire honneur dans l'intérêt du service. Il m'a dit qu'il le savait bien, et il a été fort aimable à ce sujet.

6. — M. de Persigny, ministre de l'intérieur, est venu chez moi et, ne m'ayant pas trouvé, m'a fait dire, sachant que je partirais à sept heures, qu'il m'enverrait à six heures son chef de cabinet. C'était pour avoir mes observations sur les maires et membres du conseil municipal de Lyon qui sont proposés par M. de Vincent. Cela m'a prouvé que le prince Président n'oublie rien, car il m'avait dit dans ma conversation qu'il voulait que je fusse consulté. Il a évidemment donné l'ordre à M. de Persigny de me soumettre la liste. Ces propositions n'étaient qu'une liste de noms, sans annotation aucune sur la position de fortune, les antécédents, l'âge, la capacité. Excepté pour quelques-uns, il m'a été impossible de rien dire. J'ai fait observer au secrétaire qu'il y avait là beaucoup de noms qui m'étaient inconnus; que si on voulait des renseignements positifs de moi, il fallait m'envoyer la liste à Lyon. Ce secrétaire est, du reste, fort bien et a très bien compris la portée de tout ce que je lui disais.

Je suis parti par le train du soir pour Chalon, où je suis arrivé à quatre heures et demie du matin; puis nous sommes partis à six heures par le bateau à vapeur.

7. — Je suis débarqué à onze heures et demie du matin à Lyon. J'ai repris à midi le commandement de la 8e division.

12. — Les sociétés secrètes de Lyon ont écrit aux prisonniers de faire tous les serments, toutes les soumissions qu'on exigerait d'eux pour sortir, que cela ne les engageait à rien, qu'il fallait avant tout rendre à la République de bons soldats. La réorganisation des sociétés secrètes est très avancée.

16. — Le prince Paul de Wurtemberg est mort à Paris, le 16 avril; il est frère du roi régnant de Wurtemberg, et beau-frère du prince Jérôme, président du Sénat. Ce prince Paul était fixé depuis longues années à Paris. Il était grand; ses cheveux tiraient sur le roux; il passait pour méchant; il avait de l'esprit, et tenait beaucoup à paraître instruit de tout ce qui se passait en politique.

Le prince Paul de Wurtemberg sera peu regretté. Il était né le 19 janvier 1785. Sa considération était petite. Je le connaissais depuis longues années. Il était assez amusant, malgré sa méchanceté; c'est encore une figure que je suis fâché de voir disparaître.

18. — M. le maréchal Gérard est mort à soixante-dix-neuf ans, le 17 avril. Il était maréchal de France du 17 août 1830. J'ai fait le siège d'Anvers sous ses ordres en 1832. Il a toujours eu beaucoup de bonté pour moi.

20. — J'ai posé aujourd'hui, en vertu de la délégation du prince Président, sur la place Louis-Napoléon, la première pierre de la statue de l'Empereur. Cette cérémonie s'est très bien passée.

23. — M. de Vincent, préfet du Rhône, a été nommé conseiller d'État. Le *Moniteur* nous a apporté la nomination à la préfecture du Rhône de M. Bret, qui est actuellement préfet de la Haute-Garonne.

25. — J'ai vu sacrer aujourd'hui Mgr Lyonnet évêque de Saint-Flour. Le cardinal de Bonald était l'évêque consacrant; l'archevêque d'Avignon et l'évêque d'Autun, les assistants. L'archevêque de Turin, Mgr Fransoni, les évêques de Nevers, d'Alger, et un évêque *in partibus* de Maduré, assistaient à cette cérémonie. Elle a été fort longue, mais très belle. La cathédrale de Lyon est renommée pour la manière dont on officie. L'abbé Lyonnet est grand, fort, très brave homme, bon

prêtre. Il avait depuis longtemps le désir effréné d'être évêque; ce à quoi j'ai beaucoup contribué.

26. — L'évêque de Saint-Flour a donné un grand dîner au petit séminaire Saint-Jean. Tous les évêques y assistaient. On avait mis dans la salle leurs armes et les miennes. L'abbé Lyonnet s'est empressé d'en fabriquer. Il paraît que c'est un droit des évêques d'en avoir. Les prêtres ont répété plusieurs fois : « Voilà les armes de Mgr Lyonnet », et alors il prenait un air de bonheur et de componction. Nous étions soixante-quinze à table, au milieu d'une salle d'étude du petit séminaire dont on avait fait une salle à manger; puis tout autour de la salle, en arrière de nous, il y avait une table, le long du mur, où s'étaient assis les élèves du petit séminaire avec leurs maîtres; de temps en temps une portion se levait pour chanter des hymnes; il y en avait en mon honneur. J'étais placé à la droite du cardinal de Bonald, ayant à la mienne Mgr de Marguerie, évêque d'Autun. Jamais je ne m'étais vu à table avec autant de robes noires.

27. — J'ai donné à dîner au cardinal de Bonald, à Mgr Fransoni, archevêque de Turin, à Mgr Debelay, archevêque d'Avignon, grand prélat influent dans son diocèse, à Mgr Pavy, évêque d'Alger, homme d'esprit : il porte une longue barbe, et il a élargi le manteau d'évêque pour en faire une espèce de burnous; à Mgr de Marguerie, évêque d'Autun, homme de bonne compagnie, l'air fin et délié; à l'évêque de Saint-Flour, Lyonnet. M. de Falloux passait à Lyon, venant de Nice avec sa femme. Je l'avais prié, en sa qualité d'ancien ministre des cultes; il s'est trouvé en pays de connaissance.

2 mai. — M. Bret, préfet du Rhône, est arrivé hier au soir à Lyon. Il est précédé de la réputation d'un bon administrateur; on le voit arriver avec un grand plaisir. J'ai eu de très bons rapports avec lui, lorsqu'il était préfet de la Loire, je me réjouis des nouvelles relations qui vont s'établir entre nous. Nous avons eu un long entretien ce matin. Il a beaucoup à faire; il va s'occuper sans relâche de l'organisation de l'administration municipale et de la police.

CHAPITRE XII

Détails sur la fête donnée à Paris, par l'armée, au prince Président. — Nomination du colonel Griffon comme commandeur de la Légion d'honneur. — Passage à Lyon de la députation de chefs arabes venue à Paris pour la remise des aigles. — Fêtes à Lyon à l'occasion de la remise des aigles. — Menées des sociétés secrètes dans les départements du Sud-Est. — Je fais une tournée dans la Drôme et dans l'Isère au mois de juillet 1852. — Visite au château de Grignan, à la Grande-Chartreuse, etc. — Je rentre à Lyon le 2 août. — M. Turgot, ancien ministre des affaires étrangères, me donne des détails sur le désordre qui règne dans les finances de la Légion d'honneur. — M. de Chambrun, préfet du Jura. — Inondations dans le département du Rhône. — Le général Forey et son aide de camp Schmitz. — Je vais, le 17 septembre, attendre le prince Louis-Napoléon à la limite de la Loire et de l'Allier. — Séjour du prince à Roanne, à Saint-Étienne, à Saint-Chamond, à Rive-de-Gier. — Entrée triomphale à Lyon, le 19 septembre. — Détail des fêtes données au prince pendant son séjour à Lyon. — Je fais donner au cardinal de Bonald la croix de commandeur de la Légion d'honneur. — Discours du prince, lors de l'inauguration de la statue de l'Empereur. — J'accompagne le prince à Grenoble et à Valence. — Partout, il se produit des manifestations éclatantes en faveur du rétablissement de l'Empire. — Générosités du prince Louis-Napoléon. — Il m'écrit pour me remercier de la réception qu'on lui a faite dans mon commandement. — Mise en liberté de l'émir Abd-el-Kader. — Convocation du Sénat. — J'arrive à Paris le 3 novembre 1852. — Dîner chez le ministre de la guerre avec Abd-el-Kader. — Audience du prince Louis-Napoléon à Saint-Cloud. — Opposition du Sénat à l'hérédité du prince Jérôme. — Le Sénat se rend à Saint-Cloud le 7 novembre 1852 pour offrir l'Empire au prince Louis-Napoléon. — Je retourne à Lyon le 12 novembre. — Protestations du comte de Chambord contre l'Empire. — La ville de Lyon m'offre une épée d'honneur. — Le 2 décembre 1852, je suis nommé maréchal de France.

6 mai. — Le télégraphe électrique est établi maintenant de Paris à Lyon; il sera livré au public dans deux jours.

9. — La queue du socialisme cherche en ce moment à en devenir la tête; il y a de très mauvais propos. Les anarchistes ne se dissimulent pas leur espoir d'une catastrophe prochaine.

Beaucoup de paysans graciés se conduisent assez bien dans la Drôme, mais tout repose sur le Président, et si nous avions le malheur de le perdre, nous retomberions dans une épouvantable anarchie.

12. — La fête donnée par l'armée de Paris au prince Président a eu le succès le plus complet. Voici ce qu'on m'écrit de Paris à ce sujet :

« La revue s'est admirablement bien passée. Dès le matin les rues étaient encombrées d'une foule compacte; j'ai eu bien de la peine à arriver jusqu'à l'École militaire. Là j'étais, grâce à l'amabilité du prince, dans sa tribune, ce qui fait que j'ai tout vu le mieux du monde. L'arrivée devant l'École militaire a été très belle, l'état-major très brillant et les chefs arabes superbes. Le prince est descendu de cheval au pied du pavillon, a monté l'escalier et a distribué les aigles. Son discours a été du plus grand effet. Je suis sûre qu'il vous aura fait plaisir. La cérémonie religieuse était très imposante; le moment de l'élévation surtout a été superbe, les coups de canon tenaient lieu de la clochette du sacristain. Toutes ces troupes à genoux, les tambours battant aux champs, le recueillement de ces soixante mille hommes devaient frapper et émouvoir tout le monde. Après cela, le défilé a eu lieu; toutes les troupes ont été très vives dans leurs acclamations. A trois heures et quart, tout était fini. Il y a eu beaucoup d'ordre dans la revue, mais les défilés ont laissé beaucoup à désirer ; du reste, pas d'accident. »

13. — J'ai écrit au ministre de la guerre pour le remercier de la nomination du colonel Griffon comme commandeur de la Légion d'honneur. Cette nomination a fait grand plaisir non seulement à l'armée de Lyon, mais à toute la population, qui porte à cet officier supérieur une haute estime justement méritée. Il a puissamment contribué à l'exécution des mesures qui ont sauvé non seulement Lyon d'un conflit sanglant, mais encore la France d'une formidable insurrection, car le premier coup de fusil tiré à Lyon était le signal de l'embrasement d'un grand nombre de départements.

On m'écrit de Paris, du 12 mai 1852, la lettre suivante :

« Me voici à l'ordre, mon général, et prête à vous rendre compte de la superbe fête d'hier. A huit heures, je suis partie de chez moi tout habillée pour le bal, et je me suis rendue à l'École militaire, où le général Feray nous donnait à dîner dans la chambre d'un de ses amis, afin que nous évitions la file et les embarras de l'arrivée.

« Il y avait Mmes de Gouy, Feray et Mme Sautereau, fille du général Magnan, les généraux Bouat, Espinasse, Feray, etc. Le dîner a été très agréable.

« A huit heures et demie, nous avons été jouir du coup d'œil féerique des salles avant que le public y fût admis. Rien de plus beau; tout était parfait, la décoration charmante. Il y avait vingt-deux mille bougies, toutes placées à égale hauteur, ce qui augmente beaucoup l'effet. Les mortiers servaient de jardinières; tous les ornements étaient faits en sabres, cuirasses, pistolets, etc. Au pied de chaque colonne étaient des sentinelles de tous les corps de l'armée : spahis, zouaves, chasseurs d'Afrique, etc.; ce qui ajoutait beaucoup au pittoresque. Quinze mille invités, et pas un moment de foule, le souper magnifique, huit cents femmes assises à la fois, et, ce qui fait honneur à Chevet, il était excellent. Les Arabes disaient qu'ils voyaient dans la réalité un conte des *Mille et une Nuits*.

« L'arrivée du Président a été très belle. Lorsqu'il s'est avancé sur l'estrade, toute la salle s'est mise à crier, et en même temps les fanfares ont commencé. Il était, comme tout le monde, ravi de la beauté de cette fête. Les gens de tout âge qui étaient là, Français ou étrangers, disaient n'avoir jamais rien vu de plus beau. Les officiers en faisaient les honneurs de la meilleure grâce possible; chaque femme recevait un joli bouquet en entrant, et, malgré le gigantesque de cette fête, pas un détail n'était omis, pas un soin négligé.

« Toute la journée, on s'était plu à répandre des rumeurs sinistres sur la soirée; on devait attaquer le Président, mettre le feu, etc. Hatzfeldt voyait déjà tous les malheurs certains. Rien de pareil n'a eu lieu; la soirée s'est passée sans le moindre accident et à la satisfaction de tous. »

18. — M. Bret, qui réussit très bien à Lyon, m'écrit que la commission municipale de cette ville a voté hier vingt-cinq mille francs pour la fête qu'on doit offrir à l'armée de Lyon, à l'occasion de la remise des aigles. La commission a accueilli la proposition de M. le préfet du Rhône avec acclamation. M. Bret leur a parlé de vingt mille francs; ils ont tous demandé d'en voter vingt-cinq mille pour que la fête fût bien.

20. — Les députations arabes revenant de Paris, où elles avaient été pour la distribution des aigles, sont arrivées hier à Lyon; je leur ai donné le spectacle d'une petite guerre au Grand Camp.

J'ai fait exécuter plusieurs charges par le 1er de dragons. Le lieutenant-colonel de ce régiment n'a pas la bosse de la guerre; il m'a fait de belles brioches, chargeant la brigade Mellinet au lieu de l'ennemi.

Le général de division Herbillon a très bien dirigé les attaques de l'infanterie. Le général de brigade Gado a fait deux belles charges à la tête des 3e et 5e cuirassiers. Le général de division Herbillon a défilé à la tête de l'infanterie, le général de division Morris à la tête de la cavalerie. L'artillerie et la cavalerie ont défilé au galop. Le temps était beau; les mouvements ont été exécutés avec un grand ordre et beaucoup de régularité; les bataillons carrés ont été formés à propos; il y avait une affluence considérable. Ce spectacle était magnifique. Les Arabes étaient dans l'enchantement, ils sont venus me faire une visite de remerciement. Je voulais leur donner à dîner, mais ils se sont excusés; ils étaient fatigués, et les dîners ne les amusent pas.

21. — La députation des principaux chefs arabes de l'Algérie, que le prince Président avait bien voulu associer à la fête nationale du 10 mai, a quitté Lyon ce matin. Quelques-uns de ces chefs avaient déjà visité la France à une autre époque, tous venaient d'être témoins, à Paris, de brillantes fêtes militaires, mais ils n'avaient pas encore assisté à des simulacres de petites guerres, et le spectacle imposant que leur a offert notre armée de Lyon a paru vivement les impressionner; les longues lignes d'infanterie silencieuses et immobiles, ces

masses profondes de cavalerie, les feux roulants de mousqueterie, les charges à fond étaient en effet bien faits pour impressionner ces hommes si guerriers. La précision et la rapidité des mouvements exécutés en leur présence, l'immobilité de nos soldats attendant les ordres des chefs, le silence qui régnait dans les rangs les ont aussi beaucoup frappés, eux qui ont eu si souvent à regretter que leurs belles qualités militaires ne fussent pas secondées par la discipline.

31. — Les troupes étaient massées à midi sur la place Bellecour et sur les quais, les aigles avec les gardes des drapeaux en bataille au pied de la statue; à mon arrivée, j'ai fait ouvrir un ban, et j'ai parlé en ces termes :

« OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS,

« Ajouter aux nobles et belles paroles du prince Président, lors de la remise des aigles, serait les affaiblir.

« Colonels, conduisez vos drapeaux devant le front de vos régiments, lisez le discours du prince Louis-Napoléon, puis les aigles prendront leur place de bataille. »

Le discours lu, je suis passé devant le front des troupes, puis elles ont défilé.

La ville de Lyon avait fait construire des tribunes où étaient les autorités civiles et beaucoup de dames. La tenue des troupes était très bonne, le défilé a été remarquable. Cette revue a été magnifique.

On s'est rendu à l'hippodrome pour le carrousel; il a été parfaitement exécuté par deux cents cavaliers des 1er et 5e de dragons, 3e et 5e de cuirassiers et par cent voltigeurs du 57e de ligne.

Il y avait des tribunes pour plus de deux mille personnes; en outre, plus de cinquante mille âmes sur les talus de l'hippodrome. La population était tellement satisfaite qu'elle battait des mains. Tout s'est passé dans le plus grand ordre; pas le plus petit accident. La population se montre satisfaite; la fête des aigles est à Lyon dignement et joyeusement célébrée.

Il y a ce soir spectacle au Grand Théâtre pour deux mille quatre cents soldats.

On n'a jamais vu à Lyon plus d'empressement et d'allégresse.

1er juin. — Les illuminations de la place Bellecour, en verres de couleur, étaient belles. Les danses ont duré jusqu'à minuit; de dix ou douze lieues à la ronde, les paysans étaient accourus; ce qu'ont gagné les aubergistes et vendu les marchands est incroyable. La retraite a été battue à minuit; les punitions légères avaient été levées. Les soldats se sont parfaitement conduits; pas un n'a été puni dans cette soirée, il n'y a pas eu la moindre rixe avec les habitants.

2. — La ville a donné hier à cinq heures, au Jardin d'hiver, dans la salle ordinaire des bals, le repas de trois cent soixante-dix couverts offert aux officiers de l'armée de Lyon. Ce repas a été remarquable. M. Bret, préfet du Rhône, en sa qualité de chef de l'administration municipale, a porté le toast au prince Président.

Après le dîner, le bal a eu lieu dans le Jardin d'hiver proprement dit. Ce bal a été nombreux, animé et très beau.

Les fêtes des aigles ont produit le meilleur effet à Lyon; elles sont terminées.

5. — D'après le dire du général Lambot, en retraite à Toulon, et qui est venu me voir en se rendant à Paris, les légitimistes du Var, parti auquel il appartient, loin d'être hostiles au Président, lui savent, au contraire, grand gré d'avoir sauvé le pays.

21. — Hier, Mme Narischkin, qui vient de voir l'impératrice de Russie, et Mme Cournon, qui l'accompagne, ont passé la journée à Lyon; je les ai menées aux Célestins. Mme Narischkin m'a raconté qu'il aurait été question, pour le prince Louis-Napoléon, d'un mariage avec la princesse Wasa, fille du prétendant à la couronne de Suède, qui est charmante.

Le prince de Prusse, que Mme Narischkin a vu aux eaux en Allemagne, lui a dit beaucoup de bien du prince Louis-Napoléon; mais je vois à ses paroles que les étrangers préfèrent qu'il ne soit pas proclamé empereur.

24. — Les processions de la Fête-Dieu se sont parfaitement passées sur tous les points de mon commandement. A Lyon

seulement, M. le préfet du Rhône m'a écrit qu'un bataillon du 53e avait coupé une procession, ce qui avait produit un très mauvais effet. J'ai infligé huit jours d'arrêts au chef de bataillon qui commandait, pour n'avoir pas rendu au Saint Sacrement les honneurs prescrits par le décret du 24 messidor an XII, et j'ai exprimé à Mgr le cardinal archevêque de Lyon mes regrets de ce qui s'était passé.

7 juillet. — Il y a peu d'amélioration dans les populations de la Drôme. La société n'est pas guérie; elle est encore très malade. Le mal est entretenu par des meneurs incorrigibles qui ne peuvent vivre que dans l'agitation et le désordre; les ouvriers et les paysans se sont créé des besoins qu'ils peuvent d'autant moins satisfaire que l'amour du travail est en sens inverse de ces besoins.

7. — Les sociétés secrètes existent toujours; elles agissent seulement avec plus de mystère et de prudence. La franc-maçonnerie me semble aujourd'hui un moyen de propagande et d'organisation révolutionnaire. Il ne faut pas, parce qu'elle a eu l'habileté de mettre le prince Murat à sa tête, que le gouvernement s'endorme à son endroit. Il y a eu, le 4 juillet, un grand banquet maçonnique à Valence; tous les chefs rouges s'y trouvaient; des délégués de Grenoble, de Lyon et autres villes y assistaient. Les honnêtes gens se sont émus en voyant réunis autant d'hommes connus par leur hostilité au gouvernement. La grâce accordée à Mathieu de la Drôme a fait un fâcheux effet dans ce département; depuis cette époque, les anarchistes lèvent la tête et les gens d'ordre sont consternés.

15. — Le général de Saint-Arnaud, ministre de la guerre, malade, a été à Vichy. Il y a été l'objet d'une brutale attaque des rouges à une promenade. Je lui ai écrit à ce sujet; voici sa réponse :

« Paris, 11 juillet 1852.

« Mon cher général,

« En arrivant à Paris, je trouve votre aimable lettre du 7, et je m'empresse d'y répondre et de vous remercier de vos bons

sentiments, dont je sens tout le prix. Ces bons habitants de l'Allier ne savaient pas que j'ai la tête plus dure que leurs cailloux d'enfants. Au surplus, qu'ils soient sages, car je leur donnerais du plomb pour de la pierre. Vous n'avez pas d'idée du mauvais esprit de ce département; c'est incroyable. J'espère qu'avec de la persévérance et de la fermeté nous en viendrons à bout. Je vous remercie de l'avis que vous me donnez sur les tendances des loges maçonniques en politique. Rien ne peut plus me surprendre, et je m'attends toujours à ce qu'il y a de plus mauvais.

« Votre Drôme ne vaut pas mieux que l'Allier. Veillez-y. Je crois que la tournée que vous projetez fera le meilleur effet. Voyez celle du général de Mortemart. Il faut que l'on voie partout et souvent des uniformes et des baïonnettes. Les cuirassiers ont fait un effet prodigieux dans la Nièvre.

« Vous avez, comme toujours, admirablement manœuvré dans votre commandement. Vos notables économies m'ont d'autant plus réjoui, qu'elles m'ont permis de vous laisser toutes vos troupes, que je sais très bien placées, dont je reconnais l'utilité à Lyon, mais que j'aurais été obligé de faire rentrer, faute d'argent.

« Je pars, le 17, avec le prince. Nous allons à Strasbourg, Nancy, Lunéville, etc. Absence de cinq à six jours. Nous n'aurons pas froid.

« Adieu, mon cher général; croyez à mes sentiments aussi affectueux que dévoués.

« Général DE SAINT-ARNAUD. »

18. — Je suis parti de Lyon à six heures du matin, par le bateau à vapeur, pour faire une tournée dans la Drôme et dans l'Isère. Au débarcadère de Saint-Vallier, j'ai trouvé le maire accompagné de toutes les autorités et de M. de Saint-Vallier, mon ancien collègue de la Chambre des pairs, qui était venu de son château pour me voir. Le maire m'a harangué; je lui ai riposté, puis il m'a fallu aller chez lui, escorté de la compagnie de pompiers et de toute la population. Je suis resté

trois quarts d'heure à Saint-Vallier, et j'en suis reparti en poste pour Annonay, où nous sommes arrivés à une heure et demie.

J'ai trouvé les autorités aux portes de la ville; on m'a fait de beaux discours, j'ai répondu de mon mieux. Le maire m'a chargé d'assurer le prince Président du dévouement de la population.

19. — A dix heures et demie, je suis arrivé à Tournon. La route depuis Annonay est charmante; on traverse un pays de montagnes couvertes de vignes jusqu'au sommet.

Je suis parti à midi de Tournon. On suit les bords du Rhône jusqu'à Valence; le pays est charmant, bien cultivé, parsemé de mûriers.

A Valence, les troupes étaient sous les armes. J'ai remarqué que le 2e d'artillerie avait les barbes à l'ordonnance; mon ordre a été exécuté. Ce régiment a sauvé le département de la Drôme; il est animé d'un excellent esprit. J'en ai fait compliment au colonel Preville.

M. et Mme Ferlay m'ont donné l'hospitalité à la préfecture avec leur cordialité accoutumée. Il y a eu, le soir, un joli bal; il y avait d'agréables femmes.

20. — Je suis passé à la Voulte, où il existe une fonderie considérable de projectiles pour l'artillerie. En quittant la Voulte, on entre tout à fait dans les montagnes pour arriver à Privas.

Je suis descendu à la préfecture. M. et Mme de Saulxure m'ont fait les honneurs de Privas avec une grande politesse.

21. — Je suis arrivé à Aubenas à onze heures. On traverse un col avant d'y arriver. La gendarmerie m'attendait avec une députation de cavaliers au bas de la montagne.

Je suis venu coucher à Viviers. L'évêque, forcé de partir pour Paris, a chargé son grand vicaire de me recevoir dans son palais, qui est magnifique.

Les insurgés avaient bien choisi leur champ de bataille. L'Ardèche est un pays de chicane. Les populations de la montagne proprement dite sont pauvres, presque sauvages, de plus en proie à l'usure; elles ont toujours le désir de brûler le bureau des hypothèques.

Il y a de plus, dans l'Ardèche, animosité entre les catholiques et les protestants; ces derniers sont presque toujours rouges.

22. — J'ai quitté Viviers après avoir visité le séminaire, qui est très beau. Je me suis arrêté une heure au Bourg-Saint-Andéol. Le maire m'a assuré du dévouement de cette ville au prince Président. Je suis rentré dans la Drôme, où on m'a exprimé les mêmes sentiments pour le prince à Pierrelatte, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, où le marquis de Castellane-Saint-Maurice avait une terre considérable, et à Grignan, où je couche.

23. — J'ai été reçu à Grignan par les autorités et la population tout entière. J'ai visité aujourd'hui les ruines du magnifique château de Grignan, détruit en 1793 par arrêté du district de Montélimar. J'ai été sur la belle terrasse dont Mme de Sévigné parle dans ses lettres. Cette visite a pour moi un intérêt de famille (1).

J'ai visité l'église de Grignan; la pierre sous laquelle repose Mme de Sévigné porte cette inscription : « Ci-gît Marie de Rabutin Chantal, marquise de Sévigné, décédée le 18 avril 1696. » On trouve sur le tableau de la sacristie l'inscription suivante : « Gaucher Adhémar de Monteil, baron de Grignan, fonda en 1512 le chapitre de Saint-Sauveur de Grignan. »

Les restes de l'immense château de Grignan et la terrasse sont magnifiques. Le propriétaire, M. Faure, les conserve; il s'est fait un logement dans les communs, il s'est entouré de tout ce qui restait de portraits dans le château, à l'époque de son acquisition.

Mme de Sévigné ne se doutait guère, en 1671, époque à laquelle elle se promenait avec son gendre sur cette terrasse, qu'un autre Castellane, le 23 juillet 1852, contemplerait les belles ruines du château (2).

(1) Louis Castellane Adhémar de Monteil, reçu chevalier des ordres du Roi en 1584, lieutenant général au gouvernement de Provence, était bisaïeul de M. de Grignan, qui avait épousé Mlle de Sévigné. Leur fils Louis Provence de Castellane Adhémar de Monteil, marquis de Grignan, mourut en 1713, sans postérité. En lui s'éteignit la maison de Castellane-Grignan.

(2) Le 2 décembre 1852, j'ai été nommé maréchal de France au com-

J'ai quitté Grignan pour aller à Nyons, seul point de la Drôme où on cultive l'olivier.

Pour me rendre de l'Ardèche dans les Hautes-Alpes, j'ai parcouru le midi de la Drôme. Cette portion du département n'a pas pris part à l'insurrection. On m'a partout exprimé de bons sentiments pour le prince Président.

24. — J'ai quitté Nyons. Les montagnes, bien cultivées dans la Drôme, font contraste avec l'aridité des Hautes-Alpes. Les routes sont belles, creusées en général dans le roc. Grâce à des relais placés d'avance, j'ai parcouru en dix heures les cent huit kilomètres qui séparent Nyons de Gap.

J'ai passé, en arrivant, la revue des troupes, et j'ai reçu les autorités.

Il n'y a pas de parti proprement dit dans les Hautes-Alpes; les masses se sont laissé entraîner au socialisme, croyant par là améliorer leur sort. Ce département est très pauvre; les torrents envahissent chaque année des terres cultivables. La population de cent trente mille âmes, dont quatre mille protestants, va décroissant. On n'y recouvre pas l'impôt; on l'y arrache.

Le jeune préfet, M. Le Provost de Launay, ancien sous-préfet de Libourne, où je l'ai connu, ferme et zélé, s'occupe des moyens d'améliorer ce malheureux département, peu favorisé par la nature, pour le climat et pour le sol.

Un beau tombeau de Lesdiguières, avec sa statue en marbre, se trouve dans la salle du conseil général à la préfecture. Mgr Depery, évêque de Gap, se loue de son clergé; il a une envie démesurée d'avoir la Légion d'honneur (1). Il a assisté

mandement de l'armée de Lyon et de la 8e division; j'y ai joint, en 1858, le commandement supérieur des divisions du sud-est de la France, comprenant la 9e division, chef-lieu Marseille, la 10e, chef-lieu Montpellier, la 17e, la Corse, la 20e, Clermont-Ferrand. Lors de l'annexion de la Savoie en 1860 et du comté de Nice, on a créé la 22e division à Grenoble; on a joint le comté de Nice à la 9e division; elles furent ajoutées au 4e corps d'armée, nom que portait alors mon commandement, beaucoup plus considérable que celui du comte de Grignan et l'absorbant tout entier. (*Note du maréchal.*)

(1) Il vint plus tard à Grenoble au passage du Président; je la lui fis obtenir du prince Louis-Napoléon.

à un repas en plein air de cent quatre-vingts personnes qui m'a été offert par la municipalité.

26. — J'ai quitté Gap pour me rendre à Embrun. En arrivant, j'ai passé la revue des six compagnies du 74e qui s'y trouvent; j'ai examiné ensuite les fortifications de cette mauvaise place, qui est considérée comme ne pouvant pas soutenir plus de dix jours de siège.

La maison de détention renferme neuf cents prisonniers. Je l'ai vue en détail; elle est bien tenue, le directeur est ferme. Il y a cent vingt-sept militaires qui donnent plus de mal au directeur que tous les autres condamnés ensemble, particulièrement les hommes qui sortent du boulet et des compagnies de discipline d'Afrique; il m'a prié de leur parler, ce que j'ai fait.

L'église cathédrale de l'ancien archevêché d'Embrun est magnifique; il y a de beaux vitraux. Le curé m'a montré à la sacristie des ornements curieux par leur ancienneté.

27. — Je me suis rendu aujourd'hui à Mont-Dauphin, où j'ai vu les troupes et les fortifications. Après avoir tout examiné, je suis parti pour Briançon.

28. — J'ai visité une grande partie des curieuses fortifications de Briançon. On a eu tort de transformer la chapelle du fort des Trois-Têtes en logement pour les troupes; il est très difficile, en hiver, aux habitants du fort d'aller à Briançon à la messe. Au moment où le gouvernement accorde protection à la religion, rendre cette chapelle au culte ne pourrait que produire un bon effet sur la population, dans ce pays qui est religieux.

29. — J'arrive de Briançon à Grenoble en douze heures; j'avais fait placer des relais. En traversant les cols, j'ai acheté du pain de seigle à l'écurie-hospice qui est située sur le plus haut. Ce pain se fabrique une fois par an; il faut le casser avec un marteau et le faire détremper pour le manger (1).

30. — J'ai passé la revue des troupes; leur tenue est bonne. Le général de Lamarre, qui commande à Grenoble, sert bien.

(1) En 1860, un morceau de ce pain acheté en 1852 me servait encore de serre-papier. (*Notes du maréchal.*)

Je n'avais pas d'entrée à faire à Grenoble, où j'étais venu il y a dix mois. Les autorités m'ont fait des visites; toutes m'ont assuré de leur dévouement au prince Président.

31. — J'ai quitté Grenoble pour me rendre à la Chartreuse. Le général m'avait fait savoir qu'il désirait ma visite. Après avoir laissé ma voiture à Saint-Laurent du Pont, j'ai fait une ascension de deux heures sur un méchant mulet et je suis arrivé au couvent.

Le général des Chartreux, qui était venu au-devant de moi, m'a mené dans la plus belle salle, dite salle d'Allemagne, où l'on reçoit les voyageurs. Il m'y a montré avec une satisfaction marquée le portrait du prince Louis-Napoléon avec sa signature, que le préfet, M. de Montlaville, leur a envoyé, lors de l'élection du Président. Sauf les Pères Chartreux, qui ne sortent pas du couvent, tous ceux qui dépendent de la Chartreuse ont voté pour le prince Louis-Napoléon.

Le général actuel est un petit homme de cinquante-quatre ans, nommé Mortain. Il est de Tarascon; à trente-deux ans, il a été élu général des Chartreux, il l'est resté depuis. Il est fin et spirituel; il m'a montré en détail le couvent, qui est magnifique.

J'ai vu les religieux sortir de leurs cellules pour se rendre aux vêpres, ce qui est imposant. Il y a deux Espagnols parmi les religieux. Ayant exprimé le désir de causer avec l'un d'eux pour savoir s'il avait, par hasard, appartenu à la Chartreuse de Xérès, qui se trouvait dans mon commandement en Espagne, au moment où l'un de ces Espagnols passait pour se rendre au chœur, le général lui a dit de s'approcher. Il était de Burgos, et il a paru enchanté de ce que je lui parlais en espagnol. Sur un signe du général, avec la même soumission respectueuse avec laquelle il avait obéi au premier ordre, il s'est rendu au chœur.

Après une heure et demie de séjour à la Chartreuse, j'ai repris mon mulet, qui m'a mené en deux heures à Saint-Laurent du Pont, où j'ai retrouvé ma voiture. Là, comme à Voiron, où j'ai couché, les municipalités m'ont assuré de leur reconnaissance pour le prince Président.

1er août. — Je me suis rendu de Voiron à Belley; sur ma route, plusieurs maires de village sont venus m'assurer de leur dévouement au prince Louis-Napoléon; ils m'ont dit que leurs communes avaient voté, les unes à l'unanimité, les autres à quelques voix près, pour le Président.

3. — Le 2 août, je suis rentré à Lyon après avoir terminé ma tournée de seize jours; elle a été pénible, mais elle a été utile, j'en suis persuadé. Les départements de l'Ardèche et des Hautes-Alpes, joints à la 8e division en janvier dernier, étaient les seuls de mon commandement que je ne connusse pas; je les ai maintenant tous visités.

11. — L'ancien ministre des affaires étrangères, Turgot, est passé à Lyon avec madame sa femme (1); ils ont été dans mes loges au théâtre des Célestins et au Grand Théâtre.

M. Turgot m'a raconté qu'il existait un grand désordre dans les finances de la Légion d'honneur. Si on a donné très peu de croix à la marine, qui s'en plaint, en revanche on en a distribué en abondance à la guerre.

Le maréchal Exelmans laissait tout aller, et les choses en sont venues au point qu'il y a plus de deux millions de francs de déficit. Le Président aurait dit au général Ornano, qui est destiné à la grande chancellerie, qu'il ne le nommerait qu'après qu'une commission aurait apuré les comptes.

On ne fera pas de promotion au 15 août dans le département de la guerre; c'est d'ailleurs le seul moyen de calmer les ambitions, qui n'ont plus de bornes, vu le luxe de faveurs qui ont été accordées.

15. — Il a plu toute la nuit du 14 au 15. A dix heures du matin, la pluie était menaçante; j'ai donné contre-ordre pour la revue. J'en ai été fâché ensuite, car à midi il n'est tombé que quelques gouttes d'eau. Il y a eu à la cathédrale une grand'messe et un *Te Deum*.

J'ai donné un grand dîner aux officiers généraux, aux chefs de corps et aux principales autorités de Lyon, à l'occasion de la Saint-Napoléon.

(1) Mme Turgot était la fille du maréchal comte de Lobau.

18. — Le jeune vicomte de Chambrun, très jeune préfet du Jura, était avant sous-préfet à Saint-Étienne, où il a laissé une médiocre réputation de capacité. Il a fait son avancement en faisant parade d'un ultra-dévouement à la personne du prince Louis-Napoléon. Il a le jugement faux, ce qui le rend susceptible de grandes sottises.

Nous allons avoir l'Empire; les populations sont prêtes à le proclamer; mais le prince Président, comme en toutes choses, arrivera prudemment et sûrement. A en juger par ce que vient de faire M. de Chambrun à Lons-le-Saunier, il voudrait qu'il aille plus vite; il vient de faire un acte imprudent pour prouver son dévouement. Oubliant qu'un préfet est l'homme du gouvernement et que, lorsqu'il agit, on est toujours disposé à croire que c'est par l'ordre, M. le préfet Chambrun a donné un dîner de cinquante personnes, à la suite duquel il a porté le toast suivant : « Nous célébrons la Saint-Napoléon, la fête de l'Empereur et Roi; je porte deux toasts, le premier à l'empereur Napoléon Ier, et l'autre à Napoléon II, à l'Empereur! »

Des cris de : « Vive Napoléon! » ont accueilli ce toast.

20. — La pluie dure depuis quarante-huit heures; la Saône a grossi d'au moins quinze centimètres depuis ce matin.

21. — Le Rhône et la Saône ont considérablement grossi à Lyon, sur le quai d'Albret, le Rhône n'est plus qu'à cinquante centimètres du quai; il y a de l'eau dans plusieurs rues, le corps de garde de la place Bellecour a été évacué. La pluie continue; il y a de grands dégâts sur beaucoup de points; de plus grands sont encore à redouter si la pluie ne s'arrête pas.

22. — Le Rhône a monté cette nuit de trente-six centimètres; la Saône, de dix centimètres.

Le Grand Camp est couvert d'eau, cent hommes d'infanterie, vingt-cinq sapeurs du génie se relevant toutes les quatre heures travaillent depuis le 21 à dix heures du soir à consolider les digues en terre qui défendent la plaine des Brotteaux; il y a des infiltrations très dangereuses.

Le baromètre reste au variable, la pluie continue; on va en bateau sur la place Bellecour; du côté de la façade du Rhône beaucoup de rues sont inondées.

A midi, la digue s'est rompue à la hauteur de l'extrémité supérieure du Grand Camp. L'eau a envahi la plaine par une brèche de quinze mètres; on a craint un moment non seulement pour les Charpennes, mais encore pour les Brotteaux et pour la Guillotière; on espère que le chemin de ronde préservera ces deux derniers faubourgs.

Je suis monté à cheval; j'ai été aux Charpennes, à la ferme Grand, où le commandant de la place s'est établi.

23. — Les travaux pour boucher la brèche au Grand Camp ont été inutiles; sacs à terre, peupliers abattus ont été employés sans succès; il y a une ouverture de quinze mètres et une profondeur d'eau de deux mètres cinquante.

Les troupes ont montré un grand bon vouloir; les travailleurs étaient dirigés par le lieutenant-colonel du génie de Monfort. Le colonel directeur des fortifications Chauchard s'est aussi rendu sur les lieux, ainsi que le colonel directeur d'artillerie Haillot avec les pontons; ces bateaux ont été d'un grand secours. Un caporal de sapeurs du génie est tombé à l'eau; son capitaine, M. de Brévans, s'est jeté à la nage et l'a aidé à remonter sur le peuplier abattu auquel ce caporal avait eu la présence d'esprit de s'accrocher.

La conduite du colonel Griffon, commandant de la place, est, comme à l'ordinaire, au-dessus de tout éloge: il n'a pas quitté les lieux du sinistre, a donné tous les ordres pour les détachements à fournir, les mesures à prendre, avec son activité et sa décision accoutumées.

24. — Le Rhône a baissé d'un mètre cinquante centimètres depuis ce matin; l'eau ne passera plus par la brèche d'ici à une heure; l'inondation peut être considérée comme finie.

30. — La nouvelle de l'arrivée du prince Président a été reçue avec joie dans cette ville, et en particulier par l'armée. J'ai passé la revue des troupes hier sur la place Bellecour; elles étaient belles et bien tenues. Je suis parvenu à masser sur cette place les troupes de toutes armes en mettant l'artillerie sur le commencement du quai de la Saône. Je sais qu'en voyage les moments du prince sont précieux. En une heure

un quart, il pourra voir les troupes, le défilé compris; j'en ai fait l'expérience dans ce but aujourd'hui.

5 septembre. — J'avais demandé que l'armée de Lyon, qui a bivouaqué pendant dix jours lors des événements de Décembre, qui pouvait se battre si je l'avais voulu, et qui m'a rendu d'immenses services en étant parvenue à vaincre sans combattre, eût l'avantage que cela lui comptât comme campagne, ainsi qu'on a fait pour l'armée de Paris. J'ai reçu un refus très poli du ministre de la guerre à cet égard.

6. — J'ai donné à dîner au général de division Bonet, à son aide de camp, officier attaché à l'École polytechnique, dont il est directeur. Le général Bonet est resté ici vingt-quatre heures pour inspecter la compagnie du train des équipages militaires. Le général de division Forey était de ce festin; chose singulière, il n'a pas puni son aide de camp Schmitz, qui est venu dîner avec lui comme si de rien n'était, comme s'il n'avait pas été conduit au violon pour scandale au théâtre; il est vrai que M. Schmitz (1) trouve cela fort simple. Il était venu le matin chez moi, pour me donner des explications; je m'étais borné à lui répondre que, s'il faisait partie de l'armée de Lyon, il serait en ce moment au fort Sainte-Foy, mais que comme il était aide de camp du général de division Forey, inspecteur général d'infanterie, j'avais cru convenable, et par déférence pour cet officier général, de lui laisser le soin d'apprécier sa conduite.

Un procès-verbal établi par M. le commissaire de police du quartier du Grand Théâtre contre le capitaine Schmitz, aide de camp du général de division Forey, m'a été transmis par M. le préfet du Rhône.

Cet officier, dans la soirée du 4 septembre, étant en bourgeois, a voulu occuper de force une place qui n'était pas la sienne; il a causé du scandale, insulté d'abord les agents du théâtre, puis le commissaire de police, contre lequel, conduit à l'Hôtel de ville, il a continué ses injures. Néanmoins, lors-

(1) M. Schmitz fut depuis officier d'ordonnance de l'empereur Napoléon III et chef de l'état-major général de l'armée de Paris, sous les ordres du général Trochu.

qu'on a eu la certitude qu'il était aide de camp du général Forey, le capitaine Schmitz a été mis en liberté.

Cet officier ne faisant pas partie de l'armée de Lyon, je n'ai pas cru devoir sévir contre lui. J'ai envoyé au général Forey la copie du procès-verbal du commissaire de police en lui mandant que c'était à lui à apprécier sa conduite. De tous côtés, on me rend compte que le prince sera très bien reçu par la population; il le sera parfaitement par les troupes.

8. — Les rouges sont mécontents de ce que la commission municipale a voté un crédit illimité pour la réception du prince Président à Lyon, où l'on prépare des fêtes magnifiques.

10. — Les ambitions sont en mouvement pour le passage du prince Président. Comme il y a eu beaucoup d'avancements et de croix, et que dans les nombreuses distributions, il y a toujours bon nombre de médiocrités, chacun se croit en droit d'aspirer à des faveurs; cela existe dans le civil comme dans le militaire. M. de M..., sous-préfet de Châlon, que je crois, du reste, bon administrateur, a fait tout exprès le voyage de Lyon pour me demander de le faire faire préfet par le prince Président à son passage. Je lui ai expliqué comme quoi je n'avais pas à entretenir le Président des nominations de préfets, et que probablement il ne choisirait pas l'époque de son voyage pour faire des préfets à la volée.

La pluie continue et dérange notre simulacre de siège du fort de la Vitriolerie; c'est désespérant, car il faudrait arriver à faire devant le Président le couronnement du chemin couvert.

17. — Je me suis rendu à la limite de la Loire et de l'Allier pour y recevoir le prince Président. Le préfet de la Loire, le général commandant la subdivision de la Loire, le sous-préfet de Roanne, l'inspecteur général de police, étaient avec moi.

Le prince Président est arrivé à une heure et demie de l'après-midi; un quart d'heure avant lui étaient arrivés le préfet et les députés de l'Allier pour prendre congé de lui; il y avait aussi un sous-préfet. En général ces messieurs du civil portent fort mal leur ceinture, trop haut ou trop bas. En attendant le Président, sur la route, entre deux tas de pierres,

j'ai fait aux préfets, sous-préfets, conseillers de préfecture de l'Allier et de la Loire qui se trouvaient là, la théorie à cet égard.

Il y avait dans tous les villages des arcs de triomphe; le prince a été accueilli par les cris de : « Vive l'Empereur! » par toutes les populations. La gendarmerie l'a escorté sur toute la route; à deux kilomètres de Roanne, un escadron du 4e de dragons l'attendait et l'a reçu aux cris de : « Vive l'Empereur! » Un arc de triomphe était dressé à l'entrée de Roanne, où se trouvait la municipalité; une foule de peuple l'a accueilli aux cris de : « Vive l'Empereur! » de même que le bataillon du 4e léger. La foule était immense à Roanne; les acclamations et les cris de : « Vive l'Empereur! » étaient unanimes. Toutes les femmes étaient aux fenêtres, jetant des bouquets dans sa calèche. Vingt-cinq jeunes filles, à la tête desquelles était celle du maire, M. Andra, se sont trouvées à sa descente de voiture et lui ont fait un discours. Le prince a donné à la fille du maire de fort jolies boucles d'oreilles de diamants. A cinq heures et demie, le prince a reçu les autorités.

Le prince a réuni quarante personnes à sa table; j'étais à sa droite, ayant M. de Persigny à la mienne. Le Président a beaucoup causé avec moi. Je lui ai dit qu'il avait bien mené sa barque, ne disant rien, seulement marchant toujours, ne reculant jamais. Mon discours a paru lui plaire. Il m'a dit que je lui avais donné le duc de Mortemart, qu'il en était fort content, et d'autres choses agréables pour moi. Le ministre de la guerre Saint-Arnaud m'a aussi dit qu'il était très satisfait.

Le prince a été au bal de la sous-préfecture, qui était superbe. Il y avait au moins quatre cents personnes, beaucoup de femmes. J'ai demandé au ministre de la guerre de prier le prince de me donner le mot d'ordre, ce qui a été fait; jusque-là, c'était le général Roguet, commandant la maison, contrairement au décret. Ce dernier a fait une observation au ministre de la guerre; cela s'est arrangé, j'ai montré le décret.

18. — Le prince est parti à neuf heures du matin en calèche; il a d'abord distribué aux troupes deux croix et six médailles.

Il a été visiter un orphelinat; il a fait d'abondantes aumônes;

dans la matinée, l'aide de camp a donné dix-huit cents francs de sa part.

Le prince est parti à dix heures de Roanne. Les populations se portent en foule sur son passage; près de Saint-Étienne, six mille mineurs étaient réunis avec leurs drapeaux; ils l'ont accompagné jusqu'à Saint-Étienne, où il y avait foule dans toutes les rues; on pouvait à peine marcher. Toutes les fenêtres des maisons étaient garnies de monde et de drapeaux; partout le prince a été accueilli aux cris de : « Vive l'Empereur! » L'entrée à Saint-Étienne a été admirable. Le prince a reçu les autorités, les députations des communes, les anciens militaires; il a donné, comme la veille, un dîner de cinquante personnes, et, comme la veille, j'étais à sa droite. Il a été ensuite au bal offert par la ville, qui était magnifique. Il a d'abord ouvert le bal avec Mme Quentin, femme du maire; il a ensuite dansé avec Mme Balay, belle-fille du député, qui était incontestablement la plus jolie du bal.

19. — Le prince a visité la manufacture d'armes; il a remis la croix d'officier au directeur, le chef d'escadron Mordet; celle de chevalier de la Légion d'honneur à un garde que j'ai reçu au milieu des ouvriers, à leur grande satisfaction. Le prince leur a donné mille francs, puis mille autres francs à un ouvrier qui avait fait une invention utile; il a ensuite été sur la place de l'Hôtel de ville passer la revue de deux bataillons des 21e et 70e de ligne et de trois escadrons du 4e de dragons. Le prince a distribué des croix et médailles. J'ai fait les réceptions, puis j'ai commandé le défilé; il a été ensuite à l'église entendre la messe. A onze heures nous étions au débarcadère du chemin de fer. La foule était grande sur son passage; on criait : « Vive l'Empereur! » Il m'a fait monter dans son wagon avec le ministre de la guerre Saint-Arnaud, le ministre de l'intérieur Persigny, puis M. Gervais, le directeur des chemins de fer. Toutes les populations s'étaient portées le long de la ligne en criant : « Vive l'Empereur! » Le prince a fait ralentir le train dans chaque localité. A Saint-Chamond, il s'est arrêté quelques instants; M. Méroud, maire, et la municipalité l'ont reçu sous un arc de triomphe. Le prince a passé en revue les

pompiers et une nombreuse population. A Rive-de-Gier, il est resté un quart d'heure, a donné deux croix à des industriels; il y avait plusieurs milliers d'ouvriers; j'ai reçu les légionnaires. Il s'est arrêté à Givors pour déjeuner chez les parents du jeune M. Dugas, député, ce à quoi il s'était engagé par bonté et dont je suppose qu'il était fort contrarié, de même que sa suite. M. de Persigny ne s'en cachait pas.

De Givors à Lyon, toutes les populations s'étaient portées vers le chemin de fer, et le prince était, comme partout, salué des acclamations de : « Vive l'Empereur ! »

Le train qui nous portait est arrivé à deux heures et demie au débarcadère de Lyon.

A son arrivée au débarcadère, le colonel Griffon a présenté au prince les clefs de la ville sur un plat d'argent; j'ai saisi cette première occasion de faire l'éloge du colonel Griffon. Le prince lui a laissé les clefs et a dit des paroles gracieuses. Le général de division Herbillon, commandant la division d'infanterie de l'armée de Lyon, était au débarcadère; le côté de la rivière était d'abord occupé par la belle division de cavalerie des 1er et 5e de dragons, 3e et 5e de cuirassiers; venaient ensuite les trois brigades d'infanterie; la gauche du quai était occupée par les corporations.

Le prince est monté à cheval et s'est rendu à la préfecture, suivi d'une longue et brillante escorte tant civile que militaire; une foule immense remplissait les quais et la place Bellecour. Toutes les communes y étaient représentées; même entraînement des masses, mêmes acclamations qu'à Saint-Étienne et sur toute la route.

Une demi-heure après son arrivée, le prince a reçu les autorités et les corps constitués du département. A quatre heures et demie, il est sorti en calèche découverte pour assister aux régates sur la Saône. Le ciel était resplendissant.

Les régates où on a mené le prince ont été un spectacle fort ennuyeux : deux ou trois mauvais bateaux courant les uns après les autres, suivis d'autres qui recommençaient à leur tour la même cérémonie. Ce qui était beau, c'était l'immense population agglomérée sur les quais. Le cardinal de Bonald a

fait avec beaucoup de grâce les honneurs de sa terrasse au prince Président; il l'a ensuite mené dans la chambre qu'a occupée l'Empereur, et qui est encore meublée telle qu'elle était alors. Le prince a ordonné à M. Fortoul de la faire restaurer. Il est probable que l'ameublement entier de l'archevêché sera refait; il n'y aura pas de mal, car il en a grand besoin.

J'étais placé à table à la droite du ministre de la guerre, qui était en face du Président. Pendant ce voyage, jusqu'ici, j'avais toujours été placé à la droite du Président, ayant à côté de moi M. de Persigny, ministre de l'intérieur. Le Président a voulu faire honneur à M. de La Marmora, ministre de la guerre du roi de Sardaigne, envoyé pour le complimenter, et il l'a mis à sa gauche, à ma place.

Le prince avait à sa droite le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon. J'avais vu à celui-ci, toute la journée, la croix de la Légion d'honneur, que jamais je ne l'avais vu porter. Après le dîner, comme il était appuyé sur la cheminée, je lui dis : « Je ne savais pas que Votre Éminence fût officier de la Légion d'honneur. » Il m'a répondu : « Depuis onze ans seulement. » Cela m'a fait voir qu'il serait enchanté d'être commandeur, et j'ai été tout droit au prince lui raconter ce qui venait de se passer, lui expliquant qu'il serait bon et politique de donner au cardinal la croix de commandeur, que le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, avait une grande influence, etc. Le prince m'a dit de l'appeler, qu'il allait la lui donner, et il a fait demander une croix de commandeur. Je cherche le cardinal dans les appartements, on me dit qu'il est parti, qu'il vient de passer pour monter en voiture. Je trouve sous ma main le colonel Toscan du Terrail, mon chef d'état-major; je le charge de courir après le cardinal et de lui dire que le Président l'attend. Comme il était déjà monté en voiture et parti, M. du Terrail me dit qu'il a chargé une personne de confiance d'aller le prévenir. Je lui demande : « Quelle personne de confiance? » Il me répond : « Un sergent de ville. » Je lui prescris de prendre ma voiture et d'aller lui-même chercher le cardinal de la part du prince. Si la presse avait été libre comme avant le

2 décembre, on aurait sans doute fait là-dessus une belle histoire sur le Président envoyant chercher le cardinal archevêque de Lyon par un sergent de ville; il était tout aussi innocent que moi de cette bêtise. Je vais raconter l'histoire au Président, et cela dure assez longtemps. Enfin M. du Terrail revient encore me dire qu'il n'a pas trouvé le cardinal, que ce dernier n'est pas chez lui, qu'il a été voir le feu d'artifice et qu'un de ses gens, qui sait où il est, a été le chercher. Je réexpédie encore mon du Terrail au cardinal, je rends compte au prince qui attend toujours dans le salon et qui, de guerre lasse, rentre dans son appartement. Enfin je vois déboucher dans la cour une robe rouge, à ma grande satisfaction. Le cardinal de Bonald monte tout essoufflé. Je lui dis que le prince l'a fait appeler pour lui remettre la croix de commandeur; la jubilation se peint sur son visage, il s'étend en excuses sur ce qu'il s'est fait attendre. Je fais annoncer au prince son arrivée; il fait redemander la croix de commandeur et nous fait entrer dans sa chambre; je suis le cardinal en restant à l'entrée. Le prince lui a remis la croix de commandeur avec des paroles gracieuses. M. de Bonald a repris que la recevoir des mains de Son Altesse en doublait le prix, et il l'a assuré, avec effusion et reconnaissance, de son dévouement. Puis M. de Bonald, en sortant de la chambre du prince, s'est arrêté un moment, fort satisfait, dans le salon de service. Nous lui avons attaché sa croix de commandeur.

A neuf heures et demie, le prince, à travers des flots de population, s'est rendu au bal du Grand Théâtre.

On avait construit au théâtre, à la hauteur des galeries et des premières, une magnifique estrade avec deux escaliers descendant dans le parterre, transformé en salle de bal. Rien n'était plus magnifique que cette salle garnie de femmes très élégamment mises, bien éclairée du haut jusqu'en bas. La tribune du prince, construite par M. Dardelle, architecte de la ville, était de très bon goût. La salle a retenti des cris de : « Vive l'Empereur! » à l'entrée du prince et à sa sortie. Il a fait asseoir le ministre de la guerre à sa droite et moi à sa gauche; il a ouvert le bal avec la fille du préfet, M. Bret.

A onze heures du soir, le prince est sorti du bal que la ville a donné. Partout sur son passage le même enthousiasme s'est manifesté; sa voiture, suivie d'une foule énorme, a traversé au pas la distance qui séparait le Grand Théâtre de son hôtel.

20. — A onze heures, le prince est monté à cheval, et, suivi de son état-major, il a, sur la place Bellecour, passé en revue l'armée de Lyon. Cette revue a eu lieu au milieu d'un concours immense de population et des cris répétés de : « Vive l'Empereur! » Une estrade a reçu les autorités, et le défilé s'est fait avec les acclamations les plus enthousiastes. Le prince s'est dirigé ensuite sur la place Napoléon. Le cortège a suivi la rue de Bourbon, dont toutes les maisons étaient pavoisées et ornées de guirlandes; les croisées et les balcons étaient occupés par des dames qui jetaient des fleurs et qui joignaient leurs voix à celles de la multitude pour crier : « Vive l'Empereur! » Au moment où le prince est arrivé sur la place, la statue de l'Empereur a été dévoilée au bruit du canon, des fanfares militaires et des chants de huit cents enfants des écoles.

A l'inauguration de cette statue, malgré la défense des discours, M. Duhamel, maire du second arrondissement, président de la commission de la statue, ancien colonel d'artillerie, a voulu à toute force lire une harangue que personne n'a entendue. Le prince a répondu par un discours qui aura un immense succès et un grand retentissement dans le pays.

Ce discours a été interrompu plusieurs fois par les bravos de l'assemblée et les cris de : « Vive l'Empereur! »

Le prince est remonté à cheval et s'est dirigé vers le fort de la Vitriolerie. On a fait sauter devant lui un cavalier. La mine a très bien réussi; puis le général Mellinet, commandant de la tranchée, a fait déboucher les cinq colonnes d'attaque pour le couronnement du chemin couvert. La défense a fait des sorties. Toutes ces opérations se sont faites avec beaucoup de régularité et d'ordre. Impossible de décrire l'enthousiasme des populations et la beauté du spectacle, favorisé par un temps magnifique. Le prince a ensuite été visiter les travaux; je lui avais remis, à son entrée dans le fort, un petit plan des tra-

vaux. Le prince a accordé une ration de vin aux soldats et m'a chargé de témoigner aux troupes toute sa satisfaction.

Après la Vitriolerie, le prince s'est rendu au palais Saint-Pierre pour visiter l'exposition des produits d'horticulture lyonnaise, puis il a été au Grand Théâtre entendre un acte de *Fernand Cortez* et du *Songe d'une nuit d'été,* sur la même estrade construite pour le bal, ayant le ministre de la guerre à sa droite, moi à sa gauche. La salle était magnifiquement éclairée. Le prince a été accueilli, à son entrée comme à sa sortie, par les cris de : « Vive l'Empereur! » comme la veille.

CHAPITRE XIII

Proclamation de l'Empire à Lyon. — Passage d'Abd-el-Kader à Lyon le 12 décembre 1852. — Je suis appelé à Paris le 14 décembre pour prendre part aux délibérations du Sénat. — Audience de l'Empereur. — Mme de Montijo et sa fille Eugenia. — L'Empereur veut se marier. — Mes difficultés avec le maréchal de Saint-Arnaud au sujet des préséances. — Les chasses de Compiègne. — M. et Mme de Persigny. — Le salon de la princesse de Lieven. — Je reviens à Lyon pour les réceptions du 1er janvier 1853. — L'Empereur supprime les commandements supérieurs des divisions militaires à l'intérieur; par exception, ceux de Lyon et de Paris sont maintenus. — Détails sur la société lyonnaise. — Lettre de la marquise de Contades, du 16 janvier, et de la comtesse de Hatzfeldt, du 19 janvier 1853, sur le mariage projeté par l'Empereur avec Mlle de Montijo. — L'Empereur annonce, le 22 janvier, son mariage au Sénat et au Corps législatif. — Le prince Napoléon est créé général de division sans avoir jamais servi. — Je suis appelé à Paris par l'Empereur pour signer l'acte de son mariage; je reçois l'ordre trop tard pour pouvoir être le 29 janvier à Paris. — Je m'y rends néanmoins pour la cérémonie religieuse. — L'Empereur me remet mon bâton de maréchal. — Détails sur les cérémonies du mariage, le 30 janvier 1853. — L'Empereur et l'Impératrice partent le soir pour Saint-Cloud. — Retour à Lyon le 3 février 1853.

21 septembre. — Après avoir pris les ordres du prince, je suis parti une demi-heure avant lui pour Grenoble; il pleuvait. J'ai vu les troupes qui étaient bien échelonnées sur son passage; aussi, à Grenoble, toutes les personnes de la maison m'en ont fait compliment. La sortie de Lyon a été magnifique.

J'ai trouvé à la limite de l'Isère, à Bron, le préfet Bérard qui attendait le Président. Il y avait un bel arc de triomphe, ainsi que dans toutes les villes et villages où je suis passé. Toutes les populations des campagnes s'étaient portées sur le passage du Président; partout il a été accueilli par les cris de : « Vive l'Empereur! Vive Napoléon III! » J'ai attendu le Prési-

dent à la porte de Grenoble, où l'on avait fait amener ses chevaux. Son entrée a été très belle. Le prince, un peu fatigué, ne s'est pas mis à table au grand dîner qu'il a donné à l'hôtel de la Préfecture, où il est descendu.

22. — A neuf heures du matin, le prince a reçu toutes les autorités. A midi, il a passé la revue des troupes au polygone; il a été accueilli aux cris de : « Vive l'Empereur! » L'enthousiasme était général. Après le défilé, qui s'est fait avec ordre à mon commandement, le prince a vu défiler pendant longtemps plus de trente mille habitants avec des drapeaux, les municipalités en tête, puis les anciens militaires. Le général de brigade en retraite Corréard s'était créé général en chef de cette armée, qui n'aurait pas fini de défiler si le prince n'avait pas fini par passer devant leur front. Tout cela faisait retentir l'air des cris de : « Vive l'Empereur! »

Le prince est monté après la revue au fort de la Bastille; il a examiné avec soin les différents ouvrages, s'est fait apporter les plans des fortifications de Grenoble. Il a écouté avec attention les observations du colonel de Chabaud-Latour. On lui a présenté un ancien soldat de l'Empire, concierge des bâtiments militaires; il lui a donné la croix. Je l'ai reçu immédiatement chevalier de la Légion d'honneur; ce brave homme pleurait de joie. Du fort de la Bastille la vue est magnifique; on aperçoit une grande partie de la vallée du Grésivaudan.

Le prince s'est rendu au bal, ayant dans sa voiture le ministre de la guerre, M. de La Marmora, ministre de la guerre du roi de Sardaigne, et moi. Le bal dans la salle des halles, magnifiquement ornée et éclairée, était très beau. Le prince a ouvert le bal; il y a été reçu comme il l'a été toute la journée sur son passage dans la ville, avec enthousiasme, aux cris de : « Vive l'Empereur! » La ville était bien illuminée.

J'ai présenté au prince, au bal, le marquis d'Ars, dont un des aïeux était capitaine des hommes d'armes de Bayard; il est d'une des meilleures familles du Dauphiné. C'est un homme de cinquante ans, grand et gros, très riche; il était très légitimiste. Ce n'est pas sans peine que je l'avais engagé à accepter la mairie de Moirans; maintenant il est tout à fait rallié au

Président, et il lui a fait, à Moirans, une superbe réception.

Le prince part à huit heures pour Valence; je prendrai congé de lui demain dans cette ville.

23. — Le voyage du prince, de Lyon à Grenoble, de Grenoble à Valence, a été une marche triomphale au milieu des populations accourues de toutes parts sur son passage, l'accueillant avec enthousiasme, aux cris de : « Vive l'Empereur! » L'entrée de Grenoble a été magnifique; celle de Valence, le 23, ne lui a cédé en rien.

Les arcs de triomphe, de Grenoble à Valence, ont cette inscription : « Vive Napoléon III! » Ce cri se mêle, à Valence, à ceux de : « Vive l'Empereur! »

24. — Le prince s'est rendu à un magnifique bal offert par la ville. On a placé au-dessus de son chiffre la couronne impériale.

Le prince a visité la cathédrale, passé la revue des troupes et des populations des campagnes; partout une foule énorme se presse sur son passage.

Le prince s'est embarqué à onze heures du soir sur le *Parisien,* qui a fait vapeur immédiatement pour Avignon. J'ai pris congé du prince; je serai à Lyon ce soir.

Le prince Louis-Napoléon a été pour moi d'une parfaite bonté; il m'a montré une profonde estime et m'a dit qu'il me devait en grande partie la réception dont il était l'objet. Il m'a rappelé qu'il m'a vu pour la première fois chez la princesse Mathilde, sa cousine, et il m'a dit, en me prenant la main : « Au revoir, à bientôt! » La maison du prince a aussi été fort obligeante.

Le prince a fait cent mille francs de dons depuis son départ de Paris, sans compter les distributions de bijoux aux femmes et aux filles des préfets chez lesquels il loge, aux jeunes filles qui lui offrent des bouquets. M. le général de Goyon, qui regarde de près pour ses propres deniers, est chargé des libéralités en argent du Président; il pousse un profond soupir à chaque billet qu'il est obligé de tirer d'un sac fermé qui en contient une masse.

2 octobre. — M. Fazy se montre dans de meilleures disposi-

tions pour le gouvernement français et proteste actuellement de son dévouement pour le prince Président. Il met sur le compte d'entraves locales, sur l'attitude extrêmement hostile de Genève au 2 décembre, la lenteur qu'il met à changer tout à fait le langage de la *Revue de Genève,* son organe.

M. Fazy a empêché à Genève la réimpression de l'infâme libelle de Victor Hugo. Six mille cinq cents exemplaires presque achevés sont déposés à la maison de ville et destinés au pilon; ils ne sont plus exposés dans les montres des librairies. Ils sont rares, puisqu'ils se vendent six francs.

11. — Ma fille Contades me mande de Paris, du 10 à midi : « Grande nouvelle! Hier soir, dans un discours que le prince a prononcé devant la Chambre de commerce de Bordeaux, *il a accepté l'Empire.* On n'a pas osé, de peur d'erreurs, confier le discours au télégraphe. »

15. — J'ai reçu par la poste, taxée, une petite lettre sous enveloppe portant un petit cachet avec un aigle, timbrée, je crois, de Paris. J'ai été tout étonné, en l'ouvrant, de voir qu'elle était de la main du prince Louis-Napoléon. J'ai alors remarqué que l'adresse était aussi de lui. Cette lettre aura été envoyée de la Rochelle à Paris avec sa correspondance particulière et jetée à la poste. La voici :

« La Rochelle, le 13 octobre 1852.

« Mon cher général,

« Je ne veux pas rentrer à Paris sans vous avoir écrit pour vous remercier de tous les soins que vous avez mis à ma réception à Lyon, et vous dire que je ne doute pas que cette bonne réception n'ait heureusement influencé le reste du voyage. J'espère que votre santé est bonne et que vous ne vous ressentez pas de la chute que vous avez faite dans le bateau. J'apprends avec peine que vous êtes encore, à Lyon, menacé par les inondations. J'espère que le vent du nord qui souffle depuis trois jours aura ramené le beau temps.

« Cette lettre n'ayant d'autre but que de vous exprimer tous mes remerciements pour la manière dont vous avez toujours

conduit l'armée de Lyon, je me borne à vous assurer de mes sentiments de haute estime et d'amitié.

« LOUIS-NAPOLÉON. »

Voici les nouvelles que j'ai reçues aujourd'hui de Paris :

16. — *Midi et demi.* Paris est livré depuis ce matin à un mouvement extraordinaire. Les boulevards sont décorés de distance en distance d'arcs de triomphe gigantesques, sur lesquels on lit ces mots : « A Napoléon III empereur », ou d'autres inscriptions analogues. Partout des couronnes, des aigles, des drapeaux, des devises impériales, etc. Partout une foule empressée, pleine de confiance. Les troupes et la garde nationale prennent en ce moment leurs positions.

Cinq heures. Son Altesse Impériale est arrivée à la gare du chemin de fer d'Orléans à deux heures; elle a été reçue par tous les grands corps de l'État. Le prince est monté à cheval; les acclamations les plus vives ont éclaté dès qu'il a paru. La réception de Paris a dignement couronné ce beau voyage; depuis le chemin de fer jusqu'aux Tuileries, il n'y a eu qu'un immense cri de : « Vive l'Empereur! » Il n'y a pas eu le moindre accident. Paris est en fête.

17. — Les réfugiés de Suisse comptent sur une amnistie lors de la proclamation de l'Empire.

Il y a abondance de travail à Lyon; les commandes en étoffes riches pour Paris et pour l'étranger sont énormes. J'ai vu chez des fabricants des robes tissées ou brodées en or remarquables. Il y aura à Paris, cet hiver, un grand luxe dans les toilettes des femmes.

18. — Une dépêche télégraphique du 18 octobre annonce la mise en liberté d'Abd-el-Kader. L'ex-émir sera conduit à Brousse, en Turquie, aussitôt les préparatifs de son départ achevés.

20. — La note et le décret suivant ont paru ce matin dans le *Moniteur* :

« La manifestation éclatante qui vient de se produire dans toute la France en faveur du rétablissement de l'Empire

impose au prince Président de la République le devoir de convoquer le Sénat.

« Le Sénat se réunira le 4 novembre prochain. S'il résulte de ses délibérations un changement dans la forme du gouvernement, le sénatus-consulte qu'il aura adopté sera soumis à la ratification du peuple français.

« Pour donner à ce grand acte toute l'autorité qu'il doit avoir, le Corps législatif sera appelé à constater la régularité des votes, en faire le recensement et en déclarer le résultat.

« LOUIS-NAPOLÉON,

« Président de la République française,

« Vu les art. 24 et 31 de la Constitution,

« DÉCRÈTE :

« ARTICLE PREMIER. Le Sénat est convoqué pour le 4 novembre prochain.

« ART. 2. Le ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

« Fait au palais de Saint-Cloud, le 19 octobre 1852.

« LOUIS-NAPOLÉON.

« Pour le prince Président,
« Le ministre d'État,
« Achille FOULD. »

« Veuillez faire imprimer immédiatement et afficher dans toutes les communes de votre département cette note et ce décret, en mettant en tête du placard ces mots : « Ministère de l'intérieur. »

23. — On expédie sans cesse de Suisse en France des ouvrages de M. Victor Hugo contre le prince Louis-Napoléon. On cherche aussi à introduire en France, du canton de Genève où il abonde, le journal belge *la Nation,* qui n'est qu'un tissu

d'injures contre le prince Président. Il est inouï qu'à Bruxelles on souffre de pareilles diatribes contre le chef d'une nation amie.

On me mande que le prince Président a donné, le 20, une petite soirée à Saint-Cloud. On est frappé de la merveilleuse simplicité qu'il conserve au milieu de ses triomphes inouïs. Le prince est mieux portant que jamais; il est seulement un peu bruni par le voyage. Il a montré une lettre qu'il venait de recevoir d'Abd-el-Kader, dans laquelle l'émir se reconnaît pour la première fois sujet de la France; il jure au Président de ne jamais sortir de Brousse sans sa permission : « Quand même, dit-il, le feu prendrait à ma maison, la foudre tomberait dessus, je n'en bougerais pas sans ta permission. »

25. — Le ministre de la guerre m'a autorisé à aller à Paris le 2 novembre pour y être à l'ouverture de la séance du Sénat le 4 novembre. Je laisse le commandement provisoire au général de division Herbillon.

3 novembre. — Je suis arrivé à Paris à six heures et demie du matin; je n'ai encore eu le temps de voir personne. Le ministre de la guerre passera une grande revue de la cavalerie à Versailles. Abd-el-Kader s'y rendra. Le prince Président n'y va pas. Abd-el-Kader reviendra ensuite dîner chez le ministre de la guerre; je suis de ce festin.

J'ai dîné chez le ministre de la guerre; tous les ministres y étaient, sauf MM. de Persigny, ministre de l'intérieur, et Ducos, ministre de la marine. Il y avait eu dans la journée une grande revue de la division de cavalerie Korte, à laquelle assistait Abd-el-Kader. Il y a eu, dit-on, deux beaux mouvements de cavalerie. Le festin était en l'honneur de l'émir. Celui-ci a quarante-quatre ans, cinq pieds cinq pouces. C'est un fort bel homme; il a de très beaux yeux expressifs, l'air fin et spirituel, une belle barbe noire, pas trop forte; son costume blanc fait valoir son teint basané. Il a été fort gracieux à mon endroit. J'ai été deux mois à Bône. Chose singulière, il savait que j'y avais commandé et m'en a parlé; alors je lui ai exprimé ma satisfaction de sa mise en liberté.

Après le dîner, la foule se précipitait chez le ministre de la

guerre pour voir Abd-el-Kader. Il pouvait à peine respirer; il est la principale occupation des Parisiens en ce moment. Il restera quelques jours à Paris, puis il retournera à Amboise pour mettre en route sa suite; il reviendra ensuite passer quelques jours dans la capitale, et ce n'est qu'alors que sa marche définitive sera arrêtée, qu'on saura s'il passe par Lyon et s'il s'y arrête.

Il me serait difficile d'énumérer les nombreux officiers généraux et autres qui m'ont entouré chez le ministre de la guerre. Le général Canrobert m'a dit qu'à son retour le Président avait donné à dîner à sa maison et qu'il était à sa droite. Cet officier général a dit au prince : « Vous avez été content des troupes? » Le prince a repris : « Oui, surtout de celles de Castellane. »

4. — J'ai été à Saint-Cloud voir le Président; il a été, comme toujours, parfaitement bon et aimable pour moi. Je l'ai trouvé causant avec un ministre dans la première salle; il l'a quitté pour venir à moi, m'a encore remercié de mes services, puis nous avons parlé de la séance du Sénat, de la répugnance de beaucoup de membres, et de la mienne en particulier, à appeler la dynastie de Jérôme à la succession; il m'a dit qu'il trouvait cela simple, car il l'avait éprouvé lui-même, et m'a expliqué avec beaucoup de confiance les raisons qui l'y avaient porté. Je lui ai dit qu'en homme supérieur il avait grandi à mesure que sa position grossissait, ce qui est vrai, tandis que le propre des hommes médiocres est de s'amoindrir à mesure que leur position les élève; que tous ses discours avaient été échelonnés avec une grande habileté, à commencer par celui de Dijon, dont je n'avais pas compris alors toute la portée, mais qui me fit revenir de Dijon à Lyon, au lieu de l'accompagner à Paris. « Oui, me dit-il, j'ai oublié de vous en remercier. J'aurais dû vous en écrire; beaucoup d'autres, à votre place, au lieu de se rendre à leur commandement où il pouvait y avoir du danger, auraient dit : « Ma foi, je m'en moque. Je suis en congé, j'en profite; arrivera ce qui pourra! » Il m'a parlé de son projet de mariage avec un abandon et une confiance que je ne lui avais jamais vus à ce point. Le

prince est mieux portant que jamais, et il a l'air fort satisfait.

La séance du Sénat ne paraît pas l'occuper du tout, mais les ministres en sont un peu ébouriffés ; cela vient de ce que le Sénat n'a pas été du tout dirigé. Si feu M. de Sémonville avait été grand référendaire, on aurait su à l'avance qui nommer pour la commission; si le duc Pasquier nous avait présidés, le Sénat eût été autrement dirigé.

Abd-el-Kader dînait chez le Président; il m'a demandé comment je pensais qu'il avait conduit ses troupes. « De la seule manière possible et raisonnable, et avec bravoure, lui ai-je dit; n'ayant pas de canons pour répondre aux nôtres, vous ne pouviez vous battre en ligne. » Il s'est montré satisfait. Il a, du reste, l'air assez ennuyé de son métier de curiosité en montre. Ses yeux sont remarquables d'expression. La princesse Mathilde était à ce dîner.

J'ai retrouvé l'Espagnole, comtesse de Montijo, et sa fille la belle Eugenia toujours pas mariée et qui est fort à la mode. Il faut une heure pour revenir de Saint-Cloud; j'étais à minuit chez moi.

5. — J'ai été au ministère de la guerre, où j'ai causé avec M. de Franconnière, le lieutenant-colonel Trochu et autres.

La commission du Sénat s'est prononcée contre l'hérédité du prince Jérôme; elle a été appelée à Saint-Cloud.

6. — Le général Sauboul, sous-gouverneur des Invalides, étant venu me voir le matin, m'a dit que le prince Jérôme avait prévenu qu'il coucherait le soir à l'Hôtel des Invalides, la peinture du Luxembourg lui faisant mal. J'ai prévu, dès lors, que la commission était d'accord avec le gouvernement. En effet, en arrivant à deux heures au Sénat, j'ai appris du duc de Mortemart, qui en fait partie, que l'article 4 est supprimé pour le prince Jérôme et sa race; qu'on y a substitué que le prince Louis-Napoléon réglera lui-même, dans le cas où il n'aurait pas d'héritier légitime ni adoptif, l'hérédité de sa famille par un décret impérial.

On a ensuite introduit les trois conseillers d'État Baroche, Rouher et Delangle, commissaires du gouvernement pour le sénatus-consulte. M. Troplong a lu un long rapport très bien

rédigé, lumineux et fort beau, qui a été généralement approuvé dans la Chambre. Il a dit que, d'accord avec le gouvernement, l'article 4 était supprimé; ce qui a généralement satisfait, le Sénat étant très opposé au prince Jérôme et surtout à son fils; c'est, du reste, un sentiment général. Si cet article était resté, cela aurait peut-être fait perdre au prince un million de voix. Le prince Jérôme est, dit-on, exaspéré. Il a eu ce matin avec M. Troplong une conversation d'une heure et demie, dans laquelle il lui a dit des grossièretés; il a été appelé à Saint-Cloud à onze heures, ce matin. On m'assure que le prince Jérôme a donné sa démission de sénateur.

Le prince Jérôme est furieux; non seulement il a maltraité M. Troplong, mais il paraît aussi qu'avec M. Mesnard il a été pas mal grossier. Le motif des observations du duc de Mortemart au Sénat vient de ce que le prince Jérôme, furieux de ce que le duc de Mortemart avait parlé fortement dans son bureau pour que le prince Jérôme et sa race ne fussent pas appelés à l'hérédité dans le sénatus-consulte, avait dit à table, la veille : « Enfin, un général de Mortemart qui vient on ne sait d'où, qui s'est fourré au Sénat on ne sait comment, qui n'a pas même prêté serment, ce qui entache d'illégalité toutes les opérations du Sénat et de la commission, fait de l'opposition contre moi. »

J'ai été chez le duc et la duchesse de Mortemart. Il est fort content de sa position à Bourges; sa femme et sa fille Mme de Sainte-Aldegonde paraissent maintenant satisfaites du parti qu'il a pris; cela l'a fait sortir de l'espèce de marasme dans lequel il était depuis la mort de son fils. Le duc de Mortemart a maintenant soixante-six ans; il a de l'activité, monte à cheval et dirige avec fermeté sa division; il est toujours en uniforme.

7. — A quatre heures, le Sénat s'est rendu en corps à Saint-Cloud pour porter le sénatus-consulte au prince. Le Sénat, en arrivant à Saint-Cloud, a été conduit dans la grande galerie, la même où l'empereur Napoléon Ier a reçu l'offre de l'Empire. Un officier a annoncé le prince; il est entré suivi de sa maison. Les sénateurs ont formé le cercle. Au milieu d'eux,

M. Mesnard, en l'absence du prince Jérôme, a prononcé un petit discours fort bien, en remettant le sénatus-consulte au prince. Son Altesse a fort bien répondu en citant des paroles de l'Empereur dans les mêmes circonstances; puis elle a parlé à presque tous les sénateurs; son visage annonçait l'émotion et de la satisfaction. A son entrée comme à sa sortie, le prince a été accueilli par les cris unanimes des sénateurs de : « Vive l'Empereur! » M. d'Argout lui a donné tout de suite le titre de « Sire » et de « Votre Majesté » en lui parlant; il me semble qu'il vaudrait mieux attendre pour cela que le plébiscite, dont le résultat ne peut être douteux, fût connu et que l'empire fût proclamé.

J'ai dit au ministre de la guerre, Saint-Arnaud, que c'était sans doute la dernière fois que le Sénat serait escorté par la garde républicaine, que c'était une anomalie quand il venait de proclamer l'Empire. M. de Saint-Arnaud m'a répondu avec énergie qu'il allait immédiatement changer son nom. Le grand référendaire d'Hautpoul nous a dit, en sortant de Saint-Cloud, que le prince l'avait chargé de dire aux sénateurs de rester à Paris, que d'ici à trois ou quatre jours on présenterait au Sénat des sénatus-consultes.

Le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, m'avait avec beaucoup d'obligeance offert de me mener et de me ramener, de sorte que nous avons voyagé ensemble et causé d'une manière intéressante, en particulier sur les six membres de la commission opposés à l'hérédité du prince Jérôme, que le prince Louis-Napoléon a fait venir à Saint-Cloud. Après leur leur avoir parlé en particulier, il les a réunis ensemble; le cardinal Donnet a été chargé de porter la parole en présence du général Magnan et de quelques autres qu'on avait fait venir et qui se sont déclarés contre le prince Jérôme, quoiqu'ils se fussent d'abord déclarés pour. La démission du prince Jérôme, de président du Sénat, a été acceptée.

9. — D'après ce que j'ai appris dans le corps diplomatique, l'hérédité du prince Jérôme serait mal reçue par les puissances. Je dînais hier à côté de M. Thouvenel, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères. J'ai aussi causé

avec M. Drouyn de Lhuys. Les puissances sont tout juste bienveillantes pour le rétablissement de l'Empire, c'est une crise que nous traverserons sans encombre, mais il ne faudrait pas nous créer nous-mêmes d'embarras.

Abd-el-Kader est reparti pour Amboise afin d'y attendre la décision du Sultan sur son séjour à Brousse, où il est pressé de se rendre ; cette affaire se traite en ce moment.

J'ai été à Saint-Cloud, où je suis arrivé à dix heures du matin. J'ai attendu quelques instants au salon de service, où on était fort occupé des uniformes pour Fontainebleau, où le prince va aller chasser.

Le colonel Ney a organisé la vénerie, dont il est chargé, sur le même pied que sous l'Empire.

On ne donnera le titre de « Sire » et de « Majesté » au prince qu'après qu'il aura été proclamé.

Le prince Louis-Napoléon m'a fait une fort gracieuse réception, suivant son usage. Nous avons parlé du sénatus-consulte, je lui ai dit que l'opposition du Sénat contre le prince Jérôme était une opposition dictée par affection pour lui, que le vote unique de M. Vieillard, son ancien précepteur, prouvait qu'il connaissait à fond, en cette qualité, la générosité de son caractère.

Le prince m'a demandé mon avis sur différentes choses d'étiquette dans les revues ; à propos de ça, je lui ai raconté que, voyageant avec le cardinal Donnet, lui voyant mettre ses gants rouges au moment de descendre de voiture, je lui avais fait observer que c'était le moment de les quitter, attendu qu'on ne paraissait jamais devant un souverain avec des gants ; j'ai ajouté que le cardinal s'était empressé de le faire en me remerciant beaucoup.

Le prince m'a invité à déjeuner. Pendant le déjeuner, on parlait des troupes qu'il avait vues pendant sa tournée ; il a dit : « Le seul lieu où il y ait eu de l'ordre est Lyon ; pour les populations, celles par lesquelles j'ai été le mieux reçu, c'est à Saint-Étienne et à Nîmes. » Le général Lahitte est arrivé et a été prié à déjeuner. On était à table quand on a annoncé le prince Jérôme. Ayant pris place vis-à-vis du Président, il s'est

trouvé en face de deux sénateurs. J'étais à la droite du Président, à côté de M. Mocquard, qui est fort spirituel.

Après le déjeuner, le prince est entré dans la salle à côté du salon de service avec le prince Jérôme, avec lequel il a eu un long entretien. Étant pressé de m'en aller, je me suis avancé; alors il est venu à la porte ouverte, m'a pris la main et m'a fait des adieux aimables. Ce qui m'a étonné, c'est que le prince Jérôme, qui est furieux contre les sénateurs, se soit avancé pour me dire : « Bonjour, Castellane », et me faire ses adieux en me serrant la main.

J'ai été chez M. Chevreau, secrétaire général du ministère de l'intérieur, qui fait à peu près tout, car on assure que les distractions de M. de Persigny augmentent. M. Chevreau est parfaitement obligeant. Il m'a parlé de M. Bret, me demandant si j'en étais content; je lui ai dit que oui. Il m'a répondu : « Tant mieux, car ce qu'il nous faut avant tout à Lyon, c'est un préfet qui vous convienne. »

J'ai été ce soir chez la princesse de Lieven, qui a maintenant soixante et onze ans; elle est fort souffrante et ne se lève plus de dessus son canapé. Ce qui la soutient, c'est de s'occuper de politique, sa grande passion. Elle est toujours fort aimable pour moi.

11. — Ma fille Contades est priée pour trois jours à Fontainebleau et part demain. Je suis parti à sept heures du soir pour Lyon.

12. — Nous sommes débarqués à une heure de l'après-midi. A deux heures, je me promenais sur la place Bellecour. Le soir, j'ai été au Grand Théâtre.

13. — On me rend compte de différents points que des protestations du comte de Chambord contre l'Empire ont été répandues dans les départements de mon commandement. Dans le département du Rhône, il en a été adressé par la poste à tous les membres du conseil général et des conseils d'arrondissement. Elles sont timbrées de Lausanne.

Le rétablissement de l'Empire est vu généralement, par les troupes en particulier, avec une grande satisfaction. Les rouges, mécontents, travaillent dans l'ombre; mais ils n'osent pas faire la moindre démonstration.

15. — Extrait d'une lettre de Mme la marquise de Contades, de Fontainebleau, le 14 novembre 1852.

« Vendredi nous sommes partis de Paris dans un convoi spécial où il y avait le prince Napoléon Jérôme, la princesse Mathilde, M. et Mme de Saint-Arnaud, M. et Mme Drouyn de Lhuys, M. de Morny, le général Magnan, sa femme et sa fille, M. de Maupas, Mme et Mlle de Montijo, lord et lady Cowley, M. et Mme de Pierres et moi. M. Fould était déjà auprès du prince, ainsi que M. de Caumont. Le soir, il y a eu un grand dîner et réception des dames du pays, et ensuite nous avons été prendre du thé chez la princesse Mathilde. Hier matin, après déjeuner, nous sommes partis en poste pour la chasse. Au rendez-vous, nous sommes montés à cheval et nous avons fait une très belle course dans la forêt. A quatre heures, le cerf était hallali à l'eau. C'était un très beau coup d'œil; la forêt était pleine de monde, ils criaient tous à qui mieux mieux : « Vive l'Empereur! » Il a été admirablement reçu ici. La ville entière est pavoisée, et l'arc de triomphe est charmant; il a été dessiné par des artistes qui habitent Fontainebleau. Hier soir sont arrivés M. et Mme Bineau et Mme Abatucci. M. de Saint-Arnaud est assez souffrant de l'estomac. Sa femme m'a demandé de vos nouvelles, hier au soir, et m'a priée de vous remercier mille fois de votre joli petit fichu; elle le trouve charmant. Nous passerons encore ici la journée d'aujourd'hui, et demain après déjeuner nous retournerons à Paris. Ce château est admirablement beau. Nous avons dîné hier dans la galerie de Primatice, qui est restaurée à neuf. Elle était éclairée à giorno; impossible de voir un plus beau coup d'œil. Le prince se porte à merveille; il est très gai et si bon et si facile à vivre qu'il ne tiendrait qu'à chacun de nous de se croire chez soi. Tout cela sans que jamais personne soit tenté de prendre la moindre familiarité avec lui. Adieu, etc. »

17. — La publication dans le *Moniteur* des protestations contre l'Empire est un acte habile. Celles des démocrates

excitent l'indignation; les rouges sont furieux qu'on les ait insérées au *Moniteur;* elles sont si violentes que les républicains honnêtes donneront leurs voix au prince Louis-Napoléon.

La protestation de M. le comte de Chambord ne fait aucune sensation; on en parle comme d'un acte au succès duquel l'auteur lui-même ne croit pas. On en a distribué à profusion de tous les côtés.

20. — Le préfet de la Drôme, Ferlay, a déployé une grande activité depuis trois semaines pour éviter les abstentions. L'évêque de Valence n'ayant pas imité l'exemple des évêques de Rennes et de Gap, qui ont fait des lettres pastorales pour engager à voter pour l'Empire, le préfet a adressé à tous les ecclésiastiques du diocèse de Valence un exemplaire du discours de l'évêque au prince, lors de son passage à Valence.

22. — Votes militaires de Lyon : 12,962 votants, 12,463 *oui,* 278 *non,* 125 blancs, 86 douteux.

Lyon (ville) : 58,789 inscrits, 36,388 votants, 27,237 *oui,* 7,361 *non.*

25. — La commission chargée de faire confectionner l'épée et la médaille, produits d'une souscription faite à Lyon, est venue m'apporter hier cette épée et cette médaille.

Voici ce que dit à ce sujet le journal *le Courrier de Lyon :*

« Nous avons annoncé que l'épée d'honneur offerte à M. le général Castellane par la reconnaissance lyonnaise était achevée, ainsi que la médaille commémorative des événements de décembre 1851, frappée en l'honneur du général en chef de l'armée de Lyon et des troupes placées sous ses ordres.

« En conséquence, la commission chargée de veiller à la réalisation du vœu des souscripteurs s'est présentée hier, vers trois heures de relevée, à l'hôtel de la division, afin de faire hommage à M. le comte de Castellane de ce double témoignage de la gratitude publique. Le général en chef a reçu la commission, entouré de son état-major et de plusieurs officiers généraux et supérieurs de l'armée de Lyon, avec cette courtoisie et cette bienveillance qui le caractérisent.

« En lui remettant l'épée d'honneur et les deux premiers exemplaires de la médaille, M. Barthélemy Goirand, maire du

Ier arrondissement et président de la commission, lui a adressé l'allocution suivante :

« Général,

« Cette épée et cette médaille que nous avons l'honneur de « vous offrir, c'est l'hommage de toute la population lyon- « naise. Dans cette ville, qui depuis vingt ans a si souvent « vu la guerre civile ensanglanter ses rues, il a fallu toute « votre activité, tout votre courage, toute l'énergie de votre « volonté, toute la puissance de votre direction pour vaincre « sans combattre. Vous avez en quelque sorte renoncé à « une victoire assurée, en paralysant l'action des sociétés « secrètes.

« Voilà ce que vous avez fait non seulement pendant les « journées qui suivirent le 2 décembre, mais depuis que vous « commandez à Lyon; vous, le chef de cette armée si noble et « si brave, qui, pénétrée de ce sentiment profond de la disci- « pline qui est toute sa force, a fait, comme son général, de « l'héroïsme pacifique.

« Plus heureux que les généraux de l'armée de Paris et « d'un grand nombre de provinces, vous avez eu la gloire de « faire accepter sans collision la volonté du prince Louis-Napo- « léon; pendant que ce chef de l'État sauvait la France, vous « aussi, Général, sauviez notre belle cité et les départements « placés sous votre commandement.

« La France se mourait alors faute d'un gouvernement. « Honneur et reconnaissance à Son Altesse Impériale qui a « rétabli l'autorité et l'unité dans le pouvoir.

« Cette épée et cette médaille d'honneur seront vos trophées « de Lyon; elles ont été, suivant vos désirs et les soins de la « commission, dont j'exprime les sentiments, exécutées sur « notre sol, au milieu de ceux qui ont conçu la pensée de « vous en faire hommage.

« Soyez remercié, Général, soyez remercié avec l'armée « dont vous êtes la tête, des hauts services que vous avez « rendus à la seconde ville de France, à son commerce, à son

« industrie, qui se sont développés, libres de toute pression, « sous votre commandement militaire. :

« Cette épée et cette médaille d'honneur que nous sommes « heureux de déposer en vos mains, c'est la reconnaissance « publique qui vous prie de les accepter et qui s'honore de « vous les offrir. »

« M. le général de Castellane a répondu à peu près dans les termes suivants :

« MESSIEURS,

« Le prince aujourd'hui acclamé Empereur à la ratification « générale, en me confiant l'important commandement dont « je suis revêtu, en me mettant en position de le seconder « dans la seconde ville de France dans l'œuvre de salut qu'il « s'était imposée, m'a fait la plus grande faveur qu'on puisse « accorder à un homme.

« J'ai été assez heureux pour bien exécuter les ordres du « prince et d'une manière à satisfaire son cœur en parvenant « à vaincre sans combattre, grâce aux braves officiers géné- « raux, officiers et soldats que j'avais l'honneur de commander; « comme leur chef, ils n'ont pas oublié qu'abnégation et hon- « neur étaient la devise du soldat. Mes antécédents sont assez « connus pour qu'on sache que je ne crains pas les coups de « fusil; mais chacun de nous a senti que, dans une semblable « circonstance, s'il était moins avantageux pour les militaires « de ne pas se battre, il était plus utile au pays et plus glo- « rieux pour eux d'obtenir les mêmes résultats sans collision. « Ces résultats n'en ont été que plus considérables, car un « soulèvement à Lyon aurait entraîné d'autres insurrections.

« Je suis touché de la bonté du prince, qui m'a permis d'ac- « cepter et de porter l'épée que les Lyonnais ont bien voulu « m'offrir; je leur suis profondément attaché, je me glorifierai « toujours de ce témoignage de la bienveillance de cette grande « et laborieuse cité. Ce dépôt sacré sera conservé religieuse- « ment non seulement par moi, mais après moi, par ma famille.

« Je remercie messieurs les membres de la commission de « la peine qu'ils ont prise et du soin qu'ils ont mis à faire con- « fectionner cette épée à Lyon et par des artistes lyonnais, ce « qui me la rend encore plus précieuse. »

29. — J'ai prié à mon dîner du lundi 29 novembre les membres de la commission de l'épée, présents à Lyon; j'ai mis mon épée pour la première fois à ce festin, pour faire honneur à la commission.

2 décembre. — Le rédacteur en chef du *Salut public,* M. Destigny, entrant à neuf heures du matin dans ma chambre, m'a annoncé ma nomination de maréchal de France; il a reçu par le télégraphe électrique un extrait du *Moniteur* du 2 annonçant la proclamation de l'Empire, les nominations de maréchaux de France des généraux Castellane, Magnan et Saint-Arnaud.

Une dépêche télégraphique de neuf heures cinquante-cinq du matin, du maréchal Saint-Arnaud, m'est parvenue à dix heures du matin; elle est ainsi conçue :

« Sa Majesté vient de vous élever à la dignité de maréchal de France.

« Le maréchal ministre de la guerre veut être le premier à vous adresser ses sincères félicitations. »

Il y a eu explosion de joie à l'armée de Lyon, dans tous les grades, à cette nouvelle; il en a été de même dans la ville, à tous les rangs. Les généraux Deshorties et Mellinet sont accourus chez moi émus et tout heureux.

J'ai adressé à l'Empereur la dépêche suivante :

« Sire, Votre Majesté trouvera bon que, dans mon impatience de lui exprimer ma profonde reconnaissance, je fasse usage du télégraphe.

« Soldat le 2 décembre 1804, jour du couronnement de l'Empereur, son neveu daigne, le 2 décembre 1852, me nommer maréchal de France.

« Mon dévouement à Votre Majesté égale ma reconnaissance. Je supplie l'Empereur d'en déposer à ses pieds la respectueuse expression. »

5. — Après le *Te Deum* à la cathédrale, le préfet du Rhône a proclamé l'Empire, du haut d'une estrade sur la place Bellecour. L'armée a répondu par trois hourras de : « Vive l'Empereur ! » Les troupes ont ensuite défilé dans le plus grand ordre en poussant le même cri. Le temps était très beau; il y avait une grande affluence. Cette cérémonie a été magnifique.

J'ai donné un dîner de trente-deux personnes; j'y avais prié les officiers généraux, les chefs de corps et les principales autorités civiles. Il m'aurait fallu en avoir cinquante; malheureusement, ma salle à manger est trop petite; les convives touchaient le mur des deux côtés. J'ai porté la santé de l'Empereur, en parlant de son pouvoir fondé sur huit millions de suffrages, de ses hautes qualités gouvernementales. On raconte que j'ai bien parlé; le diable m'emporte si je me souviens de ce que j'ai dit.

Le soir, Lyon a été illuminé, mais médiocrement. Les Lyonnais ont aussi peu crié : « Vive l'Empereur! » quoique, au fond, ils soient contents.

7. — On a été étonné de me voir porté le dernier sur le décret qui nomme les maréchaux; le plus curieux, c'est que cela a eu lieu contrairement à la loi du 14 avril 1832. Le maréchal Saint-Arnaud, ministre de la guerre, est parvenu à tromper l'Empereur en lui faisant croire que le rang dépendait de sa volonté. C'est un abus de pouvoir de M. de Saint-Arnaud et une action peu délicate. Je ne voudrais pour rien prendre la place d'un autre; le respect du droit d'ancienneté importe à l'armée (1).

Extrait d'une lettre de Mme la marquise de Contades.

« 2 décembre 1852.

« J'arrive des Tuileries; j'ai été comblée de compliments pour vous. Le premier m'a été fait par Abd-el-Kader, ensuite tous les ministres et leurs femmes, princesse Mathilde, etc.

(1) J'ai su que l'Empereur avait été fâché plus tard de cette injustice. Je ne l'ai jamais conçue, avec les bontés dont il m'a toujours honoré; mais il n'a plus voulu revenir sur le fait accompli. (*Note du maréchal.*)

Le prince Lucien Murat m'a embrassée sur les deux joues sans plus de façon; l'Empereur s'est approché de moi, et en me prenant la main : « *J'espère, m'a-t-il dit, que votre brave père sera content. Je suis bien aise de pouvoir lui donner un témoignage d'estime et d'affection.* »

« Le duc de Bauffremont vous fait faire mille compliments. Le général Canrobert m'a dit que, pendant le déjeuner, l'Empereur avait parlé de vous de la manière la plus flatteuse. Mmes Drouyn de Lhuys et Fould se sont fait remarquer par leur amabilité. Mme de Saint-Arnaud vous fait dire mille choses gracieuses aussi. Enfin les oreilles me tintent encore. Le général Roguet m'a bien priée de vous le nommer.

« La revue dans la place des Tuileries a été la plus belle chose qu'on puisse voir. Quand le maréchal de Saint-Arnaud a lu la proclamation de l'Empire, l'enthousiasme a été jusqu'à la frénésie. Nous étions tous bien émus : l'Empereur, le plus calme de tous, mais visiblement satisfait. Le pauvre Merle vous est bien dévoué; il est ravi, et il est venu me le dire plusieurs fois. Les généraux Goyon, Lourmel, Espinasse, Toulongeon, Edgard Ney et mille autres; il n'y avait pas plus d'une vingtaine de femmes, et je suis vraiment bien touchée d'y avoir été priée. Je me souviendrai toute ma vie de ce que j'ai vu aujourd'hui. »

11. — On continue à vendre et à colporter dans le canton de Genève le pamphlet *Napoléon le Petit* et d'autres écrits anarchistes. Les numéros du journal belge *la Nation*, du 11 décembre, contenant des articles infâmes contre les trois maréchaux de France nommés le 2 décembre 1852, ont été répandus à profusion dans ce canton et sur notre frontière.

12. — Il y a ce soir une grande illumination pour l'inauguration de la statue de Notre-Dame de Fourvières ; toute la population est sur pied, cela va donner à Abd-el-Kader une idée grandiose de Lyon.

Abd-el-Kader est arrivé à deux heures de l'après-midi à Lyon, à bord du bateau à vapeur qu'on a loué pour lui et qui le conduira à Avignon. Sa suite est de quarante-deux personnes. Il est venu immédiatement me voir avec trois de ses

enfants et l'ancien chef de sa cavalerie, mulâtre de vingt-neuf ans. Il est retourné à bord de son bateau, qu'on a amené à hauteur du pont d'Ainay; il y couchera avec toute sa suite. J'ai été lui rendre visite. Je n'ai vu de femmes que sa mère, à laquelle il m'a présenté; il est ensuite venu dîner chez moi, avec six personnes de sa suite. Le préfet Bret l'a piloté dans sa voiture. J'avais prié M. Bret, M. le procureur général, tous les officiers généraux, l'intendant, mon chef d'état-major et mes aides de camp. Après le dîner, plusieurs femmes de la société sont venues pour le voir; puis le préfet l'a emmené voir les illuminations. Elles étaient spontanées et générales, de sorte qu'Abd-el-Kader, voyant toute la population dehors, aura pris une idée encore plus grande de Lyon que s'il avait vu cette ville dans son état habituel. Il est regrettable qu'il ne soit pas arrivé deux heures plus tôt; il aurait vu une magnifique parade sur la place Bellecour.

13. — Petite guerre au Grand Camp. Abd-el-Kader en a été enchanté. L'artillerie et la cavalerie défilant au galop lui ont fait grand plaisir. Il m'a dit que l'Empereur lui avait donné la liberté, et que j'ornais ce bienfait de guirlandes et de rubans; qu'il avait été émerveillé de Paris, mais que d'autres merveilles l'attendaient ici. J'ai été le voir sur le bateau au moment de son départ; il m'a donné la main.

14. — J'avais reçu le 12, du ministre de la guerre, la dépêche télégraphique ci-après :

« Des affaires importantes sont soumises aux délibérations du Sénat, je pense qu'il serait intéressant pour vous de prendre part à ses travaux. Je vous autorise donc à venir à Paris immédiatement, si rien dans votre commandement ne s'oppose à votre départ de Lyon. Vous aurez, en outre, par ce voyage, l'occasion de remercier l'Empereur. »

Je suis en conséquence parti de Lyon aujourd'hui, par le bateau de cinq heures du matin. A midi, j'ai pris le train à Chalon; j'étais à la gare de Paris à dix heures et demie du soir.

15. — J'ai été chez le ministre de la guerre Saint-Arnaud; il était sorti. J'ai été de là chez le maréchal Magnan; il est fort

content, m'a fait compliment de grand cœur. Il attribue mon rang sur le décret à ce que je n'y avais pas été porté par le ministre de la guerre Saint-Arnaud, qui s'y était placé le premier avec le général Magnan en second, mais que l'Empereur m'avait ajouté, voulant positivement que j'y fusse.

16. — J'ai dîné chez l'Empereur. Il a été, comme à son ordinaire, parfaitement bon pour moi; il m'a placé à sa droite. Il avait à sa gauche le comte Tascher, ancien officier d'ordonnance de l'empereur Napoléon Ier; je ne l'avais pas vu depuis trente-huit ans. La dernière fois que nous nous étions rencontrés, c'était chez l'empereur Napoléon Ier; il est assez singulier que nous nous revoyions chez un autre empereur, son neveu.

J'ai remercié l'Empereur du bâton de maréchal, je lui ai montré l'épée de Lyon, il l'a trouvée fort belle. Nous avons causé de Lyon, de son voyage, enfin un peu de tout. L'Empereur est maintenant très difficile à voir; ses aides de camp mêmes sont obligés de lui demander des audiences lorsqu'ils veulent lui parler, quand ils ne sont pas de service.

Les Tuileries sont remises entièrement à neuf; l'ameublement est magnifique. L'Empereur, après dîner, prend chacun à part; vers huit heures trois quarts il s'est retiré du salon dans ses appartements, et chacun s'en est allé.

De là j'ai été aux Invalides, chez le prince Jérôme, qui reçoit les jeudis; j'y ai vu son fils Napoléon. Ce grand et fort garçon-là emploie encore en ce moment des rouges, les Girardin, etc.; il fait continuellement de l'opposition à l'Empereur son cousin.

17. — J'ai dîné chez Mme Cibiel, puis j'ai été chez Mme de Montijo; elle va avec sa fille Eugenia à Compiègne. Cette jeune personne, à laquelle on donne vingt-six ans, est grande, fort agréable. On prétend qu'elle a touché le cœur de l'Empereur. Elle est cinq ou six fois grande d'Espagne. Elle est fort enrhumée; on va jusqu'à dire que c'est pour cela que le voyage de Compiègne a été retardé. Mlle de Montijo a une bonne extinction de voix, mais n'en est pas moins décidée à aller demain à Compiègne, et elle ira.

18. — J'ai été chez Mme la maréchale de Lobau, qui est enchantée de ma promotion; je ne me doutais guère, à l'époque où j'étais aide de camp de son mari, général de division, qu'il serait maréchal de France et que je le deviendrais un jour moi-même.

20. — On ne disait pas de nouvelles, ce soir, chez la princesse de Lieven. M. Guizot y était et a causé avec esprit, suivant son usage.

Chez Mme de Boigne, M. de Salvandy racontait que le prince Murat était parti pour l'Allemagne pour traiter d'un mariage pour l'Empereur. M. de Casabianca m'a dit que le prince Murat était tout bonnement allé en Allemagne pour faire une partie de chasse. Ce qui est positif, d'après M. de Casabianca, qui doit le savoir, c'est que l'Empereur est très décidé à se marier; depuis quelques jours seulement, il le dit d'une manière positive. Le prince Jérôme, quoique cela ne soit pas son intérêt, l'a beaucoup engagé à se marier, et l'Empereur lui en sait gré.

23. — Chose extraordinaire, M. de Saint-Arnaud, espérant probablement faire rendre un nouveau décret qui lui donnerait le pas sur les deux maréchaux de France nommés le 2 décembre dans le même décret que lui, avait gardé l'ampliation envoyée par M. Fould, quand il a su que la loi ne permettait pas que, étant le moins ancien général de division des trois, il prît rang avant les deux autres. La lettre de félicitations était depuis le 3 décembre faite et signée de lui au bureau des états-majors. Ni M. le maréchal Magnan ni moi, nous ne la recevions; j'en ai témoigné hautement mon étonnement, même dans les bureaux de la guerre. Enfin M. le maréchal de Saint-Arnaud a consenti à se dessaisir du décret, et aujourd'hui 23 décembre j'ai reçu par ordonnance la lettre de félicitations du ministre de la guerre datée du 6 décembre et ampliation du décret dont la teneur suit :

« Monsieur le Maréchal, j'ai l'honneur de vous adresser une ampliation du décret en date du 2 décembre 1852, par lequel l'Empereur vous a élevé à la dignité de maréchal de France.

Je suis heureux d'avoir à vous transmettre cet éclatant témoignage de la satisfaction de Sa Majesté pour vos éminents services. Veuillez agréer mes sincères félicitations, Monsieur le Maréchal, et recevoir l'assurance de ma très haute considération.

« Le Maréchal de France, Ministre secrétaire d'État de la guerre,

« *Signé :* DE SAINT-ARNAUD. »

« NAPOLÉON,

« Par la grâce de Dieu et la volonté nationale Empereur des Français :

« Considérant que l'habileté et le courage déployés pour la défense de l'ordre dans les circonstances graves que nous avons traversées sont des titres exceptionnels à la reconnaissance publique; qu'il est juste de récompenser ceux qui ont le plus concouru à préserver la patrie des dangers qui la menaçaient,

« Avons décrété et décrétons ce qui suit :

« ARTICLE PREMIER. — Sont élevés à la dignité de maréchal de France les généraux de division : de Castellane, commandant en chef l'armée de Lyon et commandant supérieur des 7e et 8e divisions, sénateur...

. . . .

« Fait au palais de Saint-Cloud, le 2 décembre 1852.

« *Signé :* NAPOLÉON.

« Par l'Empereur, le ministre d'État,

« *Signé :* A. FOULD. »

En remerciant M. le ministre de la guerre, je lui ai fait connaître que sa lettre ne m'était parvenue que le 23 décembre.

24. — Les chasses de Compiègne suivent leur cours. Le ministre de l'intérieur M. de Persigny et sa femme, fille du prince de la Moskowa, sont toujours très amoureux l'un de

l'autre. Arrivée à l'hallali, Mme de Persigny s'est mise à sangloter; M. de Persigny l'a embrassée. Il paraît qu'ils ont continué cet exercice à cheval, d'un cheval à l'autre, en revenant, puis ils sont remontés dans leur chambre et ne sont pas descendus pour le dîner; on a trouvé cela un peu léger pour l'Empereur. A Compiègne, l'Empereur continue, dit-on, à être fort épris de Mlle de Montijo.

25. — J'ai été le soir chez la princesse de Lieven; je m'y suis trouvé un moment avec quatre anciens ministres : le comte Molé, qui l'a été sous l'Empire et sous Louis-Philippe; MM. Guizot et Dumont, sous Louis-Philippe; M. de Chasseloup-Laubat, sous le président. M. de Kisseleff, ministre de Russie; mon gendre Hatzfeldt, ministre de Prusse, complétaient l'assemblée.

Nous avons causé de feu le comte Pozzo di Borgo, diplomate bien remarquable, qui a fini par mourir en enfance, ayant oublié le français et ne parlant plus qu'italien. Il était très avide. Louis XVIII lui avait une fois donné un million avec le consentement de l'empereur de Russie. Il était avare, jouait sur les fonds; il a laissé huit millions de fortune.

La princesse de Lieven est fort souffrante; elle n'ira pas loin. La politique est la seule chose qui remonte ses forces; elle en a la rage. Sa perte fera un vide à Paris, pour les ambassadeurs surtout. Elle a une correspondance dans toute l'Europe; elle a le besoin de savoir.

On s'amuse beaucoup à Compiègne; on y joue aux jeux innocents. On a inventé des histoires d'orgies qui n'ont pas le sens commun; les journaux belges répandent ces calomnies avec satisfaction.

27. — M. Dellois, ex-lieutenant du 1er régiment de gardes d'honneur, Belge, qui était sous mes ordres en 1813 dans ce régiment et qui n'a pas cessé de m'écrire deux fois par an depuis, dans la lettre qu'il vient de m'adresser pour le jour de l'an et pour me féliciter de mon maréchalat, me dit que, depuis 1814, il avait conservé sa croix de la Légion d'honneur à l'effigie de l'Empereur, et qu'il vient de la reprendre avec bonheur; il dit que tous les anciens militaires ont con-

servé bon souvenir de l'Empereur et sont peu partisans du gouvernement parlementaire.

29. — Je suis parti de Paris hier par le convoi de huit heures du soir.

A midi et demi nous étions au débarcadère de Lyon; j'y ai trouvé les généraux Deshorties et Richepanse. La brigade Mellinet défilait; on a été satisfait à Lyon de mon retour.

30. — M. Gilardin, procureur général impérial, a reçu sa nomination de premier président de la cour impériale de Lyon par le télégraphe; il est venu tout de suite me l'annoncer, en reportant avec beaucoup d'obligeance sa nomination au bien que j'ai dit de lui; je l'ai embrassé de grand cœur. L'Empereur ne pouvait pas faire un meilleur choix.

1853

3 janvier. — Le lundi 3 janvier, j'ai reçu pour la première fois.

On dansera chez moi tous les lundis de huit heures à minuit; cela a été fort animé. Je n'ai point fait d'invitations par écrit; j'invite les personnes que je rencontre. Tous les officiers généraux, supérieurs, et leurs femmes, le sont de droit. Trois officiers, deux femmes d'officiers des grades inférieurs et trois danseurs sont priés dans chaque régiment. Les principaux fonctionnaires y viennent en uniforme. Chacun s'en est allé à minuit, exécutant la consigne. Il y aura lundi prochain abondance de femmes de la ville, on s'est fort amusé.

L'Empereur a rendu le 31 décembre le décret suivant :

« Napoléon,

« Par la grâce de Dieu et la volonté nationale Empereur des Français,

« A tous présents et à venir salut :

« Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de la guerre;

« Vu la décision présidentielle du 12 février 1850, qui a institué plusieurs commandements supérieurs de divisions militaires à l'intérieur, et les décrets des 9 janvier et 7 décembre 1851, qui ont créé les armées de Paris et de Lyon;

« Considérant que les circonstances tout exceptionnelles qui avaient motivé la création des commandements supérieurs ont cessé d'exister, mais que les motifs qui ont déterminé l'organisation à Paris et à Lyon des armées actives subsistent encore;

« Considérant en outre que l'expérience a démontré qu'il y a intérêt pour la bonne exécution du service à ce qu'à Paris comme à Lyon le commandement territorial ne soit pas séparé du commandement des troupes actives,

« Avons décrété et décrétons ce qui suit :

« ARTICLE PREMIER. — Les commandements supérieurs des divisions militaires à l'intérieur sont et demeurent supprimés.

« ART. 2. — Le commandant en chef de l'armée de Lyon continuera d'exercer ce commandement, concurremment avec celui de la 8e division militaire territoriale.

« ART. 3. — Le commandant en chef de l'armée de Paris réunira à ce commandement celui de la 1re division militaire territoriale.

« Fait à Paris, le 31 décembre 1852.

« *Signé :* NAPOLÉON. »

8. — J'ai été au théâtre des Célestins. Mmes de Saint-Didier et de Cerjat étaient dans ma loge; je m'y suis fort amusé : *Vert-Vert,* joué par Mlle Scrivaneck, fort bonne et fort jolie actrice du théâtre Saint-Martin, m'a fort diverti.

J'ai été à un bal de Mme C..., où il y avait deux à trois cents personnes. Ce sont des négociants des Terreaux qui, ayant fait fortune, sont venus s'établir à Bellecour, dans un bel appartement. C'est ainsi que se forme la noblesse de ce quartier. Ceux-ci sont à leur première année, de sorte qu'il n'y avait encore chez eux que de la société des Terreaux, des avoués, des avocats, des notaires; plus tard, ce sera la fine fleur de la société de Bellecour qu'ils recevront. Leur fille

Mme de B... avait pris les devants, il y a quelques mois; M. et Mme C... l'ont rejointe avant d'avoir quitté les affaires, ils attendront l'époque où ils les laisseront définitivement pour se séparer de leur ancienne société. C'est ainsi que les choses se pratiquent.

10. — Aujourd'hui a eu lieu ma seconde soirée dansante; elle a été encore plus nombreuse que la première. Cela ira toujours crescendo; il y avait des toilettes très recherchées. Bellecour et les Brotteaux ont également donné, en outre de la colonie.

Extrait d'une lettre de Mme la marquise de Contades, du 16 janvier 1853.

19. — « Vous devez entendre, même de loin, l'écho des bruits de Paris, où il n'est question que du mariage de l'Empereur et de Mlle de Montijo. Eh bien, entre nous, cela pourrait arriver. L'Empereur a pris pour elle une très vive passion, et il me paraît prendre la chose tout à fait au sérieux. Quant à elle, elle se conduit avec réserve et dignité. Au point de vue politique, ce mariage offre des inconvénients au premier aspect; mais s'il ne se fait pas, il est plus que probable que l'Empereur ne se mariera pas du tout, attendu que sa répugnance pour se marier jusqu'à cette heure n'a été que trop prouvée, et que de vieilles *chaînes anglaises* qui sont encore bien près de lui et qui font la terreur de ceux qui l'aiment pourraient le retenir. Comme son cousin est détesté et très impopulaire, on passera sur la différence des rangs, dans l'espoir d'un garçon. Je vous le répète, la chose est probable, très probable; voilà pourquoi je vous en préviens confidentiellement. Cette jeune fille n'a contre elle que l'inégalité de sa naissance, car elle est jolie, bonne et spirituelle; avec cela je lui crois beaucoup d'énergie et de noblesse d'âme. Je l'ai beaucoup vue en ces derniers temps et n'ai observé que de bonnes choses en elle. »

La décision de ce jour du ministre de la guerre qui défend

aux cavaliers de porter le fusil en bandoulière est tout à fait à mon adresse. Il faut rendre justice à M. le maréchal de Saint-Arnaud. Cette niche-là ne vient pas de lui; il l'a signée, mais à la suite d'une décision du comité de la cavalerie. Elle est due au général de division Morris, qui, quoique ayant été en Afrique, où les chasseurs portent toujours le fusil en bandoulière, avait porté au rapport une demande du colonel Colbert, du 1er de dragons, de ne plus porter le fusil en bandoulière. M. le général Morris a mis dans son rapport d'inspection ses observations; pendant son séjour à Paris, il aura provoqué du comité cette décision. Voilà en vérité un grand succès pour une mauvaise chose! Je ne ferai pas revenir sur cette décision, au moins actuellement; mais je n'en persiste pas moins dans mon opinion, qui est celle du maréchal de Saxe, que les cavaliers doivent porter leurs fusils en bandoulière; cela de plus leur donne un air de guerre qui convient à des soldats. Au reste, j'ai été trop facile pour la manière dont ma cavalerie est menée; je vais m'en occuper davantage, et si le général Morris reste sous mes ordres, il faudra qu'il s'occupe beaucoup plus de sa troupe.

20. — Ma fille Hatzfeldt m'écrit, du 19 janvier : « On parle dans la ville du mariage de l'Empereur avec Mlle de Montijo; cette nouvelle a besoin de confirmation. Si cela est, il aura, du moins, une belle femme; c'est quelque chose pour lui. C'est de l'avancement au choix. »

Je lui réponds :

« Pour mon compte, je m'en réjouis. Je ne me doutais guère, lorsque madame sa mère me l'amena à Perpignan, le 29 juillet 1834, la tenant par la main, elle ou sa sœur, car elle avait avec elle deux petites filles et un petit garçon nommé Paco, qu'elle serait un jour impératrice des Français. Je donnai alors à la comtesse de Montijo, qui fuyait d'Espagne, des lettres de recommandation pour nos parents de Toulouse. Je la retrouve dans mes notes d'alors comme ayant trente à trente-cinq ans, grande, encore bien, ayant un esprit remarquable.

« Lorsque je revis Mme de Montijo, en 1849, à Paris avec sa fille Eugenia, elle fut très aimable pour moi. L'Empereur aura

dans Mlle de Montijo une femme très belle, très spirituelle et, je crois, fort bonne. Mlle de Montijo aura fait un beau rêve. »

Extrait d'une lettre de Mme la marquise de Contades, du 20 janvier 1853.

21. — « Mon cher père, je ne vous avais pas trompé, le mariage de l'Empereur est non seulement déclaré, mais il aura lieu dans huit jours. Mlle de Montijo et sa mère iront samedi prochain habiter l'Élysée, et je crois que c'est samedi en huit que le mariage aura lieu; du reste, je vous tiendrai au courant de tout cela. Vous jugez de la bousculade de ce moment-ci! Robes, diamants, voitures, chevaux, rien n'est prêt, mais tout le sera. Paris est un pays de fées pour cela. On dit que ce sera la duchesse de Vicence qui sera à la tête de la maison de l'Impératrice. »

23. — Hier à midi, l'Empereur, suivi de ses ministres et de sa maison, s'est rendu dans la salle du Trône, où avaient été convoqués les bureaux du Sénat et du Corps législatif, le conseil d'État et tous les sénateurs et députés présents à Paris, et il a annoncé son mariage avec Mlle de Montijo dans un discours dont je transcris ici la fin :

« Je viens, Messieurs, dire à la France : J'ai préféré une « femme que j'aime et que je respecte à une femme inconnue « dont l'alliance eût eu des avantages mêlés de sacrifices; sans « témoigner de dédain pour personne, je cède à mon penchant, « mais après avoir consulté ma raison et mes convictions.

« Enfin, en plaçant l'indépendance, les qualités du cœur, le « bonheur de famille au-dessus des préjugés dynastiques et « des calculs de l'ambition, je ne serai pas moins fort, puisque « je serai libre.

« Bientôt, en me rendant à Notre-Dame, je présenterai « l'Impératrice au peuple et à l'armée; la confiance qu'ils ont « en moi assure leur sympathie à celle que j'ai choisie, et « vous, Messieurs, en apprenant à la connaître, vous serez « convaincus que, cette fois encore, j'ai été inspiré par la « Providence. »

24. — C'est ma quatrième soirée dansante. Cette fois-ci il y avait moins de femmes des Terreaux et des Brotteaux, mais celles du quartier Bellecour avaient donné en masse. Plusieurs d'entre elles m'ont dit qu'elles n'avaient pas mis les pieds à l'hôtel du quartier général depuis la Restauration, du temps du général Paultre de Lamotte.

25. — Le télégraphe électrique a apporté le décret qui fait du prince Napoléon, qui n'a jamais servi, un général de division. Cela ne s'était jamais vu. Quand on donnait à des princes en débutant le titre de colonel, c'était tout ce qu'on faisait de plus fort. L'Empereur lui-même, pour son frère Joseph, en fit un colonel du 4ᵉ de ligne, et pas plus. Chez toutes les puissances, en Russie même, les princes passent par tous les grades; seulement on les leur fait parcourir plus vite. La nomination d'emblée du prince Napoléon comme général de division est chose sans exemple. Elle déplaira à l'armée. S'il y avait du danger, loin que le prince Napoléon fût un appui pour l'Empereur, on reprocherait à ce dernier cette nomination, d'autant plus que le prince Napoléon n'est pas aimé. L'Empereur aura cédé aux obsessions de sa famille; il est trop habile pour ne pas sentir lui-même que c'est une faute.

30. — J'ai reçu le 28, à deux heures de l'après-midi, la lettre ci-après du ministre de la guerre, qui en renfermait une de l'Empereur :

« Monsieur le Maréchal,

« M. le ministre d'État vient de me faire parvenir, et je m'empresse de vous faire transmettre ci-jointe, une lettre close qui vous est adressée par l'Empereur; je vous prie de m'en accuser réception.

« Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma haute considération.

« Le maréchal de France, ministre secrétaire d'État de la guerre.

« P. O. Le chef de cabinet :

« *Signé :* Franconnière. »

« Monsieur le maréchal comte de Castellane, nous vous faisons savoir que la célébration de notre mariage civil aura lieu le 29 de ce mois, à huit heures du soir, au palais des Tuileries, et que nous vous avons désigné pour en signer l'acte. Sur ce, nous sommes votre affectionné.

« Au palais des Tuileries, le 25 janvier 1853.

« *Signé :* Napoléon. »

J'ai tout de suite riposté par la dépèche télégraphique que voici : « La lettre close de l'Empereur m'invitant à signer l'acte de son mariage le 29, à huit heures du soir, m'arrive le 28 à deux heures de l'après-midi; il est physiquement impossible que je sois arrivé à temps. En partant par le bateau à vapeur du 29 à cinq heures du matin, si le brouillard ne s'oppose pas à la navigation, je pourrais être tout au plus au débarcadère avec le train qui y arrive à dix heures douze du soir. Veuillez me faire connaître par le télégraphe les ordres de Sa Majesté et si je dois, malgré cela, me rendre à Paris par le convoi du 29 au matin. »

Le ministre m'a répondu à cinq heures du soir :

« Mettez-vous immédiatement en route pour Paris; si vous ne pouvez arriver à temps pour assister à la signature de l'acte de mariage de l'Empereur, vous paraîtrez au moins à la cérémonie religieuse, qui aura lieu dimanche à Notre-Dame. Votre présence est d'autant plus nécessaire que l'intention de Sa Majesté est de vous faire la remise de votre bâton de maréchal. »

J'avais écrit à la comtesse de Montijo, le 25 janvier 1853, ce qui suit :

« Nous sommes de trop vieilles connaissances, chère Madame, pour que je n'aie pas appris avec bonheur le mariage de l'Empereur. Je viens vous prier d'agréer mon compliment; je vous l'adresse de tout cœur. Si vous le recevez aussi tard, cela vient de ce que, dans le premier moment, j'avais supposé qu'en qualité de maréchal de France, je serais appelé à assister au mariage de Leurs Majestés; n'ayant reçu aucun ordre

du ministre de la guerre à cet égard, je dois rester à mon poste. Soyez assez bonne pour mettre aux pieds de notre future impératrice mes respectueuses félicitations; recevez, chère Madame, la nouvelle assurance de l'ancien, sincère et respectueux attachement de votre bien dévoué. »

Ma lettre sera arrivée le 27 au soir, et le 28 au matin elle l'aura probablement montrée à l'Empereur, qui aura sûrement témoigné à M. Fould son étonnement de ce que ma lettre close n'avait pas été envoyée; alors il l'aura sans doute envoyée à M. de Saint-Arnaud, qui l'avait engagé en mon absence à la garder. M. de Saint-Arnaud craint probablement quelque discussion de préséance, s'il est dans l'intention de continuer à vouloir prendre un rang de maréchal de France qui n'est pas le sien.

Si, le 27, on m'avait envoyé la dépêche par le télégraphe, je serais parti le 28 au matin de Lyon, arrivé le soir, et par conséquent j'aurais assisté le 29, à huit heures du soir, au mariage civil de l'Empereur; au lieu de cela, je suis parti le 29, par le bateau de cinq heures du matin, et pour cela il faut se lever à trois heures. On arrive à dix heures et demie du soir à la gare; on n'est pas couché avant minuit; cela fait vingt et une heures. J'ai eu très froid sur le bateau, où j'ai commencé un bon rhume.

J'ai voyagé dans un coupé avec M. de Bonnechose, évêque de Carcassonne; il a débuté par être avocat général à Besançon. Le cardinal de Rohan, mon cousin, l'a engagé à entrer dans les Ordres; nous avons parlé de lui. Cet évêque, d'environ cinquante ans, est grand, bien élevé et bien tourné; il est aimable, il venait de Rome.

Le Pape est très disposé de sa personne à venir sacrer l'Empereur, mais d'autres considérations le retiennent; cela l'obligerait à aller sacrer tous les souverains. Il explique que, pour l'empereur Napoléon Ier, c'était différent, que c'était pour consacrer une nouvelle dynastie. Si l'empereur Napoléon III allait à Rome, il le sacrerait volontiers. Il est disposé à envoyer un légat *a latere ad hoc* pour sacrer l'Empereur, et même à venir en France de sa personne, mais plus tard.

J'ai été à neuf heures du matin chez le maréchal de Saint-Arnaud. Il s'est montré satisfait que je consente à rester à son bal; je partirai le 2 février au soir. Il faut, du reste, bien ce temps pour faire mes affaires, après une aussi rude course. Le maréchal de Saint-Arnaud m'a dit de me trouver à onze heures aux Tuileries, et que l'Empereur me remettrait le bâton.

Ma fille Hatzfeldt m'a raconté, hier, qu'on avait appelé le maréchal de Saint-Arnaud à son rang de ministre pour la signature de l'acte civil, mais que j'avais été appelé à mon rang de maréchal de France, avant le maréchal Magnan.

J'étais aux Tuileries avant onze heures; j'ai causé un moment avec le général Canrobert et quelques autres personnes de la maison; puis la princesse Mathilde est arrivée, parée de diamants et de perles, accompagnée de ses trois dames nouvellement nommées. Le grand maître des cérémonies, qui revenait de Notre-Dame, a raconté qu'il y avait beaucoup de femmes qui se plaignaient de ne pas voir; il disait qu'il ne pouvait ôter les piliers de l'église. Il nous a dit, à la princesse Mathilde et à moi, de monter en haut.

Je n'y étais pas plus tôt qu'un nouveau chambellan, le vicomte de Lezai-Marnézia, est venu me dire que l'Empereur me demandait, qu'il voulait me remettre le bâton. Je suis descendu; les maréchaux Magnan et de Saint-Arnaud avaient déjà les leurs. L'Empereur m'a remis mon bâton avec beaucoup de grâce, quand je suis entré.

L'Empereur m'a dit : « Vous connaissiez Mme de Montijo? » Je lui ai répondu : « Depuis 1834, où je l'avais vue à Perpignan, où j'avais même pris des notes sur elle, disant qu'elle était grande, encore bien, d'un esprit remarquable. » On a causé encore un moment de choses et d'autres, puis l'Empereur a demandé au maréchal Vaillant si c'était dans cette chambre qu'on allait recevoir l'Impératrice; il a répondu que non. L'Empereur a fait quelques observations, puis nous sommes montés en haut. L'Empereur était en habit de général de division, en bottes à l'écuyère et culottes blanches, avec le grand cordon rouge, le collier de la Toison d'or et un autre collier. Il est amoureux et était visiblement impa-

tienté de ce que l'Impératrice n'arrivait pas; il a voulu se rendre dans une pièce plus rapprochée de l'escalier, malgré les observations du maréchal Vaillant qui lui disait que l'étiquette s'y opposait. Il est venu d'abord dans la salle des Maréchaux, puis dans celle qui est plus loin.

L'Impératrice était très belle et très bien mise. Elle avait les cheveux relevés et les accroche-cœurs de chaque côté, pour lesquels je lui ai fait la guerre à l'époque où je ne me doutais pas qu'elle deviendrait impératrice. J'ai vu là tous les ministres, ils ont été très aimables pour moi. La comtesse de Montijo y était, mais je ne l'ai pas bien vue.

On nous a fait partir à l'avance pour Notre-Dame, où l'amiral Mackau m'a mené; c'était fort éclairé et magnifique. Le cortège de l'Empereur était très beau; j'en prendrai le récit sur un des journaux, et je le ferai transcrire sur ce journal. Les voitures et la livrée étaient superbes : galonné d'or, en vert, culottes rouges, chapeaux à trois cornes galonnés d'or, à plumes blanches. La cérémonie du mariage a été faite avec beaucoup de dignité par l'archevêque Sibour; tous les cardinaux y assistaient.

Après la cérémonie, j'ai regagné comme j'ai pu les Tuileries, avec l'amiral Mackau; nous y étions avant l'Empereur; il a fait son entrée par le jardin dans une voiture à huit chevaux à toutes glaces. Les ministres et les dames arrivaient avant; nous avons été nous placer au bas de l'escalier. L'Empereur s'est arrêté vis-à-vis de moi, m'a présenté à l'Impératrice en me disant : « Vous la connaissiez depuis longtemps. » Elle m'a dit : « Je ne vous croyais pas ici. » J'ai repris : « L'Empereur a bien voulu me donner l'ordre d'y venir. » Ils ont continué; nous avons suivi l'Empereur et l'Impératrice dans tout l'étage du premier au-dessus de l'escalier. La comtesse de Montijo a embrassé sa fille; l'Empereur et l'Impératrice s'en sont allés, et nous sommes retournés chacun chez nous. Leurs Majestés sont parties immédiatement pour Saint-Cloud, où elles resteront dix jours. L'Impératrice a eu une attitude digne, fort recueillie, très convenable pendant la messe; elle était pâle, émue et fort belle.

J'ai été à cinq heures signer chez M. Fould l'acte civil du mariage de l'Empereur; j'ai placé ma signature au-dessus de celle du maréchal Magnan, à mon rang.

L'Empereur a été aux petits soins pour l'Impératrice pendant tout le temps de la cérémonie. Avant de partir pour Saint-Cloud, il a présenté plusieurs fois l'Impératrice au peuple assemblé dans le jardin et dans la cour des Tuileries; elle a été bien accueillie; sa beauté a frappé les Parisiens. Leurs Majestés se sont rendues à Saint-Cloud avec des chevaux de poste; il y avait deux postillons en avant, puis un coupé à quatre chevaux dans lequel se trouvaient l'Empereur et l'Impératrice; en arrière une berline à quatre chevaux pour le service, puis deux fourgons. Les postillons avaient leurs chapeaux ornés de rubans, comme ils l'ont ordinairement pour les noces.

J'ai été chez le comte Jules de Castellane, où il y avait une comédie dans laquelle jouaient Mlles Augustine et Madeleine Brohan. Je n'ai pas attendu un grand danseur dont on faisait l'éloge. Le comte de Ferraudy remplissait les fonctions de chambellan. La société était mêlée, suivant l'usage.

31. — Hier, à Notre-Dame, Mme de Persigny est venue de la tribune où elle était se placer contre le portail pour voir monter l'Empereur en voiture. Le factionnaire l'a renvoyée, après un moment de colloque; elle s'est mise à pousser les hauts cris. On s'est ameuté, enfin on a dit à un capitaine que c'était Mme de Persigny, et il l'a prise sous sa protection. Sur ces entrefaites, M. de Persigny est arrivé avec un autre ministre pour monter en voiture. Voyant sa femme éplorée, il ne voulait pas partir et la laisser aux soins d'un capitaine de grenadiers; ce qu'il a fait pourtant, en définitive.

Le capitaine Merle est venu me voir. Il est préfet du Palais; il a tenu en plus à rester officier d'ordonnance. Il en fait aussi le service; il est de semaine aux Tuileries, d'où il envoie tout ce qui vient à Saint-Cloud. L'Empereur n'y reçoit que ceux qui sont envoyés avec des billets du maréchal Magnan; les ministres mêmes ne peuvent y aller. Sa Majesté reviendra mercredi pour tenir un conseil des ministres.

J'ai été au bal chez le ministre de l'intérieur. Je ne connaissais pas Mme de Persigny, née de la Moskowa; elle me paraît avoir dix-sept ans, elle est très agréable et spirituelle. Je la trouve tout bonnement charmante. J'ai fait mon compliment à M. de Persigny sur sa femme; il en est très amoureux, et en a été enchanté.

1er février. — Le grand bal du ministre de la guerre a eu lieu; il a dit qu'il lui coûtait trente mille francs, qu'il ne voulait pas qu'on dise qu'il ne dépensait pas ses appointements; il touche de l'État en ce moment deux cent soixante-dix mille francs.

On avait construit une galerie et une salle à manger sur le jardin; il y avait quatre mille invités, le spectacle était magnifique. Le maréchal et la maréchale de Saint-Arnaud étaient à l'entrée; lui, vêtu de son grand uniforme de maréchal de France. Je ne sais pourquoi, ce bal était beau, mais pas gai.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME QUATRIÈME.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1472.

